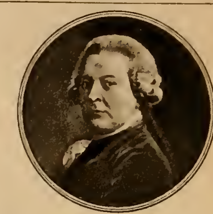




John Adams Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LIII. LUNDI, ce 11 FEVRIER, 1782.

CHAPITRE XLIV.

Sur les intérêts actuels de la République.

La situation critique & vraiment dangereuse où se trouve la Patrie, est trop connue, pour qu'il soit nécessaire d'en rapeler le triste & douloureux tableau. La détermination & la conduite de la République dans cette crise délicate, peuvent influer sur son existence même; & personne ne pouvant ignorer quelle influence Amsterdam a par la supériorité de sa puissance & de ses richesses, sur les autres membres de la confédération, toute la nation a naturellement les yeux fixés sur cette ville. Ce ne sont

pas ſeulement les regards ſéveres de la nation, parce qu'elle eſt malheureuſe, inquiete & mécontente, qui s'arrêtent ſur elle; mais la poſtérité, encore plus impartiale & plus courageuſe, cherchera dans ſa conduite avec une curioſité encore plus ſévere, les cauſes des événemens préſens.

Qui pourra jamais ignorer qu'Amſterdam a joué & doit jouer encore un rôle frappant dans la ſituation importante où ſe trouve la République? Ainſi tous les traits de la conduite de ceux qui ſe ſeront trouvés à la tête de cette grande ville dans ces années critiques, ſeront examinés, peſés & jugés.

Illuſtres membres du corps politique, on attend de vos vertus, de votre patriotiſme & de votre ardeur pour la liberté, que vous ſoutiendrez la gloire de vos prédeceſſeurs, qui ſe ſont principalement ſignalés, dans les circonſtances embarraſſantes où ſe trouvait la République. Les annales de la Patrie transmettront à la derniere poſtérité tout ce que vous aurez fait de mémorable dans ces conjonctures. Vos principes, votre courage, nous aſſurent que rien ne vous effrayera, dès qu'il s'agira de l'avantage & de la gloire de l'Etat. La ville, la Province, la République entiere eſpere qu'une attente auſſi légitime ne ſera pas vaine.

Jamais des têtes profondes, fermes, vigoureuſes, n'ont été plus néceſſaires à la République. Les corps politiques reſſemblent, à pluſieurs égards, aux corps humains; les maladies des uns & des autres ſont ſujettes à des criſes: ce moment terrible décide de la vie ou de la mort. La République eſt actuellement dans cette criſe. Les aſſemblées d'Etat, les principaux Chefs, ne ceſſent de faire retentir cette alarmante

mante vérité. On indique des reſſources, des remedes: pourquoi ne ſont-ils pas adoptés?

Il nous en reſte trois entre les mains; & il n'en eſt aucun, dont les effets ne ſoient ſûrs, avantageux, importans. Le premier eſt apelé à grands cris par les vœux de la nation. C'eſt une alliance offenſive & défenſive avec la France, & le concert des opérations militaires avec elle.

Comme les deux autres paraiſſent avoir moins exercé l'attention publique, nous les rapellerons avec plus d'étendue & de force; quoique nous les ayions déjà indiqués.

C'eſt une vérité reconnue, que l'Angleterre ne ſe ſoutient plus par ſes reſſources ordinaires & annuelles; mais qu'elle eſt obligée d'accumuler des emprunts énormes qui excedent beaucoup ſes facultés. C'eſt une ſeconde vérité non moins incontestable, qu'il ne tiendrait qu'aux Hollandais de ruiner ces reſſources, en faiſant écrouler ce crédit. Ils n'ont qu'à ne plus verſer de capitaux dans les nouveaux emprunts qui doivent s'ouvrir en Angleterre; ils devrait même ſe faire quelque conjuration patriotique, ſuivant laquelle tous les citoyens, ſoupçonnés d'avoir des fonds à placer, s'engageraient à n'en pas envoyer en Angleterre. Heureux ſi le plan qui ſe trouve dans les Réſolutions de la ville d'Amſterdam & dont Guillaume IV. d'heureuſe mémoire, avait eu l'idée, ſavoir, d'ériger un college ou chambre de commerce, eût réuſſi! Une pareille ſociété, chargée naturellement de propoſer au Souverain & à la Nation, tout ce qui peut tenir à des objets de commerce & d'économie politique, aurait expoſé les meilleurs moyens d'effectuer une opération auſſi ſalutaire à l'Etat.

 Les

Les Hollandais pourraient encore, a-t-on déjà proposé, faire un pas de plus. Que deviendrait le prix des fonds Anglais, si nos capitalistes se déterminaient à en sortir? Comment la circulation annuelle se ferait elle, si l'Angleterre se voyait privée de son or par les remises immenses qu'il faudrait faire en Hollande pour payer le montant des capitaux que les Hollandais auraient vendus. Les effets de ces deux opérations paraissent infaillibles aux plus habiles spéculateurs. Tout ce qui peut ôter à l'Ennemi les moyens de poursuivre la guerre & le mettre dans la nécessité de faire une prompte paix, ne doit jamais échapper aux yeux de Souverains éclairés & patriotes.

Le troisieme moyen est une alliance avec cette nouvelle République, formée comme la nôtre par l'amour de la liberté. Le sort de l'Amérique, fixé depuis le moment où elle se déclara indépendante, prend tous les jours une consistance plus solide, un aspect plus imposant. Cette branche, arrachée pour toujours du trônc paternel, commence à devenir un arbre majestueux. Tous les efforts de l'Angleterre ne servent qu'à augmenter son développement & à accélérer sa gloire. Les avantages immenses que l'Angleterre tirait du droit exclusif de s'approprier le suc de cette branche, sont ouverts à l'univers entier. Quelle nation a plus d'espoir d'y prétendre que celle qui, par l'abondance de l'argent, l'intelligence de ses négocians, & la grandeur de sa marine marchande, est en état d'y faire le plus de spéculations?

C'est ici que commence à se développer la conduite sublime de la France que des esprits de mauvaise humeur cherchaient à rabaisser & que les événemens semblaient aussi condamner. Actuellement le politique l'admire, le Hollandais

la

la craint, l'homme ſenſible deſire qu'elle tourne au bien de l'humanité. Voyez-la depuis cinq ans ſoutenant, à peu près ſeule, ces nouvelles Républiques; croyez-vous que la gloire brillante d'être la ſeule à défendre cette indépendance ne la flatte pas? Croyez-vous qu'elle ne cherche pas à s'en faire un titre de reconnaiſſance pour l'avenir? La gloire, jointe à l'intérêt, n'eſt-elle pas & ne doit-elle pas être le guide éternel des grandes Monarchies? Sans prétendre à la gloire de pénétrer dans les ſecrets des Cabinets, ne pourrait-on pas ſoupçonner qu'elle pourrait chercher à traverſer ſourdement les liaiſons politiques de l'Amérique avec d'autres Puiſſances; jusqu'à ce que ſes relations politiques & mercantiles ſoient inébranlablement affermies dans cette partie du monde? Puiſqu'elle n'a pas encore déterminé l'Eſpagne à reconnaître ſolemnellement cette indépendance, ne dirait-on pas qu'elle cherche à concentrer dans elle ſeule, la gloire la plus brillante qui fut jamais, & à raſſembler pour elle tous les avantages de cette grande & mémorable révolution.

Qu'on n'objecte donc plus aux Puiſſances invitées à reconnaître l'indépendance de l'Amérique, que l'Eſpagne, également en guerre avec l'Angleterre, ne s'eſt pas encore portée à cette grande démarche. Mais, puiſque la France s'eſt montrée plus hardie, qui ôſerait balancer entre la politique de Verſailles & celle de Madrid?

Le motif de la circonſpection actuelle de l'Eſpagne ſur cet article paraît cependant ſe dévoiler. Les Anglais viennent de publier des Lettres interceptées d'un Ancien Membre du Congrès, de Silas Deane, un des Plénipotentiaires qui ont ſigné le Traité avec la France. Mr. Deane, n'ayant pas proteſté contre l'authenticité de ces lettres, quoique les affaires de l'Amérique y ſoient repréſen-

 tées

tées ſous les traits les plus déſavantageux, quoiqu'il trahiſſe ainſi la confiance publique, il n'eſt aucune raiſon d'en ſuſpecter la validité. Il faut obſerver, dit il, que l'Eſpagne a commencé par ne vouloir rien ſavoir à notre ſujet; afin de ſe réſerver la puiſſance de ſe déclarer pour ou contre nous, ou d'exiger les conditions que ſon intérêt pourrait lui dicter, quoique l'Amérique ſe ſoit engagée par un article ſecret du Traité de Paris, 6 Fevrier 1778, de faire un ſemblable traité avec l'Eſpagne, au cas qu'elle en ſoit requiſe.] Mr. Deane fait entendre qu'ainſi l'Amérique eſt liée à l'Eſpagne ſans que l'Eſpagne ſoit liée à l'Amérique, & qu'elle ne ſe déterminera que ſuivant la politique qui pourra lui aſſurer l'acquiſition des deux Florides.

Le même Auteur inſinue que l'objet de la France & de l'Eſpagne eſt de conſumer les forces de la Grande-Bretagne & de l'Amérique, & que la France ne donne à celle-ci qu'aſſez d'aſſiſtance pour l'empêcher de ſuccomber ou de voler de l'autre côté; mais pas aſſez pour la faire triompher. Quand la priſe de Cornwallis, ajoutée à bien d'autres démarches importantes, ne prouverait pas que cette conjecture eſt fauſſe, elle n'eſt aucunement analogue aux vues d'une Cour trop éclairée pour adopter une politique viſiblement fauſſe & dangereuſe. En effet, l'idée de miner inſenſiblement l'Amérique ne produirait aucun effet qui fût ſalutaire pour la France. On inſinuera, peut-être, que la France commence à ſe repentir d'avoir ſoutenu les Américains & qu'elle n'agit que pour éviter la honte de revenir ſur ſes pas: mais cette idée contraire à tous les principes de la ſaine politique, n'eſt miſe en avant que pour éblouir les ſots ou empêcher les autres de partager le même avantage.

Cependant, après la terreur que ſes flottes ont por-

portée aux Anglais en Amérique, la hâte avec laquelle ils ont à leur approche quitté l'extérieur des terres pour se réfugier dans les places maritimes isolées, & d'après la facilité avec laquelle leurs armées sont tombées à leur approche, il semblerait qu'il ne tient qu'à la France, par la supériorité des forces navales, de détruire entierement la puissance Anglaise dans cette partie du monde, sans lui supposer le projet monstrueux de ruiner l'Angleterre & l'Amérique l'une par l'autre, celui de prolonger la guerre pour affermir ses relations & détruire celles que l'analogie du langage, des mœurs & de l'origine y a établie en faveur des Anglais.

Ces observations qui paraissent donner l'explication de sa conduite énigmatique, devraient nous servir à régler la nôtre. Notre République, longtems arbitre de l'équilibre général, pourrait l'être encore, & sur un fondement plus solide. La plus grande partie de notre influence antérieure venait de nos liaisons avec des puissances étrangeres, de la défection desquelles nous pouvions avoir beaucoup à craindre. Jetons nos regards en Amérique; nous y trouvons un allié vraiment naturel, puisque nous avons beaucoup à en attendre & rien à en craindre. Qui ne voit que ces deux pays, réunis par une alliance étroite que les intérêts réciproques tendront sans cesse à consolider, pourraient devenir dans la suite, les deux pivots sur lesquels rouleraient tous les événemens politiques de l'un & l'autre hémisphere? Qui ne voit que les Puissances Européennes qui ont des possessions en Amérique, seraient toujours obligées de ménager en Europe une puissance alliée à la confédération Américaine? De ce principe peut résulter la conservation de notre existence actuellement chancelante.

Chancelante! tout ce qui se passe autour de nous

n'en eſt-il pas une preuve frappante! la démolition des barrieres! Eſt-il à préſumer que l'Empereur aurait haſardé cette démarche, ſans avoir prévenu la France, qui devait naturellement s'y prêter; puisque ces barrieres avaient été élevées formellement contre elle. J'en appelle à ceux qui ſont à la tête du gouvernement: qu'ils diſent ſi la France nous a beaucoup preſſés pour entrer en alliance avant cet événement? N'eſt-il pas évident que ſi nous fuſſions entrés en quelque alliance avec la France, elle n'auroit pu décemment permettre cette démolition; quand ce n'eût été que pour ne pas encourir le blâme de trahir ceux qu'elle aurait été chargée de défendre.

C'eſt l'inaction des autres Puiſſances & ſurtout celle de la Pruſſe qui devrait nous tirer de notre léthargie. On a beau jeter les yeux çà & là; on ne voit pas que la ſituation de la République differe de celle des Sarmates, il y a deux luſtres.

C'eſt à vous, dignes & reſpectables premiers Magiſtrats d'un membre puiſſant de la confédération belgique, d'éclairir ces idées, encore brutes & indigeſtes. Abandonnez tous les intérêts ſubalternes: laiſſez à des tems plus tranquilles la discuſſion de petites querelles qui peuvent faire perdre de vue le grand intérêt de l'Etat. Examinez ſans partialité, la poſition de la République, & s'il eſt d'autres moyens de la tirer du danger, propoſez-les avec le courage qui convient à des hommes libres, & cette aſſurance qui doit caractériſer des membres de la Souveraineté. Ainſi vous ſerez, de plus en plus, dignes de commander à des hommes qui ne doivent pas eſtimer la vie par les douceurs qu'elle offre; mais par l'indépendance & la dignité de leur condition.

Un citoyen d'Amſterdam.

P. S.

P. S. *Pour prouver que l'Eſpagne n'eſt pas mal diſpoſée en faveur de* l'Amérique, j'ai cru devoir joindre la *piece ſuivante*, traduite des *papiers Anglais.*

Pendant qu'on ne ſe laſſe pas d'annoncer que les Américains & les François ſont las de la guerre & diſpoſés à rompre leur alliance, que l'Eſpagne n'eſt pas preſſée d'y accéder, que l'on ſe flatte de s'accommoder avec les colonies, les nouvelles du nouveau monde démentent ces bruits; & on lit, dans le *general Advertiſer*, l'Article ſuivant, qui peut faire voir le peu de fondement qu'ils ont à l'égard de l'Europe.

On a fait l'accueil le plus flatteur à M. Adams & à ſes compagnons de voyage lors de leur paſſage ſur les terres d'Eſpagne. En voici une rélation, ſur l'authenticité de laquelle ón peut compter. On y verra la preuve de l'attachement cordial & ſincere de la cour & de la nation Eſpagnoles pour les Etats-Unis.

MM. Adams, Dana, & Thaxer, mirent à la voile de Boſton, ſur la frégate Francoiſe la Senſible. Ce bâtiment, peu de tems après ſon départ, fit une voie d'eau qui mit dans la neceſſité de faire jouer deux pompes jour & nuit, ſans aucune interruption, & les paſſagers y travaillerent chacun à leur tour, malgré la force de l'Equipage compoſé de 350 hommes.

M. de Chavagne, commandant la Senſible, qui avoit paſſé trois mois à Boſton, où il a été parfaitement bien accueilli, dirigea ſa route vers la premiere terre. Ayant reconnu le cap Finiſterre, il entra au Ferrol, où les Américains furent reçus avec toutes les marques de la plus ſincere amitié par le Comte de Sade, commandant l'Eſcadre françoiſe, alors mouillée dans ce port. Les Officiers François

& Eſpagnols, le Conſul & le Vice-Conſul de France & notamment D. Joſeph St. Vincent, alors Commandant en Chef de la Marine d'Espagne au Ferrol, leur témoignerent la plus grande cordialité. Ils paſſerent quelques jours, dans cette place, où ils virent les chantiers, les arſenaux, & les fortifications, dont la force & la magnificence exciterent leur admiration. S'étant rendus de cette Ville à la Corogne, il y furent traités avec tous les égards imaginables par M. Lagoanere, Agent d'Amérique; M. de Journelle, Conſul de France; par tous les officiers, en général, & ſur-tout par ceux des Régiments Irlandois; l'Adminiſtrateur des Finances, l'Avocat-Général, le Régent, ou Préſident de la grande Audience, le Gouverneur de la Corogne, & particuliérement par D. Pedro Martin Cermenio, Vice-Roi du Royaume de Galice; ce Grand Officier (qui en vertu de ſa place, réunit toute l'autorité royale, civile, politique & militaire) accompagné de ſon Lieutenant ou Gouverneur de la Ville de Corogne, & de pluſieurs autres officiers, alla en perſonne rendre viſite à M. Adams dans ſa maiſon le lendemain du jour de ſon arrivée, & le pria de demander tout ce dont il pourroit avoir beſoin. Il lui offrit même des vivres avec des guides au fait des routes & de la maniere de voyager, & qui encore ſavoient parler Anglois.

Il le pria d'accepter une garde de ſoldats pendant toute ſa route ſur les terres d'Eſpagne; M. Adams s'excuſa d'accepter ces offres obligeantes: l'Agent Américain ayant amplement pourvu à tous les beſoins de cette eſpece, M. Adams & ſes Collégues répondirent qu'ils étoient bien ſûrs qu'ils n'avoient à craindre en Eſpagne aucun ennemi ni aucun danger. Le Vice-Roi répliqua que dans tous les cas il ſeroit aux ordres de M. Adams; qu'à la vérité ces offres étoient venues de lui; mais qu'elles ne s'accordoient pas moins avec les devoirs de ſa place, qu'a-

qu'avec ses sentimens particuliers, & qu'il avoit reçu du Roi des ordres positifs de traiter tous les Américains qui arriveroient dans son Gouvernement comme les meilleurs amis de l'Espagne. M. Adams & ses Collégues ont dîné une fois chez le Vice-Roi. Dans ces différentes visites, D. Pedro leur fit avec tous les ménagemens de la politesse, une infinité de questions sur l'Amérique, sur l'union & la dispositon des peuples, sur leurs sentimens envers l'Angleterre, la France & l'Espagne, la nature de leurs revenus & la forme de leurs confédérations & de leurs nouveaux gouvernements. Il en parla lui-même, en homme instruit, & qui avoit beaucoup réfléchi sur cet objet, & il parut trés-flatté de l'occasion qui se présentoit de traiter à fond cette matiere avec des particuliers qui la possédoient aussi parfaitement, & qui se faisoient un plaisir de lui donner tous les éclaircissemens qu'il pouvoit desirer. Il montra entr'autres la plus grande envie de connoître la famille, l'âge, le caractere, & toutes les circonstances relatives à M. Jay (Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis à la Cour de Madrid). M. Adams est intimement lié avec ce Ministre depuis l'Année 1774; en conséquence personne n'étoit plus en état que lui de satisfaire la curiosité du Vice-Roi. Il entra à ce sujet dans les plus grands détails en donnant, comme il le devoit, les plus grands éloges aux vertus personnelles de M. Jay, à l'étendue de ses talens, & à toutes les qualités qu'il avoit déployées dans le premiers plans de l'Etat & du congrès. Les Américains eurent la satisfaction d'entendre dire partout, qu'un Ambassadeur des plus anciennes & des plus respectables Puissances de l'Europe, sans en excepter la France, n'a pu être traité avec plus de considération, d'égard & d'affabilité, & que l'objet d'un accueil aussi distingué, étoit de faire éclater aux yeux de l'Amérique & de tout l'Univers la bienveillance & l'affection de l'Espagne pour les Etats-Unis. Ils ont pris leur route par Bitanèos, Lugo, Astorga,

Léon

Léon & Burgos. On leur a prodigué, partout, les mêmes attentions & les mêmes égards; ils ont surtout infiniment à se louer des differentes branches de la Maison Guardoqui à Bilbao. M. Adams a reçu des Banquiers & d'autres personnes d'Alicante, d'Astorga, de Bilbao, de Madrid, de Bordeaux & de Bayonne, des lettres par lesquelles on lui offroit toutes les sommes d'argent dont il pourroit avoir besoin. La tournure des ces offres ajoutoit encore à leur prix. Ou lui mandoit que dans la persuasion qu'il avoit été jeté à l'improviste sur la côte d'Espagne, d'où il avoit pris la route de terre pour se rendre a Paris, avec une nombreuse suite, il pouvoit se faire qu'il n'eût pas de fonds avec lui. Mais dans ce cas même, non-seulement l'Agent d'Amérique dit qu'il étoit en état de fournir à ses compatriotes tous les secours nécessaires, mais qu'il trouveroit encore fort mauvais qu'ils eussent cette obligation à d'autres que lui. Les Américains n'en ont pas été moins sensibles à l'extrême honnêteté de ces offres qu'ils regardent comme une nouvelle preuve de l'attention des Espagnols pour l'honneur des Etats-Unis, & de l'amitié de cette nation dont ils conservent la plus vive & la plus juste reconnoissance. Voyez aussi le Mercure de France, Politique, Historique, & Littéraire. Samedi. 27. Mai 1780.

Les rapports de tous les Américains qui ont voyagé en Espagne, viennent encore à l'appui de cette relation. Ils assurent unanimement que dans toutes les places qui dépendent de cette domination, on a donné les ordres les plus précis & les plus formels de traiter tous les sujets des Etats-Unis comme amis. Une monarchie aussi absolue que l'Espagne, accorderait-elle cette qualification à des peuples qu'elle regarderait comme rébelles? On connaît d'ailleurs la magnanimité qui caractérise la nation Espagnole. Est-il à croire qu'elle regarderait les Américains-Unis comme liés à elle par l'Article secret

cret du traité de Paris, fans fe croire de fon côté liée avec eux? N'eft-il pas reçu dans le droit des nations auffi bien que dans le droit civil, qu'un contrat fuppofe néceffairement un engagement de la part des deux parties intéreffées? N'eft-il pas évident que l'indépendance de l'Amérique étant devenue inébranlable, les Efpagnols font intéreffés à la ménager pour la confervation de leurs propres Colonies? Déclarons l'indépendance de l'Amérique; & nous la verrons auffitôt publiée à Madrid. La plupart des autres Puiffances paraiffent intéreffées à ce que nous ne procédions pas encore à cette démarche décifive. Ofons la faire; & dès-lors nous les verrons fe difputer à l'envi à qui la reconnaîtra le plutôt. C'eft à cette démarche qu'eft attachée la fin de la guerre; elle consternera les Anglais; elle réveillera les autres nations; elle mettra dans l'équilibre de l'Empire maritime, un nouveau poids qui balancera, ou arrêtera les projets des Etats dont les prétentions feraient trop étendues. Toutes les grandes Puiffances de l'Europe fe réuniront auffitôt pour affermir cette balance; & la République, actuellement le jouet des autres nations, aura la gloire d'avoir procuré la paix à l'Univers, de recouvrer fon ancienne influence dans le fyftême général & de devenir l'arbitre des Empires. L'exagération, qui femble au premier coup-d'œil fe trouver dans ces idées, difparaît devant un examen approfondi; & le tableau des événemens anciens, comparé à ceux que les événemens actuels préparent, confirmera toujours ces brillantes fpéculations aux yeux des meilleurs politiques.

Il circule actuellement l'Extrait d'une lettre que les Etats-Généraux ont écrite aux Provinces refpectives, pour les engager à confentir le plutôt poffible à la pétition que le Confeil d'Etat a faite pour les fubfides de cette année. Elle eft trop propre à montrer fous quel point de vue L. H. P. envifagent

gent la ſituation actuelle de la République & à montrer que nous avons envisagé la démolition des barrieres ſous le même point de vue, pour être paſſée ſous ſilence. Leurs Hautes Puiſſances repréſentent d'abord.

Que S. A. S. & le Conſeil d'Etat ayant montré la nécéſſité que les Confédérés donnent avec toute la promptude poſſible leur Conſentement unanime à l'Augmentation modérée, mais prompte, de la Solde des Troupes de l'Etat, & ayant fait l'ouverture des Pétitions, tant Ordinaire qu'extraordinaire de l'Etat de Guerre, repréſentent l'état où ſe trouve la République & qu'ils ne peuvent pas moins cacher que n'ont fait S. A. & le Conſeil d'Etat, qu elle eſt en effet dans une ſituation dangereuſe & même périlleuſe; attendu que la République, d'un côté, eſt enveloppée dans une Guerre très diſpendieuſe & ruineuſe avec le Royaume voiſin de la *Grande-Bretagne*, dont la ſituation & l'étendue vis-à-vis nos Côtes & nos Bayes oppoſent un obſtacle naturel à la ſortie de nos Flottes Marchandes, ſans une grande & nombreuſe Flotte de Vaiſſeaux de Guerre, après avoir vécu plus d'un Siecle en Paix & même en Alliance avec ce Royaume, & il nous attaque d'une maniere très imprévue contre la teneur des Traités, avant que nous ſoyons en état de faire une Guerre de Mer. D'un autre côté, on demande à l'Etat, de la part de l'Empereur, la Démolition des Villes de Barriere, dont la premiere conſéquence ſera l'évacuation de la plupart de ces Places qui, à l'exception de *Namur*, ont toujours été regardées & entretenues comme la Clef de la *Meuſe*, mais qui maintenant ne ſont d'aucun uſage par la décadence où elles ſont tombées; mais la maniere dont cette Démolition à été demandée & la hâte avec laquelle elle a été exécutée, nous donne raiſon de craindre que le Traité des Barrieres, avec tout ce qui y a donné lieu & en eſt réſulté, ne ſoit détruit. Dans cette ſituation des choſes, il eſt certain & hors de doute, que la République doit d'abord ſe mettre en Défenſe du côté de la Mer pour

pour procéder ſur Mer non-ſeulement ſur la Déſenſive, mais encore ſur l'Offenſive, s'il eſt poſſible, auſſitôt que nous ſommes attaqués hoſtilement; qu'il faut développer tous les efforts pour tenir tête à l'Ennemi du côté où il nous attaque; en un mot, qu'il nous faut des Vaiſſeaux & une Flotte. Le Commerce, l'Ame de l'Etat, y a le plus grand intérêt, & ne ſaurait être maintenu ſans cela, pendant que, d'un autre côté, la ſituation phyſique des Etats ci-deſſus mentionnés exige non-ſeulement la plus grande circonſpection pour ne pas expoſer imprudemment les Vaiſſeaux & le courage éprouvé de ceux qui les commandent; mais auſſi que la Flotte de l'Etat ſoit aſſez forte pour que, après le départ des Convois qui ſont néceſſaires pour la Protection d'un Commerce étendu & de nos Poſſeſſions, elle reſte Maitreſſe de la Mer du Nord, ſans quoi les Vaiſſeaux de l'Etat, ainſi que ceux de nos bons Sujets, feraient, ſoit en entrant, ſoit en ſortant, expoſés à devenir la proie d'un Ennemi, qui eſt toujours dans le Voiſinage & qui infeſte nos côtes. Il n'y a pas de tems à perdre pour équiper & bâtir des Vaiſſeaux. Ici L. H. P. en appellent aux exemples des têms précédens, comment les choſes ont été traitées dans les Guerres Maritimes de ce tems-là, & montrent leur eſpérance & leur perſpective agréable, que les mêmes choſes ſe faſſent actuellement avec la même activité & le même zele & preſſent férieuſement pour que les Affaires de Marine ſoient priſes à cœur ſuivant le Plan des Amirautés, avec ce zele que la poſition des choſes & l'eſpece de Guerre où la République eſt enveloppée, exigent. Mais en attendant, on ne peut demander de S. A. & du Conſeil d'Etat qu'ils ſe déſiſtent d'inſiſter pour mettre auſſi la République en défenſe du côté de Terre, & déclarent ultérieurement ce qui peut y être réquis."

„ Cette Lettre était terminée en ſuppliant L. H. P.

P. de la maniere la plus preſſante, en les excitant par les propres paroles de S. A. & du Conſeil d'Etat, qu'ils employent leurs cœurs & leurs mains, & qu'ils mettent de côté toutes les autres Affaires; qu'ils prennent en conſidération les objets les plus importans de cette Lettre en conſentant à la *Pétition*, non en paſſant & d'une maniere légere, mais avec l'attention & le ſérieux qu'exige l'importance des choſes; & que la Patrie s'attend à leurs ſentimens Patriotiques, comme le ſeul moyen par lequel la République peut encore être conſervée dans ſa Liberté & ſon Indépendance, dans ſon Commerce & ſes Poſſeſſions, achetées à un prix ſi cher.

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LIV. LUNDI, ce 18 FEVRIER, 1782.

CHAPITRE XLV.

Sur la difficulté de déraciner les anciens préjugés d'une nation à l'égard d'une autre nation.

Une grande & puiſſante nation peut mépriſer un Etat petit & faible; un peuple libre jette ſouvent un œil dédaigneux ſur les peuples eſclaves qui n'ont pas le courage d'aſpirer à la poſſeſſion ou au recouvrement de la liberté; cela ſuppoſe un ſentiment de ſupériorité qu'on ne peut éprouver quand on ne croit pas avoir des avantages ſur un autre. Les peuples plus faibles, au contraire, ne mépriſent pas; ils haïſſent. Auſſi eſt-il certain que la haine des Portugais contre les Eſpagnols, eſt plus grande que celle des Eſpagnols contre les Portugais; celle des Anglais contre les François, plus que celle des Français contre les Anglais; ceux-ci mépriſent les Hollandais qui n'ont pour eux que de la haine. Il y a, effectivement, outre la diſproportion de puiſſance entre ces deux dernieres nations, des intérêts ſi opposés de commerce & de politique, qu'il ſerait tout naturel de voir ſubſiſter la plus grande antipathie entre l'une & l'autre: il y a toute apparence que cette antipathie aurait eu lieu au dégré le plus fort: mais ces ſortes de ſentimens perdent de leur force,

à mesure qu'ils sont partagés. La France & la République des Provinces-Unies, après avoir été liées longtems par les nœuds les plus étroits d'alliance & d'intérêts réciproques, rompirent en guerre ouverte. L'ambition de Louis XIV, excitée par la jalousie incommode & peut-être mal fondée de la République, lui fit une guerre qui la mit à deux doigts de sa perte. Les tableaux exagérés de la conduite des Français dans cette invasion, exposés avec art par la politique & crus avidement par un peuple mal-traité, ont laissé depuis cette époque une animosité singuliere dans l'esprit de la nation contre les Français. Les guerres, où Guillaume III. nous engagea avec eux & celle de 1745, établirent si bien ce préjugé national, que les intérêts les plus évidens des deux nations & le laps du tems n'en avaient pas encore affaibli l'impression. Voilà, je pense, une des causes qui, jointes à celles de la religion, ont affaibli l'antipathie naturelle que nous devrions avoir contre les Anglais. On a vu porter cette différence de sentimens si loin que, dans la derniere guerre entre la France & l'Angleterre, c'est-à-dire dans un tems où nous étions ménagés, respectés même de la premiere, insultés, attaqués de la seconde, on a vu porter la partialité pour cette derniere jusqu'à l'indécence. Un armateur Français de force inférieure poursuivi par un Armateur Anglais vint chercher un refuge près de la côte de Scheveningue; l'Anglais; sans aucun égard au respect dû au territoire d'un Etat indépendant, presse le Français, qui, ne pouvant résister à la supériorité, est obligé de se rendre: à cet instant, la populace de la Haye & de Scheveningue, assemblée sur la rivage, pousse des cris de joie & dans ce moment la plus aveugle partialité l'emporte sur l'honneur national visiblement compromis. Depuis le commencement des troubles actuels, la France a affecté d'employer envers la République la noblesse des sentimens; l'Angleterre, au contraire a multiplié les procédés injurieux; qui croirait cependant qu'il est presque impossible de déra-

ciner des préjugés qui n'ont actuellement aucun fondement. Il est des Hollandais, même parmi les personnes de considération, qui prétendent toujours que l'Angleterre est notre alliée & notre amie naturellé & la France notre ennemie naturelle. Des Hollandais que le sentiment de la reconnaissance & de l'évidence, révoltaient contre cet absurde préjugé, l'ont combattu & ne cessent de le combattre avec ardeur: l'Auteur de la Gazette de Sud Hollande N°. 16 de cette année fait à ce sujet le parallele suivant: „ Je crois, dit il, que plusieurs ne sont attachés à „ l'Anglomanie que par faiblesse, ignorance, & dé- „ faut, non d'informations nécessaires (car on peut „ leur en procurer suffisamment) mais d'examen & „ de jugement: mais si l'on ne veut s'en rapporter „ qu'aux événemens de l'Histoire, on verra que „ l'Angleterre nous a toujours, soit en tems de paix, „ soit en tems de guerre, causé plus de préjudice „ que la France. On ne peut disconvenir qu'une „ rupture avec l'Angleterre ne soit ruineuse; mais „ une rupture avec la France aurait des effets mor- „ tels. Quand même depuis quelques années, ni la „ France ni l'Angleterre, ne nous auraient causé „ aucun préjudice; quand ni l'une ni l'autre n'au- „ raient opprimé notre commerce; quand ni l'une „ ni l'autre n'auraient donné des actes au préjudice de „ notre navigation; & ne nous eussent jamais dis- „ puté la jouissance des avantages qui nous revien- „ nent par le droit sacré de la nature; & que dans „ une de leurs guerres où il nous fût nécessaire de „ nous déclarer pour l'une des deux, on choisît cel- „ le qui, depuis l'établissement de la République, „ nous a le plus favorisé & nous serait de plus gran- „ de conséquence; la conduite de la France & de „ l'Angleterre à notre égard depuis quelques années, „ forme le contraste le plus parfait: dans sa derniere „ guerre avec les Anglais, il n'est pas d'amitié, il „ n'est pas de faveur de commerce, que la France „ ne se soit empressée de nous procurer: l'Angle-

 „ terre,

„ terre, au contraire, trouva mille prétextes fri-
„ voles pour molester alors notre commerce, inter-
„ cepter notre navigation, exercer des barbaries sur
„ nos matelots, sans avoir aucun égard aux plaintes
„ des marchands, ni aux réclamations de nos Sou-
„ verains; à la rupture de la guerre présente entre
„ la France & l'Angleterre, la premiere n'a exigé
„ de nous qu'une fidele exécution des traités. L'An-
„ gleterre a voulu nous faire renoncer à des traités
„ avantageux & nous faire écarter de la neutralité.
„ La France ne nous a porté aucun empêchement
„ dans notre négoce. L'Angleterre a violé tous les
„ traités pour attaquer, piller, examiner & confis-
„ quer nos vaisseaux & nos biens. A la nouvelle
„ qu'on nous invitait à nous joindre à la neutralité-
„ armée, la France nous déclara qu'elle ne voulait
„ point se mêler dans nos affaires domestiques.
„ L'Angleterre fit au contraire éclater son ressenti-
„ ment; & pour nous en fermer le chemin, nous a
„ attaqué de la maniere la plus violente, nous a
„ déclaré la guerre, enlevé nos vaisseaux & nos
„ Colonies contre la foi des Traités. Il est donc
„ évident que nous n'avons éprouvé depuis quel-
„ ques années que des marques d'amitié de la
„ France & des mauvais traitemens de l'Angle-
„ terre. L'Auteur finit en sommant tous les An-
„ glomanes d'assigner en quoi consistent les avan-
„ tages que nous pouvons retirer de l'Angleterre;
„ au lieu de parler avec une emphase vuide & ri-
„ dicule de ces avantages."

Ainsi parle une des meilleures Gazettes Hollandaises de ce pays, à la composition de laquelle un membre du gouvernement a, dit on, quelque part. Elle servira de commentaire à une piece d'un autre genre émanée d'un membre respectable du gouvernement. Mr. Iddekinge, étant Président des Etats-Généraux, dans le tems où le Stadhouder, accompagné du Conseil d'Etat, se rendit dans cette assemblée pour exposer l'état des subsides de cette année, fit la réponse suivante. Nous n'y

chan-

changerons rien, pour montrer notre impartialité; nous nous bornerons à quelques remarques, propres à en développer les principales idées.

„ C'était dit (ce politique octogénaire) une satis-
„ faction particuliere pour L. H. P. de recevoir
„ de nouveau la pétition générale de l'Etat de
„ la guerre, soit parce qu'elles avaient ainsi une
„ nouvelle confirmation du soin & du zele infa-
„ tigables, que son Altesse Royale & Leurs No-
„ bles Puissances, ont toujours pour la conservation
„ & le Bien-Etre de cet Etat dans ces tems d'em-
„ barras & de crise; soit parce que L. H. P. ne
„ manquaient pas de raisons pour craindre que S. A.
„ & L. N. P. découragées à la fin pour avoir répété
„ si souvent les mêmes propositions, ne se crussent
„ dispensés d'exposer de nouveau l'état du Pays &
„ d'indiquer les moyens de le conserver

„ Il désirait, en conséquence, que S. A. & le
„ Conseil d'Etat, se vissent bientôt secondés par les
„ résolutions courageuses de tous les confédérés,
„ pour les choses sur lesquelles on avait insisté de-
„ puis bien des années dans les *Pétitions* générales.
„ Il jugeait que les détails de la *Pétition* étaient si
„ clairement exposés & pressés d'une maniere si for-
„ te par le beau discours du Président de Leurs No-
„ bles Puissances, que ce serait leur faire injure à
„ tous deux que d'exiger une explication ulté-
„ rieure

„ Que, puisque son tour était venu, dans cette
„ occasion solemnelle, de parler suivant l'ancienne
„ & louable coutume, trop peu suivie dans ces tems-
„ ci, occasion qui ne s'offrirait jamais plus à lui,
„ il ne pouvait s'empêcher d'ouvrir son cœur & de
„ développer ses intentions.

„ Il passait autrefois en Proverbe que d'après les
„ Harangues du Roi d'*Angleterre* dans son Parle-
„ ment, la *Pétition* du Conseil d'Etat jointe à ce qui
„ se trouvait dans les lettres pour indiquer un jour
„ de Jeûne & de Priere, on pouvait se former une

„ idée de l'Etat de *l'Europe* & des Puiſſances qui s'y „ trouvent, relativement aux Relations qu'elles ont „ entre Elles; il demandait à cette occaſion, qu'il „ lui fût permis d'ajouter encore quelque choſe ſur „ l'état du Pays; comme c'eſt la coutume des veil- „ les Gens, il commencerait à parler de lui-même; „ enſuite du Pays. Au cas qu'il lui échapât de dire „ quelque choſe de trop, ou quelque choſe qui ne „ s'accordât pas avec le jugement de quelques Mem- „ bres de l'Aſſemblée, il priait qu'on ne l'attribuât „ pas à ſon cœur, mais au zele qu'un Vieillard a „ d'être utile & qu'on le couvrît du manteau de l'A- „ mitié.

„ Il y avait, pourſuivit Mr. Iddekinge, plus de „ quarante ans, qu'il était membre de l'Aſſem- „ blée de leurs Hautes Puiſſances; il avait, depuis „ ce tems, eu quelque part dans l'Adminiſtration des „ Affaires du Pays; il y avait connu trois grands „ hommes d'Etat, RHOON, FRANÇOIS FAGEL & le „ Tréſorier HOP; il avait appris à leurs pieds (& „ il ne ſe croyait pas trop vieux pour apprendre „ encore), car c'étaient là des Hommes qu'on au- „ rait beaucoup déſirés dans ces tems-ci, des Hom- „ mes, qui ne penſaient pas toujours de la même „ façon, mais qui ne laiſſaient pas d'avoir toujours „ le même Syſtême.

„ Il raconta ſur cela, ce qu'il avait vu depuis l'an „ 1740, juſqu'à ce que GUILLAUME IV. fut rétabli „ dans les Dignités de ſes Ancêtres, en même tems „ tout ce qui était alors arrivé dans le Pays, à l'oc- „ caſion du Rétabliſſement du *Stathouderat*, que „ dans ce tems là & juſqu'à préſent, dans la Con- „ viction que le *Stathouder* était l'inſtitution qui „ s'accorde le mieux avec la Conſtitution du Pays; „ qu'il avait eu l'honneur de vivre en Amitié & en „ bonne intelligence avec le Stathouder, & après „ la mort de Madame la Gouvernante; que l'un & l'au- „ tre avaient beaucoup changé en mieux, & feraint

„ en-

„ encore devenus meilleurs, s'ils avaient vécu plus
„ long tems.

„ Enfuite, le Sieur Préfident raconta comment,
„ pendant la minorité du Stathouder-Héréditaire
„ actuel, la direction des Affaires de terre avait été
„ confiée à Mgr. le Duc qui, pour s'être réglé
„ exactement fur fes inftructions, avait eu la fatis-
„ faction de conferver la Paix au dedans & au de-
„ hors, ce dont les Réfolutions prifes par L. H. P.
„ dans la Minorité de fon Alteffe étaient témoins,
„ mais ce qui paraiffait actuellement totalement ou-
„ blié; que maintenant on avait le plaifir d'avoir
„ un Stathouder-Héréditaire de la Maifon d'Oran-
„ ge; que l'Emploi de Stathouder était très important
„ & très-difficile; comme tous les *Stathouders* l'a-
„ vaient éprouvé; mais que la difficulté de cette
„ charge devenait encore plus grande par l'envie
„ qu'avait fon Alteffe de mettre à exécution le pou-
„ voir qu'on lui avait confié. Il avait vu de près
„ tout ce qui s'était paffé depuis la Majorité de fon
„ Alteffe; mais le récit en ferait trop long à ra-
„ conter. Il avait vu la guerre entre la France & cet
„ Etat; il avait vu comment l'Ambaffadeur de Fran-
„ ce, dans tout fon éclat, un plumet blanc & une
„ cocarde blanche à fon chapeau (*a*) était venu
„ dans la même falle, faire à L. H. P. au nom de
„ fa Majefté Très-Chrétienne, des proteftations d'a-
„ mitié & de bienveillance, dans le même tems
„ que fa Majefté Très-Chrétienne faifait avan-
„ cer fes Troupes dans la *Flandre-des-Etats*.
„ Il

(*a*) Admirez la mémoire heureufe de Mr. Iddekinge. l'Abbé de la Ville, avec une cocarde & un plumet blanc à fon chapeau. Mais Mr. Iddekinge oublie auffi qu'avant ce tems, nous avions fourni des Troupes aux Ennemis de la France, que notre partialité pour eux avait été fi loin qu'à Batavia on avait laiffé vendre deux vaiffeaux Français amenés par les Anglais, & forcé en Zéelande un Armateur Français de relâcher une prife Anglaife.

„ Il ſe rapelait une anecdote, arrivée à cette occa-
„ ſion, de la vérité de laquelle il ôſait proteſter, &
„ qui était revenue à ſa memoire lors qu'il avait
„ n'aguere ouï ſemer le bruit que nos officiers de
„ Marine n'avaient point d'ordre pour tirer ſur les
„ Anglais. Des Français s'approchant de nos vil-
„ les de Barriere & s'avançant à la portée du ca-
„ non, un de nos Capitaines qui commandait ſur
„ le rempart fit demander au Commandant, ſi *l'on*
„ *pouvait tirer ſur les Français, nos bons amis*. Enſuite
„ les Français entrerent dans notre pays, prirent
„ Berg-op-Zoom, la clef de la Zéelande & de
„ l'Escaut & firent un dégât terrible dans notre pays,
„ jusqu'à la concluſion de la paix ou nous reçumes
„ beaucoup plus que nous n'aurions penſé. On
„ avait depuis conſervé cette paix; mais nous
„ venions d'être enveloppés dans une guerre dont
„ les effets actuels pour le pays & les ſuites futures
„ ont été ſuffiſamment repréſentées dans la pétition
„ générale.

„ Cette guerre dénaturée avec l'Angleterre, que
„ les Anglais nous ont déclarée contre la *Lettre des*
„ *Traités*, qu'ils ont continuée par des violences &
„ qu'ils pourſuivent encore, était de l'eſpece la plus
„ préjudiciable à ce pays. Il avait entendu Fran-
„ çois Fagel, ce grand homme, aſſis ſur le même
„ ſiege (dit il, en le montrant) dire que nous étions
„ fort maltraités par les Anglais & qu'ils nous a-
„ voient donné ſouvent des motifs de plainte; mais
„ *qu'il ne fallait jamais en venir aux extrémités avec*
„ *l'Angleterre*; que nous devions conſidérer nos re-
„ lations avec ce Royaume & l'importance de con-
„ ſerver la paix avec lui, de façon à éviter la guerre
„ avec elle. Il ne lui appartenait pas d'examiner
„ à quel point les Anglais avaient agi contre la lettre
„ & le ſens des Traités; que ſi l'on voulait porter
„ là deſſus un jugement ſain, il fallait ſe rappeler
„ qu'il eſt des Publiciſtes qui ſoutiennent que,
„ *toute ſorte que ſoit la lettre d'un Traité*, on de-
„ vait cependant toujours, en l'interprétant, pen-

„ ſer,

„ penſer que les contractans, en formant un trai-
„ té, n'ont pas voulu mettre de côté leur intérêt,
„ ou plutôt la néceſſité de ſe garantir dans un tems
„ de néceſſité, contre une ruine prochaine; que
„ dans *un tel cas une clauſe pareille eſt toujours ſous-*
„ *entendue*: ſi les Anglais s'étaient trouvés dans ce
„ cas, c'eſt ce dont il ne voulait pas diſputer, en-
„ core moins examiner ſi, dans un tems où l'Etat ſe
„ trouvait ſans forces & ſes Colonies ſans défenſe,
„ on n'aurait pu, afin de conſerver ces établiſſe-
„ mens & de contribuer au bien-être de la plus gran-
„ de partie des Habitans, prévenir cette guerre avec
„ les Anglais. Enfin, nous avions la guerre; &
„ nous devions déſirer d'obtenir bientôt une paix
„ honorable; (car il n'oſait dire glorieuſe, puis que
„ nous ne combattions pas glorieuſement), & tel
„ devait être le voeu de tous les Membres du gou-
„ vernement ainſi que des ſimples particuliers. Il
„ ne croyait pas ce qu'il avait ſouvent ouï dire dans
„ cette circonſtance; qu'il y avait eu des Régens
„ aſſez téméraires pour avoir déſiré la guerre avec
„ les Anglais: un tel ſouhait n'avait pu ſortir du
„ cœur d'un Belge: pluſieurs des Régens s'étaient
„ également trompés, en s'imaginant que les *An-*
„ *glais avaient les mains trop embaraſſées*, *pour ôſer*
„ *s'attirer un nouvel Ennemi.*

„ Dans ces circonſtances on n'avait rien pour ſe
„ repoſer ſur ſoi-même; nous n'avions aucunes
„ forces; & les traités avaient perdu la leur; car ces
„ ſortes d'engagemens, quand ils étaient fondés ſur
„ des ſucceſſions héréditaires, étaient oubliés auſſi-
„ tôt que l'héritier avait monté ſur le trône; alors
„ on ouvrait la digue & les eaux ſuivaient leurs
„ cours; il n'y avait pas de meilleurs traités que ceux
„ dont les fondemens poſaient ſur les intérêts réci-
„ proques & le commerce des deux nations.

„ Il avait depuis peu entendu un Politique demander
„ ſi, au lieu de perdre tant d'argent, il n'aurait
„ pas mieux valu négocier, dans divers comptoirs,
„ jusqu'à la concurrence de cinquante millions? &

„ si l'on ne pourrait, par ce moyen, mettre fin à la
„ guerre entre les Puissances de l'Europe? du
„ moins, si, par ce moyen, nous n'aurions pu mettre
„ nos possessions dans un état formidable de défen-
„ se, conserver notre pays, construire des vaisseaux,
„ se mettre en état, au moyen de cet argent, de dé-
„ fendre, en cas de guerre, notre pays de tous les
„ côtés où il pourrait être attaqué. Mais à pré-
„ sent quel usage pourrions-nous faire de nos ri-
„ chesses, dont on fait tant de bruit? Comme on
„ serait à présent pourvu de tout, où il n'y avait
„ rien à se procurer? Actuellement le bois que nous
„ avions fait passer ailleurs en si grande quantité, *au
„ lieu de l'acheter nous-mêmes*, & faire ainsi dispa-
„ raître la dangereuse dispute que nous avions, il y
„ a deux ans, serait-il facile de s'en procurer? Pour-
„ rait-on lever une assez grande quantité de mon-
„ de & construire des vaisseaux? Il craignait pour
„ la négative, & que nous n'éprouvions trop tard
„ la pauvreté au sein de toutes nos richesses, *sed ma-
„ num de tabula.*

„ Il avait néanmmoins encore un conseil à don-
„ ner; c'est que l'unanimité pût être conservée en-
„ tre les Provinces & les Provinces, les villes &
„ les villes; & que chacun maintînt ses droits sans
„ empiéter sur ceux d'un autre; chose cependant
„ dont le Conseil d'Etat n'avait jamais été soupçon-
„ né par les confédérés. Mais on devait se rapeler
„ ce qu'avait dit le pere de la patrie, (en montrant
„ le portrait de Guillaume I.) Conservez bien votre
„ Union, cette Union dont le manuscrit original,
„ trouvé depuis peu par Mr. le Trésorier Général
„ Hop, arraché à l'oubli par le *travail infatigable*
„ des Ministres actuels du Conseil d'Etat, & don-
„ né au public par la voie de l'impression, d'une
„ maniere si délicate; mais le sens & la force de ce
„ traité étaient bien loin. Il désirait que le ruban
„ d'Orange, tînt encore longtems serrées les
„ sept fleches de la République, & que l'influence
„ si nécessaire du Stathouder dans les Provinces &
„ en-

„ entre les Provinces pût être conſervée & augmen-
„ tée & qu'elles tinſſent à l'égard du Prince la place
„ d'un bon Conſeil. La conſtitution de la Répu-
„ blique était ſi étonnante, qu'il fallait en mouvoir
„ toutes les roues à la fois, pour mettre la machi-
„ ne en ordre; & c'eſt pourquoi un Stathouder
„ était néceſſaire & par conſéquent utile à la con-
„ ſtitution.

„ Il entendait parler de donner à ſon Alteſſe des
„ Conſeillers qui lui ſerviraient de petit Commit-
„ té; il ne ſavait ce que cela voulait dire; mais ſi
„ cela ſignifiait que ſon Alteſſe devait avoir des con-
„ ſeillers, c'était une bonne choſe: & les Princes
„ d'Orange en avaient toujours eu; il etait auſſi né-
„ ceſſaire que le poids de leur emploi fût allégé par
„ des Conſeillers; mais qui avaient été ſes Con-
„ ſeillers & qui devaient l'être? Perſonne autre que
„ les membres des Hautes-Aſſemblées, ſavoir les
„ Etats-Généraux & les Etats des Provinces; c'était à
„ eux qu'était confiée le pouvoir des Provinces res-
„ pectives & de la confédération, l'exercice du pou-
„ voir Souverain, comme il eſt arrivé également à
„ ſon Alteſſe, & c'eſt à quoi aboutit la grande dis-
„ pute ſur l'indiviſibilité de la Souveraineté.

„ Les Etats-Généraux & les Etats-Provinciaux
„ demandaient encore tous les jours les conſidérati-
„ ons & l'avis de ſon Alteſſe, ainſi que ſon Alteſſe
„ était accoutumée de demander celui des Princi-
„ paux Miniſtres de ces aſſemblées; mais quant à la
„ queſtion d'ajouter à ſon Alteſſe un autre Conſeil
„ ou Committé, il croyait que la plupart des Pro-
„ vinces s'y oppoſeraient.

„ Il y avait encore, continue le Préſident,
„ une choſe qui lui tenait au coeur; & il ne pou-
„ vait s'empêcher de la déclarer, il fallait recon-
„ naître un Etre-ſuprême: *a Jove principium* était
„ la deviſe des Payens; & nous Chrétiens, nous
„ *Belges*, avions encore autrefois la coutume,
„ avant de rien entreprendre, de réclamer la divi-
„ nité; de lui demander ſa bénédiction en public;
„ on

„ on ne le faisait actuellement que dans les jours in-
„ diqués solemnellement: il est vrai qu'on ne com-
„ mençait jamais les délibérations de L H P. sans
„ une priere; mais il ne laissait pas d'être certain que
„ les prieres publiques pour nos projets & nos en-
„ treprises, étaient absolument hors d'usage; de
„ sorte que nous devions encore prendre exemple
„ des payens."

Bien-heureuses les oreilles qui ont eu le bonheur d'entendre ces traits sublimes du génie politique de Mr. Iddekinge! Beni soit le citoyen zélé qui, pour l'instruction & l'édification publique, a fait ce présent à la nation! Benis soient les inventeurs de l'imprimerie & des Gazettes, qui mettent tout le monde à portée de puiser à longs traits dans cette source féconde de la plus saine politique! Voilà des hommes tels que notre siecle dégénéré en produit peu! Quelle folie de parler d'adjoindre au Prince des Conseillers, tant qu'il y aura dans les assemblées d'Etat des personages tels que Mr. Iddekinge! Notre Stathouder s'est souvent exprimé avec une indignation patriotique sur les procédés violens, injustes & révoltans des Anglais à notre égard. Idées vaines d'un génie trop ardent! Mr. Iddekinge, considérant les choses d'après la sphere plus élevée & plus vaste de la politique Anglaise, soupçonne qu'on peut bien s'écarter de la lettre & du sens d'un traité, pour des raisons d'interêt & de convenance. Comment il prouverait à son Altesse que les Français sont une nation déloyale & perfide, pour nous avoir attaqué, après nous avoir long tems exhorté inutilement de retirer nos troupes au service de l'Ennemi; mais que les Anglais, quoique nos rivaux éternels en commerce, sont nos alliés & nos amis naturels. Sans doute que son Altesse pense encore à présent que jamais l'occasion ne fut plus favorable pour vanger les injures que nous avons essuyées de la Grande-Bretagne & recouvrer la perte de notre honneur par de vigoureuses opérations: mais Mr. Iddekinge, plus expérimenté, puisqu'il a quatre-vingts ans, lui appren-
dra

dra que nous sommes dans l'impossibilité de nous procurer une paix glorieuse; & que tout ce que l'on dit de la faiblesse des Anglais, en Europe, de leur impuissance en Amérique est denué de tout fondement. On pourrait encore avoir la sottise d'insinuer que l'argent étant le nerf de la guerre, la Hollande qui est si riche, en faisant de gros emprunts empêcherait le numéraire de passer dans les fonds Anglais & trouverait des vaisseaux & des hommes aussi bien que l'Angleterre; mais Mr Iddekinge, mieux instruit, montrera qu'on manque de bois de construction; parce qu'on n'a pas acheté avant la guerre tout celui qui devait se transporter en France, & que les Anglais sont plus habiles à attirer des hommes que les Hollandais.

Mr. Iddekinge est surtout ingénieux à comparer les découvertes de curiosité littéraire avec les exhortations patriotiques. Avec quel art n'amene-t-il pas à la suite du discours de *Guillaume* I. pour conserver l'Union, la découverte d'un vieux manuscrit dont on a conservé le caractere, les ratures & les passages effacés, dans une édition qu'on a donnée de l'Union d'Utrecht.

Mr. Iddekinge brille surtout par des exhortations pieuses envers la reconnaissance due à l'Etre Suprême. Qu'il est beau de voir ce vénérable octogénaire nous rapeler les tems anciens, celui-même des payens, pour nous exhorter à recourir à la Divinité dans toutes nos actions. En vérité, personne n'y aurait pensé si Mr. Iddekinge ne nous avait rapelé que des Chrétiens &, qui plus est, des Belges, ne devaient jamais perdre de vue un devoir aussi important.

On ne peut s'empêcher d'avouer que ces insinuations adroites contre la bonne-foi de la France & sur l'importance d'une alliance avec l'Angleterre, sont merveilleusement imaginées dans un tems où notre intérêt est évidemment de nous lier avec la premiere & de poursuivre vigoureusement la guerre contre la derniere.

Quel

Quel homme aurait, fans Mr. Iddekinge, imaginé que le Stadhoudérat eft une inftitution fingulie-ment utile pour la conftitution de ce pays & pour entretenir l'union dans l'Etat: il eft vrai que le *Politique Hollandais* s'eft exprimé fur cet article d'une maniere auffi forte & qu'il a employé à peu près les mêmes expreffions; mais ces obfervations ont beaucoup plus de poids dans la bouche d'un membre du gouvernement, que dans celle d'un fimple particulier qui compofe une feuille périodique.

Quant à la politique avec les Anglais, parce qu'ils auraient été nos alliés, s'enfuivrait-il qu'on aurait dû leur céder dans tous les points? Une condefcendance n'en attire-t-elle pas une autre? N'avons nous pas vu que, pour avoir laiffé impunies les premieres infultes faites à notre pavillon, ils ont multiplié les injures, jufqu'à rompre en guerre ouverte! Leur plan n'était-il pas de nous faire déclarer pour eux ou contre eux? Ce peuple fuperbe ne connaît, à notre égard, aucun milieu entre amis auxiliaires & ennemis déclarés. Ainfi nous ferions fes efclaves; ou du moins une Province de l'Angleterre. Telle a été la maniere de penfer des Anglais dans tous les tems: l'occafion fut-elle jamais plus favorable pour fecouer un joug auffi révoltant?

Les vues des Anglais étaient certainement de nous attirer une guerre avec la France, afin de nous aliéner irrévocablement l'Amérique. Dans ce cas, qu'aurions nous gagné? Les Anglais euffent-ils été alors en état de reconquerir l'Amérique ou d'empêcher notre pays d'être envahi par la France? Donc la politique de ceux qui cherchaient à prévenir une rupture avec cette derniere était la meilleure.

On ne peut s'empêcher d'avouer qu'il n'y ait des intérêts communs entre la République & l'Angleterre: les Anglais font intéreffés à empêcher que nous ne foyons la proie d'une Puiffance voifine: mais ce motif doit-il faire oublier tous les autres intérêts?

On ne ceffe de répéter que nous avons de grandes obli-

obligations à l'Angleterre, & qu'elle nous a ſauvés de la ruine? Mais dans quel tems nous aurait-elle rendu ce grand ſervice? Serait-ce du tems d'*Elizabeth*, qui ſe joua de nous pendant tout le cours de ſon regne; qui fut ſur le point de nous abandonner aux Eſpagnols, & qui, pour le peu de ſecours qu'elle nous rendit, exigea pour ſuretés les principales clés du pays du côté de la mer? Serait-ce du tems de *Jacques* I. ſous le regne de qui les Anglais ne ceſſerent de déſoler notre commerce, ſur nos côtes, dans la mer du Nord & dans les Indes? Serait-ce du tems de *Charles* I. où ils pouſſerent l'animoſité jusqu'à ſecourir la flotte Eſpagnole que *Tromp* était ſur le point de détruire? Serait-ce ſous *Cromwel*, qui, fit à la Hollande la guerre la plus déſaſtreuſe qu'elle ait eſſuyée & lui porta le coup mortel par le fameux acte de navigation dont on n'a jamais pu obtenir la révocation? Serait-ce ſous *Charles* II. qui, par ſa perfidie, nous attira la fatale invaſion des Français, qui faillit à détruire entierement la République? Serait-ce ſous *Jacques* II. qui donnait aux Corſaires d'Alger un azile pour courer ſus à nos navigateurs? Serait-ce ſous Guillaume III. qui parvint à réunir les deux pays à peu près ſous ſa domination? Nous conſumâmes nos forces pour l'élever ſur le trône, pour affermir la liberté Britannique ſur des fondemens inébranlables; & nous ne reçumes que des outrages. Serait-ce ſous la Reine *Anne*, qui, après une guerre longue & ruineuſe, nous abandonna à la merci des Français, dès qu'elle vit lieu de traiter avantageuſement avec eux? Serait-ce enfin, pour abréger, ſous les trois *Georges*, qui, ſoit en tems de paix, ſoit en tems de guerre, n'ont ceſſé d'autoriſer leurs armateurs dans leurs violences. En un mot, il n'eſt aucun regne, aucun tems, & preſque pas une année où les Hollandais n'aient eu à ſe plaindre des Anglais. Peut-on dire que c'eſt la néceſſité, le danger imminent de périr qui autoriſe ces procédés? Mr. Iddekinge n'oſe prendre ſur lui de décider

der ſi les Anglais ſe ſont trouvés cette fois-ci dans ce cas; mais, puiſque les Anglais ont toujours ſuivi la même conduite dans tous les tems, n'eſt-il pas plus naturel de conclure qu'ils ont une jalouſie naturelle contre notre proſpérité nationale & que ſi l'occaſion s'offre actuellement de nous mettre hors d'état de les craindre, il eſt de la bonne politique de ne pas la laiſſer échaper.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J Bronkhorſt*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles *L'Amériquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique.*

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LV. LUNDI, ce 25 FEVRIER, 1782.

CHAPITRE XLVI.

Examen des assertions de l'Auteur de la Correspondance Politique.

On a dû voir jusqu'à présent que nous étions tellement affermis sur nos principes, que loin de craindre le face à face avec ceux qui pensaient différemment, nous les avons ordinairement introduits sur l'arêne, armés de tous leurs moyens d'attaque & de défense. Nous ne pensions pas alors qu'il prendoit envie à quelque athlete de s'équipper de pied en cap dans le seul dessein de nous rompre partout en visiere; nous avions bien vu, & non pas sans sourire, des lettres signées *Anti-Cerasus*, & d'autres enfans perdus jetés devant nous, pour semer l'épouvante; mais nous pensions qu'il n'était réservé qu'aux Auteurs illustres, aux hommes de génie, de faire des ouvrages parodiés régulierement ou réfutés en forme. Nous avons longtems ignoré qu'on nous fît cet honneur; nous l'ignorerions vraisemblablement encore, si l'Auteur de la *Gazette du Bas-Rhin* ne nous avait annoncé l'existence d'une feuille périodique, intitulée *Correspondance Politique*, & si, pour nous prouver que cette feuille était dans le monde, il n'en eût cité plusieurs traits. Nous avons eu bien

de la peine à nous en procurer les premieres feuilles. Comme nous n'avons mis d'inportance aux nôtres, qu'autant qu'elles exposaient des observations qui nous paraissaient neuves & utiles, nous nous bornerons à les défendre; nous ne releverons ce qui échappe à cet Antagoniste sur notre personne, que lors qu'il tentera de la rendre odieuse, en donnant à nos expressions des interprétations sinistres que nous n'avons jamais eu en vue; tous les lecteurs seront à portée de juger si, dans les endroits que nous rapporterons, on ne verra, comme dans les extraits cités par le Courier du Bas-Rhin, que des phrases, c'est-à-dire, des assertions sans preuve, de grands mots vuides de sens & des lieux communs qui laissent le lecteur dans la même ignorance où il était auparavant. Nous nous arrêterons principalement sur ce qu'il dit des affaires de l'*Amérique*, matiere que nous regarderons toujours comme celle où nous avons jeté des lumieres vraiment intéressantes pour l'Europe. On nous dispensera de rapporter ce que l'Auteur prend ou traduit d'ouvrages imprimés; nous nous bornerons à ce qui paraît sorti de sa tête & dirigé contre les principes & la personne du *Politique Hollandais.*

„ Il faut," dit la *Correspondance*, „ de grands
„ intérêts nationaux pour amener de l'unanimité
„ dans les résolutions & de la vigueur dans l'exé-
„ cution. Il n'y a que des avantages généraux,
„ sentis par la multitude, ou que des dangers pro-
„ chains, éminens, qui puissent mettre du concert
„ dans les vœux & de l'énergie dans les efforts .. Il
„ faut de grands motifs d'intérêt public pour déve-
„ lopper les ressources nationales. Il faut de grands
„ biens à procurer à la patrie, ou de grands maux à
„ éloigner de ses enfans, pour réunir les opinions
„ diverses & rassembler dans un même centre les
„ forces dispersées .... *Nous épargnerons à nos*
„ *lecteurs les Tropes dont l'Auteur rebat ici les mêmes*
„ *idées.* Mais il faudrait être aveugle, poursuit-il,
„ pour s'imaginer qu'on verra régner le même con-

„ cert,

„ cert, & développer les mêmes efforts, quand il „ s'agit d'intérêts légers & individuels: qu'on fera „ des ſacrifices auſſi coûteux, pour défendre la cau- „ ſe de quelques Membres de la Souverainité, qui, „ ne conſultant que leurs convenances ou leur res- „ ſentiment perſonnel, ont imprudemment jeté leurs „ concitoyens dans la confuſion, & leur patrie dans „ le malheur; pour ſoutenir des hommes qui ſans „ miſſion politique, ſans caractere compétent, ont „ formé des liaiſons perfides, qui ont fait *évanouir* „ *le caducée entre deux nations unies*; pour réaliſer de „ petites ſpéculations mercantiles, auſſi incertaines „ que leur utilité ſerait circonſcrite; pour appuyer „ des réſultats d'une négociation ténébreuſe, fatal „ fruit d'un ſyſtême criminel, qui ne tend pas à moins „ qu'à bouleverſer la conſtitution nationale, en ex- „ pulſant le premier Magiſtrat de la République, „ & en dépouillant la confédération de ſa ſupréma- „ tie, pour en tranſporter les prérogatives à un des „ individus qui la compoſent..... Ce n'eſt ni pour „ épargner des cataſtrophes à leur pays, ni pour „ procurer l'aiſance à ſes habitans, qu'ils ont con- „ tracté furtivement avec ce congrès éphémere, „ avec ce *corps phantaſtique*. qui ſe diſſoudra par „ la défection honteuſe de ſes dignes membres, ou „ qui deſcendra au tombeau, chargé du crime d'une „ rebellion atroce & de l'opprobre d'une rebellion „ infâme...."

Une pénétration extraordinaire n'eſt pas requiſe, pour ſentir qu'il ne faut pas toujours de grands intérêts pour remuer une nation entiere, auſſi bien dans une République, que dans une Monarchie. Les annales d'Angleterre & les nôtres atteſtent ſuffiſamment que la plupart des dernieres guerres où ces deux Etats ont été engagés, ne poſaient que ſur des intérêts vagues, légers ou momentanés. Par exemple: quel intérêt avions-nous de nous expoſer de gaîté de cœur à l'invaſion des Français en 1748? Quels intérêts évidens & puiſſans ont engagé les Anglais dans toutes les guerres qu'ils ont entrepriſes durant

ce ſiecle, à l'exception de la derniere? Il peut, au contraire, arriver que les plus puiſſans motifs d'intérêt & de péril, n'aient aucune influence, même dans les Républiques. Qu'on liſe les Philippiques de Demoſthene; on verra combien ce foudre d'éloquence avait de peine à tirer ſes Compatriotes de leur funeſte léthargie. Mais, ſans recourir à des tems plus anciens, jetons les yeux ſur ce pays. Suppoſons même, avec l'Auteur, que ce ne ſont pas de puiſſans intérêts qui ont fait éclater la rupture; on ne peut disconvenir à préſent, c'eſt le cri unanime de toutes les claſſes de citoyens, que, ſans de grands efforts & des opérations vigoureuſes, la République eſt menacée jusque dans ſes fondemens. Tous les Corps politiques, de concert avec le Stathouder, ne ceſſent de faire retentir cette effrayante vérité aux oreilles de la nation: cependant, qu'a t-on fait? Que fait-on? Que fera-t-on au printems prochain? L'évidence montre cependant qu'il ne faut que de médiocres efforts de notre côté pour alarmer un ennemi, affaibli par de puiſſantes diverſions. Ce ne ſont pas là des phraſes; c'eſt un raiſonnement dont perſonne ne ſaurait conteſter la vérité

„ Si, continue *la Correſpondance*, l'Amérique ne „ devient pas indépendante, comme cela ſe pour„ rait bien, malgré les progrès que ſon indepéndan„ ce fait chaque jour dans les Gazettes (*a*) le trai„ té éventuel de commerce entre cette *malheureuſe* „ contrée & les Provinces-Unies, eſt une pure chi„ mere pour faire le bien de leurs habitans... Si, au „ contraire, elle le devient, comme cela ſe pour„ rait bien auſſi *dans quelques centaines d'années* (*b*) „ l'uti-

(*a*) Témoin ſans doute, la glorieuſe Expédition de Cornwallis, à travers les deux Carolines, bien couronnée par l'affaire de Gloceſter & York-Town, que les Gazettes ont ſi méchamment rapportée!

(*b*) Sans doute que les Anglais qui, dans un moment, ont perdu tout ce beau pays, ſans qu'ils n'aient pu, depuis ſept

„ l'utilité des liaiſons mercantiles, formées avec
„ des hommes qui la *ravagent par leurs extorſions*
„ *& la flétriſſent par leur deſpotiſme* (*c*), pourra in-
„ téreſſer nos neveux. Mais il faut être terrible-
„ ment éloigné de l'égoïsme, ou furieuſement près
„ de la cruauté, pour expoſer ſes contemporains
„ & ſoi-même aux hazards d'une guerre furieuſe,
„ en faveur de *futurs contingens*.

„ J'ai," continue *la Correſpondance*, „ ſur le plai-
„ deur apoſtat, M. Laurens, tant célébré, il y a
„ un an, aujourd'hui ſi complettement oublié, une
„ piece que le public ne ferait ſurement pas fâché
„ de connaître. Mais elle eſt trop longue pour en-
„ trer dans ces feuilles: Si j'aimais à débusquer les
„ uſurpateurs des renommées de l'autel où la con-
„ ſidération publique les contemple, je pourrais li-
„ vrer ce morceau à l'impreſſion, & en faire une
„ brochure qui ne contribuerait peut-être pas peu
„ à démasquer ce caffard politique. Mais à quoi bon
„ déſabuſer les dupes & fâcher les fripons (*d*)?

„ Cependant, lorsque je manquerai de matieres
„ plus

ſept ans, ſe tenir que dans quelques villes entourées de la mer, avec la ſupériorité de leur marine, ont repris des forces pour opérer bientôt cette conquête! Quelle ſublime prophétie! Le Politique Hollandais ne l'aurait jamais faite!

(*c*) Tel eſt le langage emphatique du Miniſtere Britannique; mais quand on réfléchit qu'il n'eſt pas en Amérique un ſeul membre du Gouvernement dont l'élection ne dépende du peuple & dont la fonction ſoit pour plus d'une année, ne voit-on pas comment des chefs auſſi dépendans & auſſi précaires ne peuvent être des tyrans & des despotes. On ne conçoit pas comment une nation qui n'a remis le dépôt de ſa liberté qu'à ſes propres armes que chacun d'eux porte, ne ſe choiſit que des tyrans pour chefs, pour leur obéir ſervilement.

(*d*) A quoi bon? Quelle queſtion dans la bouche d'un Ecrivain public qui doit avoir pour objet de diſſiper les préjugés & de prévenir le public contre tout ce qui peut l'égarer?

„ plus eſſentielles, je pourrais bien révéler dans cet-
„ te hebdomadaire quelques traits du caractere, quel-
„ ques anecdotes de la vie civile de Mr. Laurens,
„ ſeulement pour faire connaître le plus vain, le
„ plus faux des hommes, qui a ruiné cent familles
„ de Charles-Town, ſa patrie, par des procès odi-
„ eux, plus odieuſement pourſuivis encore, qui
„ s'eſt élevé, à force d'hypocriſie, à la tête du Con-
„ grès, *& a fini par le trahir, en vendant & ſa de-*
„ *fection* & les paperaſſes funeſtes d'Amſterdam au
„ Miniſtere Britannique. Et voilà le grand, l'ex-
„ cellent homme, le zélé patriote, le profond po-
„ litique dont d'imbécilles Gazetiers nous ont chan-
„ té les louanges, & dont ils ne parlent plus; de-
„ puis qu'avec le-prix de la convention de *ſon*
„ *apoſtaſie*, il donne à la Tour des feſtins à ſes
„ convertiſſeurs & à ſes condiſciples.

„ Il ſemble que le rôle de ce Tartuffe, qui a joué
„ tour à tour l'oppoſition, ſes compatriotes & les
„ étrangers, devrait rendre un peu confus les négo-
„ ciateurs de l'Amſtel, d'avoir mis leur confiance en
„ lui. Si l'Expréſident du Sénat Américain était
„ réellement chargé d'une miſſion honorable au-
„ près des Provinces-Unies; s'il avait l'intention
„ de la remplir avec honneur & de ſervir la cauſe
„ de ſa patrie, pourquoi rempliſſait-il ſon por-
„ te-manteau de la correſpondance de la ville
„ d'Amſterdam qui en avait conſervé des copies
„ authentiques. Et ſi ſes inſtructions portaient qu'il
„ dût être muni de ces fatales paperaſſes, d'où vient
„ qu'à la rencontre de la *Veſtale*, il ne s'eſt pas
„ défendu en héros, ou qu'il n'a pas abîmé la malle
„ dans les eaux, pour ſouſtraire cette malheureuſe
„ boête de Pandore à l'activité du Capitaine Keppel?
„ Mais vraiment, *le marché portait qu'on ne tirerait*
„ *point* ſur le Paquebot le *Congrès*, par ce qu'un
„ Plénipotentiaire ultra-maritime eſt trop poltron
„ pour ſoutenir le feu, & qu'en retour de cette at-
„ tention prudente, il conſerverait précieuſement
„ le dépôt qui lui était confié; arrangement qui con-
ci-

„ ciliait tout-à-la-fois la vie, la honte & la fortune
„ de Mr. Laurens. qui après avoir fait, dans ſa jeu-
„ neſſe, des harnois pour les chevaux, a forgé dans
„ ſa vieilleſſe, des chaînes de fer pour ſes conci-
„ toyens, & d'or pour lui."

Je n'ai jamais vu Mr Laurens, je ne le connais que par des faits publics, & conſignés dans des documens authentiques. De quel front ne faut-il pas être armé pour ôſer diſtiler le poiſon de la calomnie ſur le plus reſpectable des caracteres? De quel front peut-on avancer que Mr. Laurens s'était vendu au Miniſtere Anglais, tandis que le Miniſtere le faiſait paſſer par toute la rigueur des épreuves qu'on fait ſubir aux accuſés de haute-trahiſon? De quel front peut-on lui faire donner des feſtins dans le tems où le Miniſtere Britannique fermait toutes les avenues pour lui parler & l'avait même réduit à manquer du néceſſaire? Voilà des faits notoires, qu'un des oracles de la chambre des Communes n'a pas craint de produire ſolemnellement dans cette auguſte aſſemblée des Repréſentans de la nation. Quelle ame atroce que celle qui ôſe inſulter au malheur d'un vénérable vieillard ſur le ſort duquel les hommes ſenſibles de tous les partis ont verſé des larmes! Quoique, en Amérique encore plus que dans aucun autre pays, l'homme ſoit tout & la naiſſance rien, quelle confiance mérite ſur ce dernier article, relativement à Mr. Laurens, un Auteur ſi peu délicat ſur le choix des moyens, pour ſatisfaire l'affreux plaiſir de calomnier? Quelle confiance méritent les pieces ſecretes qu'il n'oſe produire; reſſource ordinaire de l'impoſture & de la méchanceté? Je ne puis terminer cette apologie, ſans atteſter qu'on ne trouve pas un Américain qui ne ſe répande en éloges ſur les vertus auſſi bien que ſur les talens de Mr. Laurens. Il eſt vrai que, pour avoir une connaiſſance exacte & fidele des affaires intéreſſantes de l'Amérique, le *Politique Hollandais* ne s'eſt pas borné aux relations Anglaiſes. Il a conſulté tous les Américains que ſa poſition l'a mis à portée de con-

 naî-

naître. Il semble que l'événement montre assez qui des deux a suivi de meilleurs guides.

,, Livrez, dit-on dans la *Correspondance politique*, ,, à l'indignation des loix & du public ces misérables artisans de la calomnie & de l'imposture; ces ,, plumes mercenaires, soudoyées pour déchirer, ou ,, trempées dans le fiel pour exercer des vengeances ,, privées, ces factieux impudens qui, pour amener ,, une révolution, dont peut-être ils seront les victimes, soufflent le feu de la discorde, arment leurs ,, concitoyens du poignard de la guerre civile..... ,, Mais ne ferez-vous pas d'exception?.... Par ,, exemple, mettrez-vous au rang des libelles ou des ,, écrits pitoyables, notre *Politique Hollandais*, ouvrage composé dans les mêmes principes, dans ,, les mêmes vues, mais mieux fait que les *Lettres-Hollandaises* que vous avez si équitablement flagellées? L'accuserez vous d'insipidité, ou le dénoncerez-vous au public, comme un brûlot lancé dans la nation pour l'embraser? Refuserez-vous à son Auteur des connaissances & du génie? ,, Il me paraît que cette feuille est assez bien écrite. ,, Si l'Ecrivain bavarde beaucoup, il raisonne aussi ,, quelquefois. Il est souvent sophistiqué; mais je ,, le crois de bonne-foi. Il est admirateur fou ,, des *poltrons de l'Amérique* (e); & cependant je ne ,, pense pas qu'il soit stipendié par M. Adams ou ,, M. Franklin. Il plaide chaudement la cause de ,, MM. d'Amsterdam: mais il demeure dans leur ville ,, & mange leur pain. Il déclame sans cesse contre ,, le Duc; probablement il ne l'aime pas (f). Il ,, fatigue le Prince de harangues éloquentes, à qui ,, il ne manque rien que de la justesse..... Toutes ,, ces

(e) Je ne méprise pas les Anglais, tant s'en faut; mais il faut qu'ils soient bien lâches, pour s'être laisser prendre deux armées par ces *poltrons d'Américains*, événement jusqu'alors inouï dans l'histoire des guerres, sans parler de Bennington, de Trenton, Prince-town, Still-water, Kings-mountain &c. &c.

(f) Citez ces déclamations!

„ ces déclamations ampoulées, ces Catilinaires contre le Feld-Marechal, ces ſermons au Stathouder, ces répétitions éternelles ſur l'héroïſme Américain, ſur le patriotiſme Amſterdammois, peuvent être des défauts dans une feuille littéraire, mais ne ſont point des délits dans un ouvrage politique: on peut s'ennuyer d'une production monotone; mais on n'eſt pas en droit d'en faire un crime à ſon Auteur. Prévenu contre le Prince d'Orange & ſes amis (g), pour MM. d'Amſterdam & leur Syſtême, M. Ceriſier (h), avec beaucoup de connaiſſances & les meilleurs vues, peut ſe faire illuſion à lui-même & tromper ſes lecteurs, ſans le vouloir. Son ouvrage, pour être partial, n'eſt pas une production mépriſable, ni peut-être un tocſin ſéditieux. J'avoue que mieux inſtruit & moins forcené que ſes confreres, il peut faire auſſi plus de mal: plus il a de génie & de droiture, plus il peut égarer le public, ſi une fois il ſe méprend: s'il eſt parti d'un principe faux, ſes conſéquences doivent être terriblement erronées.

„ Mais c'eſt ce dont tout le monde ne convient pas, à beaucoup près, & c'eſt ce que je n'ôſerais prendre ſur moi de décider. Un grand nombre de mes Compatriotes qui ne ſe laiſſent pas éblouir par des ſophiſmes, ni entraîner par des menſonges, prétendent que cet Ecrivain eſt dans la bonne-voie; qu'il combat pour la bonne cauſe; qu'il la défend avec encore plus de ménagement que d'habileté! L'air d'aſſurance avec lequel il s'annonce au public, le ton d'impartialité avec lequel il affecte de lui parler, ſont faits pour en impoſer. La facilité avec laquelle il traite ſes matieres; l'abondance de raiſonnemens plus ou „ moins

(g) Dites plutôt contre les principes de l'Anglomanie.

(h) Doucement Monſieur. Qui vous a dit le nom de l'Auteur d'une feuille anonime? Liſez la préface; vous verrez votre mépriſe.

„ moins concluans, dont il étaye son opinion, font
„ présumer qu'il a souvent raison, parce qu'il ne
„ tarit sur rien, & n'est jamais en défaut.

„ C'est à vous à montrer qu'il a tort, si vous êtes
„ effectivement dans cette idée. Je ne suis ni son admirateur, ni son partisan; parce que je ne saurais
„ l'être d'un Ecrivain quelque distingué qu'il soit,
„ qui employe ses talens à chanter éternellement les
„ louanges de la ville d'Amsterdam, & qui la défend sur tous les points (i), même par des personalités indécentes contre tous ceux qui l'attaquent.
„ (k). Cette manie de rompre des lances contre
„ tout le monde, en l'honneur de cette belle, est
„ un défaut insupportable dans un Ecrivain public,
„ dont le premier caractere doit être la véracité, & le
„ second la justice. Son acharnement à exagérer
„ tout ce qui est à la charge du parti Stathouderien,
„ & son attention à pallier les reproches justement
„ mérités par le parti contraire, décele un vice radical, dans une feuille destinée à éclairer la nation
„ Hollandaise sur ses vrais interêts.

„ Son écrit, sans être un libelle grossier & calomnieux, ne laisse pas d'avoir jusqu'à un certain
„ degré, la propriété d'enflammer la sédition, &
„ d'aigrir la playe de notre patrie. Il peut même
„ y contribuer d'autant plus, qu'il feint autant de
„ modération que de zele, & qu'il attache par un
„ étalage d'érudition & de réflexions satyriques qu'on
„ ne trouve pas toujours dans les autres ouvrages
„ polémiques. La hardiesse avec laquelle le sien
„ est écrit serait bien louable, si elle ne servait qu'à
„ venger la justice outragée, & à démasquer les
„ fourbes & les prévaricateurs.

„ Il faudra voir, dit l'Auteur en feignant de répondre aux passages précédens, si Mr. Cerisier
„ au-

(i) Pas tout à fait. Il ne lui a pas épargné les reproches & même de très graves.

(k) *L'attaquent!* Est ce de l'Auteur ou de la ville que vous parlez?

„ aura la hardieſſe de déchirer le placard des Etats „ de Hollande, comme il a fait celui des Etats „ d'Utrecht; s'il pouſſera la licence jusqu'à conteſter „ aux Souverains de ſa Province, le droit de ſévir „ contre des ouvrages dangereux (*l*), comme il „ l'a fait aux Souverains d'une Province voiſine; „ s'il oſera encore dévouer au ridicule un Sénat qui „ croit devoir prendre des meſures extrêmes, mais „ ſalutaires, dans des circonſtances critiques, pour „ arrêter des productions pernicieuſes, & réprimer „ leurs criminels Auteurs.

„ Celui du *Politique Hollandais*, ſans être un li„ belliſte obſcur, un calomniateur ténébreux com„ me ſon prédéceſſeur de Bruxelles, un forcéné „ comme les mépriſables que l'autorité pourſuit en „ ce moment, ne m'en paraît pas moins un Ecri„ vain dangereux & ſon ouvrage un vrai tocſin de „ ſédition & de révolte dans les conjonctures préſen„ tes. Vous avez beau entreprendre de l'excuſer; „ en voulant faire ſon apologie, vous lui faites „ ſon procès. Je ne le crois pas vil, non plus que „ vous; mais je le trouve très-répréhenſible. S'il „ n'eſt pas dévoué à un parti, il n'en eſt que plus „ blâmable de ſoulever le peuple contre l'autre, „ pour la mépriſable gloriole de débiter des para„ doxes, appuyés par des ſophismes; & d'aigrir con„ tre quelques adminiſtrateurs outragés dans le pu„ blic, l'eſprit d'une nation qu'il aurait fallu cal„ mer & ramener à des ſentimens plus modérés."

„ Vous ne me dites pas, mais vous ſemblez me „ dire que je devrais faire une critique de la feuil„ le de cet Ecrivain. Hé bien Monſieur, de tout „ mon cœur, je la ferai. Je ne ſuis pas en peine „ de réfuter pluſieurs de ſes aſſertions. Sans m'at-

„ ta-

(*l*) Liſez le No. XXXV... où le *Politique Hollandais*, ſans s'écarter de ſes principes, juſtifie les Etats de Hollande. Quant au placard de la Province d'Utrecht, un nouveau trait qui fait un honneur immortel aux premiers Magiſtrats de cette ville & que nous rapporterons dans ces feuilles, montre aſſez, ſous quel point de vue on y enviſage ce placard.

„ tacher au caractere moral de l'Auteur, je m'ap-
„ pliquerai à examiner l'ouvrage. Je n'imiterai
„ point sa conduite avec Mr. van Goens: je ne me
„ servirai point, pour le combattre, des armes qu'il
„ a employées contre son adversaire. Il a déchi-
„ ré l'homme, au lieu d'apprécier le livre. Il est
„ plus aisé de répandre du ridicule sur la personne,
„ que d'opposer de bonnes raisons à des argumens.

„ J'ignore, au reste, qui a tort ou droit de ces
„ deux contendans (*m*); je ne me mêle point de leur
„ dispute. Je ne connais ni Mr. van Goens, ni
„ son livre. Je n'ai pas besoin de les connaître pour
„ dire mon avis du *Politique Hollandais*, que je con-
„ nais fort bien. Dans l'examen que j'en ferai, je
„ distinguerai soigneusement l'Ecrivain d'avec ses opi-
„ nions. Mais en prenant garde de séparer ces deux
„ choses, que l'Auteur du *Politique Hollandais* n'a
„ pas toujours séparées, avec ses antagonistes, je
„ n'épargnerai point sa personne, quand c'est son
„ cœur qui a failli. Je dirai franchement ce que je
„ pense de l'homme, lorsqu'il se permet d'induire
„ en erreur contre sa conviction; lorsque la passion
„ le rend l'écho des calomnies qu'il devrait repous-
„ ser; lorsqu'une vengeance méprisable le porte à
„ outrager des hommes estimables, qui n'ont rien
„ à démêer avec lui ni avec son ouvrage.

„ Cet écrivain tranchant, plein de suffisance &
„ de hardiesse, qui porte souvent l'audace jusqu'à
„ la témérité, prête le flanc de toutes parts. Ses
„ éloges des Américains sont dénués de fondement
„ & de vérité; ils portent sur des faits altérés, sur
„ des suppositions chimériques, sur des rapports
„ faux ou exagérés, sur des relations plus que sus-
„ pectes. M. Cerisier aime les Américains, & sa
„ prédilection pour ces héros de la liberté l'aveugle.
„ Tout ce qu'on publie à leur louange lui paraît re-
„ vê-

(*m*) Pourquoi donc prenez-vous le parti de l'un des deux, & surtout après que vous avez déclamé contre les délateurs?

„ vêtu du caractere de l'authenticité & du „ vrai. Tout ce qu'on raconte de la tyrannie „ du Congrès ; des souffrances & de la mauvai- „ se volonté d'un peuple opprimé; des besoins „ & de la mutinerie de l'armée continentale; de „ l'incapacité ou de l'ambition de ses chefs, lui sem- „ ble de toute fausseté (*n*) Avocat de la rebellion „ du nouveau monde, il écarte habilement tout ce „ qui est à la charge des rebelles. Il fait valoir „ avec adresse tout ce qui peut servir sa cause.

„ Son idée d'une alliance naturelle entre la Hol- „ lande & l'Amérique, est ridicule. L'appui des „ Hollandais serait sans contredit utile aux Améri- „ cains, peut-être plus que celui des Espagnols & „ des Français. Les secours de la République les „ serviraient sans doute mieux que ceux de la Fran- „ ce & de l'Espagne. Une fois déclarée, en leur „ faveur, elle agirait de bonne-foi & avec vigueur. „ Elle remplirait sérieusement les conventions, si „ elle en avait contractées. Son argent, ses flottes, „ ses troupes, si elle pouvait leur en fournir, les „ aideraient à consommer leur indépendance, qu'ils „ sont incapables de consolider eux-mêmes, parce „ qu'il n'y a que les factieux, à qui elle serait avan- „ tageuse, qui le désirent; & que le peuple à qui „ leur ambition coûte tant de sacrifices, ne les se- „ conde qu'autant qu'il ne peut s'en dispenser, sans „ être exposé aux injustices & aux persécutions de „ ces cruels & avides tyrans (*o*).

„ On conçoit très-bien comment l'alliance des „ Etats-

(*n*) Et le lui sembleront toujours tant que les expéditions des Anglais dans ce pays ne se termineront que par des accidens semblables à ceux de *Saratoga* & *d'York-Town*.

(*o*) Encore un coup, lisez les Loix constitutives des Etats-Unis de l'Amérique; & vous verrez s'il est possible qu'un peuple - Roi trouve du plaisir à se choisir annuellement ses tyrans. Lisez les Gazettes & les papiers d'Amérique, & vous verrez s'il y a apparence que le peuple soit opprimé.

„ Etats-Généraux pourrait être utile aux Etats-
„ Unis, ſuppoſé que les premiers fuſſent dans une
„ poſition à pouvoir aider les ſeconds. Mais on
„ n'apperçoit pas l'utilité qu'elle procurerait à la
„ Hollande. Des Alliés à deux mille lieues de la
„ République feraient une faible reſſource contre
„ les Ennemis qu'elle doit combattre à ſa porte. Et
„ quels alliés encore? Des hommes dans l'impuis-
„ ſance & dans l'incapacité de ſe défendre chez
„ eux, malgré les ſecours de la France & de l'Es-
„ pagne (*p*); malgré les diverſions que ces deux
„ Puiſſances réunies font en leur faveur: des hom-
„ mes qui manquent de tout, de *principes*, de
„ *ſyſtême*, de *force* & de *courage*; qui n'ont ni *eſpe-*
„ *ces*, ni *armées*, ni *marine*; qui éprouvent tous les
„ inconvéniens de la déſunion & toutes les calami-
„ tés de la guerre civile; qui voyent leur pays ra-
„ vagé tour à tour par ſes ennemis & ſes défen-
„ ſeurs? leur commerce tomber, leur population
„ diminuer, leurs campagnes dévaſtées, leurs villes
„ emportées par des conquérans, ou rendues par
„ des lâches; leurs habitans ruinés, & un peuple
„ entier écraſé ſous le poids d'une dette de pluſieurs
„ milliards, diſſipés en folies, ou expoliés par les Sé-
„ nateurs & leurs ſuppôts (*q*).

„ L'alliance avec les Américains ſerait donc inu-
„ tile aux Hollandais: ils n'en retireraient ni ſe-
„ cours, ni avantages. Des Révoltés qui ne peu-
„ vent pas défendre leurs propres foyers, iraient-
„ ils reprendre les poſſeſſions Hollandaiſes envahies
„ par les Anglais dans les Indes-Occidentales ou
„ pro-

(*p*) Quels ſecours directs l'Eſpagne a-t-elle pretés aux Etats-Unis? Dans les opérations de terre quels ſervices directs la France, leur a-t-elle rendus? Et ſur mer a-t-elle arraché New-York, Charles-Town, le Long-Island &c aux Anglais?

(*q*) Ainſi les Anglais n'ont beſoin que d'une poignée d'hommes pour ſubjuguer ces miſerables Américains. C'eſt ſans doute, faute d'informations auſſi neuves, que touts leurs expéditions de conquête, ont manqué jusqu'à préſent.

„ protéger celles qui ne le ſont pas encore? En„ verraient ils des flottes des armées, des muni„ tions, dans les établiſſemens des Indes-Orienta„ les, eux à qui il faut que leurs amis d'Europe „ portent des habits, des fuſils, de la poudre, des „ ſouliers pour leurs ſoldats & juſqu'à de l'argent „ pour les ſoudoyer? Feraient ils la conquête des „ établiſſemens de la Grande Bretagne, eux qui „ n'ont pas encore un ſeul vaiſſeau de guerre, ni „ des troupes en état de conſerver les Provinces „ ſouſtraites à la domination Britannique? Enfin, „ verrait on le pavillon du Congrès s'unir au pavil„ lon Belgique, pour chaſſer les escadres Anglai„ ſes des côtes de la Hollande, tandis que la Fran„ ce & l'Eſpagne, armées juſqu'aux dents, laiſſent, „ l'une ravitailler Gibraltar à la barbe de 50 vais„ ſeaux de ligne, & l'autre bloquer les ſiens dans „ ſes ports (r)?

„ Il faut être aveugle pour ne pas voir l'extrava„ gance d'une alliance quelconque entre la Républi„ que & les Américains dans la circonſtance actuelle. „ Non ſeulement elle ferait inutile à la Hollande; „ mais elle lui ſerait onéreuſe, & lui deviendrait „ infailliblement funeſte. L'art d'embrouiller les „ idées les plus ſimples & les plus claires que pos„ ſéde au ſuprême dégré l'Auteur que je combats, „ ne perſuadera qu'à ceux qui voudront s'abuſer „ vo-

(*r*) Sans doute les Américains ne feront pas des miracles, ne changeront pas la ſituation de la Grande - Bretagne, le long des côtes de la République Belgique; ils ne feront pas ſortir du néant une marine qu'ils n'ont pas encore? Ils ſe borneront toujours, à la défenſive, jusqu'à ce qu'ils aient plus d'argent pour étendre leurs opérations au dehors? Mais en faudrait-il beaucop, à un peuple ſi bien pourvu de munitions navales, pour avoir en peu de tems une marine, capable de porter des coups ſenſibles à l'Angleterre. Eh! n'eſt-il pas d'autres avantages à eſpérer d'une alliance actuelle entre les deux Républiques? Nous les avons déjà ſuffiſamment développés.

„ volontairement, qu'il ſerait de l'intérêt des Provinces-Unies de s'allier avec un pays auſſi éloigné d'elles, avec des hommes qui ne ſauraient les aider & qui leur deviendraient à charge (*s*).

„ Dans la poſition où elles ſe trouvent aujourd'hui, il n'eſt pas prudent qu'elles s'expoſent à faire les ſacrifices que reclamerait une alliance offenſive avec eux. Si elle exiſtait une fois, cette alliance inſenſée, il faudrait que les Hollandais volaſſent en Amérique pour y ſecourir leurs alliés (*t*). La France qui ſoutient ſi mollement leur cauſe, la ſoutiendrait avec plus de moleſſe encore (*u*). Elle trouverait bien le ſecret de ſe repoſer ſur la République du ſoin de la défendre. Le Congrès abandonné ou mal ſecouru par ſon ancien ami, attendrait ſon ſalut des nouveaux (*v*)."

La ſuite au No. prochain.

(*s*) La paix ne peut-être ſolide, à moins qu'elle ne ſoit appuyée ſur l'indépendance des Américains. Il eſt impoſſible de conteſter cette vérité. Ainſi, plutôt nous ſerons liés avec eux, plutôt cette indépendance ſera affermie.

(*t*) Fauſſe ſuppoſition. C'eſt ce que les Américains ne demanderont jamais. N'eſt-il pas une maniere de dreſſer le Traité mutuel, de façon que chacune des parties en retire des avantages, ſans nuire à l'autre?

(*u*) Pour quelle raiſon? Vos principes montrent que vous n'en avez pas même le moindre ſoupçon?

(*v*) Une République militaire, telle que l'Amérique, n'attend ſon ſalut que d'elle-même.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LVI. LUNDI, ce 4 MARS, 1782.

Suite du CHAPITRE XLVI.

Examen des assertions de l'Auteur de la Correspondance Politique.

„ VOtre pays est-il dans une situation à pouvoir contracter des engagemens, onéreux „ s'il voulait les remplir; superflus, s'il ne le voulait pas? Est-il dans un état de défense qui lui „ permette de prodiguer des secours & des soins à „ une nation éloignée, qui ne sera jamais à portée „ de lui en rendre (*w*)? Faut-il donc que la Hollande soit liée par des traités avec l'Amérique septentrionale, pour faire tête aux Anglais? Eh qu'ont „ de commun les prétentions des Américains à l'indépendance, avec le salut ou l'honneur de votre „ patrie? Tandis que vous n'avez ni troupes capables

(*w*) Eh Comptez vous pour rien la singuliere facilité avec laquelle ils pourront attaquer les Ennemis de la République dans les Indes, dès que la jouissance tranquille de leur indépendance les aura mis en état de créer un marine?

„ bles d'en impofer aux Puiffances de terre, ni flot-
„ tes fuffifantes pour combattre vos ennemis mari-
„ times, avez-vous befoin de vous attirer fur les
„ bras les embarras d'un Allié incommode, *compofé*
„ *d'un peuple de Poltrons* (*x*), tyrannifé par un fénat
„ d'oppreffeurs ou de mandians? Il n'y a que des
„ enthoufiaftes de la liberté Américaine qui puiffent
„ voir de la convenance ou de la néceffité dans des
„ idées auffi difparates. Puisque les Anglais vous
„ ont cherché querelle, défendez-vous. Ils ont as-
„ fez compté fur leur bonne fortune, pour fe croi-
„ re en état de braver trois Puiffances refpectables,
„ pendant qu'ils étaient occupés à réduire leurs Co-
„ lonies foulevées. Ils ont eu la hardieffe ou, fi
„ vous voulez, l'imprudence de ne pas diffimuler
„ l'affront qu'ils ont reçu d'une de vos cités.....

„ Que vous font les Révoltés de l'Atlantique qui
„ n'ont eu ni le courage de porter le joug de leurs
„ anciens dominateurs, ni celui de s'en affranchir
„ généreufement; qui, incapables de fervir la liber-
„ té, à la quelle ils ôfent prétendre, vont mandier
„ des défenfeurs dans toute l'Europe? Les Bataves
„ vos ancêtres n'en agirent pas ainfi. Ils ne rejette-
„ rent pas par caprice l'autorité légitime d'un Sou-
„ verain équitable & modéré. *Quand il fallut bri-*
„ *fer les fers d'un Tyran fanguinaire, ils furent le*
„ *faire eux-mêmes. D'une main ils renverferent la*
„ *couronne du defpote; de l'autre ils confommerent leur*
„ *indépendance* (*y*).

„ Aban-

(*x*) Témoins Trenton, Saratoga, Kings-mountain, Eutaws-Springs, York-town, Monmouth, &c.

(*y*) C'eft ainfi que faute d'avoir une connaiffance fuffifante de l'Hiftoire, on s'expofe au défagrément d'être relevé fur des erreurs honteufes pour un écrivain public. Combien de fois les infurgens des Pays-bas n'ont ils pas eu recours aux Puiffances étrangeres, pour reclamer leur protection? Ils demanderent, à la fois & tour à tour, le joug de la Fran-

„ Abandonnez donc," continue le Periodiste, „ les „ Américains à leur destinée. S'ils sont dignes de la „ liberté, ils sauront bien lui élever un temple (z). „ S'ils ne le sont pas, que vous importe qu'ils ren„ trent sous le joug d'un maître couronné, ou qu'ils „ soient livrés à la rapacité de cent ambitieux, qui „ les dévorent, après leur avoir enlevé la fidélité & „ le bonheur (a).

„ Quoiqu'en dise Mr. Cerisier, ne faites point „ d'alliance avec les Américains, qui ne sont ni di„ gnes de votre appui, ni en état de vous secourir. „ L'Angleterre ne renoncera jamais à ses Colonies „ tant qu'elle y conservera un pouce de terrein (b). „ En vous alliant avec elles, vous vous feriez un „ ennemi éternel de leur métropole.... Ne vous „ alliez point avec ces sujets révoltés; vous les ren„ drez eux-mêmes irréconciliables.

„ Voilà, Mr., quelques-unes de mes idées, sur la „ singuliere opinion du *Politique Hollandais*, qui „ veut unir deux peuples séparés par la politique en„ core plus que par des mers immenses. Je suis fa„ ché de ne pouvoir être de l'avis de cet Auteur.

„ Cet-

France & de l'Angleterre pour se dérober à celui de l'Espagne. Jamais ils n'eussent affermi leur indépendance, sans de puissans secours, surtout sans ceux de la France.

(z) Pensée grande & vraie; mais par malheur elle ne fait rien à la question.

(*a*) Il importe infiniment, non-seulement à la Hollande, mais encore à tous les États maritimes, que l'Angleterre ne forme plus, en recouvrant ses Colonies, un colosse de puissance qui les tiendrait dans l'alarme & sous le joug.

(*b*) Est il donc si difficile de faire disparaître la domination des Anglais de toute l'Amérique? Ils n'y tiennent que dans quelques Isles ou sur de petits points de terre, presque entourés de la mer. Les Américains, destitués de marine, ne peuvent les en chasser. Mais une alliance avec d'autres Puissances pourrait leur procurer les moyens d'avoir une flotte qui ne tarderait pas à les affranchir.

„ Cette diverſité de ſentimens ne lui ôte rien de „ ſon mérite. Je ſuis fort éloigné d'en conteſter à „ Mr. Ceriſier. Je ne le regarde pas, non plus com- „ me un mauvais écrivain, ou comme un homme „ mépriſable. Je crois comme vous qu'il eſt de bon- „ ne foi lors même qu'il ſe trompe, & qu'il ſoutient „ des theſes ridicules, ſans être gagé pour les ſou- „ tenir. Je ſuis perſuadé qu'il eſt honnête comme in- „ dividu, & bien intentionné comme citoyen. Il „ a épouſé un parti qu'il croit ſans doute le bon. Il „ a entrepris la défenſe d'une cauſe qu'il défend de „ ſon mieux, ſans qu'elle en ſoit meilleure pour ce- „ la (*c*).

„ Ne pourriez-vous pas m'apprendre, ajoute le „ correſpondant, pourquoi le *Politique Hollandais* „ eſt ſi faché contre le Libraire Goſſe (*d*)? pour- „ quoi il a la cruauté d'inſulter à l'infortuné Lin- „ guet

(*c*) A ce langage mielleux, on ſoupçonnerait que le *Correſpondant Politique* cherche des ménagemens, malgré la différence des opinions. Mais le venin qu'il a dans le cœur, ne tarde pas à ſe produire au dehors; il ſaiſit l'occaſion d'une lettre Hollandaiſe traduite dans notre No. XXXIV, pour nous accuſer de répéter le langage des poiſſardes & d'aimer à manier des ordures. Il ſe permet ſeulement d'oublier que nous avons dit en rapportant cette lettre, que nous étions bien éloignés d'en adopter le ſtile ni les asſertions & que nous ne l'avions traduite que pour donner aux étrangers un échantillon de la maniere d'écrire & de penſer du parti oppoſé au Duc; quoique nous ſoyons bien éloignés de confondre ce ſtile avec le langage des Halles.

(*d*) Le *Politique Hollandais* n'a jamais regardé le Libraire Goſſe comme un perſonnage dont l'importance pût exciter ſa bile; quoique ce Libraire s'annoncât faſtueuſement pour l'Editeur d'une feuille où l'on vomiſſait contre la perſonne du *Politique* des injures dont il ne s'eſt vangé qu'en les rapportant dans ſon Chapitre XXXIII; quoique ce même Libraire qu'il n'a jamais vu ni connu, ait porté ſa ridicule animoſité juſqu'à des menaces, dans des lettres particulieres, dont la teneur eſt bien différente de celle de l'avertiſſement où il renonçait à la continuation de ſon libelle périodique.

„ guet (*e*) & l'imprudence d'outrager une portion
„ nombreuſe & reſpectable de ſujets honnêtes de la
„ République, connus ſous le nom de Réfugiés
„ Français (*f*).... il pourrait bien rencontrer dans
„ les rues d'Amſterdam, quelqu'un des deſcendans
„ de ces familles Françaiſes, ſorties ſans paſſeport
„ de leur patrie, qui moins endurant qu'un Prince
„ magnanime, qu'un Annaliſte enfermé & un Librai-
„ re pacifique, ſerait porté à le pouſſer dans le ca-
„ nal? *Ce ſerait lui rendre ſervice* (*g*). Je ne vou-
„ drais

(*e*) Bien loin d'inſulter à l'infortune du fameux Linguet, nous répétons, ce que nous avons déjà dit, No. I. p. 4. que nous admirons ſes talens quoique nous ayons des principes différens des ſiens, & que ſon infortune qui nous l'a rendu plus cher, eſt préciſement la cauſe que nous n'avons pas combattu ſes principes, regardant comme une lâcheté d'attaquer un écrivain dont la perſonne & la plume ſont enchaînées. Nous nous ſommes même elevés aſſez vivement à l'occaſion de ſa détention, contre les procédés arbitraires des gouvernemens deſpotiques & nous avons déclaré combien il était odieux de jeter un homme dans les fers, ſans lui faire ſon procès dans les formes, afin qu'il ſoit puni s'il eſt coupable & relâché s'il eſt innocent. Un Prince peut être trompé; parce qu'il eſt homme; mais il doit toujours mettre les loix entre l'accuſateur & l'accuſé.

(*f*) Il n'y a pas une ſeule ligne dans nos feuilles oú nous ayions parlé des Réfugiés Français. On connait aſſez nos principes ſur l'intolérance religieuſe, pour ſavoir que ſi nous euſſions parlé de ces reſpectables Emigrans, nous aurions été bien éloignés de prendre parti contre eux. Il eſt vrai que lorſqu'on nous accuſa d'être un fugitif de France, nous parlâmes de ceux qui pouvaient être dans ce cas. Mais *le Correſpondant politique* ne ſait-il pas quelle différence il y a entre un fugitif *de France* & un *Refugié Français*?

(*g*) Attendez Mr. le *Correſpondant*, je vous diſpenſe de cette bonne volonté. Quelle reconnaiſſance ne vous dois je pour l'humanité que vous témoignez d'un côté en m'avertiſſant de vos douces intentions & pour la grandeur d'ame avec laquelle vous commettez à d'autres le charitable ſoin de ma con-

 ver-

„ drais pas la mort du pécheur; c'eſt pourquoi je
„ deſire ſa converſion. Je ſerais mortifié d'appren-
„ dre qu'un Ecrivain, pour quelques momens de
„ faibleſſe ou d'oubli, fût expoſé à boire de l'eau
„ ſaumâtre, pour éteindre ſon feu, où à recevoir
„ quelques applications manuelles, enérgiques, pour
„ le modérer.

Toutes les aſſertions du même Auteur ſur les Américains & ſur l'Amérique ſont d'une abſurdité qui ne mérite pas une réfutation ſérieuſe. La piece ſuivante, dans le genre grotesque, ſuffira pour le faire rentrer en lui-même; juſqu'à ce que le tems nous permette d'offrir à nos lecteurs les éclairciſſemens nouveaux & vraiment intéreſſans que nous avons ſur cette partie du monde.

Après la découverte de Chriſtophe Colomb, l'événement le plus grand & le plus important des ſiecles modernes, eſt la défection des Colonies de l'Amérique Septentrionale. Comme cette révolution ne peut manquer d'avoir la plus grande influence ſur l'état moral & politique de toutes les autres parties du globe, nous croirons ſervir ceux qui cherchent à s'inſtruire, en leur offrant tout ce que nous pourrons découvrir pour les éclairer ſur cette partie du monde, trop peu connue juſqu'à préſent. Mais comme l'eſprit eſt ſujet à s'appeſantir, quand on ne lui offre que des objets graves, nous avons jugé la piece ſuivante très propre à égayer; l'utile s'y trouve réuni à l'agréable. Elle eſt tirée des papiers Américains, avec un début dont voici le précis.

„ La priſe du Lord Cornwallis & de ſon armée ne peut manquer de produire les plus heureux effets pour la nation Britannique, en accélérant la concluſion de la guerre & des plans du Miniſtere, relativement à l'Amérique. Car ce revers intéreſſera immanquablement une multitude de Puiſſances étrangeres

verſion. Auriez-vous craint d'être prévenu en vous préſentant vous même? Que la prudence eſt une belle choſe!

res en faveur des Anglais, après avoir fait disparaître un homme, toujours ennemi de la gloire de Sir Henri Clinton, & toujours prêt à traverser ses opérations. En un mot, il est impossible de dire ni de prévoir les conséquences heureuses de cet important événement. On a donc jugé que tous les livres capables de jeter du jour sur les affaires de l'Amérique, ne pouvaient manquer d'intéresser dans les circonstances actuelles." Un amateur, qui avait fait une collection dans ce genre vient d'en publier une liste dont les Américains se sont beaucoup amusés & qui plaira surement aux Européens qui ne sont pas misantropes.

Catalogue de Livres nouveaux sur les affaires de l'Amérique.

N. 1. Histoire de la guerre Américaine; ou Exploits glorieux des Généraux Gage, Burgoyne, Howe, Cornwallis & Clinton.

2. Manuel Royal, contenant un systême nouveau de Politique, fondée sur les régles déduites de la nature de l'homme & confirmées par l'expérience; ou tout Prince peut apprendre à se faire abhorrer de ses sujets & détester de tous les hommes de bien.

3. Systême complet & nouveau de cruauté; contenant les rafinemens inventés depuis peu dans cet art, embellis d'un frontispice élegant, représentant l'intérieur d'une prison de vaisseau.

4. Fables choisies d'Esope, avec la morale & les applications convenables; on y distingue surtout *le Chien courant après son ombre; l'homme & la poule aux œufs d'or.*

5. Les Droits de la Grande-Bretagne sur l'Empire de la Mer: *Fiction Poëtique.*

6. Etat de la Grande-Bretagne au mois d'Octobre 1760 comparé avec son état au mois d'Octobre 1781.

7. Histoire Geographique, Historique & Politique des Droits & Possessions de la Couronne Britannique dans l'Amérique Septentrionale. Cet ouvrage précieux consistait en 13 volumes in folio; mais une main Royale l'a réduit à un petit in douze pour sa commodité & celle de ses sujets.
8. Le Droit des Gens revu & corrigé; l'on y a ajouté, par maniere d'Appendix, un recit de la prise de St. Eustache par l'Amiral Rodney.
9. Recit fidele & complet de la conquête des quatre Colonies Rébelles du Sud; avec des éclaircissemens & des notes critiques de la main du Comte Cornwallis.
10. Histoire du Naufrage du Lord Rawdon dans son voyage de Charles-town à Londres.
11. Les Miracles toujours subsistans: ou l'interposition remarquable de la Providence, en retardant le coucher de la Lune de deux heures; afin de favoriser la retraite d'un autre Josué (Clinton) & de l'armée Britannique après la Bataille de Monmouth.
12. Les larmes du Repentir; ou Etat présent des Réfugiés Loyaux à New-York & ailleurs.
13. West-Point sauvé; ou la conjuration découte. *Tragi-comédie.*
14. Miss Mac-Crea *Tragédie.*
15. Addresse de Burgoine. Le messager sans manches ou les Commissaires pour la paix. La marche à Valley-Forge. L'entreprise malheureuse du Gouverneur Johnstone. Le heros amoureux, content & cocu, par le General Howe. *Comédies.*
16. Qui l'aurait pensé! ou les 14 Drapeaux Britanniques apportés au Congrès Rebelle. *Procession.*

Cartes & Estampes.

17. Une magnifique Carte de l'Empire Britannique en Amérique, resserrée dans un cadre fort étroit.

18 Carte fidele des Côtes de l'Amérique Septentrionale, de New-Hampshire à la Floride avec les sondes des Bayes, Havres, Ports & Rivieres. Cet ouvrage, entrepris par le commandement particulier de sa Majesté, a été exécuté au dépens de plusieurs millions en argent, de bien des milliers d'hommes, de cent vaisseaux de ligne & de riches marchandises.

19 Plan de la Route du Lord Cornwallis à travers les Colonies Méridionales depuis Charlestown en Caroline jusqu'à Glocester en Virginie. Comme la carte précédente donne une description exacte des côtes de la mer, celle-ci devait offrir un tableau fidele des parties intérieures du pays; mais les habitans sauvages devinrent jaloux de cette opération & vinrent à bout d'arrêtter les progrès ultérieurs de ce Seigneur.

20 Perspective de l'Amérique Septentrionale dans le lointain, gravée avec goût.

21. Vue du siege d'York-Town pour servir de pendant à la bataille de Saratoga.

22. Représentations Britanniques des principaux engagemens livrés dans la guerre présente, enluminées par des personages éminens. Les pieces sont d'une fabrique si ingénieuse, qu'en regardant au revers, on voit les mêmes actions, sans enluminures, mais tracées par des Français & des Américains.

23. Représentation grotesque du Triomphe du Brigadier-Général Arnold & de son Ami & Conseiller à travers les rues de Philadelphie, en effigie.

24. Les Tems. Estampe Satyrique, représentant le Léopard Britannique, aveugle, ayant treize

 dents

dents arrachées, les griffes coupées; le Lord North, dans le coſtume d'un Maréchal-Ferrand, le ſaignant à la queue pour le guérir.

Inſtrumens Phyſiques.

25. Une Lanterne magique d'une nouvelle invention, très-utile pour les perſonnes qui ſont à la tête des affaires. C'eſt l'ouvrage d'un habile Artiſte qui a travaillé ſous la direction immédiate du Lord North, pour le plaiſir du bon peuple d'Angleterre ; les Spectateurs y ſont ravis par l'éclat des objets factices, qui s'y trouvent; mais les objets réels qui les entourent, ſont dans une obſcurité qui les dérobe à leurs yeux.

26. Verres groſſiſſans pour augmenter le nombre d'un ennemi, afin de couvrir la honte d'une défaite ou de relever l'éclat d'une victoire.

27. Appareil électrique, complet. Cette machine exige beaucoup de précaution pour s'en ſervir : autrement la malheureuſe expérience a montré que l'opérateur eſt ſujet à recevoir le coup qu'il voulait donner.

28. Lunettes d'approche pour les Politiques à courte-vue &c, &c.

Secrets de Médecine.

29. Or potable : on le regardait comme une remede infaillible dans tous les cas ; mais n'ayant pu réuſſir que ſur le Général Arnold, on le regarde comme un remede qui n'eſt pas adapté au Climat d'Amérique.

30. Baume reſtauratif, excellent contre la faibleſſe des nerfs, les palpitations du cœur, la mauvaiſe honte & la défiance. On en fait de grandes demandes pour l'uſage de l'armée Britannique.

31. Gouttes cordiales pour les eſprits abattus ; avec un Elixir Anodin pour diſſiper les craintes

tes

tes & les alarmes; très neceſſaires pour les Torys de toutes les parties de l'Amérique.

N B. Quiconque achettera pour la valeur de 5 livres Sterlings, recevra pour récompenſe une rame de papier-monnoye contrefait. En outre deux rames des proclamations de pardon pour les Rébelles.

Que ceux qui ne comprendraient rien au ſens du No. 11., daignent ſe rappeler la bataille de Monmouth dans le New-Jerſey, où les intrépides Anglais furent battus par ces *Poltrons d'Amérique*. C'eſt une alluſion très ingénieuſe au recit de Sir Henri Clinton qui parlant de cette défaite, dans ſes dépéches à la cour, attribue à une certaine poſition de la lune la facilité avec laquelle les Bretons firent leur retraite.

Au reſte toute cette allégorie, quoique l'idée n'en ſoit pas neuve, ſe ſoutient avec beaucoup d'esprit. Dans les commencemens de la guerre actuelle un catalogue dans le même goût fut diſtribué en Hollandais, avec des alluſions également ingénieuſes ſur l'Angleterre. Mais par malheur, ce qui s'y trouvait de piquant diſparaiſſait, parce que dans le tems même où l'on vendait allégoriquement les effets du Roi George en Hollande, les vaiſſeaux, les marchandiſes & les autres effets des Hollandais étaient vendus très réellement en Angleterre.

CHAPITRE XLVII.

Sur les Lettres de Silas Deane publiées dans les papiers publics en Angleterre & en Amérique.

Mr. Silas Deane n'était pas Réſident du Congrès Américain à Paris, lors qu'il écrivit ces Lettres deſtinées viſiblement à décréditer la cauſe Américaine en Europe. Il y a plus de quatre ans que Mr. Silas Deane s'eſt brouillé avec le Congrès, & qu'il n'eſt

n'eſt plus à ſon ſervice. Les difficultés qu'il a eues avec cette reſpectable Aſſemblée ſur des comptes à rendre, l'ont tout-à-fait détaché de la cauſe de ſa patrie, dont il était dans le commencement, un des plus zélés partiſans. Nous ſommes venus à bout de nous procurer toutes ſes lettres qui forment un recueil aſſez épais. On y voit que le cœur de l'Ecrivain eſt ulcéré; les papiers Américains ſont une peinture aſſez déſavantageuſe de ſa perſonne: on l'y repréſente comme un homme dévoré d'ambition, & peu délicat ſur le choix des moyens pour la ſatisfaire; & par conſéquent ſujet à ces mépriſes qui la font échouer; parce qu'aux yeux d'un peuple libre & vertueux, l'intrigue & l'artifice ne ſauraient avoir un ſuccès conſtant. Je tairai cependant des particularités ſur les quelles je n'ai pas encore des informations aſſez authentiques. Je ne rapelerai même pas la querelle que ce Mr. Deane ſuscita à ſon collegue Mr. Arthur Lee, querelle qui fit tant de bruit dans le tems. Je ne rappellerai qu'en paſſant qu'il y a parmi les Refugiés Américains à Londres, des hommes doués d'auſſi grands talents & d'un génie auſſi profond. Je n'inſinuerai point qu'il a certainement fallu les inſtigations de perſonnes très inſtruites & très judicieuſes pour décider un Miniſtere rempli de têtes auſſi bonnes que celui de Londres, à pourſuivre une guerre accompagnée de ſuites auſſi funeſtes pour la nation Britannique. Je me contenterai de faire remarquer que Mr Deane doit être un homme, ſans mœurs, ſans principes, & par conſéquent, indigne de toute confiance, pour avoir forfait ſes ſermens, & manqué à l'honneur & à la probité, en révélant les articles ſecrets du Traité avec la France, dont il avait été un des principaux inſtigateurs, & qu'il avait ſigné en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire avec Mr. Franklin. On n'a pas oublié qu'il a été l'ami intime & particulier du traître Arnold, qu'il a logé longtems dans la même maiſon avec lui. On remarque encore que ces Lettres paraiſſent avoir été faites ſous l'influence

Bri-

Britannique; qu'on ne les a publieés à New York, comme trouvées dans une prise, que pour mieux donner le change; puisque ce sont les seules que Rivington ait publieés de trois ou quatre mille qu'il dit avoir été trouvées sur le bâtiment pris. On ne peut cependant disconvenir que leur publicité n'eût pu décrediter la cause Américaine aux yeux de bien des personnes, si la prise de Cornwallis, la chute du papier-monnoye, sans la moindre convulsion & plusieurs autres événemens favorables aux Américains n'eussent montré, dans le tems même de cette publicité, le peu de confiance qu'elles méritaient.

„ Que les Lettres publieés à New-York, dit un „ papier Américain, sous le nom de Silas Deane „ soient vraies ou fausses; elles ne sauraient faire „ aucun mal, tant les raisonnemens en sont faibles „ & ridicules. Si cependant elles sont authenti„ ques, graces soient rendues à nos ennemis, qui „ nous ont fait connaître un traître. Si, pourtant „ ces lettres étaient authentiques, pour quoi les a„ t on publieés? Les Anglais auraient dû voir qu'un „ hommes capable d'écrire de la sorte, peut leur „ être trop utile pour le compromettre aussi for„ tement. Pourquoi n'ont-ils pas nommé le vais„ seau sur lequel on les a trouvées? Il est vrai que „ trois mois avant cette publicité, Rivington com„ mença par annoncer la prise d'un Lougre Fran„ çais où se trouvaient quatre mille lettres. . . . „ Nous ne voulons pas justifier Mr. Deane On „ connaît assez ses nouveaux principes par d'autres „ écrits & par ses conversations ordinaires, depuis „ qu'il est mécontent du Congrès. Mais que nos En„ nemis & nos Amis en Europe sachent que nous „ regardons avec un souverain mépris des obser„ vations où l'on prétend nous faire croire, contre „ notre propre évidence & conviction, que nous „ sommes livrés au malheur & aux divisions. De „ pareils artifices peuvent avoir leurs effets en „ Angleterre; mais aucun dans d'autres pays. En

„ effet

„ effet, quelle nation, quel homme impartial peut „ refuser son admiration à un peuple qui, dès le „ berceau, s'est vu en état de former une armée „ redoutable, de la discipliner, de la mettre, par „ un systême militaire qui fera l'admiration des sie- „ cles futurs, en état de tenir tête aux meilleurs „ vétérans de la Grande-Bretagne & dont le Congrès „ a su se former un systême de Politique qui n'a „ jamais chancelé, ni dans ses espérances, ni dans ses „ vues, & dont le succès montre tous les jours la „ grandeur & la solidité.

„ Pourquoi n'a-t-on pas, dit la Gazette de Bos- „ ton, du 17 Décembre 1781, arrêté Mr. Deane „ en Amérique, jusqu'à ce qu'il eût rendu ses comp- „ tes? Il ne se serait jamais vu dans la position d'é- „ crire des lettres de trahison en Amérique, pour „ faire dissoudre notre glorieuse alliance avec la „ France & pour porter sa patrie à se jeter aux pieds „ & à la merci de la Grande-Bretagne.

„ Pourquoi cet homme & Arnold, son infâme ami, „ ont-ils eu des Avocats jusques dans le Congrès? „ Pour quoi ont-ils eu jusqu'à des Ecrivains à leurs „ gages qui remplissaient nos papiers publics de décla- „ mations contre les honnêtes gens qui s'apperce- „ vaient de leurs desseins pervers & voulaient les „ traverser?"

C'est ainsi que parlent les papiers Américains sur Mr. Deane & sur ses écrits. Pour montrer cependant, que les raisonnemens avancés par cet ancien Agent du Congrès ne nous épouvantent pas, nous allons rapporter la premiere de ses lettres que le Gazetier du Bas-Rhin vient de publier; & nous donnerons les autres dans la suite, suivant que les circonstances nous le permettront.

Traduction d'une Lettre de Mr. Silas Deane, Résident du Congrès à Paris (*a*) à Mr. Jérémie Wadsworth, à Herford de

(*a*) Nous avons déjà remarqué que Mr. Deane loin d'être Résident du Congrès à Paris, pourrait depuis quatre ans, porter plus justement le titre de *Résident contre le Congrès.* *Note du Politique.*

dans le Connecticut, trouvée dans une malle de lettres Américaines, interceptée par les Anglais, & publiée dans la gazette de Rivington, du 31 Oct. 1781.

Paris, ce 13 Juin 1781.

Mr. „ La nomination d'un ambaſſadeur en Ruſſie m'a donné occaſion de péſer avec modération les idées du Congrès, relativement au commerce & à la politique des Etats-Unis. Le Congrès ſemble s'imaginer que toutes les nations de l'Europe, l'Angleterre exceptée, ſont intéreſſées à notre indépendance; & quoique, (à l'exception de la France) toutes les Puiſſances auxquelles il s'eſt adreſſé, lui aient répété le contraire, il ne laiſſe pas que de nourrir cette préſomption, flatteuſe, à la vérité, mais très-mal fondée. C'eſt ce qui a ſans doute déterminé le Congrès à faire paſſer un envoyé extraordinaire en Ruſſie. En attendant qu'on voye les effets de ſa miſſion, le fait eſt qu'il n'y a pas une ſeule Puiſſance en Europe, (la France toujours exceptée, (*) qui prenne un véritable intérêt à notre indépendance; & que l'intérêt du plus grand nombre eſt même de s'y oppoſer. (c) L'Empereur & quelques autres nations voiſines n'étant point puiſſances commerçantes, notre indépendance doit leur être aſſez indifférente. L'intérêt de la Hollande & celui de toutes les Puiſſances du nord eſt naturellement contre nous; leurs productions & les nôtres étant les mêmes à tous égards, ſi l'on en excepte le riz & l'indigo. La Ruſſie

(b) Nous ſouhaitons bien ſincerement que l'évenement démente notre prédiction mais nous croyens être fondés à prévoir, que la France ſera la premiere à ſe repentir d'avoir élevé l'Amérique-Septentrionale au rang des puiſſances indépendantes. Ce ſerait ſansdoute le comble de l'ingratitude; mais la reconnaiſſance, cette vertu ſi rare entre les particuliers, eſt un être de raiſon, elle eſt même enviſagée comme une ſottiſe dans l'ordre de la politique. On ne nous forcera ſans doute pas à prouver cette aſſertion par les faits. *Note du Courier.*

(c) Nous l'avons dit, dès les premiers momens où la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis a été connue en Europe: „ Ces nouveaux venus nous joueront un jour un mauvais tour;" & nous perſiſtons dans la même opinion. Dieu veuille que nos états maritimes ne deviennent pas, dans la ſucceſſion des tems, les colonies des *Américains*, comme ceux-ci ont été les nôtres depuis environ 3 ſiecles. *Note du Courier.*

Russie cultive du tabac, non-seulement pour sa propre consommation; mais en débite encore beaucoup à l'étranger. Les deux grandes sources des richesses Hollandaises sont la pêche & le cabotage; dans l'une & dans l'autre l'Amérique doit bientôt devenir leur émule. Les habitans de la Nouvelle Angleterre ont déjà commencé, même avant les troubles, à s'y adonner."

La suite au No. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *J. Bronkhorst*; *à Dordrecht*, chez *Blussé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles *L'Amériquiade* Poëme; 6 sols & *Voltaire reçu aux Champs élisées par Henri quatre*, *Estampe allégorique.*

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LVII. LUNDI, ce 11 MARS, 1782.

Suite du CHAPITRE XLVII.

Et des Lettres de Silas Deane publiées dans les papiers publics en Angleterre & en Amérique.

„ Si nous jetons les yeux du côté du midi, le Portugal doit son indépendance & sa subsistance à l'Angleterre seule; & si celle-ci succombe aux efforts réunis de la France & de l'Espagne, ce Royaume ne peut manquer de devenir tôt ou tard la proye de cette derniere Puissance. Enfin, la source des richesses de l'Espagne est dans ses possessions aux Indes Occidentales & sur la terre ferme en Amérique; comment pourra-t'elle par conséquent desirer de voir dans le voisinage de toutes ses richesses, une Puissance indépendante? (*d*) Il est d'une absurdité manifeste, de supposer

(*d*) Il y a une probabilité plus que morale, qu'avant qu'il se soit écoulé 30 ans après l'établissement solide & paisible de l'indépendance des Etats-Unis, le Mexique & toutes les possessions Espagnoles jusqu'à l'isthme de *Panama* seront devenus leur conquête; & qu'en moins d'un siecle, ils seront possesseurs uniques & paisibles des deux Amériques. Il est peut-être à souhaiter pour le bonheur du genre-humain en général, que cet événement arrive plutôt que plus tard; mais, nous l'avons dit il y a plus de 4 ans, en bonne politique on aurait dû le prévenir. *Note du Courier.*

poser cette cour assez aveugle sur ses propres intérêts, pour ne pas prévoir les conséquences d'un pareil voisinage. Aussi longtems que nous dépendrons de la Grande-Bretagne, l'Espagne n'aura rien à craindre de nous, du moins, pendant qu'elle sera en paix avec la première; & les liaisons & les alliances que l'Espagne aura toujours en Europe, empêcheront les Anglais de rompre avec elle: mais il n'en sera pas de même, lorsque l'Amérique, libre de tout joug & de toute dépendance, pourra à toute heure rompre avec l'Espagne, sans que cela engage les autres puissances de l'Europe dans une guerre, ou les oblige, pour leur propre intérêt, à se mêler de leurs querelles. Le pacte de famille & le desir de venger des injures, de réparer des pertes passées, ont fait entrer l'Espagne dans cette guerre; mais il est évident qu'aucun motif quelconque ne peut la porter à faire cause commune avec nous: & il est également clair que la Grande-Bretagne conservera une supériorité marquée, malgré l'union de la France & de l'Espagne, si l'Amérique n'est pas de la partie. La France & l'Espagne en conviennent; & c'est pour cela qu'elles nous agacent & nous caressent pour que l'Angleterre s'affoiblisse à nos dépens. La France, il est vrai, s'est déclarée pour nous; mais les secours qu'elle nous a accordés, de tems en tems, ont été tellement mesurés, qu'ils n'ont pas suffi pour chasser les Anglais de l'Amérique; mais uniquement à les occuper & à nous empêcher de prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement. L'Espagne nous a aussi fourni une somme d'argent qui à peine mérite d'être nommée; & même avec tant de réserve, que cela a plus l'air d'un don que d'un subside."

„ Les autres Puissances méridionales n'ont aucun intérêt à notre dépendance ou indépendance; l'une & l'autre leur sont également indifférentes; & leur intervention ne nous serait d'aucune utilité. Vous me direz peut-être que, selon mes principes généraux, la France ayant aussi des possessions importantes aux Indes Occidentales, elle devrait également s'inquiéter des suites de notre indépendance: point du tout. Ses possessions étant des isles, elles n'ont rien à craindre; attendu qu'elle pourra toujours avoir une flotte assez considérable pour les défendre, & que nous n'aurons jamais avec elle que des démêlés de commerce: mais il en est tout autrement à l'égard de l'Espagne. Nous ne sommes séparés d'elle que par une riviere. Nos mœurs, nos usages & nos

in-

inclinations font fi différens, qu'il eft impoffible que nous continuions à vivre longtems en bonne intelligence avec elle, dès qu'une fois nous ferions libres & maîtres de nos actions. Le Congrès a offert les deux Florides à l'Efpagne dans la vue de la porter à fe déclarer ouvertement pour nous. Il faut convenir que l'offre de donner ce qu'on ne poffede pas eft de bien peu de valeur: Mais fuppofé que l'Efpagne accepiât ces contrées & s'en mît en poffeffion, il s'enfuivrait uniquement que nous nous avoifinerions davantage; & que nous n'en ferions que plus expofés à nous quereller. L'Efpagne ne paraît cependant pas fatisfaite, & demande encore la Louifiane, pour nous garantir notre indépendance. Le Congrès ne fera probablement pas difficulté de la lui accorder, s'il ne peut obtenir fa demande à meilleur marché. Mais il n'y aura pas de perfonne fenfée & qui a quelque idée de la politique, qui croie que ce foit l'intention fincere de la cour d'Efpagne. Il eft aifé de voir au contraire qu'elle ne cherche qu'à gagner du tems; car elle ne peut ignorer que du jour où nous nous trouverons dans la poffeffion tranquille de notre indépendance, la perte de toutes fes poffeffions méridionales ne fera pas éloignée; & elle doit comprendre que, malgré la ceffion de la Louifiane, l'Allegang ou les montagnes méridionales ne feront, ainfi que le Miffiffipi, qu'une foible barriere contre nous. Je ne puis vous cacher qu'en général on parle aujourd'hui de notre indépendance d'une toute autre maniere qu'on ne faifait il y a 3 ans. On ne l'envifage point du même œil que le Congrès; & on n'eft pas auffi perfuadé que lui, de ce qu'il affure, que cette indépendance eft fi certaine, qu'elle peut être rangée dans la claffe de ces évenemens que le deftin, (fi l'on peut attacher à ce mot quelque fignification,) ou la providence même ne faurait changer. Les gens inftruits de ce pays l'envifagent au contraire comme très-douteufe, & même dans l'ordre des probabilités très-éloignées. En France même on confidere notre indépendance fous un point de vue bien différent qu'autrefois. L'expérience a démontré que notre attachement aux mœurs & aux ufages des Anglais, ainfi qu'à leurs manufactures, eft tel, que nous leur donnerons toujours la préférence, lorfque nous ferons les maîtres de trafiquer avec qui bon nous fembiera. Tout Américain qui arrive en France, brûle d'envie de paffer en Angleterre; & la peine de confiscation qu'on a dû établir, prou-

ve clairement la prédilection des Américains pour leur ancienne métropole. La France, quoiqu'en guerre, laisse à ses sujets la liberté de passer à Londres quand bon leur semble, avec des passeports: aussi n'y a-t'il pas de semaine que quelque Français ne passe la mer; & l'on débite quatre fois plus de marchandises Anglaises ici qu'avant la guerre. On peut assurer que tout ce qu'il y a de gens distingués à la cour & à la ville, rafolent de tout ce qui porte le nom & le caractere Anglais. L'on m'a dit que M. de la Luzerne a fait des remontrances au Congrès contre notre commerce avec l'Angleterre, & l'introduction de ses manufactures; & qu'en conséquence on les interdira (*e*). Je ne puis le croire, car nous deviendrions par là plus esclaves de la France que ses propres sujets; & je ne crains pas de prédire que ces mesures produiront beaucoup plus de mal que de bien."

„ Nous verrons dans peu quel succès auront les négociations de Mr. Dana en Russie, & je serai bien trompé s'il réussit. Je ne connais point de Puissance en Europe qui ait plus d'intérêt à la prospérité de l'Angleterre que la Russie, excepté le Portugal. J'ai appris que vous vous étiez fort rejouis à la nouvelle de la rupture entre l'Angleterre & la Hollande; mais, tout bien consideré, je ne vois pas quel encouragement il peut en résulter pour vous; tout au contraire. Il y a plus de 4 mois que les Anglais ont commencé les hostilités; & jusqu'ici les Hollandais n'ont usé d'aucunes repréšailles, ni ne se sont mis en état de le faire. Plus de la moitié de la République repugne à une guerre avec la Grande-Bretagne. Le but de cette derniere en déclarant la guerre à la Hollande a été de l'exclure de la neutralité-armée, de rompre par là une confédération, qui, de quel côté qu'on l'envisage, ne pouvait jamais être de durée; (*f*) & empêcher les Hollandais de continuer à fournir du bois de construction à la France & à l'Espagne, ainsi que d'approvisionner les isles Françaises: aussi a-t'elle réussi. La Russie offre sa médiation, mais refuse de prendre parti pour la Hollande; & le Dannemarc a depuis longtems abandonné cette confédération?" (*g*) „ Avant

(*e*) Cette interdiction a eu lieu, comme on a pu le remarquer dernierement dans les papiers publics. *Note du Courier.*

(*f*) Il ne faut pas oublier que cette lettre a été écrite il y a 7 mois. *Note du Courier.*

(*g*) Ce qui paraissait vrai il y a 8 mois, ne l'est plus aujourd'hui. *Note du Courier.*

„ Avant l'arrivée de Mr. Laurens fils, la France a fait compter au docteur Franklin 6 millions de livres pour l'année courante ; depuis elle a encore ajouté 4 millions ; & a promis, à ce qu'on assure, d'être notre caution en Hollande pour dix millions de livres, si l'on trouve à les négocier à 4 pour cent. Dans la suite on parlera de 20 millions ; & peut-être trouverez-vous encore cette somme : mais qu'en résultera t'il, si ce n'est la continuation de la guerre pour une année de plus ; car, sans une flotte supérieure à celle de l'Angleterre on ne parviendra jamais à travailler avec fruit à la paix."

„ Je desirerais, pouvoir vous faire un tableau plus flateur de notre situation, ainsi que vous le souhaiteriez ; mais je ne le puis sans vous en imposer. Et quoique je sois persuadé que vous avez de tout autres informations, ou par des gens qui n'y voient pas clair, ou par d'autres qui prennent à tâche de ne vous écrire que ce qui peut vous flatter, je ne puis en agir de même. En un mot, mon ami, il n'y a qu'une bonne paix qui puisse prévenir notre ruine & nous garantir de l'esclavage : &, quoique vous puissiez présumer de l'Amérique, je suis persuadé que les conditions que l'Angleterre vous a offertes, ne sont nullement à rejeter, & suffisent pour entrer en négociation. Je sens bien que ce que je viens de vous dire ne plaira pas chez vous (*b*), mais le tems apprendra si je me suis trompé. Je vous ai dit naturellement mon sentiment ; & quoique vous puissiez être d'un avis contraire, je me flatte que vous ne condamnerez point les motifs qui me font parler. Mes complimens à tous nos amis ; & soyez persuadé que je suis &c."

Silas Deane,

On

(*b*) Cela ne plaira pas même chez nous à tout le monde ; & nous sommes persuadés que bien des personnes désapprouveront la liberté que nous avons prise de traduire cette lettre ; mais si quelque partisan de la cause Américaine juge à propos de la réfuter, nous sommes également prêts à lui ouvrir l'arene pour combattre. La vérité sort du choc des opinions, comme le feu du frottement de deux cailloux ; & nous ne cherchons que la vérité & l'instruction du public, (impartial,) s'entend. *Note du Courier.*

On a dû remarquer aiſément que Mr. Deane & le Courier du Bas-Rhin ſont d'un ſentiment contraire ſur les points les plus importans. L'Anglo-Américain repréſente ſa patrie comme faite pour dépendre néceſſairement de l'Europe. L'Annaliſte de Cleves au contraire, peint l'Amérique Septentrionale comme devant former bientôt un Etat dont l'énorme Puiſſance cauſera des alarmes & impoſera le joug à toute l'Europe. Il me ſemble que dans un pareil cas il faut toujours fuir les extrêmes. Un homme de bon ſens, en gardant le juſte milieu, jugera que le ſyſtême de défenſive qu'ont ſuivi conſtamment les Américains, leur diſcipline militaire, les occupations de l'agriculture dans un ſol immenſe, neuf & fécond, la forme Républicaine & fédérative de leur conſtitution, en rendant les Américains invincibles chez eux, leur ôteront l'ambition & le pouvoir de tenter des expéditions éloignées.

Des deux opinions que nous venons de mentionner il ſuivrait, ſuivant le Courier, que l'Amérique eſt aſſez forte pour défier actuellement toutes les Puiſſances de l'Univers, &, ſuivant Mr. Deane, qu'elle n'aurait pu, comme elle a fait, tenir tête aux efforts redoutables de la puiſſante Angleterre. Nous eſpérons que tout ce que nous dirons dans la ſuite ſur cette matiere intéreſſante, ſervira à fixer la vraie opinion que les événemens déterminent de plus en plus.

Lettre de Silas Deane à l'Honorable Robert Morris à Philadelphie.

Paris 10 *Juin* 1781.

La criſe dangereuſe où ſe précipitent nos affaires, m'affecte grandement (*i*). Je ne ſaurais parler d'autre ſujet, quand je ſuis en compagnie. Je ne ſaurais me livrer à d'autres penſées quand je ſuis ſeul. Nous avons

(*i*) Quel intérêt peut prendre à l'Amérique un homme aſſez vil pour lui conſeiller de retourner honteuſement ſous le joug; lui qui s'eſt engagé ſolemnellement à déclarer & à ſoutenir ſon indépendance?

avons été trompés, & principalement par nous-mêmes. Je veux même croire que ce n'eſt pas dans une mauvaiſe intention que nous avons trompé les autres. La nation Britannique a donné dans des erreurs, également groſſieres; faſſe le ciel que cette grande tragédie d'erreurs ne ſe termine pas par une malheureuſe cataſtrophe! Il ſerait ſuperflu de blâmer nos adminiſtrateurs publics; mais il eſt de la prudence d'examiner notre ſituation préſente & de balancer la probabilité des conſéquences futures. L'expérience nous a montré que la France manque, ou de pouvoir ou de bonne-volonté, pour chaſſer les forces Britanniques de notre pays; (*k*) à juger par les apparences je penſerais que la France manque de bonne-volonté; mais quand la conduite d'un particulier ou d'une nation peut être enviſagée ſous deux aſpects différens, j'aime mieux me déclarer pour le plus favorable. D'après ce qu'on voit & ce qu'on entend, ils manqueraient plutôt de pouvoir que de bonne-volonté. Je dois donc les croire; quoique je ſache très-certainement qu'il eſt certainement contre leurs intérêts, contre la ſureté de leurs poſſeſſions étrangeres, d'éloigner la guerre de notre continent; (*l*) mais quelle que ſoit la cauſe à la-

(*k*) La France ne manque pas de pouvoir pour faire disparaître les forces Britanniques de tout le continent de l'Amérique; c'eſt ce dont il faut convenir, en ſe rapelant la premiere arrivée du Comte d'Eſtaing & l'affaire d'York-town; on ne peut déſavouer que, dans ces deux occaſions & dans pluſieurs autres, les flottes Françaiſes n'aient rendu des ſervices importans aux Etats-Unis; ſans doute qu'il n'eſt pas encore de la politique de la France de ſe prêter à la conſommation rapide de cette révolution; non pour miner peu à peu les Américains; parce qu'un peuple nouveau s'exalte & ſe renforce par les obſtacles; mais pour y affermir ſes liaiſons de commerce & de politique, auxquelles une trop prompte paix avec l'Angleterre cauſerait certainement un grand préjudice,

(*l*) Il eſt aſſez naturel de voir que les Anglais chaſſés en-

à laquelle nous devons imputer la continuation de la guerre dans notre pays, les conséquences en feront également pernicieuses pour nous. La Grande Bretagne est déterminée à ne jamais se prêter à l'indépendance Américaine; & tant que les deux parties resteront inflexibles, nous continuerons à nous affaiblir, à nous épuiser, à nous ruiner l'un & l'autre: qui des deux y gagnera? Il est, je pense, tems d'examiner quel profit nous viendra finalement Que la dispute se termine comme on voudra: une Souveraineté indépendante dans les mains d'une Démocratie, nous procurera-t-elle plus de sûreté pour nos biens & nos personnes, que nous n'en avions avant que cette malheureuse dispute éclatât? Notre commerce florira-t-il davantage sous l'indépendance, qu'il n'a fait dans le tems de notre jonction avec la Grande-Bretagne? C'est ce qu'on croit généralement; on y compte même comme sur une des principales sources où nous puiserons pour acquitter nos dettes actuelles. Le sujet mérite cependant un examen. Les entraves mises auparavant sur notre commerce étaient contre-balancées par la protection & l'encouragement qu'il en recevait. Si, dans un état d'indépendance, cette protection & cet encouragement doivent nécessairement disparaître, & notre commerce avec la Grande-Bretagne & ses établissemens seront sujets à tous les impôts & prohibitions, imaginés contre le commerce des autres étrangers. Si notre commerce avec la France & d'autres nations étran-

entierement de tout le continent de l'Amérique, porteraient toutes leurs forces vers les Isles Antilles; & suivant le systême de la bonne politique, il est également naturel de consulter sa propre défense, sa propre sûreté, avant de penser à secourir autrui. Au moins a-t-on vu dans l'affaire de Cornwallis, que, lorsque la défense des deux nations pouvait se concilier, la France, loin de manquer à assister ses alliés, a surpassé leur attente. Ce ne sont pas là des raisonnemens; ce sont des faits, voyez le No. XXXVI de cette feuille.

étrangeres doit être soumis aux conditions & aux entraves qu'elles jugeront à propos de nous imposer, comme la chose arrivera, il est digne d'examen si nous gagnerons ou perdrons dans notre commerce. J'ai examiné la question, aussi profondément qu'il m'était possible; & je suis convaincu que nous perdrons. Nous formions des plaintes contre l'Angleterre, pour avoir renfermé l'Amérique dans l'acte de navigation & dans les autres actes prohibitifs; mais si la force navale de cette nation s'est formée, à la suite de ces actes, une Puissance suffisante pour protéger le commerce de l'Empire entier; si le commerce de l'Amérique y a trouvé une protection, eût-il éte déraisonable que le commerce de l'Amérique fût soumis à ces actes & réglemens qui étaient la source de sa protection & de sa sécurité. Nous faisions des plaintes que des actes du Parlement nous empêchassent de porter certains articles de nos productions à des marchands étrangers, & qu'ils donnassent à l'Angleterre un monopole avantageux pour elle & injurieux pour nous; mais il faut avouer en même tems qu'il était interdit aux sujets Britanniques d'acheter & d'importer les mêmes articles d'autres pays; de sorte que si l'Angleterre faisait un monopole de certains articles de nos productions pour les Marchés étrangers, elle nous donnait en échange le monopole de ses marchés & la liberté de porter ailleurs nos productions, s'il s'y trouvait un meilleur marché; nous avions en cela un avantage évident; une grande partie ainsi soumise au monopole de l'Angleterre, étaient d'une nature à être suppléés par les étrangers à des prix égaux ou plus bas que nous n'aurions pu le faire: Mais le systême de la Grande-Bretagne étant, comme vous le savez, de favoriser le commerce de son empire dans chaque partie; non-seulement des entraves & des impôts furent mis sur les importations étrangeres; il y eut encore des primes données pour encourager le cru & l'importation de plusieurs de nos productions qui, autrement, n'auraient jamais trouvé de débouché en

Europe; une autre plainte était qu'on nous défendait de tirer des étrangers des articles dont nous avions besoin; quoiqu'ils ne fussent ni du crû ni des fabriques d'Angleterre; mais il est bien connu que ces articles, dont on a tant parlé, ne formaient qu'une partie peu considérable de notre commerce. Quiconque s'est trouvé à même de comparer les manufactures d'une nation Européenne avec les manufactures d'une autre ou d'observer les différens moyens & principes de négocier des affaires, donnera toujours la préférence à l'Angleterre & à ses marchands. Tous les articles, les plus solides, les plus substantiels, & les plus utiles, sont beaucoup meilleurs, & à beaucoup meilleur marché que nulle part ailleurs, à l'exception de certaines toiles de Russie & de Silesie; & ces articles même, vu les lettres à tirer en Angleterre pour l'exportation, nous venaient à peu près ou même à aussi bon marché que nous pourrions l'avoir importé directement. Mais il a été objecté que les Etrangers n'avaient pas la permission d'apporter leurs marchandises & leurs productions dans nos ports & de commercer avec nous; de toutes les plaintes que nous avons faites sur l'article du commerce, cette derniere est celle qui me paraît la plus absurde & la plus dénuée de fondement. L'interdiction faite aux Etrangers de servir de voituriers à l'Angleterre est la base sur laquelle son commerce & son pouvoir maritime se sont élevés & la cause principale de l'accroissement de notre commerce & de notre navigation; & si jamais nous obtenions l'indépendance & la paix & que nous négligions de passer des actes pour exclure les Etrangers de voiturer pour nous, nous ne serons jamais une nation maritime ou commerçante. Les Réglemens parlementaires & les restrictions sur notre commerce, furent une des principales causes de la malheureuse querelle entre les deux pays, & nous ne les souffrions qu'avec impatience; parce que nous apprehendions qu'ils n'entraissent dans le systême de nous réduire à l'esclavage; & d'après ces idées il était natu-

tu-

turel que nous en exagérassions le fardeau, & que dans toutes nos délibérations sur ce sujet, nous portassions nos regards sur ces entraves mises sur le commerce, sans considérer l'encouragement & la protection qu'il en recevait; je ne prétends pas mettre en question les vues & les desseins de qui que ce soit à cette époque. Je crois que d'autres, aussi bien que moi-même, n'avaient dans ce tems-là, examiné le sujet que sous un seul point de vue; & nous savons à la vérité qu'un trop grand nombre de nos patriotes n'avaient que peu ou point de connaissance du commerce, de ses intérêts, de ce qui en dépend. Je confesse que, d'après une perspective plus étendue & un examen impartial du sujet, il est évident que les entraves mises sur notre commerce avant cette dispute étaient plus que balancées par la protection & les divers encouragemens de la Grande-Bretagne. Mais supposons qu'à la fin de la guerre, l'Amérique reste indépendante, quelle serait alors la situation de notre commerce? Au rétablissement de la paix, l'indépendance donnera t-elle au commerce un essor, lui procurera-t-elle de nouvelles sources & les encouragemens nécessaires, non-seulement pour le faire sortir de la décadence où il se trouve actuellement; mais encore pour l'élever plus haut qu'il n'a jamais été dans aucun période antérieur? Ou l'indépendance sera-t-elle préjudiciable au commerce de l'Amérique? C'est là une question sérieuse; & l'importance me servira d'apologie pour la longueur de ma lettre. Je sais que j'écris à l'une des principales têtes mercantiles en Amérique; mais je connais aussi votre candeur & votre amour pour la vérité; c'est ce qui me fait hazarder de vous communiquer mes pensées sur ce sujet, que vous approuverez si elles sont justes, & corrigerez si elles sont erronées. L'Amérique, abandonnée à sa liberté, tirera, j'en suis persuadé, de la Grande-Bretagne, au moins les trois quarts des articles d'Europe dont elle a be-

soin

soin (*m*). La supériorité des manufactures Britanniques, leur conformité avec notre goût & nos coutumes, la générosité & l'exactitude ponctuelle de ses marchands, & surtout le crédit qu'ils peuvent donner & que nulle autre nation ne peut ni ne veut donner, doit procurer à cette nation toute la portion de notre commerce, dont j'ai parlé. Mais comment payerons-nous ces achats? Quand nous faisions partie de l'Empire, l'Angleterre donnait la préférence à notre fer, à nos munitions navales, à nos semences de chanvre, à notre bois &c.; elle en encourageait l'importation par des primes & par l'imposition de taxes pesantes sur le même article des nations étrangeres. Cela ne sera jamais plus; nous n'avons plus de raison d'attendre que nous serons au nombre des nations étrangeres que la Grande-Bretagne favorisera le plus. Nous nous sommes imaginés que la Grande Bretagne ne soutiendrait jamais son commerce & ses manufactures sans nos productions & sans nos marchés pour la consommation des leurs. C'est ce qu'on a assuré dans des harangues & des pamphlets des milliers de fois depuis sept ans; j'avoue que je l'ai cru moi-même; mais l'observation & l'expérience m'ont convaincu que nous avons été grandement trompés. De tous les articles que nous avons fournis à la Grande-Bretagne, je n'en sais que deux, le tabac & le ris, qu'on ne puisse se procurer aussi bons & à aussi bon marché des autres pays. La consommation du ris dans la Grande-Bretagne n'est pas considérable; & celle du tabac n'excede pas vingt mille barrils par année, l'une portant l'autre. Il est vrai que d'autres pays peuvent produire ces deux articles au même prix que l'Amérique; mais la préférence que la Grande-Bretagne a donnée à ceux venus

(*m*) Et moi je suis persuadé que si les Hollandais, préviennent l'Angleterre, en établissant leurs liaisons, avec les Américains par un traité de commerce & d'amitié, ils y supplanteront, dans la suite, les Anglais, dans une multitude d'articles.

venus de l'Amérique empêchait qu'on n'en augmentât la culture ailleurs. Il eſt bien connu que l'Isle de Cuba, la côte de Bréſil & pluſieurs autres pays produiſent du tabac ſupérieur au nôtre. Que l'Ukraine eſt ſeule capable d'en fournir toute l'Europe; il eſt vrai que la culture n'en eſt pas encore portée à la perfection; mais telle qu'elle eſt, la Ruſſie ne laiſſe pas d'exporter une quantité conſidérable de tabac en France & dans d'autres pays. On en peut dire autant de pluſieurs autres pays, relativement au ris. L'indigo de l'Amérique méridionale & des Isles, eſt ſupérieur aux nôtres. Les productions de la Ruſſie, du Danemarc, de la Suede, &c. ſont les mêmes que les nôtres; & en échange, ces pays tirent de l'Angleterre les mêmes marchandiſes que nous en tirions: au moins trouverons-nous des rivaux dans les marchés Britanniques en y arrivant avec nos productions, & des rivaux dans les achats que nous deſirons y faire. Mais on nous ſuppoſe indépendans; nous pouvons donc aller où il nous plaît; mais nous ne pouvons trouver des acheteurs où il nous plaît; & les nations chez lesquelles nous en trouvons peuvent mettre, ſur nos marchandiſes, telles impoſitions qu'il leur plaira (*n*). Les Puiſſances du Nord en Europe ne peuvent devenir acheteurs: elles ont les mêmes articles à vendre. La France n'a beſoin que d'une portion peu conſidérable de nos productions; elle n'a beſoin ni de notre fer, ni de notre chanvre, ni de poiſſon, ni d'huile, ni en un mot de rien autre que de vingt quatre mille tonnes de notre tabac chaque année; quant à notre bois & à nos munitions navales, nous trouverons des rivaux dans les ports de France comme dans ceux d'Angleterre; & quant au tabac, le plus important de tous ces articles, la culture y fait tant de progrès en Flandre & dans l'Ukraine que ces pays nous vaudront bien-

(*n*) Il n'eſt pas un de ces raiſonemens qui ne porte ſur tous les Etats producteurs de l'Europe, auſſi bien que ſur l'Amérique.

bientôt dans la qualité de leur tabac, & le bon marché de la main d'œuvre les mettra toujours en état de nous supplanter en France & dans tous les autres ports Septentrionaux de l'Europe. Nous n'avons aucune promesse d'être préférés dans les marchés de France ni même aucune raison de l'espérer. Il est vrai que l'Espagne & le Portugal peuvent avoir besoin de notre farine & de notre poisson, si, contre toute apparence, nous en avons jamais; mais ils n'auront gueres besoin d'autre chose; & notre commerce quelconque dans le Midi de l'Europe & dans la Mediterranée, sera toujours exposé aux Corsaires de Barbarie. Ces Etats de pirates qui n'ont de respect pour le pavillon des premieres nations maritimes de l'Europe, qu'autant qu'ils en sont payés, n'en auront gueres pour le pavillon d'une nation dont ils n'ont gueres ouï parler & dont, s'ils en entendent parler, ils sauront qu'il n'ont rien à craindre ni à espérer.

La suite au No. prochain.

Discours aux Citoyens & Habitans des Pays-bas-Unis sur la Réconnaissance de l'Indépendance Américaine.

Enfin vos yeux commencent à s'ouvrir à la lumiere. Ce peuple magnanime, qu'on vous représentait comme une poignée de brigands & de rébelles, dévoués à l'infamie & à la vengeance, tels, en un mot, qu'on vous représenta quand vous levâtes la tête pour secouer le joug de l'Espagne, paraît, ainsi que vous parûtes jadis, une nation respectable & digne de la liberté qu'à votre exemple elle s'est acquise, l'épée à la main. Son indépendance est même plus solide que la vôtre, parce qu'en promenant ses regards sur lui & autour de lui, au lieu des funestes suites de la décadence & des voisins dangereux, il ne voit qu'une perspective de progrès en tout genre au dedans & pas un seul voisin qui puisse l'effrayer au dehors. La République des Etats-Unis de l'Amérique, quoi qu'en disent ses détracteurs, a tous les avantages pour former dans peu un Empire puissant

ſant & floriſſant. Vous ne devez pas douter que votre exemple ne l'ait encouragée dans ſon audacieuſe démarche. Cette reſſemblance d'hiſtoire & l'analogie de gouvernement, de mœurs & de religion, a certainement inſpiré à ces peuples un deſir particulier de s'unir avec vous. Ils vous tendent les bras. Ce n'eſt même pas trop avancer, que de dire qu'ils ſeraient peut-être plus flattés de faire une alliance avec vous qu'avec le plus grand Potentat de l'Univers. Cette inclination, dérivée de cauſes morales, toujours préſentes à l'eſprit & ſoutenue par les puiſſans intérêts de commerce & de politique, vous promet des avantages infinis, & même des défenſeurs dans des criſes dangereuſes. Qui ne voit, je le repete encore, que les Puiſſances Européennes qui ont des poſſeſſions en Amérique, ſeront toujours obligées de ménager une République alliée à à la confédération Américaine? Qui ne voit que la France & l'Eſpagne, s'élevant actuellement par la grandeur & la rapidité de leurs ſuccès, à une puiſſance qui deviendrait effrayante, une alliance entre la République Belgique & la République Américaine, pourrait former un point intermediaire qui tiendrait les deux Royaumes dans l'équilibre? Qui ne voit que la reconnaiſſance de l'indépendance Américaine eſt une démarche qu'on ne peut plus différer? Les Bretons juſqu'à préſent inflexibles, aux membres même de l'oppoſition, ne peuvent plus ſe refuſer à l'évidence qui les frappe de la maniere la plus terrible. Enfin, ils déſesperent de ramener ce pays à l'ancien joug. Le mot, *Indépendance Américaine*, vient enfin de ſe faire entendre juſques dans l'aſſemblée légiſlative de la nation Britannique. Le ſuccès de la motion du Général Conway, un des événemens les plus importans de cette guerre, n'a laiſſé, après mille & mille chicanes, d'autre alternative que les mots de paix ou de trêve avec l'Amérique, mots qui impliquent déjà une reconnaiſſance d'indépendance. Un des membres, Mr Rigby, ajouta qu'il ſerait auſſi ridicule de parler de la ſouveraineté ſur l'Amérique, qu'il l'était déjà d'ajouter

le

le titre de Roi de France à ceux que le Roi d'Angleterre portait. Un autre membre (Mr. Fox) ajouta qu'on ne pouvait gueres former avec l'Amérique que des liaiſons ſemblables à celles qui ſubſiſtaient entre l'Angleterre & le Portugal. Quelle ſera leur conſternation, lorsque le nouveau coup de foudre qui vient de les frapper à Minorque, aura retenti à leurs oreilles? Ainſi les Anglais, en renonçant à la ſouveraineté ſur l'Amérique, ſe flattent encore de s'y former des avantages excluſifs ſur les autres nations, comme ils en ont en Portugal. Quelles alarmes ces mots ne doivent-ils pas nous inſpirer? car il ne faut pas s'abuſer; la nation Britannique décidée à terminer la guerre, tentera tous les moyens d'en obtenir la concluſion; & s'il faut renoncer à l'indépendance Américaine; au moins tentera-t-elle de ſe dédommager en cherchant à s'y procurer les avantages de commerce que les rapports de langue, de mœurs & d'origine paraiſſent lui promettre. Il eſt donc tout à fait à craindre que nous n'arrivions trop tard, comme nous avons fait dans la neutralité-armée; & que les Anglais n'aient renoué leurs anciennes relations, avant que nous ayons eu le tems d'y établir ſolidement les nôtres. Que vous importe, ſi ces Etats-nouveaux feront heureux ou malheureux : le grand point pour vous eſt qu'ils ne forment plus par leur réunion avec l'Angleterre, un coloſſe de puiſſance redoutable à toutes les Puiſſances maritimes.

La ſuite au No. prochain.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LVIII. LUNDI, ce 18 MARS, 1782.

Suite du Diſcours aux Citoyens & Habitans des Pays-bas-Unis ſur la Réconnaiſſance de l'Indépendance Américaine.

Les deux partis qui diviſent notre République, ſont également intéreſſés à cette glorieuſe démarche. Il paraît même que celui des deux à qui l'on attribuait une opinion contraire, doit ſentir, auſſi bien que l'autre, le véritable intérêt de l'Etat à cet égard: on n'a pas vu qu'il ait formé la moindre oppoſition aux démarches du Miniſtre Américain. Ce parti, naturellement jaloux de la France, voit, ſans doute, les avantages que l'alliance Américaine procurerait contre les projets imaginaires ou reéls qu'il ſerait incliné à ſuppoſer à cette puisſance: il voit auſſi que ſon penchant à favoriſer cette importante démarche eſt le meilleur moyen de ſe procurer cette popularité, que certaines circonſtances auraient pu affaiblir.

Vainement chercherait on à ſe le diſſimuler: l'ardeur avec laquelle la Nation eſt portée à toutes les inſinuations relatives à l'alliance Américaine, le mépris pouſſé juſqu'à l'inſulte, qu'elle a marqué pour ceux qui produiſaient des opinions contraires, mon-

trent aſſez les eſpérances qu'elle s'eſt formées de cette démarche pour ſes avantages, ſoit de commerce, ſoit de politique. La Friſe, celle de nos Provinces qui eſt la plus libre & qui par ſa conſtitution populaire eſt la plus indépendante des intérêts particuliers & des petites intrigues qui en ſont les ſuites, ne ſuivant que l'impulſion du grand intérêt national, a déclaré formellement qu'il fallait reconnaître l'Indépendance Américaine (*a*). Il paraît que la Hol-

(*a*) Les Etats de Friſe ont pris la réſolution ſuivante, & l'ont fait porter par Mrs. les Députés à l'aſſemblée de leurs Hautes Puiſſances.

„ Ayant été portée à l'aſſemblée & miſe en délibération la demande de Mr. Adams, pour remettre ſes lettres de créance des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale à L. H. P., comme auſſi l'adreſſe ultérieure à cette fin, avec priere d'une réponſe cathégorique faite par le même, & plus amplement mentionnée dans les notules de L. H. P., du 4 Mai 1781 & du 9 Janvier 1782. Sur quoi ayant été pris en conſidération, que le ſusdit Mr. Adams aurait vraiſemblablement quelques propoſitions à faire à L. H. P. & à leur remettre de principaux articles & fondemens, ſur leſquels le Congrès de leur côté voudrait entrer dans un traité de Commerce & d'Amitié ou d'autres affaires à propoſer à l'égard deſquelles la diligence était requiſe.

Il a été trouvé bon & arrêté, d'autoriſer Mrs. les Députés de cette Province à la généralité & de les charger de diriger les choſes à la Table de L. H. P. de maniere que le ſusdit Mr. Adams ſoit admis au plutôt comme Miniſtre du Congrès de l'Amérique Septentrionale, avec ordre ultérieur aux dits Députés que, s'il était encore fait quelques ſemblables propoſitions par le même, d'en informer au plutôt L. N. P. & il leur ſera envoyé extrait de la préſente pour information, & pour ſe conduire en conformité.

Ainſi réſolu à la maiſon du Pays le 26 Fevrier 1782.

(Plus bas) d'accord avec le ſusdit Livre
de ma connaiſſance.

(Etait ſigné) A. J. v. Sminia."

Hollande ne tardera pas à l'imiter. La Gueldre a déjà déclaré qu'elle n'attendait que l'exemple des Provinces maritimes. Les autres Provinces ſuivront à l'envi. Jetons les yeux ſur l'Europe ; voyons quelles ſeront les ſuites de cette démarche ? L'Eſpagne que des intérêts politiques empêchaient de ſe décider, ſe hâtera de proclamer hautement une indépendance qu'elle a déjà reconnue par ſa conduite. Les Puiſſances neutres ne reſteront pas ſpectatrices indifférentes : pour ne pas perdre les fruits de la révolution Américaine, elles reprendront naturellement le plan d'un Congrès ſolemnel, inviteront les Américains avec les autres Etats à s'y rendre pour travailler à la pacification générale. Cette invitation, équivalente à une reconnaiſſance d'indépendance, fera perdre tout espoir à l'Angleterre : l'univers combiné contre elle lui ménagera le prétexte le plus plauſible & le plus décent pour ſon orgueil ; elle ſe hâtera de ſceller une indépendance dont il n'eſt plus en ſon pouvoir d'ébranler les fondemens

Mais, dira-t-on, ne vaudrait-il pas mieux que nous adoptions la conduite de l'Eſpagne, qui n'a pas encore reconnu cette indépendance ?

Ce n'eſt pas, dit-on dans le moment où nous avons accepté la médiation d'une Puiſſance reſpectable, pour nous reconcilier avec un autre Puiſſance qui ſe regarde encore comme la métropole des colonies Américaines, qu'il nous conviendrait de reconnaître l'indépendance de ces dernieres ; le temps viendra ; mais il faut l'attendre, & ne pas le prévenir inconſidérément.

S'il fut un tems où les eſprits duſſent ſe porter à cette démarche, c'eſt ſans doute celui où elle peut prévenir de grandes pertes, produire un grand bien, ſans cauſer aucun préjudice. On ſait aſſez combien les Anglais ſont impétueux dans leurs démarches ; ils cherchent la paix ; ils veulent, ils demandent la paix à grands cris ; il faudra bien qu'ils ſe réſolvent à renoncer à l'Amérique ; ils s'y porteront avec

toute l'ardeur du caractere national & la diligence nécessaire, pour aller au devant des autres Puissances. Dans un tems où nos manufactures & notre navigation ont besoin de nouveaux débouchés, où nulle autre nation ne pourrait nous rivaliser pour la richesse des fonds, & l'intelligence du commerce, qui ne voit que nous ne saurions trop tôt établir nos liaisons de commerce en Amérique, & que nous pouvons y espérer les plus grands avantages?

On prétend que cette reconnaissance pourrait empêcher une paix particuliere avec l'Angleterre, paix que la médiation de la Russie paraît avoir pour objet. D'abord on ne voit pas qu'il soit possible de se procurer une bonne paix, une paix solide, si elle n'est générale. En second lieu, cette reconnaissance ferait-elle plus de tort à l'Angleterre qu'une conquête: or personne ne peut nier que tant qu'il n'y a pas de cessation d'hostilités, tout est permis contre un ennemi déclaré.

D'ailleurs, de quelle maniere cette médiation a-t-elle été acceptée? Il n'est pas vraisemblable que ce soit sans des conditions; il est stipulé dans ces conditions, cette médiation ne doit porter aucun préjudice aux liaisons qu'on pourrait former avec les ennemis de l'Angleterre; il ne paraît pas, non plus guere vraisemblable que, depuis que la reprise de St. Eustache par les Français, a fixé irrévocablement la République dans les intérêts de la France, l'Impératrice continue à insister sur l'offre de sa médiation; dans ce cas on ne pourrait plus douter qu'elle ne soit un instrument, que la Grande-Bretagne fait jouer pour traverser toutes les résolutions que l'on pourrait prendre contre l'ennemi.

On insinue que nous ne pouvons hazarder une pareille démarche sans le consentement de la neutralité-armée. Quelle erreur? Sommes nous membres de cette neutralité? N'a-t-elle pas refusé de nous adopter, sous prétexte que nous étions Puissance belligérante? Peut-on être à la fois Puissance neutre

&

& belligérante? Ainſi, cette confédération ayant refuſé de nous admettre dans ſon ſein, quels autres égards lui devons-nous, que celui de nous conformer aux principes de liberté navale qu'elle a réclamés & annoncés à l'Univers. La France, l'Eſpagne, les Etats-Unis de l'Amérique ont avoué ces mêmes principes; ſous quel autre titre ſerions nous liés à la neutralité armée? Chacune des autres Puiſſances Belligérantes aura, comme nous, le droit de participer à tous les avantages de cette confédération, dès qu'elle ne ſera plus belligérante. Qui peut dire qu'elles n'ont pas le droit de cauſer à leur ennemi tous les dommages qui ſont en leur pouvoir? S'il eſt permis de leur enlever leurs poſſeſſions; à plus forte raiſon le ſera-t-il de reconnaître l'indépendance d'un membre déjà détaché du corps de l'Empire? Cette reconnaiſſance ne jette dans les négociations qui peuvent s'ouvrir pour la paix, pas plus d'obſtacle, que ne peuvent en jeter de nouvelles conquêtes; au contraire; elle pourrait, ainſi qu'une conquête, accélérer la concluſion de la guerre. Quel homme ſenſible & ami de l'humanité, enviſageant les choſes ſous ce point de vue, peut ſe refuſer à une démarche dont les conſéquences ſeraient auſſi ſalutaires?

Il eſt vrai que l'Eſpagne, quoique Puiſſance belligérante, n'a pas encore reconnu formellement cette indépendance. Mais l'admiſſion de Mr. Jay en qualité de Miniſtre des Américains, l'ordre de les traiter comme de bons amis, nom qu'un Monarque ne peut accorder à des rebelles, les ſecours ſecrets & publics qu'il a donnés aux Etats-Unis, ſont au moins une reconnaiſſance implicite. Qui ne voit d'ailleurs, ſoit par l'article ſecret révélé par Mr. Deane, ſoit par la conduite évidente de l'Eſpagne, que ce Royaume veut auparavant ajouter la Floride Septentrionale à l'Orientale & Gibraltar à Minorque, & qu'elle craint ſans doute qu'une pareille déclaration n'amenât une pacification, avant qu'elle eût obtenu ces grands objets?

Amis, Freres, Concitoyens, que l'expérience nous ap-

apprenne à la fin à ne plus nous laisser tromper. Demandez aux Anglomanes, si la Russie est portée pour l'Angleterre? Ils vous diront qu'après le Portugal, il n'y a pas de Puissance en Europe qui ait plus d'intérêt à la prospérité de l'Angleterre que la Russie. Cette observation seule doit vous montrer quelle confiance vous devez mettre dans l'offre d'une pareille médiation. Toute la conduite de la Russie à notre égard n'est-elle pas singuliere ? Nous nous présentons pour entrer dans la confédération armée, elle nous rejette sous prétexte que nous sommes en guerre; & lorsque nous voulons faire la guerre, elle trouve promptement le moyen d'interposer sa médiation pour nous empêcher de la poursuivre.

Si, dit-on, nous avons des avantages à retirer des Américains, ils ne pourront jamais se passer de nous; ils nous apelleront nécessairement à eux; actuellement même, quoique nous n'ayions formé aucunes liaisons avec eux, ils nous ont montré tant de confiance, que nos négocians y font déjà, soit secretement, soit publiquement, un commerce assez considérable & y étendent tous les jours leurs relations. Quelle nécessité engagerait donc les Souverains à déclarer une indépendance, qui n'offre aucun avantage qu'on ne puisse se procurer également sans la déclarer, & qui pourrait causer de grands obstacles pour une paix particuliere ou générale? D'ailleurs, les principaux avantages que nous aurons à retirer de ce commerce, ne viendront qu'après la paix. En un mot, tous les traités du monde ne peuvent rien contre l'intérêt; ce mobile puissant nous amenera toujours les Américains, s'il doit jamais exister des avantages réciproques entre les deux nations.

Qui croirait que ce puissant raisonnement est réfuté par l'Anglomane Deane? Il nous dit, en propres termes, que l'Amérique ne peut acquérir quelque degré de puissance sans faire, à l'exemple de Cromwel, un Edit de navigation, pour défendre à tous vaisseaux de fabrique étrangere de lui apporter d'autres denrées, que celles qui seraient crues ou fabri-

briquées chez la nation qui les apporte. Qui ne voit qu'il est également dans le systême de la liberté du commerce, que l'Amérique laisse ses ports ouverts aux importations de toutes les nations, sans s'embarasser de celle qui les fait? Qui ne voit les avantages que nous retirerions de ce dernier choix & le préjudice que nous causerait le premier? Qui peut nier que ces deux alternatives ne soient entre les mains des Américains? Qu'on ouvre les annales de la République, on verra qu'elle a toujours eu pour politique, de ne négliger aucune occasion de faire des traités de commerce. Il est certain que jamais l'occasion ne s'est montrée plus favorable; & qu'il n'y a jamais eu de pays qui nous offrît de plus grands avantages à cet égard. On prétend que les motifs de reconnaissance & d'amitié ne sont rien dans le monde politique; mais niera-t-on que les causes morales ne puissent transporter le commerce d'un pays à un autre; que ce grand mobile de la politique actuelle ne suit pas toujours les routes les plus naturelles; qu'il est facile de l'en détourner, surtout quand il n'a pas encore de direction fixe; & que c'est pour lui donner cette direction en faveur de notre pays, que tous les bons patriotes apelent à grands cris l'alliance avec l'Amérique (*b*). Les Américains s'appliqueront-ils moins

(*b*) Mr. van der Capellen fit éclater son ardeur patriotique dans les derniers Etats de Gueldre. C'est ce qu'on voit dans l'Extrait du Recès du Comté de *Zutphen*, dans l'Assemblée Extraordinaire, du mois de Février 1782, tenue à *Nimegue* le 23 du même mois; il est conçu en ces termes.

„ D'Après le Rapport des Commités de cette Province à la Généralité, exhibé aujourd'hui sur table, relativement à ce qui s'est passé dans l'Assemblée précédente, & d'après l'examen d'un Extrait du Régistre des Résolutions

 de

moins à donner de l'extenſion à leur commerce & à miner celui de notre République, lorsque nous ne ſe-

de L. H. P. les Etats-Généraux des *Pays-Bas-Unis* du 9 du mois paſſé, par rapport à l'Adreſſe ultérieure de Mr. Adams au Préſident de L. H. P. ſur la remiſe de ſes Lettres de Créance à L. H. P. de la part des *Etats-Unis* de *l'Amérique-Septentrionale*, pour & demandant une réponſe cathégorique, dont Mrs. les Deputés des Provinces reſpectives ont pris Copie, le Baron Robbert Jasper van der Capellen de Marſch a d'abord, de bouche, enſuite par écrit, propoſé & inſiſté à l'Aſſemblée de ce Quartier, qu'actuellement & ſans délai on en faſſe un point de Délibération & qu'on faſſe ſur table, l'ouverture néceſſaire, conçue plus au long dans l'Avis de ce Seigneur, inſéré en ces termes;"

Nobles et Puissans Seigneurs!

Le Souſſigné juge ſur de bons fondemens & ſans crainte d'être contredit, pouvoir aſſurer qu'il eſt plus que tems qu'on faſſe une attention ſérieuſe, à l'offre & à l'invitation en tous ſens honorable & avantageuſe pour cette République, d'Amitié & de Liaiſons réciproques avec les 13 Provinces Américaines, devenues libres à la pointe de l'Epée; de façon que la réponſe cathégorique, demandée par leur Miniſtre, le Sr. Adams, devienne un ſujet des Délibérations de V. H. P., & qu'on ſe décide au plutôt ſur les Intérêts reſpectifs. Il jugeait qu'il ne devait plus y avoir de ſcrupule à cet égard; & que les ſuites incertaines de la Médiation offerte par la Ruſſie, ne pouvaient, quand il s'agiſſait d'Avantages certains pour cette République, empêcher que, par égard pour un Ennemi avec lequel Nous (toutes ſalutaires que fuſſent repréſentées les vues de S. M. Imp.) ne pouvions faire aucune Paix, aux dépens d'une négligence auſſi irréparable. Qu'un plus long délai à Nous unir à une Nation déjà ſi puiſſante, aura pour ſuite que Nos

ferons rien pour nous concilier leur amitié, lorsque nous aurons pris, dans un traité de commerce, les pre-

Nos Habitans perdront les moyens d'étendre de la maniere la plus avantageuse leur Commerce & leur Bien-être.

Que par la prohibition rigoureuse d'importer des Manufactures Anglaises en Amérique, nos Fabriques, au moyen de précautions prises à tems, sortiraient de leur état de langueur. Et qu'en différant plus longtems de satisfaire aux vœux de la Nation, ses conducteurs s'attireraient le reproche, comme s'ils avaient négligé & rejeté les offres favorables de la Providence: Qu'au contraire, en adoptant ces mesures, les Intérêts essentiels de ce Peuple malheureux seront pris a cœur.

Déclarant, en outre, le Soussigné, qu'il abandonnera cette négligence impardonnable d'une occasion favorable pour cette République, au compte de ceux que cela regarde: Protestant contre toutes les conséquences fatales qu'un refus plus long de ces mesures nécessaires causerait certainement; sur quoi il demandait que, pour sa décharge, cette Note fût insérée dans les Régistres du Quartier.

(*Signé.*) R. J. VAN DER CAPELLEN.

La lecture de cet Avis ayant été faite, Mr. Jacob Adolf de Heeckeren d'Enghuizen, Conseiller & Premier Maître des Comptes de la Gueldre, Président actuel de l'Assemblée du Quartier, représenta audit Robbert Jasper van der Capellen de Marsch, que, „ bien qu'il dût convenir de la justesse de tout ce qu'il venait d'exposer, outre plusieurs autres Raisons également fortes qui se présentaient à son esprit, la Délibération sur le Point en question lui paraissait prématurée, vu que les Seigneurs Etats de Hollande, de Westfrise & de Zélande, comme principales Provinces Commerçantes, qui s'y trouvaient directement intéressées, ne s'étaient cependant pas encore expliquées à cet égard; conséquemment, qu'il ne serait guere convenable pour les Etats de ces Duché & Comté, qui n'y étaient intéressés que

précautions convenables pour détourner les atteintes qu'il pourrait y essuyer?

Seront-ils moins portés à nous nuire par un commerce de contrebande dans nos établissemens, lorsque nous aurons refusé de reconnaître leur indépendance, ou que nous ne l'aurons reconnue qu'à la derniere extrémité, c'est-à-dire lorsque l'Angleterre nous en aura donné l'exemple?

Quand toutes ces brillantes espérances qu'on fait concevoir de cette reconnaissance, ne se réaliseraient pas aussi subitement qu'on l'annonce, elle pourrait toujours ouvrir le chemin à une quadruple alliance qui ne manquerait pas d'imposer à l'Angleterre, au point de nous procurer une prompte paix. Paix! voilà le mot que les Anglomanes ne cessent de faire retentir, comme si leurs adversaires ne la désiraient pas autant qu'eux. Comme si le meilleur moyen d'en

que d'une maniere conséquente & indirecte, de vouloir néanmoins former les premiers leurs Résolutions à cet égard: C'est pourquoi il donnait à considérer s'il ne serait pas plus à propos de renvoyer les Déliberations sur cet objet à une occasion postérieure."

„ Cependant, le susmentionné Robbert Jasper van der Capellen de Marsch insistant à ce que les Voix fussent recueillies sur ses Proposition & Avis en question, & ce faisant y ayant été déféré, L. N. P. après en avoir deliberé, ont trouvé bon & statué que, quoique les motifs allégués par ce Seigneur dans son Avis paraissent mériter une Considération sérieuse, cependant, pour les raisons alléguées ci dessus, on juge devoir en suspendre la Décision, jusqu'à que les Provinces Commerçantes aient formé leurs Résolutions là-dessus.

„ Et que, sur la requisition de Robbert-Jasper van der Capelle de Marsch, il lui sera délivré un Extrait de la Présente sur l'un, aussi bien que sur l'autre."

Accordé avec le Recès susmentionné.

(*Signé.*) HERM. SCHOMAKER.

d'en accélerer la conclusion, n'était pas de porter à l'Angleterre quelque coup frappant qui ferait le résultat d'une alliance étroite entre les quatre Puissances ennemies de l'Angleterre. Quel autre moyen de maintenir la solidité des fonds Anglais auxquels un si grand nombre de nos concitoyens ont part ; & que la prolongation de la guerre ne peut manquer de renverser entierement ? Et c'est ici que se développe le Systême des Américains en nous invitant à nous unir à eux. Ils cherchent visiblement à mettre fin aux malheurs de l'humanité, en terminant le plutôt possible cette guerre désastreuse. Leur indépendance est certaine ; l'hommage que nous y rendrons par une reconnaissance solemnelle, n'ajoutera rien à sa solidité ; mais il importe à tous les peuples que l'effusion du sang humain soit arrêtée ; & cette maniere de répondre à leur invitation, ne peut manquer de frayer la route à des liaisons avantageuses de commerce. Répétons-le avec force & vigueur : il n'est pas de paix solide à espérer sans une paix générale. Une paix particuliere ne ferait qu'une paix plâtrée ; notre commerce ferait toujours exposé à des avanies. Il n'est pas de remede pour guérir le mal jusqu'à la racine, qu'une paix générale. Qu'on montre si jamais occasion a été plus favorable, pour briser à jamais les entraves que l'Angleterre nous a imposées, en la forçant, par des efforts combinés, à se soumettre ?

Une grande erreur des Anglomanes, est de supposer toujours les affaires en balance entre l'Angleterre & l'Amérique. Il s'en faut cependant beaucoup que les progrès des Anglais y soient aussi avancés que ceux des Américains. Ces derniers sont en possession de tout le pays, & les Anglais n'y ont que trois places. Si jamais l'Angleterre eût pu les réduire, c'eût été dans les commencemens de la guerre ; ils étaient alors divisés, faibles & sans expérience dans les armes ; mais actuelle-

ellement leurs milices valent les troupes réglées de l'Europe; ils acquierent des forces & des richesses; pendant que l'Angleterre tombe de plus en plus dans la faiblesse & l'épuisement.

A quoi aboutissent les raisonnemens les plus éblouissans des Anglomanes contre l'Amérique, du Sieur Deane par exemple? Qu'un pays ne saurait être heureux ni florissant sans être soumis à l'influence & aux entraves de la Grande-Bretagne. Car on ne peut disconvenir que tout ce qu'il dit ne tombe également sur tous les Etats qui n'ont pas de liaisons avec les Anglais. L'Amérique, en les rompant, se trouve dans le cas de toutes les Puissances indépendantes de l'Angleterre; & il faut être infatué de la manie des paradoxes, pour soutenir que leur sort est très à plaindre, & que le Portugal serait bien malheureux, s'il secouait jamais le joug que la Politique Anglaise a su lui imposer. C'est soutenir en propres termes que pour rendre tel pays que ce soit puissant & florissant, il faut le soumettre aux entraves & au monopole de la Grande-Bretagne. En un mot, la Grande-Bretagne serait un soleil dans le monde politique, dont l'ardeur & les rayons seraient nécessaires pour la fécondation de chacune des autres parties.

Avant de finir ces observations sur la nécessité de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, de faire une quadruple alliance & de nous défier de toute médiation pour une paix particuliere, il importe de faire encore remarquer le péril que nous courons en suivant un systême contraire. Actuellement que les Anglais invoquent la paix à grands cris, & que, pour la conclure au plûtôt & tirer des Américains des avantages qui les dédommagent un peu de la souveraineté, ils se détermineront probablement à ceder ce qu'ils ne peuvent plus recouvrer, & pour empêcher l'Espagne de poursuivre ses conquêtes, n'est-il pas à craindre qu'ils ne fassent une paix sé-

parée

parée avec ces trois Puiſſances, qui nous laiſſeront à ſa diſcrétion: ces quatre Puiſſances y trouveraient également leurs intérêts; la France, l'Espagne & l'Amérique, pour nous punir de notre indifférence; & l'Angleterre, pour s'indemniſer à nos dépens. Jamais, depuis qu'il eſt des guerres dans le monde, on n'a vu refuſer, comme nous le faiſons, de faire cauſe commune avec des Puiſſances qui ont le même ennemi. Quels ménagemens devons nous avoir en tems de guerre pour un peuple, qui n'en a jamais eu pour nous en tems de paix? Le refus de reconnaître l'indépendance Américaine, ne ferait-il pas croire qu'il y a dans ce pays des hommes plus portés pour l'ennemi que pour leur Patrie?

Qu'il me ſoit permis encore de faire remarquer que cette alliance & la paix générale qui en ſerait la ſuite, paraiſſent dépendre d'Amſterdam. Cette ville a la plus grande influence ſur les déterminations de la Province; la Hollande entraînerait toute la République; & il paraît très vraiſemblable que la conduite de la République influerait ſur toutes les autres Puiſſances de l'Europe. Un Congrès Général s'ouvrirait à l'inſtant pour une paix que tous les amis de l'humanité & ſurtout les pays d'induſtrie tels que le nôtre, ne peuvent s'empêcher de déſirer.

Extrait d'une Lettre de Mr. Robert Livingſton, Miniſtre du Congrès pour les affaires Etrangeres, à une des principales maiſons de Commerce d'Amſterdam.

Philadelphie 27 *Décembre* 1781.

Il ne me reſte qu'à reconnaître la ſatisfaction que le Congrès, en un mot, toute l'Amérique, a éprouvée à la nouvelle de l'heureux événement que vous avez eu la bonté d'y faire paſſer; ils ſont d'autant plus agréablement ſurpris que, quoiqu'ils eus-

eussent la plus grande confiance sur la bravoure d'une Nation qui s'est tellement distinguée en diverses occasions, depuis le tems de Cesar jusqu'à la derniere guerre où elle s'est trouvée engagée, on ne laissait pas d'appréhender que son aversion pour la guerre & les effets d'une longue paix ne les eussent énervés & n'eussent affaibli cette vigueur d'esprit qui les avait jusqu'alors mis en état de se soutenir au milieu des plus grandes difficultés. L'Amiral Zoutman, les Officiers & les hommes sous ses ordres ont convaincu pleinement l'univers que le courage ardent & ferme auquel les Hollandais sont redevables de leur liberté, ne les abandonnera jamais, quand ils seront apelés pour la défendre.

Quoique les Résolutions des Etats-Généraux & des Amirautés que vous avez eu la bonté de me faire passer, nous causent de la joie, par ce qu'elles portent avec elles des traits d'amitié & d'attention pour l'Amérique, il faut encore d'autres preuves moins équivoques pour former & cimenter les liaisons que tout ami des deux pays desire de voir s'établir. Le tems présent est peut-être le moment le plus critique pour les nations qui jugent l'alliance & le commerce de ce pays de quelque importance. Le succès a couronné nos armes; & l'on vient de prononcer une interdiction contre les manufactures Britanniques. Ceux qui se tiennent à l'écart pour ne se présenter que lorsque les douceurs de la paix auront mis le dernier sceau à nos succès, n'auront, certainement, aucun titre à notre reconnaissance. Une Nation qui differe d'entrer en liaison de commerce jusqu'à ce que le peuple, ayant perdu l'habitude des manufactures Britanniques, se soit accoutumé à celles d'autres pays, trouvera, pour établir son commerce, à combattre de nouvelles habitudes & de nouveaux préjugés. Un gouvernement sage ne laisserait pas échapper les avantages d'une occasion aussi favorable.

Il

Il n'eſt rien arrivé d'important depuis la priſe de Cornwallis, ſi non la défaite d'un parti de l'ennemi ſur les frontieres de New-York & l'évacuation de Wilmington, le ſeul poſte qui reſtât à l'ennemi dans la Caroline Septentrionale. De toutes leurs conquêtes ſi vantées, il ne leur reſte plus que New-York, Charles-town & Savannah; encore ne tiennent-ils ces places, que d'une maniere très-précaire.

Extrait d'une autre Lettre d'un Américain à ſon Correſpondant en Hollande.

Vous apprendrez avec plaiſir que les armes Britanniques ont été vaincues & battues de tous côtés dans ce pays. Un corps conſidérable d'Anglais, avec un nombre d'Indiens, qui avoient paſſé les lacs du Canada dans le noble deſſein de ravager le pays, de brûler des fermes, & d'eſcalper les femmes & les enfans, a été rencontré & défait deux fois avec une perte conſidérable en tués & en priſonniers par un nombre inférieur de milices. Le Congrès eſt occupé des préparatifs pour faire les efforts les plus vigoureux auſſi-tôt que le printems permettra les opérations, & qui ſont tels que moyennant la bénédiction de la Divine providence, nous avons les meilleures raiſons d'en attendre un bon ſuccès. En un mot, nos affaires ſont ici dans une telle ſituation, que nos ennemis ont renoncé à toute idée de conquête, & qu'ils n'ont plus l'eſpoir le plus éloigné de notre réunion avec la Grande-Bretagne, dont les procédés ont excité la haine la plus invétérée, C'eſt peut-être à préſent le moment, où d'autres nations pourraient par une conduite généreuſe & décidée remplacer les Anglais dans notre affection, & établir leur commerce avec nous ſur les ruines de celui de la Grande-Bretagne, avant que notre goût ſe fût

fût tellement fixé, que nous donnaſſions la préférence aux manufactures d'une de ces nations. J'eſpere, pour l'amour de vous & de nous, que les Provinces-Unies ſauront profiter de cette occaſion ineſtimable pour former des liaiſons de commerce avec nous, & pour gagner notre affection par quelques actes d'amitié, tels qu'ils frappent l'eſprit du peuple.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas. On trouve chez l'Editeur de ces feuilles *L'Amériquiade* Poëme; 6 ſols & *Voltaire reçu aux Champs éliſées par Henri quatre*, *Eſtampe allégorique*.

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

Nº. LIX. LUNDI, ce 25 MARS, 1782.

Suite du CHAPITRE XLVII.

Et des Lettres de Silas Deane.

„ Nous avons protesté contre le commerce en Afrique; mais si nous relâchons ou rompons nos résolutions sur cet objet, n'ayant aucune marine pour y protéger notre commerce & ni forts & factories sur la côte, nous ne saurions y avoir part. Nous ne saurions nous flatter d'être en état de conquérir la Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve ou les Florides; & si la Grande-Bretagne est réduite à renoncer à treize Colonies, il est naturel de supposer qu'elle cherchera tous les moyens de tirer parti de celles qui lui resteront. Nous n'avons ni ne desirons des établissemens dans les Indes-Occidentales. Cinq ans auparavant nous élevions notre importance au point de croire qu'une suspension de commerce avec nous, exciterait un soulevement général dans les villes fabricantes d'Angleterre, ou du moins ferait pousser de vaines clameurs en notre faveur, en causant un manque d'ouvrage; que l'Irlande serait ruinée, faute de nos semences de chanvre, & les possessions Britanniques aux Indes Occidentales, faute de nos productions. Mais une expérience de six ans devrait cer-

tainement (*a*) nous avoir appris à rectifier cette opinion mal-fondée que nous avions de notre importance, à moins que l'expérience même ne pût nous corriger. Pas une des villes fabricantes en Angleterre ne s'est plainte du défaut de travail; l'Irlande s'est procurée de la semence de chanvre, à aussi bon marché, à même meilleur marché qu'auparavant; elle a trouvé assez de débouchés pour ses toiles. Les Indes-Occidentales n'auront donc éprouvé qu'une légere diminution. Ces faits doivent nous convaincre que le monde n'est pas si fort sous notre dépendance, que nous l'avions imaginé; & si nous poursuivons nos recherches, nous verrons que nous dépendons autant & même plus de nos voisins, que nos voisins ne dépendent de nous. Je n'écris pas à quelqu'un qui déclame contre le luxe, sans avoir aucune idée de ses effets, ni à quelqu'un de ceux qui parlent beaucoup du commerce, de ses avantages, de ses inconvéniens pour un pays, sans avoir la moindre idée de sa nature ou de l'étendue de son influence & de son pouvoir. Je puis donc, sans raisonner sur ce sujet, hazarder de dire que les productions des Indes-Occidentales nous sont essentiellement néceſſaires, & que nous ne pouvons mieux faire, sans leur Sucre, leur Caffé, leur Cacao, leur Coton, qu'ils ne le peuvent sans notre farine, notre bœuf, notre bois &c. Auparavant, en qualité de sujets Britanniques nous avions le droit d'approvisionner les Isles Britanniques de tout ce dont elles avaient besoin: & de prendre en échange tout ce qu'elles avaient à disposer. Nous ne payions pas d'impôts plus considérables que les autres sujets Britanniques, soit pour l'importation, soit pour l'exportation. Nous avions le droit de donner à toutes les possessions étrangeres, Françaises, Hollandaises & autres des Indes-Occiden-

(*a*) Il est fort incertain que les Américains, en interrompant tout commerce avec la Grande-Bretagne, aient jamais conçu d'aussi brillantes espérances.

dentales toutes nos productions, à l'exception du Tabac & de recevoir en échange tout ce qu'elles pouvaient fournir, à l'exception du Rum & de quelques autres articles. Ceux que nous recevions en retour étaient, à la vérité, soumis à de certains droits pour l'importation en Amérique. Mais comment était alors, & comment se trouve à présent notre commerce avec les possessions étrangeres, Hollandaises, Françaises & autres des Indes-Occidentales? Il est vrai que nous étions admis dans leurs ports; mais notre farine était un article prohibé, dont on ne permettait l'introduction publique que dans les tems de disette. Plusieurs des principaux articles de nos productions se trouvaient dans le même cas. La France, en interdisant l'importation de notre farine dans ses Isles, montrait assez qu'elle ne craignait pas de les exposer à la disette, faute de nos approvisionnemens. Mais quels articles de leurs productions nous a-t-on permis d'acheter & d'exporter publiquement en échange? La Mélasse seule, ou la misérable liqueur qu'on en distile; toutes les autres, comme le Caffé, le Coton, le Sucre, l'Indigo, nous les enlevions comme des voleurs, & par la connivence de leurs officiers qu'il fallait acheter. La France s'est-elle engagée par traité de nous accorder une plus grande liberté de commerce avec ses Isles qu'autrefois? Nullement. Nous ne devons être traités que comme une des Nations les plus favorisées; & elle n'a jamais traité la nation la plus favorisée autrement que je ne l'ai déjà dépeint. Cet article favori de mes compatriotes, les Mélasses, le seul de conséquence qu'il nous fut permis d'importer des Isles Françaises, attira l'attention du Congrès, dans leurs premieres propositions d'un Traité avec la France. J'en vis l'importance dans ce tems-là; & je me flattais que nous l'avions assuré, sans aucun sacrifice réel de notre part; mais le Congrès eut ensuite une opinion différente & l'abandonna. Nous n'avons, en conséquence, jusqu'à présent, aucune sécurité, pas même pour ce seul article. Toutes choses ne

poſent encore que ſur ces termes vagues & généraux de ſe traiter réciproquement, comme une nation des plus favoriſées. Mais l'on peut dire que le beſoin où ſont les Iſles, de nos productions, les amenera toujours aux conditions que nous voudrons, ou du moins à des conditions juſtes & raiſonables. Examinons la choſe avec attention. Les Iſles Françaiſes ne ſauraient être dans la néceſſité de la farine ni d'aucune ſorte de proviſions ſalées: au contraire, il eſt de la politique de la France de les empêcher de faire cela, ſi elles y étaient diſpoſées: car en approviſionnant ſes Iſles de ſes propres farines & manufactures & de toutes ſortes de proviſions ſalées, achetées en Europe, avec ſes eaux de vie, & ſes vins &c., elle encourage l'agriculture & le commerce de ſes ſujets en Europe, ce qui doit être le principal objet de toute nation ſage; quant à des proviſions fraîches, il n'y a que ſes Iſles du vent qui peuvent en avoir beſoin."

Nous aurions pourſuivi la publication de ces lettres; mais nous avons apperçu tant de monotonie dans les idées, que la lecture nous en a paru auſſi faſtidieuſe & inſipide, qu'elle eſt odieuſe & déteſtable. Un Gazetier Américain a fait la même Remarque (*Freeman's Journal* 9 *Janvier* 1782); il ajoute que ceux à qui ces lettres ſont adreſſées n'ont nullement paru déſirer qu'on en ſupprimât la publication; chacun d'eux étant bien aſſuré qu'on ne lui imputera jamais les principes de trahiſon, qui s'y trouvent répandus.

Pour pouvoir apprécier les principes de Mr. Deane, il n'eſt pas inutile d'examiner les réflexions ſuivantes, tirées des papiers Américains. C'eſt une obſervation très-remarquable qu'aucune des nombreuſes Gazettes, qui circulent dans les Etats-Unis, n'a fait difficulté d'inſérer ces lettres; & qu'au lieu d'avoir fait une impreſſion funeſte ſur l'eſprit du peuple, elles n'ont fait qu'exciter un mépris ou une indignation générale dans toute l'Amérique.

Il y a, diſent ces papiers, dans les lettres de Deane,

ne, une idée trop propre à induire en erreur, pour n'être pas relevée. Il prétend que si la France est obligée de céder à l'Angleterre, c'en est fait de l'indépendance Américaine.

Je pense que tout ami de ce pays, tout ennemi même, avouera que nous avons des obligations infinies à la France, pour ses efforts généreux, puissans & salutaires en notre faveur ; cependant aucun, excepté Mr. Deane, n'osera affirmer que nous ne subsistons que par le soufle de ses narines & qu'elle seule soutient notre existence comme nation libre & indépendante. Je me bornerai à une seule question. Pourquoi n'avons-nous pas été conquis & forcés de renoncer à notre indépendance, avant que nous eussions fait alliance avec cette Monarchie? dans un tems où la Grande-Bretagne avait bien plus de pouvoir pour nous conquérir, & nous, bien moins de forces pour lui résister. Nos ennemis savent, pour leur malheur, qu'il y a eu, & qu'il est encore dans ce pays, des dispositions qui porteront toujours les Américains à se procurer l'indépendance & à vanger leurs droits d'hommes libres, quoique abandonnés ou négligés de toutes les Puissances de la terre. Tous les raisonnemens de Deane posent sur des suppositions. La patience de Job n'y tiendrait pas. Si nous devenons indépendans, dit-il, il nous faudra entretenir des Ambassadeurs, un gouvernement civil, des cours d'Amirautés &c ; mais ne vaut-il pas mieux faire ces dépenses, & cent autres si elles sont nécessaires, sous les auspices de l'indépendance, que ce que le Tyran Brittannique apellerait Cour de Justice, si elles sont dépendantes; tandis qu'il est certain qu'il nous ferait bientôt payer les dépenses des exécutions qu'il nous fera subir pour l'avoir si longtems vexé, en défendant nos droits & nos libertés. Ne vaut-il pas mieux supporter la dépense d'un établissement civil sous les aîles de l'indépendance, qu'un établissement militaire sous l'influence Britannique, que la proposition de cette dépendance nous attirerait?

 Est-

Eſt-il rien de plus abſurde & de plus ridicule que de vouloir ſoutenir que nous devons renoncer à l'indépendance, à cauſe de la dépenſe que nous cauſerait l'entretien d'Ambaſſadeurs & parce que nous ſerions réduits à la condition des autres Etats indépendans de la protection & de la ſervitude Britannique. Il eſt difficile de dire qui doit étonner le plus; ou l'eſprit borné & l'ignorance, ou l'infame perverſité du ſalarié qui a écrit ces lettres. Il fait entendre que ſi la France triomphe, elle nous dictera telles conditions qu'elle voudra; c'eſt à dire, nous demandera auſſi-tôt de nous ſoumettre à ſa domination. Mais, ſans nous arrêter à l'honneur, à la bonne-foi, à l'intérêt même, la France n'eſt-elle pas déjà en poſſeſſion d'une plus grande étendue de territoire étranger, qu'elle n'en a beſoin? Ne voit-elle pas, d'après l'exemple malheureux de la Grande-Bretagne, qu'il faut plus encore, qu'une vaſte étendue de riche territoire, pour faire une nation grande, puiſſante & reſpectée? Voudrait-elle, à l'exemple de la Grande Bretagne, ſe plonger dans une guerre ruineuſe, avec le peuple de ces Etats, pour un objet dont l'iſſue ſerait des plus incertaines? Si elle vient à bout d'affaiblir l'Angleterre, au lieu de tourner ſes armes contre ſes amis & ſes alliés, la ſaine politique ne l'engagera t-elle pas plutôt, à pourſuivre le coup qu'elle a donné en chaſſant des terres & des mers, ſes ennemis invétérés, les perfides Anglais? Ne ſerait-il pas plus naturel qu'elle réduiſît en Province l'Angleterre qui, par ſon voiſinage, offre une conquête bien plus aiſée? Car je doute encore que les Etats Proteſtans vouluſſent s'interpoſer pour ſauver un pays qui ne deshonore pas ſeulement cette religion, mais encore l'humanité.

Mr. Deane ne peut écrire une lettre qu'elle ne roule ſur la politique. C'eſt dommage qu'il ne puiſſe ſervir le Miniſtere Britannique ſous une autre qualité que celle d'Ecrivain: je ſuis fâché qu'un Miniſtere auſſi vertueux que celui de Londres perde ainſi ſon argent; car je connais certainement divers Barbiers

biers à Londres, capables de faire des argumens plus plausibles qu'aucun de ceux qu'a rapporté Mr. Deane, pour nous faire goûter la dépendance Britannique.

Quel homme odieux, dit le *Freeman's Journal 2 Janvier*, qu'un homme qui trahit auſſi lâchement ſes premiers principes & la cauſe de ſon pays & qui s'efforce, par la plus noire ingratitude, de jeter des ſoupçons ſur la nation Françaiſe, qui l'a toujours traité avec une générosité, une affabilité une confiance particulieres! Il eſt devenu à tous égards, ſemblable à ſon ami de cœur, Arnold. Quelque partiſan de la juſtice & de la vertu prendra, ſans doute, la plume pour faire rendre juſtice à la réputation de ces perſonages, à qui Mr. Deane & ſes amis ont fait tant de tort C'eſt ce que demandent la juſtice & l'honneur; telle eſt la réparation qu'on doit faire pour l'argent diſſipé, les animoſités enflamées & les maux qu'on a faits à notre pays par un attachement aveugle à un homme pervers, attachement qui doit tirer ſa cauſe de l'intérêt & de la corruption mutuelle. Tous ces odieux procédés de Deane devraient être effacés de nos annales. Il eſt certain que depuis cette malheureuſe époque, le Congrès n'a pu encore recouvrer ce degré d'eſtime & de confiance qu'il poſſédait au commencement.

Dites-moi, dit un autre papier Américain, dites-moi, vous qui parlez en faveur de la dépendance Britannique, qui ſoutenez que le bonheur, l'intérêt & la gloire de ces Etats ſont attachés à cette dépendance ne regarderiez vous pas comme inſenſé celui qui, lorſque les vagues ſe choquent par l'impétuoſité des vents, voudrait attacher enſemble deux gros vaiſſeaux avec du fil ou de la ſoie, pour leur ſureté réciproque? Il eſt également juſte & raiſonable de ſuppoſer que l'Amérique & la Grande-Bretagne pourraient être heureuſes ſous un même ſouverain.

Quel ſpectacle de pitié doivent les inſenſés Bretons donner à l'univers, en penſant ſérieuſement à ſubjuguer un pays que la nature fit pour être libre,

 &

& dont l'étendue seule sera toujours un obstacle invincible à leurs succès! Une petite Isle, située aux extrémités de l'Ocean, embarassée de montagnes escarpées, de collines arides, de terres coupées; un pays dont la force n'est qu'artificielle, faisant sortir journellement des flottes & des armées pour des conquêtes impraticables, perdant la fleur de ses jeunes gens, les plus habiles de ses généraux qui, attirés dans la sphere de cette masse énorme, l'Amérique, y sont à l'instant dévorés, comme la paille dans un tourbillon! Quelle multitude d'ouvriers ingénieux les Anglais ne livraient pas, il y a dix ans? Les toisons de leurs brebis couvraient les Habitans des deux Zones: leurs fines toiles étaient recherchées dans tous les climats: mais projeter de réduire à une obéissance illimitée ou de ruiner un pays *naturellement invincible*, n'est-ce pas vouloir arracher le tisserand de son métier, ou le savetier de sa stale: le mendiant quitte sa besace, & le garçon tailleur, qui gagnait honnêtement sa vie à couvrir les épaules de son prochain, son établi: il se croit tout-à-coup un nouveau Cortès, un Alexandre, altéré de gloire & courant après des lauriers qui ne perdent jamais leur fraîcheur, & pour soutenir la Royauté son idole, il traverse un Océan, dans l'espoir de conquêtes au-delà de l'immense Atlantique!

Il n'est pas facile de déterminer, quel sera la grandeur & l'importance de l'Amérique Septentrionale dans un siecle ou deux, si la fabrique présente est soutenue & si le peuple conserve ces sentimens de noblesse & de courage qui le caractérisent actuellement. L'Agriculture, la base de la grandeur d'une nation, y sera sans doute portée à un dégré de perfection, & le commerce, qui en est la suite, offrira des occupations si avantageuses & si agréables, que les guerres seront oubliées & que les nations, par une correspondance ouverte & libre dans ce vaste & fertile continent, redeviendront des freres & ne se traiteront plus comme des sauvages & des monstres. Les Siecles de fer disparaîtront peu-à-peu; & nous

ver-

verrons renaître ces ſiecles d'or, dont les ſages des anciens tems ont fait une deſcription ſi brillante.

On a decouvert au delà de la chaîne des hautes montagnes, qui bordent les frontieres Occidentales de notre nouvelle République, de nouveaux pays d'une beauté, d'une fertilité dont il n'y a point d'idée. Les terres y ſont d'une qualité bien ſupérieure aux nôtres, ſituées le long des côtes de la mer; les arbres des forêts ſont hauts & droits; les prairies, les pâturages y ſont immenſes; on y voit paître de nombreux troupeaux, d'une eſpece particuliere à ce pays; ils n'ont pas de maîtres; ce n'eſt pas la main des hommes qui les entretient. Le climat eſt extrêmement doux & modéré; les rivieres n'y dirigent pas leur cours à l'Eſt vers l'Atlantique; mais elles coulent à l'Oueſt & au Sud, d'un cours agréablement doux, dans des lits que la nature leur a formés, elles vont ſe rendre dans ce grand reſervoir de mille & mille ruiſſeaux, le celebre fleuve du Miſſiſippi, qui, tirant ſes eaux les plus lointaines de ſources inconnues, roule à travers les pays glacés du Nord, & qui, déployant ſes bras à l'Eſt & à l'Oueſt, embraſſe ces réduits ſauvages, que le voyageur n'a pas encore vus; que le poëte n'a pas encore chantés, & que le compas du géometre n'a pas encore meſurés; juſqu'a ce que s'uniſſant à l'Ohio & ſe tournant vers le Sud, recevant enſuite le Miſſori & cent autres rivieres, ce Roi des fleuves, en comparaiſon duquel le Nil n'eſt qu'un ruiſſeau & le Danube qu'un foſſé, ſe jette avec un volume immenſe, dans la Mer du Mexique, après avoir baigné les côtes d'une multitude de contrées fertiles, habitées par des nations ſauvages, juſqu'alors inconnues & ſans nom.

C'eſt un axiome de philoſophie, que la nature ne fait rien en vain; mais ſi le nouveau monde ne devait pas être peuplé dans tous ſes points par des nations civiliſées, pour quel deſſein aurait-elle creuſé dans le ſein d'un empire naiſſant, ces vaſtes lacs qui jettent le voyageur dans la ſurpriſe & l'étonnement, & qui, laiſſant la Mer ſalée derriere eux à

l'Eſt, trouvent de nouveaux Océans d'une étendue prodigieuſe dans ces climats où l'imagination n'aurait ſuppoſé que des collines ſans fin, des déſerts inhabitables & d'arides forêts. Ces Lacs, s'uniſſant l'un à l'autre, ſe mêlant enfin à l'Océan vers le Nord-Eſt, s'approchant ainſi beaucoup à l'Oueſt des diverſes branches navigables du Miſſiſſipi, forment une correſpondance aiſée pour une vaſte étendue de terrein, un lieu de communication entre les différentes parties qui, dans la ſuite, auraient trouvé de grandes difficultés pour ſe correſpondre, ſans cette variété de longues rivieres enchaînées l'une dans l'autre, attendant depuis des ſiecles à porter les vehicules du commerce, à obéir aux impreſſions de la voile ou aux coups de la rame; ainſi que les terres ſemblent attendre avec impatience les coups puiſſans du ſoc.

Pendant une partie conſidérable de l'année, le vent du Sud-Eſt ſouffle conſtamment ſur l'Ohio, qui coule en ſerpentant; & dans d'autres tems le courant d'air domine dans cette direction plus que dans aucune autre: cette direction étant diamétralement oppoſée au cours du fleuve, qui coule dans la proportion d'un mille par heure, n'eſt-il pas évident que la Providence ou, ſi vous voulez, la nature a combiné les choſes de façon que les vaiſſeaux commerçans, obligés de faire voile au Nord, aient des vents favorables pour remonter ces eaux, & que ces bornes au Sud aient le ſecours des marées pour combattre les vents contraires avec plus d'avantage?

Quel réſultat tirer de ces obſervations? Qu'une nation qui n'eſt pas deſtituée de bon ſens, conſerve encore l'idée de réduire par la force des armes un pays auſſi puiſſant, un continent placé dans un autre hémiſphere, peuplé d'une race d'hommes actifs & laborieux; produiſant toutes les choſes néceſſaires pour ſon entretien & ſa défenſe; un continent qui s'étend ſur un ſi grand nombre de dégrés de latitude & de longitude, depuis les limites de la Zone torride, le cercle du Tropique Septentrional jus-

jusqu'à ces fleuves glacés, ces montagnes de glace, où engourdie par les rigueurs extrêmes d'un hiver perpétuel, la nature semble expirer, faute de facultés végétatives, & où le peu d'êtres humains qu'on trouve dans ces tristes climats, portent si peu les traits que les nations civilisées attribuent à l'espece humaine, qu'on n'ose leur donner le nom d'hommes.

CHAPITRE XLVIII.

Sur les Requêtes des Habitans de différentes villes pour obtenir la reconnaissance de l'Indépendance Américaine.

Nous voyons avec plaisir, que les principes que nous avons adoptés & les observations que nous avons exposées, deviennent la façon de penser de toute la nation: il y a sans doute de la division parmi les membres du Gouvernement: parce que la maniere dont la plupart sont admis dans les charges, les force à ménager certains intérêts particuliers: mais dans tous les endroits où les élections sont, ou tant soit peu populaires, ou indépendantes de l'influence de la Cour, on voit les Régens suivre les dispositions générales de la nation. On peut dire que, dans ces occasions, ils n'ont qu'une voix. Qu'on demande à tous les individus de la nation, faut-il négliger un seul moyen de nuire à des ennemis qui n'ont jamais eu de ménagemens pour nous? Faut-il les prévenir en hâtant une alliance utile avec les Etats-Unis de l'Amérique? Entre cent, quatre vingt-dix-neuf répondront pour l'affirmative. La maniere dont la Frise s'est expliquée sur ces différens objets, en est une preuve frappante. Dejà les Habitans des villes les plus considérables de la Hollande s'empressent de faire connaître leurs dispositions à cet égard. Tous les bons citoyens voyent avec indignation qu'un Paul Wentworth, Emissaire d'une Cour ennemie, soit reçu avec une espe-

espece d'empressement chez plusieurs Membres du Corps politique; pendant que l'Ambassadeur d'un nouvel Etat qui nous offre son alliance, son commerce & son amitié, languit depuis près d'un an dans l'attente d'une audience demandée. Il y a toute apparence que les vœux des citoyens, qui se manifestent si fortement par d'éloquentes & vigoureuses requêtes, attireront enfin les regards du Gouvernement suprême. Les différentes Requêtes des villes, formant ainsi d'utiles documens pour constater les principes du *Politique Hollandais*, il paraît essentiel de les insérer dans cette feuille.

Requête des Marchands, des Assureurs & des Frtéeurs de Rotterdam à la Régence de cette ville.

Donnent à connaître de la maniere la plus respectueuse, qu'il est assez notoire que les Habitans de cette République ont, aussi bien qu'aucune autre Nation, intérêt à ce qu'on leur donne occasion d'ouvrir une Correspondance libre avec les Habitans de l'Amérique, en faisant un Traité de Commerce, ainsi que Mr. Adams l'a répréfenté dans son Mémoire; à quoi ils ajoutent que les avantages qui doivent en résulter, sont absolument le seul moyen, pour ressusciter le Commerce déchu de ce Pays; pour rétablir la Navigation, & pour réparer les grands Dommages que les procédés perfides des Anglais ont, depuis tant d'années, causé à la partie Commerçante de ce Pays.

Qu'avec tout le respect dû, ils représentent à la Vénérable-Régence, le danger que l'on court de prolonger plus longtems les Déliberations sur l'Article d'une Alliance de Commerce avec l'Amérique-Septentrionale; étant d'ailleurs certain que l'interposition de cet Etat ne peut ajouter rien de plus à la solidité de son Indépendance; & que le Ministere Anglais a même fait aux Députés du Congrès Américain, des propositions à quel point ils voudraient y établir une Correspondance à notre préjudice & par-là priver les Habitans de ce Pays des avantages certains qui résulteraient de ce Commerce réciproque; & qu'ainsi on ne saurait différer d'un jour, pas même d'une heure, de tenter tous les efforts, pour que l'on poursuive la Négociation offerte par Mr. Adams, & qu'on se décide finalement

la

là-dessus. Sur quoi, les Supplians représentent avec tout le respect possible, mais en même tems avec la plus forte confiance, à la Vénérable Régence de cette Ville, de vouloir bien autoriser & qualifier Mrs. ses Députés à l'Assemblée de L. N. & G. P. afin qu'au nom de cette Ville, on insiste de la maniere la plus énergique à l'Assemblée de L. N. & G. P. à ce que la Résolution demandée soit prise sans le moindre délai, afin que, de la part de cette Province, il soit effectué à l'Assemblée des Etats-Généraux, que Mr. le Ministre Américain Adams soit au plutôt admis à l'Audience qu'il a demandée & qu'on prenne avec lui les déterminations nécessaires pour rendre libre & ouverte aux Habitans réciproques, la Correspondance demandée.

La suite au No. procbain.

Lettre au Politique Hollandais.

Votre malice, votre impudence excedent toutes les bornes. Les vrais patriotes avertissent toutes les semaines le Gouvernement de réprimer votre intolérable licence, en vous abandonnant à la honte de ces châtimens exemplaires que mille & dix mille ont éprouvés, sans les avoir mérités, autant que vous. Mais puisque la mollesse du Gouvernement laisse vos crimes impunis, & que l'esprit de discorde & d'animosité, que vous ne cessez de semer, fait des progrès dont les suites menacent de devenir funestes, l'amour de la patrie me force à tenter tous les moyens de la purger d'un monstre tel que vous. Oui : c'est vous, qui êtes la cause que les malheurs publics sont attribués à notre bon S. . . . & à son fidele Conseiller le D. . . . . . . Vous seul êtes la cause de la guerre actuelle avec nos amis, toujours fideles, toujours bienfaisans, les Anglais. Vous seul êtes la cause que partout un peuple aveugle & insolent, demande à grands cris qu'on brise à jamais cette alliance, dont nous avons tiré de si grands avantages, & qu'on traite avec leurs Colonies rebelles, lorsque nous devrions aider à les ramener sous le joug. Oui : c'est vous qui affaiblissez le préjugé si utilement entretenu contre les Français, les plus pervers, & les plus perfides de tous les peuples, ainsi qu'on l'a prou-

prouvé dans un écrit dont vous avez cité quelques traits. C'est vous, qui jetez des doutes sur les qualités des Anglais, la premiere nation de l'Univers, toujours généreuse, toujours triomphante, toujours invincible &c. Oui c'est vous . . . . mais je n'aurais jamais fini, si je voulais exposer la liste de tous les délits affreux & crimes de haute-trahison, qui vous ont rendu digne des supplices qu'on inflige aux scélérats de la premiere classe. En conséquence, pour abréger cette discussion & rendre un service éternel à la patrie, je vous somme de vous trouver le 30 de ce mois, dans la forêt de la Haye, sur les six heures du soir, à l'extrémité de la maison du Bois, pour y soutenir un combat singulier à l'épée ou au pistolet, afin que je puisse vous punir d'avoir voulu rendre odieux ou ridicules les plus grands personages de l'univers, & soulevé par vos artificieuses insinuations une nation inquiete & crédule. Si vous manquez de vous trouver au lieu indiqué, je déclare à l'univers que vous êtes un poltron; & je chercherai tous les moyens de pénétrer jusqu'à votre caverne, vil repaire de bêtes féroces telles que vous, pour vous y faire porter la peine due aux lâches scélérats.

Tel est le précis de la Lettre honnête & polie qu'on vient de nous écrire en Hollandais; nous en avons conservé fidelement le sens & le fonds, & si nous avons cru devoir y répondre c'est pour fermer une fois pour toutes la bouche à ceux, qui parleraient encore de nous jetter dans les canaux, de nous pendre &c.

MONSIEUR.

J'ai beau mettre mon esprit à la torture; je ne puis voir à quoi votre généreux cartel pourrait servir. Il m'est bien arrivé quelquefois d'en proposer ou d'en accepter; mais ce n'était pas pour des objets de pure spéculation, tel qu'une dispute de politique; il fallait même que la belle en valût la peine. Le vainqueur n'aurait pas remporté une victoi-

toire ſtérile; il aurait eu, du moins, pendant quelque tems l'avantage d'une jouiſſance tranquille & ſans nuage. Je ſuis ſur cet article ſemblable aux paladins du bon vieux tems; je n'ai jamais lu dans *l'Amadis* &c. qu'il aient pourfendu quelque chevalier malencontreux pour une diſpute de politique. Raiſonnons un moment de ſang-froid. Vous pouvez être tué auſſi bien que moi. Dans le premier cas, le projet que vous avez en vue, aura manqué; dans le ſecond, qu'aura prouvé la mort que vous m'aurez donnée? Elle n'aura prouvé ni pour vos principes ni pour les miens. Si le *Politique Hollandais* a tort, le mal eſt déjà fait; & de ſa cendre s'éléveront peut-être d'autres partiſans de ſes principes qui, animés par la vengeance, les développeront ſans doute avec plus de force & de vigueur encore.

D'ailleurs, l'alternative ne me paraît pas égale. Si je dirige l'inſtrument de la mort avec aſſez d'habileté pour jeter mon adverſaire ſur l'arene, l'univers n'aura pas perdu grand, choſe. Mais s'il vient à m'ôter la vie, la race préſente & future perdra l'avantage & les charmes d'un gros livre que je prépare ſur des ſujets bien intéreſſans; j'ai déjà jeté le plan d'un ouvrage tout-à-fait neuf, puiſqu'on y montrera, d'après les faits, 1. que la meilleure maniere de prévenir les perverſes intentions d'un mauvais voiſin, eſt de condeſcendre à tout ce qu'il demande; de ramener un ennemi injuſte à ſon devoir, eſt de reſter ſans défenſe, & de ſe défier de tous ceux qui offriraient ou rendraient des ſervices contre lui; 3. que le bonheur d'un petit peuple conſiſte à être ſoumis à un grand Empire; 4. que le moyen de bien gouverner eſt de traverſer ſans ceſſe la voix du peuple, de ne jamais croire aux intérêts évidens, d'en ſuppoſer toujours de cachés, de ſe défier de tous ceux, qui paraiſſent le plus animés contre les ennemis de la patrie, & de donner toute ſa confiance à des étrangers, qui leur ſeraient attachés par le ſang &c; & mille autres maximes de la politique moderne, inconnues aux Platons, aux Sydneys, aux Lockes, aux

aux Prices, aux Mablys, &c. Je prépare encore un abrégé de tous les gros volumes écrits contre la ville d'Amſterdam; quoi qu'ils ſoient déjà resſerrés dans une page, j'eſpere, en la mettant encore au creuſet, la réduire, en derniere analyſe, à un eſpace imperceptible.

Qui ne voit, d'après ces promeſſes, qu'il vaut bien mieux que cent, que mille perſonnes comme mon adverſaire disparaiſſent du globe, que ſi l'univers perdait, par ma mort, une ſeule page de ce que je lui promets. Ainſi, mon adverſaire n'a pas beſoin, de m'attendre à l'endroit aſſigné pour le Combat; mon tems eſt trop précieux, mes occupations ſont trop importantes, pour que je faſſe un pas dans le ſeul deſſein de mettre fin à l'exiſtence d'un tel individu; pour qu'il ſoit dit qu'un homme comme moi, qui depuis près de 80 ans court après la ſçience ſans s'embarraſſer ni des richeſſes ni des honneurs, ſerait mort comme un ſot par les mains d'un original, qui mettrait en vain toutes ſes facultés à la torture pour enfanter une ſeule page des ouvrages que je prépare. Si cependant, après mon refus d'accepter ſon cartel, il venait à pénétrer dans mon antre Philoſophique, je déclare ſur la foi & l'honneur d'un écrivain de feuilles hebdomadaires, que je prendrais un gros baton hériſſé de nœuds, que j'ai apporté de la forêt où j'ai reçu le ſjour, en venant triſtement mandier mon pain comme tout le monde, ou, ce qui revient au même, comme le Patriote de la vielle roche le fait. Je puis aſſurer que, malgré les infirmités de l'âge & des maladies, je ſaurais trouver encore aſſez de force & de vigueur pour punir tel homme, aſſez teméraire pour troubler mon repos. Je ne penſe point comme les diſciples de George Fox, qui portent l'obéiſſance paſſive au point de vouloir, qu'on cede au coquin même qui attenterait ſur notre vie. Je crois, au contraire, que c'eſt un ſuicïde que de ne pas tuer, quand on le peut, celui qui veut nous tuer. D'ailleurs, j'ai chez moi un gros chien, compagnon aſſidu de ma retraite, qui, quoique naturellement auſſi doux, auſſi pacifique que ſon maître, ne le laiſſerait pas maltraiter impunément: il pourrait vous chaſſer non-ſeulement de ma caverne, mais peut-être auſſi de la ſocieté des vivans. La belle gloire que vous auriez alors, d'être enterré avec cette inſcription ſur votre tombe: CY GIT QUI FUT TUE' PAR LE DOGUE D'UN VIEUX ET PAUVRE AUTEUR POLITIQUE!

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LX. LUNDI, ce 1 AVRIL, 1782.

Suite du CHAPITRE XLVIII.

Sur les Requêtes des Habitans de différentes Villes de Hollande pour obtenir la réconnaissance de l'Indépendance Américaine.

A leurs Hautes Puissances les Etats Généraux des Provinces-Unies.

„ Donnent respectueusement à connaître, les Soussignés Négocians, Fabricans & autres Habitans vivans du Commerce dans ces Pays.

„ Que, quoique les Supplians se soient toujours reposés avec une entiere confiance sur l'Administration & les Résolutions de V. H. P., & qu'il soit contre leur inclination d'interrompre Vos Délibérations importantes, ils croient cependant devoir actuellement prendre la liberté, & croient, en qualité d'Habitans bien intentionnés, qu'il est de leur devoir indispensable, dans ce moment actuel & des plus critiques pour la République, de faire humblement à V. H. P. l'exposition de leurs Intérêts.

„ Quel bon Citoyen dans la République, ayant à cœur l'intérêt de la chere Patrie, peut se dissimuler, ou se représenter sans effroi la triste situation où nous sommes réduits par l'Attaque, aussi subite qu'injuste & perfide, des *Anglais*? Qui aurait, il y a deux ans, osé présager, &, mal-

gré les Nuages sombres qui dés-lors commençaient à se former, aurait même pu s'imaginer que notre Commerce & notre Navigation, avec les choses immenses qui en dépendent, le Soutien & la Prosperité de cette République seraient tombés & restés dans une Décadence si terrible? Qu'en 1780 plus de deux mille Navires *Belgiques* ayant passé le *Sond*, il ne s'en trouverait pas un seul sur la liste en en 1781? Que l'*Océan*, jadis couvert de nos Vaisseaux, n'en verrait actuellement presqu'aucun; & que nous pussions être réduits à voir notre Navigation, auparavant si fort respectée & préférée par toutes les Nations, passer entierement au pouvoir d'autres Puissances?

„ Il serait superflu de vouloir détailler au long les Dommages, les Pertes énormes, que nos Habitans ont essuyés par l'invasion subite & le pillage des Colonies, & de leurs Navires; Désastres, qui non-seulement tombent directement sur le Négociant, mais qui ont aussi une influence générale & se font sentir de la maniere la plus fâcheuse, jusques sur le dernier des Artisans ou Ouvriers par la langueur qu'ils occasionnent dans le Commerce. Mais, si grands qu'ils puissent être, il serait peut-être possible, à l'aide des soins paternels de V. H. P. & en opposant une Résistance vigoureuse à l'Ennemi déjà énervé, de réparer avec le tems toutes ces Pertes (sans faire mention des Indemnisations) si cette stagnation du Commerce n'était que momentanée & si le Commerçant laborieux ne voyait pas d'avance les Sources de sa Félicité future, taries. C'est cette prévoyance lugubre qui dans ce moment afflige au plus haut degré les Supplians; car ce serait le comble de l'extravagance & de l'insouciance que de vouloir encore se flatter & rester tranquille, dans l'attente qu'après la conclusion de la Paix, le Négoce, actuellement détourné de sa direction, revienne entierement dans ce Pays; car l'Expérience montre le contraire d'une maniere convaincante, & il est de la plus grande probabilité, que les mêmes Nations qui en sont actuellement en possession, en garderont alors aussi la plus grande partie. Les Supplians effrayés jettent partout leur regards pour découvrir de nouvelles Sources, capables de leur procurer plus de succès à l'avenir; ils se flattent même de les avoir trouvées sur le nouveau Théâtre de Commerce que leur offrent les *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*; Commerce dont, dans ce moment, mais aussi dans ce moment unique, ils croient être en état de pou-

voir

voir s'assurer une bonne Partie, & dont la grande importance, joint à la crainte de voir échapper de leurs mains cette unique & derniere ressource, leur a fait prendre la Résolution d'exposer respectueusement leurs Observations concernant cet objet important à V. H. P., avec l'instante priere qu'elles veuillent bien les considérer avec une attention sérieuse, & ne pas interpréter en mauvaise part la Démarche des Supplians, d'autant plus que leur Bien-être futur, peut-être même celui de la République entiere, dépend de la décision de cette Affaire.

„ Personne ne peut révoquer en doute, que l'*Angleterre* n'ait tiré ses plus grandes Forces du Commerce avec l'*Amérique*; les Trésors immenses qu'il a fait entrer dans les Coffres de l'Etat; la Prospérité extraordinaire de plusieurs de ses Maisons de Commerce, l'éclat extrême de ses Manufactures, dont la consommation portée à l'infini contribue efficacement à leur perfection, en sont des preuves convaincantes. Quoi qu'il en soit, & nonobstant la supposition, trop légerement adoptée, qu'on ne saurait imiter les Manufactures *Britanniques*, les Fabriques de Toile peinte de *Rouen*, celles de Laine d'*Amiens*, d'*Allemagne*, d'*Overyssel*; les Epingles de *Zwol*, prouvent visiblement que tout ne doit pas être tiré de l'*Angleterre*; qu'ailleurs on est aussi bien en état, ou qu'on le ferait, de les égaler, à plusieurs égards.

„ Permettez-nous, *Hauts & Puissans Seigneurs*, afin d'éviter toute digression ultérieure, de réclamer à cet égard l'attention de V. H. P. sur la situation du Commerce en *France*, au commencement de la Guerre; des Pertes continuelles l'avaient presque ruiné, tout comme le nôtre; plusieurs de ses Négocians manquaient de Fonds, d'autres de courage pour continuer le Commerce; ses Fabriques languissaient; le Peuple gémissait; en un mot, tout y retraçait les horreurs de la Guerre: Mais actuellement ses Places Maritimes, trop peuplées, ont besoin d'être aggrandies; ses Fabriques parvenues à un degré de Débit inconnu auparavant, commencent à se perfectionner de plus en plus; tellement que les suites fâcheuses de la Guerre sont à peine senties dans ce Royaume. Or, puisqu'il est incontestable que ce changement si favorable résulte presqu'entierement de son Commerce avec l'*Amérique*, que cela même a lieu en tems de Guerre, qui d'ailleurs est toujours préjudiciable; nous laissons aux Lumieres si éclairées de V. H. P. à décider ce à quoi nous pouvons nous attendre d'un Commerce de cette nature actuel-

lement, mais particulierement en tems de Paix. En attendant, nous avons eu le bonheur d'en faire une Epreuve, à la vérité d'une courte durée, mais très-forte à proportion de sa durée, dans notre Colonie de *St. Eustache*, de l'importance du Commerce, (quoique pas même direct, avec l'*Amérique-Septentrionale*. Les Registres de la Compagnie des *Indes-Occidentales*, pourraient en fournir des Preuves convaincantes à V. H. P.; effectivement leurs Productions sont infiniment propres à nos Marchés, tandis que de notre côté nous avons à leur renvoyer plusieurs Articles d'Agrément & de Besoin, soit de notre propre Pays, soit des Etats Voisins d'*Allemagne*. En outre, plusieurs de nos Fabriques languissantes, répandues dans les *Sept-Provinces-Unies*, pourraient, peut-être, être remises en leur premiere vigueur, moyennant des Primes, ou la diminution des Impositions. L'importance des Fabriques pour un Pays est suffisamment prouvée par les gratifications considérables, promises & payées par la Politique *Britannique* pour l'encouragement des Fabriques, & dont ce Royaume s'est procuré au-delà de ce que l'on en avait attendu.

,, Les Supplians connaissent à fond les obstacles presqu'insurmontables qui s'opposent toujours à l'Emploi habituel des Nouvelles Fabriques, quoique certainement meilleures en qualité; & ils osent avancer, sans hésiter, que plusieurs de nos Fabriques sont supérieures aux *Anglaises*: Et, pour cette fin, jamais moment plus favorable ne pourra s'offrir, que ce moment, où par une Résolution du Congrès, l'Importation de tous les Effets du produit de la *Grande-Bretagne*, & de ses Colonies, est défendue; ce qui réduit le Marchand & l'Acheteur à la nécessité de recourir à d'autres Marchandises, & dont l'usage servira à faire disparaître la prévention conçue contre elles. Ce ne sont pas uniquement les Fabriques, Hauts & Puissans Seigneurs, qui promettent un Avantage permanent à notre République; la Navigation en retirera aussi beaucoup d'avantages; car il est bien éloigné, (comme plusieurs veulent le soutenir) que les *Américains* étant une fois dans la possession tranquille de leur Indépendance, exerceraient eux-mêmes avec vigueur ces deux Branches, & qu'ensuite nous en serions frustrés tout-à-fait. Quiconque a la moindre connaissance du local de l'*Amérique* & de sa vaste étendue, sait que le nombre de ses Habitans n'y est pas proportionné; que les deux Rives du *Mississipi* même,

même, la plus belle Contrée de ce Pays, d'ailleurs si fertile, restent encore en friche; & comme il y faut tant de bras, il n'est gueres probable de présumer qu'ils voulussent, ou pussent s'occuper d'établir de Nouvelles Fabriques, tant en conséquence des Nouvelles Charges qui s'y trouvent attachées, que parce qu'elles mettraient des entraves à l'Augmentation & à la Sortie de leurs Productions. C'est donc pour ces mêmes raisons (le défaut de Populations,) qu'à peine ils trouveront le monde nécessaire pour tirer parti des Pêches propres à leur Pays; ce qui les obligera certainement à nous abandonner la Navigation de Fret. Aussi n'y a-t-il pas une seule de nos Provinces, encore moins aucune de nos Villes isolées, qui ne puisse jouir de l'avantage de ce Commerce; non, *Hauts* & *Puissans Seigneurs*, les Supplians sont persuadés que l'Utilité & le Bénéfice s'en répandront sur toutes les Provinces & Pays de la Généralité: La *Gueldre* & l'*Overyssel* ne sauraient trop étendre leurs Fabriques de Laine, de Mouleton & autres; même les Cordonniers de la *Mairie* & du *Lang-straat*, trouveront un débouché considérable: Presque toutes les Fabriques d'*Utrecht* & celles de *Leyde*, fleuriront de nouveau; *Harlem* verra revivre ses Fabriques d'Etoffes, de Dentelles, de Rubans, de Cordons, actuellement dans la derniere décadence: *Delft* verra prodigieusement augmenter le débit de sa Fayence, & *Gouda* celui de ses Pipes à fumer.

Quelque grands que soient les Avantages envisagés par les Supplians d'un Commerce légal & dûment protégé avec l'*Amérique*, leur crainte n'est pas moindre, qu'on ne laisse échapper le moment heureux d'assurer à eux & à toute la République ces Avantages. Voici le moment qui doit décider de tout: La Nation *Anglaise* se lasse de la Guerre, & comme ce Peuple se porte facilement aux extrêmes, les Supplians craignent, avec beaucoup d'apparence, qu'une reconnaissance complette d'Indépendance n'ait bientôt lieu, si surtout les *Anglais* voient jour à pouvoir encore retirer de l'*Amérique* quelques Conditions favorables pour eux, ou du moins quelque chose à notre Désavantage. Eh! Qu'est-ce qui pourrait porter les *Américains*, en faisant la Paix & renouvelant l'Amitié avec la *Grande-Bretagne*, d'avoir des égards pour les Intérêts de notre République? Si l'*Angleterre* pouvait seulement poser pour condition que nous fussions obligés de payer des Droits plus onéreux pour nos Vaisseaux, ce serait non-seulement

un préjudice continuel & permanent; cela Suffirait encore pour transmettre à la Postérité la plus reculée une preuve douloureuse de notre excessive déférence pour des Ennemis effrénés.

„ Les Supplians osent se flatter qu'une Démarche si franche de la République, pourrait puissamment servir à l'accélération d'une Paix générale. Une ardeur générale de voir s'éteindre le flambeau de la Guerre regne en *Angleterre*; une Conduite droite & vigoureuse de la part de cette République, contribuera à accélérer l'exécution du vœu pour la Paix.

„ Nous nous flattons, HAUTS & PUISSANS SEIGNEURS, d'avoir à cet égard allégué des raisons suffisantes pour une Décision accélérée; & d'avoir si visiblement prouvé le danger d'un retardement, que nous osons espérer de l'Equité Paternelle de V. H. P., une attention raisonnable à la Proposition respectueuse que nous venons de faire; elle ne provient d'autre motif que d'une affection sincere pour les précieux Intérêts de notre chere Patrie; puisque nous regardons comme certain qu'aussitôt que la Démarche faite par nous sera connue par les *Anglais*, & qu'ils auront quelque espoir de nous prévenir, ils ne manqueront pas, dès qu'il sera possible, de reconnaître l'*Indépendance Américaine.* Appuyés sur toutes ces Raisons, les Supplians s'adressent à V. H. P., requérant humblement qu'il plaise à V. H. P., d'après les occurrences & les Affaires mentionnées, de prendre, pour la plus grande utilité de ces Pays, au plutôt, telle Résolution, que leur Haute Sagesse jugera la plus convenable. Ce faisant, &c. &c.

REQUETE *que les Négocians d'Amsterdam ont présentée aux Bourguemaîtres & Régens de cette Ville.*

„ Donnent, avec le Respect dû, à connaître les Soussignés, tous Négocians & Fabricans de cette Ville. Que les Différends survenus entre le Royaume de la *Grande-Bretagne* & les *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale* ont non-seulement donné lieu à une longue & violente Guerre Civile, mais que les Armes *Américaines* se sont couvertes d'un succès si heureux, que le Congrès, assisté par les Cours de *France* & d'*Espagne*, a si bien affermi leur *Liberté* & leur *Indépendance*, & réduit la *Grande-Bretagne* à des extrémités si critiques, que la Chambre des Commu-

nes en *Angleterre*, nonobſtant toutes les oppoſitions du Miniſtere *Britannique*, a depuis peu formé l'importante Réſolution de détourner le Roi de la continuation d'une Guerre *Offenſive* contre l'*Amérique*, ſans qu'on puiſſe lui ſuppoſer ſans autre deſſein que d'accélérer, s'il eſt poſſible, une Réconciliation avec l'*Amérique*.

„ Que cette heureuſe révolution dans les Eſprits des *Anglais* en faveur de la *Liberté* & de l'*Indépendance Américaine*, a, ſelon toutes les apparences, contribué beaucoup à la Réſolution, priſe par le Congrès vers la fin de l'année derniere, d'interdire dans toute l'*Amérique* l'Importation des Manufactures & Productions *Britanniques*: —— Réſolution dont en *Angleterre* l'on apperçoit trop viſiblement les ſuites ruineuſes aux Manufactures, aux Fabriques, au Commerce, & à la Navigation, pour pouvoir reſter indifférent à cet égard; car toutes les autres Nations Commerçantes qui prennent tant ſoit peu leur Proſpérité à cœur, s'appliqueront ardemment à en cueillir tous les fruits poſſibles. Qu'à cet effet il ſerait impardonnable pour le Négoce & le Commerce de cette République en général, & pour ceux de cette Ville en particulier, de laiſſer échapper une occaſion ſi favorable à l'encouragement de nos Fabriques ſi déchues & ſi languiſſantes dans les Villes de l'intérieur, ainſi qu'à celui du Commerce & de la Navigation dans les Villes Maritimes; ou de ſouffrir que d'autres Nations Commerçantes, même avec une excluſion totale des Intérêts Mercantiles de cette République, en profitent, & cela dans une occurrence où, par rapport à la Guerre auſſi injuſte que ruineuſe, dans laquelle le Royaume de la *Grande-Bretagne* a impliqué cette République, nous ne pouvons ni ne devons avoir les moindres égards ou condeſcendances pour cet Etat jaloux, pouvant même obliger cet arrogant Voiſin, dans la juſte crainte des ſuites qu'aura indubitablement une connexion plus intime entre cette République & l'*Amérique-Septentrionale*, à poſer au plutôt les Armes, pour rendre la Tranquillité à toute l'*Europe*.

„ Que les Supplians, malgré l'envie qu'ils en ont, ne doivent cependant s'expliquer davantage ſur cet objet, ni faire une démonſtration détaillée des Avantages importans que cette République peut ſe procurer d'une Connexion & d'une Relation plus intimes avec l'*Amérique-Septentrionale*; tant, parce que Perſonne tant ſoit peu inſtruit ne ſaurait aiſément révoquer la choſe en doute ni la contredire;

mais aussi, parce que les Etats de *Frise* eux-mêmes se sont tout récemment expliqués d'une maniere si éclatante à cet égard; &, ce qui est encore plus remarquable, parce que, dans des circonstances bien différentes, avec une prévoyance que la Postérité exaltera autant, & plus encore, qu'elle n'est attaquée par des Citoyens mal-intentionnés, Messieurs Vos Prédécesseurs penserent, déjà il y a quatre ans, aux moyens d'empêcher que cette République ne pût être exclue du Négoce avec le *Nouveau-Monde*, ni tomber dans la situation desagréable où le Royaume de *Portugal* se trouve actuellement; vu que, selon les Informations parvenues aux Supplians, le Congrès a exclu ce Royaume de tout Commerce & Négoce avec l'*Amérique-Septentrionale*, uniquement, parce qu'il avait apperçu qu'il se laissait trop fortement diriger par l'influence de la Cour *Britannique*. Or, cet exemple fait craindre avec raison que, si les Propositions faites au nom de l'*Amérique*, par Mr. *Adams*, à cette République, restaient, comme elles le sont encore, sans réponse, ou que si, contre toute attente, elles étaient rejetées, alors la République ne doit pas s'attendre à un meilleur traitement.

„ Que pour ces Raisons & plusieurs autres, les Supplians s'étaient flattés que l'on aurait depuis longtems pu entamer des Négociations & une Correspondance plus étroites avec les *Etats-Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*: mais que cette Oeuvre importante parait rencontrer des difficultés chez quelques-uns, comme incompatibles avec l'Accession de cette République à la Neutralité Armée &, ensuite, avec la *Médiation acceptée*; tandis que d'autres ne peuvent être persuadés à faire cette démarche si nécessaire, dans l'opinion que nous ne pourrions tirer aucun Avantage, ou de peu d'importance, d'une liaison plus étroite avec l'*Amérique*: Raisons dont, suivant les Supplians, la frivolité saute aux yeux de quiconque n'est pas imbu de préjugés, sans avoir besoin d'y employer beaucoup de paroles: Car, quant au premier point, supposé, pour un moment, qu'on eût pu mettre en question, si la République, après son Accession à la *Neutralité-Armée* avant la Guerre avec l'*Angleterre*, pouvait faire une Démarche de cette nature, sans renoncer en même tems aux Avantages de la *Neutralité-Armée* qu'elle avait embrassée; il est au moins très-certain, que toute Difficulté sur la compétence de la République à faire une pareille démarche, s'évanouit & disparaît d'elle-même,

à

à préſent qu'elle ſe trouve engagée en Guerre avec la *Grande-Bretagne*, puiſque dès ce moment elle peut non-ſeulement réclamer l'aſſiſtance & le ſecours de tous les Confédérés à la *Neutralité-Armée*, mais que par-là elle ſe trouve encore autoriſée & légitimée, pour ſa Défenſe propre, d'employer tous les moyens violens, ou autres, qu'elle ne pouvait auparavant adopter ni mettre en uſage, tant qu'elle ſe trouvait réellement dans la poſition d'une Puiſſance *Neutre* qui voulait profiter des Avantages de la *Neutralité-Armée*. Ce Raiſonnement prouve donc évidemment que dans la ſituation préſente des Affaires, la République pourrait reconnaître l'*Indépendance* de l'*Amérique-Septentrionale*, & ce nonobſtant, réclamer à plein droit l'Aſſiſtance des Alliés *Neutres*, à moins que l'on ne voulût ſoutenir l'une des deux Abſurdités ſuivantes: Que, malgré la violente Agreſſion de l'*Angleterre*, en haine de notre Acceſſion à la *Neutralité-Armée*, nous n'oſons nous défendre, juſqu'à ce que nos Confédérés jugent à propos de venir à notre Secours: Ou, autrement, qu'étant attaqués par les *Anglais*, il nous ſerait permis, conformément aux Droits de la *Neutralité*, de leur réſiſter à main armée, ſoit ſur le *Doggersbank*, ſoit ailleurs; mais non pas en contractant des Alliances, qui certainement ne portent aucun préjudice à la Convention de la *Neutralité-Armée*, malgré même le peu d'eſpoir que nous avons d'être ſecourus par les Alliés de la *Confédération-Armée*: l'Argument de la Médiation eſt encore plus contraire au ſens commun, en ce qu'il pourrait ſuppoſer que la République, en acceptant la Médiation, aurait auſſi renoncé à l'emploi de tous les moyens hoſtiles, des Alliances ou autres, qu'elle pourrait juger utiles ou néceſſaires pour nuire à ſon Ennemi: Suppoſition qui certainement eſt deſtituée de tout fondement & qui ſe réduirait uniquement à une ſuſpenſion réelle d'hoſtilités de la part de la République ſeule; à quoi la République ne peut jamais avoir conſenti ni directement, ni indirectement. ——— Outre ce dernier Argument, les Supplians doivent encore obſerver, en premier lieu, que d'une bonne Harmonie & Amitié avec les *Etats Unis* de l'*Amérique-Septentrionale*, on verra jaillir non-ſeulement différentes Sources de Négoce pour cette République, uniquement fondée ſur le Commerce & la Navigation, mais en particulier les Manufactures & Trafics reprendront une nouvelle activité dans les Villes de l'intérieur; car on pourra conſommer pour des millions de

nos Manufactures dans ce Pays nouveau, d'une étendue si immense. En *second lieu*, qu'abstraction faite de tous les Intérêts de Commerce; l'Amitié, ou l'Inimitié d'une Nation, qui, après avoir fait prisonniers deux Armées *Anglaises*, a sçu se rendre respectable & formidable, ne fût-ce que par rapport aux Possessions *Occidentales* de cet Etat, n'est & ne saurait aucunement être indifférente á notre République. Il faut qu'en dernier lieu les Supplians remarquent encore à cet égard, que plusieurs Habitans de cette République, dans la position des Affaires actuelles essuyent des Pertes & Dommages très-considérables qui, du moins pour la suite, pourraient être prévenus tout-à-fait, ou en partie, au cas que l'on fît avec les Etats de l'*Amérique-Septentrionale*, par rapport aux Vaisseaux & Effets repris, une Convention semblable à celle qui a été faite avec la Couronne de *France* l'année passée; car, VE'NE'RABLES RE'GENS, si une Convention de cette nature (*) avait été seulement contractée au commencement de cette Guerre, les Habitans de la République en auraient déjà retiré des Avantages importans, vu que différens Navires & Cargaisons, enlevés par les *Anglais* aux Habitans de cet Etat, sont tombés entre les mains des *Américains*, entre autres deux Vaisseaux des *Indes Occidentales*, richement chargés & faisant voile pour les Ports de la République, & tous les deux estimés à plus d'un Million de florins de *Hollande*; lesquels, capturés par les *Anglais* au commencement de l'Année passée, furent amenés dans l'*Amérique-Septentrionale*, où, après la Capitulation du Général Cornwallis, ils sont passés des mains des *Anglais* dans d'autres. Que, quoique les Supplians soient pleinement convaincus que les Intérêts du Commerce de la Patrie commune & de cette Ville ont toujours, mais principalement dans ces dernieres Années, attiré & attirent encore chaque jour une grande partie des soins de la VE'NE'RABLE RE'GENCE; cependant, eu égard à l'importance de l'Affaire, les Supplians ont cru pouvoir & devoir prendre la liberté de s'adresser par cette Requête à Vous, VE'NE'RABLES RE'GENS, & les informer, suivant la vérité, que les momens sont précieux, qu'on

(*) *Dès le commencement de la Rupture, cette mesure salutaire fut conseillée par l'Auteur du* POLITIQUE HOLLANDAIS.

qu'on ne faurait perdre un feul moment fans courir le plus grand rifque de tout perdre ; puisqu'en héfitant davantage, la République, felon toutes les apparences, n'en retirera aucun avantage, auffi peu qu'elle n'en a retirés de fon Acceffion à la *Neutralité-Armée*, parce que dans la crainte des menaces *Britanniques*, on ne s'y eft déterminé que lorfque l'occafion d'en goûter les fruits, était déjà paffée.

„ A CES CAUSES les Supplians s'adreffent à Vous, VE'NE'RABLES RE'GENS, follicitant refpectueufement que Votre influence efficace, daigne, à l'Affemblée de L. N. & G. P. les Etats de cette Province, diriger les Affaires de maniere que, fur cet objet important, il foit au plutôt, &, s'il eft poffible, pendant la durée même de cette Affemblée, pris une Réfolution finale & décifive, telle que Vous, VE'NE'RABLES RE'GENS & L. N. & G. P. felon leur Haute Sageffe, jugeront la plus convenable. Et, fi contre toute attente cette Opération importante pouvait rencontrer quelqu'obftacle de la part de l'un ou de plufieurs des Confédérés, qu'alors Vous, VE'NE'RABLES RE'GENS, de concert avec la Province de *Frife* & celles des autres Provinces qui ne font aucune difficulté d'entamer une Négociation avec l'*Amérique*, daignent avifer aux moyens qui feront trouvés propres & convenables pour faire enforte que le Commerce de cette Province, ainfi que celui de la *Frife* & des autres Membres adoptant la même opinion, ne foient préjudiciés par aucunes Délibérations dilatoires, ni qu'il foit trop tard Réfolu à la conclufion d'une Démarche auffi importante que néceffaire." Ce faifant, &c.

On voit évidemment par les Réflexions Politiques, fondues avec autant d'éloquence que d'habileté dans cette Requête, que la République n'a pas un moment à perdre; la Révolution arrivée dans le Miniftere *Britannique*, en plaçant à la tête de ce Royaume, les principaux Membres de l'ancienne Oppofition, *c'eft-à-dire*, les Membres les mieux difpofés en faveur des *Américains* & de leur *Indépendance*, montre fuffifamment la tournure que vont prendre les Affaires. La République *Belgique* ne faurait donc trop fe hâter, pour prévénir les *Anglais*, & quiconque oferait traverfer dans ce Pays une mefure auffi avantageufe, ne faurait paffer que pour un Ennemi de la Patrie.

Qui

Qui peut s'aveugler ſur les ſuites de cette révolution arrivée dans le Miniſtere Britannique? Qui ne ſait le cri de guerre du parti qui va gouverner actuellement dans cette Iſle? *paix avec l'Amérique & guerre avec tout l'Univers*; voilà ſon mot du guet: ſon premier objet ſera certainement de chercher à détacher l'Amérique des intérêts de la France; &, pour la gagner par les promeſſes les plus ſéduiſantes, elle en ajoutera peut-être encore à celle de l'indépendance. Poſons que l'Amérique, encore plus ferme & plus fidele que la République Belgique ne le fut à la paix de Munſter, reſte inébranlablement attachée à la France: ce parti, voyant l'impoſſibilité d'opérér une défection, cherchera naturellement à s'accorder avec ces deux Alliés. Que deviendrons-nous alors, abandonnés par les autres Puiſſances belligérantes, à la discrétion de l'Angleterre? Qui ne voit qu'il ſerait très-poſſible que nous fuſſions alors ſacrifiés; & les Indes-Orientales fourniraient une indemniſation qui ſatisferait amplement les Anglais.

Parce que la Ruſſie paraît actuellement s'interpoſer pour les intérêts des Bretons, il en eſt qui prétendent que l'Europe s'intéreſſe encore à leur bien-être & qu'elle ne permettra jamais que la Maiſon de Bourbon établiſſe une puiſſance formidable ſur leurs ruines. Pour revenir d'une pareille erreur, ne jugeons que d'après les faits. On voit échaper à l'Angleterre tout le Continent de l'Amérique; on lui enleve ſes Isles l'une après l'autre; Port-Mahon tombe; Gibraltar eſt ménacé de ſubir le même ſort; & dans ce moment les Puiſſances neutres, jadis ſi zélées pour la défenſe de l'Angleterre, ne font pas un pas pour la ſauver de la ruine; elles paraiſſent inſenſibles à l'ambition même d'arracher quelques débris de ce vaſte Coloſſe qui ſe briſe en éclats. Si cette inaction s'appelle diſpoſition favorable pour l'Angleterre, je n'envie point une pareille logique; j'avoue que mes faibles regards ne pénétreront jamais la fineſſe de cette politique; je penſerai toujours que nous devons

vons profiter de cet abandon général où ſe trouve l'Angleterre, pour recouvrer par de vigoureux efforts & d'importantes alliances notre ancienne puiſſance & conſidération.

La Suite au No. Prochain.

Le Nouveau Pardridge, ou preuve nouvelle que les morts ne reſcuſſitent plus.

Un grand Perſonage, puiſqu'il s'eſt donné le titre ſublime de Sécretaire du Grand Sultan Achmet IV, & de Chambellan ſecret de la Sultane Favorite, que nous avions cru mort & inhumé, puiſque ſes billets d'enterrement ont été diſtribués dans toute la République, veut rescuſciter l'Hiſtoire de Pardridge d'heureuſe mémoire. On ſait qu'au mois de Décembre dernier des billets d'enterrement furent distribués dans toute la République; une invitation ſolemnelle fut publiée pour aſſiſter au Convoi qui ſe fit le 31 Décembre à l'endroit indiqué. *Mille & dix mille* furent témoins de cette cérémonie; & l'inſcription qui fut miſe ſur la pierre qui couvre le cadavre, ſe lit encore. Mais ne voilà-t-il pas qu'un perſonage qui prend, ainſi que le défunt, le titre de *Patriote de la Vieille-Roche*, reparaît au grand jour & reproduit l'avanture des faux Smerdis, des faux Demetrius, des faux Sebaſtien de Portugal, des faux Pierre III & de tant d'illuſtres impoſteurs que l'ambition excitait à uſurper des trônes. Encore cette derniere impoſture trouvait une eſpece d'excuſe dans la ſoif irréſiſtible de jouer un rôle brillant à la tête d'un Empire. Mais vouloir revêtir le perſonage & reproduire la reſſemblance, d'un Etre publiquement diffamé, c'eſt un phénomene impoſſible à concevoir. Il convient donc, pour l'honneur des contemporains & l'inſtruction de la poſtérité, de montrer que ce phénomene ne ſaurait avoir lieu de nos jours. Le tems des miracles eſt paſſé avec celui des impoſtures. La perſonne qui ſe produit de nouveau ſous le nom de *Patriote de la Vieille-Roche*, oſe aſſurer dans ſon No. XXII *page* 489, *qu'il eſt non ſeulement en vie à pré-*

ſent,

ſent; mais qu'il l'était même le 31 *Décembre, tems même où on l'enterrait.* Voilà préciſément l'état de la queſtion, & j'ai réſolu de la traiter avec toute la briéveté, toute la clarté & toute la tranquillité poſſible. Une telle diſpute eſt trop intéreſſante pour ne pas attirer l'attention non ſeulement des Savans des Pays-bas; mais encore de tous ceux des autres Nations. Venons au fait.

Sans vouloir entrer dans des particularités inutiles à mon ſujet, ni dans tous les détails du Convoi, telles qu'un ſavant du Pays les a déjà expoſées, ſans oublier aucun les titres du défunt, je me contenterai de montrer, par l'autorité de tout le monde, par celle même de l'impoſteur, qu'il n'eſt pas au nombre des vivans. D'abord les Billets d'enterrement ont été diſtribués généralement dans toutes les Provinces. Perſonne ne s'eſt inſcrit en faux, pas même à la Haye où cette lugubre cérémonie a dû ſe paſſer: & ne voilà-t-il pas que, plus d'un mois après, dans un tems où le cadavre doit être défiguré par la terre qui le couvre; un perſonage, prenant le même nom & parlant un langage ſi reſſemblant que le plus habile s'y tromperait, paraît dans le monde & vient nous dire que la fievre & les convulſions dont il avait été attaqué, ne l'ont pas conduit au tombeau. Qu'on liſe cependant ces paroles qui lui échappent dans la même page, on verra s'il ne trahit pas ſuffiſamment ſon impoſture. *La gloire la plus brillante que puiſſe acquérir un homme, eſt d'entendre, avant de monter ſur l'échaffaut, crier dans les rues: rélation exacte & fidele des délits & forfaits qui ont fait condamner tel & tel à être pendus jusqu'à ce que mort s'enſuive. Cet honneur eſt infiniment préférable à tous ceux qu'on a rendus aux Sauveurs, aux Peres de la Patrie*? Voyez page 490, 491. Quel homme, entendant ces paroles peut s'empêcher de s'écrier, avec indignation: jamais perſonne vivante n'écrivit de pareilles horreurs? Un tel langage ne peut ſortir que de l'enfer?

Tout le monde ſait que le *Patriote de la Vieille-Roche* avait trop de lumieres & de bonne-foi pour com-

commettre des erreurs ou des menſonges. Jamais il ne lui ſerait échapé, les abſurdités ſuivantes, choiſies entre mille autres de celui qui s'eſt emparé de ſon nom.

Quiconque, à l'exemple du *Poſt- der Neder-Rbyn* & du *Politique Hollandais, porte un œil téméraire ſur des affaires politiques, qui ſont du reſſort des Souverains du pays, eſt coupable du crime de baute-trabiſon; mais s'il diſent que ce n'eſt pas la ville d'Amſterdam, mais l'acceſſion à la neutralité-armée qui eſt la cauſe de la rupture avec l'Angleterre & qu'il faut concerter les opérations militaires avec les perfides Français, ces Souverains ſont les plus grands Ennemis de la Patrie.* Voyez page 507, 617, 618.

Le Gouvernement Français étant despotique, tout Français qui parle ou écrit librement, un Mercier, un Raynal, un C.... &c. &c. méritent d'être brûlés, pendus, ou du moins incarcerés, vécuſſent-il en Hollande ou en Angleterre; ce ſont des monſtres qui, s'ils ne ſont étouffés, dévoreront la chere Patrie. Voyez page 567, 635, 462, 635, 462.

Eh ces mots, qu'il a rendus en Français, pour montrer qu'il entend cette langue. *O que je te bais Politique Hollandais! que je te bais pour ta méchanceté! Que je te bais pour ta mauvaiſe foi? Que je te bais pour ton imprudence! Que je te bais pour la fauſſeté de tes principes!.....* Et dans un autre endroit: *Mille, oui dix mille malbeureux dans ce pays libre & béni, ont été ſacrifiés à la ſureté publique par les mains de la juſtice, qui ne l'avaient pas tant mérité!*

Oui c'eſt rendre à la Patrie un ſervice plus grand que celui des plus brillantes victoires ſur les Anglais, que de faire le métier de Délateur (*); *les délateurs ſont les bommes les plus utiles & les plus néceſſaires, qu'on puiſſe avoir dans une République bien réglée.*

Je

(*a*) Le Correſpondant Politique, quoiqu'il ait épouſé la même cauſe, s'éleve contre l'infâme uſage d'encourager ou de pratiquer la délation, nous croyons devoir le féliciter d'une opinion qui fait autant d'honneur à ſon cœur qu'à ſon eſprit.

Je n'aurais jamais fini, ſi je voulais extraire toutes les propoſitions de cette nature, qui ſe trouvent dans le nouveau *Patriote de la Vieille-Roche.* Je laiſſe aux perſonnes intelligentes à juger ſi ces paſſages peuvent venir d'ailleurs que de l'enfer, ou ne ſont pas les derniers ſoupirs d'un homme mourant,... dans le délire.

On objecte que le nouveau Patriote eſt le même que l'ancien, puiſqu'à ſon exemple, il n'a pas d'autre raiſonnement que des injures, & que les mots de *monſtres*, de *peſtes*, de *ſcélérats*, *qu'il faut pendre*, *exterminer de la République*, &c., lui ſont également familiers & coulent de ſa plume avec la même facilité ! Mais ceux qui forment cette objection, auraient-ils oublié qu'il n'y a rien de ſi facile à répéter que des injures ; & que le nouveau ſe ſera ſans doute appliqué à reſſembler à l'ancien par un côté ſi facile à copier.

D'ailleurs Mr. le nouveau *Patriote de la Vieille-Roche* s'aviſe de vouloir prédire l'avenir ; il nous dit que les Français qui nous rendent des ſervices & les Américains qui nous offrent les leurs, chercheront dans peu notre deſtruction ; & que les Anglais deviendront nos plus grands amis, comme ils l'ont été déjà. Or, comment peut-on prédire l'avenir, ſi ce n'eſt par le moyen du diable & des malins eſprits qu'on ne ſaurait fréquenter de l'aveu de tous les gens éclairés, que lors qu'on n'eſt plus en vie ?

Il nous dit, il eſt vrai, qu'il n'eſt pas ſeulement en vie à préſent ; mais qu'il l'était encore le 31 Décembre, jour fixé pour ſon enterrement. Il fait donc entendre qu'un homme peut-être en vie à l'heure qu'il eſt, quoiqu'il ait été mort, un mois auparavant. Eh! voilà précisément ce qu'il y a de ſophiſtique dans ſa propoſition. Il n'oſe pas aſſurer qu'il a été en vie depuis le 31 Décembre ; il déclare ſeulement qu'il vit à préſent & qu'il vivait ce jour là. Il eſt effectivement vrai qu'il ne fut pas enterré ce jour là ; car le Convoi ne fut mandé que pour les ſix heures du ſoir ; on ſait qu'à pareille heure il n'eſt plus jour à la fin de Décembre ; en vérité c'eſt là une pure chicane ; & j'ai honte de m'y arrêter.

Il y a des gens qui font une autre objection contre la vérité de la mort du *Patriote de la Vieille-Roche* ; mais ils ne la propoſent que d'une maniere timide. Ils s'imaginent qu'il doit-être encore en vie, parce qu'il continue à inſulter, périodiquement chaque ſemaine, tous les citoyens qui ne penſent pas comme lui. Mais il faut faire peu de réflexion ſur ce qui ſe paſſe ſous nos yeux pour propoſer une difficulté pareille ; n'eſt-ce pas un privilege particulier aux folliculaires périodiques, ainſi qu'aux faiſeurs d'almanacs, de continuer leurs ouvrages après leur mort Ainſi nous voyons dans ce pays, éclore depuis 150 ans des Almanachs ſous le nom d'*Antonio Magino.* Matthieu Lansberg de Liege pourſuit le ſien depuis plus de deux ſiecles ; le Journal des Savans, le Mercure de France ſe continuent également ſous le même titre ; quoique les premiers Auteurs ſoient morts depuis longtems.

Voici la raiſon véritable d'un phénomene qui paraît d'abord ſurprenant. Tous les auteurs peuvent vivre après leur mort, excepté les faiſeurs de feuilles hebdomadaires ; leurs ouvrages ne roulent que ſur des matieres qui n'intéreſſent que pour l'inſtant ; ils deviennent abſolument inutiles quand l'intérêt de la nouveauté ne ſe fait plus ſentir : pour les en dédommager ; le tems, dont ces Meſſieurs racontent les révolutions, leur accorde la prérogative de continuer leurs feuilles après la mort ; c'eſt leur lot commun ; le *Politique Hollandais* ne ſera problablement pas affranchi du ſort du *Patriote de la Vieille-Roche.*

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXI. LUNDI, ce 8 AVRIL, 1782.

Suite du CHAPITRE XLVIII.

Sur les Requêtes des Habitans de différentes Villes de Hollande pour obtenir la réconnaissance de l'Indépendance Américaine.

AUX NOBLES, GRANDS ET VE'NE'RABLES SEIGNEURS, CEUX DU GRAND-CONSEIL DE LA VILLE DE LEYDE.

Donnent très-respectueusement à connaître les soussignés, tous Fabricans, Négocians & autres Commerçans, intéressés aux Manufactures & Fabriques de cette Ville: combien c'est une vérité aussi triste qu'universellement reconnue, que la décadence desdites Manufactures & Fabriques, que tous les Citoyens bien-intentionnés ont remarquée avec la plus vive douleur dès le commencement de ce siecle, s'est augmentée de plus en plus depuis plusieurs années; & que cette branche principale de la subsistance de la bonne Bourgeoisie est tombée dans un tel état de langueur, que notre Ville, jadis si florissante, si peuplée, si célebre à cause de son Commerce & de ses Métiers, paroît être menacée d'une ruine totale: Que la diminution des Maisons négociantes d'un côté, d'autre part la perte absolue ou le décroissement sensible de plusieurs branches de Commerce en fournissent une preuve

évidente; ce que les Requérans pourraient démontrer par plusieurs exemples, s'il en était besoin pour convaincre vos Nobles & Grandes Seigneuries, auxquelles l'accroissement de la multitude indigente, la situation déplorable de plusieurs Familles jadis aisées, la dépopulation de la Ville, qu'on ne sçaurait observer, sans en être ému, dans les ruines de plusieurs Rues nagueres nettes & bien habitées, sont pleinement connus, & qu'elles se rappelleront sans doute en cette occasion avec douleur: Qu'en attendant cet état de langueur doit paraître d'autant plus désespéré, si V. N. & Gr. S. veulent bien prendre en considération favorable, que dans cette décadence des Fabriques & Manufactures même l'on trouve une nouvelle raison de leur chûte ultérieure, attendu que, dès qu'il n'y a point d'ouvrage continuel & de débit assidu, les ouvriers désertent; de sorte que, lorsqu'il vient ensuite des Commissions considérables, l'on ne sçaurait trouver des mains capables, & qu'on se voit entierement hors d'état d'exécuter ces Commissions.

Que les Requérans, avec tous les vrais Amis de la Patrie, extrêmement affectés de cette situation alarmante d'une source si riche de la prospérité publique, ont cherché à la vérité les moyens d'y remédier dans l'amélioration de quelques défauts, d'où elle semblait découler, du moins en partie: Mais que les mesures prises dans cette vue (ainsi qu'il est connu à V. N. & Gr. Seigneuries,) n'ont pas eu l'effet desiré; du moins qu'elles n'ont pas produit un rétablissement assez efficace, pour qu'on en ait pu remarquer une influence sensible dans l'augmentation du débit des Manufactures de Leide, ainsi qu'il apert de la maniere la plus évidente par la comparaison des Pieces fabriquées ici, qui ont été portées autrefois aux diverses Halles de cette Ville, ou qui s'y portent aujourd'hui; comparaison qu'un vrai Citoyen ne sçaurait considérer sans le plus intime chagrin.

Que l'expérience a appris ainsi aux Requérans, que la principale cause de la décadence des Fabriques de Hollande, particulierement de celles de Leyde, ne se trouve pas tant dans un vice intérieur, soit du naturel des Habitans ou de l'économie d'icelles, mais dans des circonstances qui leur surviennent du dehors, & auxquelles il est par conséquent au-dessus du pouvoir des Requérans ou d'un Citoyen quelconque de porter remede: Qu'on peut citer pour exemple, le Commerce de nos Manufactures avec Dant-

Dantzig & par cette Ville marchande avec toute la Pologne; Commerce, qui, se faisant ci-devant avec succès & avantage dans notre Ville, est absolument arrêté aujourd'hui & s'est évanoui par la Révolution survenue dans ce Royaume & par les Droits onéreux, auxquels la Navigation sur la Vistule a été assujettie: Mais que, sans entrer dans le détail de semblables entraves particulieres, dont l'on en pourrait compter un grand nombre, la cause principale de l'état languissant de nos Manufactures consiste dans l'émulation jalouse des Nations voisines, ou plutôt de tous les Peuples de l'Europe, vu que dans le Siecle où nous vivons aujourd'hui, les divers Princes & Gouvernemens, éclairés sur les sources réelles du bien-être public & sur les vrais intérêts de leurs sujets, s'attachent, pour ainsi dire à l'envi, à vivifier dans leurs Royaumes & Etats l'industrie nationale, le Commerce & la Navigation, à les encourager & à les avancer, même par des Privileges exclusifs ou de fortes impositions sur les Marchandises Etrangeres; Privileges & Impositions, qui tendent pareillement au préjudice du Commerce & des Manufactures de notre Patrie, ainsi que V. N. & Gr. Seigneuries s'en rappelleront aisément les exemples dans les Etats Autrichiens & ailleurs.

Qu'au milieu de ces Nations & Puissances émules ou jalouses, il est impossible aux Citoyens de notre République, quelque supérieures que leurs Manufactures soient en qualité & en finesse, de résister à une concurrence si universelle, vu sur-tout la cherté de la main-d'œuvre, causée par celle des moyens de subsister, qui à son tour est une suite nécessaire des Taxes & des Impôts, que les Habitans de cet Etat payent en plus grand nombre & à un taux plus fort, que dans aucun autre Pays, à raison de sa situation naturelle & de ses moyens de se soutenir; de sorte que, par l'opération continue de cette cause principale, mais irréparable de décadence, il est à craindre que, l'appauvrissement & la diminution de la bonne Bourgeoise s'accroissant avec le manque de travail, la Nation Hollandaise, autrefois la Pourvoyeuse de toute l'Europe, devra se contenter du débit de ses propres Productions dans l'intérieur du Pays (& combien ce débit ne souffre-t-il pas encore par l'importation de Fabriques & de Manufactures Etrangeres) & que Leyde nagueres si riche, si florissante, fournira dans ses Rues déchues, ses Quartiers déserts, & sa multitude flétrie par l'indigence & la misere, une preuve désolante du prompt dé-

labrement de Contrées jadis comblées de bonheur.

Que, si l'on considere duement ces motifs, aucun Citoyen qui a le cœur bien-placé, (à ce que les Requérans s'assurent,) beaucoup moins V. N. & Gr. Seigneuries, dont ils reconnaissent les vues bien intentionnées avec gratitude, ne prendra de mauvaise part, qu'ils aient fixé leurs regards sur la conjoncture actuelle des tems; pour chercher si cette conjoncture ne pouvait leur fournir quelque moyen de ranimer les Fabriques languissantes de Leyde; & qu'après une considération bien réfléchie ils se flattent de l'espoir, (espoir que des Hommes sans préjugé ne regarderont certainement point comme une vaine chimere,) qu'effectivement par les circonstances présentes il s'ouvre en leur faveur une issue pour parvenir à ce rétablissement desiré:

Que dès le commencement, que la rupture entre la Grande-Bretagne & ses Colonies sur le Continent de l'Amérique-Septentrionale a paru être irréparable, tout Spectateur attentif de cet évenement a senti, ou s'est même convaincu, que cette scission, par laquelle il était né une République aussi puissante qu'industrieuse dans le Nouveau-Monde, aurait les suites les plus importantes pour le Commerce & la Navigation, & que les autres Nations commerçantes de l'Europe partageraient bien-tôt un Commerce très-considérable, dont le Royaume d'Angleterre s'était réservé jusqu'ici la possession exclusive par son Acte de Navigation & par les Loix prescrites aux Colonies: Qu'en ce tems cette réflexion n'est pas échappée non plus aux Requérans, & qu'ils ont prévu dès-lors l'avantage qui pourrait naître dans la suite d'une Révolution si importante pour les Provinces-Unies en général, pour leur Ville natale en particulier: mais qu'ils auraient craint de mettre cette occasion favorable sous les yeux de V. N. & Gr. Seigneuries, à une époque où les relations, qui liaient notre République avec la Grande-Bretagne, sa Voisine, semblaient défendre toutes démarches de cette nature, ou devaient du moins les faire regarder comme hors de saison:

Qu'en attendant, cette raison de silence a entierement cessé par les hostilités que le susdit Royaume a commencées contre notre République sous des prétextes & d'une façon, dont l'injustice a été démontrée par le Gouvernement-Suprême de l'État avec une évidence irréfragable aux yeux de l'Europe impartiale; tandis que les Requérans eux-mêmes, par la prise illégale d'un si grand nombre de Navires

Hol-

Hollandais, & enſuite par la ſtagnation abſolue de la Navigation & des Expéditions pour l'Etranger, ont éprouvé, de la maniere la plus douleureuſe, les ſuites de cette attaque hoſtile & imprévue, & les ſentent encore tous les jours, comme il eſt abondamment connu à V. N. & Gr. Seigneuries, que depuis cette époque un nombre plus conſidérable encore d'Ouvriers ont dû reſter ſans ouvrage, & que pluſieurs Peres de Famille ont quitté la Ville, en abandonnant à la charge ultérieure de la Caiſſe des Pauvres leurs Femmes & leurs Enfans, plongés dans la miſere.

Que, pendant cette rupture, qui ſubſiſte à préſent déjà depuis quinze mois, il eſt ſurvenu une nouvelle circonſtance, qui a encouragé les Requérans encore davantage, & qui leur paraît même être de nature qu'ils ſeraient coupables d'une indifférence exceſſive & d'une négligence impardonnable envers la Ville, envers la Claſſe inférieure des Habitans, envers leurs propres Familles, envers eux-mêmes, s'ils différaient plus longtems à expoſer leurs intérêts à V. N. & Gr. Seigneuries de la façon la plus reſpectueuſe, mais la plus énergique; ſçavoir, „ que les Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale ont très-vigoureuſement défendu, par „ une Réſolution du Congrès agréé dans tous les Treize-„ Etats, l'importation de toutes Manufactures Anglaiſes, & „ en général de toutes les Marchandiſes fabriquées dans les „ Domaines qui reſtent encore à la Grande-Bretagne:" Que l'effet de cette prohibition doit néceſſairement être un eſprit d'émulation entre toutes les Nations commerçantes, pour remplacer les Négocians & Fabricans Britanniques dans cette branche importante de débit, qui leur eſt entiérement coupée aujourd'hui: Que cependant entre toutes ces Nations il n'en eſt aucune qui puiſſe avoir un eſpoir plus fondé & plus ſûr à cet égard que les Citoyens de cette République libre, ſoit à raiſon de l'identité de Religion, de façon de vivre & de mœurs, ſoit à cauſe de l'étendue de ſon Commerce & de la commodité de ſa Navigation, mais ſurtout à titre de l'activité & de la bonne foi, qui diſtinguent encore aujourd'hui (ſans nous trop glorifier) la Nation Hollandaiſe par-deſſus tous les autres Peuples; qualités, en conſidération deſquelles les Citoyens de l'Amérique-Unie ſont enclins dès-à-préſent (ainſi que les Requérans en ſont informés de bonne part) à préférer, à circonſtances

 éga-

égales, les Citoyens de nos Etats libres à toute autre Nation.

Que néanmoins toutes relations & liaisons de Commerce entre les deux Peuples ne sçauraient être qu'incertaines & flottantes, aussi longtems que leurs offres & leurs engagemens réciproques ne sont pas fixés & réglés par un Traité de Commerce: Qu'aujourd'hui, si jamais, selon l'opinion respectueuse des Requérans, il existe la nécessité la plus absolue pour la conclusion d'un pareil Traité de Commerce, là où l'on peut dire avec vérité, qu'il est né pour la République, pour notre Leyde sur-tout, un instant, qui, échappé une fois, ne reviendra peut-être jamais, puisque l'Assemblée-Nationale de la Grande-Bretagne même, convaincue par une expérience douloureuse & fatale de l'absolue impossibilité de r'attacher l'Amérique-Unie à la Couronne Britannique, a exposé aux pieds du Trône son desir de conclure une Paix nécessaire avec un Peuple, libre aujourd'hui au prix de son sang; de sorte que, si cette Paix était une fois conclue, la Nation Hollandaise se verrait peut-être exclue de tous avantages de Commerce avec cette nouvelle République, ou du moins serait traitée dans la suite par elle avec une indifférence, que le peu de prix, qu'on aurait mis à son amitié dans des tems antérieurs, semblerait mériter.

Que posé pour un moment qu'une Paix entre l'Angleterre & l'Amérique-Unie ne fût pas si prochaine, qu'on a lieu de le présumer, non sans vraisemblance, il se trouvera encore alors assez de Nations, qui seront jalouses d'acquérir, à l'exemple de la France, le plus ancien droit au Commerce avec un Pays qui, déjà peuplé par plusieurs millions d'Habitans, augmentant tous les jours en population d'une maniere incroyable, mais (comme un peuple nouveau) dépourvu encore de plusieurs objets nécessaires, procurera un débouché riche, (immense même pour le présent) aux Manufactures & Fabriques Européennes.

Que, quelque manifeste que soit l'intérêt que les Requérans & tous les Citoyens de Leyde auraient à la conclusion d'un pareil Traité de Commerce, ils se seraient pourtant fait scrupule de mettre sous les yeux paternels de V. N. & Gr. Seigneuries l'utilité ou plutôt la nécessité d'une pareille démarche à leur égard, s'ils pouvaient croire que leur avantage particulier contrariât en quelque façon les intérêts plus universels de toute la République: Mais que, pour

pour autant que les Requérans peuvent juger, comme Citoyens, de la ſituation & de l'exiſtence politique de leur Patrie, ils ignorent, qu'il y ait aucunes raiſons de cette espece; mais qu'au contraire ils oſent en appeler à la voix unanime de leurs Concitoyens bien-intentionnés dans les autres Villes, & Provinces, où même des Régens les plus diſtingués, puisqu'il eſt univerſellement connu que la Province de Friſe a déjà dévancé les autres Confédérés par une Réſolution pour entamer des Négociations avec l'Amérique, & que dans d'autres Provinces, qui ont un intérêt moins direct au Commerce & aux Fabriques, des Régens notables paraiſſent attendre uniquement l'exemple des Provinces commerçantes pour prendre une Réſolution ſemblable.

Que les Requérans n'arrêteront pas l'attention de V. N. & Gr. S. par un détail plus ample de leurs raiſons & motifs; puisque, d'un côté, ils s'aſſurent que ces raiſons & ces motifs n'échapperont point au jugement éclairé & attentif de V. N. & Gr. S. & que, d'autre part, ils ſçavent par expérience, que V. N. & Gr. S. ſont portées à ne laiſſer paſſer aucune occaſion pour relever le bien-être de leur Ville, pour avancer la proſpérité de leurs Bourgeois, pour faire chérir leurs Noms par les Contemporains & les faire bénir par la Poſtérité.

En laquelle ferme attente les Requérans s'adreſſent à ce Grand-Conſeil avec la priere reſpectueuſe, mais ſérieuſe, qu'il plaiſe à V. N. & Gr. Seigneuries de diriger par leur puiſſante influence les choſes de façon que, dans l'Aſſemblée hautement reſpectée de L. N, & Gr. Puiſſances, les Seigneurs Etats de Hollande & de Weſt-Friſe, il ſoit entamé des délibérations, ou ſi elles ſont déjà entamées, qu'on les porte, auſſi promptement que poſſible, à une concluſion efficace, telles qu'elles trouveront les plus propres pour obtenir le but légitime & remplir les vœux des Requérans, ou qu'elles jugeront convenir pour l'intérêt général.

Il ſerait inutile de s'appeſantir ſur les différentes Requêtes préſentées par d'autres villes particulieres, dans les Provinces de Zéelande, d'Utrecht & d'Overyſſel, auſſi bien qu'en Hollande. Celles que nous avons rapportées, contiennent tout ce qu'on pouvait dire d'intéreſſant ſur cette matiere; & ce n'eſt ſans doute pas une légere ſatisfaction pour le *Politique Hollandais* de voir ſes principes conſacrés & ſes obſer-

vations adoptées & consignées dans ces documens authentiques. La joie d'avoir été le précurseur du vœu public dans une affaire aussi importante, joie que ses adversaires ne goûteront jamais, doit amplement le consoler des épines qu'ils ont voulu semer dans sa carriere. Quoiqu'il n'ait eu que la gloire d'avoir mieux su présager l'avenir, parce que ses informations étaient plus sûres, il ne laisse pas de triompher, parce qu'on ne se bornait pas à attaquer ses principes ; mais qu'on lui contestait jusqu'aux faits les plus évidens sur lesquels il appuyait ses observations. L'Amérique triomphe, même en Angleterre. Toutes nos Provinces paraissent se réunir pour proclamer hautement & solemnellement l'indépendance Américaine. La Hollande a suivi l'exemple de la Frise ; & ce qui doit confondre tous les Ennemis de cette démarche salutaire dans ce pays, c'est que de dix-huit villes votantes de Hollande, il n'en est aucune qui ne se soit déclarée avec ardeur pour cette démarche. Comment ! Deux ou trois Ecrivains qui ne savent que dire des injures, seraient plus savans sur ce point, que tous les Régens du pays le plus éclairé qu'il y ait sur les vrais intérêts du commerce. Mais l'ordre équestre a, dit-on, formé des difficultés ? Il n'a consenti que pour céder à la force, & ne pas causer de scission. Il est d'abord certain que l'ordre équestre n'a pas protesté, & que sa condescendance équivaut à un consentement qu'aucun membre de la République ne saurait donner à une démarche qu'il jugeait dans sa conscience nuisible aux intérêts de sa patrie (*a*).

Ap-

(*a*) Le Stathouder, en qualité de premier noble de la Province, n'a ainsi opiné que conformément à l'avis de l'ordre Equestre ; c'est-à-dire qu'il a, comme lui, laissé passer (*aangezien.*) la résolution des Etats. Je suis autant éloigné de faire parade d'une pénétration particuliere, que de ravaler le génie des autres & surtout de personnes qui, par leur naissance & leur rang, doivent avoir infiniment plus de connaissance & d'expérience qu'un Ecrivain qui ne raisonne des choses que d'après de pures spéculations & une

froi-

Apparemment que la nobleſſe, inſtruite des éti quettes, des convenances qu'il faut obſerver, de bonne-heure envers les Cours & particulierement envers les grandes Souveraines, n'aura dit-on, inſiſté que ſur les égards que l'on devait à l'Impératrice de Ruſſie, dont cette démarche pouvait offenſer la médiation; mais les Régens de villes, compoſés, en grande partie, d'hommes de commerce ou de loi, auront ſuivi brutalement l'évidence des intérêts frappans, de l'Etat, ſans aucun égard pour les conſidérations particulieres qui pourraient en retarder le ſuccès: auſſi, dit-on que l'un d'eux qui s'eſt le ep lusſignalé par ſon zele dans cette occaſion, Mr. Gyzelaar,

Pen-

froide théorie. Il me ſemble, ſauf meilleur avis, que notre Stathouder, voyant qu'il était impoſſible & inutile de ſe roidir contre le torrent, aurait, bien loin de déclarer qu'il avait des ſentimens contraires à ceux de la généralité de la nation, dû ſe mettre lui-même à la tête de cette meſure, pour paraître ſeconder le vœu général. Il ne pouvait rien faire de plus capable de confondre les Ennemis de ſa perſonne & de ſon autorité. Il leur eût ôté la gloire d'avoir le plus contribué au ſuccès de cette importante transaction. Le peuple, toujours diſpoſé, au moindre trait de patriotisme, à idolâtrer le Stathouder, l'aurait élevé juſqu'aux cieux; & l'oppoſition aurait, je penſe, perdu avec la gloire d'avoir avancé cette démarche, une grande partie de la faveur populaire. Il eſt vrai qu'il y a de la nobleſſe à déclarer hardiment ſon opinion; mais quand elle eſt contraire au vœu de tout un peuple, & qu'elle ne peut en empêcher l'éxécution, peut-être ſerait-il de la prudence, de l'intérêt même d'un Adminiſtrateur, de cacher ſes ſentimens; & même, dès qu'il ne peut avoir de raiſons ſolides à oppoſer, de ſa politique de ſeconder ce qu'il ſait devoir flater la nation. Autrement, n'eſt-il pas à craindre qu'on fît ces queſtions? Un ſeul eſt-il plus éclairé que toute la nation, unie à ſes Régens? Ou bien ce ſeul aurait-il des intérêts différens du peuple? Qui rompt maintenant l'unanimité? Parmi les Ecrivains de l'un ou de l'autre parti, quels ſont les ſéditieux qui ont voulu ſoulever le peuple contre le ſyſtême avoué de nos Régens, &c. &c.

Penſionaire de Dort, voyant les Nobles chanceler, a porté ce patriotisme ruſtique juſqu'à leur dire en pleine aſſemblée, que, dans une affaire où les villes étaient unanimes, quoiqu'elles ne paruſſent que par députés, il était bien ſingulier que l'ordre équeſtre qui paraiſſait en corps, refuſât d'accéder à une réſolution auſſi patriotique. On voit par là que tous ces Régens populaires ont, dans le caractere & la conduite, une rudeſſe qui ne ſe plie pas aiſément aux ménagemens uſités dans les Cours. Leurs yeux bornés ne voient pas au-delà du cercle étroit du bien public; tout le reſte eſt au-deſſus de leur ſphère; ou n'eſt pour eux que farces & impoſtures. Ils ne s'en tiennent pas aux ſimples apparences; leurs cœurs farouches ſont inſenſibles aux charmes de la plus brillante éloquence; il faut des effets pour les perſuader. Par exemple, les Anglais ne ceſſaient pendant longtems de nous répéter que nous étions leurs alliés naturels, qu'ils étaient nos meilleurs amis; leur Ambaſſadeur répandait des mémoires où tous ces grands mots qui frappent l'oreille ſans rien dire au cœur, étaient prodigués. Mais, comme dans le même tems ils pillaient nos marchandiſes, enlevaient nos navires, & violaient notre territoire & le pavillon de l'Etat, nos Régens populaires, moins inſenſibles aux belles paroles, qu'aux inſultes & aux violences criaient à la trahiſon; & diſaient avec le peuple: *les Anglais ſont de faux Alliés & de perfides Ennemis.* Mais les politiques ſublimes, les amis des Cours, les perſonnes initiées dans leurs myſteres, par conſéquent la partie la plus ſubtile & la plus éclairée de la nation, voyaient dans les expreſſions miniſtérielles des Anglais plus encore qu'elles ne ſemblaient dire; & dans leurs mauvais traitemens, les corrections charitables d'un tendre pere qui veut ramener à ſon devoir un fils égaré. Les anciens préjugés contre la France ſubſiſtaient encore au commencement des troubles préſens. Le Monarque Français ne cherchait pas à les diſſiper par des aſſurances pompeuſes de bienveillance & d'amitié.

Il

Il bornait ſa politique à exhorter, à preſſer même la République à maintenir ſes droits eſſentiels contre les aggreſſions & les injuſtices des Anglais. A l'éruption de la guerre, il n'attendit pas même qu'on ſollicitât ſon ſecours pour envoyer des ordres généraux afin de ſauver les établiſſemens & les navires qui pouvaient être attaqués, ſans avoir rien ſu d'une rupture auſſi injuſte qu'imprévue. Les Régens populaires, comparant ces procédés à ceux des Anglais, s'imaginerent bonnement qu'il y avait des intérêts réciproques entre la France & la République & qu'il fallait faire cauſe commune avec une Puiſſance intéreſſée à notre bien-être : mais le parti contraire ſoutint & ſoutient encore que plus la France nous rend de ſervices, plus nous devons nous en défier; & qu'elle n'accourt à notre aide que pour nous entraîner plus ſurement dans le précipice & la ruine. Les Américains, connus à préſent ſous le nom d'Etats-Unis, s'écrierent que la mere-patrie les opprimait & coururent aux armes pour avoir le redreſſement de leurs griefs & maintenir leurs privileges. Le gros de notre nation crut bonnement qu'on ne pouvait avoir eu recours à des voies auſſi violentes ſans y avoir été forcés par des cauſes bien graves : mais les grands politiques de la Cour déclarerent ſans héſiter que ces Américains étaient une poignée de rebelles, qui ne ſe révoltaient que parce qu'on leur avait laiſſé trop de liberté; qu'il convenait de la reſtreindre & même de favoriſer l'Angleterre dans cette démarche ſalutaire. L'Angleterre était la Reine des Iſles, la Puiſſance invincible, qui n'aurait beſoin que de ſouffler pour éteindre une flamme qui n'était pour elle qu'une étincelle ; & pour anéantir à la fois toutes les Puiſſances qui oſeraient ſe préſenter pour attiſer ce feu. Malheureuſement les faits les ont démentis. Mais la fine politique eſt encore au-deſſus de l'évidence qui n'eſt faite que pour les ſots (*b*).

Mais

(*b*) La poſtérité, ſi toute-fois quelques lambeaux poudreux

Mais il eſt tems de revenir à nos obſervations ſur l'impétuoſité qui ſe manifeſte en faveur de l'indépendance Américaine. N'oublions pas une remarque que nous ſuggerent les requêtes dont nous avons parlé. C'eſt qu'elles offrent une idée bien digne d'attention, & bien capable en même tems d'intéreſſer les Américains en notre faveur, préférablement à toutes les autres nations. Ces Requêtes prouvent que ce n'eſt pas la volonté arbitraire d'un Souverain abſolu qui, ſans conſulter les vœux ou l'intérêt de ſes ſujets, a ordonné cette importante démarche. Le vœu unanime, les deſirs ardens de la nation, ſon inclination particuliere pour des peuples devenus, comme elle, libres à la pointe de l'épée, ſe déclarent de la maniere la plus énergique par l'organe éloquent de ces requêtes. On dirait qu'une puiſſance ſupérieure l'avait tenue en-

dreux de cet ouvrage venaient à être deterrés par quelqu'un de nos ſavans neveux, croirait certainement que nous cherchons à ridiculiſer nos antagoniſtes en leur ſuppoſant des raiſonemens auſſi abſurdes. Mais on vient encore de nous transmettre une Lettre anonime où, après les complimens ordinaires de ſcélérateſſe & de trahiſon, dont nous honorent regulierement nos amis, on nous ſoutient que les Français nous rendant des ſervices, on ne ſaurait trop ſe défier d'eux & que nous n'avons de reſſource que dans les Anglais. Une fois pour toutes, le titre de préconiſeur perpétuel de la France ne convient point au *Politique Hollandais.* Il n'eſt pas naturellement louangeur ; il n'eſt gueres porté à flatter les Princes & ſurtout les Princes puiſſans & despotes; il avoue que ces ſentimens découlent de ſes principes républicains, comme ceux qui l'ont lu avec quelque attention ne pourront s'empêcher d'en convenir. Il s'éleve avec une hardieſſe impartiale contre ces oppreſſions particulieres que l'on apelle coups d'état dans les grandes monarchies; & il n'épargne pas plus la France ſur cet article que ſur celui des entraves qu'elle met à la preſſe. C'eſt donc bien gratuitement que ſes Antagoniſtes affectent de l'appeler le prôneur du grand Monarque &c. &c. &c.

enchaînée jusqu'à ce moment; & que, si la chose n'eût dépendu que d'elle, elle serait depuis longtems entrée en liaisons étroites avec les Etats-Unis de l'Amérique.

CHAPITRE XXXX.

Sur la médiation de la Russie, pour une paix particulière.

Le Prince de *Gallitzin* & Mr. de *Markoff* Envoyés Extraordinaires de l'Impératrice de *Toutes les Russies*, ont présenté aujourd'hui aux Etats-Généraux le Mémoire suivant:

Les Soussignés Ministres de l'Impératrice de *Toutes les Russies*, agissant en vertu des ordres qu'ils ont d'accélérer autant qu'il dépendra d'eux, l'ouvrage salutaire de la Médiation déférée à Sa Majesté Impériale, s'empressent de communiquer ci-joint à Vos Hautes Puissances, une Copie de la Lettre écrite à Monsieur *Simolin*, Ministre de leur Souveraine à la Cour de *Londres* par Monsieur *Fox*, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté *Britannique*. Vos Hautes Puissances y reconnoîtront les intentions de Sa Majesté *Britannique* de se réconcilier sincerement avec la République sur la base établie par Elles-mêmes dans leur résolution du 14 Mars dernier, & par laquelle Elles ont accepté de nouveau la médiation de l'Impératrice. La concession Préliminaire faite de la part de la *Grande-Bretagne* du point cardinal du Traité de 1674, semble devoir applanir toutes les difficultés, qui se sont opposées jusqu'à présent à l'ouverture des Négociations pour une Paix définitive. Si, en attendant, la mesure d'une suspension d'armes proposée dans cette même Lettre, étoit jugée conforme aux intérêts de la Nation, rien ne le seroit davantage aux vues d'humanité en général, qui animent l'Impératrice, & à ses sentimens particuliers de bienveillance & d'affection envers cet Etat; cette mesure réunissant le double avantage, & de prévenir une effusion inutile du sang, & de faire recouvrer à la République, dès ce moment, l'exercice des droits de liberté de Navigation & de Commerce, dont jouissent toutes les Nations Neutres, & surtout

tout celles qui ont accédé aux principes de Neutralité Armée.

Pleins de confiance dans les dispositions pacifiques & analogues au vrai bien de l'Etat, que Vos Hautes Puissances n'ont cessé de manifester de la maniere la plus solemnelle & la plus positive, les Soussignés se flattent qu'elles ne balanceront pas à profiter de la communication qu'ils ont l'honneur de leur faire, pour prendre une résolution prompte & décisive, afin de rétablir la Paix & la bonne harmonie avec leur ancienne Alliée & Amie à des conditions où Elles trouvent leur honneur & leurs avantages également assurés.

Fait à la *Haye* le 3 Avril 1782.

Copie de la Lettre, écrite à Monsieur *Simolin*, Ministre de l'Impératrice de *Toutes les Russies* à la Cour de *Londres*, par Monsieur *Fox*, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté *Britannique*, dont il est fait mention dans le Mémoire cidessus.

Ayant mis sous les yeux du Roi l'Extrait de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de me communiquer de Monsieur le Prince de *Gallitzin* & Monsieur de *Markow*, j'ai les ordres de Sa Majesté de vous informer, que le Roi, desirant donner les preuves de ses intentions envers Leurs Hautes Puissances, & de renouveler l'amitié qui a été si malheureusement interrompue entre des anciens Alliés, qui devraient être unis par les liens de leurs intérêts mutuels, est prêt d'entrer en négociation avec Leurs Hautes Puissances, pour former un Traité de Paix sur le pied du Traité de 1674 entre Sa Majesté & la République; & que pour faciliter l'exécution d'un objet que Sa Majesté a tant à cœur, le Roi est prêt à donner des ordres immédiats pour un armistice, si, de leur côté, les Seigneurs Etats-Généraux jugent une telle mesure convenable au but proposé.

Sa Majesté m'ordonne de vous expliquer, Monsieur, ses sentimens sur un objet si important, & de vous prier de les faire parvenir aux Ministres de Sa Majesté Impériale auprès de Leurs Hautes Puissances, pour qu'ils soient communiqués, sans le moindre délai aux Ministres de la République, jugeant cette mesure la plus convenable pour parvenir, avec la médiation & les bons Offices de Sa Majesté Im-

Impériale, à mettre fin au fléau de la guerre, qui malheureusement subsiste entre les deux Nations.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

C. T. FOX.

Est-ce la superbe Albion qui parle dans ces deux mémoires? Est-ce la même Puissance qui vers la fin de l'année derniere répondait, par l'organe de l'orgueilleux Stormond, aux Ambassadeurs de Suede & de Russie, que la République avait violé les engagemens les plus sacrés, & qu'elle n'avait d'autre moyen de réconciliation que d'acceper un *Systême d'union etroite, d'alliance efficace & de protection mutuelle*, c'est-à-dire de faire cause commune avec elle dans tous les projets insensés & dangereux qu'elle se voit actuellement obligée d'abandonner. Cette Babylone, dont la tête se perdait dans la nue & bravait les cieux, est donc renversée dans la poussiere. Non-seulement elle va au devant d'un peuple qu'elle foulait aux pieds; elle établit même pour base d'une réconciliation future, les mêmes articles dont le maintien de la part de la République avait occasionné l'aggression des Anglais. Ce traité de 1674, cette liberté des mers, que nous ne cessions de réclamer contre leurs déprédations, sont à présent des points qu'ils sont disposés à ériger en loix sacrées & inviolables, sans doute, parce qu'ils ne peuvent les violer *impunément*. A considérer effectivement les choses de sang-froid, on ne peut disconvenir que la rupture avec la République n'ait accéléré la chute de l'Angleterre La prise de St. Eustache & la bataille du Doggers-banc ont exigé des diversions qui ont donné aux Français la facilité d'effectuer la défaite de l'Amiral Hood & la perte

perte décisive de l'armée de Cornwallis, & procuré aux Français cette supériorité qui les a mis en état d'enlever les Isles Anglaises, l'une après l'autre. Les Anglais ont fait, il est vrai, un butin immense par la prise d'une multitude de navires, & par le pillage de St. Eustache; mais, outre que ce butin s'est dissipé entre les mains des particuliers; la France, en reprenant un grand nombre des navires & l'Isle même avec les établissemens de Demerary & d'Essequebo, a non seulement ôté aux ravisseurs le fruit de leurs rapines: mais s'est encore élevée par ce moyen à un tel dégré de puissance qu'on ne la braverait pas impunément & qu'elle tient la République comme enchaînée. Les vues du nouveau Ministre, du Renard Britannique, ne peuvent échapper aux yeux des clairvoyans. La modération qu'il affecte cache des desseins qu'il convient de chercher à pénétrer. La République étant sur le point d'entrer en liaison avec l'Amérique, la paix particuliere fait échouer ce projet. Les Etats-Généraux trouvant naturellement des difficultés à rentrer dans leurs possessions occupées actuellement par la France, on pourra les engager peu-à-peu à s'unir à l'Angleterre pour les recouvrer; l'Angleterre unie à la République tentera de nouveaux moyens de ramener les Américains, ou du moins de les détacher de la France; & s'il ne tient qu'à reconnaître une indépendance dont ils sont en possession & si jaloux, elle n'hésitera pas à accorder une faveur qui ne lui coûte rien. Voilà un des côtés de la médaille. Voyons le revers.

La Suite au No. Prochain.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LXII. LUNDI, ce 15 AVRIL, 1782.

Suite du CHAPITRE XXXX.

Sur la médiation de la Russie pour ménager une paix particuliere entre l'Angleterre & la République.

Le *Politique Hollandais*, parlant de la médiation de la Russie, fit une remarque très-simple, mais très-frappante par sa vérité. Il dit qu'il était bien singulier que cette puissance, après avoir refusé de nous recevoir dans la Neutralité, sous prétexte que nous étions Puissance belligérante, cherchât actuellement à nous lier les mains, dès que nous voulions agir en cette qualité.

On peut assurer que, quelque disposée que soit naturellement cette Nation à la Paix, qui est effectivement la base de sa Prospérité, & quelque flatteuses que soient les avances actuelles de la Cour Britannique, en comparaison des prétentions injurieuses & tyranniques qu'elle exigeait auparavant; elle n'a vu dans les dernieres Propositions du Ministere Anglais qu'un piége tendu à sa crédulité. En comparant la Lettre de Mr. Fox, avec le Mémoire de Mrs. les Envoyés Russes, on n'a pas vu, sans défiance, que ces derniers offrent beaucoup plus que le premier. Mr. Fox offre, il est vrai, pour enta-

mer une Réconciliation ſolide & ſincere, le rétabliſſement du Traité de 1674, que la Grande-Bretagne n'avait ceſſé de violer, dont le maintien de notre côté avait occaſionné ſon injuſte & perfide aggreſſion, & qu'elle avait déclaré formellement annullé, avec tous ſes autres Traités faits avec la République. Mais pourquoi Mr Fox ne parle-t-il, ni des Articles de la Neutralité Armée, ni du Rétabliſſement de tous les anciens Traités, ni de la Liberté de la Navigation, ni des Reſtitutions & des Indemniſations requiſes d'après une injuſte Aggreſſion; quatre points eſſentiels ſur lesquels les Etats-Généraux ont accepté la Médiation de la Ruſſie; outre leur ſtipulation qu'elle ne porterait aucun préjudice à la Réſolution de concerter les Opérations de cette année avec la France, Réſolution qui, acceptée des deux parties, ne peut ſe concilier avec l'acceptation d'un Armiſtice ou Suſpenſion d'Armes ? On remarque ſurtout que l'offre de l'Angleterre vient dans un moment trop critique, pour qu'on puiſſe douter qu'elle ne tend qu'à faire échouer les liaiſons eſſentielles que la République eſt prête à former avec les Etats-Unis de l'Amérique. Qui ne voit en effet que le nouveau Miniſtere Britannique ne cherche à ſe réconcilier avec nous, que pour diriger tous ſes efforts contre la Maiſon de Bourbon; qu'il ne négligera rien non plus pour détacher l'Amérique de cette Maiſon, pour tâcher même de l'attacher excluſivement, par l'appât des plus brillantes conceſſions, aux intérêts de la Grande-Bretagne; & pour recouvrer par cette habile Politique, cette Prépondérance maritime, à l'aide de laquelle il ſera, comme auparavant, en état de nous impoſer telle Loi qu'il voudra & d'interpréter les Traités à ſon gré, c'eſt-à-dire, ſuivant ſes Intérêts & ſa Convenance. D'ailleurs, comment pourra-t-il nous rendre, ſinon les Vaiſſeaux & Marchandiſes, du moins les Poſſeſſions territoriales qui ſont paſſées de nos mains dans les ſiennes, & des ſiennes au pouvoir de la France? Il n'eſt donc pas vraiſemblable, vu les Intérêts compli-

pliqués qui se trouvent actuellement entre la France, les Pays-Bas-Unis & l'Amérique-Unie, & les dangers que courrait toujours notre Navigation par une Paix particuliere, que la République puisse accepter l'offre du Ministere Britannique, autrement qu'en *stipulant l'Ouverture d'un Congrès pour une Paix générale.* Ainsi la Proposition du Ministere actuel de la Grande-Bretagne peut être regardée comme le dernier effort de l'Anglomanie, expirante dans ce Pays.

Oui, le contenu de ce Mémoire & de la lettre du Secrétaire d'Etat Britannique, qu'il accompagnait, ne saurait être agréable, qu'autant qu'il pourrait servir d'acheminement à une paix générale. Quant à une pacification particuliere entre la Grande-Bretagne & notre République, qui en est le but apparent, elle est d'autant moins probable, qu'elle contrarierait les vues bienfaisantes de sa Majesté Imperiale même. Cette Souveraine a déjà fait connaître l'année passée son desir de procurer une réconciliation universelle entre toutes les Puissances belligérantes. Cependant rien ne serait plus propre à en retarder l'accomplissement, qu'un accommodement particulier entre la Cour de Londres & les Provinces-Unies. La démarche que les Ministres de Russie, viennent de faire, est une suite de la médiation particuliere, dont ils ont été chargés, avant que la révolution arrivée dans le systême de la Cour de Londres, eût levé la principale pierre d'achopement, qui s'opposait à une pacification générale. Cet obstacle invincible n'existe plus, depuis que le Parlement Britannique a renoncé à la guerre Américaine, & a reconnu implicitement l'indépendance des Etats-Unis. Tout accommodement particulier serait moins préjudiciable encore aux intérêts permanens de notre pays, que contraire au vœu qu'on doit supposer à l'Impératrice dans les circonstances récemment venues, & fatal au repos de l'Europe.

D'ailleurs, la derniere proposition du Ministere de Russie ne paraît guere s'accorder avec les nouvel-

les venues de Petersbourg: elles marquent que l'on n'y était guere content des procédes des Anglais & de leurs subterfuges en refusant constamment de s'expliquer formellement sur la liberté des mers & de donner les satisfactions convenables sur les plaintes que sa Majesté l'Impératrice de Russie avait fait faire contre les infractions commises par les vaisseaux Anglais.

Peut-être douterait-on des sentimens de la généralité de la nation, s'ils ne se manifestaient d'une maniere toute particuliere. Les Citoyens de la Ville de Rotterdam, après avoir remercié solemnellement la Régence de cette Ville, viennent de présenter une requête, tendante à faire poursuivre vivement la guerre. Il faut, disent-ils, „ employer efficace-„ ment les Forces navales de ce Pays pour nuire à „ l'Ennemi & profiter de l'occasion pour rétablir sur „ les Mers le Pavillon Hollandais qui en a été chassé. „ Les Supplians n'ont pas besoin de dire à *Vos No-„ bles Seigneuries* dans quel état déplorable s'est trou-„ vée la Protection du Comerce & de la Navigation „ de ce Pays & les suites fâcheuses qui en sont résul-„ tées. La Postérité ne pourrait manquer d'en éprou-„ ver autant d'étonnement que la Race présente, d'en „ ressentir de la honte & de la douleur. Les Supplians „ auraient gardé le silence, maintenant que la Sai-„ son favorable est venue où on leur a promis que „ les Forces Navales de ce Pays seraient employées „ d'une maniere plus énergique pour leur Protection „ & le Redressement des torts qu'on leur a faits, „ s'ils n'avaient appris la Nouvelle tout à fait inat-„ tendue, que, sous la Médiation de S. M. Impé-„ riale de Russie, il est offert par nos Ennemis per-„ fides une Suspension d'Armes, avec une Démon-„ stration d'inclination à faire la Paix avec notre „ Etat. après qu'ils ont pillé les Etablissemens & „ les Biens des Habitans de ce Pays autant qu'ils ont „ pu; & lorsque le sort de la Guerre les a réduits à „ la dernière extrémité, & qu'ils ont tout à crain-„ dre des Armes de cet Etat, combinées avec cel-

les

„ les de leurs autres Ennemis. Les Supplians ſe ſont „ toujours fait une Loi de ne point ſe mêler de la „ Politique ou d'outre-paſſer le Cercle de leur Com- „ miſſion, & ſe feraient gardés de fatiguer *Vos No- „ bles Seigneuries* de Réflexions ſur cet Artifice „ odieux & ſubtil de l'Ennemi, dirigé viſiblement, „ pour amuſer encore le Gouvernement de ce Pays, „ & lui faire perdre l'occaſion favorable de réparer „ ſes pertes par la formation d'un Traité de Com- „ merce avec l'Amérique & par un concert d'Opé- „ rations avec la France. Ce que le plus ſimple „ peut remarquer, ne ſaurait échapper à la pénétra- „ tion de *Vos Nobles Seigneuries* & des autres Mem- „ bres du Gouvernement, & nous ſommes trop con- „ vaincus que jamais les artifices d'un Ennemi inſi- „ dieux ne pourront faire échouer les meſures qu'ils „ ont priſes pour le bien-être du pays. Mais la „ ſeule choſe qui les intéreſſe & qu'ils ſe croient „ obligés de mettre ſous les yeux de *Vos Nobles Sei- „ gneuries*, eſt que l'Armiſtice propoſé ne pourrait „ être d'aucune utilité pour le Commerce & la Na- „ vigation de cette Ville; ſoit parce que les Vaiſ- „ ſeaux du Pays n'ont pu obtenir de convoi; ſoit „ parce que, s'il y avait encore quelques Vaiſſeaux „ de prêts, ils ſont dépareillés & non prêts, & qu'on „ ne pourrait avoir aucune envie de les envoyer en „ mer, & de les abandonner une ſeconde fois à la „ rapacité d'un Ennemi qui veut actuellement poſer „ pour fondement de la Paix, un Traité qu'il a rom- „ pu de la maniere la plus inique, qu'il n'a jamais „ obſervé, que lorsqu'il s'accordait avec ſes Inté- „ rêts; un Ennemi, ſur lequel on a remarqué avec „ raiſon, qu'il avait montré moins de principes de „ bonne-foi, qu'on n'en trouve ordinairement chez „ les Corſaires de Barbarie "

„ Quelque deſir qu'aient les ſupplians que Dieu „ Tout-puiſſant les délivre & le reſte du genre-hu- „ main des calamités de la guerre, & répande les „ bénédictions d'une paix durable, néanmoins, dans „ la ſituation actuelle où ils ſe trouvent avec l'An- „ gleterre, quoiqu'ils ſoient même les principales

„ victimes de la guerre, ils ne désirent d'autre paix „ qu'une paix honorable & vraiment salutaire pour „ le pays; & nous prions en conséquence vos Nobles & Grandes Seigneuries, d'avoir soin que, par „ leur puissante influence, on n'adopte aucune offre „ de l'Ennemi qui tendrait uniquement à retarder „ ou faire échouer les mesures prises pour lui nuire, & protéger les Colonies, le Commerce & la „ Navigation de ce pays, & pour faire perdre „ l'occasion favorable qui s'offre actuellement; mais „ au contraire d'aider à diriger les choses dans la „ dite assemblée, de sorte qu'on mette en œuvre „ avec tout le zele possible les moyens qui, sous „ la bénédiction de la Providence, puissent réparer les pertes essuyées par l'Etat, & forcer nos „ Ennemis à nous accorder une paix honorable & „ durable & à nous donner une indemnisation équitable des torts qu'ils nous ont causés."

Je ne m'étonne pas, dit une Gazette Hollandaise, de la proposition subite & imprévue des Anglais, quelque différence qu'il y ait entre leur conduite actuelle & celle qu'ils ont tenue auparavant. Sir Joseph Yorke les avait, suivant le témoignage d'un Lord du Parlement, assurés qu'ils n'avaient qu'à parler ferme, qu'à menacer, enlever les vaisseaux & déclarer à toute extrémité, la guerre aux Hollandais. Ce peuple, suivant lui, n'avait d'autre mobile que la crainte; il était sans forces & sans armes, la terreur y ferait triompher le parti Anglomane; mais l'issue n'a pas répondu à cette attente. Yorke & tous ceux qui pensaient de la sorte, ne connaissaient pas le caractere des Hollandais; ils ne savaient pas que l'oppression révolte la fierté de leurs ames; & que quelque patience qu'on veuille leur attribuer, dès qu'elle est à bout, il est impossible d'arrêter leur impétuosité. Cette patience n'est plus: le patriotisme le plus ardent anime & réunit actuellement toute la nation; les Anglomanes eux-mêmes sont réduits ou à suivre l'impulsion générale ou à se cacher de honte: cette révolution a, probablement, plus contribué à changer

les

les dispositions des Anglais à notre égard que le changement arrivé dans leur Ministere. Ils sont les premiers à nous présenter la paix. Ils nous offrent des conditions si avantageuses, qu'ils n'ont pas douté qu'elle ne fût acceptée à l'instant...... Heureusement que l'affaire de la reconnaissance Américaine est si fort avancée, qu'il n'y a plus à craindre que nos Régens s'en laissent détourner.

Quelque préjugé que l'on puisse avoir contre la France, on ne peut s'empêcher d'admirer la politique de cette Cour. Plus elle se développe, plus elle paraît sous ce point de vue, qui montre la profondeur & l'habileté. L'Angleterre déclare la guerre aux Provinces-Unies. De tous cotés leur navigation est sans défense & leurs établissemens désarmés. Elle semble offrir une proie aussi riche que facile; & l'on ne peut douter que le desir de la dévorer, n'ait contribué beaucoup à porter les Anglais à leur audacieuse aggression. La France ayant exhorté longtems, mais inutilement, la République à se mettre en état de défense, & la voyant attaquée sans avoir pu la persuader, imagine de tourner cette circonstance même à son avantage. Elle négocie avec la Compagnie des Indes; & fait aussitôt passer des Troupes au Cap de Bonne-Espérance, &, à ce que l'on assure, dans l'Isle de Ceylon, qu'il n'eût pas été facile d'enlever aux Anglais, si jamais ils s'en fussent emparés. Les autres établissemens, étant toujours ouverts au plus fort, elle semble attendre que l'Anglais s'en soit emparé, pour y paraître. Par cette habile politique, elle enleve des forces considérables aux Anglais & lie irrévocablement la République à ses intérêts. Ceux qui, dans ce pays, traitent cette politique de perfide, auraient été les premiers à l'exalter jusqu'aux cieux, si elle fût sortie des chefs de leur parti.

Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir que la politique de la France & les progrès de l'Indépendance Américaine dans ce pays doivent nous ôter toute idée d'une paix particuliere.

En un mot, *Paix générale* eſt le cri unanime de tous les citoyens, & ne manquera pas d'être celui des Régens populaires qui commencent enfin à triompher. Il ne ſerait pas au-deſſous d'un Hiſtorien philoſophe de remarquer que les deux oppoſitions dans les Pays-bas-Unis ainſi qu'en Angleterre, ſemblent par la fatalité la plus ſinguliere, avoir éprouvé la même révolution, & à peu près à la même époque. La nôtre triomphe cependant, ſans qu'il y ait eu, comme en Angleterre, beſoin d'un changement Miniſtériel. Les adminiſtrateurs ſont reſtés, quoique le ſyſtême ait changé. Celui à qui l'on attribuait toutes les meſures perverſes, tous les malheurs de la patrie, conſerve, comme auparavant, la confiance du principal Adminiſtrateur. Et même les corps politiques qui ſe ſont décidés en ſa faveur, ne ſe déclarent pas avec moins de chaleur pour l'Indépendance Américaine.

La Ville de Rotterdam n'eſt pas la ſeule qui ait exprimé ſon horreur pour une paix particuliere.

Les Habitans de Schiedam ont à cette occaſion, imité ceux de *Rotterdam*. Ils ont préſenté le 8 de ce mois une Requête, où ils ſe plaignent vivement qu'on ait manqué à la promeſſe faite depuis ſi long-tems de mettre le Commerce & la Navigation de ce Pays dans un état reſpectable de défenſe. Ils remercient en même tems la Régence „ de la conduite „ qu'elle a tenue, relativement à leur Requête pour „ qu'on *reconnût l'Indépendance de l'Amérique-Sep-„ tentrionale, qui promet d'être ſi ſalutaire*, eſpérant „ qu'un Traité avantageux de Commerce, ſi vive-„ ment déſiré, au cas qu'un délai inattendu ou quel-„ que Avis déclinatoire de la part des autres Hauts-„ Confédérés, en arrêtat la concluſion, ſera conclu par „ les Etats de cette Province, de concert avec ceux „ de Friſe & les autres qui voudront imiter l'exemple „ donné le 9 Octobre 1649 par les Provinces de Guel-„ dre, de Hollande & de Friſe, qui firent alors avec „ le Dannemarc un Traité d'Alliance défenſive & de „ Commerce, relativement au Péage du Sund."

Ils ajoutent, „ qu'ils feraient injure à la Politique „ profonde & au jugement éclairé de leur Régence, „ s'ils ſuppoſaient qu'elle pût avoir l'idée d'écou- „ ter les *intrigues artificieuſes & les Propoſitions ſu-* „ *rement ennemies de la Grande-Bretagne par la Mé-* „ *diation d'une Souveraine, qui depuis trop longtems,* „ *amuſe & berce ce Pays de promeſſes;* eſpérant qu'elle „ ne perdra aucuns momens qui deviennent tous les „ jours plus précieux, pour faire avec la France & „ l'Amérique, devenue libre, un Traité d'Aſſiſtance, „ d'Amitié & de Commerce, qui, dans la deſtina- „ tion favorable de la Providence qui s'offre, ſerait „ deſtiné à obtenir par le tems une Paix qui, aux „ yeux & pour le repos de l'Europe, fût humilian- „ te pour l'injuſte Breton, & honorable & avanta- „ geuſe pour ces Pays. Aucun de nos zélés & bien- „ intentionnés Concitoyens ne balancera pas un mo- „ ment de déſavouer *une Réconciliation ſur la Baſe* „ *d'un Traité foulé trop ſcandaleuſement aux pieds par* „ *les Bretons & d'une ſuſpenſion d'Armes qui, dans* „ *ces circonſtances ne ſerait favorable qu'à nos injuſtes* „ *Aggreſſeurs, qui ne ſerait pas de la moindre utilité à* „ *notre chere Patrie, pour ſon Commerce, ſes Navires* „ *& ſes Etabliſſemens,* & dont l'offre qui ne vient que de „ l'épuiſement où la Juſtice Divine a déjà réduit l'An- „ gleterre & de la crainte que notre Union avec la „ France, l'Eſpagne & l'Amérique, nous mette en „ état de nous indemniſer à notre tour à leurs dé- „ pens, &c. &c."

Les Villes de Rotterdam & de Schiedam ne ſont pas les ſeules qui développent leur averſion pour une Paix particuliere avec l'Angleterre. Les Citoyens de cette Ville voulant préſenter à leur Régence une Adreſſe de Remercîment pour le zele & l'unanimité qu'elle a fait éclater en faveur de l'*Indépendance Américaine*, ont ſaiſi cette occaſion, pour montrer quels ſont leurs ſentimens ſur la derniere offre du Miniſtere Britannique. La Piece, adreſſée aux Bourguemaîtres, eſt conçue en ces termes.

Nobles, Grands & Vénérables Seigneurs!

C'eſt pour nous une ſatisfaction particuliere, de pouvoir offrir à *Vos Nobles & Grandes Seigneuries*, comme Chefs de la Régence de cette Ville, cette Requête bien-intentionnée, qu'une multitude de nos Concitoyens les plus reſpectables ont ſignée. Elle était déjà prête & déjà ſignée par pluſieurs, lorſque nous apprîmes, ſoit par les Papiers publics, ſoit d'ailleurs, les Propoſitions d'un Paix particuliere avec l'offre d'une Suſpenſion immédiate d'Hoſtilités de la part de la Grande-Bretagne, faites à cet Etat par la Médiation de l'Ambaſſadeur Ruſſe.

Voilà là ſeule cauſe qu'il n'en eſt fait aucune mention expreſſe dans l'Adreſſe-même: ce n'eſt nullement l'idée que ces offres auraient fait aucune impreſſion ſur les Marchands, puiſque nous pouvons, au contraire, aſſurer, ſur la vérité, *Vos Nobles & Grandes Seigneuries*, qu'à peu-près le ſentiment unanime de la Bourſe d'Amſterdam, du moins, autant que cela l'intéreſſe, eſt entierement conforme à celui que les Marchands de Rotterdam ont fait connaître d'un maniere ſi énergique. Que l'on a en conſéquence la plus grande averſion pour de pareilles offres, auſſi artificieuſes que dangereuſes, qui, étant adoptées, jetteraient très-vraiſemblablement cette République dans d'autres ſituations, tout-à-fait embaraſſantes, dont les ſuites immédiates feraient de la ruiner de fond en comble: Attendu que, d'un autre côté, ces offres montrent que nous n'avons plus à faire qu'à un Ennemi épuiſé, que nous pouvons en conſéquence forcer à une Paix générale & durable, à ne ſuivre que l'exemple de la France, de l'Eſpagne, & de l'Amérique-Septentrionale & en mettant en œuvre les moyens qui ſont entre nos mains.

Il ne nous convient cependant pas de nous étendre plus au long ſur ce Projet, tout important qu'il ſoit, étant bien asſurés que *Vos Nobles & Grandes Seigneuries* voient ces fâcheuſes conſéquences, plus clairement encore que nous ne pourrions les retracer.

Les Marchands continuent à recommander le Commerce & la Navigation au ſoin & à la Protection Conſtantes de *Vos Nobles & Grandes Seigneuries* & d'inſiſter uniquement qu'au cas que ces offres de la Cour d'Angleterre fuſſent quelquefois cauſe que l'Affaire de l'admiſſion de Mr. Adams en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale rencontrât quelque difficulté ou délai de la part des autres Confédérés, que V. N. & G. S. conformément au ſecond Article de notre Réquiſition inſérée dans cet-

cette Requête, aient la bonté de penser aux mesures qui garantiraient cette Province des suites ruineuses d'un tel procédé.

A cette Requête était jointe l'Adresse dont on y fait mention, adressée aux BOURGUEMAÎTRES & au CONSEIL. En voici la teneur:

NOBLES, GRANDS, VÉNÉRABLES, & NOBLES & VÉNÉRABLES SEIGNEURS!

Les Soussignés, Marchands, Bourgeois & Habitans de la Ville d'Amsterdam ont appris avec une joie inexprimable, la nouvelle de la Résolution prise le 28 Mars passé par L. N. & G. P. les Seigneurs Etats de Hollande & de Westfrise. L. N. & G. P. ont par là, non seulement satisfait aux vœux généraux de la plus grande & de la meilleure partie des Habitans de cette Province; mais Elles ont encore jeté les fondemens d'Alliances & de Correspondances ultérieures d'Amitié & de bonne-Intelligence avec les Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale, qui promettent une nouvelle vie à l'état languissant de notre Commerce, de notre Navigation & de nos Fabriques. L'Unanimité avec laquelle on s'est décidé pour cette Résolution dans l'Assemblée de Hollande, nous donne une espérance fondée, que les Etats des autres Provinces ne tarderont-pas à prendre une Résolution semblable; tandis que la même Unanimité remplit de la joie la plus éclatante les Habitans bien-intentionnés de cette Ville, & sans doute aussi ceux de tout le Pays; en les convainquant pleinement que l'Union fait de plus en plus des progrès parmi les Sages & Vénérables Peres de la Patrie; pendant que la promptitude & l'activité avec lesquelles elle a été conclue, font espérer avec raison que nous cueillons à tems, d'une démarche aussi importante & aussi nécessaire pour cette République, les fruits désirés. Qui peut donc révoquer en doute, ou désavouer, que le moment paraît s'approcher de plus en plus où cette République entrera dans de nouvelles relations avec un Peuple qui se trouve dans des circonstances qui ne different guere de celles où nos ancêtres se trouverent, il y a deux siecles; avec un Peuple qui se concilie de plus en plus l'affection & l'estime générales.

La conformité de Religion & de Gouvernement qui se rencontre entre nous & l'Amérique, jointe aux marques indubitables qu'elle a déjà données depuis longtems de la préférence qu'elle sent pour notre Amitié, ne fait pas seulement supposer aux soussignés, mais leur inspire encore la confiance que nos

nos liaisons avec elle seront aussi solides qu'avantageuses & salutaires aux Interêts des deux Nations. Le Bien-être & la Prospérité qui doivent en résulter très probablement ; la part que V. N. & G. S. ont eue à la Conclusion d'une Résolution si remarquable ; la Conviction que le Vénérable Conseil de cette Ville y avait déjà, sur la Proposition des *Nobles Grands & Vénérables Bourguemaîtres*, à peu près consenti, avant que la Requête relativement à ce Projet, présentée depuis peu, à *Vous Nobles Grands & Vénérables Bourguemaîtres*, eût pu parvenir à la connoissance du Conseil ; enfin la Mémoire de ce qui s'est déjà fait à cette occasion l'an 1778 avec les meilleures intentions & les vues les plus louables & qui se trouve actuellement couronné d'une Approbation aussi publique que générale, mettent les Soussignés dans l'obligation inévitable de s'approcher de *Vos Nobles, Grandes Vénérables & Nobles & Vénérables Seigneuries* avec cette Adresse, non-seulement pour les féliciter d'un Evénement si remarquable, mais encore pour les remercier en même tems avec autant de zele que de solemnité, pour tous ces soins bien-intentionnés & ces mesures bien concertées ; pour cet attachement inébranlable & cette fidele adhésion aux vrais Intérêts de la Patrie en général & de cette Ville en particulier, qui se manifestent d'une maniere si éclatante dans tous les Procédés & Résolutions de *Vos Nobles, Vénérables & Grandes Seigneuries & du Vénérable Conseil de cette Ville*, & qui certainement attireront l'estime & la Vénération de la postérité la plus reculée, dès que comparant les Annales & les Evénemens de ce tems avec ceux des tems antérieurs, ils découvriront qu'Amsterdam peut encore se glorifier de posséder des Patriotes qui osent sacrifier généreusement toutes vues d'Intérêt propre, de grandeur & de considération particuliere aux obligations sacrées que la Patrie exige d'eux.

Nous nous flattons, *Nobles & Grands Vénérables, & Nobles Vénérables Seigneurs*, que ce témoignage public de notre estime & affection sera d'autant plus agréable qu'il est plus rare dans cette République, même presque sans exemple, & qu'il est plus propre à faire disparaître toutes ces insinuations odieuses que la Calomnie & la Méchanceté du Ministere Britannique, auparavant si hautement préconisé par plusieurs, mais actuellement anéanti, cherchait à répandre principalement, peu avant & depuis le commencement de cette Guerre : Insinuations qui depuis ont trouvé des Partisans dans les *Pays-Bas Unis*, parmi ceux qui, ne craignant pas de représenter la Bourse d'Amsterdam (c'est-à dire la partie

la

la plus respectable, la plus utile de la Bourgeoisie de cette Ville, ainsi que la Colonne fondamentale de la Prospérité Nationale,) comme composée en grande partie d'une multitude méprisable d'Ames basses & avides de gain, ne s'appliquant, en fraude des Revenus publics, par le Transport de Contrebandes, contre la Foi des Traités, qu'à satisfaire amplement leur avidité & leur avarice; ont en même tems été assez téméraires, & le sont encore au point d'insulter en face la Régence la plus patriotique de la plus considérable Ville des Provinces-Unis, & de l'exposer au mépris général, comme participant, par connivence ou autrement, à ce pareil Commerce deshonorant. — Insinuations & Accusations répandues avec autant de fausseté que de malignité & qui doivent exciter d'autant plus l'indignation de toute ame sensible que si l'on y réfléchit, non-seulement les Négocians de cette Ville, mais ceux de toute la République, ont conservé la Foi des Traités si saintement & si inviolablement, qu'à l'étonnement de quiconque n'est pas imbu de préjugés, il n'existe aucune preuve, du moins aucune qui soit valable, d'un Transport de Marchandises de Contrebande. —— Tandis que la circonstance où ces Insinuations, ou d'autres de la même nature, sont répandues, rend cette maniere d'agir encore plus odieuse, vu que cela a été fait dans un tems où le Commerce & la Navigation d'Amsterdam & de la République entiere ont dû subir la premiere & presque l'unique Attaque d'un Allié injuste & perfide, faute de la Protection requise, quoique *Vos Nobles & Grandes Seigueuries* l'aient réclamée tant de fois & si sérieusement, même avant l'éruption des mesintelligences survenues entre la Grande-Bretagne & les Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale: — Dans un tems, où le Négociant, formé pour les Entreprises, fut obligé de voir ravir le Fruit de ses travaux & de ses soins, le Salaire de son Assiduité infatigable, l'Héritage destiné à ses Enfans, par une Violence étrangere, par une Rapacité sans bornes; & les Politiques sages & prévoyans, qui s'étaient épuisés sans craindre aucunes difficultés, pour la conservation des faveurs de la Paix, virent avec une douleur des plus profondes, s'évanouir tous leurs Projets & toutes leurs Vues patriotiques.

Recevez donc, *Nobles, Grands & Vénérables* Seigneurs, & *Nobles & Vénérables* Seigneurs, cette preuve solemnelle de notre affectueuse Reconnaissance, aussi favorablement qu'elle est présentée avec une bonne intention: Acceptez-la comme une marque d'attachement à Vos Personnes; elle n'est pas fondée sur la crainte ni sur la

ré

repréſentation extérieure d'Autorité & de Grandeur, mais ſolidement établie ſur des principes beaucoup plus relevés & plus invariables, ſur ceux d'Eſtime & de Reſpect, réſultant de la conviction de la Grandeur & de la Générofité réelles. Soyez perſuadés que, puiſque la Diſcorde mépriſable, avec ſes Compagnes odieuſes, l'Artifice & l'Impoſture, au commencement de cette Guerre, n'ont rien pu effectuer, abſolument rien, pour altérer la Fidélité de la Bourgeoiſie d'Amſterdam, ou l'ébranler dans ſon devoir; les inconvéniens & les déſaſtres, ſuites indiſpenſables d'une Rupture, n'opéreront pas davantage; que nous ſommes même prêts à les ſupporter volontiers, voyant que les Moyens que Dieu & la Nature ont mis entre nos mains, ſe trouvent employés pour le préjudice & l'humiliation d'un inſolent Ennemi. Pourſuivez donc vigoureuſement, *Nobles & Grands Seigneurs*, dans la même carriere, la ſeule qui, ſelon nous, peut, ſous la Bénédiction-divine, conduire la Patrie à ſon Salut. Que rien ne puiſſe vous en détourner ni vous intimider! Les plus grandes peines & ſollicitudes ſont déjà ſurmontées. Une perſpective agréable s'offre déjà. La Grande-Bretagne, naguere ſi fiere de ſes Forces, qu'elle oſa déclarer la Guerre à un Ancien & Fidele Allié, ſe répent de cette démarche injuſte & téméraire, &, ſuccombant ſous le fardeau de plus en plus aggravant de la Guerre, ſoupire après la Paix, tandis que la Concorde parmi les Membres du Gouvernement Suprême de ces Pays, ainſi que nos Armes, va toujours en augmentant, à meſure que Votre Conduite & Vos Meſures politiques, dont la néceſſité & l'influence ſalutaire étaient auparavant moins reconnues, acquierent de plus en plus des imitateurs qui en reconnaiſſent la ſolidité ſalutaire. La Réſolution formée depuis peu par les Etats de la Friſe, & adoptée avec tant d'unanimité par cette Province, en peut, entre pluſieurs autres, ſervir de preuve inconteſtable; tandis que la Bataille navale, donnée l'An paſſé ſur le Doggerbank, prouva à l'Europe étonnée qu'une Paix auſſi longue n'avait pas fait oublier l'uſage des Armes; mais, au contraire, que cette République nourriſſait encore dans ſon ſein des Héros qui ſuivent les traces des TROMPS & des RUITER, & dont Conduite & la Bravoure, après un prélude auſſi brillant, font eſpérer les Actions les plus héroïques; que même leur Valeur invincible, réſiſtant à toute ſupériorité, procurera en ſon tems à la Patrie une Paix ſi honorable, ſi permanente, qu'elle éterniſera leur Gloire héroïque, & fera bénir la ſage Politique de *Vos Nobles & Grandes Seigneuries* par la Poſtérité la plus reculée.

On

On voit par ces pieces, organes fideles de l'opinion nationale, combien eſt profond le reſſentiment contre les Anglais. On voit par la crainte que la propoſition du Miniſtere Britannique ne portât quelque obſtacle à la Reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine, à quel point la nation eſt portée pour cette démarche. Auparavant on aurait pu dire que la Friſe méritait ſeule la reconnaiſſance des Etats Américains; parce qu'elle avait reconnu leur Indépendance, avant que la révolution arrivée dans le Miniſtere Anglais eut montré la néceſſité de ſceller au plutôt cette démarche.

La ſuite ci-après.

CHAPITRE XLI.

Lettre au Politique Hollandais ſur la premier origine de l'Indépendance Américaine & particuliérement ſur Mr. Adams, actuellement Miniſtre Plenipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique auprès des Etats-Généraux des Pays-bas.

Je ſuis (*) Citoyen des Etats-Unis de l'Amérique. J'ai vu l'origine de nos premiers troubles; j'en ai ſuivi les progrès avec une aſſiduité particuliere; j'ai ſurtout eu l'attention de ne jamais perdre de vue la conduite des principaux Auteurs de cette mémorable révolution; & je n'ai pas vu ſans intérêt & ſans la plus vive ſatisfaction, que vous mettez dans leur nombre, ſon Excellence John Adams, que l'on peut actuellement nommer Miniſtre-Plenipotentiaire du Congrès auprès des Etats Généraux, puiſque les Sept-Provinces l'ont preſque toutes reconnu. Je puis aſſurer que vous n'avez rien dit ſur cet illuſtre perſonnage qui ne ſoit dans la plus exacte vérité; je n'ai jamais vu perſonne ni dans l'endroit où il né, ni à Boſton où il a vécu, ni au Congrès où il a longtems joué un rôle brillant, qui n'en parle avec éloge; je puis même aſſurer que j'ai vu les perſonnes de toutes les opinions & de tous les partis, ſe réunir pour faire l'éloge de ſon caractere & de ſes mœurs. Nous pouvons défier

(*) Effectivement, nous n'avons guere fait que traduire cette piece, que nous tenons d'une voie ſûre & authentique.

défier les Réfugiés de Londres de nous démentir ſur ce point, puisque le théâtre où il s'eſt ſignalé, eſt trop éloigné pour qu'on puiſſe s'en procurer facilement des informations ; puisqu'il attire actuellement l'attention de toute la République, j'ai cru devoir vous développer pluſieurs autres particularités qui répandront un nouveau jour, ſoit ſur cet illuſtre perſonage, ſoit ſur la Révolution Américaine.

L'Année 1754, les Colonies Anglaiſes en Amérique commençant à craindre qu'une guerre n'éclatât avec les Français, imaginerent de former un Congrès, afin de s'unir pour la défenſe commune. Telle fut la premiere ébauche de leur confédération actuelle. Le réſultat de leurs délibérations fut un plan pour unir les conſeils, les armes, & les revenus de toutes pour leur défenſe & ſureté mutuelles en cas de guerre, de la maniere la moins diſpendieuſe pour la Grande-Bretagne. Ce projet fit ouvrir les yeux au Cabinet de St. James. Il ne put le goûter. Il prétendit qu'il n'y avait pas un centre d'autorité qui dirigeât les forces de toute la circonférence & qui impoſât des taxes pour payer les dépenſes. On vit dès-lors aſſez clairement que les progrès du pouvoir & de l'opulence de l'Amérique avaient excité des ombrages dont on avait déjà laiſſé percer trop de preuves, pour qu'elles échapaſſent aux yeux pénétrans d'un peuple altier & libre. Il y eut même, ſurtout dans la Penſylvanie & le Maſſachûſet, des perſonnes du premier rang & de la plus longue expérience, qui, dès la conquête du Canada ſur les Français, ne déguiſerent pas leur crainte que la nation Britannique, dès lors affranchie de toute crainte des Français n'empiétât ſur les libertés des Colonies, & ne s'efforçât de les amener à ſe ſoumettre abſolument à une légiſlation étrangere, qui était bien loin de ſe ſignaler par ſa ſageſſe, par ſa modération ou par ſon déſintéreſſement.

A peine les Bretons ſe virent dans la poſſeſſion tranquille du Canada, que, dans les diverſes Provinces, le Miniſtere laiſſa tranſpirer de violens ſymptômes de mauvaiſe volonté pour l'Amérique.

La Suite au No. Prochain.

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXIII. LUNDI, ce 22 AVRIL, 1782.

Suite du CHAPITRE XXXXI.

Sur l'Indépendance Américaine & sur Mr. Adams, actuellement reconnu & reçu pour Ministre-Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique auprès des Etats-Généraux.

Les Anglais se virent à peine tranquilles possesseurs du Canada, que le Ministere développa, par des traits frappans, les desseins pervers qu'il avait projetés contre l'Amérique. Je m'étendrai sur quelques particularités, puisque les moindres qui ont servi à faire éclore la grande révolution, doivent intéresser. Les maisons des Douanes furent autorisées à s'adresser aux Cours de Judicature, pour ouvrir de force les maisons, les magazins, les caves, les boutiques, les vaisseaux, les malles, les balots, les paquets &c. &c. & chercher & saisir les effets qui n'avaient pas payé les droits. Bernard, Gouverneur du Massachuset, avait pour instrument & créature, un nommé Cockle, Officier des Douanes à Salem. Cockle imagina de demander cette permission aux Juges de la Cour suprême. C'était au mois de Novembre 1760. Le Chef de cette Cour, nommé Sewal, hom-

me ardent & jaloux des libertés de ſa Patrie, fit naître des doutes ſur la légalité de ces ſortes de permiſſions ; mais il mourut avant d'avoir pourſuivi cette affaire. Hutchinſon, Lieutenant-Gouverneur, entreprit d'affermir l'ouvrage entamé par le Gouverneur Bernard. Il était chef-Juſtice; & l'affaire étant portée devant lui, Mr. Gridley, qu'il avait choiſi pour ſoutenir la cauſe des Douanes, trouva une forte oppoſition dans les Avocats du parti des Marchands, MM. Otis & Thatcher. Ces derniers prouverent, avec éloquence, qu'une telle pratique était contraire, non ſeulement aux principes de la conſtitution Britannique, mais encore aux droits eſſentiels de la liberté civile.

Ce fut à l'occaſion de ce procès que Mr. Adams, jeune encore, attentif à ce qui ſe paſſait devant ſes yeux, jeta ſur l'événement du jour quelques idées qui furent publiées, & qui pourront ſervir aux Hiſtoriens de cette révolution, à pénétrer les vues & les paſſions qui agitaient alors le Gouvernement Britannique d'un côté, & le peuple de l'Amérique de l'autre. Il repréſenta ſous un jour ſi défavorable, & les conduite de Bernard, de Hutchinſon, d'Olivier, de Payton & des autres Officiers Britanniques, & leurs infractions aux maximes les plus ſacrées de la liberté, que depuis il n'a jamais pu leur accorder ſa confiance. Il dédaigna, fierement & conſtamment, de leur avoir aucune obligation. Toutes les eſpérances que les amis du Gouvernement purent faire briller à ſes yeux, toutes les menaces qu'ils purent lui faire, ne firent aucune impreſſion ſur ſon eſprit.

Mais ce qui m'eſt le plus connu, & qui ne l'eſt guere en Europe. du moins hors de l'Angleterre, ce ſont les écrits ſortis de ſa plume.

Il commença ſa carriere littéraire dans les années 1762, 1763, par différentes pieces fugitives, ſur les affaires du tems; mais les titres me ſont échappés.

En 1765, il écrivit quelques Lettres, ſous le nom de Clarendon à Pym; elles furent réimprimées dans divers endroits & même à Londres.

L'an-

L'an 1765, la ville de Braintrée, sa patrie, le chargea de dresser les instructions pour leur Réprésentant, relativement au rappel de l'Acte du Timbre; ces instructions frapperent si fort les Américains, qu'elles furent adoptées, mots pour mots, par quarante autres districts de la Province.

La même année, il fut choisi par les Habitans de Boston, conjointement avec MM. Otis & Gridley afin de défendre leur pétition au Gouverneur Bernard & au Conseil, pour ouvrir les Cours de justice, sans papier timbré. Vous avez déjà parlé de la dissertation sur le droit canon & féodal, qu'il fit paraître dans le même tems.

En 1768 & 1769, la ville de Boston le nomma pour rédiger les instructions dont elle voulait charger ses Représentans.

Enfin, en 1770, il ouvrit une carriere plus brillante. Il fut choisi Représentant de la ville de Boston. Ce fut lui qu'elle chargea de presque tous ses messages pour le Gouverneur Hutchinson. Mais n'étant pas esclave du parti du peuple jusqu'à lui sacrifier l'équité, il fut le premier à défendre la cause du Capitain Preston & de quelques Soldats Bretons qui, provoqués par la populace, avaient fait feu sur elle. Jamais son caractere integre, plein de courage & d'humanité, ne se développa d'une maniere plus intéressante. Il défendit vivement la liberté du Barreau & la rigueur des loix contre des orages populaires, aussi violens qu'on peut les supposer, lorsqu'ils ne vont pas jusques à éclater en émeutes ouvertes.

En 1772 on imprima de lui huit lettres au Général Brottle, sur l'indépendance des Juges, sujet qui intéresse tous les pays & toutes les nations. On n'a rien sur cette matiere qui soit aussi savant, aussi profond, dans aucun langage.

La grande question de la Suprématie du Parlement Britannique sur les Colonies fut vivement agitée dans ce tems-là. Jamais il ne s'éleva de question plus délicate & plus épineuse. Mr. Adams, consulté de

tous côtés, ſur cette grande affaire, n'eut pas peu de part à la réſolution qui fut priſe là-deſſus dans toutes les Colonies. Leur droit fut préſenté ſi clairement d'après la raiſon & les faits, que rien ne contribua plus à introduire dans les diverſes Colonies cette harmonie & cette union de ſentimens qui ne tarderent pas à produire de grands effets.

En 1773, Mr. Adams fut élu par les deux Chambres pour entrer dans le Conſeil de ſa Majeſté; mais il eut, ainſi que pluſieurs autres Patriotes, l'honneur d'en être exclu par la glorieuſe négative du Gouverneur Hutchinſon.

En 1774, le Gouverneur Gage l'exclut de la même fonction à laquelle les ſuffrages de ſes concitoyens l'avaient encore appelé. La même année, il fut élu membre du Congrès qui s'ouvrit à Philadelphie le 5 Septembre 1774.

On ſait que l'année ſuivante fut mémorable par l'éruption des troubles en violences ouvertes. On vit alors paraître des lettres ſous le nom de *Novanglus*, qui furent attribuées à Mr. Adams; parce qu'on y reconnut ſon ſtile & ſes principes. On peut regarder ces lettres comme ce qu'il y a de plus ſatisfaiſant ſur la ſuprématie du Parlement Britannique. Mr. Adams ne ſe borna pas à examiner les choſes en Juriſconſulte; mais portant, ſuivant ſa coutume, ſur les affaires, cette politique perçante qui l'a rendu ſi celebre depuis; il prédit toute la révolution qui allait éclore. Heureuſe l'Angleterre ſi, au lieu de rejeter ou de perſécuter ces courageux Américains, elle eut prêté plus d'attention à leurs ſentimens & à leurs avis!

Depuis ce tems-là, Mr. Adams aſſiſta conſtamment dans le Congrès. On ſent ce qu'un homme de ce caractere & de ce génie, dut faire dans ces premieres années, dont le prélude devait décider de la grande révolution. Les journaux imprimés du Congrès, quoique ſecs & ſuccincts, peuvent montrer quelle part il eut aux plus importantes transactions, puiſqu'on

qu'on le voit preſque toujours appelé dans les Committés qui devaient les décider.

J'étais à Philadelphie au commencement de l'année 1776. Je le vis alors conſulté ſolemnellement par les Députés de la Caroline-Septentrionale pour une affaire qui montrait déjà la haute eſtime que ſes talens lui avaient acquiſe dans toutes les Colonies. Ces Députés vinrent, par ordre de leurs Conſtituans, lui demander ſon avis ſur la forme de gouvernement que cette Colonie pourrait adopter.

Cette honorable confiance lui donna occaſion de développer les premiers germes de ces idées de gouvernement qu'il rédigea enſuite en un ſyſtême complet pour l'État de Maſſachuſet. Les Députés de la Caroline-Septentrionale envoyerent cette premiere eſquiſſe à leurs Conſtituans. Elle fut communiquée à pluſieurs membres. Mr. Adams en étendit encore les idées dans une lettre à Mr. Wyth, qui fut imprimée ſous le titre de *Penſées ſur le Gouvernement dans une lettre d'un Gentil-homme à ſon ami.* Cette publication fit éclore une multitude d'idées nouvelles ſur les formes du gouvernement qu'on pourrait adapter à chaque Colonie. De-là toutes ces loix conſtitutives que la plupart de ces Etats naiſſans ont déjà adoptées ; on remarque ſurtout, qu'après celle de Maſſachuſet, ce ſont les conſtitutions de New-York & de New-Jerſey qui approchent le plus des principes développés & répandus par Mr. Adams.

On ſait que, quoiqu'il ait été conſulté par les perſonnes chargées de rédiger la Conſtitution de Penſylvanie, il fit pluſieurs objections contre certains articles eſſentiels qu'elles avaient adoptés. Auſſi, a-t-on obſervé que, dans cette conſtitution, les pouvoirs de la ſociété ne ſe balancent pas aſſez pour aſſurer l'exécution ferme des loix, ou pour avoir une longue durée. Auſſi, cette forme de gouvernement n'a pas été auſſi goûtée du peuple que les autres; les remarques que Mr. Adams a laiſſées, pourront ſervir à la perfectionner.

On ſait que Mr. Adams a déjà débuté dans la carriere diplomatique, ſur un théâtre brillant. Il fut envoyé à la Cour de France où il arriva en 1778, & il y fut reçu en qualité de Miniſtre-Plénipotentiaire, conjointement avec MM Franklin & Lée.

Vous avez repréſenté Mr. Adams comme l'Auteur de la conſtitution de Maſſachuſet; mais vous n'avez pas ſu tout ce qu'il a fait pour engager le peuple a l'adopter. A ſon retour à Boſton en 1779, il fut choiſi membre de la Convention deſtinée à former une conſtitution nouvelle. On peut dire qu'il fut alors dans ſon élément. Cette Convention était compoſée de 400 membres, qui, après pluſieurs débats, laiſſerent le ſoin de cette affaire à un Committé de trente-une perſonnes, dont Mr. Adams fut du nombre. Ce fut lui qui dreſſa la *Déclaration des Droits*, ou le préliminaire contenant les principes de la Conſtitution future. Le plan de gouvernement qu'il mit alors ſous les yeux de ſes concitoyens, fut examiné, paragraphe par paragraphe, par le Committé. Malgré la confiance qu'on pouvait avoir dans ſes talens & dans ceux de MM. Bowdoin & Samuel Adams, qui furent ſes adjoints, le Committé ſe trouvait compoſé de perſonnes de principes & de goûts bien différens. Les uns étaient prévenus pour les pouvoirs ariſtocratiques, ſi dangereux aux droits du peuple; les autres ne reſpiraient que la démocratie qui, portée à l'excès, ébranle l'autorité du gouvernement dont dépend l'obſervation des loix. Ces deux partis étaient également jaloux du pouvoir d'un Gouverneur. Mais la confiance que Mr. Adams s'était acquiſe par ſes talens, par ſes ſervices, par ſon déſintéreſſement & par les dangers qu'il avait courus pour ſervir ſa patrie, fit qu'on prêta toujours la plus ſérieuſe attention à tous ſes diſcours. Il eut la gloire de perſuader tous les partis. Les grands propriétaires furent gagnés par la perſpective des charges que la nouvelle Conſtitution offrait à leur ambition; les pauvres ſe laiſſerent ſéduire, en voyant qu'on

ne

ne les avait pas oubliés; & leur ambition fut aussi flattée par le droit de suffrages & les grandes espérances, données à tous ceux qui avaient des talens, de s'élever au niveau des plus puissans. La forme de la Constitution distribuée dans toute la Colonie, réunit tous les esprits; l'unanimité fut d'autant plus glorieuse, que de tous les Américains, on sait que ceux de Massachuset sont les plus ardens, les plus fiers, les plus jaloux de leurs libertés; & par conséquent les plus difficiles à persuader. Son plan de gouvernement fut adopté, à quelques changemens près, mais de peu de conséquence. La Providence semblait l'avoir envoyé en Amérique, pour cet important ouvrage; car à peine fut-il consommé, que le Congrès le fit repartir une seconde fois pour l'Europe.

Ici finit le manuscrit de l'Américain; nous avons cru pouvoir y ajouter les détails suivans que nos observations sur les événemens publics nous ont mis à portée de faire.

Depuis que Mr. Adams se trouve en Europe, sa conduite publique, sans avoir paru dans un jour aussi frappant, a peut-être eu des suites plus intéressantes que lors de son séjour en Amérique. On doit présumer qu'il a entretenu une correspondance habituelle & réguliere avec le Cabinet de Versailles; aussi, depuis son retour en Europe, a-t-on remarqué que ce Cabinet a, relativement à l'Amérique, adopté un systême d'activité & d'assistance navale, marqué par l'envoi d'une flotte à Rhode-Island, qui, tenant en échec celle des Anglais à New-York, a facilité le commerce; & surtout par l'envoi de Mr. de Grasse à la Chesapeak, qu'on peut regarder comme l'expédition décisive pour l'Indépendance Américaine. On sait trop, par ses conversations particulieres, combien il était épris de ce systême d'opérations, pour douter qu'il n'ait beaucoup contribué à le faire

 adop-

adopter. Pour aſſigner la part qu'il a eue à ces meſures, il faudrait avoir eu accès à des documens ſecrets, qui ne verront peut-être jamais le grand jour; ou qui du moins ne ſeront publics, que dans bien des années; lorsque les événemens préſens ſeront dans le lointain, & dans la perſpective, propre aux Hiſtoriens qui voudront en tracer le tableau.

Si, cependant, l'on fait bien attention à la conduite publique de Mr. Adams, dans cette République; on ne peut s'empêcher de le regarder comme un politique profond, ſage & heureux. L'indignation & le reſſentiment repandu généralement, contre les Anglais, ne put échapper à ſon œil pénétrant. Il en conçut de favorables augures; &, malgré les cris furieux des Anglomanes, il crut toujours qu'une occaſion favorable ne tarderait pas à s'offrir. Connaiſſant à fond le grand art de profiter des circonſtances, dont tant de Miniſtres, regardés de nos jours comme de grands hommes d'Etat, n'ont jamais ſu le ſecret, il ſaiſit habilement le moment de la fermentation cauſée par la démarche de la Ville d'Amſterdam contre le Duc de Brunswyk, pour inſtruire les Etats-Généraux du caractere qu'il était chargé de déployer devant eux. Bien perſuadé en même tems que, dans un pays libre, l'opinion du peuple influe beaucoup ſur les déterminations du Gouvernement, & que, pour gagner cette opinion, il convient de l'inſtruire, il eut ſoin de répandre, dans ſon Mémoire préſenté aux Etats-Généraux, toutes les raiſons les plus frappantes & les plus propres à montrer la néceſſité & les avantages d'une alliance entre les Etats de l'Amérique & les Pays-bas-Unis. Les partiſans de l'Angleterre & les créatures du parti vendu à l'Ennemi, trouverent ce Mémoire diffus & faſtidieux; mais, aveuglés par la paſſion, ils ne s'appercevaient pas que tous les détails qu'il renferme étaient néceſſaires dans une circonſtance où il s'agiſſait de propoſer des liaiſons nouvelles, & que ces particularités, qu'ils traitaient de pédanteſques,

étaient

étaient analogues au goût de la nation, & faisaient la plus vive impression sur toutes les classes des citoyens. Aussi, leur impatiente ardeur ne tarda pas à se développer dans toutes les conversations particulieres ; tous les Ecrivains avoués, non d'un parti suspect, mais du corps de la nation, étendirent encore ces idées, & familiariserent si bien les esprits avec l'idée d'une alliance avec l'Amérique, qu'à la seconde démarche de Mr. Adams, on demandait à grands cris; pourquoi une affaire aussi intéressante n'était pas prise plus à cœur par les corps politiques du Gouvernement. Aussi, la Province de Frise, qui, dans les tems présens, s'est singulierement distinguée par ses vues & ses propositions patriotiques, fut la premiere à se décider en faveur de l'Indépendance Américaine & de l'admission de Mr. Adams. Cette démarche fit d'autant plus d'honneur aux Frisons, qu'on ne peut la regarder comme une suite du changement de Ministere en Angleterre. L'ardeur & l'unanimité qui se sont développées sur le même sujet dans les autres Provinces, présentent une époque dont les annales de notre patrie n'offrent aucun autre exemple (*a*). L'avantage & la bonté de cette dé-

(*a*) Les *considérations contre le Mémoire de Mr. Adams*, après avoir été souvent annoncées dans les papiers publics par *Bennet & Hake*, libraires de Rotterdam, le sont présentement par *Ten Bosch*, Libraire à Utrecht; avec les *interrogatoires* du Traître Galloway ; un de ces Réfugiés Américains, dont les savantes Informations ont servi de base à la politique si profonde du ministere Anglais, de bien-heureuse mémoire. Mais on n'a pas, comme auparavant, eu l'impudence d'annoncer qu'il se trouvait dans ces interrogatoires, des particularités sur le caractere de Mr. Adams ; depuis que nous avons relevé l'ignorance ou la mauvaise-foi de l'Ecrivain de ce pamphlet, qui, pour mieux donner le change, supprime les noms de baptême, & ne fait qu'un seul individu de tous ceux qui portent le nom d'Adams en Amérique. Au reste, ce Mémoire, digne de tout le mépris qu'il a essuyé, est

démarche ont paru d'une maniere si frappante que, malgré l'animosité des partis qui déchiraient, dit-on, le sein de cet Etat, tous se sont réunis pour la faire réussir. On y procéde même avec une majestueuse solemnité, qui fait à l'Amérique un honneur qu'elle ne peut attendre d'aucun autre Etat. En Frise, où le gouvernement est en grande partie démocratique, le peuple s'est expliqué, avec sa promptitude & son impétuosité ordinaires, par la Résolution des Etats. Dans les autres Provinces où le gouvernement est en grande partie Aristocratique, les differens corps de citoyens ont fait entendre leurs desirs par les Députations ou par les Requêtes. Les Régens, paraissant ne suivre que l'impulsion & le vœu du peuple, ont décidé les assemblées des Etats. On peut dire que cette Indépendance a été proclamée, non-seulement par les Souverains mais encore par tous les individus de la nation. Il me semble, en voyant les Provinces, se déclarer tour-à-tour, sur ce sujet, entendre chacune faire une espece d'hommage à l'Amérique. Il me semble les entendre prononcer ces mots: „ Américains :
„ vous avez à notre exemple, pris les armes pour
„ repousser la tyrannie. Vous avez comme nous
„ brisé le joug. Comme nous, vous avez affermi
„ votre indépendance sur le succès. Puisque la
„ fortune a si bien couronné votre courage, nous
„ vous reconnaissons dignes de figurer à côté de
„ nous, parmi les nations indépendantes. A la vue
„ de ces deux révolutions, Esclaves espérez! Ty-
„ rans tremblez!"

est suffisamment réfuté par les Requêtes des classes différentes de citoyens & par les résolutions unanimes de tous les corps politiques; dont tous les membres, quoiqu'ils different d'opinion & de parti, ont regardé la reconnaissance de l'Indépendance Américaine, comme une mesure si évidemment avantageuse & nécessaire, qu'aucun d'eux n'a ôsé s'y opposer.

P. S.

P. S. *Il eſt encore des gens que l'évidence ne peut perſuader ; ils veulent toujours douter que l'Angleterre puiſſe renoncer à l'Amérique : les deux pieces ſuivantes nous ont paru auſſi frappantes que propres à convaincre les plus incrédules.*

Lorsque les Généraux Howe & Burgoine furent revenus d'Amérique, la chambre des Pairs reſta aſſemblée jusqu'à minuit pour examiner leur conduite. A la premiere interrogation qu'on leur fit, ils répondirent : „ A chaque pas qu'on fait dans le „ pays on y trouve des poſtes fortifiés par la na„ ture ; les Troupes des Inſurgens bien diſcipli„ nées, entendant parfaitement la petite guerre, „ & la fortification de campagne. Le pays eſt dis„ poſé de maniere qu'il eſt presque impoſſible de „ s'y faire des intelligences, coupé par des Rivieres „ larges, profondes, rapides, par des torrents; „ couvert de bois, de marais, il eſt impoſſible d'y „ faire la guerre avec quelque apparence de ſuc„ cès, avec toutes les forces qu'on pourroit y en„ voyer." Un long ſilence régna dans toute la ſalle. Un des membres l'interrompit en diſant que cela était connu. Si on le ſavait dit le Général Howe, il était inutile d'y envoyer des troupes; ſi on l'ignorait. c'était plus qu'imprudence. Tout le monde ſe tait, ſe regarde, & ſe leve. L'examen finit là.

Voyez les déſenſes de Howe & de Burgoine.

Lettre de Mr. . . . .

Y-a-t-il rien de plus extravagant que de voir l'Angleterre prétendre encore ſoumettre un pays trente fois grand comme elle-même? La population s'augmente en Amérique par les Français, par les Anglais mécontens. par les Allemands : la population diminue en Angleterre par les flottes qui dévorent l'es-

l'eſpece humaine, par les Indes qu'il faut peupler, par les Armées qu'il faut envoyer au dehors. Chaque année ajoute un degré de plus à l'indépendance Américaine. Ce n'eſt pas quelques petits avantages dans des rencontres, quelques forts pris & rendus, quelques frégates brûlées ou démâtées qui peuvent relever l'eſpérance des Anglais. Ce qui la ruine, c'eſt que le Congrès prend plus de ſtabilité; c'eſt que les Américains s'accoutument à exiſter ſans la marâtre-patrie; c'eſt qu'on a le temps de remédier aux inconvéniens qui ſuivent les premiers inſtans d'une révolution; c'eſt que les peuples ſe forment en corps d'Etat, reconnaiſſent des Légiſlateurs, & perdent toute eſpece de conſidération pour des Généraux qui viennent propoſer un joug.

Ce n'eſt ni une poignée de Français, ni les milices des Etats-unis qui aſſureront l'indépendance; c'eſt l'éloignement des Isles Britanniques; c'eſt le cours des Evénemens; c'eſt ce ſentiment ſecret, qui perſuade à chaque homme que la liberté eſt le premier des biens, & un droit de la condition humaine qu'on fait valoir dès que les circonſtances le permettent.

CHAPITRE XXXXI.

Sur Mr. de Capelle de Poll & ſur les Redevances ou Servitudes féodales.

La fermentation cauſée par les délibérations provinciales ſur l'Indépendance Américaine, ont fait reparaître ſur la ſcene un Homme d'Etat de cette République, que ſon courage, ſes talens & les perſécutions qu'il a eſſuyées, ont illuſtré dans les circonſtances préſentes. Il paraiſſait condamné au malheur qui n'a été que trop ſouvent le lot des patriotes aſſez courageux pour préferer leur devoir aux dignités; mais tout à coup paraiſſent au grand jour deux pieces qui montrent; l'une, que dans l'obſcu-

ſcurité même où une cabale puiſſante ſemblait le tenir relégué, il avait jeté les germes des liaiſons actuelles avec l'Amérique; & l'autre, que la nation dont il a défendu les droits, ſaiſit avidement cette circonſtance qu'il a fait naître, pour reconnaître les ſervices qu'elle a reçus de lui.

Extrait d'une lettre de Mr. le Baron de Capelle de Pol *à* S. Ex. *Mr.* Livingſton &c.

En date d'Amſterdam, le 6 *Juillet* 1779.

„ Il eſt ſâcheux qu'au moment où l'Eſpagne ſe déclare, il n'y ait aucune Négociation d'entamée. Les eſprits ſont dans une fermentation qui ceſſera peut-être, ou d'elle-même, ou par quelque léger avantage des Anglois, ou même parce qu'ils n'opéreront rien. Dans l'eſprit de bien des Gens, le crédit de l'Angleterre chancelle & celui de l'Amérique ſe fortifie: d'où il réſulte que le temps d'entamer une Négociation eſt arrivé. *A peine une Brebis a-t-elle paſſé le Pont*, dit le Proverbe Hollandois, *que les autres ſuivent.* Tout l'art conſiſte à le lui faire paſſer.

„ S'il m'eſt permis de dire mon avis (ſauf correction), le Congrès ferait bien d'envoyer ici, & plutôt que plus tard, un Homme diſtingué & d'intelligence qui veillât à ſes Affaires. Il n'eſt pas encore temps d'accueillir un Miniſtre Public des Treize-Etats-Unis. La République, à ce que je crois, ne le fera jamais, à moins qu'elle ne ſoit en guerre avec la Grande Bretagne, ou que cette Puiſſance, pour obtenir la Paix, ne reconnaiſſe l'indépendance de l'Amérique. Toutefois, il eſt néceſſaire, ce me ſemble, que la Perſonne, que le Congrès deſtine ou deſtinera à devenir un jour ſon Miniſtre dans ces Provinces, s'y rende d'abord, y garde *l'incognito*, &, ſéjournant comme particulier, s'inſtruiſe de la Langue & des Uſages du Pays, &, ce qui eſt de la plus grande importance, faſſe, à l'exemple du Chevalier Yorke, des connaiſſances, des liaiſons, ſans perdre un moment de vue les Affaires de l'Amérique, juſqu'à ce que le temps ſoit venu de déployer ſon caractere public: époque qui ne peut abſolument pas être fort eloignée, puiſqu'il n'eſt pas concevable que la Grande Btetagne puiſſe ſoutenir long-temps la guer-

guerre. Un tel Personnage rendrait un grand service à l'Amérique."

Extrait de la Réponse de *S. Ex.* Mr. *Livingston* à Mr. le Baron *de Capelle de Poll.*

De Trenton, le 15 *Mars* 1780.

J'ai traduit en Anglais votre Lettre & en ai envoyé la Copie au Congrès qui l'a reçue avec joie. Il y a apparence que c'est en conséquence que Mr. Laurens, ancien Président de Congrès, a été envoyé en Hollande pour y négocier un Emprunt; sans doute qu'il est muni d'autres pouvoirs, ignorés du Public C'est un excellent Homme, avec qui j'ai tenu une correspondance suivie, tant qu'il a été à la tête du Congrès.

(Signé) *Livingston.*

Jamais, *dit la Gazette de Leide* depuis la fondation de la République, la Nation n'a montré plus unanimement qu'aujourd'hui son amour pour les principes qui sont la base de sa Constitution, ainsi que pour les Régens généreux & éclairés, qui s'en sont montrés les courageux Défenseurs. Préalablement à la détermination des Etats, les *Communes* de Zwoll avoient pris une Résolution, par laquelle, en consentant à la continuation de tous les Impôts de l'année derniere, ainsi qu'à l'augmentation de la Taxe des Terres pour un quart, elles ont déclaré s'attendre, „ qu'avant de demander un nouveau Consentement pour les Taxes, les Services Féodaux, [que les Grands-Baillis exigent des Cultivateurs dans la Province,) feraient supprimés; & que le Baron *der Cappelle*, Seigneur de *Pol*, (qui, ayant démontré l'injustice de ces Services, anciennement rédimés par une Contribution actuellement existante, avoit été privé de l'exercice de son droit de comparaitre à l'Assemblée) seroit réadmis aux Séances de l'Ordre Equestre & des Villes; que de plus, les trois Villes (de Deventer, Campen, & Zwolle) en général, celle de Zwolle en particulier, seroient maintenues dans le droit de former la pluralité avec un seul des Membres de l'Ordre de la Noblesse, conformément à la Déclaration de l'Ordre Equestre & des Villes en date du 4. Avril 1597, afin que dans la suite, au cas que cette attente fût frustrée, les *Communes* ne se voient pas

pas *obligées de ſuſpendre leur Conſentement aux Impoſitions publiques.*"

„ Après s'être expliquées enſuite ſur pluſieurs autres Points relatifs aux Finances de la Province, les *Communes* de notre Ville ajoutent dans leur Réſolution: „ qu'elles ſe prêtent à tous ces arrangemens, dans l'attente que l'Ordre Equeſtre & les Villes conſentiront auſſi ſur le même pié dans tous les dits Impôts, ſans aucune exemtion; vu que, faute d'un pareil Conſentement, les *Communes* ſuſpendroient le leur à toutes Charges extraordinaires, comme ſi jamais elles n'y euſſent conſenti: enfin, elles terminent leur Réſolution par les paragraphes ſuivans."

„ Et, attendu que pluſieurs des ſus-dites Pétitions ont été occaſionnées par des engagemens contractés à l'inſçu & ſans le conſentement des Communes-Jurées, qui ſont néanmoins d'avis qu'elles ont non-ſeulement droit de concourir aux délibérations ſur les moyens de ſatisfaire à ces engagemens, mais auſſi à celles pour juger ſi de tels engagemens ſont réellement utiles & néceſſaires, les Communes perſiſtent par la Préſente dans la Déclaration qu'elles ont faite en date du 26 Mars 1781, & ce avec d'autant plus d'inſtance aujourd'hui, qu'*à leur grande douleur elles ont vu jusqu'ici ſi peu de fruit des Sommes immenſes déjà accordées pour le ſalut de la Patrie affligée.*"

„ Les Communes, convaincues avec les Habitans de cette Ville, & ceux de toutes les Provinces-Unies, de la néceſſité de reconnoître l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, d'admettre leur Miniſtre en ſa qualité, & d'entamer les Conférences qu'il a offertes pour la concluſion d'un Traité de Commerce & de Navigation, & concevant que, pour pluſieurs raiſons, il convient de ne pas uſer de plus longs délais à cet égard, s'aſſurent & s'attendent, que les Echevins & le Conſeil s'accorderont non-ſeulement avec elles à cet égard, mais qu'ils porteront auſſi une Réſolution de la part de cette Ville audit effet, le plus promptement poſſible, en l'Aſſemblée de l'Ordre Equeſtre & des Villes, & qu'ils feront tous les efforts en leur pouvoir, afin que cette affaire ſoit conduite à concluſion durant la préſente Séance, pour autant que cela concerne cette Province, recommandant en conſéquence la Requête ci-jointe des Négocians de la maniere la plus favorable."

„ Les

„ Les Communes de la Ville de Deventer ont pris également une Résolution des plus vigoureuses, annonçant les mesures qu'elles se proposent d'exécuter, au cas que les Etats de la Province ne suppriment avant la fin de l'année les Services féodaux, que les Grands-Baillis exigent des Cultivateurs avec l'injustice la plus évidente.

La Suite au No. Prochain.

Extrait d'une Lettre de la Haye 19 Avril 1781.

Voici l'aurore d'un jour plus brillant pour la République. L'époque est enfin arrivée où elle renonce à jamais à ses anciennes liaisons, pour en former de nouvelles, qui donneront une base nécessaire à son existence politique, & lui procureront les moyens, de devenir aussi riche, aussi puissante, aussi respectée, que jamais.

Aujourd'hui les Députés aux Etats-Généraux des Pays-bas-Unis ont, d'après les ordres unanimes de leurs constituans respectifs, RECONNU L'INDÉPENDANCE DES ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Blussé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXIV. LUNDI, ce 29 AVRIL, 1782.

Suite du CHAPITRE XXXXI.

Sur Mr. de Capelle, *Seigneur* de Poll, *& ſur les ſervitudes féodales.*

Lorsque la Commune Jurée de la Ville de Zwol eut préſenté au Vénérable Magiſtrat de la même Ville, ſa Réſolution du 5 de ce mois, concernant l'abolition des Servitudes féodales & le rétabliſſement de Mr. van der Capellen, &c. ce Seigneur trouva bon de faire remettre le 10 du même mois au Corps de la Commune l'Adreſſe ſuivante:

NOBLES ET VÉNÉRABLES SEIGNEURS, MESSIEURS LES JURÉS DE LA COMMUNE DE ZWOL,

La maniere également noble & décente dont, par votre Réſolution du 5 de ce mois, vous avez trouvé convenable de ſoutenir le Souſſigné dans ſa poſition fâcheuſe, lui inſpire ces ſentimens de reconnaiſſance & de vénération que l'on doit naturellement attendre de la part d'un Régent & d'un Habitant qui, privé de tout autre ſecours efficace, s'eſt vu, depuis environ quatre ans, privé de la Protection des Loix de ſon Pays. Il ſe trouve donc obligé de témoigner ſa plus vive Reconnaiſſance à *Vos Nobles & Vénérables* pour les efforts qu'ils ont bien voulu

tenter en faveur de ſon rétabliſſement, dont, à la vérité, il n'apperçoit juſqu'à préſent aucun effet ni ne goûte aucun fruit; mais dont il craint même de ne pouvoir obtenir l'avantage, du moins pendant les ſix premiers mois qui vont ſuivre; par rapport à la diſſolution apparente & prochaine de cette Aſſemblée Provinciale; à l'exemple de ce qu'à ſa grande mortification, il fut obligé d'eſſuyer par le paſſé, étant conſtamment renvoyé, ſans qu'il fût rien ſtatué, d'une Diete à l'autre.

Le Souſſigné prend donc la liberté de s'adreſſer derechef à *Vos Nobles & Vénérables*, dans la ferme confiance & perſuaſion que *Vos Nobles & Vénérables* continueront d'agir en cela d'une maniere conforme à ce que la Juſtice de la Cauſe du Souſſigné, la Dignité du Gouvernement, les Intérêts & la Sureté des Habitans paraîtront mériter à *Vos Nobles & Vénérables.*

Ce faiſant, &c. (Signé)

J. D. VAN DER CAPELLEN TOT DEN POLL.

D'ailleurs, la Commune renouvelle encore une fois ſa Réſolution priſe ſur le Point des Services de Bailliage, ſur le rétabliſſement de Mr. de Capellen de Pol, la Déciſion à la Pluralité à l'Aſſemblée de l'Ordre Equeſtre & des Villes; dans l'attente que Mrs. les Magiſtrats voudront bien, pendant ce Recès même, en faire prévenir, par Mrs. leurs Députés à l'Aſſemblée de l'Ordre Equeſtre & des Villes.

Quant à la derniere Période de cette Propoſition, avancée par la Commune, le Magiſtrat y réplique en ſubſtance: Que Mrs. de la Régence avaient déjà chargé leurs Committés à l'Aſſemblée-Provinciale d'agir, à cet égard, de concert avec les autres Villes. Mais, comme les Committés des deux autres Villes ne ſe trouvaient pas pourvus d'Inſtructions relatives à cet objet, que d'ailleurs ils adhéraient au ſentiment de la Nobleſſe touchant les Services de Bailliage & l'Expulſion de Mr. van der Capellen de l'Aſſemblée, il ne fut rien décidé. Ce qui obligea la Commune à prendre le 13 du même mois la Réſolution ſuivante: „La Commu-„ne perſiſte dans ſes Réſolutions antérieures concernant „ l'Impoſition ſur les Feux & le reſte:" Inſiſtant de nouveau ſur ſa Réſolution priſe touchant le Point des Services de Bailliage, la Réadmiſſion de Mr. van der Capelle de Poll, & l'Article de la Pluralité de Voix; elle s'attend encore

core que Mrs. de la Régence voudront bien charger leurs Committés à la Diete, d'en donner connaissance à l'Ordre Equestre & aux Villes, même durant la tenue de cette Assemblée. Sans répondre à cette Instance réitérée, Mrs. de la Régence ont trouvé bon de dissoudre l'Assemblée de la Commune Jurée jusqu'à une Convocation ultérieure.

Ceux qui se rappellent encore avec enthousiasme les amples privileges dont jouissaient nos peres avant & dans le tems de la révolution, & qui savent que l'idée de ces privileges a entretenu dans la nation cet esprit de liberté qui opéra la prise d'armes contre Philippe, contemplent avec plaisir, dans ces Résolutions des Communes, quelques restes de l'ancienne démocratie Belgique. En voyant avec quelle ardeur elles se déclarent pour Mr. de Capelle, plusieurs demandent encore ce qu'a fait ce courageux citoyen, pour avoir éprouvé une exclusion rigoureuse des Assemblées d'Etat, & même des animadversions publiques qui, dans des tems plus tranquilles, auraient peut-être été portées plus loin.

Il est bon de savoir que les Etats d'Overyssel sont composés de la Noblesse & des trois villes principales, Deventer, Campen & Zwol. Ces trois villes forment une espece de Souveraineté particuliere. Elles ne sont soumises aux Etats que pour les impositions auxquelles elles ont consenti. Le plat pays est divisé en cinq bailliages, appelés *Drosterjes*, savoir Saland, Twente, Vollenhoven, Yssel-muiden & Haksberg, outre le grand Baillage de Hasselt. Le pouvoir des Baillis, Nobles ou Drosts, est très-grand dans les choses civiles; aussi les procédures judiciaires n'ont pas été inutiles pour la restreindre. Mais leurs prétentions sur la liberté civile des paysans, respirent encore l'ancienne servitude féodale. Ils prétendent avoir droit d'en exiger annuellement certaines redevances qu'il faut racheter en payant deux florins pour chaque feu. Ce joug, quoique léger, a tellement révolté ceux qui s'y trouvaient soumis, qu'ils ont tout fait pour le faire lever. En 1631, cette redevance annuelle fut rachetée par une compen-

fation; & elle fut totalement abolie par une Déclaration, confirmée en 1657.

Cependant, l'année 1776, Messieurs les Drosts imaginerent d'acquérir par une Résolution des Etats, le droit de percevoir ces redevances. Comme ils forment les cinq premiers membres de la Noblesse, ils gagnerent facilement l'Ordre équestre dans les Etats; le Baron de Capelle était alors absent: & les villes de Deventer & de Campen, ayant consenti volontiers, l'affaire passa avec le succès désiré. Zwol opina qu'elle voulait bien, par condescendance, permettre que ces servitudes fussent rachetées, mais non par chaque paysan, tête par tête, ce qui semblait retracer une servitude odieuse dans un pays libre; mais par chaque village qui se cottiserait lui-même en offrant une certaine somme. Les Drosts qui ne voyaient pas dans la servitude par tête, l'esclavage de leurs semblables, mais une mine d'or plus abondante que la cottisation proposée par la ville de Zwol, puisqu'on dit que la capitation vaut au Drost de Twente seul, jusqu'à mille ducats, combattirent la proposition de Zwol. Ils firent passer la proposition qui flattait à la fois leur ambition & leurs intérêts. Mais Zwol protesta formellement contre cette démarche. Cette protestation donna lieu d'examiner ces singulieres prétentions. Elles parurent d'autant plus révoltantes, que les Drosts percevaient encore l'augmentation assignée à leurs honoraires, lorsqu'en 1631, on avait aboli les redevances.

Les affaires se trouvaient en cet état, lorsque de cet ordre même de citoyens qui jadis regardaient comme un appanage de leur dignité, de tyranniser leurs semblables comme des êtres d'une espece inférieure, s'éleva un défenseur de la liberté & des droits inhérens à tous les individus de l'espece humaine. Le Baron de Capelle, Seigneur du Poll, plein de cet enthousiasme qu'inspire la vertu dans les cœurs justes, altiers, nourris de sentimens républicains tels qu'il s'en trouve, dans

dans les tems les plus malheureux, se présenta pour soutenirla cause des paysans opprimés. Ce jeune Régent, en entrant dans l'administration s'était, dit on, proposé de ne jamais accepter aucun emploi; aussi suivait-il par sa conduite un chemin tout oposé à celui que prennent ceux qui aspirent aux honneurs. Dès l'an 1773, il s'était déclaré vivement, en présence même du Stathouder, contre l'augmentation des troupes de terre; il avait prouvé l'inutilité, le danger même de cette augmentation; indiquant la marine comme le point où devaient se porter les efforts de l'Etat pour tirer cette source essentielle de notre prosperité, de l'état de décadence où elle se trouvait. Il ne déguisa pas ses sentimens sur d'autres sujets, non moins délicats. Il insista, dans le même discours, sur le danger d'admettre les étrangers dans les emplois auxquels les nationaux, à raison des impositions qu'ils payent, ont le premier & le plus juste droit. Lorsque le tems arriva de renouveler les commissions en Overyssel, il écrivit une lettre au Prince, pour montrer que les loix exigeaient que ces commissions fussent remplies d'après une nomination de quelques personnes. Il rapelait au Prince, qu'il avait, ainsi que tous les autres Administrateurs, juré l'observation de ces loix. Il représentait, avec courage & décence, les suites dangereuses qui devaient résulter de leur inobservation. Mais cette lettre resta sans réponse. Le Baron fit alors dans les Etats d'Overyssel, une proposition par écrit, où il soutenait les mêmes principes. Mais la plus grande partie des membres, attachés au Prince, comme le sont la plupart des Nobles des Provinces de terre, mépriserent les observations d'un Patriote ardent. Le Baron tenta vainement de s'opposer à cette démarche par une protestation. Le Prince remplit les Commissions, sans attendre aucune nomination.

Dès le commencement des troubles entre l'Anglere & l'Amérique, le Cabinet de Londres avait formé le projet d'envelopper cette République dans sa que-

querelle. De là toutes les manœuvres du Chevalier Yorke, pour répandre l'idée que cette nation n'avait qu'un même intérêt avec l'Angleterre ; que nous étions même intéressés à l'aider à conserver les Colonies qui échappaient de ses mains ; sous prétexte que la prépondérance Britannique était le fondement de notre existence & la source de notre prospérité. De là ces insinuations malignes contre la France, que les Anglomanes représentaient toujours comme l'Ennemie naturelle de notre commerce, de notre liberté, de notre religion ; de là enfin, tant d'efforts pour empêcher que le soulevement des Américains ne fût comparé à notre insurrection contre l'Espagne ; de peur que cette conformité d'histoire ne déterminât nos dispositions pour un peuple que notre exemple avait certainement encouragé à prendre les armes pour repousser la tyrannie. En conséquence, le Roi d'Angleterre, pour commencer à enchaîner ce pays à ses intérêts, envoya une lettre pressante, pour obtenir les Régimens Ecossais qui sont au service & à la solde de cette République. Le Prince d'Orange se chargea d'en faire la demande. Dans toutes les Provinces, cette affaire se concluait en faveur de l'Angleterre avec une précipitation extraordinaire, lorsque le Baron de Capelle se présenta dans les Etats, pour s'y opposer avec chaleur & fermeté. Il montra tous les dangers de cette démarche qui n'allait à rien moins qu'à nous enchaîner à l'Angleterre, & peut être, d'après les événemens qu'on pouvait pressentir, à nous précipiter dans une guerre semblable à celle de 1742. La ville d'Amsterdam fit une opposition semblable ; mais d'une maniere plus modérée & plus politique, ainsi qu'il convient à un Corps, qui ne marche jamais avec la chaleur & l'impétuosité d'un seul individu.

Le Baron, toujours conduit par sa jalousie pour la liberté, vit encore, dit-on, dans la proposition du Prince, un projet caché pour faire augmenter le nombre de ses Régimens ; en cherchant à faire remplacer les Ecossais qu'on aurait envoyés au Roi Britan-

tannique; ainſi qu'il arriva, lors qu'on fit partir des Troupes pour nos établiſſemens dans les Indes-Occidentales.

Il ſuffit de jeter un coup-d'œil ſur notre conſtitution pour appercevoir ce que peut le caractere ardent & intrépide d'un Adminiſtrateur éclairé, n'aimant que la Patrie, inacceſſible à l'intérêt. Ainſi le Baron devait embaraſſer ſingulierement ceux qui étaient inclinés à procurer l'augmentation périlleuſe de la puiſſance militaire & à faire goûter les meſures dangereuſes du Miniſtere Britannique. On épiait l'occaſion de l'humilier; mais peu à peu, ſans recourir à des remedes violens. On commença par effacer des Regiſtres toutes les Proteſtations du Baron contre l'avis du Prince. Enfin, arriva la querelle ſur les Servitudes Baillivales. Le Baron, croyant, conformément aux principes qu'il avait adoptés, qu'en qualité d'Adminiſtrateur, il était obligé, par ſon devoir & par ſon ſerment, de s'oppoſer à l'injuſtice & de prendre la défenſe des citoyens opprimés dans leurs droits & leurs libertés, entra dans l'arêne contre les oppreſſeurs des payſans. Il fit paraître, le 13 Avril 1778, un diſcours, adreſſé à l'Aſſemblée des Etats, en faveur des payſans d'Overyſſel. Il commença par montrer que l'établiſſement primitif des ſervitudes auxquelles on voulait les aſſujettir, s'était fait d'une maniere illégale. Il prouva, par des documens authentiques, qu'elles avaient été abolies depuis plus de trois cens ans; que Philippe même le Tyran, s'y était oppoſé. Il n'oublia pas de rapeler la réſolution par laquelle les Etats avaient augmenté les appointemens des Drosts en 1631, à condition qu'ils n'exigeraient plus ces redevances odieuſes. Cependant, pour indemniſer, en quelque façon, les Drosts actuels qui les avaient perçues de bonne-foi, le Baron propoſa de leur donner une fois pour toutes une ſomme tirée de la caiſſe de la Province & de prendre une réſolution formelle & ſolemnelle, par laquelle ces pratiques

odieuſes dans un pays libre, fuſſent ſupprimées ſans retour. Mais la générofité de cette indemniſa-tion fut rejetée. Loin qu'on prêtât une oreille favorable à l'ardeur & à l'humilité des ſuppliques que les payſans apporterent de tous côtés, à la lecture de la propoſition du Baron, ſes adverſaires profiterent de cette occaſion pour le perdre. Ce vertueux Administrateur, pour avoir eu le courage d'inſtruire une portion opprimée de ſes Concitoyens, des vrais fondemens de la liberté, des droits & des intérêts de la ſociété, fut dépeint comme un artiſan de révolte & de ſédition. On ſaiſit cette occaſion pour prendre contre lui des meſures violentes. Pour ſatisfaire à la fois le reſſentiment que ſon oppoſition faiſait naître & le mettre hors d'état d'en faire encore uſage, il fut, le 23 Octobre 1778, par une Réſolution des Etats d'Overyſſel, condamné, pour cauſe de Séduction du Peuple, de Calomnie, de mauvaiſe Intention &c. &c. à *retirer ſon discours, à temoigner ſon repentir pour les expreſſions injurieuſes qui s'y trouvaient, ainſi que pour l'avoir imprimé & répandu & en promettant de ſe mieux comporter à l'avenir.* Vainement Zwol & le Bourguemaître Greven de cette ville proteſterent contre cette Declaration, à la fois atroce & grotesque. Elle paſſa à la pluralité; mais le cœur altier & généreux du Baron ne put ſe ſoumettre à cette lâche humiliation. Un Fiscal fut auſſitôt nommé pour le pourſuivre en juſtice. Mais avant qu'il eût commencé les procédures, les Etats firent, au mépris des proteſtations antérieures, paraître une publication où ils déclaraient vouloir bien, pour cette fois, pardonner *miſéricordieuſement* aux payſans qui avaient eu l'audace de leur préſenter des Requêtes; voyant bien, diſaient-ils, qu'ils s'étaient laiſſés égarer par Mr. de Capelle, ajoutant en même tems que c'était la plus inſigne des fauſſetés, que d'avoir avancé qu'aucun Habitant eût jamais payé un liard pour le rachat des ſervitudes Baillivales. Cet arrêt fut affiché dans toute la Province & à la porte de tou-

toutes les églifes. Le Baron, voyant fes efforts patriotiques repréfentés dans un jour fi flétriffant pour fon honneur, eut recours au Stathouder, dans fa qualité de Chef de la juftice. Il commença par lui rappeler que fon ferment de Stathouder lui impofait l'obligation de défendre les droits, les libertés & les privileges, non-feulement des corps politiques; mais encore de chaque individu. Il fe répandit en plaintes touchantes fur l'injuftice exercée envers fa perfonne. Il s'étendit même fur des particularités qui prouvaient la juftice de la caufe qu'il avait défendue. Il réclamait vivement l'interpofition conftitutionelle du Stathouder; demandant ou d'être rétabli dans fon droit d'affifter aux affemblées d'Etat, ou d'être jugé par un tribunal impartial. Mais le Prince, tenant le Baron pour coupable, regarda cette affaire fous un autre point de vue. Il crut même que les Etats avaient droit d'exiger de lui une fatisfaction. Il fut d'avis que la cour Provinciale de Gueldre, quoique remplie de membres unis par le fang, aux parties du Baron, fût autorifée, non à rendre juftice à Mr. de Capelle, mais à déterminer l'efpece de fatisfaction que cet infortuné citoyen pourrait donner, afin d'être rétabli dans fon droit d'affifter aux Etats. On fent combien ce procédé dut irriter une ame auffi fiere. Le Baron envoya une feconde Réquifition au Prince Stathouder; proteftant fortement contre une décifion auffi finguliere, qu'il n'avait, difait-il, aucunement follicitée. Il foutint que fon prétendu crime & fa disgrace certaine ne devaient pas dépendre d'une déclaration arbitraire; mais d'une décifion prononcée par un arbitrage impartial qu'il accepterait, & qui connaîtrait les loix & coutumes d'Overyffel. Enfin, il répéta, ce qu'il avait déjà prouvé, par des chartes émanées depuis l'an 1336: que les Redevances Baillivales n'avaient jamais été perçues légalement; qu'on ne les avait levées que par adreffe ou extorfion; fans

oublier que les anciens Souverains, qu'un Charles-Quint, qu'un Philippe qui avait fait abjurer son autorité par sa tyrannie, avaient eu l'œil contre cette usurpation, toujours renaissante, au point d'assigner une amende au Drost qui percevrait une de ces Redevances & au paysan même qui l'aurait payée. Il comparait son histoire avec celle de Rutger de Haersotte, Drost de Saland, qui, quoique appelé devant le même tribunal en 1668 pour *haute-trahison*, conserva, pendant le cours des procédures, sa place dans l'Assemblée des Etats. Il annonçait la résolut on qu'il avait prise, au cas d'un plus long déni de justice ou d'accomodement amiable, de recourir, quoiqu'à regret, aux voies judiciaires. Enfin, la nécessité le força à une démarche d'éclat. En témoignant combien il souffrait de cette juste nécessité, en se montrant toujours prêt à accepter un accomodement à l'amiable, en sollicitant, à cet effet, l'interposition & les bons offices des Députés Ordinaires; enfin, en protestant, solemnellement & sous serment, de la pureté de ses intentions, il demanda une citation contre les Etats *pour cause de diffamation*; requérant qu'ils fussent condamnés ou, à suivre, dans peu, l'éxécution de leur action de menaces, ou à l'ensevelir pour toujours dans l'oubli, & à lui donner la satisfaction réelle qu'il avait droit d'exiger, en qualité d'Administrateur, comme eux, & d'innocent persécuté. Mais après les traitemens que Mr de Capelle avait éprouvés, il devait s'attendre à tout: sa citation fut rejetée. L'Ordre équestre déclara, sans détour, qu'il ne voulait paraître en justice avec lui que sur le pied proposé par le Prince-Stathouder. Les villes garderent le silence. Ainsi, par une fatalité bien revoltante dans un pays libre, la justice se trouva fermée à celui qui avait voulu la faire rendre aux autres. Ainsi, un Citoyen, un Administrateur qui a montré son patriotisme par sa conduite, sa vertu par son désintéressement, & ses lumieres par ses écrits,

se

ſe trouve non ſeulement depuis trois ans hors d'état d'emploi dans ſa patrie, que ſes principes ſur la Neutralité, ſur l'amélioration de la Marine, ſur la protection du Commerce, ſur le maintien des Loix fondamentales auraient pu ſervir ſi utilement; mais il ſe voit encore flétri par une déclaration publique. Il eſt vrai qu'on ne l'a pas abſolument dépoſé, comme vingt-neuf membres du Conſeil de Campen avec le Bourguemaître Roldanus, le furent pour s'être oppoſés, ſous la minorité du Prince à un Réglement qui leur paraiſſait contraire aux Privileges des villes. Il eſt encore membre de l'Etat. On lui donne entrée libre aux documens de l'Aſſemblée: ſes honoraires de cent florins par an, en qualité de Noble inſcrit dans l'ordre équeſtre, lui ſont payés régulierement; mais tout accès aux Aſſemblées lui eſt fermé; le placard où il eſt déclaré calomniateur & ſéducteur du peuple ſubſiſte encore; non-ſeulement on ne penſe pas à lui faire réparation d'honneur; dans une des dernieres Aſſemblées provinciales, la Nobleſſe, ſur ſes ſollicitations preſſantes d'un arrangement à l'amiable, fit même une déclaration ſinguliere. Elle répondit qu'une telle démarche bleſſerait l'honneur & la conſidération des Etats: qu'ils en feraient reſponſables à la poſtérité; que leur dignité exigeait au contraire que le Seigneur de Poll, leur fît une ſatisfaction judiciaire de l'atteinte qu'il avait porté à leur honneur; expreſſions d'autant plus ridicules, que non ſeulement la juſtice n'a jamais été fermée à la Nobleſſe, mais que le Seigneur du Poll a, depuis le mois de Novembre 1779, fait tous ſes efforts pour amener ſes parties devant ſon tribunal.

En liſant ce réçit, qui, quoique partial, parce qu'on doit l'être pour une cauſe juſte, ne contient cependant que la plus exacte vérité, on ſe demande quel intérêt pouvait avoir le Baron de Capelle, en défendant une portion d'hommes opprimés? Les payſans d'Overyſſel ne pouvaient lui ouvrir la porte ni des hon-

honneurs, ni des richeſſes. Attaquant les prétentions d'un ordre diſtingué d'hommes, dont il était membre par ſa naiſſance, il attaquait ſes propres intérêts. Il devait s'attendre au reſſentiment des autres Nobles, à la disgrace des diſpenſateurs d'emplois, aux perſécutions des uns & des autres, & peut être, comme il n'arrive que trop ſouvent, à l'indifférence de ceux qu'il voulait ſervir; mais qui, ayant des ménagemens à prendre envers leurs oppreſſeurs, auraient pu lui répliquer : nous *voulons porter ce joug; que vous importe, ſi vous ne le ſentez pas*? Hélas ce langage n'a été que trop ſouvent celui des peuples familiariſés à l'esclavage, comme les Compagnons d'Uliſſe s'habituerent à leur métamorphoſe. L'homme eſt fait pour être libre; la liberté eſt un appanage eſſentiel de ſon être; ſon cœur ſent un penchant naturel à ſe révolter contre le joug; mais l'éducation ne change que trop ſouvent le fonds des inclinations; l'habitude devient une ſeconde nature; & des peuples entiers ſe glorifient tous les jours de faire partie d'un grand empire, ſoumis à un joug de fer. Mais les payſans d'Overyſſel n'ont pu s'empêcher, dans un pays où tout retrace les monumens de la liberté, de ſentir réveiller dans leurs cœurs, le penchant naturel qui dit: *je ſuis libre*. Ils ont élevé la voix; dans un tems où les ſentimens changent tous les jours en mieux; elle ne ſe perdra pas ſans doute dans les airs. A n'enviſager même la queſtion que ſous le point de vue des droits de l'humanité & de la nature, ces prétentions ſont odieuſes & révoltantes. Comment ! une Province entiere doit-elle être réduite à l'esclavage pour ſatisfaire l'ambitieuſe cupidité de cinq individus? Dans une République bien gouvernée, n'eſt-ce pas à l'Etat & non à des individus que l'on doit payer les impôts? Toute impoſition par tête ne renferme-t-elle pas quelque choſe d'odieux qui révolte des ames libres? Indépendament de l'abolition prononcée formellement contre ces ſervitudes, l'offre de les ſupprimer ſans retour en

offrant une eſpece d'indemniſation aux intéreſſés, devrait-elle rencontrer des oppoſitions?

Ce n'eſt pas, comme on voit, par les pieces inſérées à la tête de ce Chapitre, ſeulement la ville de Zwoll, qui ſemble comparaître en faveur de ce Patriote courageux. Les Communes de Deventer, conjointement avec celles de Zwoll, viennent de faire un pas éclatant en ſa faveur. Mais ces Communes ne pouvant plus ſe faire entendre, à cauſe du ſilence qu'on vient de leur impoſer, quand ce digne citoyen aura-t-il recouvré ſes droits?

Les liaiſons avec l'Angleterre ſont rompues à jamais. Les nouvelles relations, où la République eſt ſur le point d'entrer avec l'Amérique, promettent des avantages conſidérables à ce pays. On ne peut nier que cette alliance prochaine ne ſoit un coup d'état pour la République. Dans un tems où les principes adoptés par ce Seigneur patriote, deviennent le ſyſtême de l'Etat, le laiſſera-t on languir dans l'obſcurité, privé des ſervices qu'il peut rendre.

Ce n'eſt que depuis peu que nous avons eu l'occaſion & l'honneur de lier connaiſſance avec Mr. le Baron de Capelle de Poll; d'après ce que nous avons vu & d'après ce que nous ſavons, nous pourrions tracer ſon caractere; comme nous n'y mettrions que les traits avoués par ſes adverſaires, mais ſous un autre point de vue, & que nous anticiperions ſur notre plan de tracer l'hiſtoire des affaires préſentes, nous laiſſerons aux lecteurs à l'apprécier & à le peindre, d'après les faits que nous venons d'expoſer.

Nous ne ſommes point du ſentiment de ceux qui, de cette hiſtoire lamentable, ont tiré des conſéquences odieuſes contre le caractere de notre Prince-Stadhouder. On ſait que la multiplicité de ſes occupations l'a empêché de s'inſtruire du fonds de cette affaire; on ſait, à n'en pouvoir douter, qu'il

a ſouvent déſiré qu'elle eût pris un tour bien différent; & que, ſur les informations ultérieures qu'il a reçues, il s'eſt trouvé tout-à-fait diſpoſé à faire rendre juſtice au Gentil-homme opprimé. Qu'on ne diſe donc pas qu'il a été l'Auteur de tous ces troubles en Overyſſel, & que les Nobles n'ont été que les inſtrumens de ſon resſentiment particulier contre le Seigneur du Poll. Auſſi a-t-on lieu d'eſpérer que le Stathouder cédant, ainſi que le Roi d'Angleterre, à la néceſſité d épouſer un nouveau ſyſtême ſur les ruines de celui qui a porté les deux Etats ſur le bord de leur ruine, ſaura faire rendre juſtice aux bons citoyens perſécutés.

Syſtême politique de la République d'après des documens publics.

Un des partiſans aveugles des Anglais, perfides du Stathouder, & conſéquemment détracteur de tous les bons patriotes, continue toujours à défendre nos ennemis, à répandre des inſinuations malignes contre nos nouveaux alliés. Il ſerait inutile de répondre ſérieuſement à ce mépriſable Ecrivain. Il ſuffira d'inſérer ici les pieces publiques qui peuvent montrer qui des Ecrivains des deux partis ſuivent le ſyſtême du gouvernement, ou qui ſont ceux qui voudraient ſoulever la nation contre les principes & la conduite de l'adminiſtration actuelle.

Le 5 de ce mois, à Enkhuiſen, dans une Aſſemblée de la Régence, Mr. Auguſtin Hendrik Duyvensz, Bourguemaſtre-Régnant, ne s'eſt pas contenté d'exprimer ſon averſion pour une Paix particuliere: mais, voyant la pluralité ſe déclarer contre lui, il demanda que ſon Avis fût inſéré dans les Notules; ce qui lui ayant été refuſé, en vertu, dit-on, d'une certaine Réſolution, dont on ne put aſſigner la date, ce courageux Régent ſe réſerva, pour ſa décharge, de re-

cou-

courir à un autre Tribunal, celui du Public & de la Postérité.

Il y avait, dit-il, un Serpent caché sous les offres de l'Angleterre. Les Anglais étaient, il est vrai, nos anciens Alliés, nos Freres de Religion; mais de tels Alliés, de tels Freres avaient, par leur injuste Aggression, perdu toutes leurs relations avec nous. Ils n'avaient pas seulement foulé aux pieds la sainteté des Engagemens; ils avaient commencé par violer le Traité de Breda par le Brigandage & la Piraterie; ils avaient pris par une Violence scandaleuse nos Colonies & ruiné lâchement les Habitans. Enfin, voyant actuellement que notre Marine est sur un meilleur pied; que la France a repris tous les Etablissemens qu'ils nous avaient volés & que, par les précautions qu'elle a prises pour sauver notre Cap & nos Indes-Orientales & par d'autres Services encore, elle est devenue notre Alliée, au point que nous sommes prêts de concerter les Opérations avec elle, pour porter un plus grand préjudice à l'Ennemi; & surtout que cette Province a déjà reconnu l'Indépendance de l'Amérique & Mr. Adams pour Ministre de ce nouvel Etat, les Anglais commencent à nous offrir l'Olive de la Paix. Mais, en acceptant cette offre, sur la Base du Traité de 1674 & l'Armistice proposé, nous reconnaissons de nouveau ce fatal Traité; & dans le même tems le ruineux Acte de Navigation de *Cromwel* en 1654; . . . & nous rentrons, comme auparavant & pour toujours, sous les Liens de l'Angleterre. Ainsi, ce Royaume conserverait par l'un ou l'autre côté cette puissante influence sur notre Constitution, qui nous a portés sur le bord du précipice; sur quoi, nous serons toujours exposés à ses coups, à ses violations, comme nous l'avons éprouvé avant cette Guerre. Voilà donc toute l'indemnisation que nous retirerions des Pertes énormes que nous avons essuyées? Nous aurions été outragés & pillés; & l'on nous rendrait comme une faveur le Droit que nous avions déjà avant la Guerre! Non! l'*Angleterre est épuisée*; quant à nous, la plus grande perte que nous pouvions faire, est faite; les Vaisseaux qui pouvaient mettre en Mer cette Année sont, ou vendus ou non-prêts, & nous avons une occasion qui ne s'offrira peut-être jamais plus, d'abjurer à jamais tout Traité & conséquement toute Dépendance avec l'Angleterre. Puisque les Dépenses sont faites, nous devons en tirer parti; nous n'avons à faire qu'à un Ennemi épuisé,

ſé, & c'eſt le moyen d'obtenir une Paix-Générale. En un mot, nous ne pouvons faire une Paix particuliere avec l'Angleterre, ſans le Conſentement de la France & ſans la Stipulation expreſſe de pouvoir commercer librement dans l'*Amérique-Septentrionale*.

En conſéquence, je ſuis d'Avis que nos Députés aux Etats ſoient chargés ſpécialement de rejeter les Préliminaires offerts par l'Angleterre, juſqu'à ce qu'on ſache s'ils ſont du goût de la France, & que par la Paix qui ſe ferait, tous les anciens Traités entre cette République & l'Angleterre ſoient déclarés annullés & la Liberté entiere de la Navigation ſtipulée.

La Suite au No. Prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXV. LUNDI, ce 6 MAI, 1782.

Suite du CHAPITRE XLI.

Sur le ſyſtême de la République d'après des documens publics.

De tous les Documens qui ont paru, ſur les circonſtances dans laquelle ſe trouve cette République, on n'a rien vu de plus fort que la Requête préſentée par les Habitans d'Enkhuiſen. Ils ont tranché le mot. Ils appellent formellement les Anglais, *nos Ennemis Naturels.* Après avoir remercié la Regence d'avoir pris une Réſolution favorable à l'admiſſion de Mr. Adams, en qualité de Miniſtre-Plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique, ils ajoutent, que le nom de ceux qui ont contribué à ce grand ouvrage ſera en Bénédiction chez la Poſtérité la plus reculée. Ils repréſentent l'Union entre les deux Républiques comme la plus Naturelle qui pouvait ſe former, ſoit par la conformité d'Hiſtoire & de Conſtitution, ſoit par les intérêts réciproques de Commerce. Ils exhortent leurs Régens à rejeter l'offre d'une Paix particuliere, que l'Angleterre ne leur offre que par la crainte des ſuites fâcheuſes qu'elle doit éprouver d'une Alliance entre l'Amérique & les Pays-Bas-Unis. Dans ces circonſtances critiques, ils ne peuvent s'empêcher de repréſenter avec cette reſpectueuſe liberté qui caractériſe les libres Weſt-Friſons, combien ils ſont prévenus contre ces offres artificieuſes; quoique la Guerre ſoit le plus grand

fléau pour la Pêche, qui forme une portion de leur subsistance; mais qu'elle est encore préférable à une Paix équivoque & déshonorante.

Un Lord osa dire en plein Parlement, en parlant de la Hollande en 1673, qu'il fallait détruire Carthage; nous disons à notre tour (& tout le Peuple répond Amen) que l'orgueilleuse Albion doit être humiliée, si nous voulons goûter les douceurs de la Paix. Jamais Royaume sous le Ciel n'égala l'Angleterre en perfidie, ingratitude, cruauté, insolence & tyrannie. ——— A ne commencer que par le Regne d'Elisabeth, à quel point cette Reine n'a-t-elle pas porté la dissimulation, l'infidélité, l'ambition envers cette République naissante? ——— L'odieux Tyran Cromwell, avec quelle indignité n'a-t-il pas rompu les Traités les plus sacrés? Son Acte de Navigation, ses Barbaries contre nous dans toutes les Parties du Monde, ses persécutions contre le Restaurateur de notre Liberté, Guillaume III, en sont des preuves convainçantes. ——— Rappellerons-nous la funeste Paix de 1713, où, par la corruption du Ministere Anglais & la lâcheté de la Reine Anne, nous perdîmes tous les fruits d'une Guerre longue & sanglante?

Les Supplians, après avoir rappelé, sous les traits les plus odieux, les Pirateries des Anglais sous le Regne actuel, n'oublient pas cette Réponse insolente du Lord Suffolk à Mr. de Welderen; que, quoique le Commerce en question ne fût pas prohibé par les Traités, „ il n'entrait pas dans la convenance du Ministere Anglais," de s'en tenir aux Traités dans les circonstances présentes. ——— Ils n'oublient par les cruautés commises par Rodney.

Ils finissent par assurer que l'Angleterre ne saurait être notre Alliée naturelle, ni notre Sœur de Religion; car sa conduite & des preuves authentiques peuvent montrer que la plus grande partie de cette Nation est infectée d'Impiété & de Déisme. En conséquence, ils demandent qu'on agisse au plutôt de concert avec la France; qu'on se lie des Nœuds les plus étroits avec *nos Freres les Américains-Septentrionaux*; que l'on rejette avec une noble fierté les offres de la Cour Anglaise & qu'on n'ait aucune confiance dans notre Ennemi naturel, le Roi d'Angleterre, &c. &c. &c.

Les Habitans de Schiedam ont présenté le 8 d'Avril une Requête, où ils se plaignent vivement qu'on ait manqué à la Promesse faite depuis si longtems de mettre le Commerce

merce & la Navigation de ce Pays dans un état respectable de défense. Ils remercient en même tems la Régence „ de la conduite qu'elle a tenue, relativement à leur Requête pour qu'on *reconnût* l'Indépendance *de* l'Amérique Septentrionale, *qui promet d'être si salutaire*, espérant qu'un Traité avantageux de Commerce, si vivement désiré, au cas d'un délai inattendu ou de quelque Avis déclinatoire de la part des autres Hauts-Confédérés, sera conclu par les Etats de cette Province, de concert avec ceux de Frise & les autres, qui voudront imiter l'exemple donné le 9 octobre 1649 par les Province de Gueldre, de Hollande & de Frise, qui firent alors avec le Dannemarc un Traité d'Alliance Défensive & de Commerce, relativement au Péage du *Sund*."

Ils ajoutent, „ qu'ils feraient injure à la Politique profonde, au Jugement éclairé de leur Régence, s'ils supposaient que la crainte ou quelque autre idée pût leur faire écouter les Intrigues artificieuses & les Propositions surement Ennemies de la Grande Bretagne, par la Médiation d'une Souveraine, qui depuis trop longtems amuse & berce ce Pays de Promesses; & qu'Elle ne perdra aucuns momens qui déviennent tous les jours plus précieux, pour faire avec la France & l'Amérique dévenue libre un Traité d'Assistance, d'Amitié & de Commerce, qui, dans la destination favorable de la Providence qui s'offre, serait destiné à obtenir par le tems une Paix qui, aux yeux & pour le Repos de l'Europe, fût humiliante pour l'injuste Breton & honorable & avantageuse pour ces Pays. Aucun de nos Zèlés & Bien Intentionnés Concitoyens ne balancera pas un moment de convenir qu'une Réconciliation sur la Basse d'un Traité foulé trop scandaleusement aux pieds par les Bretons & d'une Suspension d'Armes qui, dans ces circonstances, ne serait favorable qu'à nos injustes Aggresseurs, & ne serait pas de la moindre utilité à notre chere Patrie, pour son Commerce, ses Navires & ses Etablissemens; leurs offres ne venant que de l'épuisement où la Justice Divine a déjà réduit l'Angleterre & de la crainte que notre Union avec la France, l'Espagne & l'Amérique, nous mette en état de nous indeminiser à notre tour à leurs dépends, &c. &c."

La Proclamation de l'Indépendance-Américaine & la Résolution de concerter la Guerre avec la France, donneront, à ce qu'on espere, une nouvelle énergie à nos Opérations publiques. La maniere dont on s'est décidé pour ce dernier Point, ne peut être bien saisie

 que

que par l'Extrait ſuivant des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats-Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas.

Lundi le 25 Mars 1782.

Oui le Rapport de Mr. de Lynden de Hemmen & autres Députés de Leurs Hautes Puiſsances pour les Affaires Etrangeres, en conſéquence de la Réſolution Commisſoriale du 12 de ce mois, étant examiné le Mémoire de Mr. le Duc de la Vauguyon, Ambasſadeur de Sa Majeſté le Roi de France auprès de la Republique, pour établir avec cette Cour la maniere dont on pourrait arranger enſemble pour la Campagne prochaine, les Opérations ſur Mer contre l'Ennemi Commun. Sur quoi ayant été délibéré, il a été trouvé bon & arrêté qu'il ſera répondu à Mr. le Duc de la Vauguyon, Ambasſadeur de Sa Majeſté le Roi de France, ſur ſon dit Mémoire.

„ Que c'eſt avec bien du contentement & de la ſatisfaction que L. H. P. ont reçu l'asſurance de la Continuation de l'Affection de S. M envers la République, de ſon deſir de favoriſer leurs vues; ainſi que de la diſpoſition favorable de S. M. de lui donner des preuves réelles, tant dans la Conjoncture préſente, que dans toutes les autres où le Repos & le Bien-Etre de la République ſeraient intéreſſés; que L. H. P. ayant déja dans cette Guerre reçu des preuves de l'Amitié de S. M. à l'égard de leurs Posſeſſions dans les Indes Orientales & Occidentales, & particulierement à l'occaſion de la Conquête de l'Iſle de St. Euſtache, conquiſe par ſes Armes, en ſont pénétrées de Reconnaisſance, & que n'ayant rien plus à Cœur que d'entretenir & de cultiver par tous les moyens convenables l'Affection de S. M. pour cette République (Affection que L. H. P. mettent au plus haut prix,) & d'en agir à cet égard avec toute la Candeur & la Droiture les plus parfaites, Elles en avaient pris en conſéquence leurs Réſolutions du 4 du courant, dont Elles avaient donné connaiſſance à Sa Majeſté."

„ Qu'à l'égard de la Réſolution, par laquelle S. A. le Prince d'Orange & de Nasſau eſt prié, dans ſa qualité d'Amiral Général de l'Union, d'arranger pour la Campagne prochaine avec la Cour de France, un Concert convenable d'Opérations Navales contre l'Ennemi commun, L. H. P, ayant fait attention au deſir de S. M., contenu dans ledit Mémoire, tendant à ce que L. H. P. annonçaſſent ultérieure-

rement leur intention fur un fujet fi important par une Déclaration amicale & précife; Elles ne font point de difficulté de déclarer ouvertement dès-à-préfent, que lorfque le Plan des Mefures communes fur Mer contre l'Ennemi commun fera arrêté, L. H. P. ne s'écarteront réciproquement en aucune maniere, ni pour quelque raifon que ce foit, de l'exécution du Concert d'Opérations navales arrêtées pour la Campagne prochaine, & qu'Elles ne s'en laifferont détourner que d'un Confentement réciproque.

Et fera remis Extrait de la prefente Réfolution de Leurs Hautes Puisfances par le Directeur Tinne, dans l'abfence de l'Agent van den Burch de Spieringshoek, à Mr. le Duc de la Vauguyon.

Accordé avec le fufdit Regiftre.

On fait que le Plan dont il eft queftion, eft enfin arrêté & conclu, & qu'en conféquence Mr. le Duc de la Vauguyon tient des Conférences avec S. A. S., conjointement avec un Committé. Cette maniere de procéder doit fingulierement étonner les Bretons qui, à la Nouvelle de la Propofition d'une Paix particuliere, faite par le nouveau Miniftre Anglais, ne fuivant que l'opinion défavorable qu'ils avaient conçue du courage & de la fierté de notre Nation, annonçaient emphatiquement que nous nous empresferions de courir au devant de cette offre. Que le mépris & l'indignation avec lefquels cette offre à été rejettée, leur apprennent enfin que la Nation Belgique, d'abord difficile à fe déterminer, ne revient pas aifément des impreffions qu'elle a reçues. Auffi Mr. Wentworth, à fon retour en Angleterre, n'a pu s'empêcher d'avouer qu'il n'y avait aucune efpérance que l'offre d'une Paix particuliere put réuffir, vu les difpofitions des Hollandais; il parle avec le dernier étonnement de la chaleur & de l'activité avec lefquelles tous les Diftricts des Provinces Unies pousfaient l'Affaire de la Reconnaiffance de l'Indépendance Américaine.

Extrait du Regiftre des Réfolutions de L. H. P. les Etats-Genéraux des Provinces-Unies.

Lundi 22 Avril 1782.

Monfieur Boreel, qui a préfidé à l'Affemblée la Semaine

N 3 der-

derniere, a rapporté à Leurs Hautes Puiſſances & leur a notifié, que Mr. John Adams, Envoyé des Etats-Unis de l'Amérique, s'était rendu Samedi dernier chez lui & lui avait remis une Lettre de l'Aſſemblée du Congrès, écrite à Philadelphie le 1er Janvier 1781 & contenant une Créance pour le ſuſdit Mr. Adams, afin de réſider en qualité de ſon Miniſtre-Plénipotentiaire près de L. H. P.: Sur quoi délibéré, il a été trouvé bon & arrêté de déclarer par la Préſente, que le ſuſdit Mr. Adams eſt agréable à L. H. P.; qu'il ſera reconnu en qualité de Miniſtre-Plénipotentiaire, & qu'il lui ſera accordé Audience ou aſſigné des Commiſſaires, lorſqu'il le demandera. Et ſera donné connaiſſance de ce que deſſus au ſusdit Mr. Adams par l'Agent van der Burch de Spieringshoek.

W. van Citters, vt.

H. Fagel.

Toutes les pieces que nous venons de rapporter ſervent à conſacrer les principes du *Politique-Hollandais*. Ceux qui s'efforcent de le faire paſſer pour un *brûlot*, un démagogue qui a précipité la nation dans la démarche qu'elle vient de faire, avec tant d'éclat en faveur des Etats Unis de l'Amérique, lui font un honneur qu'il ne croit pas mériter.

Il aurait aſſez d'amour-propre pour ſe faire gloire d'un événement auſſi brillant; s'il avait contribué pour quelque choſe à ſa réuſſite. Mais il a trop de bonne foi pour ſacrifier l'intérêt de la vérité à celui de ſa gloire perſonelle. C'eſt la démarche inſenſée de l'ancien Miniſtere Anglais en rompant avec la République; c'eſt la politique ſublime de MM. de Vergennes, Franklin & J. Adams; c'eſt la repriſe de St. Euſtache, de Demerary, d'Eſſequebo, des Berbices par les Français; c'eſt le tonnerre de l'artillerie, qui fit à York-town tomber une armée Anglaiſe aux pieds des Français & des Américains; c'eſt le ſuccès de la propoſition extraordinaire du Général Conway; c'eſt la chute de l'ancien Miniſtere Anglais, voilà ce qui a ſerré les liaiſons de ce pays avec la France & l'Amérique. Le *Politique Hollandais* a de tems en tems pris parti dans des affaires d'Etat; mais plutôt en Hiſtorien qui ſuit la marche des événemens pour en

en expoſer le tableau fidele, qu'en Rhéteur qui cherche à remuer les eſprits. Il ſerait ſingulier que le *Politique Hollandais* & *conſors* euſſent déterminé une démarche où toute la nation s'eſt empreſſée de ſe porter. Il aurait, avec ſes *conſors*, une gloire dont peu d'Orateurs, dans aucune République, ayent jamais pu ſe flatter Cette gloire ſerait d'autant plus ſinguliere, qu'il écrit dans une langue qui n'eſt pas la nationale, & qui n'eſt guere entendue que des perſonnes d'un certain rang. Au reſte, ceux du parti contraire ont eu toute liberté de publier auſſi leurs ſentimens à les entendre, leurs productions étaient autant de chefs d'œuvres; il faut auſſi leur accorder la gloire d'avoir défendu leur cauſe avec toute l'adreſſe, toute l'érudition, & toute l'habileté qu'on pouvait y mettre. Mais pourquoi les événemens ſont-ils venus à l'appuy des *Sophismes & faux raiſonnemens du Politique-Hollandais & Conſors*; lorſque le ſentiment contraire était ſi bien prouvé dans des chefs-d'œuvre, publiés la plûpart, non par lambeaux, mais en entier; non dans une feuille obſcure, mal écrite & mépriſée; mais dans le célebre *Courier du Bas-Rhin*, qui plaiſante ſi finement & qui ſe fait lire avec tant d'intérêt de ceux même qui ne penſent pas comme lui? Mais pourquoi la nation Hollandaiſe eſt-elle dépourvue de goût, de jugement & de lumieres, au point de préférer des Raiſonneurs Sophiſtiques qui ont ourdi ſa perte à des Ecrivains qui brillent à la fois par la juſteſſe des raiſonnemens, par la délicateſſe des penſées & par la nobleſſe des ſentimens?

Il eſt vrai que l'idée d'envoyer un Miniſtre Américain de la part du Congrès paraît avoir été inſpirée par le courageux Baron de Capelle, un des plus intrépides membres de l'ancienne oppoſition Mais combien d'événemens étaient néceſſaires pour la faire réuſſir? Il a fallu que Mr Laurens fût pris. Il a fallu que la corde qui tenait la caiſſe de ſes papiers, n'ait pas été coupée aſſez promptement. Il a fallu que ſes papiers aient ſervi de prétexte aux Anglais qui, cherchaient à rompre en guerre ouverte avec ce pays dans l'idée, ſuivant les Lord North & Stormond,

qu'un Ennemi déclaré eſt préférable à un faux ami. Il a fallu qu'en conſéquence le Congrès ait nommé Mr. Adams pour remplacer leur Envoyé détenu à la Tour de Londres. Il a fallu que les Anglais aient pris St. Euſtache & les établiſſemens de la Guyane Hollandaiſe. Il a fallu que tous ces établiſſemens aient été repris par les Français. En un mot il a fallu la priſe de Cornwallis, & d'après cela, la réſolution de ſe borner à une guerre défenſive, de faire une paix ou une trêve avec l'Amérique : quand on raſſemble tous ces événemens, qu'on diſe ſi ce n'eſt pas leur éloquence foudroyante plutôt que les raiſonnemens de tel ou tel Auteur politique qui ont déterminé cette nation à déclarer hautement & ſolemnellement l'indépendance de l'Amérique, & à s'unir étroitement avec la France? Ne ſemble-t-il pas, en contemplant l'enchaînement de tous ces faits, qu'il y avait une providence, fatiguée des crimes des Bretons, & les préparant, par toutes ces épreuves douloureuſes, à la derniere humiliation qu'ils viennent d'eſſuyer de la République. En effet, la maniere dont l'Indépendance Américaine vient d'y être reconnue, & l'offre d'une paix particuliere rejetée, ſont les ſoufflets les plus ſanglants que l'Angleterre pouvait jamais recevoir. Ce ne ſont pas là, il faut l'avouer, des vaiſſeaux de 70 canons; mais de pareilles réſolutions annoncent dans la nation une énergie, un enthouſiasme, qu'on aurait cherchés vainement auparavant; & de cette énergie & enthouſiasme, de la part d'une nation, encore riche & puiſſante, on ne peut s'empêcher d'attendre de grands efforts & de vigoureuſes opérations.

P. S.

Il nous eſt échappé dans la feuille pénultieme, page 168, un anachroniſme d'autant plus eſſentiel, qu'il ſert de baſe à un raiſonnement en faveur de Mr. Adams. Le mémoire de ce Miniſtre Américain aux Etats-Généraux ne vint point, comme nous l'avons dit, à la ſuite de la démarche de la ville d'Amſter-

ſter.

ſterdam, contre Mgr. le Feld-Maréchal, Duc de Brunswich; puisque ce mémoire eſt daté du 19 Avril & celui de MM. Temminck & Rendorp du 8 Juin. Nous n'avions conſulté que notre mémoire pour travailler ce morceau; & malheureuſement elle nous a été infidele. Ainſi l'on pourrait faire diſparaître l'erreur de la période en queſtion, en la rectifiant de la ſorte: „ Connaiſſant à fond le grand art de pro-
„ fiter des circonſtances dont tant de Miniſtres, re-
„ gardés de nos jours comme de grands hommes
„ d'Etat, n'ont jamais ſu le ſecret, il ſaiſit le tems
„ de cette fermentation, pour inſtruire les Etats-
„ Généraux du caractere qu'il était chargé de dé-
„ ployer auprès d'eux. Ses lettres de créance, da-
„ tées du 1er Janvier 1781, arriverent à propos.
„ Le démarche qu'il fit pour inſtruire les Etats Gé-
„ néraux, fut comme un ſignal pour la ville d'Am-
„ ſterdam. Peu de tems après elle préſenta au Prin-
„ ce-Stathouder ſon fameux mémoire contre le Duc
„ de Brunswich." Bien perſuadé &c.

Ce paſſage ainſi rectifié, n'offre plus de priſe à la cenſure. A cette occaſion, il n'eſt pas inutile de finir ce chapitre par les paſſages ſuivans tirés de la Révolution de l'Amérique par le fameux Abbé Raynal.

„ Si l'Apothéoſe eſt due à l'Homme, c'eſt à celui, ſans doute, qui combat pour ſon Pays. Mettez ſon Image dans vos Temples. —— Ce ſera le Culte de la Patrie. —— La Poſtérité dira: Voilà ceux qui ont affranchi la moitié d'un Monde, & qui, travaillant à notre bonheur, quand nous n'étions pas encore, ont empêché qu'à notre Naiſſance nous n'entendiſſions des Chaînes retentir ſur notre Berceau. —— Que n'ai-je reçu le Génie & l'Eloquence des célebres Orateurs d'Athenes & de Rome! Avec quelle Grandeur, avec quel Enthouſiaſme, ne parlerais-je pas des Hommes généreux, qui, par leur Patience, leur Sageſſe & leur Courage, éleverent ce grand Edifice! *Hancock*, *Franklin*, les deux *Adams* furent les plus grands Acteurs dans cette Scene Mémorable. —— La Poſtérité les connaîtra tous. —— Le Marbre & le Bronze les montre-

 ront

ront aux fiecles les plus reculés. En les voyant, l'Ami de la Liberté fentira fes yeux fe remplir de larmes délicieufes, fon Cœur treffaillir de joie."

CHAPITRE XLII.

Sur la Conftitution & les Troubles de la République de Geneve.

Lettre au Politique Hollandais.

Quoique j'habite depuis longues années, le territoire des Provinces Unies, je me fais gloire d'être citoyen de Geneve. Quoique j'aye vifité bien des pays étrangers, j'ai toujours porté ma patrie dans le cœur: tout ce qui pouvait l'intéreffer, m'a toujours intéreffé; & je n'ai jamais négligé de recueillir toutes les pieces qui la regardent; j'y ai ajouté quelquefois mes propres obfervations; & voyant le public jaloux d'avoir des informations fideles fur l'origine de nos troubles & fur les principes de notre conftitution, j'ai cru qu'il ne verrait pas avec indifférents les fruits de mon zele patriotique. J'ai choifi pour leur donner une publicité, votre feuille, préférablement à toutes celles qui paraiffent périodiquement fur les événemens ou fur les affaires politiques; parce que tous vos principes refpirent le même efprit de liberté qui brûle mon cœur, & qu'ils s'accordent avec les principes que mon efprit a adoptés. Quand j'ignorerais que vous êtes presque notre compatriote; je fais que vous devez être le concitoyen de tous les vrais Républicains. Je fuis loin de croire que les troubles civils d'un Etat doivent être tournés en ridicule; parce que cet Etat n'embrafferait qu'un cercle fort étroit; & que les citoyens doivent en être comparés à des enfans fous la férule, parce qu'ils ne fe heurtent pas en maffe de dix-à-vingt millions. Je fuis encore moins de ceux qui s'extafient en voyant de grands Etats promener chez leurs voifins

fins le carnage & la dévaſtation; & jetent un regard dédaigneux ſur un petit peuple qui s'agite & ſe déchire pour ſe donner une forme de gouvernement. C'eſt encore un problême ſi le ſuicide eſt défendu par la loi naturelle; mais perſonne n'a jamais oſé ſoutenir l'homicide.

Geneve n'eſt pas une ville indifférente dans le ſyſtême de l'Europe Elle eſt ſituée près des défilés du Fort des Cluſes dans le mont Jura. Elle importe d'autant plus à ſes voiſins, qu'étant fortifiée, elle pourrait devenir une place d'armes. De Huningue à Lyon, la France n'a pas une fortereſſe conſidérable. Sa ſituation, ſes alliances, ſon commerce étendu, les arts & les ſciences qui floriſſent dans ſon ſein, les hommes illuſtres qu'elle a produits, l'affluence des étrangers qui ſe font un plaiſir de la viſiter, tout concourt à lui donner autant de célébrité que d'importance. Il n'eſt donc pas étonnant ſi les troubles dont elle eſt agitée, attirent la curioſité générale.

Quoique le fonds de notre conſtitution ait exiſté dans les tems les plus anciens, Geneve ne peut guere dater ſa liberté que de l'an 1535. Cette année fut l'époque de la réforme dans cette ville & de l'expulſion totale de l'Evêque Pierre de la Beaume qui avait abandonné la ville deux ans auparavant. Ce n'eſt pas que la liberté n'eût pouſſé des germes longtems auparavant; mais ce n'étaient que des rejettons ébauchés; l'eſprit de liberté s'était même développé par des éclats aſſez violens; mais, comme il n'y avait ni ordre, ni ſyſtême ſuivi, on peut comparer notre état avant cette époque à l'Etat de la ville d'Utrecht ſous ſes Evêques.

Qu'il me ſoit permis de remarquer à cette occaſion que, dans la République des Provinces-Unies, on ne ſoupçonne preſque pas la nature de la liberté politique. Dans quelques campagnes, comme en Friſe & dans les Ommelandes, le peuple peut encore être apelé du titre de citoyen; mais dans toutes les villes & dans tout le reſte de la République, il ne

ne regne qu'une Ariſtocratie, proprement dite ou l'Ariſto-Monarchie la plus indépendante. Ce pays a paſſé pour être gouverné démocratiquement. Cependant le peuple des villes, les Bourgeois n'ont pas la moindre autorité ni dans l'adminiſtration des affaires politiques, ni même dans la nomination des Adminiſtrateurs En Gueldre il ne reſte plus aux Corporations ou Confréries qu'un ſquelette d'autorité. En Overyſſel le college des Communes n'eſt qu'un corps d'Ariſtocrates; puiſque la nomination n'en dépend point de la Bourgeoiſie. Ils ne ſubſiſtent que pour la forme & pour faire croire au peuple qu'il a conſenti aux impôts; quand il a reçu la ſanction de ces corps. Je crois que Groningue & Dort ſont les ſeules villes, où la Bourgeoiſie puiſſe ſe flatter d'avoir quelque part au gouvernement, uniquement par ſon influence dans la nomination de quelque-uns des Magiſtrats.

Mais, pour revenir à Geneve, ce fut à un Français qu'elle dût le ſyſtême politique qui, depuis, a été la baſe de ſa conſtitution. Jean Calvin, génie ardent, eſprit féroce, employa l'autorité religieuſe que ſes écrits contre la ſuperſtition Romaine lui avaient acquiſe pour jouer le rôle d'un Légiſlateur. Il fut un des plus grands hommes de ſon ſiecle. Sans autre titre que celui de premier Miniſtre de la parole de Dieu, il fut conſulté comme un oracle par les Magiſtrats, auſſi bien que par les Théologiens; il dirigea les délibérations de tous les Conſeils, ainſi que la police de toutes les Egliſes; il rendit en un mot Geneve le modele des petites Républiques & la Métropole de tout l'Univers Proteſtant. Auſtere, appliqué au travail, il écrivait avec méthode, avec profondeur, avec goût; tandisque Luther, qui lui avait frayé la route, ſe livrait à la bonne chere, aux plaiſirs de la ſociété, ne laiſſait tranſpirer dans ſes ouvrages qu'une imagination ardente & déréglée, qui ſe reſſentait de la précipitation & de la colere, qui l'avaient jeté dans le tourbillon de la dif-

difpute. En un mot c'eft à un Picard, fils d'un Tonnelier de Noyon, que nous devons notre conftitution civile & politique. On a dit que jamais homme ne fut plus tranchant, plus impérieux, plus décifif, plus divinement infaillible à fon gré, que Calvin; que la moindre oppofition à fes volontés était un œuvre de Satan, un crime digne du feu; mais, fans le difculper pour fon intolérance qui coûta la vie à bien d'autres qu'à Servet, peut-être, s'il n'eût pas eu cette ame farouche, cette tête defpotique, jamais il n'eut acquis l'afcendant néceffaire pour les réformes dont il fut l'auteur. Il eft des tems où la liberté même a befoin d'être établie par une forte de defpotisme; c'eft fans doute lorsque l'enthoufiasme de religion a exalté les efprits en faveur d'un perfonnage que fes talens fupérieurs font regarder comme l'organe de la Divinité. L'époque de la réforme eft dans nos annales politiques, l'histoire des prodiges. On ne conçoit pas comment notre cité pût alors réfifter à la fois aux factions qui la déchiraient, au Duc de Savoye qui lui faifait la guerre, à l'Evêque qui fomentait les intrigues dans fon fein. En un mot Tyrans, Voifins, Ennemis, Amis, Sujets, Citoyens, Guerre, Pefte, Famine, tout femblait concourir à la perte de cette malheureufe ville. Ce fut pendant ces tems-là que s'établit dans fon fein la liberté évangelique & politique; que fa Conftitution prit de la confiftance; que le fyftême de fon Gouvernement fe forma. Ce fut alors que les Confeils-généraux ou l'Affemblée générale de tous les Citoyens, convoqués fréquemment, reproduifirent la force & la dignité des anciennes Républiques, & la Majefté & la Souveraineté réfidantes dans le peuple. Les loix, tant civiles, politiques, qu'ecclefiaftiques, toutes les opérations publiques, tous les moyens de défenfe & de fureté, émanerent de ces Affemblées ou Confeils généraux. En huit mois on en compta jusqu'à dix huit. Quoiqu'on ait accufé ces Affemblées populaires de former des cohues bru-

bruyantes, ſans ordre, ni décence, en un mot des pétaudieres, on a remarqué que tous ces Conſeils généraux n'offrirent aucun exemple de déſordre, d'irrégularité, d'indécence; & que la voix des Citoyers éclairés entendue en toute liberté y faiſait la plus vive impresſion: de là ſortirent des réſolutions dont la ſageſſe eſt encore admirée de nos jours.

L'Aſſemblée générale ayant alors autoriſé le Conſeil des deux-cens à aviſer aux moyens d'augmenter les revenus de la République, pour libérer les dettes de l'Etat, fournir à ſes charges, cette commiſſion, qui n'avait en vue que la circonſtance préſente, fut priſe dans la ſuite pour un droit d'établir les impôts; & pendant plus d'un ſiecle on n'y fit aucune oppoſition. La convocation des Aſſemblées générales s'oublie en même tems; & le peuple ſe trouve, ſans y penſer, réduit au droit unique d'élire ſes principaux Magiſtrats. Encore, le Gouvernement profitant de celle longue léthargie, avait eu ſoin de conſolider ſon autorité, en la rendant indépendante. Il avait établi une garniſon qui, en 1707, ſe trouvait forte de ſept cens hommes. Un peuple, aſſez aveugle pour confier ſa ſureté à des mercenaires, touche à la ſervitude. L'imprudence du Gouvernement réveilla l'eſprit de liberté qui n'était pas encore éteint. Les mécontentemens des impoſitions arbitraires, ſans le conſentement des Citoyens & Bourgeois aſſemblés en Conſeil-général, avaient déjà éclaté, mais ſans violence ſcandaleuſe. En 1704, on fit des repréſentaations; le Procureur-Général que nous pouvons nommer le Tribun, l'homme du peuple, quoiqu'il ne le ſoit pas toujours, les préſenta à la tête des Citoyens & des Bourgeois; cette démarche eut le ſuccès deſiré: les arrêts burſaux furent caſſés.

Ce premier acte de vigueur fut ſuivi d'un autre dont l'iſſue ne fut pas ſi heureuſe.

Depuis longtems les Secrétaires d'Etat s'étaient chargés de recueillir les ſuffrages. Chaque Electeur vo-

votait à l'oreille du Sécrétaire qui marquait d'un trait de plume, le suffrage au-dessous du nom qu'on lui indiquait. Ce Sécretaire, abusant de sa fonction, pour insulter un peuple libre, regardait en face chaque Electeur, le rendait timide & irrésolu, de concert avec le Magistrat, qui avait intérêt à troubler la liberté des délibérations La Généralité des Citoyens fut choquée de ces procédés & demanda un changement dans la maniere de recueillir les suffrages. Cette demande excita des dissensions; les esprits se partagerent; les louables Cantons de Zurich & de Berne envoyerent des médiateurs pour ramener l'union; des mal-entendus causerent du désordre entre les deux partis; les Magistrats en prirent occasion de faire arrêter les Citoyens les plus vertueux; le sang innocent coula dans les prisons; & la vengeance arbitraire leva hautement la tête sur les débris des loix outragées.

Un obstacle cependant empêchait l'établissement du pouvoir absolu, c'était l'établissement periodique des Conseils-Généraux tous les cinq ans. Dans ces Assemblées publiques, le peuple rentrant dans tout l'exercice & la plénitude de sa Souveraineté, était à même de se plaindre des transgressions, de redresser les abus introduits, de proposer ce qu'il croyait convenable pour le bien de l'Etat, de forcer les Magistrats & tous les ordres de se contenir dans les bornes de leurs devoirs & de leurs droits; c'était la loi vivante & fondamentale qui donnait la vie & la force à tout le reste: c'était l'état même. Les Magistrats, pour se former une autorité indépendante, avaient donc besoin de l'abolir. Voyons comme ils s'y prirent.

Ils commencerent par inviter le Corps Ecclésiastique, sous le sceau d'un secret inviolable, a employer l'autorité de la religion sur les esprits; l'occasion paraissait favorable. Le peuple effrayé par les exécutions & les proscriptions récentes, n'avait ni liberté ni sureté. Il ne pouvait plus comp-

compter ſur rien, venant de voir ces horreurs exécutées, après une déclaration ſolemnelle d'amnistie. Il croyait à chaque inſtant, dit J. J. Rouſſeau, revoir à ſes portes les Suiſſes qui ſervirent d'Archers à ces ſanglantes exécutions. On commença par alléguer en faveur de cette abolition, les dangers de la peſte, de la famine, de la guerre. On dit que les Aſſemblées étaient des innovations, des infractions aux loix. Le peuple qui n'était pas prévenu & à qui on ni laiſſait pas le loiſir de déliberer, ſe laiſſa tromper par les artifices révoltans de la terreur, de la ſurpriſe & de la fraude. Ainſi fut renverſé le plus ferme rempart de la liberté Genevoiſe.

On a dit que les Conſeils périodiques étaient une ſource de confuſion. Mais la ville étant diviſée en quartiers, & ces quartiers ſubdiviſés en Dixaires ou Compagnies, chacune d'elles pouvait nommer des Repréſentans qui ſeuls auraient eu droit de parler.

La Suite au No. Prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LXVI. LUNDI, ce 13 MAI, 1782.

CHAPITRE XLIII.

Sur l'Etat présent de la République. (*).

De méprisables folliculaires ont osé publier qu'il n'appartenait qu'à des Administrateurs, à des Régens, de s'exprimer librement sur les affaires du gouvernement. Les deux pieces suivantes écrites d'un stile mâle & vigoureux, serviront à développer encore nos principes. Dans la derniere assemblée des Etats de Nimegue, Mr. Capellen de Marsch fit entendre le discours suivant, dont il est bien difficile de faire passer la force & l'énergie dans la langue Française.

NOBLES ET PUISSANS SEIGNEURS!

Le tems est donc arrivé où nous rendons hommage à la Liberté, aux Privileges & à la Dignité de la Nation Batave, en prêtant l'oreille à sa voix, qui a demandé avec tant d'éner-

(*) *Des raisons particulieres nous obligent de renvoyer à l'ordinaire prochain le Manuscrit du Genevois sur les troubles de sa patrie.*

d'énergie & qui demande encore que cette République reconnaisse l'Indépendance de nos Freres les Américains, devenus libres à la pointe de l'Epée, & que nous prenions avec eux des mesures pour favoriser notre Prospérité réciproque, & pour assurer une Liberté affermie des deux côtés par le courage & l'intrépidité, à l'effroi de tous les Tyrans qui foulent aux pieds les Droits les plus Sacrés des Nations. Je me réjouis, *Nobles & Puissans Seigneurs*, de cet heureux Evenement, avec tous les *Belges* bien-intentionnés; & j'admire en même tems dans le cours de ces Evénemens, comment le Dieu de nos Peres, à qui la Tyrannie est en horreur, a daigné jeter un œil favorable sur les Pays-Bas-Unis, sur toute l'Humanité, lorsque nous, lorsque tous les Peuples de l'*Univers* étaient nagueres menacés d'être obligés de plier partout sous le Despotisme universel des Mers de la part des insolens Bretons; Despotisme plus à redouter qu'aucun autre qui jamais ait eu lieu: mais dans ce moment, nous voyons avec étonnement, après avoir déjà éprouvé les suites les plus douloureuses de ce Projet, qu'une Nation qui se regarde comme si fort élevée au-dessus des autres Humains, que les orgueilleux Bretons sont, à l'égard d'une Nation qu'ils ont si fort haïe, si souvent maudite & opprimée depuis plus de deux Siecles; à l'égard de ces Belges qu'ils s'imaginaient pouvoir impunément, dans toutes les occasions, par la bouche même d'un Ambassadeur qu'ils nous avaient envoyé pour notre perte, nous outrager par le langage le plus amer & le plus insultant, qui est encore dans le souvenir de nous tous; qu'eux, dis-je, après nous avoir attaqués & pillés de la maniere la plus perfide, sont actuellement les premiers à offrir la Paix à cette République, dans la crainte d'une juste vengeance, nous voyant, contre leur attente, en état de leur faire, dès que nous aurons pris sérieusement les Armes que la Providence nous offre, éprouver de la maniere la plus sensible.

Il nous faut, *Nobles & Puissans Seigneurs*, il nous faut rendre un nouvel Hommage à la voix du Peuple. Elle nous crie: Point de Paix particuliere! Point de Suspension d'Armes! Point de Rétablissement d'anciens Traités avec un Ennemi qui ne les a jamais respectés, & qui les a toujours enfreints & violés de la maniere la plus arbitraire! Tel est le langage de nos Concitoyens bien-intentionnés. La proposition, faite depuis peu à cet Etat par les Ministres de

S.

S. M. Impériale de Russie, conformément à la Déclaration du Ministere actuel d'Angleterre, pour nous engager actuellement dans une Réconciliation particuliere avec notre Ennemi, ou pour nous porter à une Cessation d'Hostilités avec lui, n'est pas recevable: l'un & l'autre doivent être rejetés d'une maniere convenable à la Dignité de la République. Le nouveau Cabinet du Roi d'Angleterre est trop éclairé pour s'être imaginé que cette Nation aurait la sottise de se laisser prendre à ce Piége; je serais plutôt incliné à penser qu'il n'a fait ces avances que pour se ménager une route à la Paix générale. C'est cependant une chose intolérable, que notre Ennemi, au milieu de sa détresse, ait osé nous présenter la Paix en nous offrant la jouissance d'une Navigation libre; comme s'il dépendait de lui de donner ou d'ôter un avantage dont la Possession nous appartient, aussibien qu'à tous les Peuples du Monde. La République est en état de faire éprouver à cet infracteur des Traités qu'elle peut maintenir ses Droits par la force de ses Armes: ce ne serait pas la premiere fois que le Breton aurait tremblé devant le Pavillon de cet Etat. Les Intérêts de la Patrie, de toute l'Europe, exigent donc que nous tâchions de nous venger, au moins durant la Campagne prochaine, & de faire éprouver à notre Ennemi-Héréditaire qu'on ne nous outrage pas impunément. La Nation est donc autorisée à rompre à jamais tout Traité avec un tel peuple. Elle est trop bien instruite pour ne pas sentir que le Rétablissement des Traités de 1674 & de 1678 était inutile & préjudiciable. Le tems est venu, *Nobles & Puissans Seigneurs*, de tenter, par des Mesures & des Représailles convenables, d'abolir le joug de ce Traité de Navigation, si odieux & si fatal au Commerce & aux Fabriques de cet Etat.

Outre ces motifs, il en est encore d'autres qui nous obligent de rejeter les Propositions Anglaises & de ne point faire de Paix particuliere avec le Royaume de la Grande-Bretagne. *Vos Nobles Puissances* sentent déjà que je veux parler des marques éclatantes d'inclination que cette République a éprouvées, de la maniere la plus noble, de Sa Majesté *Très-Chrétienne.*

A présent que nous avons résolu de nous concerter avec les Ennemis de notre Ennemi pour l'humilier encore davantage, pouvons-nous consentir à la Paix que conjointement avec notre Allié-Naturel & non avant qu'il paraisse qu'ils sont hors d'état de se conduire dorénavant

d'une maniere arbitraire avec nous & les autres Peuples. Que nous ayions été ſauvés du bord du précipice où nous avaient conduit les artifices employés, ſoit au dedans ſoit au-dehors, par cet Ennemi odieux, c'eſt, après Dieu, non à nous-mêmes, mais au Roi de France que nous en ſommes redevables. Que la conduite de cet Etat ait donc pour guides, les principes de la reconnaiſſance & de la gratitude. Grandes ſont les obligations de cette République envers ce Monarque, Ami de l'Humanité! Que feraient devenues nos Colonies, que ferait devenu cet Etat, ſans le Secours des Français? C'eſt, *Nobles & Puiſſans Seigneurs*, le même Voiſin puiſſant qui, dans le tems que nos Peres combattaient pour ſecouer le joug Eſpagnol, aida à nous en délivrer; qui, dans ces tems, a affranchi nos têtes de celui des Bretons, dont nous ne paraiſſions pas au commencement appercevoir le danger. Ainſi, pénétrés des ſentimens de la plus vive reconnaiſſance, nos Concitoyens attendent que cette République ſe lie actuellement des nœuds les plus étroits avec une Nation généreuſe qui prend à cœur nos Intérêts & notre Proſperité; avec une Puiſſance qui a plus de ſoin de nous, que nous n'en avons nous-mêmes; avec un Allié-Naturel qui, dans ces jours, n'a exigé de nous que ce qui devait ſervir à notre conſervation & à notre avantage.

C'eſt la voix de la Nation entiere, c'eſt le cri, c'eſt le vœu d'une Commune bien inſtruite, qui, graces à Dieu! a des idées ſaines de ſa poſition; qui deſire ardemmentde voir que, ſans délai ultérieur, la combinaiſon promiſe des Meſures avec le Roi de France pour la Campagne prochaine, ſoit, de notre côté, vigoureuſement exécutée: —— Elle ſe flatte, elle eſt enchantée d'avoir vu dans ce moment une preuve de bonne intention, d'appercevoir enfin, & comme il faut, que des Biens & du Sang qu'elle a prodigués ſi continuellement, avec tant d'empreſſement pour la conſervation de la chere Patrie & qu'elle offre encore avec tant de patience; que des uns & de l'autre, dis-je, il ſe fait enfin un emploi expéditif, bon & utile: par-là ſeul cette République doit ſubſiſter ou tomber. Sans Commerce, ſans Navigation, ſans Pêches, ſans Colonies, avec la Protection convenable, bientôt c'en eſt fait de nous. Des Vaiſſeaux de Guerre, des Flottes bien équipées peuvent nous conſerver; voilà l'unique moyen de faire revivre la Proſpérité Belgique & ſa Gloire preſqu'éteinte. Dès qu'une activité bien dirigée, bien intentionnée dans la priſe des

Me-

Mesures offensives & défensives contre notre Ennemi se développera, on verra renaître le doux Contentement, la Joie & la Prospérité parmi nous. ——— Ainsi, les Griefs fondés, les Plaintes justes d'un Peuple si fortement injurié pourront être redressés.

Des Hommes Libres désavouent une Administration arbitraire: ——— Un Joug onéreux est toujours insupportable aux têtes devenues libres à la pointe de l'épée; la conservation de la Patrie ne peut ni ne doit leur être indifférente. ——— Jamais le cri, non pas d'une Populace furieuse & séduite, mais d'une Nation libre, oui la Voix de la meilleure partie de la Nation, n'a jamais demandé quelque chose qui ne fût pas raisonnable. Là, *Nobles & Puissans Seigneurs*, portons notre attention; tâchons par ce moyen de satisfaire nos Habitans qui ont confié leur Cause à nos soins. Pour y satisfaire, je suis d'opinion que les Committés de *Vos Nobles Puissances* à la Généralité soient autorisés pour, au nom de cette Province, déclarer à la Table de *Leurs Hautes Puissances*, qu'en vertu des raisons, alléguées ci-dessus, cette République ne peut accepter aucune Suspension d'Armes, aucune Paix séparée, offerte par l'Angleterre; cependant avec une Déclaration polie pour S. M. l'Impératrice de Russie, que la République est prête de coopérer au Rétablissement de la Tranquilité en Europe, dès qu'Elle sera convaincue de la possibilité de pouvoir obtenir de son Ennemi la réparation de tant d'outrages & l'indemnisation de tant de pertes: ——— Qu'elle ne peut accepter d'autre Paix, que celle qui se concilie avec ses Intérêts véritables, &, en même tems, avec ceux de ses Alliés, avec lesquels elle a contracté des Engagemens solemnels pour réduire d'une maniere glorieuse l'Ennemi commun à la raison.

Ensuite, *Nobles & Puissans Seigneurs*, il faudrait que dès à présent la République se précautionnât contre tout ce qui, dans le cas d'une Pacification générale, pourrait servir au Rétablissement d'Alliances antérieures avec le Royaume de la Grande-Bretagne, Royaume qui jamais ne fit de Traités avec nous que pour se ménager des prétextes pour nous outrager. ——— Tandis qu'il est d'une nécessité indispensable que cette République doit tâcher de profiter de toutes manieres, des bonnes dispositions du Roi de France, pour affermir sur les principes les mieux intentionnés une Amitié toujours permanente, une Correspondance sin-

cere avec cet Empire, comme le moyen unique d'assurer notre Constitution, notre Liberté, notre Considération & notre Bien-Etre contre tous les desseins cachés de Trahison de nos Ennemis, & pour en détourner l'influence ultérieure.

De cette maniere, ainsi que par l'Union avec une République puissante qui s'intéressera à la continuation de notre Liberté, les Pays-Bas-Unis se releveront glorieusement de l'Humiliation où ils se trouvaient réduits par l'influence traîtreuse des Anglais. Unis avec un Empire puissant, qui, dès le commencement de la République, a toujours agi comme notre Allié Naturel, & qui n'a été notre Ennemi que par les Artifices des Anglais, toujours occupés à notre ruine; Alliés avec une Puissance qui avance de toutes manieres notre véritable Grandeur; qui se trouve en état de nous préserver sur le Continent, (à quoi, *Nobles & Puissans Seigneurs*, cette Province est si fortement intéressée) contre toutes les Attaques pernicieuses, ce que notre Armée ne saurait jamais effectuer. Or, comme l'augmentation de nos Forces de Terre, dont la Direction principale se trouve confiée plutôt à des Etrangers qu'à des Nationaux, n'est qu'onéreuse, que dangereuse pour cette République; cet incident est un nouveau Motif pour agir sincerement de concert avec la France, avec un Empire qui, aussitôt qu'il verra des preuves de notre bonne-foi, de notre sincere Reconnaissance, ira indubitablement au devant de cet Etat, & le traitera de la maniere la plus généreuse. Tout ce que je viens de dire à *Vos Nobles Puissances*, s'accorde avec la voix du Peuple; mais avant de terminer mon Discours, je ne puis m'abstenir d'y ajouter que nos Habitans s'attendent toujours à ce qu'enfin il soit constaté à quoi & à qui doivent être attribuées la nonchalance, l'inaction permanentes, lesquelles, malgré toutes les apparences d'activité qu'on a voulu développer, ont, à la honte éternelle de cette République, eu lieu dans la Délibération & l'Exécution des Mesures nécessaires pour s'opposer à tems & vigoureusement à un Ennemi furieux, & détourner son Entreprise déjà trop bien exécutée.

La Nation est en droit d'exiger qu'à l'avenir ses Biens & son Sang ne soient plus inutilement prodigués. C'est à bon droit, *Nobles & Puissans Seigneurs*, que la Nation demande que les perquisitions les plus rigoureuses soient faites avec sévérité sur les Causes du malheur de la Patrie,

afin

afin de découvrir par là les Conſeils de perverſité, de trahiſon, & de mauvaiſe foi donnés, ainſi que les Malverſations exercées par nos Ennemis au-dedans; afin que leurs influence & progrès ſoient empêchés, rendus inutiles; que même ceux qui ont cherché à ruiner ce Pays & qui, pour cette cauſe, étant accablés du poids de la juſte Haine nationale, n'ont pu ſe purger devant le Tribunal de la nation, puiſſent être punis ſans égard des Perſonnes, ou du moins expulſés du milieu de cet Etat.

Au contraire, *Vos Nobles Puiſſances* conviendront volontiers avec moi, qu'il ſerait à ſouhaiter que, pour ſatisfaire à l'Equité, à la juſte attente de toutes les Provinces Confédérées, des Membres du Gouvernement, honnêtes, bien intentionnés, mais outragés, fuſſent rétablis pour le Service de la Patrie.

Vos Nobles Puiſſances conçoivent que par-là j'ai principalement en vue un Evenement criant, arrivé dans une Province limitrophe; Evénement ſans exemple dans un Pays, où le Droit & la Juſtice devaient avoir lieu, & auquel, *Nobles & Puiſſans Seigneurs*, nous devons nous intéreſſer par rapport aux ſuites: c'eſt la dépoſition criminelle d'un Membre de l'Ordre Equeſtre dans la Province d'Overyſſel, (qui n'a pu ſouffrir l'Oppreſſion de la portion la plus utile de la Société) par une pluralité de Voix, ſans forme de Procés, &, à la face de la Juſtice, ſans être coupable d'aucune prévarication. J'ai l'honneur de ſoumettre mon Avis aux Conſidérations bien-intentionnées & Patriotiques de *Vos Nobles Puiſſances*, avec la réquiſition que, vu l'importance des Affaires qui y ſont expoſées & pour ma Juſtification auprès d'une Nation dont je veux toujours ſoutenir les Droits, il puiſſe être inſéré dans le Recès de ce Quartier.

Le Diſcours que Mr. Zuylen de Nyevelt fit entendre dans l'Aſſemblée des Etats de Gueldre, méritait tout l'intérêt qu'il a fait naître. On ne peut effectivement s'empêcher d'être touché, en entendant ce zélé Citoyen expoſer ainſi les dangers de notre Patrie, pour nous engager à les prévenir.

NOBLES & PUISSANS SEIGNEURS!

Toute déplorable que nous puissions représenter la situation de cette République & en déduire la nécessité d'une Paix; toutes les causes de ces malheureuses suites & calamités doivent cependant être cherchées au milieu de nous; & tant qu'on ne met pas tout en œuvre pour améliorer & guérir la partie de la République gâtée intérieurement, tous les autres moyens, tout bien combinés qu'on les représente & tel éloge qu'on en fasse, sont stériles & inutiles, pour rendre cet Etat plus respectable & plus puissant, & le Peuple plus heureux. Arrêtons un moment nos regards sur la situation intérieure de cette République; nous trouverons effectivement & découvrirons les vraies causes dont toute la Nation s'est déjà plainte depuis si longtems, & sur lesquelles elle se montrera de plus en plus sensible, sans cependant découvrir les moyens de les réparer. Nous avons éprouvé une inconcevable lenteur & inaction pendant tout le cours de cette guerre, dans tous les moyens & mesures si fort desirés que nous aurions pu employer pour prévenir ou pour écarter la violence de notre Ennemi; inaction dont nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés & de rougir. Des Sommes presque innombrables accordées volontairement pour une bonne fin, dont cependant on n'a vu aucun effet, conforme à l'attente générale: Un état impardonnable d'indéfense où se trouve le Commerce si important & si avantageux, d'où dépend la Prospérité de ce Pays & le Bien-Etre des Habitans, quoique déjà accablés sous le poids d'énormes Impôts, mais volontaires: Une excessive Défiance & Division entre les Membres de la Confédération, luttant contre la Vérité & contre la Devise adoptée par cet Etat: La décadence de nos bonnes Loix; l'anéantissement des meilleurs Réglemens de Police; la diminution des Privileges des Membres de l'Administration & des Privileges des Bourgeois; des Querelles entre les Régens des diverses Provinces; des traitemens rigoureux & inouïs, sans forme de Procès, & par conséquent sans Loix dans une Province voisine, exercés sur tels qui, pour avoir agi suivant leur Conscience, ont été expulsés des Assemblées: Traitement vraiment qui échappe au jour, qui tient la Liberté

berté dans les chaînes ; & que l'on peut remarquer comme une des premieres marches par laquelle ce Defpotifme violent veut s'élever pour faire éprouver le même fort à d'autres braves Régens. Oui, nous devons encore remercier le Ciel que cela n'ait pas encore été fcellé du Sang de l'Innocent. Ajoutez à cela, les Animofités extrêmes dont plufieurs font enflammés; les Confeils des mal-intentionnés; l'Oppreffion, & d'après cela, la préférence donnée à des Etrangers au préjudice des braves Concitoyens & Nationaux ; incident qui, combiné avec la Puiffance militaire dans un Pays libre, doit être regardé comme l'expédient le plus dangereux; & par deffus tout cela, une Nation généralement mécontente. Qu'avons-nous, *Nobles & Puiffans Seigneurs*, befoin de déduire de ce mal intérieur la malheureufe pofition de la République ? Où trouverons-nous dans les Annales Hiftoriques un plus grand nombre de ces Calamités que l'on doit regarder comme les Caufes de la Deftruction des plus floriffantes Républiques ? cet Etat n'éprouvera-t-il pas un fort pareil? Que l'on fe hâte donc de guérir ces maux intérieurs qui s'enracinent de plus en plus; & que l'on prête l'oreille aux Propofitions les plus raifonnables, demandées par la voix du Peuple qui fe fait entendre; non par les attroupemens d'une Populace, femblables à ceux qui ci-devant ont déchiré cette République; mais par la bouche de la plus faine partie de la Nation, qui fait accorder l'expérience avec la raifon; d'un Peuple qui connaît la Liberté, & qui, plus que jamais, porte les regards fur nos actions ou omiffions; c'eft lui, *dis-je*, qui demande l'éloignement du mal le plus frappant. Alors, on verra que ce n'eft ni cette Guerre ni d'autres Calamités du dehors que l'on doit regarder comme les vraies Caufes de la Ruïne prochaine de cet Etat. Il eft vrai que nous avons auffi des raifons du dehors pour être affligés, foit des innombrables & exceffives humiliations & pertes que nous avons effuyées : de l'extrême perfidie avec laquelle on a violé les Traités les plus facrés fur lefquels nous penfions pouvoir nous repofer ; du langage intolérable & des refus infolens du Miniftere Anglais & des Amirautés fur les plaintes les plus juftes; foit auffi de l'inique Déclaration de Guerre qui fuivit, des Traitemens barbares & effrenés des Commandans les plus inhumains ; du Sang répandu de nos Freres maffacrés contre le Droit de

la Guerre; nos Etabliſſemens non-ſeulement enlevés, mais detruits; cauſes ſuffiſantes pour faire déteſter à jamais de chaque *Belge*, une Nation que l'on nomme ſi mal-à-propos notre Alliée-Naturelle, pour la faire déteſter, avec tous ſes infâmes Partiſans; le vœu général d'un peuple auſſi maltraité devant être naturellement de ne pas laiſſer impunis de tels procédés. Mais pendant que nous développons l'origine de tous ces malheurs, on peut les enviſager auſſi comme les effets naturels de la corruption intérieure que nous venons d'expoſer & dont notre Ennemi naturel eſpere encore une heureuſe iſſue par la réſidence permanente de ſon Miniſtre qui a fait tant de bien à lui & tant de mal à nous, de concert avec ſes infâmes créatures.

Nobles & Puisſans Seigneurs, nous avons raiſon d'attribuer ſeulement à la *Providence* que nous ayions été garantis de notre Ruine préméditée & conjurée; c'eſt le Ciel ſeul qui l'a ſi miraculeuſement fait retomber ſur l'Ennemi même. Cependant, puiſque ce dernier paraît enfin redouter l'Etat réveillé de ſon aſſoupiſſement, il a recours à d'autres ruſes dangereuſes & inſidieuſes; & qu'y avait-il de plus propre pour parvenir aux buts qu'il avait manqués, mais nullement perdus de vue, que l'offre d'une Paix ſur le pied du Traité de 1674; offre qui, nonobſtant ſon danger, devait cependant, ſuivant certains mal-intentionnés, faciles à trouver parmi une Nation telle que celle-ci, preſqu'inondée d'Etrangers, ne pas être rejetée, mais agrée comme très acceptable, afin, s'il était poſſible, de parvenir à écarter les Réſolutions projetées &, par des Négociations tirées en longueur, à ralentir toutes les bonnes Meſures que, ſur les fondemens d'une offenſe impardonnable, nous pourrions réaliſer pour en tirer vengeance; à nous jeter dans de nouveaux embarras, ſi nous prêtions l'oreille à ces Artifices, & à rompre tous les Engagemens, tels ſaints qu'ils fuſſent, contractés depuis peu avec la France, & irriter cette Puiſſance contre un Etat ſi peu reconnaiſſant. —— Mais! l'Honneur, l'Intérêt de ces Pays, la Nation en Corps interviennent ici & s'écrient d'une voix unanime: *Point de Paix! mais un refus altier, proportionné à tous les Traitemens eſſuyés.* —— Malgré la préférence qu'à la vérité, on doit accorder a la Paix ſur la Guerre, il faut que les Offres ſoient d'une nature que nous puiſſions en obtenir une Paix permanente, & qu'avant tout, l'extenſion, & nulle-

lement la restriction du Commerce, soit l'objet d'une Négociation. Il est impossible de s'attendre à l'un ni à l'autre, dès que le Traité de 1674 servirait de base, non-seulement aux Négociations, mais à la Paix même. Un Traité tel que celui de 1674, malgré tous les changemens qu'on pourrait y faire, envelopperait cet Etat dans toutes les Guerres que cette Puissance entreprendrait; nous n'en avons que trop de preuves; ainsi nous serions effectivement privés de tous les avantages qui probablement en pourraient résulter. —— Qu'on rejette donc cette Proposition, conformément à la Voix unanime de la Nation, sans faire aucune réflexion sur l'Article si dangereux d'un Armistice qui s'y trouve annexé; qu'on emploie, au contraire, les moyens les plus efficaces, afin que, de concert avec la France, les Mesures desirées soient mises en exécution pour l'acquisition d'une Paix plus honorable, qui puisse au moins nous procurer la Liberté de Navigation, suivant le Droit des Gens; la dissolution de ces Liens qui nous précipiterent tant de fois sur le bord de notre Ruine; l'entiere suppression de l'Acte de Navigation, si destructeur pour notre Commerce; la révocation des Soumissions forcées dans la Mer du Nord; l'indemnisation des Dommages que nous avons soufferts, & la restitution de nos possessions enlevées. Cela seul doit former les Points de Négociation, qui peuvent se concilier avec l'Honneur violé des Provinces-Unies, avec ses véritables Intérêts & la voix du Peuple.

Qu'à cet effet, les Committés de cette Province à la Généralité, devraient être autorisés à exhiber cette Résolution à *Leurs Hautes Puissances*; qu'il serait nécessaire de faire connaître en termes polis au Ministre Russe l'aversion de la Nation & de cet Etat contre l'offre en question: Que, quoique *Leurs Hautes Puissances* puissent attester qu'Elles donnent à la Paix une préférence marquée sur la Guerre, &, que pour parvenir à ce but salutaire, Elles eussent bien voulu accepter la Médiation de S. M. Imp. de Russie, Elles se seraient cependant flattées qu'on se fût abstenu de faire à cet Etat des Propositions que ni l'Honneur ni l'Intérêt de ces Pays ne permettaient d'admettre; que néanmoins *Leurs Hautes Puissances* étaient intimement convaincues de l'inclination de S. M. pour effectuer une Paix desirable; mais que cette conviction devrait diminuer beaucoup, si S. M. par la suite, dans sa Médiation digne de louange, ne voulait pas réfléchir aux Engagemens que cette République a con-

contractés avec la France & qu'elle tenait pour très-facrés, ou à ce qui pourrait traverfer la reconnaiffance des Colonies Américaines, ou leurs Navigation & Commerce: Qu'alors, au lieu d'avancer, cela fervirait plutôt à reculer la Tranquilité générale defirée, & ne pourrait jamais fatisfaire ni répondre au but, au deffein fi humain de S. M.: Que *Leurs Hautes Puiffances* fe voyaient obligés de déclarer franchement, qu'auffi longtems qu'on fe fonderait fur le Traité fatal de 1674 comme devant fervir de bafe, Elles feraient réduites à rejeter toutes ces Propofitions, jufqu'à ce que la Cour Britannique, infractrice de la Paix, en expofât d'autres qui, à la face de l'Univers, puffent fe concilier avec l'Honneur bleffé, les Pertes immenfes & principalement avec la Neutralité Armée. ——— Au refte, je me trouve obligé de requérir un Droit qui m'appartient comme Membre de cette Affemblée, favoir... de faire enregiftrer la Préfente mot à mot dans le Recès du Quartier, pour pouvoir en tout tems rapeler à une Nation qui, actuellement plus que jamais, tient les yeux fixés fur les Actions de fes Régens, que je n'ai jamais été indifférent à tous les Intérêts de la Patrie & à la Voix d'une Nation devenue Libre à la Pointe de l'Epée."

Avons-nous rien expofé dans nos feuilles qui fût plus hardi que les principes expofés dans les difcours que nous venons de rapporter? On y trouve même, fur plufieurs points, particulierement fur nos liaifons politiques avec la France, des idées que nous n'avons jamais ôfé adopter. Nous ne fommes pas, il eft vrai, de ceux qui ont l'audace, même dans les tems préfens, de foutenir que nous avons plus de raifons de nous attacher à l'Angleterre qu'à la France; mais nous n'en avons pas conclu que la France fût notre alliée naturelle. Qu'on life les obfervations que nous avons expofées fur les alliances naturelles; jamais nous ne pourrons nous perfuader que nous ayions plus d'intérêt à cultiver l'amitié de l'Angleterre que celle de la France. L'Angleterre n'eft pas, il eft vrai, en état de nous fubjuguer par terre; mais n'avons-nous pas des intérêts effentiels fur mer? Notre navigation, notre commerce, nos établiffemens dans les deux Indes, ne font-ils pas les principes de notre profpérité, de no-

tre

tre exiſtence même? Ces avantages importans, esſentiels, ſans lesquels nous ne ſommes rien, ne ſont-ils pas à la merci des Anglais, dès qu'on leur laiſſe le ſceptre des mers? N'avons-nous pas vu non-ſeulement dans des jours orageux, mais généralement dans tous les tems, que ces avantages ont été expoſés à leurs attaques, à leurs inſultes; pendant que le danger que nous avons à craindre des Français ſur terre ne s'eſt manifeſté que dans des occaſions extraordinaires, contre lesquelles le nouveau ſyſtême politique de l'Europe paraît nous avoir garantis pour le préſent? Les Français ſont certainement nos alliés naturels, quand nous ſommes en guerre avec les Anglais; comme les Anglais le ſont à leur tour, quand nous ſommes attaqués par les Français. Mais ce que l'on ne doit jamais perdre de vue dans l'examen de nos querelles avec ces deux nations, c'eſt que nous n'avons jamais eu la guerre avec les Français que pour des intérêts étrangers; & par conſéquent en ſuivant un faux ſyſtême pour un pays commerçant comme le nôtre; au lieu que nos guerres avec les Anglais ont toujours eu pour but la défenſe de nos intérêts propres, de nos avantages eſſentiels. Cette idée montre ſans réplique, que quand même la France ne ſerait pas notre alliée naturelle, nous aurions plus d'intérêt à cultiver ſon amitié que celle de l'Angleterre.

Ces obſervations, dont la conduite des Anglais dans ces derniers tems n'a que trop bien prouvé la vérité, expoſées avec force aux yeux d'un peuple diſtingué généralement par les qualités ſolides du jugement & du bon ſens, peuvent être regardées comme le ſyſtême adopté préſentement par la nation. Auſſi les Partiſans de l'Angleterre, redoutant les ſuites de cette impreſſion générale, ont employé toutes ſortes de moyens pour les arrêter. Ces intrépides partiſans d'une nation où regne la liberté illimitée de la preſſe, ont pouſſé la contradiction & l'abſurdité au point de ſoutenir qu'il n'appartenait

pas

pas à de ſimples particuliers de raiſonner ſur les matieres du gouvernement L'Auteur du *Politiek Vertoog* n'a pas craint d'inſulter publiquement aux droits de la liberté & de l'humanité, au point d'inſinuer dans une annonce inſérée dans la Gazette de Sud-Hollande, (No. 50) qu'il n'était permis qu'à des Adminiſtrateurs ou Régens de s'expliquer ſur les affaires politiques & que publier ſes idées ſur cet article était un appel au jugement du peuple & une atteinte aux loix de la Conſtitution (*). Le Périodiſte, ſoi-diſant de la *vieille-roche*, pouſſe le crime de lèſe-humanité plus loin. Il ôſe ſoutenir qu'on peut outrager impunément tout autre qu'un Régent, qui ſe mêle d'écrire des affaires politiques. Cette idée, auſſi odieuſe qu'abſurde, n'eſt ſans doute pas celle de l'Auteur d'une nouvelle brochure Hollandaiſe ſur la *Liberté de la preſſe.* On y ſoutient ſur cet article les mêmes principes que nous avons expoſés dans les premieres parties de cette feuille; cette production paraît même ſortir des mains d'un Régent. Il répete en propres termes ce que nous avons dit: qu'il ne doit y avoir d'autre entrave à la liberté de la Preſſe que le droit à chaque citoyen qui ſe trouve outragé perſonnellement dans un livre, d'en pourſuivre l'Auteur ou l'Editeur par la voie judiciaire. Il ſoutient, avec raiſon que tout effort pour arrêter les libelles anonimes & calomnieux ne fait qu'irriter la malice des Auteurs, l'avidité des Libraires & la curioſité des Lecteurs. Il remarque avec nous, qu'il aurait beaucoup mieux valu publier une bonne réfutation du libelle adreſſé *au peuple des Pays-Bas*, que de mettre à prix la tête de l'Au-

(*) Pour ſe juſtifier lui-même d'après cette ſinguliere aſſertion, il oſe avancer que ſon propre ouvrage n'était deſtiné que pour l'uſage des Régens; ce qui ne s'accorde gueres avec la premiere annonce des Libraires Bennet & Hake qui l'offraient à trois florins indiſtinctement tous à ceux qui auraient ſouſcrit avant un certain terme.

l'Auteur ou de l'Imprimeur; & que l'éclat occaſionné par cette prohibition n'a fait qu'en rendre la lecture plus générale & plus piquante. Cet Auteur démontre que la liberté de la preſſe eſt inſéparable de la liberté civile.

J'entends quelqu'un me demander à cette occaſion, ſi je vois avec plaiſir les libelles publiés auſſi bien contre la perſonne que contre les écrits du *Politique Hollandais*. Je ſuis bien éloigné d'être de l'avis de ceux qui opinaient à ce qu'on empêchât ces bouches impures de diſtiler le poiſon de la calomnie. Je mets trop d'importance à la liberté illimitée de la preſſe, pour penſer qu'on doive y poſer des bornes, parceque d'honnêtes gens ſont attaqués dans de miſérables feuilles telles que le *Politiek Vertoog*, *l'Ouderwetſe Nederlandſche Patriot*, &c. &c. La liberté de la preſſe a des inconvéniens: mais elle porte l'antidote avec le poiſon. Si la Calomnie entre dans ce champ ouvert & vaſte pour lancer ſes traits acérés, l'entrée en eſt également ouverte à l'innocence pour les repouſſer. Par exemple, la Calomnie a inſinué que les projets infernaux & diaboliques du *Politique Hollandais* étaient connus: quoique la conduite particuliere d'un Auteur ne faſſe rien à ſes ſentimens; quoi que les écrits doivent être toujours conſidérés indépendamment du caractere de l'Ecrivain; que d'honnêtes gens aient quelquefois écrit des livres très-dangereux & des hommes ſans mœurs, des livres très-moraux; le *Politique Hollandais* eſt descendu juſqu'à provoquer ſes détracteurs de rien produire contre ſon honneur: là deſſus ils ont ramaſſé des contes ridicules qui ne prouveraient rien contre l'honneur, quand ils ne tomberaient pas par leur abſurdité! mais leur grande raiſon eſt que le *Politique Hollandais* ne compte pas par tonnes d'or. Un de ces miſérables écrivailleurs a pouſſé cette imputation au point de dire qu'il ſe croirait déshonoré ſi, comme le *Politique Hollandais* &c. il retirait quelque gain de ſon libraire. Sachez donc, ames de boue, que, quand

quand même le *Politique Hollandais* ne compterait pas par tonnes d'or, en quoi ſans doute vous avez la baſſeſſe de faire conſiſter tout le mérite d'un homme; il a plus de grandeur d'ame que vous. Sachez qu'il eſt en état de prouver que s'il avait voulu renoncer à ſes principes ou les enfouir ſous le boisſeau, ... ſachez qu'il n'eſt jamais venu dans ce pays à la pourſuite de la fortune; & que, ſi des circonſtances auxquelles il ne s'attendait pas, n'euſſent pas changé, ſon projet d'une courte viſite en une longue réſidence; il aurait trouvé partout ailleurs des encouragemens plus grands &c..... Mais j'aurai occaſion d'étendre cette idée en parlant de la conſidération qu'on a pour les lettres & pour ceux qui les cultivent dans ce pays.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht* & *La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

Nº. LXVII. LUNDI, ce 20 MAI, 1782.

Suite du CHAPITRE XLI.

Sur la Conſtitution & les Troubles de la République de Geneve.

Aux yeux du Philoſophe, dit Mr. d'Alembert en parlant de Geneve, la République des abeilles n'eſt pas moins intéreſſante que l'Hiſtoire des grands Empires; & ce n'eſt peut-être que dans les petits Etats qu'on peut trouver le modele d'une parfaite adminiſtration politique.

Il eſt vrai que ces petits Etats ſont ſujets aux orages populaires, quand le peuple a quelque part au gouvernement; mais les autres Etats, où le peuple n'eſt compté pour rien, ſont-ils plus tranquilles ou plus heureux? Pour éclaircir cette queſtion, on n'a qu'à jeter les yeux ſur les Républiques de Veniſe & des Pays-bas. Dans la premiere le peuple eſt non-ſeulement privé de toute liberté politique; il ne jouit pas même de la liberté civile. Un écrit, une parole, un geſte, un rien ſuffit pour expoſer la vie du plus honnête des habitans. Le Sénateur de Veniſe caché derriere une grille, dit à ſon ſujet: *qui es-tu pour oſer approuver notre conduite*? Un rideau

ſe leve; le malheureux ſujet, tremblant, voit un cadavre attaché à une potence, & entend une voix redoutable qui lui crie de derriere la grille : *C'eſt ainſi que nous traitons notre apologiſte ; retourne-t-en dans ta maiſon & tais-toi.* Un peuple que des loix auſſi ſéveres doivent tenir dans des tranſes perpétuelles peut bien jouir de la tranquillité extérieure ; mais eſt-il tranquille intérieurement ? Goûte-t-il cette ſécurité, ce bonheur qui fait l'agrément de la vie & qui doit être le but de tous les gouvernemens ? La petite ville de Raguſe, obligée, comme on ſait, par ſa poſition, de ſe rendre l'eſclave de tout le monde pour ſe maintenir libre, pouſſe cette politique ſervile au degré le plus humiliant. Le Sénat de cette République, ſi patiente à l'égard des étrangers, vient de défendre à ſes Habitans de s'exprimer en aucune façon ſur les affaires politiques de l'Europe & ſur la conduite des Souverains. Il n'a pas tenu aux Anglomanes, dans la République des Pays-bas, qu'on n'y ait ſoumis la liberté de penſer & d'écrire aux mêmes entraves. Mais la République eſt ſi ſingulierement conſtituée, les privileges civils des Habitans ſont appuyés ſur des baſes ſi ſolides, & reſpectés ſi fort, que ces prohibitions expoſées à être éludées ou violées impunément, n'auraient pas les effets qu'on s'en promettrait. Ce Gouvernement fédératif, étant compoſé de cinquante à ſoixante Républiques, par le droit inhérent à chaque ville de ſe gouverner à ſon gré, & les partis fermentant naturellement & ſans ceſſe dans une conſtitution auſſi compliquée, la prohibition particuliere d'une ville, d'une Province, ne ſoumettant pas les autres ; & dans une ville particuliere même, pluſieurs Régens ayant des intérêts ſecrets à favoriſer la diſſémination d'opinions qu'ils déſavouent quelquefois en public ; dans un pareil état des choſes, il ſerait bien difficile, pour ne pas dire impoſſible de poſer à la liberté de la preſſe, des bornes qui fuſſent reſpectées. Le Prince Maurice, le plus impérieux, le plus arbitraire & le plus abſolu des Stathouders, ne fut jamais en état d'arrê-

ter

ter la dissimination des libelles publiés contre lui. Dans un tems où sa volonté était la loi suprême dans les opérations publiques, où l'on ne le consultait qu'en tremblant, on le peignait dans des écrits répandus partout & lus avec avidité, comme le plus cruel & le plus lâche des Tyrans.

Mais, pour revenir à la tranquillité des Provinces-Unies, considérées comme un pays où le peuple ne jouit que de la liberté civile(*), il s'en faut beaucoup qu'on puisse offrir cet Etat comme un modele de tranquillité. Depuis la naissance de la République, il est peu d'années où quelque partie, n'ait été agitée par des orages plus ou moins grands: d'où venaient ces orages? Presque toujours du mécontentement des sujets contre l'administration. Lorsqu'il n'y avait pas de Stathouder, ou lorsque leur puissance était fort bornée, on attribuait ces mécontentemens populaires aux suites de l'administration arbitraire des Aristocrates; & le peuple créait tumultuairement des Stathouders, ou faisait augmenter leur autorité. Si le Stathouder eût été comme le Tribun d'un peuple libre, peut-être aurait-il mis quelque équilibre dans le choc des intérêts; il est vrai que son autorité n'est pas inutile pour mettre un frein à l'indépendance des Aristocrates qui pourrait dégénerer en pouvoir arbitraire; mais comme le peuple retombe dans son néant après avoir créé un Stathouder, son pouvoir ne reposant plus que sur l'ascen-

(*) Mr. le Citoyen de Geneve oublie sans doute l'affaire de Mr. de Capelle du Poll, que des Membres du Gouvernement (*voyez ci dev. p.* 215) n'ont pu s'empêcher de regarder comme contraire au droit & à la justice: il n'envisage sans doute cet exemple & quelques autres, qui ne sont que particuliers, que comme des exceptions à la regle générale. En effet, quelques traits que nous exposerons ci-après, arrivés à Utrecht, à Leiden & à Woerden, montrent que les citoyens, peuvent se flatter en général de jouir ici de la liberté civile.

cendant qu'on lui donne ſur les Ariſtocrates; ſon autorité leur peſe naturellement; les moins dépendans épient les circonſtances pour lui réſiſter en face; & tous, ennemis ſecrets ou publics du Stathouder, ſont intéreſſés à fomenter les mécontentemens populaires contre un chef éminent, dont la préponderance leur fait ombrage. On a vu un exemple ſurprenant de ces diſpoſitions dans l'affaire de la reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine. Le parti oppoſé à la Cour a pouſſé cette démarche avec une vigueur, une enthouſiaſme particuliers. On s'attendait que les Régens, qui paſſaient pour être du parti contraire, traverſeraient cette démarche, ſachant qu'elle n'entrait pas dans le ſyſtême du Stadhouder. Point du tout. Cette meſure ne paraiſſant pas directement oppoſée à ſes intérêts, ils en ont favoriſé le ſuccès avec la même ardeur; charmés, à ce qu'on peut ſuppoſer, de pouvoir traverſer le Stathouder, mais ſans paraître le contredire directement. De là ces orages perpétuels qui ne ceſſeront de mettre deux intérêts, qui s'entre-choqueront ſans ceſſe, dans la République; & les deux ſyſtêmes politiques, l'alliance Anglaiſe & l'alliance Françaiſe, les forces navales & les forces de terre, feront toujours les ſignes de ralliement, pour diſtinguer les deux partis, & la pomme de diſcorde, pour les brouiller. Je ne vois aucune fin à ces querelles que, lorſque l'un des deux partis aurait écraſé l'autre; c'eſt-à-dire lorſque l'Etat ſerait mort par le triomphe complet de l'Ariſtocratie ou du Stathouderat. Il ſerait un moyen de concilier ces différends, de ramener tous les intérêts à un ſeul, de diriger toutes les paſſions vers un ſeul & même but; ce ſerait de changer l'unanimité en pluralité; mais pour que l'opinion du peuple ſe fît écouter dans les délibérations, il faudrait que les Adminiſtrateurs fuſſent de ſon choix; alors le Stathouder ſerait vraiment l'Homme & le Chef de la nation; l'exécuteur en chef de ſes volontés, & le premier Magiſtrat de la République. Cette éminente dignité deviendrait alors eſſentielle, non-ſeulement pour donner dans

dans mille occasions plus de vigueur & de rapidité aux opérations, mais encore pour entretenir par son influence & son crédit, l'harmonie dans les diverses & nombreuses parties de la confédération ; car l'on sent combien dans un Gouvernement pareil le Stadhouder pourrait avoir de brillantes prérogatives, qui seraient avantageuses à l'Etat, sans menacer sa liberté. Cette dignité serait alors d'autant plus respectée, qu'elle tiendrait toute la machine dans un juste équilibre, & que les Belges n'ont pas cet esprit d'effervescence & d'inquiétude qui caractérise plus particulierement les peuples du midi. Ces derniers portent tout à l'extrême ; il n'y a, chez eux, gueres de milieu entre l'excès de la servitude ou l'excès de la liberté ; le climat du Nord donnant au sang une chaleur plus tempérée, rend le peuple plus facilement content & naturellement ennemi des éclats violens. Après cette digression qui ne déplaira pas, j'espere, aux habitans de cette République, je reviens à celle de Geneve.

Par la constitution fondamentale de cette ville, trois corps ont part à la législation. Le petit-Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secrétaires d'Etat ; c'est ce corps qui propose le premier. Le grand Conseil est composé de deux cens cinquante Citoyens ou Bourgeois ; il délibere sur les propositions du petit-Conseil, qui doivent être portées au Conseil-Général. Entre autres prérogatives, il juge les grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoye, il élit les membres du petit-Conseil.

Le Conseil-Général n'est rien autre que l'Assemblée générale des citoyens ; c'est à elle qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts & l'élection des principaux Magistrats qui se fait chaque année, avec beaucoup d'ordre & de décence ; quoique le nombre des votans soit d'environ 1500 personnes.

A la tête de la République sont quatre Sindics qui sont les principaux Magistrats que le peuple ou Conseil-Général élit & choisit annuellement, non-

seulement pour être ses juges avec le petit Conseil; mais pour être ses protecteurs au besoin contre les membres perpétuels des Conseils qu'il n'élit pas.

D'après cet exposé, tout est sous la direction des Sindics; tout émane du petit-Conseil pour la délibération & tout retourne au peuple pour la décision; on dirait que la ville de Geneve a pris pour modele cette loi que Tacite attribue aux Anciens Germains: *de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen ut ea, quorum penes plebem arbitrium est, apud principes pertractentur.*

On distingue à Geneve quatre ordres de personnes: les Citoyens qui sont fils de Bourgeois & nés dans la ville; les Bourgeois qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer. Les Habitans sont des étrangers qui ont permission du Magistrat de rester dans la ville & qui n'y sont rien autre chose. Enfin, les Natifs sont les fils des Habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres.

Le droit naturel qu'ont les hommes de faire des représentations à ceux qui les gouvernent, est une prérogative légale des Bourgeois; ils sont même tenus par leur serment de *bien & loyallement conseiller.*

D'après la forme de cette constitution, il n'est pas étonnant si les usurpations ne peuvent s'établir sur des bases solides; il faudrait détruire toute la fabrique de ce gouvernement, dépouiller les citoyens de toutes leurs prérogatives; ainsi les coups portés à la liberté ne sont qu'éphemeres; ainsi les scenes douloureuses, arrivées, comme nous l'avons dit, en 1707 & 1708, n'éteignirent pas l'esprit de liberté: comme une usurpation en attire une autre, on imagina de lever des impôts sans consulter le Conseil-Général; ils devaient servir à la dépense de nouvelles fortifications, qui rendaient nécessaire une grosse garnison; on forgeait ainsi aux dépens du peuple, les fers dont on voulait le charger; tout se fit sans formalités, ni opposition; comme les impôts ne suffisaient

pas

pas encore, on eut également, ſans conſulter le peuple, recours à la voie dangereuſe des emprunts: ces innovations exciterent des plaintes de tems à autre; enfin, en 1718 parurent des *lettres* anonimes, en forme de *Mémoire*, pour réveiller le peuple de ſon asſoupiſſement. L'Auteur, plein de lumieres & de ſagacité, examina la conſtitution par les principes.

Comme il ſe fondait ſur des autorités qu'il étayait par la raiſon, on fut frappé d'une citation qu'il avait tirée d'un diſcours de M. *Jean Robert Chouet dans l'Aſſemblée générale de* 1707. Le ſouverain Conſeil, *dit-il*, en créant des Magiſtrats, n'a point abandonné ſon droit; il ne s'en eſt point dépouillé; il le conſerve toujours tout entier; mais il a créé des Magiſtrats pour en faire ſeulement les fonctions en ſon nom, & ſous ſon autorité, ne pouvant les exercer facilement par lui-même. Lors donc que MM. les Sindics & les autres Conſeils font exécuter les Edits; lorſqu'ils font des Réglemens pour le bien du public, lorsqu'ils créent des Magiſtrats ſubalternes, lorſqu'ils prennent des réſolutions, pour la paix ou la guerre, pour mettre des impôts, pour battre monnoye & pour exercer d'autres ſemblables actes de ſouveraineté, ils ne le font que parce qu'ils en ont reçu l'ordre de ce ſouverain Conſeil, & parce qu'ils le repréſentent, de ſorte que l'on peut dire que c'eſt ce Conſeil-Général ſuprême qui exerce lui-même tous ces actes de ſouveraineté, mais qui les exerce par le Miniſtere des Officiers & des Magiſtrats, qu'il a établis à ces fins, & qui n'agiſſent qu'en ſon nom & en vertu de ſes ordres.

En vertu de ces principes, diſait l'Auteur des lettres, un Souverain, *un Maître qui établit des Officiers eſt en droit d'exiger d'eux ce qu'il veut*; de retirer de leurs mains l'autorité qu'il leur a confiée; ſi cela n'était pas, il ne ſerait pas vrai de dire que les Conſeils ſont les Officiers du Souverain & qu'ils n'agisſent qu'en ſon nom & en vertu de ſes ordres, au droit d'établir des impôts. Il eſt donc toujours vrai

que le Souverain peut retirer ce droit & l'exercer par lui-même s'il le veut.

Des lettres qui portaient une lumiere si frappante, ne manquerent pas de blesser les yeux des Administrateurs: le 15 Décembre 1718 parut un arrêt fulminant où ces lettres sont condamnées comme séditieuses, les auteurs & leurs complices, criminels d'Etat, avec injonction à tous & un chacun de les dénoncer; & pour mieux encourager les délateurs, on leur promit mille écus de récompense. Ces sortes d'anathêmes & de fulminations ont toujours été la ressource de l'ambition qui veut faire taire la raison.

Les mécontentemens, les soupçons, les défiances durerent jusqu'à l'année 1734; ils éclaterent alors ouvertement; les Citoyens & les Bourgeois, outrés de voir leurs représentations constamment méprisées, se déterminerent à les faire eux-mêmes aux Sindics qui sont leurs Présidens dans les Conseils. Cette démarche délicate & solemnelle s'exécuta avec un ordre, une décence qui firent l'admiration de tous les Habitans & Etrangers, qui n'étaient & ne pouvaient être que simples spectateurs. On ne répondit à ces représentations que deux mois après. Mais quel fut l'étonnement, lorsqu'au lieu du redressement des griefs qu'on demandait, on traita les Représentans de *novateurs*, d'*ingrats*, de *boutefeux*, de *parjures*, de *séditieux*, de *brouillons* &c. Ces mots surannés sont les armes ordinaires de l'ambition contredite. Elle ne s'en tint pas aux paroles On n'ôsait sévir contre tout un peuple; on machina le projet de l'enchaîner à jamais. On distribua d'abord de la poudre & des balles à la garnison. Le jour suivant on augmenta la garde de l'Hôtel-de-Ville.

Quelques jours après on surprit un chariot couvert, qui conduisait deux pieces de canon dans le haut de la ville. Ces faits & d'autres repandirent l'alarme; le peuple courut aux armes; il demanda la garde des portes, que le Magistrat n'osa lui refuser. En conséquence l'Assemblée générale

rale fut ouverte le 8 Juillet; on y porta la propofition du plan des fortifications & des impôts, qui y avait donné lieu; le plan fut approuvé; mais les impôts ne furent arrêtés que pour dix ans; cependant, comme des indices frappans montraient que les Adminiftrateurs avaient eu un deffein marqué contre les privileges des citoyens, la confiance ne put fe rétablir; le peuple fit ouvrir un Confeil-Général le 20 Decembre de la même année 1734; & plufieurs des Magiftrats les plus fufpects furent dépofés de leurs emplois.

Le Gouvernement, inftruit par ce coup d'éclat, chercha dans les Natifs & les Habitans des fecours pour les employer au befoin; on enrôla ceux que des engagemens mercenaires flattaient plus que les fruits d'une honnête & laborieufe induftrie; enfin, quatre prifonniers d'Etat devant recevoir leur punition, on fit courir le bruit que les citoyens voulaient les enlever; les foi-difant *protecteurs*, aidés de leurs vils ftipendiés, fe repandirent dans la ville, pour femer l'épouvante; les Citoyens coururent aux armes; cette fcene terrible ne fe paffa pas fans effufion de fang; mais enfin les Citoyens & les Bourgeois triompherent; & la faction contraire fut réduite à accepter un pardon, ou à s'exiler elle-même. Pour mettre une fin à ces troubles, fa Majefté très-Chrétienne forma une médiation avec les Cantons de Zurich & de Berne. Le traité que ces trois Puiffances ménagerent, rétablit en effet le repos pendant bien des années; il y eut quelques legers nuages; mais l'amour du repos engagea l'un & l'autre parti à des condefcendances; le 15 Fevrier 1765, le Confeil des deux cens, fur la requifition des Citoyens & des Bourgeois, déclara même qu'une augmentation d'impôt fur l'entrée des vins étrangers ne pouvait être perçue, & continuée, fans le confentement du magnifique & fouverain Confeil Général.

Ce fut un Citoyen expatrié qui, fans y penfer, fit naître les premiers germes de la fermentation. Si

Geneve n'avait pas eu la gloire de donner naiſſance à l'un des plus grands génies de notre ſiecle, il eſt apparent qu'elle ſerait reſtée tranquille. Mais Jean Jaques Rouſſeau ſe décorant avec ſa fierté ordinaire, du titre de Citoyen de Geneve, les Magiſtrats de cette ville crurent que l'abſence d'un de leurs Citoyens ne leur ôtait pas le droit de prendre fait & cauſe de ſes actions & de ſes écrits. Quoiqu'un Ecrivain ne ſoit reſponſable qu'au Gouvernement ſous lequel il vit, & que le Contrat Social & l'Emile euſſent vû le jour ailleurs qu'à Geneve, non ſeulement ces deux ouvrages, mais encore la perſonne de l'Auteur, furent proſcrits. C'était, dit Rouſſeau, renverſer tout ordre judiciaire; c'était préciſément parce que j'étais décrété à Paris que je ne pouvais l'être à Geneve. Le délit d'un criminel a certainement un lieu & un lieu unique; il ne peut pas plus être coupable à la fois du même délit en deux Etats, qu'il ne peut être en deux lieux dans le même tems. Une ſemblable proſcription contre un homme qui honorait & illuſtrait ſa patrie, qui exaltait juſqu'aux cieux ſon Gouvernement & ſes Magiſtrats, indigna ſes concitoyens. Ses parens étonnés réclamerent, mais vainement. Un Citoyen prit ſa défenſe, mais fut puni. Rouſſeau voyant que perſonne ne proteſtait, prit un parti analogue à l'impétuoſité de ſon caractere; il abdiqua ſolemnellement ſa qualité de Citoyen de la ville & cité de Geneve. Cet éclat inattendu ralluma tout le feu d'un peuple facile à s'enflammer. On ne vit dans Rouſſeau qu'une victime de la haine perſonnelle. Un grand nombre de Citoyens & Bourgeois remirent le 18 Juin 1763 une repréſentation; cette affaire traitée par les têtes les plus éclairées & les plus éloquentes, donna lieu à la diſcuſſion des principes du gouvernement, non-ſeulement d'après les citations antérieures, mais ſurtout d'après les principes de la Démocratie; le peuple fut alors éclairé plus que jamais ſur ſes droits; & depuis cette époque le parti démocratique s'eſt toujours agité pour les établir ſur un fondement ſolide.

Pour

Pour bien entendre le fonds des troubles de Geneve, il convient de repréſenter l'état où l'avait mis l'Edit de la médiation. Les Médiateurs trouverent une ville en proie à la fureur des armes & au déſordre de l'anarchie ; ils percerent juſqu'à l'origine de la Conſtitution ; pour la remonter, il aurait fallu la refondre ; cette refonte offrant des difficultés inſurmontables, ils ſe contenterent de corriger divers points : ils ôterent, il eſt vrai, au peuple tout exercice du pouvoir exécutif ; mais en ſe rendant garans de ſes droits, ils le diſpenſerent de les défendre lui-même. Ils avaient à concilier des choſes preſque incompatibles, les droits du peuple & les prétentions du Conſeil, l'empire des loix & la puiſſance des hommes. Il n'eſt donc pas étonnant ſi leur reglement manque en pluſieurs points. L'article XLIV laiſſant au Conſeil-Général *legitimement aſſemblé*, les droits d'y faire les changemens qui paraîtront néceſſaires, la volonté générale eſt donc au-deſſus de tout ; la médiation n'intervient donc que dans le cas d'une diviſion.

La conſtitution Démocratique, dit Rouſſeau, n'a pas été bien examinée. Il faut diſtinguer le ſouverain du gouvernement, la puiſſance légiſlative de l'exécutive. Les uns s'imaginent qu'une Démocratie eſt un gouvernement où tout le peuple eſt magiſtrat & juge. D'autres ne voient la liberté que dans le droit d'élire ſes chefs, & croyent que celui qui commande eſt toujours le Souverain.

Dès que la convocation du Conſeil-Général dépend du petit-Conſeil, dès qu'on ne peut y faire de propoſition ſi elle n'eſt approuvée du petit-Conſeil, dès que les membres de ce petit-Conſeil exercent une autorité perpétuelle & indépendante, dès qu'il a le droit *négatif*, c'eſt-à-dire de rejeter toutes les Repréſentations qui ne lui plaiſent pas de la part des Citoyens & Bourgeois, le Gouvernement & la Souveraineté ſont abſolument ariſtocratiques ; mais comme le peuple jouit de prérogatives trop conſidérables, pour ſouffrir patiemment les ſuites d'un pou-

voir

voir ſi étendu, il réſulte qu'il y a à Geneve deux partis luttant ſans ceſſe & violemment l'un contre l'autre.

Pour faire disparaître ce dangereux choc, Mr. le Comte de Vergennes, un des plus grands hommes d'Etat que la France ait employés, a propoſé un moyen, dès qu'il y aurait conflit entre des Citoyens repréſentans, & le petit-Conſeil ſe refuſant aux repréſentations. Il a propoſé un Tribunal momentané qui déciderait entre les deux parties. Pour rendre ce tribunal impartial, il propoſait de le compoſer du Conſeil des deux Cens & d'un nombre égal de Citoyens tirés au ſort d'entre ceux qui auraient paſſé quarante ans. Mais comme dans l'idée primitive il s'agiſſait d'un Conſeil élu comme il s'éliſait en 1768, c'eſt-à-dire par le petit-Conſeil ſeul, les Citoyens n'y ont pas vu aſſez de ſureté; & c'eſt ſans doute pour cela qu'il n'a pas fixé leur attention.

Il s'agit de faire ceſſer les conflits entre l'Ariſtocratie & la Démocratie, qui ſont dans un état de guerre perpétuelle, le tout pour la défenſe des loix. Le Conſeil-Général conſervait dans l'édit de 1738 un moyen de défenſe, provenant des loix fondamentales, celui de *refuſer d'élire des Magiſtrats.* C'eſt de ce pouvoir que le petit-Conſeil tenta de le dépouiller. Depuis cette époque il en exerce un autre, celui d'exclure des membres des Conſeils; ainſi les citoyens ont actuellement l'occaſion de faire pancher la balance de leur côté; il n'y a donc plus d'équilibre; il faudrait donc un corps intermédiaire pour balancer les deux partis ou une refonte générale de la conſtitution pour maintenir ce repos.

Il eſt impoſſible de maintenir dans un Etat republicain le repos & la liberté civile, à moins que tous les mouvemens de la machine politique ne tendent au bien commun; ce qui ne peut ſe faire à moins que le peuple & le ſouverain ne ſoient une même perſonne.

On regarde Geneve comme un Etat détourné, par une heureuſe impuiſſance, du féroce amour des con-

conquêtes, & garanti par une position non moins heureuse, de devenir la conquête d'un autre Etat; comme une ville libre, placée entre plusieurs peuples, dont aucun n'a interêt à l'envahir & dont chacun est intéressé à empêcher les autres de l'envahir eux mêmes. Ces observations paraissent montrer que les Puissances appelées pour calmer les troubles, en qualité de médiatrices, ne sauraient entretenir l'idée de la subjuguer. On attribue ce projet à la France, à la Suisse & à la Savoye. Mais ou ces trois Etats partageraient cette dépouille, ou deux d'entr'eux la céderaient au troisieme. Dans le premier cas, cette acquisition rendrait les trois médiateurs odieux, sans rien ajouter à leur puissance; dans le second cas, chacune des trois puissances est également intéressée à ce que Geneve n'aggrandisse pas le territoire des deux autres.

Pour bien entendre la cause des troubles actuels de Geneve, il faut se rappeler l'insurrection de l'année derniere, 1781 au mois de Février. Il y eut alors, sous l'influence des Puissances médiatrices, un réglement, suivant lequel tous les Natifs de la cité dont les Peres & Grands-Peres avaient été natifs, feraient admis au privilege de Citoyens; mais le parti Aristocratique voyant dans cette admission, une augmentation d'adversaires, traversait constamment l'exécution de cet Edit; sous prétexte qu'ayant été fait dans le tumulte des armes, il ne pouvait avoir force de loi. Les Natifs se virent avec indignation privés du privilege flatteur d'entrer en qualité de Citoyens, dans le Corps politique de l'Etat où ils avaient reçu le jour. Ils se regardaient comme méprisés par les Administrateurs & comme trahis par les Citoyens, dont leur accession augmentait naturellement la puissance. Les Citoyens n'étaient cependant pas insensibles aux mauvais traitemens qu'on faisait éprouver aux Natifs; mais, quoiqu'on dise de l'humeur inquiéte des Genevois, il est certain qu'ils craignaient de troubler le repos public, soit dans l'appréhension que causent tou-

toujours des voiſins puiſſans dont on redoute la médiation, ſoit par la tranquillité naturelle à un peuple qui ne tire ſes reſſources que de ſon induſtrie. Enfin, voyant qu'en abandonnant les Natifs, ces derniers feraient contraints de ſe ranger, comme auparavant, ſous les étendarts de l'adminiſtration, ils formerent une repréſentation pour demander l'exécution complette de l'Edit de 1781. La Réponſe faite aux Repréſentans fut un déni formel & peremptoire, le 7 Avril. Les Natifs & les Citoyens ſe trouvaient alors raſſemblés dans ces cotteries, ſi fréquentes chez les peuples libres; échauffés par le vin & outrés de ce refus, leur indignation s'allume. Ils déclament vivement contre la tyrannie des Adminiſtrateurs; la paſſion de chacun d'eux paſſe dans le cœur de tous; la fermentation devient générale; & les eſprits s'exaltent au plus haut degré. Les Natifs ſe répandent dans les rues, en demandant ſatisfaction; quelques-uns des principaux Citoyens s'interpoſent pour éteindre ce feu; le Sénat fait auſſi pluſieurs efforts; mais tout fut inutile. Quelques-uns des mal-intentionnés, ayant alors crié au feu, on courut aux armes, conformément au réglement établi dans ces ſortes de cas. Les principaux Citoyens voulurent arrêter le peuple; mais il était trop tard. Le peuple armé s'empara de l'Hôtel-de-ville, des portes de la ville, ſans trouver de réſiſtance qu'à l'une des deux portes, dont ils s'emparerent à la fin; mais non ſans effuſion de ſang. Que n'a-t-on pas à craindre d'un peuple prêt à ſacrifier ſa vie pour la liberté? L'idée de retenir en otage les principaux Membres du parti des Natifs ou Ariſtocrates, montre cependant la crainte qu'ont les Citoyens de leurs voiſins. On ſait que depuis cet éclat, les Citoyens qui n'avaient jamais approuvé les demandes des Natifs & que certaines circonſtances, ſuites malheureuſes de l'inſurrection, avaient aigris, ſe ſont trouvés dans la néceſſité d'entrer dans tous les procédés des autres; car reſter ſpectateur oiſif eut été abandonner l'adminiſtration à la populace, & s'ex-

s'exiler de la ville eut été fournir un prétexte aux voisins médiateurs, dont la fermentation actuelle ne peut manquer de rendre les vues suspectes.

Enfin, l'Assemblée du Conseil-Général vient d'exercer toute la plenitude de sa souveraineté. Elle a déclaré les grand & petit Conseils dissous. Mais comme il convient d'assurer les circonstances & les suites d'une révolution aussi importance, il n'est pas inutile d'insérer deux pieces tirées des papiers publics les plus accrédités & les mieux instruits.

„ Outre les Citoyens & Bourgeois de Geneve, cette Ville renferme un Ordre de gens beaucoup plus nombreux, connus sous le nom de Natifs, mais dont les Droits & Privileges sont très-inférieurs à ceux des Citoyens. Leur grand nombre, & par conséquent leur force, leur a fait jouer dans les dissensions de ces dernieres années un rôle très-important: Les Partisans de l'Aristocratie, connus sous le nom de Négatifs, ont travaillé à se les attacher, soit en leur promettant les Droits utiles de la Bourgeoisie, soit en mettant en œuvre plusieurs autres moyens, que la droiture & l'honneur desavouent: Argent, repas, vêtemens, caresses, toutes ces amorces ont été employées de leur part. Les Citoyens Représentans, convaincus que, si leurs Adversaires réussissaient dans leurs vues à l'égard des Natifs, leur Parti seroit infailliblement ruiné, ont été forcés de faire à ceux-ci des offres plus avantageuses encore. Ainsi les Natifs ont été mis en quelque sorte à l'enchere, & sont devenus le butin du plus offrant & dernier enchérisseur. L'année derniere, au mois de Février, lorsque la Bourgeoisie se vit contrainte à prendre les armes, elle ne profita de ses avantages que pour faire passer un Edit, qui eut sa sanction en Conseil-Général le 10 dudit mois, & qui accordait la Bourgeoisie à un très-grand nombre de ces gens-là. Lorsque le calme a été rétabli, le Magistrat s'est invinciblement refusé à mettre en exécution cet Edit. Les Citoyens Représentans ont été forcés de faire au Conseil diverses représentations pour l'y engager, mais en vain. Le Lundi 8 Avril 1782, en particulier, le Conseil rendit une Réponse sur cet objet, si décisive, si tranchante, & si imprudente, que les Natifs, rassemblés dans les Places publiques, n'écoutant plus ni les vives instances des Citoyens

yens sages & modérés, ni l'intérêt majeur de la Patrie, prirent les armes tumultueusement sur les 9 heures du soir & se seraient portés à toute extrémité, si les Citoyens Représentans, obligés de céder à une force irrésistible, ne s'étoient joints à eux pour éviter de plus grands malheurs. Alors les Natifs & les Citoyens en armes allerent déposséder la Garnison des Portes de la Ville & de tous les Postes militaires, non sans effusion de sang, puisque 3 ou 4 Personnes ont été tuées & environ 25 blessées. L'intérêt de leur sureté les obligea ensuite à prendre & à garder en Otage quatorze des Chefs du Parti Aristocratique, parmi lesquels se trouvent sept Membres du Petit-Conseil, auxquels on attribue avec fondement cette derniere Réponse, qui a mis le feu aux poudres. Ces Otages ont été transférés dans l'Auberge des Balances, où aucune des commodités de la vie ne leur est refusée, mais où ils sont gardés avec le plus grand soin. Les Citoyens, Natifs & Habitans, persuadés qu'aussi longtems que le Petit-Conseil serait composé comme il l'a été jusqu'ici, il n'y aurait nulle Paix solide à attendre, ont fait à ce même Conseil une Réquisition, à laquelle il a été obligé de consentir, & qui a eu sa sanction Mercredi 10 Avril en Conseil-Général. En vertu de cette Réquisition, le Petit-Conseil & celui des Deux-Cent sont dissous: Un Collége, composé des Syndics ou Chefs actuels de la République, qu'on ne destitue point, de dix autres Conseillers qui ont passé par le Syndicat, & que l'on se propose de conserver encore dans le nouveau Conseil, des six Auditeurs ou Assesseurs de la Justice, du Procureur-Général, & de douze Citoyens d'une prudence & probité reconnues, a été chargé de former de nouveau les Petit- & Grand-Conseils. Il a rendu les destitutions le moins nombreuses qu'il l'a cru possible. Son ouvrage fut porté, Vendredi 12 en Conseil-Général, où il reçut l'approbation du Souverain de la République."

La Suite au N°. Prochain.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

Nº. LXVIII. LUNDI, ce 27 MAI, 1782.

Suite du CHAPITRE XLI.

Sur la Conſtitution & les Troubles de la République de Geneve.

Très-humble & très-reſpectueuſe RÉQUISITION *des Citoyens, Bourgeois, Natifs, & Habitans de la République, remiſe aux Seigneurs Syndics, le 9. Avril 1782.*

LE juſte mécontentement du Peuple contre les Auteurs des maux de la Patrie a été porté à ſon comble par la Réponſe que le Magnifique Petit-Conſeil a faite, le 6 du courant, à la Repréſentation des Citoyens & Bourgeois du 18 du mois dernier. Le refus abſolu du magnifique Conſeil d'exécuter un Edit, auquel la Nation entiere attache la plus grande importance, & qu'elle enviſage comme l'unique moyen d'y fixer à jamais l'harmonie, le bon-ordre & la paix; la témérité inouïe, avec laquelle il s'eſt porté à conteſter, dans cet Ecrit, au Conſeil-Général cette Souveraineté de la République, qui lui appartient dès ſon inſtitution, que tous les Conſeils & Magiſtrats de l'Etat & nos Alliés eux-mêmes ont conſtamment reconnue, & à laquelle ce Souverain-Conſeil n'a jamais renoncé; tels ſont, *Magnifiques & Très-Honorés Seigneurs*, les motifs, qui nous ont enfin forcés à prendre les Armes. Nous déplorons cette

fatale néceſſité; & les effets de notre légitime indignation contre les Auteurs de tous nos maux ne peuvent être arrêtés que par la conſidération de ce que nous devons à cette Patrie, dont le ſalut & le bonheur ont été conſtamment l'objet de nos voeux & de nos travaux.

La maniere, dont le Petit-Conſeil a été recruté depuis quelques années; l'entrée qu'on y a donnée, contre les vrais intérêts de la République, à une Jeuneſſe, qui s'était ſurtout diſtinguée par ſon acharnement à faire triompher la conjuration formée contre l'Indépendance de la République, nos Loix & notre Liberté; l'aſcendant, que les nouveaux Conſeillers ont, dès-lors, pris dans les délibérations; & l'appui qu'ils ont conſtamment trouvé dans la pluralité du Conſeil des Deux-Cent, de ce Corps qui, par ſa malheureuſe inſurrection contre l'ouvrage ſi ſalutaire & ſi déſiré du Code, a donné naiſſance aux troubles, qui, dès-lors, ont travaillé la République: Voilà, *Magnifiques Seigneurs*, les véritables & uniques cauſes de tous les maux de la Nation.

C'eſt pour y appliquer le ſeul remede, qui s'offre à nous pour la ſauver, que nous venons requérir de *Vos Seigneuries*, qu'il leur plaiſe porter inceſſamment & ſucceſſivement aux Petit & Grand- Conſeils, & immédiatement après au Souverain-Conſeil, l'Avis d'abolir dès-à-préſent les Petit & Grand-Conſeils actuels, & de donner proviſionnellement aux Syndics & aux Conſeillers, qui ont été honorés de cette Charge ou de celle de Lieutenant, joints à eux Mrs. les Auditeurs & Mr. le Procureur-Général, & quelques Citoyens notables, que nous nommerons à cet effet, la puiſſance néceſſaire pour créer inceſſamment de nouveaux Conſeils, à la charge de raporter ſans délai au Conſeil-Général la Liſte des Membres qui devront compoſer leſdits Conſeils, pour y recevoir ſon approbation: Déclarant, que notre intention eſt, qu'immédiatement après cette opération, il ſera procédé par le Petit-Conſeil, qui aura été nouvellement établi, à l'exécution pleine & entiere de l'Edit du 10 Février 1781.

Extrait des Regîtres du Conſeil. Du 9 Avril 1782.

Le Conſeil délibérant ſur la Requiſition remiſe ce jour à Mrs. les Syndics par les Citoyens, Bourgeois, Natifs, & Habitans de la République, l'Avis en deux tours a été, qu'il n'y a point d'autre parti à prendre, vu les circon-

ſtan-

ſtances où ſe trouve la République, que d'approuver les Concluſions de la dite Réquiſition, & d'aſſembler le Magnifique-Conſeil des Deux-Cent demain à 8 heures, pour lui porter cet Avis.

(Signé) DE ROCHEMONT.

A ces Pieces, nous ajouterons les Réſolutions priſes le 10 Avril par le Conſeil des Deux-Cent & par le Conſeil-Général, conformément à la Réquiſition des Citoyens.

Du 10 *Avril* 1782. *Au Magnifique Conſeil des Deux-Cent.*

Etant opiné ſur l'Avis du Magnifique Petit-Conſeil du 9 de ce mois, l'Avis en deux tours a été de l'approuver & de le porter au Magnifique & Souverain Conſeil-Général aujourd'hui à 2 heures après-midi, pour ſçavoir s'il l'approuve & y donne ſon Conſentement.

(Signé) DE ROCHEMONT.

Du 10 *Avril* 1782. *En Conſeil-Général.*

Lecture faite de l'Avis de Meſſeigneurs les Syndics, Petit- & Grand- Conſeils, des 9 & 10 de ce mois; chaque Citoyen & Bourgeois ayant donné ſon ſuffrage à l'oreille de l'un des quatre Secrétaires *ad actum*, nommés pour recueillir les ſuffrages ſur l'approbation ou ſur la réjection dudit Avis, il a été approuvé par la pluralité; & cette Réſolution a été à l'inſtant publiée.

(Signé) DENTAND, Tréſorier, pour les Secrétaires-d'Etat.

Extrait des Regîtres du Magnifique Petit-Conſeil, du 15 *Avril* 1782.

MESSEIGNEURS,

Pénétrés depuis longtems de la néceſſité de ramener dans notre Patrie la tranquillité, l'Ordre & la Sûreté, & ayant pris en ſérieuſe Conſidération les moyens indiqués pour parvenir à ce but, par les Citoyens & Bourgeois dans leur Propoſition, remiſe le jour d'hier à Mrs. les Syndics, on eſtime qu'il y a lieu de propoſer au *Magnifique-Conſeil* des *Deux-Cent*, les Articles ſuivans, pour, s'il les approuve,

 être

être portés au Souverain-Conseil le 16 de ce mois, pour savoir s'il lui plaît de les approuver.

„ Art. Ier. Il sera formé une Commission de sureté, composée de quatre Membres du *Magnifique Petit-Conseil*, de deux Auditeurs & cinq Citoyens ou Bourgeois, Membres du Conseil des *Deux-Cent*. Cette Commission se choisira des Secrétaires & autres Aides, nécessaires à l'exercice des fonctions, lesquels n'auront point voix délibérative dans la Commission.

II. Cette Commission aura pendant deux mois, l'autorité nécessaire pour prendre provisionnellement toutes les mesures nécessaires à la sureté de l'Etat, & procurer ainsi le rétablissement du bon ordre & de la tranquillité.

III. Elle sera particulierement chargée de disposer selon sa prudence, de tous les Corps militaires de la Bourgeoisie, des Milices du dehors & de la Garnison, pour la garde de la Ville, la sureté publique & le soutien de la Police; de faire observer dans ces divers Corps la subordination & la discipline Militaire; de faire commander tous les dix Corps sans exception par des Officiers de la Bourgeoisie, de substituer à ceux desdits Officiers qui ne pourraient pas faire leur service, & de faire prêter aux Compagnies de la Garnison le serment de fidélité à l'Etat & d'obéissance aux Officiers qui les commanderont & aux autres Supérieurs.

Cette Commission sera de plus chargée de réprimer avec promptitude, tout Auteur de provocation ou insolence, tout tumulte, tout désordre & tout mouvement contraire à la tranquillité ou à la sureté publique, de même que toutes les contraventions à la discipline militaire; à la charge par elle de rapporter au Petit-Conseil, pour être jugés selon la forme & la rigueur des Loix, tous les cas qu'elle estimera mériter une peine plus grave que la Prison de 15 jours en Chambre close."

Dudit Jour après-midi.

Au Magnifique Conseil des *Deux-Cent*, Lecture faite de l'avis de *Messeigneurs* du *Petit-Conseil* & du Programme ci-dessus, l'avis en deux tours a été de les approuver & de les porter demain matin à neuf heures au *Magnifique* & *Souverain-Conseil-Général.*

(Signé) Dentand, Trésorier-Général pour les Seigneurs Sécrétaires d'Etat.

L'Avis ci-dessus a ensuite passé en Conseil-Général à la pluralité de six cens quatre-vingt-douze voix contre dix-neuf.

D'après

D'après ces documens & d'après les autres informations venues de Geneve, les choſes conſidérées ſous un point de vue impartial, il paraît que les Citoyens de cette ville agitée, ont également tort, ſoit en prenant les armes pour des intérêts étrangers, ſoit, après les avoir priſes, en bornant leurs demandes à l'exécution de l'Edit du 10 Février 1781. Ils ne voient donc pas qu'il s'agit moins, pour calmer les troubles, de changer d'Adminiſtrateurs que d'adminiſtration, & que le maintien de la même forme d'adminiſtration, leur donnera toujours des Adminiſtrateurs qui leur déplairont? Ne voient-ils pas que dès que les membres des Conſeils ſeront indépendans du peuple, dès que dans l'Aſſemblée annuelle du Conſeil-Général le peuple ne pourra faire paſſer, à la pluralité des voix, ſinon le renouvellement de tous les membres des Conſeils, du moins la dépoſition de quiconque ne lui ſera pas agréable, & tant qu'un Citoyen ne pourra propoſer également à la pluralité tout ce qu'il juge pouvoir intéreſſer la République, cette paix ne ſera qu'éphémere & plâtrée. Les nouveaux Adminiſtrateurs ayant, ainſi que les précédens, le même intérêt à ſe former un pouvoir arbitraire & indépendant, reviendront toujours ſur les traces des anciens.

Ces idées rameneraient non-ſeulement les choſes à l'eſſence de la Démocratie, qui conſtitue le Gouvernement de Geneve; puiſque la Souveraineté reſide dans le peuple ou l'Aſſemblée générale des Citoyens; mais on en verrait auſſi renaître l'obſervation des principes énoncés dans les occaſions & les déclarations les plus ſolemnelles. Suivant l'Edit ménagé par les trois Puiſſances médiatrices en 1738, le Conſeil-Général conſerve le pouvoir, non-ſeulement de refuſer tous les ſujets qui ne lui feraient pas agréables pour la charge de Sindic, mais encore celui de refuſer d'élire des Magiſtrats. Dans la premiere inſtitution les quatre Sindics nouvellement élus, & les quatre anciens Sindics, rejetaient tous les ans huit membres des ſeize reſtant du petit-Conſeil, & en propoſaient huit nouveaux, leſquels paſſaient enſuite aux

ſuffrages des deux Cens pour être admis ou rejetés. Le petit Conſeil dans ſon origine n'était qu'un choix fait entre le peuple par les Sindics, de quelques Notables ou Prud-hommes pour leur ſervir d'Aſſeſſeurs. *Tous doivent être contens*, dit *l'Edit de* 1555, *en dégré le Citoyens & Bourgeois*, *ſans ſe vouloir préférer & s'attribuer quelque autorité & Seigneurie par desſus les autres.* Et dans l'Edit de 1568, *nul ne doit être en office*, *qui ne ſoit agréable au peuple.* Dans la diſpute encore fraîche de 1768, il fut adjugé ſolemnellement au Conſeil-Général, le droit d'élire la moitié des membres du Conſeil des deux-Cent & de deſtituer chaque année quatre membres du Conſeil des vingt-Cinq. En 1735 le Conſeil envoya un mémoire à la Cour de Londres où il diſait que du Conſeil-Général émanaient tous les pouvoirs, & qu'il avait le droit de les reprendre lorſque les Conſeils inférieurs en abuſaient. Ainſi la Conſtitution eſt entierement démocratique. Or, dans une Démocratie le peuple eſt la puiſſance ſuprême, le centre où tout ſe rapporte, le principe d'où tout dérive, le Souverain qui ramene tout à lui (*).

Mais il eſt abſurde, dirait-on, en donnant au peuple une ſi grande autorité, qu'on lui ſuppoſe celle de faire des repréſentations. Les Adminiſtrateurs n'étant plus que les Officiers & les Serviteurs du peuple, il eſt contre l'ordre que le maître faſſe à ſon ſerviteur des repréſentations, qui ſuppoſent infériorité dans celui qui repréſente, & ſupériorité dans celui auquel on s'adreſſe. On pourrait réfuter cette objection, en diſant que les repréſentations ſont moins des demandes d'un ſujet à un ſupérieur qu'une re-mon-

(*) On eſt étonné, en voyant dans la conſtitution de Geneve, ainſi que dans celle de pluſieurs villes des Pays-bas-Unis, antérieurement à la Révolution qui leur procura la liberté politique, des franchiſes qu'elles ont perdues depuis. Comment! vous vous laiſſez arracher, étant libres, des droits, dont vous jouiſſiez étant ſujets? Vos Magiſtrats vous dépouillent de ceux, que vous accorderent vos Princes! Si telle eſt la liberté, que vous ont acquis vos peres, vous avez de quoi regretter le ſang qu'ils verſerent pour elle.

montrance pour rappeler un ferviteur en charge à fon devoir. Mais il femble qu'en ramenant tous les pouvoirs de l'adminiftration, à la Démocratie, le droit des repréfentations devient presque inutile; & que ce droit que l'on peut regarder comme un équivalent de ceux ôtés à la Bourgeoifie, n'étant plus employé, par le renvoi de toutes les matieres de difcuffion à l'Affemblée Générale, alors difparaît tout conflict naturel entre les Adminiftrateurs & les Repréfentans. Eft-il d'autre moyen de ramener la paix, l'harmonie & la confiance dans la République & de lui rendre cette fplendeur & cette confidération qu'elle ne doit qu'à la liberté?

C'eft à cet efprit de liberté que Geneve, ce point qui échappe à l'œil même des Géographes, doit une population, dont autrement la fixieme partie n'y trouverait pas fa fubfiftance. Il n'y a point de patriciens à Geneve: on y connaît encore moins les diftinctions odieufes de nobleffe & de roture; mais l'inégalité des fortunes, fuite néceffaire de l'induftrie, y tend fans ceffe à dénaturer la conftitution. Les loix qui établiffent l'égalité politique, & les mœurs qui la font refpecter, ont eu jufqu'ici befoin de toute la vigilance des Citoyens, pour réfifter à l'afcendant impérieux de la ligue des riches; ligue d'autant plus dangereufe, que les Citoyens, occupés journellement du commerce & des arts, ne font gueres en état d'arrêter fes progrès lents & infenfibles. Pour empêcher l'hérédité dans les charges que l'indépendance des Adminiftrateurs établit toujours, finon de droit, du moins de fait & pour maintenir fans ceffe cette circulation perpétuelle dans les fortunes que la nature femble avoir établie, en difpenfant indiftinctement le mérite & les talens, il n'eft donc pas néceffaire de recourir à la communauté des biens, qui maintint pendant fept cens ans la République de Licurgue; il fuffit de combiner les chofes de façon que l'adminiftration foit ariftocratique, ou dans les mains du petit nombre; & la Souveraineté, démocratique, c'eft à-dire que tout l'autorité des adminiftrateurs foit dépendante du peuple. Tout corps inter-

médiaire, tout tribunal médiateur amené entre les deux parties, ne ferait que perpétuer les disputes & les factions, qu'on ne peut détruire que par un seul & même intérêt, en établissant la nécessité de dépendre toujours de la volonté générale, résidant dans la pluralité des Citoyens & Bourgeois. Voilà le principe que les Rédacteurs d'un nouveau code politique pour cette ville, doivent toujours avoir devant les yeux, & dont ils doivent chercher les meilleurs modeles dans les institutions, que se forment actuellement ces Républiques qui s'élevent avec tant d'éclat dans le Nord de l'Amérique.

C'est une très-grande erreur, en politique, d'imaginer que la fréquence des Assemblées de la nation peut nuire au bon ordre dans une République. Rien au contraire n'attache autant le Citoyen à sa Patrie, que l'habitude de s'occuper des intérêts publics; rien n'éleve autant les ames, & ne les empêche de se concentrer bassement dans le tracas des affaires particulieres, que cet esprit de dignité qu'occasionne le Spectacle majestueux du Corps législatif, à la Souverarineté duquel chaque membre se sent participer; rien enfin ne resserre autant les liens qui doivent unir les Citoyens entre eux, comme de se trouver souvent rassemblés pour discuter leurs intérêts communs. Cette erreur prend sa source dans la confusion qu'ont fait les politiques des objets de Législation & des objets de Gouvernement. Ils n'ont pas vu que les premiers, embrassant généralement & abstraitement les intérêts de tous les membres de l'Etat, ne peuvent être légitimement réglés que par la collection de ses membres, & que les autres n'étant jamais que des applications des premiers, & étant purement individuels, ne pouvaient être du ressort de la volonté générale, & que par cette raison, il est à propos que la décision en soit commise à des Magistrats. Cette distinction, qui fait la base du droit public, à été ignorée ou négligée par tous les auteurs, qui ont écrit sur cette matiere; elle a été mise dans le plus beau jour par un homme de génie qui a déve-

veloppé depuis peu ces idées, qui avaient été si longtems dans la plus profonde obscurité.

Conformément à ces observations, quoiqu'il soit vrai que la discussion des affaires particulieres attribuées au peuple, ne pourrait que mettre de la lenteur & de l'embarras dans le jeu de la machine politique: il ne s'ensuit pas qu'il ne doive avoir toujours l'œil sur les intérêts généraux & veiller au maintien de la Législation, dont il est le gardien suprême.

Au milieu des convulsions qui agitent la République de Geneve, elle n'a pas seulement des combinaisons à prendre sur son état intérieur; s'il en faut croire des Nouvellistes, qui passent pour avoir de la pénétration & des lumieres; la liberté politique de Geneve court les plus grands risques. „ Il est facile, „ disent-ils, de voir dans l'accord formé entre les „ deux Cours de France & de Sardaigne, de faire „ avancer des troupes vers Geneve, le projet de „ mettre fin aux troubles interminables des Génévois, en les mettant sous la dépendance de la „ France. Selon le plan qu'on suppose arrêté, cette derniere Puissance s'emparerait de Geneve, où „ elle tiendrait une forte garnison. On conserveroit aux habitans leurs principaux privileges, excepté celui d'abuser de tous les autres & de se „ nuire à eux mêmes; & surtout on leur laisserait „ la liberté de conscience, à peu près comme aux „ Strasbourgeois. On donneroit au Roi de Sardaigne „ une partie du païs de Gex qui est à sa convenance, & à la république de Berne, Versoy & son „ territoire, qu'elle desire depuis longtems. La „ difficulté serait de contenter Zurich; il n'y a à sa „ bienséance qu'une partie du territoire de Berne, „ & l'on travaille à faire consentir cette derniere République à le lui céder. Cet arrangement est d'autant plus croyable, que les gens accoutumés à suivre la marche des événemens humains & de la „ politique, en voyant tant de Puissances s'ébranler „ pour une misérable querelle d'horlogers, ont

 „ soup-

„ soupçonné aisément que ce n'était pas unique-
„ ment pour avoir l'honneur de les pacifier, qu'el-
„ les déployaient leurs étendarts & faisaient mettre
„ leur canon en mouvement. On lit dans la Gazette
„ d'Amsterdam, art. Geneve, la singuliere phrase
„ qui suit:

„ *Il vaudrait beaucoup mieux qu'on nous laissât le*
„ *soin de vuider nos propres différends: Peut-être som-*
„ *mes nous cette fois entrés dans l'*orbite politique,
„ *qui doit assurer la régularité de nos mouvemens; nous*
„ *errions peut-être auparavant pour chercher cette com-*
„ *binaison; l'avenir montrera si nous avons été trom-*
„ *pés.*

„ Quelle étrange opinion ce peuple doit avoir de
„ lui-même & de l'importance de son Etat, bien
„ aussi étendu,

Taurino quantum possent circumdare tergo?

„ Il est à présumer en effet qu'il va entrer dans
„ ce qu'on appelle l'*orbite politique qui doit assurer la*
„ *régularité de ses mouvemens*; mais non à la maniere
„ dont les astrologues Génevois l'entendent. Quel-
„ ques astronomes de Versailles & de Turin auront
„ prévu que cette comete s'écarterait encore de son
„ orbite, par la force centrifuge trop violente, qui
„ réside en elle; & ils auront pris la sage résolution
„ d'assujetir cet astre errant & vagabond à la marche
„ & aux mouvemens d'un astre plus régulier. Du
„ reste, si cet événement arrive, il y aura lieu d'ad-
„ mirer encore l'étonnante bizarrerie des choses de
„ ce monde: puisqu'en moins de 12 ans, la France
„ aura soumis au pouvoir monarchique 3 républi-
„ ques de notre continent, (la Corse, la Suede &
„ Geneve.) & en aura créé 13 dans l'autre hémis-
„ phere. C'est toujours une chance de 10 contre 3
„ dans la lotterie politique, en faveur de la forme
„ républicaine & de ses partisans; mais cela est ce-
„ pendant singulier! En tout cas, si les Génévois se
„ plaignent de cet arrangement, ou pourra leur ré-
„ pondre, & même faire graver au-dessus de cha-
„ que porte de leur ville:"

Quia noluistis vestrum ferre bonum,
Malum perferte.

Il

Il faut avouer qu'en mettant de côté le ton persiffleur & les plaisanteries indécentes, que l'Auteur se permet, surtout à l'égard des petits Etats, les malheurs qu'il annonce à Geneve ne sont pas sans vraisemblance. Les insurgens eux-mêmes paraissent nourrir ces conjectures sinistres en gardant étroitement leurs principaux adversaires, qu'ils semblent avoir arrêtés pour leur servir d'otages & de garans contre les entreprises que les voisins médiateurs formeraient, non-seulement sur leurs personnes, mais encore sur la liberté de l'État. On remarque en effet que le parti des Négatifs ou Aristocrates a toujours eu soin de ménager les Puissances étrangeres, dont l'assistance pouvait effrayer les partisans de la liberté.

On ne saurait cependant jamais se persuader que la France qui, l'année derniere, renonça ainsi que Zurich & Berne, à la médiation de 1738, eût actuellement des vues de conquête sur Geneve. Il ne peut entrer dans ses plans de perdre par cette politique opposée à son systême actuel de magnanimité, la gloire qu'elle s'est acquise, en montrant en différentes rencontres son désintéressement & ses soins pour écarter tout soupçon de vouloir attenter à la liberté de cette petite République. Un lion ne cherche pas à dévorer une mouche. C'est parce qu'elles peuvent écraser que les grandes Puissances ne doivent jamais s'abaisser à faire du mal. A l'exemple du suprême Ordonnateur des mondes, elles doivent tenir la balance de la justice, avertir les coupables & jamais les anéantir. L'usurpation d'une petite ville, quelque avantageuse qu'on pût représenter sa situation, ne saurait entrer dans les desseins de la France. Elle est la protectrice de la liberté des petites Républiques Européennes, dont la plupart se sont formées ou se maintiennent sous ses auspices. Voilà le rôle qu'elle doit remplir sur le vaste théâtre des affaires générales. La Suisse l'a éprouvée plus d'une fois. Des guerres longues & fréquentes n'ont pu faire oublier aux Pays-bas-Unis qu'ils sont redevables à la France de leur existence politique. Les mers & les plai-

plaines de l'Amérique ſont teintes du ſang Français qui a cimenté ſa liberté. N'eſt-ce pas la France qui poſa des bornes à l'ambition de Charles-Quint & mit fin aux projets funeſtes de ſon fils? N'eſt-ce pas elle, qui appela les armes du Grand Guſtave & jeta les fondemens du droit public de l'Empire & de l'Europe?

Convaincus de ces vérités, les Suiſſes ni les Génevois n'ont jamais pris ombrage de l'intervention de cette Puiſſance dans les troubles de cette Ville. Depuis que la rédaction des Loix les a fait renaître, M. le Comte de Vergennes a fait des déclarations réitérées, conformes au ſentimens de ſes Prédéceſſeurs en office. Quand on voit le Roi de France arracher d'une main le Sceptre de l'Océan au Roi de la Grande Bretagne, & de l'autre rappeler les factions de Geneve à l'ordre & à la tranquilité, on ſe rappelle ces antiques Héros qui furent à la fois la terreur de l'Aſie, & les pacificateurs déſintereſſés des imprudentes diſſenſions des villes Grecques.

Depuis que la Suiſſe a été placée entre deux grands Monarques, elle n'a jamais figuré, par la ſeule raiſon quelle n'avait aucune maxime fondamentale applicable à toutes les circonſtances. Si elle avait ſuivi un plan de conduite au milieu des révolutions des autres Etats, ſon pays était aſſez difficile pour les opérations des armes, & le peuple aſſez guerrier pour que la République eût pu s'aſſurer une liberté perpetuelle, & tenir une place plus conſidérable parmi les Etats d'Europe.

Rien de plus rare qu'un traité bien conçu, qu'un traité qui n'allume pas de nouvelles guerres. Les termes abſtraits ſe mêlent toujours dans les dénominations qui déſignent les faits. Deux factions ne ſçavent gueres ce qui eſt légitime. Les auteurs du Traité de 1738 n'avaient aparemment point de paſſions; ils auraient connu les tours qu'elles jouent à la raiſon qui eſt toujours réduite à trouver juſte, bon, beau, décent, charmant, glorieux, tout ce que ces maitreſſes capricieuſes lui ordonnent de prendre pour tel.

Nous

Nous professons d'ignorer ce que deviendra Geneve; nous croyons aussi que le plus grand nombre des Citoyens n'en est gueres mieux instruit; & c'est beaucoup si les Puissances alliées en savent quelque chose. Nous voudrions que la République voulût prendre le parti d'être heureuse; puisque le Ciel & la Terre veulent qu'elle le soit.

Pendant que cette feuille était dans les mains de l'Imprimeur, l'Auteur du Manuscrit vient de nous adresser les additions suivantes, qu'il nous prie instamment de mettre à la fin de sa dissertation; si quelque Négatif juge à propos de nous communiquer des idées contraires, nous sommes prêts à les publier avec la même impartalité; car trop éloignés du théâtre de ces dissensions, nous ne pouvons que nous en rapporter aux yeux & aux rélations d'autrui.

Lettre de Son Excellence Monsieur le Comte de Vergennes à Monsieur l'Ambassadeur de France à Soleure.

„ Cette Lettre a été communiquée le 7 Mai 1782 à „ Leurs Excellences de Berne, de la part de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France, par Monsieur Bacher, Secrétaire d'Ambassade; & adressée par Copie à „ Leurs Exc. de *Zurich.*"

Le Roi a été très-sensible, Monsieur, à l'attention que les Cantons de Zurich & Berne ont eue de vous faire part de la Lettre qu'ils ont écrite le 23me. du mois dernier aux Sindics de Geneve. Le motif de cette communication est fait pour être, à tous égards, agréable à S. M.: Certainement Elle n'a pas cessé de prendre un intérêt véritable au sort de Geneve; &, dans le moment où cette République *gémit sous l'oppression de quelques-uns de ses Citoyens* (*a*), S.M. devait voir avec plaisir les deux louables Cantons partager son indignation de cet *attentat* (*b*) *Quoique les rapports*

(*a*) Et Vous dites plus bas, que *tous* ont contribué à faire triompher les idées de la Démocratie absolue, que *tous* suivront, que le plus grand nombre suit déja l'impulsion qui leur a été donnée!

(*b*) Les Citoyens se bornaient à réclamer l'exécution de l'Edit du 10 Février 1781, formé de la maniere la plus légale en Conseil-Général, sous l'influence des Sindics & des grand & petit-Conseils, sous l'aveu même des Puissances garantes. On se refusait formellement à leurs demandes. Où chercher alors la Puissance coactive? Devaient-ils implorer des Alliés, qui renonçaient à leur garantie & médiation? Rejetés par les Administrateurs, les Genevois avaient-ils de ressource ailleurs que dans eux-mêmes & dans leur courage?

ports qui subsistaient, eu égard à Geneve, entre le Roi & les Cantons garants de l'Edit de 1738, *aient changé*; la nature des choses indiquait que l'Intérêt & la Dignité de S. M. ne lui permettraient pas d'abandonner cette République, & qu'Elle serait bien aise de connaître la façon de penser des deux louables Cantons sur *l'anarchie* (*c*) dans laquelle Geneve est tombée. Messieurs de Zurich & de Berne ont fait, Monsieur, tout ce qui était en eux dans le premier moment: Le Roi, applaudissant à cette démarche, doute beaucoup qu'elle produise aucun effet; parce que S. M. connaît tout l'empire que les Auteurs de la *Sédition* de Geneve conservent encore sur leurs Concitoyens *aveuglés*, & sur les Natifs dont ils ont fait les *instrumens* de leur *Ambition* (*d*).

Mais l'empressement des deux Cantons à faire connaître à S. M. ce qu'ils pensent de l'étrange Révolution de Geneve, & leurs premiers efforts pour rétablir l'ordre dans cet Etat, demandent qu'Elle avance de quelques jours la notification qu'Elle comptait de leur faire de ses desseins. C'est pour vous mettre en état de remplir, à cet égard, les intentions de S. M., qu'Elle m'a ordonné, Monsieur, de vous écrire cette Lettre, dont vous ferez, quant à la forme, l'usage qui vous paraîtra le plus convenable, & dont le fonds doit être transmis exactement aux deux Cantons. On ne peut plus se dissimuler, Monsieur, qu'il est impossible de ramener la Paix dans Geneve par la voie de la persuasion. Si ceux qui ont renversé le Gouvernement de cet Etat, ne sont pas tous enivrés des idées de la *Démocratie absolue*, TOUS ont contribué à les faire triompher, TOUS suivront jusques au bout l'impulsion qui leur a été donnée, & la voix de la raison ne peut plus se faire entendre du PLUS GRAND NOMBRE des Habitans de cette Ville. Les premiers pas à faire pour lui rendre sa tranquillité, sont de rétablir le *Gouvernement légitime*, de tirer de l'oppression les *Victimes de la fureur* des Démagogues, & de mettre leurs *Satellites* hors d'état de *consolider la Tyrannie* (*e*). Le Roi a pris la

(*c*) A l'exception du désordre inséparable de la premiere insurrection, toutes les nouvelles venues de Geneve nous apprennent qu'il regne une tranquillité, une police admirables, sous l'influence de la nouvelle administration.

(*d*) *Auteurs de sédition! Citoyens aveuglés! Satellites de la Tyrannie! Instrumens d'ambition! Pouvoir criminel!* Voilà exactement les propres termes que le Roi d'Angleterre n'a cessé de prodiguer aux Américains depuis huit ans!

(*e*) Plus bas vous dites que ce Gouvernement légitime, propre à ramener la tranquillité, a déjà éprouvé sept fois des chocs dans le cours

la Résolution de tout employer pour parvenir à ce but. Je vous prie, Monsieur, d'en faire part aux deux Cantons, en les assurant que S. M. ne fait aucune attention à ce qu'a eu de *despectueux* (*f*) pour Elle *l'attentat* de la *Faction représentante*: Elle n'y voit que la Loi & la Sureté publique outragées & violées.

Vous voudrez bien, Monsieur, vous attacher à prouver que Geneve ne peut plus être sauvée que par des mains puissantes. Quant aux motifs, qui déterminent S. M., Elle est Protectrice de Geneve; Elle est convaincue qu'il est impossible d'y rétablir la Paix, sans se mettre en etat d'en imposer à ceux qui l'ont tant de fois troublée, & qui y exercent aujourd'hui le *pouvoir le plus criminel*. Enfin, Elle croit que l'humanité & la saine Politique exigent que Geneve cesse d'être une *Ecole de Sédition*, *dont les Dogmes destructeurs infecteraient bientôt tout ce qui entoure cette Ville* (*g*). Le Roi pense, Monsieur, que ces motifs paraîtront dignes de sa Justice, & de son Affection pour Geneve & pour les Cantons, à tous ceux qui sont capables d'apprécier ce que ses sentimens lui prescrivent dans la circonstance actuelle. S. M. imposera silence aux autres, en donnant les Déclarations les *plus positives*, *qu'Elle n'attaquera en rien l'Indépendance de Geneve* (*h*) & se bornera à appuyer le

cours de ce siecle! Ces fréquentes agitations ne montreraient-elles pas plutôt, que le repos ne peut revenir que par le triomphe & l'établissement de la Démocratie?

(*f*) Que vous importe la conduite d'un Etat à qui vous avez retiré votre médiation? Sous quel rapport des événemens relatifs à son Gouvernement intérieur, peuvent-ils être *despectueux* pour vous?

(*g*) Quel langage de la part d'une Cour qui vient de jouer un rôle si brillant dans la création des Républiques Américaines? En France la Souverainité réside, dit-on, essentiellement dans le Monarque. L'autorité exercée par les Parlemens émane entierement de lui. Lorsque Louis XV leur retira cette autorité, pour former d'autres corps exécutifs, se rendit-il coupable de révolte? Je ne connais pas assez la constitution Française pour justifier ou condamner sa démarche. Mais il me semble que l'Empire, la Suisse, ou quelqu'autre Puissance alliée aurait bien étonné Louis XV, en intervenant dans cette querelle domestique, sous prétexte qu'il introduisait des dogmes dangereux. Si quelque attentat d'un peuple voisin a jamais pu effrayer une monarchie, ce fut, sans doute, le Régicide des Anglais du tems de Cromwel. Qui ne sait qu'alors le Despote Richelieu lui-même échaufait les Anti-royalistes, qui firent tomber la tête de Charles I sur un échaffaut?

(*h*) Puisqu'on ne saurait douter de la sincérité de ces sentimens géné-

le *Gouvernement légitime*, dès qu'une fois il aura recouvré l'autorité dont il a été dépouillé, & l'abandonnera à ses propres forces, lorsqu'il en aura de suffisantes.

Pour convaincre davantage les Cantons de cette façon de penser, vous leur ferez connaître, Monsieur, le desir qu'a S. M. de les voir concourir avec Elle à consolider la Paix de Geneve, lorsque cette Affaire sera à son point de maturité. Pacifier Geneve, y rétablir le Gouvernement, le mettre à l'abri des chocs qu'il a éprouvés sept fois dans ce Siecle, faire le bonheur de ceux-même, qui ont causé tant de maux (*i*), tel est le but de S. M.: Elle ne regrettera ni les soins, ni les dépenses pour l'atteindre; mais aussi, rien ne la détournera de cette salutaire entreprise: Et *Elle est bien persuadée qu'aucunes des Puissances voisines, qui ne voudront ou ne pourront pas y coopérer, ne chercheront à y mettre obstacle: Elle en a pour Garants leur Prudence & leur Intérêt, sans parler des autres moyens par lesquels Elle s'est assurée de leur confiance* (*k*); c'est sur quoi vous ne pouvez trop insister auprès des deux louables Cantons. Versailles le 2 Mai 1782.

généreux, que fait à la France, que Geneve soit indépendante sous l'influence d'un Gouvernement aristocratique ou sous celle d'un Gouvernement populaire?

(*i*) Républicains de Zurich & de Berne, écoutez ce que dit Guillaume Thomas Raynal, Français de Nation, mais Cosmopolite de profession, dont vous n'avez proscrit ni le livre, ni la personne: „il n'est jamais, dit ce Philosophe, permis à un homme, quel qu'il soit, de traiter ses commettans comme un Troupeau de Bêtes: on force celles-ci à quitter un mauvais pâturage pour passer dans un plus gras: mais ce serait une tyrannie d'employer la même violence avec une société d'hommes: s'ils disent: nous sommes bien ici; s'ils disent même d'accord: nous y sommes mal, mais nous voulons y rester, il faut tâcher de les amener à des vues saines par la voie de la persuasion; mais jamais par celle de la force. Le meilleur des Princes qui aurait fait le bien contre la volonté générale, serait criminel par la seule raison qu'il aurait outre-passé ses droits." Au reste qui peut mieux savoir ce qui serait avantageux à Geneve que les Genevois eux-mêmes?

(*k*) Ces dernieres paroles sont d'autant plus remarquables, qu'en général les grandes Puissances affectent, ordinairement, dans ces sortes d'occasions, & vis-à-vis des petits Etats, de prendre le ton de la douceur & de la modération, pour ne pas effaroucher des esprits inquiets, & réveiller la jalousie naturelle aux petits Etats à l'égard des grands.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LXIX. LUNDI, ce 3 JUIN, 1782.

CHAPITRE XLII.

Lettre d'un Américain au Politique Hollandais, *principalement ſur les productions de l'Amérique, qui peuvent être des objets de commerce pour la Hollande.*

Parce que l'Indépendance de l'Amérique eſt reconnue dans les Pays-bas-Unis, croyez-vous avoir fourni votre carriere? Votre tâche eſt-elle achevée? Eſt-ce qu'il ne vous reſte pas encore bien des points ſur leſquels vous devez inſtruire vos concitoyens ſur les affaires de l'Amérique & ſur les intérêts qui doivent réunir ces deux pays? Je pourrai m'étendre au long ſur un ſi vaſte champ; mais l'objet le plus eſſentiel dans l'état préſent des choſes, eſt de ſavoir quelles ſont les productions des Etats-Unis des l'Amérique qui peuvent ſervir de fondement & d'attrait au commerce qui peut s'établir entre les deux nations.

Et comme votre feuille eſt fort répandue, ſurtout parmi ceux qui prennent quelque intérêt à ce qui concerne l'Amérique, je ſerais extrêmement flatté ſi vous vouliez, par ſon canal, donner le jour & la pu-

publicité aux obſervations ſuivantes. Je ne les ai pas puiſées dans les livres écrits ſur cette matiere, qui m'ont tous paru fautifs & defectueux. C'eſt le fruit de longues années d'une expérience & d'une pratique, qui ont fait aſſez d'éclat pour avoir engagé le Congrès à m'honorer d'un emploi, qui exige les connaiſſances le plus étendues relativement au commerce. Vous ne trouverez point de phraſes travaillées avec art; je n'ai jamais pâli ſur les ouvrages des maîtres en l'art d'écrire; je ne connais que les termes techniques du commerce; & je ne cherche que la préciſion & la clarté.

Les exportations des quatre Etats ſitués à l'Eſt de l'Amérique Septentrionale, ſavoir, New-Hampshire, Maſſachuſet, Rhode-Iſland & Connecticut conſiſtent principalement en pieces de bois de toutes les ſortes pour la bâtiſſe des maiſons, de planches de pin, d'ais, & en douves, en cerceaux & cercles & enfin en bois de merrain, pour les tonneaux, barrils, futailles, ainſi que pour des mâts, des antennes, des vergues, avirons, rames & d'autres pour les vaiſſeaux. Avant la guerre, on en exportait encore des quantités très-conſidérables de poiſſon de mer, ſec & mariné, d'huile de baleine, des côtes, des fanons, de la graiſſe de baleine, de la potaſſe, & des fourrures. Enfin, l'on y conſtruiſait des vaiſſeaux entiers qu'on envoyait en Europe.

Les principaux Havres ſont Falmouth dans la Baye Caſco & Portsmouth dans le New-Hampshire, Boston, Marble-head, Salem & Newburry-Port, dans la Baye de Maſſachuſet, New-Port dans le Rhode-Island & New-London dans le Connecticut.

Une grande partie des articles du commerce de ces endroits ſe tranſporte dans les Iſles Antilles, à Surinam, à Curaçao, d'où l'on tire en échange du Sucre, des Melaſſes, du Caffé, du Cacao & du Coton; & comme peu des articles produits par ces Etats ſont propres à être conſommés en Hollande, ceux qui veulent envoyer dans ces quatre

Etats

Etats des articles de manufacture Hollandaife pourront, prendre en échange les articles qui fe confomment aux Ifles Antilles, où ils font alors à portée de les tranfporter.

Les exportations de la ville de New-York, la Capitale de l'Etat qui porte ce nom, confiftaient en ais & planches de toutes fortes, en graines de chanvre, en farine de froment, en froment & en potasfe; mais cette ville qui eft le feul port de l'Etat de New-York, étant encore entre les mains des Anglais, n'a actuellement d'autres articles d'exportation que les effets trouvés dans les prifes, & ne reçoit d'importation que de la Grande Bretagne.

Les Productions des deux Jerfeys font les mêmes que celles de New-York; mais les Habitans n'ayant aucun commerce direct avec l'Etranger, tranfportent leurs Productions à New-York & à Philadelphie, & furtout dans cette derniere ville par le moyen de la Delaware qui fépare le Jerfey de la Penfylvanie.

Philadelphie eft fituée fur la rive Occidentale de la Delaware à environ 120 milles de la mer. C'eft la Capitale de la Penfylvanie. Cette ville fournit aux Etats de la Delaware, du Jerfey & du New-York, presque tout ce, dont elles ont befoin de manufactures Européennes. Le tranfport entre le Maryland & la Virginie fe fait à peu de frais par les Bayes de la Delaware & du Chefapeak, qui ne font divifées que par une langue de terre, qui s'étend environ dix milles Anglaifes du Pont de Chriftiana à la tête de la riviere d'Elk: de forte qu'à l'exception de cette langue de terre, tous les transports fe font par eau.

Les exportations de Philadelphie en Europe font du tabac, du froment, de la fleur de froment, des douves de chêne rouge pour les barrils, des douves de chêne blanc & rouge pour les tonneaux, de la potaffe & des fourrures. Elle exporte en outre dans les Indes Occidentales du maïs, des planches & d'autres pieces de bois: avant la guerre, elle exportait

encore des douves de tonneaux pour satisfaire aux demandes qu'on lui faisait de Madere, de Teneriffe & de Fyal; Philadelphie tire tous ces articles des pays qui l'environnent à l'Ouest & au Nord, des Jerseys, du Maryland & de la Virginie.

Les Productions de l'Etat de la Delaware sont du froment, du maïs, de la farine & des pieces de bois. Wilmington est une ville avantageusement située pour le commerce; mais il ne se fait pas beaucoup d'affaires avec l'étranger, dans ce pays-là; & il ne s'en fait aucune à présent à New-Castle.

Les exportations de Maryland & de Virginie sont considérables & consistent principalement en tabac, bled, maïs, fleur de farine, graines de chanvre & douves de toutes les sortes. La plus grande partie des affaires dans le Maryland se fait à Baltimore, & à Chester-Town, & dans les places de débarquement le long des différentes rivieres. Dans la Virginie les exportations se font à Alexandrie sur la riviere de Potowmack, Rappahanack & Frederiksburg sur la Potowmack dans les autres parties du pays particulierement par les rivieres de James & d'York.

Les exportations de la Caroline Septentrionale sont du goudron, de la poix, de la térébenthine, des peaux de daims, de grosses pieces de bois de toutes sortes, un peu de tabac & de graines de chanvre; un peu de ris & d'indigo. Les principaux Ports sont New-Bern, Wilmington & Edington.

La Caroline Méridionale produit du ris en grande quantité; de l'indigo, de grosses pieces de bois, des peaux de daims & d'autres pelleteries. Mais Charles-town la Capitale étant au pouvoir des Bretons & le pays dans celui des Américains qui ont coupé toute communication, les exportations de cet Etat sont entierement suspendues. Aussi-tôt que ce Port sera évacué, le commerce de la Caroline Méridionale deviendra un objet intéressant pour la Hollande & pour l'Allemagne.

La Georgie produit du ris, de l'indigo, des fourrures & de grosses pieces de bois; mais les Anglais étant

étant encore en poſſeſſion de Savannah, ſur la riviere de ce nom, le commerce de cet Etat eſt interrompu pour le préſent.

L'étendue des côtes maritimes depuis la nouvelle-Ecoſſe jusqu'à la Floride eſt d'environ 1500 milles; toutes ces côtes, à l'exception de la ville de New-York & de la petite Iſle de Mahanatam où elle eſt ſituée, de deux autres l'Iſle-Longue & l'Iſle-des-Etats, & d'environ quatre milles dans la Sud-Caroline & la Georgie que les Bretons occupent encore; toutes ces côtes, dis-je, ſont au pouvoir des Américains.

Le nombre des Habitans eſt d'environ quatre millions. Des calculateurs ont montré que le pays pouvait contenir cinquante fois le même nombre. Ce pays eſt dans une diſette totale de manufactures Européennes; & aucune de bonne qualité & à bon marché ne peut manquer d'y trouver du débit. *Cet état des choſes durera tant que les Fermiers ou Cultivateurs pourront gagner par la culture, plus que par la voie des manufactures; ce qui, ſuivant toutes les probabilités, durera encore bien des ſiecles.*

Il n'eſt pas inutile d'obſerver qu'en 1771 les exportations que l'Angleterre ſeule, non compris l'Ecoſſe & l'Irlande, envoyait en Amérique, formaient la ſomme de 4706, 768 livres ſterlings, ce qui revient à peu près a cinquante deux millions de Florins de Hollande.

N.B. Il eſt bien d'autres articles qui auraient pu entrer dans ce coup-d'œil; mais comme l'Auteur du Manuſcrit nous avait priés de nous borner à ſa notice, nous les réſervons pour un autre fois, avec bien d'autres articles qu'il nous reſte encore à éclaircir ſur l'Amérique.

CHAPITRE XLIII.

Sur l'Affaire de Mr. van Berckel & sur le vœu public, pour qu'il reparaisse dans les Assemblées d'Etat en qualité de Pensionaire de la Ville d'Amsterdam.

C'est ainsi que s'exprime à cette occasion le Courier du *Bas-Rhin* que nous continuerons à commenter, avec la même liberté qu'il ne fait aucune difficulté de prendre avec nous, mais toujours sans fiel, sans injure, & avec tous les égards dûs à un adversaire, qui croit suivre le bon parti & qui ne manque pas de talens pour étayer son opinion.

Les Négociateurs trop précipités d'Amsterdam ont causé tous les maux dont la République se plaint, en fournissant à la Grande-Bretagne un prétexte plausible de lui déclarer la guerre: au lieu que sans ce fatal traité préparatoire nous aurions encore la paix au dehors & au dedans, & les liaisons désirées avec l'Amérique n'en auraient pas moins été formées, lorsque le moment de les former sans risques, serait arrivé. Quoiqu'il en soit Mr. van Berckel se trouve fortifié par la démarche même de L. H. P.; & l'on croit qu'il ne tardera pas à reparaître à l'Assemblée de Hollande dont il avait protesté qu'il s'absenterait aussi longtems que sa conduite ne serait pas justifiée.

Avant de relever les erreurs répandues dans ce passage surtout dans ces dernieres lignes, nous donnerons ici une espece du Requête qui a circulé dans cette ville, sur le rappel de Mr. van Berckel dans les Etats.

„ Respectables Régens!

„ Quelle vive satisfaction pour nous, Bourgeois & Habitans d'Amsterdam, de voir l'honneur de votre vénérable Régence, si violemment attaqué par ce Ministere Anglais, que la nation Britannique vient de rejetter ignominieusement, triompher avec éclat dans toute l'étendue de la République".

„ Quel affreux avenir ne nous préparait pas un Monarque si scandaleusement aveuglé par ses détestables

Mi-

Miniſtres pour ôſer nous demander la punition exemplaire, ſoit de ceux que nous regardons comme les ornemens & les guides de notre Bourgeoiſie, ſoit de celui qui en eſt l'organe, & qui par ſes connoiſſances & ſes talens, a rendu de ſi grands ſervices à cette ville, du Penſionaire van Berckel, ce Patriote ſi diſtingué par ſon habileté & par ſon zele pour les intérêts & la liberté de cette ville puiſſante, de laquelle dépend la proſpérité ou la ruine de toute la République! Qui d'entre nous n'aurait pas ſacrifié ſa vie, plûtôt que de permettre l'exécution de cette exécrable demande dont l'affront retombe ſur chacun de nous?"

„ Votre deſſein, Reſpectables Chefs des citoyens, de maintenir les intérêts de votre ville, de toute la République; l'Angleterre en a formé un prétexte pour exercer ſur nous la rapine & le brigandage. Pour quelle raiſon votre conduite ſage & uniforme a-t-elle trouvé quelques déſapprobateurs dans la République, c'eſt un problême que le tems ſans doute, dévoilera; il eſt maintenant évident que la plus grande partie des Habitans de la République avouent votre conduite & reconnaiſſent qu'ils vous ſont redevables qu'on ne leur ait pas enlevé une reſſource qui, ſous la faveur divine, leur promet, ainſi qu'à leurs deſcendans, une multitude d'avantages."

Quel creve-cœur pour l'Angleterre, qu'après avoir cherché la ruine de cette cité, & par cette ruine celle de toute la République, de vous voir, Reſpectables Chefs de la Bourgeoiſie, juſtifiés dans toute la République contre l'infamie de ſes accuſations de voir que ce qu'elle avait imaginé pour cauſer votre perte & la nôtre, ait eu un effet tout oppoſé! Ainſi la Providence divine fait ſortir la lumiere des ténebres & anéantit les conſeils des impies. Ne devons-nous pas attendre un autre triomphe ſur notre ennemi qui nous a fait perdre un inſtrument utile pour notre ville, le boulevard de la liberté? Que n'a-t-elle pas retiré des ſages conſeils & des repréſen-

tations courageuſes du Penſionaire? Que ne lui doit pas le commerce, le nerf de l'Etat? ſon éloge eſt ſur toutes les lévres des marchands. C'eſt un homme qui a rempli ſon devoir avec honneur. L'envie peut-elle lui faire un ſeul reproche? la Bourgeoiſie d'Amſterdam, après avoir vu ſes biens pillés & ravagés, éprouvant encore une perte précieuſe dans ſon Penſionaire, eſpere, déſire, attend que dans un tems où l'honneur de ſes Magiſtrats eſt rétabli avèc celui de ſon Penſionaire, par la voix de toute la nation, que ce dernier lui ſoit rendu, qu'il reparaiſſe dans les Aſſemblées des Etats de Hollande: elle ſe flatte, Très-Reſpectables Régens, que vous porterez tous vos efforts vers cet objet, pour la douleur de notre Ennemi & l'utilité de cette ville."

Cette piece a paru, pour ſonder & animer les eſprits & non comme une requête formée & préſentée avec les formalités ordinaires; peu de perſonnes ont bien entendu l'affaire de Mr. van Berckel. Il plut à Geoige III, Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Irlande, & ſi l'on veut de France, d'Amérique &c. de choiſir Mr. van Berckel entre mille autre Hollandais, pour demander qu'il fût puni exemplairement. Son fidel Ambaſſadeur, le Chevalier York, peignit Mr. van Berckel, comme le *Chef d'une faction & d'une cabale dominante, qui avait troublé la paix publique & violé le droit des nations*, Les Etats-Généraux, faibles & déſarmés ayant beſoin de menager un Monarque, dont ils éprouvaient déjà la funeſte puiſſance & redoutaient les mauvaiſes diſpoſitions, conſentirent à *déſavouer* & à *déſapprouver* publiquement tout ce qui s'était fait ſur le Traité préparatoire entre l'Amérique & les Provinces-Unies. George ne fut pas ſatisfait de cette condeſcendance. Il voulait que les Etats-Généraux, qui ſont bien loin d'être les maîtres abſolus des perſonnes & des biens des ſujets de l'Etat, fiſſent une punition exemplaire, analogue à l'injure qu'il diſait avoir reçu. On ſait que lorſqu'un Etat éprouve un déni contre quelque ſujet

ſujet d'un Souverain auquel il aurait demandé juſtice, il peut avoir recours à des moyens violens, ainſi Cromwell fit arrêter des vaiſſeaux & vendre des effets Eſpagnols, juſqu'à la concurrence d'une ſomme réclamée par des ſujets Britanniques. Les Etats-Généraux eux-mêmes viennent actuellement de rapeler leur Ambaſſadeur de Veniſe; parce qu'ils avaient interpoſé leur réclamation pour une affaire décidée contre un de leurs ſujets (*).

D'a-

(*) Il convient de voir comment les Etats-Généraux eux-mêmes ſe ſont expliqués à l'occaſion de l'affaire de Mr. van Berckel.

„ Quant à ce qui concerne le Projet d'un Traité de Commerce éventuel avec l'Amérique-Septentrionale, conçu par un Membre du Gouvernement de la Province de Hollande, ſans aucune autorité publique, & les Mémoires préſentés à ce ſujet par Mr. le Chevalier Yorke, l'Affaire s'eſt paſſée de la maniere ſuivante: Dès que cet Ambaſſadeur eut préſenté le Mémoire du 10 Novembre de l'année paſſée, L. H. P., ſans s'arrêter aux expreſſions peu convenables entre Souverains, dont ce Mémoire était rempli, ne tarderent pas d'entamer la Délibération la plus ſérieuſe à ce ſujet; & ce fut par leur Réſolution du 27 du même mois, qu'Elles n'héſiterent pas de déſavouer & de déſapprouver publiquement tout ce qui avoit été fait à cet égard; après quoi Elles avoient tout lieu de s'attendre, que S. M. Britannique auroit acquieſcé à cette Déclaration, puisqu'Elle ne pouvoit ignorer, que L. H. P. n'exercent aucune Juriſdiction dans les Provinces reſpectives, & que c'étoit aux Etats de la Province de Hollande, auxquels, comme revêtus, de même que les Etats des autres Provinces, d'une Autorité Souveraine & excluſive ſur leurs Sujets, devoit être remiſe une Affaire relativement à laquelle L. H. P. n'avoient aucun lieu de douter, que les Etats de ladite Province agiroient ſuivant l'exigence du cas, & conformément aux Loix de l'Etat, & les regles de l'équité; l'empreſſement, avec lequel Mr. le Chevalier Yorke inſiſta par un ſecond Mémoire ſur l'Article de la Punition, ne pût donc que paroître fort étrange à L. H. P., & leur

leur furprife augmenta encore plus, lorfque trois jours après, cet Ambaffadeur déclara de bouche au Préfident de L. H. P., *que, s'il ne recevoit ce même jour une Réponse entierement fatisfaifante à fon Mémoire, il feroit obligé d'en informer fa Cour par un Courier extraordinaire:* L. H. P., inftruites de cette Declaration, en pénétrerent l'importance, comme manifeftant vifiblement la démarche déjà arrêtée dans le Confeil du Roi; & quoique les coutumes établies n'admettent point de Délibération fur des Déclarations verbales des Miniftres Etrangers, Elles jugerent cependant à propos de s'en écarter dans cette occafion, & d'ordonner à leur Greffier de fe rendre chez Mr. le Chevalier Yorke, & de lui donner à connoître, *que fon Mémoire avoit été pris* ad referendum *par les Députés des Provinces refpectives, conformément aux ufages reçus & à la Conftitution du Gouvernement*; en ajoutant (ce qui paroît avoir été omis à deffein dans le Manifefte) qu' *Elles tâcheroient d'effectuer une Réponfe à fon Mémoire le plutôt poffible, & dès que la Conftitution du Gouvernement le permettroit.* Auffi, peu de jours après, les Députés de la Hollande notifierent à l'Affemblée de L. H. P., *que les Etats de leur Province avoient unanimement réfolu, de requérir l'Avis de leur Cour de Juftice, au fujet de la demande de Punition, en chargeant ladite Cour de donner fon Avis le plus promptement poffible, toutes autres Affaires ceffantes.* L. H. P. ne manquerent pas de faire parvenir tout d'abord cette Réfolution à Mr. le Chevalier Yorke, mais quelle ne fut pas leur furprife & leur étonnement, lorsqu'Elles apprirent, que cet Ambaffadeur, après avoir revu fes Inftructions, avoit adreffé un Billet au Greffier, par lequel, en taxant cette Réfolution d'illufoire, il refufoit de la tranfmettre à fa Cour! ce qui obligea L. H. P. d'envoyer ladite Réfolution au Comte de Welderen, leur Miniftre à Londres, avec ordre de la remettre le plutôt poffible au Miniftere de Sa Majefté Britannique; mais le refus de ce Miniftere a mis obftacle à l'exécution de ces Ordres."

„ D'après cet Expofé de toutes les circonftances de cette Affaire, le Public impartial fera en état d'apprécier le principal motif, ou plutôt le prétexte, dont S. M. Britannique s'eft fervi, pour lâcher la bride à fes deffeins contre la République; l'Affaire fe réduit à ceci: *S. M. fut informée d'une Négociation, qui auroit eu lieu en l'année* 1778, *entre un Membre du Gouvernement d'une des Provinces,*

&

& un Repréſentant du Congrès Américain; *laquelle Négociation auroit eu pour but de projeter un Traité de Commerce, à conclure entre la République & les ſuſdites Colonies* caſu quo, *ſavoir, dans le cas où l'*Indépendance *de ces Colonies auroit été reconnue par la Couronne d'*Angleterre: Cette Négociation, quoique conditionnelle, & tenant à une condition, qui dépendoit d'un Acte antérieur de S. M. Elle-même; cette Négociation, qui, ſans cet Acte ou cette Déclaration antérieure, ne pouvoit ſortir le moindre effet, fut priſe de ſi mauvaiſe part par S. M., & parut exciter ſon mécontentement à tel dégré, qu'Elle trouva bon d'exiger de l'Etat un deſaveu & une déſapprobation publique, ainſi qu'une punition & une ſatisfaction complette. Ce fut tout de ſuite & ſans le moindre délai, que L. H. P. accorderent la premiere Partie de la Réquiſition; mais la Punition exigée n'étoit pas de leur Reſſort, & Elles ne pouvoient y déférer, ſans heurter de front la Conſtitution fondamentale de l'Etat: Les Etats de la Province de Hollande étoient les ſeuls, auxquels il appartenoit d'en connoître légitimement, & d'y pourvoir par les voies ordinaires & réglées; ce Souverain, conſtamment attaché aux Maximes, qui l'obligent de reſpecter l'Autorité des Loix, & pleinement convaincu, que le maintien du Département de la Juſtice dans toute l'intégrité & l'impartialité, qui en ſont inſéparables, doit former un des plus fermes appuis du Pouvoir Suprême; ce Souverain, aſtreint par tout ce qu'il y a de plus Sacré à défendre & à protéger les Droits & les Privileges de ſes Sujets, ne pouvoit s'oublier au point de ſouſcrire aux volontés de Sa Majeſté Britannique, en portant atteinte à ces Droits & à ces Privileges, & en forçant les bornes preſcrites par les Loix fondamentales du Gouvernement: Ces Loix exigeoient l'intervention du Département judiciaire; & ce fut auſſi ce moyen que les ſuſdits Etats réſolurent d'employer, en requérant ſur cet objet, l'Avis de la Cour de Juſtice, établie dans leur Province. C'eſt en ſuivant cette route, qu'on a développé aux yeux de S. M. Britannique, de la Nation Angloiſe & de l'Europe entiere, les principes inaltérables de Juſtice & d'Equité, qui caractériſent la Conſtitution *Batave*, & qui dans une partie auſſi importante de l'Adminiſtration publique, que l'eſt celle, qui regarde l'exercice du Pouvoir Judiciaire, devront à jamais ſervir de Bouclier & de Rempart contre tout ce qui pourroit nuire à la Sureté & à l'In-

l'Indépendance d'une Nation Libre : Ce fut aussi par ce moyen, & en suivant cette route, que bien loin de fermer le chemin de la Justice, ou d'éluder la demande de la Punition, on a au contraire laissé un cours libre à la voie d'une Procédure réguliere, & conforme aux principes Constitutionnels de la République ; & c'est par-la même enfin, qu'en ôtant à la Cour de Londres, tout prétexte de pouvoir se plaindre d'un déni de Justice, on a prévenu jusques à la moindre ombre ou apparence de raison, qui auroit pû autoriser cette Cour à user de Représailles ; auxquelles néanmoins Elle n'a pas fait scrupule de recourir d'une maniere aussi odieuse qu'injuste."

D'après ces principes & ces exemples, le désaveu & la désapprobation des Etats-Généraux devaient suffire au Roi d'Angleterre. Mais comme il insistait pour une punition & une satisfaction conformes à l'injure qu'il disait avoir reçue, cette affaire devait être soumise aux formules judiciaires, usitées dans le pays: George III ne pouvait ignorer que L. H. P. n'exercent aucune jurisdiction dans aucune des sept Provinces. En un mot le Ministere Anglais, qui s'était fait un code particulier, demandait un bouleversement total dans notre constitution; dans cette occasion, les Etats de Hollande, qui sont les seuls Souverains de la Province, résolurent unanimement de requérir l'Avis de leur Cour de Justice, lui enjoignant même de suspendre toute autre affaire pour s'expliquer sur celle-là. Ainsi, bien loin d'éluder la demande d'une punition, un libre cours fut ouvert à la poursuite d'une procédure réguliere, & conforme aux principes constitutifs de la République. Bien loin d'être satisfait d'une marque aussi évidente du désir de conserver la bonne-intelligence, la Cour d'Angleterre prétendit avoir essuyé de la République un deni de justice, & lui déclara aussitôt la guerre sur ce prétexte. Ainsi ce Monarque se rendant à lui-même la satisfaction qu'il demandait, il ne convenait plus de poursuivre par égard pour un Ennemi un examen, qu'on n'avait entamé que pour ménager un ancien allié (*).

Qui

(*) Comment a-t-on insinué dans une brochure Hollandaise

Qui ne voit qu'une Cour capable d'alléguer de pareils prétextes pour faire la guerre, n'était pas délicate ſur le choix des moyens? Qui ne voit qu'elle en aurait facilement trouvé un autre à la place, ou qu'elle ſe ſerait contentée des autres allégués dans ſon manifeſte, ſi celui-là ne lui avait paru propre à fomenter la diſcorde dans un pays où elle ſavait ne pas manquer d'aveugles partiſans? Toute la conduite du Miniſtere Anglais à l'égard de cet Etat montre qu'il n'avait pas d'autre regle de conduite que celle de ce Prince qui diſait: quand on eſt *aſſez fort pour faire la guerre, on ne donnerait pas un liard des prétextes les plus plauſibles.*

D'après les principes que nous avons énoncés, la Cour de Juſtice ayant inſinué le 30 Mars de l'année derniere l'abſurdité d'entamer l'examen qu'elle n'a par conſéquent pas encore commencé, il ſe répandit auſſitôt une multitude de bruits dans le public, au déſavantage de Mr. van Berckel. Ces bruits s'accréditerent d'autant plus que MM les Bourguemaîtres d'Amſterdam affecterent de prendre avec eux un autre Penſionaire pour les accompagner, ſuivant la coutume, dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande. Ce fut ſans doute, pour réfuter ces bruits accrédités par l'abandon des Bourguemaîtres, que Mr. van Berckel préſenta ſa fameuſe requête qui fut lue le

daiſe qui vient de paraître, que l'Avis de la Cour de Juſtice n'aurait gueres différé de celui du *Politiek Vertoog*, qui ſoutient qu'on a donné ſur ce point des raiſons légitimes de plainte & de mécontentement à l'Angleterre, ſi cet avis eut été rendu public? Au moins l'Angleterre aurait-elle dû attendre l'iſſue des procédures? De ce que cet Avis n'a pas vu le jour, convient-il d'en rien inferer au prejudice de Mr. van Berckel? A l'éruption des hoſtilités convenait-il de publier un pareil Avis? Défavorable à M. van Berckel, les Anglais s'en ſeraient authoriſés pour légitimer leur conduite: favorable, ils en auraient formé un prétexte plauſible pour ſe plaindre d'un deni de juſtice.

le 4 Mai de l'année derniere dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande: cette adreſſe tendait moins à provoquer une procédure réguliere, pour l'inſtruction de laquelle il ſavait bien, qu'on ne pouvait fournir aucun document; que pour expoſer à tout l'univers l'innocence de ſa conduite & faire triompher ſon honneur, indignement attaqué, par le ſilence auquel il forçait ſes Ennemis.

Depuis cette époque, il s'eſt paſſé dans les aſſemblées politiques de la Ville & de la Province bien des choſes qui ont donné lieu à des interprétations diverſes, ſuivant la diverſité des opinions & des vues. Peut-être ceux qui triomphaient alors de ſon éloignement, auraient-ils actuellement à s'applaudir s'il fut toujours reſté en fonction; car quoiqu'il ne ſoit que l'Officier & l'éxécuteur des volontés de ſes principaux, les Régens; ſon expérience, ſes lumieres & ſes talens auraient pu les guider dans bien des démarches, qui n'ont pas eu le ſuccès & la gloire qu'elles annonçaient d'abord.

Ainſi Mr. van Berckel n'a jamais proteſté qu'il s'abſenterait des Etats de Hollande auſſi longtems que ſa conduite ne ſerait pas juſtifiée. On ſait que ſon abſence ou ſa préſence dans les Etats de Hollande dépend des Bourguemaîtres, Députés ordinaires dans cette Aſſemblée.

Enfin, les Etats-Unis de l'Amérique ont été reconnus indépendans avec, cette ardeur, cette unanimité, cet éclat dont les annales de ce pays n'offrent aucun autre exemple. Cette demarche qui ouvre naturellement le chemin à la formation d'un Traité de commerce ſur le plan de celui, qui faiſait le ſujet du délit de Mr van Berckel, a fait naturellement demander, pourquoi ce digne citoyen ne reparaiſſait plus dans les Etats de Hollande.

Qui peut s'oppoſer à cette réadmiſſion?

Eſt-ce l'Angleterre? Son Miniſtere actuel vient de déclarer qu'après un examen refléchi des papiers relatifs à cette affaire, on n'avait rien trouvé qui pût

pût avoir donné lieu à l'accuſation contre Mr. van Berckel, & fourni un prétexte à la rupture?

Serait-ce le parti de la Cour?

Mr. van Berckel n'a eu aucune part à la fameuſe démarche contre le Duc de Brunswich; il était ſacrifié avant qu'elle éclatât. Il n'eſt pas ſûr qu'elle aurait eu lieu, s'il fût reſté en fonction.

Serait-ce le parti populaire?

Mais ſi ce parti veut conſerver ſa popularité, peut-il s'oppoſer au triomphe d'un perſonage connu pour avoir le plus contribué aux événemens qui ont relevé ce parti?

Les adverſaires de Mr. van Berckel ne voïent-ils pas que ſon éloignement des affaires paraît fournir une eſpece d'autoriſation au prétexte de l'Ennemi. Ne voyent-ils pas que cet éloignément même eſt un affront pour eux, comme s'ils reconnaiſſaient n'avoir en effet été que d'aveugles inſtrumens ſous ſes mains & voulaient montrer qu'ils pouvaient agir ſans l'avoir pour leur guide.

Cette reintégration n'eſt pas ſeulement le voeu ardent de la Généralité de la nation. On dit qu'elle a été l'objet des plus vives, des plus ſérieuſes délibérations dans le Conſeil d'Amſterdam. On dit que Mr. le Bourguemaître Hooft a beaucoup inſiſté pour le prendre avec lui: mais qu'il a rencontré une forte oppoſition. On ne ſait pas encore quelle ſera l'iſſue de cette affaire; mais il ſerait ſingulier que les Anglais pusſent ſe vanter d'avoir eu, dans le plus fort de la guerre, aſſez d'influence dans ce pays, pour enlever à ſes fonctions un honnête citoyen, qui ne leur etait pas agréable & que dans le même tems le Duc de Brunswich air bravé le cri populaire & les efforts d'un parti puiſſant & nombreux, qui ſe bornait à demander ſon éloignement des Conſeils du Stathouder.

Réflexions ſur les derniers avantages des Anglais.

Rien ne montre plus la bizarrerie de la fortune & com-

combien il faut ſe défier de ſes faveurs, que les avantages qui viennent d'arriver aux Anglais. La deſtruction du Convoi Français de l'Inde par l'Amiral Barrington, les conquêtes de Negapatnam ſur la côte de Coromandel & des forts Trincamale & d'Ostenburg dans l'Iſle de Ceylon, & ſurtout la défaite & la priſe de Mr. de Graſſe par l'Amiral Rodney, ſont des ſuccès brillans. Auſſi la nation Anglaiſe, toujours prompte à ſe livrer à l'orgueil & à la préſomption, ſe regarde actuellement comme maſtreſſe abſolue des événemens de la guerre.

Hollandais, quelques revers doivent-ils abattre votre courage? N'êtes-vous plus les enfans de ces héros que les obſtacles ne faiſaient qu'irriter? N'avez-vous plus de reſſources? Vos alliances avec les Ennemis de votre Ennemi n'acquierent-elles pas de la force & de la ſolidité? Comptez les vaiſſeaux qui ſont dans vos ports! Rappellez-vous le courage que vos marins firent éclater l'année derniere! Combinez vos opérations avec la France, & vous verrez que le triomphe de votre Ennemi ne ſera pas long! La fortune eſt une Déeſſe capricieuſe; c'eſt au développement de tous vos efforts, c'eſt à votre prudence, à la fixer.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXX. LUNDI, ce 10 JUIN, 1782.

CHAPITRE XLIV.

Réponse à une Lettre écrite de la Haye, avec quelques remarques sur l'état actuel des affaires intérieures de la République des Pays-bas-Unis.

Vous avez deviné juste, Monsieur. La personne à qui vous avez adressé votre Lettre (*), n'est pas l'unique Auteur du *Politique Hollandais*. Aussi ne croit-il devoir répondre que pour les pieces qu'il a fournies aux Editeurs de cette feuille; il ne les désavouera jamais: quoiqu'il soit bien éloigné de prétendre à l'infaillibilité; quoiqu'il apperçoive quelques-unes des erreurs qui lui sont échappées; qu'il ne doute pas que

(*) Elle est datée du 5 May, avec ces vers pour signature:

Mon esprit peu jaloux de vivre en la mémoire,
Ne considere point le reproche ou la gloire,
Toujours indépendant & toujours citoyen,
Mon devoir fait le tout & le reste n'est rien.

Cette Lettre mérite d'être distinguée de la foule de celles qu'on a voulu faire parvenir à ceux qui passent pour avoir part au *Politique Hollandais*.

que d'autres n'en voyent bien d'avantage ; il peut aſſurer qu'il n'a rien écrit dont il ne fût perſuadé ; il a pu ſe tromper lui-même ; mais non chercher à tromper les autres ; on peut lui imputer des erreurs, mais non de la mauvaiſe foi : le courage avec lequel il a parlé de ceux dont on l'accuſait d'être l'émisſaire, prouve ſuffiſamment qu'il ne ſuit que les mouvemens de ſa conſcience ; & qu'il n'a d'autre objet que de répandre les principes dont il eſt imbu, dans la ſeule idée d'être utile au pays où il jouit des douceurs d'un Gouvernement libre. Ceux qui ne liſent que pour trouver des alimens de faction, pourraient même l'accuſer de défendre le pour & le contre ; mais ceux qui ne ſont attachés qu'à l'expoſition des vérités utiles & aux grands principes de la liberté, ont découvert, à travers bien des ſujets & des pieces diſparates, un ſyſtême ſuivi, un but invariable, fondé ſur le deſir d'éclairer les hommes ſur leurs droits, les Gouvernemens ſur leurs intérêts, & les Adminiſtrateurs ſur leurs devoirs ; en un mot, de répandre les opinions qui pouvaient ſervir le plus à rendre la République floriſſante au dedans, & reſpectée au dehors, à concilier l'intérêt de l'Etat avec le bonheur des Individus. Il a pu être induit en erreur ſur des faits ; ſes raiſons n'ont pas toujours été ſans réplique ; mais il ſe rend le témoignage qu'il n'a jamais eu que des vues pures.

Eh ! qui peut penſer autrement d'un Auteur qui écrit toujours contre ſes intérêts ? Dès qu'un homme eſt connu pour produire librement ſes idées ſur les affaires publiques, en faut-il davantage pour qu'il perde ſon repos & ſa réputation, & qu'il ſoit décredité aux yeux même de ceux qui lui auraient voulu du bien ? Combien peu d'hommes ſont en état de paraître aux yeux de celui qui paſſe pour lire, dans la phiſionomie des perſonnes publiques, les talens ou les vertus, l'incapacité ou les défauts ? Combien n'eſt pas odieux un homme que l'on ſoupçonne arracher le voile dont l'impéritie ou l'ambition particuliere cherchent à ſe couvrir. Si quelquefois on ne dé-

dédaigne pas de converſer avec un Romancier, de bâiller avec un Erudit, on évite l'Hiſtorien du tems préſent *Procul eſto, habet fœnum in cornu.* C'eſt bien pis quand, ſur des points en litige, il oſe ſe déclarer en faveur d'une opinion conteſtée, & prononcer. Un tel homme, quand il a la mal-adreſſe de ſe laiſſer deviner, eſt ſûr d'être évité; ſi la fortune ne l'a pas careſſé, il eſt ſûr de l'avoir aliénée ſans retour.

Si l'Auteur de la Lettre peut nous communiquer des preuves qui découvrent des erreurs importantes dans cette feuille; nous nous empreſſerons d'autant plus à les relever, que nous pouvons proteſter n'être enchaînés à aucun parti, & n'avoir d'autre objet que la découverte de la vérité & le bonheur de l'Etat.

Avant d'entrer encore plus avant en matiere, qu'il nous ſoit permis d'indiquer le point de vue, ſous lequel nous avons enviſagé pluſieurs des événemens actuels, qui ont ſervi de matiere aux obſervations politiques.

Nous avons dit aſſez hautement & répété aſſez ſouvent, que nous ne penſions pas que Mgr. le Duc de Brunswich eût jamais donné lieu aux bruits ſemés contre ſon honneur; cette déclaration ſuffit pour montrer l'opinion que nous avons des libelles publiés contre cet illuſtre perſonage. Lié par le ſang à la maiſon Royale d'Angleterre, accoutumé depuis longtems à regarder l'union de la République avec ce Royaume comme eſſentielle à l'exiſtence de cet Etat, il aura, conformément à ce ſyſtême, qui eſt encore celui de bien d'autres perſonnages que Mr. Iddekinge, inſpiré les mêmes idées à ſon Auguſte Eleve, qui, ayant ſucé ces principes avec le lait, aura de la peine à ſe perſuader que cette République puiſſe regarder l'Angleterre autrement que comme une alliée néceſſaire, & la France, comme une ennemie naturelle; je n'aſſurerai cependant pas, que le génie du Stathouder ne ſe ſoit déjà élevé au-deſſus de ces notions étroites & ſuperſtitieuſes; auſſi le *Politique Hollandais* s'eſt principalement attaché à combattre les écrits qui, ſous prétexte que ces maximes étaient

 cel-

celles de la Cour Stathouderienne, n'ont ceſſé de les défendre, & par là ont fait plus de tort encore à ſon Alteſſe, que les calomnies mépriſables & les déclamations inſolentes de ſes Ennemis, n'auraient jamais pu lui en cauſer.

Il s'en faut beaucoup que nous ayions cherché à rendre le Stathouder odieux ou ridicule; nous aimons à répéter que nous avons la plus favorable opinion de ſon cœur; nous ſouscrivons volontiers à cet éloge qu'en fait l'Auteur de la Lettre: *un caractere ouvert, incapable de feindre, un eſprit droit & juſte, un cœur paſſionné pour le bonheur de ces Républicains libres dont il eſt le Chef, ne connaiſſant pas l'eſprit de vengeance, & pardonnant les injures.*

Nous penſons même que la conduite tenue par ſon Alteſſe dans l'affaire de Mgr. le Duc, ſera repréſentée avec éloge par nos derniers neveux. Ce beau ſentiment, qu'un de plus grands génies de ce ſiecle appelle:

Don du Ciel, que les Rois, ces illuſtres ingrats
Ont hélas le malheur de ne connaître pas.

L'amitié, ce ſentiment des ames vertueuſes & ſenſibles, honore donc l'ame de cet illuſtre Prince. Un homme, qui connait le cœur humain, ne ſe perſuadera jamais qu'un ſi beau ſentiment puiſſe exiſter dans un cœur faux ou dépravé. Auſſi avons-nous remarqué, dans la vie de Guillaume V, des traits qui peignent la franchiſe & la droiture. Nous n'avons pas déguiſé nos ſentimens à cet égard, nous penſons même avoir lu ces qualités ſur ſon front ouvert & ſerein; & nous aimons à nous attribuer les morceaux du *Politique Hollandais*, où l'on rend juſtice aux qualités de ſon ame, à la droiture de ſes intentions.

Nous oſons aſſurer que, c'eſt d'après les ſentimens d'eſtime que ces qualités rares parmi les adminiſtrateurs dans un Gouvernement auſſi compliqué, nous ont inſpirés, que nous avons cru ſervir le Prince, en l'avertiſſant de fâcheuſes conſéquences qu'une partialité trop marquée pour des perſon-

nes

nes & des ſyſtêmes actuellement ſuſpects à la nation, pourraient lui attirer. On ne peut s'empêcher de trembler en liſant dans le plus grand des Hiſtoriens de ce pays, qui s'était vu à portée de connaître à fond le caractere de ſes compatriotes, ces paroles que les véritables Amis du Stathouder ne devraient ceſſer de méditer :

Belgarum eſt parere & imperare cum modo, nec gens ulla fidelius amat eminentes, aut iisdem, ſi contemptus adſit, implacabilius iraſcitur. GROTII ANNALES LIB. V.

Dès le commencement des troubles préſens & ſurtout depuis l'éruption de la guerre, nous avons ſuivi avec attention les diſpoſitions du peuple; & nous ne pouvons nous empêcher d'avoir remarqué qu'en s'obſtinant à traverſer ſes deſirs on a tout à craindre de ſes diſpoſitions. On a vu dans bien des occaſions que ce peuple, quoique généralement exclus de toute influence directe dans le Gouvernement, peut cependant beaucoup, ſoit, en exprimant, ſuivant l'ancien privilége qu'il a conſervé, ſes vœux par le moyen des requêtes; ſoit même, ce qu'il plaiſe à Dieu de détourner, en recourant aux meſures d'éclat.

Ce qui ſe paſſe en Friſe, la démarche éclatante de la ville de Schoonhoven, imitée, dit-on, par celle de Schiedam, (*) ne ſont pas des événemens in dif-

(*) On mande de Schoonhoven que les Electeurs & les Conſeillers de cette ville, ne pouvant plus voir d'un œil indifférent les abus réſultant depuis ſix ou ſept ans de l'ardeur, avec laquelle quelques Membres de la Régence cherchent à ſe procurer des Lettres de recommandation de ſon Alteſſe Séréniſſime, pour les poſtes de la Régence qui ſont en commiſſion, ſe ſont réunis pour concerter les moyens de maintenir les privileges de la ville & le droit de *ſuffrage libre* pour la nomination des Bourguemaîtres & Echevins, & la *libre Election* des Electeurs, Conſeillers & Commiſſaires des différens emplois de la ville, qui leur appartiennent en

différens. Nous ne sommes cependant pas du sentiment de Mrs. de Frise relativement à l'éloignement du Duc de Brunswich; nous pensons qu'il n'a plus dans les affaires cette influence dangereuse qu'on lui attribue & qu'un certain éloignement le mettra toujours à portée de s'attribuer la gloire des succès, ou de rejeter sur d'autres le blâme des revers. Bois-le-Duc ou si l'on veut, Brunswich ne sont pas à une distance si grande, pour qu'une correspondance réguliere ne puisse être entretenue facilement entre le Tuteur & l'Eleve. Nous aurons occasion de nous exprimer plus au long sur cette affaire, en rapportant & jugeant les pieces qui paraissent pour & contre le Duc; nous tâcherons de nous mettre dans une perspective qui nous mette à portée de deviner le jugement qu'en portera la postérité: en attendant nous ne voyons pas que le sort de ce Prince soit

en vertu des privileges mentionnés; & qu'en conséquence de cet accord, ils ont, pour empêcher qu'à l'avenir son Altesse Sérénissime ne soit plus induite à conférer des Lettres de recommandation, nommé trois de leur corps pour donner connaissance de cet avis à son Altesse; & les trois Députés envoyés à la pluralité par les Electeurs & les Conseillers, ont le Jeudi 16 May, eu audience de son Altesse envers lequel ils se sont acquittés de leur Commission.

La Régence municipale, surtout celle des villes votantes, dont l'influence est si grande dans l'Administration politique, est bien loin d'être la même, non seulement dans les diverses Provinces, mais même dans les villes d'une seule Province: les Electeurs à Schoonhoven forment un Corps ou Collége composé des plus notables Bourgeois de la ville, avec le privilege de se perpétuer eux mêmes & le droit plus flatteur encore de nommer la Magistrature. Ceux qui savent combien l'influence laissée ou conférée au Stathouder dans les nominations, donne du relief à son autorité, sentiront toutes les conséquences de cette demarche dont le courage peut gagner d'autres villes; comme on l'a vu dans tous les tems, & comme le dernier rétablissement du Stathouder, en offre un exemple, dont la date n'est pas bien ancienne.

ſoit auſſi à plaindre que celui de MM. de Capelle & van Berckel; & qu'on puiſſe taxer d'acharnement & de perſécution la conduite de ceux qui ſe bornent à demander ſon éloignement des Conſeils du Stathouder, uniquement, parce que l'éclat de ſa naiſſance qui le lie au ſang de Hanovre, l'a rendu ſuſpect à la nation. La demande d'un tel éloignement, dans un tems de guerre avec les Anglais, eſt-il une perſécution affreuſe, une démarche révoltante? Cet éloignement même eſt-il un malheur ſi grand pour un Prince qui a tant d'autres reſſources pour vivre avec éclat & ſplendeur? Sa retraite volontaire & momentanée n'eût-elle pas été la meilleure preuve qu'il pouvait donner de ſon amour déſintereſſé pour le pays?

Au reſte, nous aimons à publier que nous avons pour la conduite du Stadhouder bien plus d'eſtime, que pour celle de ces perſonnes qui ayant entrepris de faire triompher un ſyſtême avoué par la généralité de la nation, n'ont pas ſu perſiſter dans leur projet. La fermeté, dans ces ſortes de cas, eſt la pierre de touche du caractere. L'inconſtance ou la faibleſſe trahiſſent les motifs des acteurs.

Nous ne croyons pas avoir jamais répandu des *inſinuations particulieres de perfidie, d'impéritie, de faibleſſe contre aucun de ceux qui tiennent le timon des affaires;* les plus grands génies peuvent s'égarer dans des occaſions particulieres; ſi la deciſion qu'on en porte eſt juſte, elle peut leur être utile; ſi elle eſt fauſſe, comment égarerait-elle les Régens, la plûpart aſſez éclairés pour ſentir le faible d'un raiſonnement? Ou comment ſeduirait-elle un peuple qui n'entend pas la langue que le *Politique Hollandais* employe pour parler au public (*).

Nous

(*) L'Auteur nous conſeille de développer dans une de ces feuilles ces maximes tirées d'un Hiſtorien de ce pays: „ Quand un peuple ſe croit libre, parce qu'il jouit des pré- „ rogatives de la liberté civile, malheur à ceux qui, dans „ une grande calamité *imprévue*, ont attiré à eux toute „ l'autorité politique! Ce ſont, à l'entendre, ou des traîtres

„ qui

Nous avons lu avec attention les différens rapports des Amirautés; nous ne voyons pas, d'après ces documens authentiques, qu'il soit possible d'imputer à l'Amiral-Général le blâme de la lenteur & de l'inaction que des Corps entiers du Gouvernement se sont plaints d'avoir remarquées dans ce département. Mais, puisque nous sommes sur ce rapport, qu'il nous soit permis de publier des observations qu'elles firent naître dans ce tems.

Pourquoi n'a-t-on répondu à la requête des Négocians de Rotterdam qu'en publiant que Mr. Bisdom, Secrétaire de l'Amirauté, avait donné avis à *quelques* Négocians seulement que l'Escadre du Texel viendrait prendre leurs Vaisseaux „ devant la Meuse pour les escorter; quoique cette escadre promise n'ait jamais paru à l'endroit & au tems indiqués?

Pourquoi, avant le commencement de ces troubles; n'a-t-il jamais été question d'augmenter les forces navales, & n'a-t'on jamais proposé autre chose que de remplacer les vaisseaux qui périssaient de vétusté? Peut-on dire après cela, qu'il a été toujours question d'augmenter à la fois les forces de terre & de mer?

Les Amirautés se plaignent de la disette des mate-

„ qui vendent l'Etat, ou des lâches qui l'abandonnent, „ ou des conducteurs inhabiles qui ne sont pas en état d'en „ tenir les rênes." Je ne sens pas trop si ces maximes très-applicables aux tems de l'invasion imprévue & rapide de Louis XIV, causée par la perfidie de Charles II envers le vertueux De Witt, peuvent être appliquées à des tems où l'orage a été prédit depuis longtems, & les moyens de l'écarter proposés plusieurs anneés avant qu'il crevât. Ce qui est vrai, c'est que, s'il n'y a eu ni trahison, ni lâcheté, ni incapacité; il y a du moins eu une désunion que nous chercherons toujours à faire disparaître, en tâchant de ramener toutes les opinions au seul systême qui peut sauver l'Etat. *Est-il un autre moyen de rétablir la confiance entre les divers Membres du Gouvernement par conséquent la concorde si nécessaire pour agir avec vigueur?*

telots. Il leur en fallait encore 1500, pour remplir la pétition du 25 Janvier 1781. Et dans un tems pareil, on perſiſtait à demander une augmentation de troupes de terre!

Nous admettons volontiers, d'après l'avis de la Lettre à laquelle nous répondons, que le Grand Kindsbergen étant introduit dans la direction des affaires maritimes, il n'y a plus lieu à des ſoupçons ſur la mauvaiſe adminiſtration. Auſſi voyons-nous s'approcher le jour brillant ou nous ſerons en état de braver à notre tour un ſuperbe ennemi, & peut-être de lui porter des coups ſenſibles. D'après l'activité qui regne actuellement dans nos chantiers, on ne ſaurait douter que notre Stathouder, ainſi que tous les Adminiſtrateurs, ne prennent vivement à cœur de mettre la République dans un état reſpectable ſur mer. Auſſi toute la nation a les yeux fixés ſur les effets qui réſulteront de ces grands efforts; & nous ne pouvons douter que, s'ils répondent à l'eſpoir qu'on s'en eſt formée, ou que les opérations ſoient combinées avec autant de ſageſſe qu'elles ſont préparées avec vigueur, notre Stathouder ne recouvre bientôt cette popularité, qui ne peut échapper que pour un moment aux cœurs droits & bien intentionnés.

Oui nous avons eu & nous aurons principalement pour objet de ramener l'union; mais quelle union peut opérer le ſalut & rétablir la gloire de la patrie? n'eſt-ce pas celle qui a pour principal objet de nuire à l'ennemi, ſoit par des opérations grandes & vigoureuſes, ſoit par la formation d'alliances au moins momentanées avec les ennemis de l'Angleterre? Puiſque l'union ne peut revenir que par le triomphe de cette opinion, n'eſt-ce pas celle qu'il faut chercher à propager & à perſuader? L'Auteur de la Lettre convient auſſi que les *Régens qui penchaient pour l'Angleterre avant la rupture, parce que c'était notre ſyſtême, en ſont devenus les plus ardens ennemis, depuis que cette puiſſance a foulé aux pieds les droits les plus ſacrés & rompu les traités les plus ſolemnels*: ajoutant (ce qui fait honneur à ſes lumie-

 res)

res) que *ce changement n'eſt pas le fruit d'une inconſtance légere, mais un effet du changement des circonſtances externes, & part d'un but louable de gouverner la nation ſelon ſon propre penchant.* C'eſt donc en rendant ce ſyſtême dominant qu'on peut rétablir l'harmonie néceſſaire pour tirer la République de la criſe violente où elle ſe trouve. N'eſt-ce pas là un des buts marqués du *Politique Hollandais?* Les opinions politiques qu'il a attaquées, n'avaient-elles pas au contraire pour objet de décourager la nation, ſoit en lui peignant les Anglais comme un peuple invincible, & le reſſentiment de ces inſolens voiſins comme la ruine de la République; ſoit en ſemant des ſoupçons contre la *France* & l'*Amérique*, dont, dans les circonſtances préſentes, nous étions plus intéreſſés à cultiver l'amitié, que ces deux Etats ne le ſont à rechercher la nôtre?

En un mot, je crois pouvoir m'appliquer ces paroles qui ſont la peroraiſon de la fameuſe harangue de Démoſthenes pour la Couronne.

„ Deux choſes, Athéniens, diſtinguent eſſentiel-
„ lement le Citoyen vertueux; & je puis me donner
„ ce nom ſans craindre l'envie. La premiere, c'eſt
„ de maintenir toujours, quand il eſt en ſon pou-
„ voir, la gloire & la prééminence de la Républi-
„ que; la ſeconde, de conſerver pour elle, dans
„ toutes les conjonctures, dans toutes les actions de
„ ſa vie, un zele invariable. L'autorité & le pou-
„ voir dépendent de la fortune: le zele de la vo-
„ lonté & de la nature. Le mien ne ſe ralentit ja-
„ mais; ma conduite en rend témoignage. Quand
„ on demandait mon ſupplice, quand on me citait
„ devant les Amphictions (*), quand on employait
„ & menaces & promeſſes, pour m'ébranler, quand
„ on lâchait contre moi ces furieux comme autant
„ de

(*) Voyez les libelles où l'on dénonce au bras ſéculier les perſonnes ſoupçonnées d'avoir part au *politique;* où l'on invite le Gouvernement à les pendre, à les bannir, &c. &c.

„ de bêtes feroces, mes ſentimens envers vous fu-
„ rent les mêmes. Je demeurai fidele au devoir que
„ je m'étais d'abord impoſé, de ſoutenir les préro-
„ gatives, la puiſſance & la gloire de la patrie; de
„ les augmenter, d'en faire l'unique objet de mes
„ ſoins. Auſſi ne me voit-on pas, triomphant des
„ avantages de nos ennemis, parcourir d'un air
„ joyeux la place publique, tendre la main, annon-
„ cer ces bonnes nouvelles à certaines perſonnes,
„ qui le manderont en Macedoine; frémir, être
„ conſterné, abattu de tout ce qu'il arrive d'heureux
„ pour Athénes (*): conduite ordinaire de ces im-
„ pies, qui ne ceſſent de décrier la République,
„ comme ſi par-là ils ne ſe décriaient pas eux-mê-
„ mes; qui tournent leurs vues vers l'étranger, cé-
„ lebrent les ſuccès d'un ennemi heureux au dépens
„ des Grecs, & veulent qu'on s'applique à perpé-
„ tuer ſes avantages."

Cependant, on a dû voir que le *Politique Hollandais* ne s'eſt pas laiſſé entraîner par le torrent populaire. Il a ſu rendre juſtice aux Anglais & louer les qualités qui les rendent une des premieres nations de l'Univers. Quoiqu'il n'ait pas, comme l'Auteur de l'*Ouderweiſche Patriot* & conſors, fait ſon objet particulier de relever les triomphes & l'intégrité d'un peuple actuellement notre ennemi, il a toujours rendu juſtice à ſon amour pour la liberté, à ſon courage au milieu des dangers & des revers; mais il avoue qu'il ne peut enviſager de ſang-

(*) Voyez l'*Ouderwetſche Patriot* & d'autres libelles qui, ſous prétexte de ſervir la maiſon d'Orange, exaltent ſans ceſſe les Anglais; quoique, ſuivant la Lettre à laquelle nous repondons, il convienne d'inſpirer au peuple de l'acharnement contre un ennemi qu'il doit combattre, remarquant avec juſteſſe, *que la puiſſance légiſlative doit être gouvernée par la raiſon & l'intéret*, *tandis que la paſſion conduit les individus ou inſtrumens de la puiſſance exécutrice.*

ſang-froid les Hollandais qui ont ôſé ſoutenir que nous avions donné de juſtes ſujets de mécontentement aux Anglais (*). La ſeule choſe qu'il ſe ſoit attaché à prouver eſt qu'ils ne ſont pas les Alliés naturels de la République. Mais il en a dit autant des Français. Il a recommandé pour principe fondamental de notre politique de menager tous les Etats, principalement les Puiſſans voiſins, mais de ne s'enchaîner à aucun ſuivant la maxime dont nous n'avons que trop éprouvé la vérité de la part de l'Angleterre, *qu'il ne faut jamais s'allier avec un plus puiſſant que ſoi.*

Je ne ſuppoſe pas, & il s'en faut beaucoup que j'aye ſuppoſé, que le parti qui a affecté de traverſer la Cour, n'ait jamais fait de fauſſe demarche; c'eſt un aveuglement bien groſſier & cependant bien ordinaire, que de mettre la balance toute entiere d'un côté, de juſtifier un parti dans tout ce qu'il fait & d'être toujours prêt à blâmer le parti contraire; il

(*) Qui ne frémit contre les Auteurs du *Politiek Vertoog* & de l'*Ouderwetſche Patriot* &c., en liſant dans la ſéance du Parlement Britannique, 30 Avril, ces paroles remarquables de l'Honorable Charles Fox? „ Qui eût cru que „ dans le Cours même de Décembre dernier, époque à laquelle l'inſolence, qui ne convient en aucun tems, ne pouvait être regardée que comme folie, les Miniſtres ayent „ eu la conſtance d'oſer parler encore aux Puiſſances-Médiatrices de la punition de van Berckel, qu'ils propoſaient cette punition exemplaire comme article préliminaire d'un traité de paix avec la Hollande! Or, il eſt „ à obſerver que je n'ai pu revenir de mon étonnement, „ lorſqu'à l'inſpection des papiers relatifs à cette querelle „ ſuſcitée entre nous & la République, j'ai vu que non-ſeulement elle n'avait point de motif, mais pas même de „ prétexte?" Ainſi parlent les Anglais. Ainſi parlent leurs Miniſtres. Et il ſe trouve encore des perſonnes oppoſées, au rapel du Penſionaire? Il s'en trouve parmi ceux-mêmes qui paſſaient pour les Antagoniſtes décidés du Syſtême Anglomane?

il y a de fauſſes démarches de part & d'autre; même dans ceux qui ſuivent le bon ſyſtême; nous avons toujours eu ſoin de rapporter ce que l'un ou l'autre pouvait dire en ſa faveur; & pour le prouver, nous finirons cette lettre par quelques remarques ſur l'article ſuivant du *Courier du Bas-Rhin.*

„ Nous avons parlé, dit cet Ecrivain, d'une note que le Miniſtere de Ruſſie a remiſe à l'Ambaſſadeur des Etats-Généraux pour être communiquée à ſes Maîtres, relativement à la négociation pour une paix ſéparée; voici le contenu de cet écrit remarquable dans les circonſtances."

„Auſſi ôt que l'Impératrice a été inſtruite de la réſolution qu'ont priſe L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies, ſur l'inſinuation tendante à une paix particuliere avec la Grande-Bretagne & la République, & de la condition dont elles la font dépendre, S. M. n'a pas perdu un inſtant de donner tout l'effet poſſible à ſes bons offices. L'esprit de déſintéreſſement & les ſentimens d'humanité qui ont dicté la premiere inſinuation, l'animant conſtamment, elle a tâché, par un nouvel effort, d'amener les choſes au point qui permet d'en augurer favorablement. Dans cette vue elle a fait dépêcher un courier exprès à Londres, chargé d'inſtructions pour ſon Envoié à cette Cour, analogues à la nature de l'objet & à ſa grande importance. Les motifs par leſquels ce Miniſtre s'évertuera de déterminer S. M. Britannique à admettre la propoſition qui doit ſervir de baſe à tout l'ouvrage de la pacification, ſeront puiſés dans la connoiſſance parfaite qu'il poſſede de l'impartialité dont S. M. I. fait profeſſion; de la fidélité & de la conſtance, avec leſquelles elle profeſſe les principes adoptés par elle à la face de l'Europe, fondés dans la juſtice & l'équité. Les ſentimens de S. M. I. portent trop viſiblement l'empreinte de la pureté de ſes intentions, pour qu'ils puiſſent être méconnus par L. H. P. La franchiſe qu'elle met dans ſa maniere d'agir, & la cordialité avec laquelle elle les inſtruit de ſes déterminations, lui inſpirent la ferme confiance, qu'elles n'en prendront aucunes qui puiſſent devenir préjudiciables à l'état actuel de la négociation entamée, ou altérer les ſentimens pacifiques qu'elles ont fait entrevoir. Dans cette perſuaſion, elle s'eſt em-

empressée de sonder les dispositions de la Cour de Londres relativement aux principes de neutralité. Il est naturel & conséquent de voir auparavant sa réponse, & de suspendre en attendant toute mesure, qui dut altérer la position de la République vis-à-vis de qui que ce pût être. L'Impératrice rend trop de justice à la sagesse & à la pénétration de L. H. P., pour douter qu'elles voulussent s'écarter des principes de modération qu'il est essentiel de suivre, si l'on a l'intention sérieuse de séconder les vues salutaires que S. M. s'est proposées, & dont L. H. P. ont toujours paru intimement persuadées. Ce ne seroit qu'à regret qu'elle se verroit frustrée des espérances qu'elle a conçues à cet égard. Le Ministere Imperial a l'honneur de donner connoissance de tout ce que ci-dessus à S. Exc. M. l'Ambassadeur de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies, en réponse à la communication qu'il lui a faite, en date du 17 mars, de la résolution desdits Etats."

„ Cette insinuation, observe cet Auteur, de ne prendre aucunes déterminations qui puissent devenir préjudiciables à l'état actuel des négociations entamées, est arrivée trop tard. La politique déliée & profonde de la France, dit-il, a su profiter des conjonctures & de sa proximité de la Rép., pour l'enlacer dans ses filets, de maniere qu'elle ne s'en dégagera de longtems. Nous ne voulons pas dire par là, que nos voisins y perdront; peut-être même gagneront-ils à passer de l'influence du Léopard Britannique, sous celle des Lys François: Mais il est dur d'être influé; il est humiliant d'être tiraillé, ballotté en tout sens, de recevoir des insinuations qui équivalent à des ordres, & des insinuations contradictoires qu'il n'est pas possible de concilier. Ah! nous le répéterons, dût-il nous en coûter la perte de 50 abonnés; *Si mens non læva fuisset*. 60 vaisseaux de ligne & 60 mille hommes, bien équipés & bien armés, il y a 3 ou 4 ans, de l'union, de la concorde & du vrai patriotisme eussent prévenu tant de pertes & tant de honte."

Ainsi parle ce nouvel oracle de la Cour. A-t-on jamais donné des preuves plus frappantes de partialité?

lité? Si la République eût augmenté ſes Troupes jusqu'à 60 mille hommes, cette augmentation l'aurait-elle rendue plus redoutable aux trois grandes Puiſſances qui l'entourent ? Suppoſons qu'elles imaginaſſent une entrepriſe ſur l'indépendance & la liberté de la République. Cette entrepriſe ſerait formée, ou par l'une de ces Puiſſances, toute ſeule; ou par deux; ou bien toutes les trois ſe ligueraient pour la ſubjuguer. Dans les deux premiers cas, la jalouſie politique lui donnerait pour allié naturel celui ou les deux autres des voiſins qui n'auraient pas eu part à l'entrepriſe. Dans le dernier cas, ſes troupes augmentées à ſoixante mille hommes la garantiraient-elles du malheur d'être partagée comme la Pologne? Dans les deux premiers cas, elle a ſuffiſamment de troupes pour, de concert avec la Puisſance ou les Puiſſances qui deviendraient ſes alliées, repouſſer les attaques d'un voiſin ambitieux. C'eſt encore même trop avancer que d'accorder le titre dangereux de voiſin à la France, de l'accorder ſurtout depuis que les Pays bas Autrichiens ſont devenus une barriere ſi reſpectable par la puiſſance & l'ascendant du Prince qui les poſſéde.

D'ailleurs l'augmentation des Troupes, portée jusqu'à 60 mille hommes bien armés, n'aurait-elle pas oppoſé un obſtacle naturel à une augmentation de 60 vaiſſeaux *bien équippés*? Dans un tems où la diſette d'hommes ſe fait ſentir d'une maniere ſi déplorable, les recrues pour les troupes de terre n'auraient-elles pas nui aux recrues pour les armemens de mer? Encore paſſé-je ſous ſilence la difficulté de porter à la fois le fardeau de cette double augmentation.

Il eſt certainement dur d'être *influé*: nous en ſommes auſſi convenus. Mais vouloir en tirer des inſinuations contre la France qui ſoutient depuis ſi longtems la République, ſans qu'on puiſſe lui ſuppoſer un objet d'interêt viſible, c'eſt le comble de la partialité, pour ne rien dire de pis: ſuppoſant même que la République fût réduite à l'humiliation d'être tiraillée, balottée, à recevoir des inſinuations qui équivalent

à

à des ordres, aurait-elle été dans cet état, au cas que, sans penser à augmenter ses troupes de terre, elle se fût bornée à 60 vaisseaux de ligne bien équippés? Cette augmentation de puissance sur un élément ou la France avait alors tout à craindre, n'aurait-elle pas suffi pour rendre la République également respectable à l'Angleterre & à la France? Je pense même qu'au moyen du respect, qu'elle se serait procuré par sa puissance maritime; elle aurait acquis assez de crédit & d'ascendant, soit auprès de la France, soit dans d'autres Cours, non-seulement pour prévenir la funeste rupture avec l'Angleterre; mais encore pour prévenir le coup que l'Empereur lui a porté par le renversement de ses barrieres. Quand on examine tout cela, quand on se rappele que le parti, à qui l'on reproche d'avoir causé les malheurs de l'État en traversant le projet d'une double augmentation, ne s'est pas opposé à celle de terre, qu'il y a même consenti; demandant seulement qu'on commençât à s'armer sur mer où le danger était non-seulement pressant, mais l'attaque réelle; à qui peut on attribuer ces paroles *si mens non læva fuisset*? Les Hollandais aiment un bon mot; mais c'est quand il vient à l'appui d'un bon raisonnement.

En voilà sans doute assez pour donner une idée de nos lumieres & de nos opinions: si l'Auteur de la Lettre peut nous fournir d'autres éclaircissemens, nous les recevrons avec d'autant plus d'ardeur & de reconnaissance que sa Lettre paraît être d'un homme également distingué par le zele patriotique, la noblesse des sentimens, la sagacité des vues, la pureté des motifs, & l'étendue des lumieres.

Aux Adresses ordinaires.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXXI. LUNDI, ce 17 JUIN, 1782.

Suite du CHAPITRE XLII.

Lettre au Politique Hollandais, *fur la Conſtitution & les Troubles de Geneve.*

MONSIEUR,

J'ai vu, avec attention, ce que vous avez écrit ſur les Troubles de Geneve. Il ne paraît pas que vos informations. Soient venues du Canal d'un *Négatif.* Ce n'eſt pas que je n'aie lu ce que vous avez inſéré dans vos feuilles avec plaiſir, d'autant plus que vous avez eu l'art d'y mêler pluſieurs particularités qui intéreſſent ma patrie: car je ne ſuis pas Citoyen de Geneve; je ſuis Hollandais. J'ai fait un long ſéjour dans cette ville qui attirerait encore plus l'attention générale, ſi elle n'était partagée par la guerre des Puiſſances maritimes. Je me ſuis même trouvé à l'éruption de ces derniers troubles. Ainſi j'en ſais aſſez pour avoir apperçu pluſieurs erreurs dans les obſervations que vous avez publiées ſur cette affaire. Vous paraiſſez avoir ſuſpecté vous-même la ſource d'où elles vous venaient, en ouvrant l'entrée de votre feuille à tout *Négatif* qui vous communiquerait des obſervations. Je ne ſuis ni *Négatif*, ni

Affirmatif, ni *Conſtitutionaire*, ni *anti-Conſtitutionaire*, ni *Réprésentant*, ni *anti-Réprésentant*; je n'ai été que ſimple ſpectateur; en cette qualité je crois devoir vous recommander les pieces ſuivantes, comme les plus ſûres ſur le ſujet en queſtion.

LETTRE *ſur les Cauſes des Troubles actuels de Geneve.*

MONSIEUR,

Vous me demandez, par votre derniere Lettre, ce que ſont ces Natifs contre qui nous prîmes les armes en 1770 & en faveur de qui nous les avons repriſes l'année derniere & celle-ci; je vais vous l'expliquer le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible.

Les Natifs ſont iſſus d'Etrangers aggrégés à la République ſous la dénomination d'Habitants; c'étoit autrefois l'unique dénomination ſous laquelle l'Etranger étoit naturaliſé dans Geneve. Le Fils de l'Habitant né dans la Ville étoit qualifié du titre de Citoyen & pouvoit parvenir à toutes les charges: mais le Fils de l'Habitant ou du Citoyen qui naiſſait hors de la Ville étoit réputé Etranger. En l'année 1409, le Petit Conſeil, pour procurer des revenus à l'Etat, réſolut de recevoir des Bourgeois à l'inſtar de pluſieurs Villes d'Allemagne. Il falloit joindre de nouveaux droits à ce nouveau titre. On inſéra dans la Lettre de Bourgeoiſie la clauſe ſuivante: Que l'*Acquéreur & les ſiens nés & à naître dans la Ville & au-dehors, fils naturels & légitimes, juſqu'à l'infini, ſeroient Bourgeois de Geneve.* Ce fut-là la ſeule clauſe qui la diſtingua de la Lettre d'Habitation & qui engagea à l'acquérir bien des Citoyens qui paſſoient une partie de l'année à la Campagne. Le Petit Conſeil, ſe trouvant bien de ce revenu, chercha à l'augmenter, en réſervant aux Bourgeois des droits qui appartenoient à l'Habitant & à ſa poſtérité. Au commencement du XVIIme. Siecle, ceux qui n'étoient pas Bourgeois furent exclus du Petit Conſeil, puis de celui des Deux Cents, puis enfin du Conſeil Général: auſſi cette Bourgeoiſie qui ne coûtoit que 6 écus, au commencement du Siecle dernier, monta à 400 avant la fin du Siecle & fut portée depuis juſqu'à 1000 écus. Vous penſez bien que tous ces changements ne s'opérerent pas ſans plaintes

de

de la part des Intéressés. On intimida les uns par des menaces; on reçut Bourgeois gratis ceux qu'elles ne purent intimider.

La Révocation de l'Edit de Nantes, qui attira dans Geneve une multitude de Réfugiés François, favorisa cette séparation. Les Riches d'entr'eux acquirent la Bourgeoise; le plus grand nombre acquit l'Habitation. Ce fut alors qu'on donna aux Descendants de ces derniers le nom de Natifs, qu'on refusa toute Requête où ils se qualifioient Citoyens &c. &c. Plusieurs d'entr'eux persisierent à aller en Conseil Général jusqu'à l'année 1707, année de troubles, où le Petit Conseil, à l'aide de quelques Troupes étrangeres qu'il introduisit secrétement dans la Ville, parvint à répandre la consternation & l'effroi parmi le Peuple.

Dépouillés par le Petit Conseil, les Natifs le furent encore par les Bourgeois qui, jaloux du grand nombre d'Etrangers qui s'établissoient dans Geneve, tâcherent de se réserver les meilleures Vocations. Ils obtinrent, en 1740, que les Natifs & Habitans ne pourraient commercer, &, en 1720, qu'ils seroient exclus des Métiers d'Horloger, d'Orfevre, de Faiseur de Boëtes à Montres & de Graveur: exclusion odieuse qui fut levée en 1738. Mais, en 1730, ils avaient été exclus de tout Grade militaire dans la Bourgeoisie; & cette exclusion ne fut point levée, quoiqu'elle fût aussi injuste que l'autre.

Les Natifs avoient entierement perdu de vue leur état passé. On étoit parvenu à leur faire croire qu'ils n'étoient que des Etrangers privilégiés, lorsque, pendant les troubles qui se sont élevés en 1763, entre les Bourgeois & les Magistrats, un de ces derniers s'avisa de reprocher aux Représentans, dans un Ecrit public, comme une imprudence, d'avoir cité un Acte de 1420 „ *où les Natifs „ & Habitants marchent d'un pas égal avec les Citoyens „ & Bourgeois*; & il demandoit *si les Citoyens & Bour„ geois trouveroient bon que les Natifs & Habitans se „ prévalussent de cet Acte pour rentrer dans les Droits „ dont ils jouissoient alors*." Ce reproche réveilla les Natifs. Ils lurent cet Acte auquel ils n'avoient pas fait attention. Ils n'y trouverent pas le nom de *Natif*: mais ils y lurent que l'Habitant étoit Membre du Conseil Général. Ils lurent les anciens Traités avec Berne & Zurich, celui avec le Duc de Savoie en 1604; & ils virent que le Bourgeois & l'Habitant y marchoient d'un pas égal.

Ils ne bornerent pas là leurs recherches. Ils parvinrent à ſe procurer des Documents par leſquels ils furent convaincus que les Fils d'Habitants avoient éte Citoyens comme les Fils de Bourgeois; & les Edits de 1713, les premiers qui faſſent mention de Natifs, leur prouverent que ce nom eſt nouveau dans Geneve.

Leurs découvertes furent annoncées dans des Brochures. Ils parurent décidés à réclamer leurs Droits. Les deux Partis Bourgeois en prirent de l'ombrage; le préjugé ſeul, la crainte d'avoir pour égaux des Hommes qu'ils regardoient comme leurs inférieurs, indiſpoſoient les Repréſentants contr'eux. Quant aux Négatifs, la réunion du Peuple anéantiſſoit leurs projets, & ils avoient lieu de la redouter: mais ils eurent l'adreſſe de ſemer la diſcorde entre les Natifs & les Repréſentants, au point que, le 15 Février 1770, ces derniers ſolliciterent le Petit Conſeil & en obtinrent une Priſe d'armes contre les Natifs. On en bannit huit. On reſtitua aux autres une petite parcelle de leurs Droits; & on leur défendit toute autre prétention. Cette conduite leur inſpira un vif reſſentiment contre les Repréſentants: mais, aſſez éclairés pour ſentir que, s'ils embraſſoient le Parti des Négatifs, ce ſeroit ſe rendre borgne pour aveugler leur Ennemi, ils ſe contenterent d'obſerver une exacte neutralité ſur les troubles qui agitoient les deux Partis bourgeois; & c'eſt ce qu'ils déclarerent publiquement en 1772.

Les Négatifs, ſatisfaits de cette déclaration, réſolurent de ſe les attacher en leur donnant des Droits. Dès que les Repréſentants en furent inſtruits, ils ſe déciderent promptement à dreſſer un Projet par lequel ils accordoient beaucoup plus de Droits aux Natifs qu'il ne leur en étoit accordé par celui de leurs Adverſaires; ils le porterent à Mrs. les Syndics, ſolliciterent qu'il fût lu en Petit Conſeil, en Deux Cents & en Conſeil Général, pour avoir force de Loi; &, ſur le refus formel qui leur en fut fait, prirent les armes pour l'obtenir par la force. Il en réſulta un Edit favorable aux Natifs, lequel eut toute la ſanction convenable: mais, après que la Bourgeoiſie eut mis bas les armes, la Petit Conſeil refuſa conſtamment de le mettre en exécution. Les Natifs & les Repréſentants en furent également indignés: ceux-ci voyoient le Conſeil Souverain mépriſé juſqu'à laiſſer ſes Arrêts ſans exécution. Il falloit dès-lors ou renoncer à la Souveraineté, ou forcer

les

les Conſeils inférieurs à la reſpecter; & c'eſt ce qui a obligé les Repréſentants & les Natifs à prendre les armes, le 8 Avril dernier.

Suivant l'Edit, 100 Natifs de la premiere & de la ſeconde Générations ont été reçus Bourgeois gratis & 8 d'entr'eux doivent l'être, chaque année; & tous ceux de la troiſieme Génération & des Générations ſuivantes le ſont de droit & gratis, dès l'âge de 25 ans.

On parle d'ajouter aux Articles de cet Edit un autre Article, portant qu'à l'avenir on n'aggrégera d'Etranger que ſous la qualité de Bourgeois; par ce moyen, toutes ces diſtinctions, ſource de diſcorde, ſeront bannies de notre République.

La ſuite dans une feuillle prochaine.

Suite du CHAPITRE XL.

Sur la médiation de la Ruſſie pour une paix particuliere entre l'Angleterre & les Pays-bas-Unis.

Nous avons parlé, (*voyez ci-devant pages* 141-159) des efforts tentés au commencement du mois d'Avril par le nouveau Miniſtere Anglais pour faire une paix particuliere avec la Hollande. Dans la feuille précédente (*page* 285) nous avons fait mention d'une nouvelle démarche faite le 17 Mars par les Miniſtres de l'Impératrice pour la pourſuite de cette œuvre ſalutaire. Ces pieces jettent quelque jour ſur les diſpoſitions & les opérations des Etats-Généraux relativement à cette affaire. La piece ſuivante montre auſſi qu'ils ont paru diſpoſés à recevoir la paix d'après les préliminaires offerts par le nouveau Miniſtere Britannique. Le Comte d'Oſterman, Vice-Chancelier de Ruſſie, remit dernierement la note ſuivante au Baron de Waſſenaar-Stahrenberg, Ambaſſadeur-Extraordinaire des Etats-Généraux auprès de la Cour de Pétersbourg.

Leurs Hautes-Puiſſances les Etats-Généraux des Provinces-Unies ſont déjà inſtruites par les Miniſtres de l'Im-

pératrice, accrédités auprès d'Elles, de la résolution qu'a prise le Roi de la Grande-Bretagne, relativement à la Proposition mise en avant par Leurs dites Puissances, comme la base sur laquelle devait reposer tout l'Ouvrage de la Pacification, entrepris sous les auspices de S. M. Impériale. C'est bien la plus douce récompense, que l'Impératrice pouvoit se prometrre de tant d'efforts & de tant de soins desintéressés, que le succès dont ses bons offices ont été suivis. Elle ne peut que se féliciter d'avoir complettement réussi auprès de S. M. Brittannique, & d'avoir ménagé par son entremise le Préliminaire tant desiré par L. H. P. pour le rétablissement d'un Traité qu'Elles regardent à juste titre comme le gage le plus essentiel de liberté du Commerce de la République. Si donc, à cet égard, Elle a rempli tous ses engagemens, en sa double qualité d'Amie sincere & affectionnée de la République, & de Médiatrice impartiale entre Elle & la Grande-Bretagne, Elle ne peut qu'attendre avec une confiance entiere, que L. H. P. s'occuperont, avec des sentimens dignes de leur zele & leur Patriotisme pour l'Etat qu'Elles gouvernent, de l'objet le plus intéressant, qui se soit jamais présenté à leurs délibérations.

L'Impératrice, se reposant sur leur pénétration & sur leur grande sagesse, est intimement convaincue qu'Elles saisiront le moment actuel si favorable pour étouffer la haine & l'animosité, qui ont entretenu jusqu'ici les troubles entre les deux Puissances maritimes; & que, pour hâter la conclusion de cet important Ouvrage, Elles conviendront incessamment avec S. M. le Roi de la Grande-Bretagne d'une Trêve, qui réunira le double avantage d'affranchir immédiatement le Commerce de la République des entraves, dont il a souffert jusqu'ici, & de laisser le tems nécessaire de s'occuper des arrangemens pour une ouverture formelle de la Négociation de Paix; que, pour cet effet, Elles délibéreront, comme Elles ont expressément déclaré en avoir l'intention, tant par leur Résolution du 4 Mars, que par le Mémoire qu'a remis leur Ambassadeur le 17 du même mois v. st. au Ministere de S. M. Impériale, sur la détermination du lieu où les Conférences pourront s'ouvrir; qu'en procédant à la nomination effective des Plénipotentiaires, pour assister auxdites Conférences, Elle arrêteront les conditions auxquelles Elles sont portées à rétablir la Paix avec la Grande-Bretagne; & qu'Elles y mettront enfin tou-

toutes les facilités possibles, comme Elles l'ont formellement promis, dès que la condition maintenant accordée sur la liberté du Commerce auroit été préalablement admise.

Le Ministere Impérial de Russie, en instruisant Son Exc. M. l'Ambassadeur, pour la connoissance de ses Maîtres, des sentimens de S. M. Impériale, épouve la satisfaction la plus complette d'avoir été mis en état de donner si promptement de la valeur aux assurances préalables qu'il lui a faites, des dispositions sinceres de l'Impératrice à remplir tout ce que la République devoit attendre de son amitié & de son affection véritable pour Elle.

Les dernieres Dépêches, apportées par le Courier arrivé de Pétersbourg, sont d'une telle importance, qu'il a été envoyé un autre Courier à l'Ambassadeur de Russie en France, où celui-ci doit, dit-on, communiquer „ que S. M. Impériale de Russie fait insinuer à la Cour de France, qu'Elle serait bien charmée que cette Cour eût la bonté de ne plus apporter d'obstacles pour ralentir la Médiation que S. M. Impériale de Russie tâche d'employer entre l'Angleterre & la République Belgique; & combien S. M. Impériale est d'opinion qu'une Paix particuliere entre les deux Nations ferait du plus grand avantage, principalement pour la République, dont les Intérêts lui tiennent extrêmement à cœur; les Intérêts même des Négocians de France demandant que cette Paix se fasse le plutôt possible."

Ce n'est pas tout. Les Etats de Hollande & de Westfrise qui devaient rompre leur Assemblée le 6 Juin pour quelques semaines, ont continué leurs délibérations: on croit que les dépêches venues de Petersbourg ont donné lieu à cette prolongation; car Mr. de Markow, Ministre-Adjoint du Prince de Gallitzin, Envoyé-Extraordinaire de la Russie auauprès de Leurs Hautes Puissances, communiqua ces dépêches importantes, le 7 de ce mois.

Il paraît que l'affaire est de la derniere conséquence. Elle mérite ainsi d'être examinée avec la plus sérieuse attention & sous toutes les faces. Pour un tel examen, il ne faut pas employer les yeux de la passion & de la partialité. Afin de prouver aux per-

ſonnes raiſonnables que nous n'avons á cœur que l'intérêt de l'Etat, nous allons rapporter les raiſons que l'on peut alléguer pour & contre la paix particuliere. On verra, par les deux Plaidoyers, ſi nous affaibliſſons les raiſonnemens de ceux qui ſont inclinés à ce que la médiation ſoit acceptée.

L'Impératrice de Ruſſie s'intéreſſe vivement & ſérieuſement, pour nous procurer au plutôt une paix ſéparée avec l'Angleterre.

On objecte que les Anglais ſont une nation inconſtante, perfide; qu'on ne peut faire aucun fonds ſur leurs promeſſes; que leur intérêt eſt la ſeule regle de leur conduite. Quelle ſureté dit-on, aurons-nous qu'ils obſerveront un Traité fondé ſur des baſes qu'ils n'ont jamais ſu reſpecter? Leurs forces veulent tout ſubjuguer, leur cupidité tout envahir; ils veulent être de force où de gré le centre du commerce, l'entrepôt univerſel, le rendez-vous général des beſoins du globe. A peine veulent-ils laiſſer glaner où ils ont moiſſonné. Ils veulent régner en deſpotes, ſans concurrence, ſans contradiction, ſans partage. Des infractions audacieuſes de traités, des invaſions ſubites en pleine paix, ſont le ſeul genre de manifeſtes à leur uſage. Amis, Alliés, Ennemis, ils ne diſtinguent perſonne, quand il s'agit de leur intérêt, de leur aggrandisſement. Quel fonds d'ailleurs faire ſur un Miniſtere auſſi changeant? Les Miniſtres actuels ſont bien disposés pour la paix; peut-être par eſprit d'oppoſition au ſyſtême de leurs prédéceſſeurs: qui nous aſſurera que ce Miniſtere, qui commence d'ailleurs à éprouver des contradictions, pourra ſe ſoutenir?

Qui prouve trop, ne prouve rien. Si cette objection était valable, il s'enſuivrait que nous devrions avoir une guerre éternelle avec les Anglais. Ainſi raiſonnaient du tems de Maurice ceux qui ne voulaient pas qu'on fît la paix avec l'Eſpagnol. Ainſi raiſonnerent Heinſius & les autres têtes de l'adminiſtration qui laiſſerent échapper les offres avantageuſes qu'on nous offrait à Geertruidenberg, pour conclure enſuite à Utrecht une paix qui nous fit perdre

tout

tout le fruit de douze années de victoires & d'épuisement. Que les fautes du passé servent à nous diriger pour l'avenir! Rien n'est plus incertain que la fortune de Bellone. Les Français, naguere triomphans partout, viennent d'en fournir un exemple terrible. Il est vrai que l'Angleterre pourra rompre le traité que nous aurons conclu. Eh! quel Traité fut jamais éternel? Il résulterait de cette objection, non pas que nous devions repousser la paix; mais qu'il faut toujours nous maintenir dans un état respectable pour ôter l'envie à nos voisins de la rompre. D'ailleurs, n'est-il pas vraisemblable que les Puissances médiatrices deviendront garantes des articles?

Dans tous les cas, que risquons nous à entrer en négociation, sous la médiation respectable qui nous est offerte? surtout si nous ne ralentissons rien du zele qui se manifeste pour les armemens; si l'on redouble même d'ardeur dans nos chantiers & dans nos ports; pour donner un plus grand poids aux négociations. Tel paraît être en effet l'objet de notre digne Stathouder. Pour faciliter à la marine les moyens de se procurer des équipages, il vient d'ouvrir une proposition qui fait honneur à son patriotisme. Il a proposé qu'on naturalisât la brigade Ecossaise & qu'on prît dans certains Régimens les hommes nécessaires pour suppléer ceux qui manquent sur les vaisseaux. Ne sera-t-il pas toujours en notre pouvoir de continuer ou de rompre les négociations, au cas que les conditions ne paraissent ni honorables ni avantageuses, & la paix précaire & peu sûre? Et, s'il était vrai, comme on nous le dit, que l'épuisement de l'Ennemi l'a engagé à nous faire les premieres ouvertures de paix, n'est-il pas probable que nous en obtiendrons des conditions favorables?

Il y a plus: l'Angleterre & la Russie n'ignorent point la démarche que nous avons faite en reconnaissant l'indépendance de l'Amérique; &, ce qui est encore plus important, nos délibérations actuelles pour consommer un Traité de commerce & d'amitié avec

cette nouvelle République. Il ne paraît donc pas que ces deux Puiſſances veuillent exiger que nous renonçions à ces liaiſons. Cette condition n'entre pas d'ailleurs dans les préliminaires qu'elles nous ont propoſés.

Quant aux déclamations contre l'Angleterre, il peut y avoir du vrai. Mais qui ne ſait qu'une Puiſſance prépondérante abuſe toujours de ſa ſupériorité? Eh! qui ne voit en même tems que l'Angleterre, ayant perdu ſes plus puiſſantes Colonies, ne ſera plus en état de détruire l'équilibre ſur les mers?

Il eſt certain que, quelque détermination qu'on puiſſe prendre dans les circonſtances préſentes, il ne faut pas perdre de vue les armemens de mer; il ne faut pas ſe borner à créer une marine reſpectable qui n'ait qu'une exiſtence éphemere; mais il faut prendre des précautions pourla maintenir ſur le même pied. Qu'on ait pour maxime fondamentale que la puiſſance maritime doit aſſurer non-ſeulement la proſpérité du commerce & la conſervation des établiſſemens lointains de la République; mais la rendre encore reſpectable aux Puiſſances de terre (*). Quand nous entrerions dans les négociations qui nous ſont offertes, ſommes-nous ſûrs qu'elles réuſſiront, qu'aucun accident imprévu n'en rompra le fil? D'ailleurs, on obtient des conditions de paix d'autant plus favorables, que l'on paraît avoir moins à craindre de la guerre.

Pour

(*) Il n'eſt que trop vrai que l'Empereur a ſaiſi, pour renverſer nos barrieres, le moment où l'Angleterre, devenue notre Ennemie, ne pouvait plus agir en qualité de garante de ces barrieres. Ainſi a été perdu tout le fruit d'une guerre glorieuſe de douze ans. Mais ſi nous euſſions eu une marine reſpectable, l'Anglererre nous aurait-elle attaqués? En paix avec elle, n'aurait-elle pas interpoſé ſa médiation pour nous conſerver ce quelle nous avait garanti? Au moins au moment de la rupture, aurions-nous dû faire alliance avec la France qui ſe ſerait trouvée dès lors engagée à prendre notre défenſe.

Pour rejeter une démarche ſi avantageuſe & ſi déſirable, il faut d'autres raiſons que celles de l'accroiſſement de nos forces, du déclin prétendu de celles des Ennemis, de leur mauvaiſe foi & des avantages qu'une alliance prochaine avec l'Amérique Septentrionale prépare au Commerce & aux Fabriques de ce pays.

Il s'en faut beaucoup que l'Angleterre ſoit épuiſée. Les établiſſemens diſperſés qu'elle a perdus lui fourniſſent même de nouvelles forces à notre égard, en la forçant à les raſſembler autour d'elle. La facilité de ſortir de ſes ports en tout tems & de tenir ſes eſcadres en exercice perpétuel remplace les forces qui lui manquent, multiplie ſes opérations & lui forme une pépiniere inépuiſable de marins.

Que n'avons-nous pas à craindre en Aſie, où nous poſſédons des établiſſemens d'une importance & d'une richeſſe qui excitent l'envie de toutes les Puiſſances de l'Europe? La perte de tous nos établiſſemens ſur le Continent de l'Aſie, montre que les Anglais dominent dans cette partie du monde. Déjà ils ſe ſont vus en état de ſe porter juſqu'à Ceylon; & les forts de Trincamale & d'Oſtenburg leur ouvrent la conquête d'une Iſle ſi importante par la production importante dont nous avons le débit excluſif dans l'Univers. Maître de toute l'Inde, maître de Ceylon, qui pourra arrêter ce peuple entreprenant & ambitieux, de porter ſes conquêtes ſur l'Archipel des Molucques ſi tentatif? Les Anglais ont déjà dans cette partie du monde plus de forces de terre & de mer qu'aucune Puiſſance Européenne n'en a jamais eu. La Préſidence de Bombay vient d'être renforcée de deux Régimens Européens arrivés ſous l'eſcorte de deux vaiſſeaux de ligne, d'un navire de 30 canons & de quelques Frégates. Sir Richart Bickerton, plus heureux à échapper à Mr. de Guichen que les convois Français ne l'ont été devant Kempenfeld & Barrington, va porter les forces Anglaiſes dans l'Inde à 49 vaiſſeaux; &

qua-

quatorze ſont prêts à mettre à la voile pour la même deſtination.

Mais nos établiſſemens occupés par les Français que deviendraient-ils?

Je réponds que d'abord ils n'ôſeraient nous garder le Cap de Bonne-Eſpérance qu'ils n'ont qu'en dépôt. Ils ſont trop bons politiques pour ſe deshonorer par une trahiſon qui liguerait la race préſente & ſouleverait la race future contre eux. Quant à St. Euſtache, Demerary, Eſſequebo, les Berbices, d'abord nous pourrions obtenir des Anglais qu'ils ne feraient la paix avec la France qu'en ſtipulant que ces établiſſemens nous ſeraient reſtitués. Le nouveau Miniſtere Anglais ſerait d'autant plus porté à cette démarche qu'avouant l'injuſtice de l'aggreſſion faite contre nous, il eſt tenu de nous réparer ou de nous indemniſer de cette perte. Ce n'eſt pas encore tout: la France elle-même n'a pas d'intérêt à garder ces poſſeſſions. Elle en a de plus intéreſſantes que celles de la Guiane Hollandaiſe. Et St. Euſtache redevenant un port libre, lui procure, en tems de guerre, des avantages plus grands à l'abri de la neutralité, qu'elle ne peut eſpérer d'en recueillir en la retenant ſous ſa domination. Il y a plus: les négocians Français ſoupirent pour notre réconciliation avec l'Angleterre; on rapporte même que les principaux Hommes d'Etat en France ſont tout-à-fait portés pour notre paix particuliere avec l'Angleterre.

La France ôſerait-elle refuſer de nous rendre nos poſſeſſions? Ne ferait-elle pas voir qu'elle n'aurait cherché à rendre ſervice à la République, que pour la ſacrifier à ſes intérêts? Ne montrerait-elle pas qu'en nous excitant à défendre nos droits contre l'Angleterre, elle chercherait moins à maintenir l'honneur & l'indépendance de la République qu'à nous faire ſervir à des vues obliques & ambitieuſes?

Que pouvons-nous gagner par les opérations militaires que nous préparons ſur mer; de tous les armemens qui ſe font dans nos chantiers? Arriverons-nous dans les mers de l'Inde à tems pour ſauver nos éta-

établiſſemens que nous avons laiſſés à la merci des Ennemis, qui, peut-être, en ont déjà fait leur proie? Nos forces ſeraient, ou ſupérieures, ou égales, ou inférieures. Dans le premier cas, ſommes-nous ſûrs de rencontrer les Anglais? N'auront-ils pas l'adreſſe de nous échapper comme ils ont échappé juſqu'à préſent aux Français & aux Eſpagnols, quand ils étaient dans ce cas? Quand, à forces égales, nous pourrions eſpérer une iſſue auſſi glorieuſe que celle de la fameuſe journée du 5 Août 1781; quelles en ſeraient les ſuites, ſinon d'étouffer une ſeconde fois notre marine naiſſante, de la réduire à ſe réfugier dans ſes ports & de laiſſer toujours notre navigation marchande à la merci des Ennemis?

On a beau ſe couvrir de la livrée honteuſe d'un pavillon étranger; on a beau avoir des correſpondans à Embden, à Oſtende, à Hambourg, employés à doubler les écritures & payés pour faire ſerment en cas de beſoin; toutes ces reſſources obliques, ces manœuvres criminelles, ne font qu'un bien paſſager; il nous faut un commerce ouvert & libre; il faut qu'il nous ſoit rendu le plutôt poſſible.

D'ailleurs, la reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine ne peut porter aucun obſtacle à la paix ſéparée. Dans aucun code des nations, il n'eſt défendu de reconnaître l'Indépendance d'un pays qui jouit de ſon propre gouvernement & ſe gouverne par ſes propres loix. L'Amérique eſt, à notre égard, un pays que l'Angleterre veut ſubjuguer. Sous ce point de vue, nous avons le même droit d'avoir des correſpondances d'ambaſſade & de politique avec elle, que l'Empire, la Ruſſie, ou tel autre Etat neutre a celui d'entretenir un Ambaſſadeur en France ſans commettre hoſtilité contre l'Angleterre.

Au contraire une paix particuliere avec l'Angleterre nous mettra plutôt en état de tirer les avantages que nous eſpérons des liaiſons Américaines; mais ſi la République rejette imprudemment les offres qu'on lui fait, quel danger ne court-elle pas de la part d'un ennemi qui, par les nouveaux ſuccès qu'il vient

vient de remporter & ſous des miniſtres jeunes, actifs, entreprenans, eſt encore en état de ruiner entierement notre marine? Qui ſait même ſi le refus outrageant de la médiation de l'Impératrice n'irritera pas cette puiſſance au point de l'engager à offrir des ſecours à l'Angleterre? Combien cet incident n'augmenterait-il pas l'état malheureux de notre ſituation? De quelle utilité nous feraient alors ces Américains dont nous avons préféré les offres à celles d'une des premieres puiſſances de l'univers?

D'ailleurs, ne devons nous pas des égards à une puiſſance qui témoigne tant d'inclination pour les intérêts de la République & qui joue un rôle ſi reſpectacle en Europe? Eh! que ſait-on? Peut-être agit-elle de concert avec d'autres puiſſances qui s'intéreſſent à la fois & au deſtin de la République & à celui de l'Angleterre?

Nous ne croyons pas que les plus zélés partiſans de cette opinion en aient allégué de plus ſéduiſantes ni même d'auſſi fortes. Puiſque pluſieurs membres politiques de la République, non-ſeulement des Régences, mais même les Etats entiers de quelques Provinces, ſe ſont déjà déclarés contre la négociation, pour une ſuspenſion actuelle d'armes & une paix particuliere; il faut donc qu'il y ait auſſi de fortes raiſons qui militent contre cette acceptation.

Ainſi je calculais froidement & méthodiquement les maux & les dangers de la guerre préſente; un politique philoſophe à qui je les propoſais, me répondit en ces termes.

On a beau mettre ſon eſprit à la torture; on ne voit pas quels motifs peuvent ſi fort intéreſſer l'Impératrice en faveur de la République. Puiſqu'elle a pour elle une affection ſi tendre & ſi vive, ne la ſervirait-elle pas mieux en cimentant la paix avec l'Angleterre ſur la baſe d'une paix générale. On a beau vanter les reſſources de la France & de l'Angleterre; il eſt certain que ces deux Royaumes ſoupirent également pour la fin d'une guerre dont, ils ne peuvent plus eſpérer des avantages aſſez importants pour com-

compenſer les dépenſes. Le grand objet de la France était de procurer l'indépendance à l'Amérique; on peut aſſurer qu'elle a obtenu ce point. L'objet de l'Angleterre était de ramener l'Amérique ſous le joug. Elle ne peut plus ſe diſſimuler que l'exécution de ce projet eſt impoſſible. Ainſi donc les principales Puiſſances engagées dans cette guerre n'ont plus d'objet réel qui les engage à promener encore ſur terre & ſur mer les inſtrumens de la deſtruction & du carnage; elles n'ont à régler que le ſort de quelques Iſles que l'Angleterre n'a pas vu paſſer d'un œil indifférent au pouvoir de la France. Mais que l'Angleterre conſidere que la France a pour garder la Grenade, St. Vincent, Tabago, le même droit que firent valoir les Anglais quand ils eurent le bonheur de s'en emparer dans la derniere guerre. Que les Anglais conſiderent que la perte de l'Amérique-Septentrionale n'eſt pas une conquête pour leurs Ennemis. Ils auront dans ce pays, les mêmes droits que les autres nations; ſi l'on n'a pu s'empêcher de remarquer que les Américains avaient une prédilection particuliere pour tous les objets de fabrique, de manufacture, ou de production Britannique; on ne peut s'empêcher auſſi de convenir qu'il ne peut rien arriver de plus heureux aux Anglais, que la paix la plus prompte avec l'Amérique avant que la néceſſité de ſe pourvoir ailleurs l'ait accoutumée à ſe paſſer des objets d'agrément ou de commodité qu'elle aurait à tirer de la mere-patrie. Combien toutes ces conſidérations & quantité d'autres encore ne faciliteraient pas une médiation pour une paix générale? Pourquoi la Ruſſie s'obſtine-t-elle à n'interpoſer ſa médiation que pour une paix particuliere? En qualité de Puiſſance neutre, craindrait-elle que l'oppoſition obſtinée de la République à une paix particuliere, ne frayât auſſi-tôt la route à une paix générale qui ferait perdre aux Membres de la neutralité-armée les immenſes avantages qu'ils retirent de la guerre?

On nous menace du courroux de la Ruſſie. Les pa-

papiers Anglais parlent même d'une flotte de dix-huit navires Russes, prête à venir donner du poids à cette médiation ou à se ranger du côté des Anglais, au cas qu'elle soit rejetée.

Il serait bien singulier que la Russie, qui nous a repoussés, lorsque nous venions à son invitation pour entrer dans la Neutralité armée, trouvât actuellement dix-huit beaux navires pour aider les Anglais à nous forcer à la paix.

Il semblerait, plutôt, qu'un cœur aussi magnanime que celui de la Semiramis du Nord, ne devrait pas borner ses vues à rendre la paix à une petite Nation telle que la Hollande. Sa politique sublime & son amour pour l'humanité sont faits pour embrasser tous les peuples, tous les humains.

D'ailleurs, on nous demande une suspension d'armes. C'est aussi un préliminaire nécessaire dans ces sortes de négociations. Mais nous sommes déjà engagés à concerter les opérations de cette campagne avec la France? Liés par cet engagement, pouvons-nous en contracter un autre d'une nature diamétralement opposée? Resterait à savoir si la France voudrait nous délier de nos engagemens. Dans ce cas, pourquoi ne pas changer cette négociation en une autre, tendante à une paix générale?

La suite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Blussé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE

POLITIQUE

HOLLANDAIS.

N°. LXXII. LUNDI, ce 24 JUIN, 1782.

Suite du CHAPITRE XL.

Sur la médiation de la Russie pour une paix particuliere entre l'Angleterre & les Pays-bas-Unis (*).

J'avais bien raison de vous dire, continua le Philosophe-Politique, qu'il était fort douteux, si la France

(*) La dénomination de *Provinces-Unies* ou de *Provinces-Unies des Pays-bas*, n'aurait jamais dû s'employer, non pas seulement par ce qu'elle est insuffisante & infidelle; mais parce que ce mot *Provinces* implique une subjection, une dépendance, qui ne convient pas à un Etat libre & Indépendant. Les Américains sont si délicats sur cet article qu'ils ne veulent pas même faire usage du mot *Colonie.* Celui de *Provinces-Unies* s'est perpétué depuis l'Union d'Utrecht qui fut formée l'an 1579, avant que l'on eût abjuré solemnellement le Roi d'Espagne, abjuration qui n'arriva qu'en 1581. Ce mot *Pays-bas-Unis* qui rend fort bien celui de *Vereenigde Nederlanden*, me paraît non-seulement réunir la précision à l'exactitude; mais les Chefs du Gouvernement ne devraient jamais permettre qu'il en fût adopté d'autres dans les documens Français qui les intéressent. Le *Politique Hollandais* n'en employera pas d'autre; il est pres-

ce nous délierait de nos engagemens. Et tirant de sa poche la *Gazette de Leide*, qu'il me vanta comme la mieux faite de celles qui se font en Hollande, il lut ces mots dans le Supplément du No. XLIX.

Les Etats de *Hollande* & de *West Frise*, qui se sont séparés le 13 de ce mois, avaient arrêté la veille leur Pré-avis, concernant la Réponse à donner à la Cour de Russie. Ce Pré-avis tend à déclarer, „ que l'Angleterre a tardé trop „ longtems à se décider sur la condition préliminaire, qui „ devait servir de base à une Paix particuliere; qu'on a „ dû prendre ainsi la Résolution d'agir de concert avec la „ France; que par-là la possibilité d'une Pacification parti- „ culiere s'est absolument évanouie; & que la République „ n'est à même que de concourir à une Paix générale." La Cour de Versailles a fait, à ce que l'on apprend, une Réponse à peu près pareille à la Note Ministérielle, par laquelle elle avait été requise, au nom de l'Impératrice, de *ne pas*

que aussi court que celui de *Hollande* sous lequel la plupart des Etrangers désignent ordinairement la République entiere, au point que dans le Traité de Dresde, dressé l'an 1750 en Français, entre le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & les Etats, on s'était servi de ce terme *République* de *Hollande*, dénomination qui choqua si fort les Etats de Zéelande, qu'ils en firent substituer un autre, moins erroné, celui de *République des Provinces-Unies des Pays-bas:* Le mot République corrige au moins ce qu'il y a de défectueux dans le mot *Provinces.* Mais, en ce cas, dira-t-on, faudra-t-il changer la dénomination non moins erronée, la source de toutes les autres, celle de *Province* de *Gueldre*, *Province* de *Hollande*, *Province de Zéelande* &c. &c.? Encore passe pour les membres de l'Heptarchie, qui comptent pour rien l'abandon de leurs privileges les plus précieux...,. Mais la Frise qui formait autrefois un Royaume, mais les Frisons qui se signalent actuellement si glorieusement dans la cause de la liberté, ne devraient ils pas encore donner l'exemple & imiter les Américains en n'adoptant plus d'autre dénomination que celle d'*Etat de Frise*? Je prévois toutes les objections qu'on va me faire; je me tais; je croyais parler à des hommes libres & non à des chicaneurs, à des Sophistes &c.

pas mettre obstacle à une Paix particuliere entre la Grande-Bretagne & la République. „ Sa Maj. *Très-Chrétienne* „ a répondu en substance, que le Roi n'a cherché ni ne „ cherche à avoir aucune influence sur les Résolutions des „ *Etats Généraux:* Mais que, comme L. H. P. sont convenues d'agir de concert avec la France, (concert que „ la situation naturelle des affaires exigeait,) Sa Maj. Imp. „ semble ne pouvoir s'attendre que L. H. P. abandonneront le Plan qu'elles ont adopté ; Plan, d'ailleurs, qui „ doit servir à accélérer une Paix générale."

Ainsi parlent les juges les plus respectables que je pouvais invoquer en faveur de mon opinion.

Ainsi finit notre premier entretien avec le politique Philosophe, ou plutôt Philantrope, comme la suite de cet entretien le prouvera suffisamment. Il profita des beaux jours que l'approche de l'été nous a enfin ramenés. Il me conduisit sur une de ces barrieres naturelles dont l'Eternel semble avoir voulu ceindre le sein des mers qui nous environnent, pour les empêcher de se déborder, en nous abîmant une fois pour toutes dans un déluge universel. La mer venait mouiller le pied de la dune. Les rayons réfléchis du soleil dans l'immense liquide qu'un souffle léger agitait, formaient un spectacle ravissant. J'avais vu son cœur palpiter en traversant les campagnes que le printems a ressuscitées & embellies: il ne fut plus maître de son enthousiasme, lorsque ce spectacle, toujours nouveau, frappa ses yeux. Son ame était exaltée, en m'exhortant, par les paroles & par les gestes, à promener ma vue dans le lointain.

„Béni soit, dit-il, le Grand-Ordonnateur des mondes, qui, pour réunir tous les humains par les nœuds des besoins réciproques & de l'intérêt, forma cette surface mobile & propre à les porter rapidement avec les masses les plus pesantes d'une extrémité du globe à l'autre! Béni soit l'Eternel, qui n'a pas voulu que cette surface mobile gardât la trace des navires, qui les premiers traverserent telle ou telle plage, afin qu'il n'y eût là aucun tyran, & qu'elle fût pour tous les peuples aussi libre que l'air qu'ils respirent!"

Pendant que le Philosophe prononçait ces mots, le

le vent s'éleva, les vagues s'enflerent, une tempête horrible vint jeter à nos pieds quelques débris de misérables bateaux de pêcheurs, les seuls qui, dans cette stagnation générale de la navigation, s'aventurent encore à s'éloigner de nos côtes. Le teint du Philosophe se rembrunit alors; il interrompit tout-à-coup son discours:

„ Hélas, dit-il, cet élément qui nous procure de si grands avantages, & qui a porté ce pays de la détresse, de la pauvreté, de l'esclavage à un état prospere, opulent, indépendant, menace à tout moment de l'engloutir & a déjà envahi une partie de son territoire! Pourquoi cet élément a-t-il des écueils, des gouffres, des tempêtes, pour dévorer tant de victimes? Hélas! puisque nous achetons si cher ses bienfaits, pourquoi faut-il que les hommes s'arment encore pour fournir de nouveaux moyens à son insatiable avidité, dans la coupable idée d'arracher les avantages qu'il prodigue à ceux qui osent s'exposer à ses dangers?"

„ Où sont ces jours où nous avions, en tems de paix, des flottes guerrieres assez formidables, non-seulement pour défendre nos flottes marchandes, mais encore pour forcer à la paix les Puissances maritimes du Nord qui s'imaginaient, pour leur caprice ou leur intérêt, pouvoir troubler la liberté générale de la navigation & des mers? Que j'aime ces tems où un Pensionaire d'Amsterdam, envoyé dans le Nord pour ménager une réconciliation entre les Rois de Suede & de Danemarc, leur imposait, de concert avec un Ambassadeur de la République Britannique, les conditions de paix. Ce dernier était le fameux Républicain Algernoon Sydney, aussi admirable par sa vie que par ses écrits. Le Hollandais, Mr. Vogelsang, parla d'un ton si menaçant au Roi de Danemarc qui se refusait à la paix, que le Monarque frémit. De Witt était alors à la tête du Gouvernement. Il est vrai qu'il ne put empêcher que la République ne fût enveloppée dans des guerres; mais si, dans ces tems modernes, nous eussions seulement pris les précau-

trons

tions que prit alors De Witt, n'aurions-nous pas évité cette guerre malheureuse? Les Anglais auraient-ils pensé de s'attirer un quatrieme Ennemi, si cet Ennemi leur eût présenté un front menaçant & non une proie attrayante & facile?

„ Cette guerre est donc un mal nécessaire, auquel nous devons nous soumettre. Nous ne pouvons donc plus écouter de paix qui ne soit posée sur la base solide d'une paix générale. Nous devons donc profiter de ce moment pour reprendre cette énergie dont nous avions besoin, & même notre ancienne considération, si nous savons profiter des circonstances. Le moment est critique & délicat. Le peuple est dans les meilleures dispositions. Un peuple de trois millions d'hommes dans un espace resserré, dans une situation favorisée par la nature & par l'art, forme une nation respectable: elle est sur le point de le devenir autant qu'elle a pu l'être jadis, si nos Administrateurs savent profiter des circonstances pour faire de vigoureux efforts, & se rendre respectables & à la France & à l'Angleterre."

„ Quoique la guerre soit un fléau terrible, abominable, la faiblesse dans une attaque injuste a des conséquences encore plus funestes. Un peuple qui supporte impunément de longs & perpétuels outrages, est le rebut de tous les peuples; & la perte de sa considération politique ne tarde pas d'entraîner celle de son existence politique. C'est dans des momens pareils à celui-ci, que tous les citoyens doivent sentir & agir pour la patrie. S'ils ne développent alors toutes leurs ressources pour la faire triompher, ils retombent dans un mépris qui ne tarde pas à être suivi de la perte de leur indépendance."

Le Philosophe, dans son enthousiasme philantropique, fit alors l'exclamation suivante:

„ Maudit soit le premier qui accoutuma les humains à s'entre-détruire pour de futiles intérêts! Quel spectacle! Deux à trois cent mille hommes enrolés, dispersés sur les plaines & sur les mers n'attendent qu'un

ſignal pour s'entrégorger! Ils ſe maſſacrent, à la face du ſoleil, ſur les fleurs du printems, ſur l'écume des flots. Ce n'eſt point la haine qui les anime, ce ſont des Souverains qui leur ordonnent de mourir: aucun d'eux ne ſçait même ſi la querelle de l'Amérique eſt la cauſe de l'humanité; la moitié de ces forcenés égorge l'autre, pour que le nouvel hémiſphere ſoit ſoumis à une Iſle Européenne qu'on diſtingue à peine ſur la carte. Puiſque c'eſt ſous ce point de vue que nous devons examiner le fléau terrible de la guerre, quel titre reſpectable auguſte, ne donnerait-on pas à un Souverain, qui ſaiſirait l'occaſion préſente, où tous les peuples ſoupirent pour la paix, l'invoquent à grands cris, ne peuvent plus avoir aucun motif, même aucun prétexte raiſonnable, de promener le carnage & la destruction, qui profiterait, dis-je, de ce moment unique, pour leur faire goûter à tous cet avantage eſſentiel; parce que ne la propoſant qu'à un ſeul, il ne ferait que prolonger la durée de ce malheur affreux."

„ Si jamais guerre fût un outrage à l'humanité, ce ſont les guerres de mer. Tout peuple qui commence les hoſtilités ſur cet élément, pour y dominer ſeul, eſt l'ennemi de l'humanité. Il eſt bien triſte pour nous, qui ſommes par état amis de la paix & du bonheur univerſel, de nous voir attaqués, dépouillés, ſans la moindre cauſe d'aggreſſion. Que l'on cite en effet, depuis ſix ans que l'Anglais nous outrage dans toutes les mers, un ſeul acte d'hoſtilité que nous agions commis ſur eux, ou ſur aucun autre peuple. Nous penſions même ſi peu à leur nuire, que nos navires couvraient les mers ſans aucune eſcorte, que nos établiſſemens lointains étaient ſans défenſe. Auſſi leur premier manifeſte fut de fondre à l'improviſte ſur nos vaiſſeaux & nos colonies déſarmées."

„ Les Anglais ont allégué pluſieurs raiſons pour avoir fait cette guerre; ſi la négociation de Mr. Berckel leur eût manqué, ils auraient allégué les munitions navales portées à l'Ennemi; ſi ce prétexte leur eût manqué, ils auraient allégué St. Euſtache; c'était

un

un port libre & ouvert; ils auraient soutenu que ce port ne devait rester libre & ouvert que pour eux: s'ils eussent gagné ce point, ils auraient assuré que nous devions faire cause commune avec eux contre la France & l'Amérique. Ah! ah! voilà donc le *non plus ultrà*; le point de la querelle, le grand objet qui a coûté tant de sueurs, de veilles, de flatteries, de menaces, au Chevalier York. Puisqu'il nous fallait une guerre; reste à examiner s'il eût mieux valu la faire à la France, qui nous ménageait qu'à l'Angleterre, qui nous dictait impérieusement la loi: dans ce cas, il fallait calculer si nous eussions couru des risques plus grands de la part de la France ou de la part de l'Angleterre."

„ Qui ne voit, par le manifeste même des Anglais, que la seule raison de la rupture est un faux calcul de politique. Ils s'imaginaient, d'après Stormond, d'après North, d'après Rodney, que l'Isle St. Eustache était l'aliment de la rébellion Américaine. L'accession à la neutralité-armée allait assurer la liberté de ce port; pour prévenir ce coup, les Anglais se hâterent de combler la mesure de leurs mauvais procédés en nous déclarant la guerre: voilà le seul point de vue où la postérité pourra regarder cette œuvre d'iniquité: quand elle se retracera le pillage de cette Isle infortunée, qui loin de hâter la réduction de l'Amérique, a été suivie de la prise de Cornwallis &c. elle saura sans doute apprécier la politique du Ministere Anglais, le génie des Stormonds, des Norths, des Rodney &c &c.

„ Il est vrai qu'alors on n'envisageait pas l'augmentation de la marine comme une affaire de conséquence; on voulait nous accoutumer à regarder les Anglais, c'est-à-dire les maîtres souverains des flots, comme nos alliés, comme des voisins, dont nous n'avions rien à craindre, sous les auspices desquels nous pouvions silloner impunément la surface de toutes les mers: ainsi toute augmentation dans la marine était une dépense inutile; deux ou trois frégates pouvaient nous suffire contre les Puissances barbaresques: mais l'essentiel était d'être sur un pied respectable sur ter-

re. La France, toujours regardée comme notre ennemie naturelle, était un voisin dont il fallait se défier, soupçoner même les bienfaits & les caresses : tout cela formait un systême en regle, transmis par Guillaume III ; nous ne pouvions avoir trop de forces pour être toujours en garde contre un tel Ennemi. Sa conduite, toute pacifique qu'elle paraisse, devait toujours être équivoque."

„ N'est-il est pas bien singulier que le Ministere Britannique noue à Paris des négociations pour une paix générale avec toutes les Puissances belligérantes, dans le même tems qu'il intrigue à la Cour de Pétersbourg pour se ménager une paix particuliere avec la République ? Cette politique est-elle droite, franche, honnête ? La France n'a & ne peut avoir d'autre but que de cimenter l'indépendance de l'Amérique. Tout se dispose en Angleterre pour la consommation de ce grand ouvrage. Il se fait, non-seulement dans les Assemblées des corps législatifs, mais encore dans le sein du Ministere, des propositions qui démontrent les bonnes dispositions où l'on est à cet égard. Quel motif donc porterait le Ministere Britannique à entreprendre à la fois deux négociations différentes, l'une pour une paix particuliere, l'autre pour une paix générale ?"

„ Il est vrai qu'on obtient ordinairement de meilleures conditions en se prêtant aux offres d'une paix séparée ; nous n'avons pas oublié ce que nous avons gagné par cette politique à Munster, ce que gagnerent les Anglais du tems des négociations d'Utrecht par une politique semblable. Cette maxime ne saurait être trop méditée : il ne faut pas la perdre de vue. Mais ces mêmes maximes ne sont pas applicables à toutes les circonstances ; ce que nous avons à attendre des Anglais n'est que la restitution de ce qu'ils nous ont envahi dans les Indes ; il ne faut plus penser à la restitution ou indemnisation des richesses mobiles ; il n'est guere apparent que les autres Puissances permettront que l'Angleterre augmente dans l'Inde une Puissance qui serait trop redoutable par l'acquisition de nos établissemens. D'ailleurs, qui nous

nous empêche de nous lier avec les Ennemis de l'Angleterre en ſtipulant la garantie de ces poſſeſſions envahies ou expoſées à l'être ?"

,, Qui ne voit la politique barbare de l'Angleterre ? Ames étroites, cœurs traîtres, qui oſez encore ſoutenir qu'elle eſt notre alliée naturelle, citez-nous un Traité avantageux de Commerce, que nous ayions fait avec elle depuis le fameux acte de Navigation. Le Commerce n'eſt-il pas la baſe de notre proſpérité, de notre exiſtence? Cependant, combien, depuis cette époque, n'avons-nous pas fait de ces ſortes de Traités avec la France, ſans parler des autres peuples? Dans la fameuſe affaire des Barrieres, en 1712, les Anglais ne ſe ſont-ils pas oppoſés à ce qu'on nous cédât les places des Pays bas Autrichiens les mieux ſituées pour le Commerce? Dans le tems qu'ils ſe faiſaient aſſurer à eux-ſeuls, par les intrigues traîtreuſes d'une négociation particuliere, les conquêtes de Minorque & de Gibraltar, faites avec les forces combinées de l'Angleterre & des Etats, ils s'oppoſerent à ce que ces places nous fuſſent cédées ; avouant audacieuſement que ce ſeraient des barrieres contre eux & non contre la France. Que j'aime le ſage, l'éloquent Burke déclarant franchement, depuis qu'il eſt admis dans le miniſtere, qu'il fallait abolir l'acte de navigation! Cet acte, qui porte l'empreinte du deſpotiſme & de la tyrannie, en un mot du cœur & de l'ame de celui qui l'a inventé, doit être aboli. Il faut mettre des bornes ſolides au deſpotiſme arbitraire, aux démarches hardies, aux entrepriſes injuſtes, aux diſcours hautains, aux déclamations inſolentes de ce peuple qui ſe croit le Roi des peuples. Il ne faut plus qu'il diſe: ,, notre pavillon eſt un pavillon
,, excluſif; nous ne ſouffrirons pas qu'aucune Puiſ-
,, ſance commerçante oſe, ſans notre aveu, ſe laver
,, les mains dans les mers de l'ancien & du nou-
,, veau monde: que ſans notre permiſſion on tire
,, un coup de canon dans aucune des parties du
,, globe."

La ſuite au No. prochain.

Suite du CHAPITRE XLII.

Sur la Constitution des Troubles de Geneve.

Ce n'est ni dans le *Précis Historique*, ni dans la *Relation de la Conjuration de Geneve*, qu'il faut chercher des notions vraies sur les troubles présens. La partialité étouffe la vérité dans l'un & l'autre de ces écrits. Les raisonnemens faux, les réticences affectées doivent les rendre également suspects aux personnes impartiales. La piece suivante, qui vient de la même main qui nous a fourni celle insérée dans la derniere feuille, nous a paru préférable à toutes les autres.

„ Je suis charmé, Monsieur, que vous soyez satisfait de mon détail de la cause des troubles occasionnés par les Natifs de Geneve. Vous desirez que je vous instruise de même de celle des divisions de la Bourgeoisie: je vais tâcher de vous contenter.

„ Les Loix fondamentales de notre République en donnent la Souveraineté au Peuple. C'est sous ce nom générique qu'est désigné le Conseil Général dans les Edits antérieurs à l'année 1713; celui de cette année-là le désigne sous les noms de Citoyens & Bourgeois. C'est au Conseil-Général qu'appartient le droit d'approuver ou de rejeter les nouvelles Loix, les Impôts, les Traités, celui d'élire les principaux Magistrats, de déclarer la Guerre, de conclure la Paix.

„ En l'année 1570, le Petit-Conseil profita de ce que la Peste régnoit dans Geneve pour transporter en Conseil des Deux-Cents le droit d'établir des impôts. Pour cet effet, il convoqua le Conseil-Général, lui exposa que l'Etat étoit chargé de dettes; que les revenus ne suffisoient pas pour les acquiter; que les Assemblées nombreuses étaient dangereuses dans ce temps de contagion; qu'en conséquence il prioit le Souverain Conseil-Général d'accorder au Conseil des Deux-Cents le pouvoir de procurer des revenus à l'Etat; cette Proposition fut approuvée à la pluralité des suffrages. Le Conseil des Deux-Cents fit dès-lors usage de ce droit. Il s'en est servi du depuis très-fréquemment. Les Citoyens s'en sont souvent plaints, entr'autres, dans les années 1604, 1658 & 1704: mais, n'étant pas alors bien-unis, on méprisa leurs plaintes.

„ Cependant, le Gouvernement, qui avoit été démo-

crati-

cratique jusqu'à l'année 1570, se trouva être dégénéré, au commencement de ce Siecle, en une Aristocratie resserrée en 5 ou 6 Familles, laquelle, commençant à devenir dure & pesante, tira le Peuple de son indolence.

„ En 1707, les Citoyens & Bourgeois porterent au Petit-Conseil une Représentation dans laquelle ils demandoient qu'il ne pût y avoir, dans ce Conseil, que deux Personnes de même nom; que Pere & Fils, ni Oncle & Neveu, n'y pussent être ensemble. Ils demandoient encore, qu'au lieu de la méthode vicieuse dont les suffrages se donnoient en Conseil-Général (*qui étoit telle qu'on savoit publiquement à qui chacun donnoit sa voix*), on pût s'y servir de celle dont les Deux-Cents se servoient depuis peu, par le moyen de laquelle les suffrages se donnent sous le voile du secret. Ces demandes furent refusées; & le Petit-Conseil, voulant faire passer en Conseil-Général un Edit qu'il sentoit bien devoir être refusé, fit avertir en secret ses Partisants de s'y trouver une heure plutôt. On se hâta de passer aux voix; &, lorsqu'à 9 heures, le gros des Bourgeois y vint, comme de coutume, on lui dit que tout était fait, & l'Edit approuvé. Ils répondirent qu'ils voulaient donner leurs suffrages. On leur répliqua qu'il étoit trop tard, qu'ils devoient se retirer, & le Petit-Conseil sortit du Temple, suivi de ses Partisants. Les Bourgeois s'obstinerent d'y rester; & le Syndic de la Garde eut l'imprudence d'ordonner à un Capitaine de la Garnison d'aller, avec sa Compagnie, bayonnette au fusil, les forcer d'en sortir. Beaucoup de monde qui étoit autour du Temple virent avancer ces Soldats & coururent, en criant: *aux Armes, aux Armes, on égorge les Bourgeois dans St. Pierre*. Dans un moment, la Ville fut en armes & tout le Corps de la Bourgeoisie vainqueur. Il fallut reporter le nouvel Edit en Conseil-Général & il y fut rejeté. Les Articles, demandés par les Bourgeois, y furent aussi portés & approuvés: mais, sur la fin de cette même année, le Petit-Conseil, ayant trouvé moyen d'introduire secrettement dans la Ville des Troupes de Berne, s'en servit pour répandre l'effroi parmi le Peuple par des exécutions, ou infamantes, ou meurtrieres. Environ 70 Familles furent flétries, s'il est possible de l'être sans crime.

„ En 1714, le Petit-Conseil, de concert avec celui des Deux-Cents, résolut de renverser les Fortifications pour les refaire. Cette année-là & jusqu'en 1733, il n'y eut aucun nouvel attentat contre la liberté: mais, en

1734,

1734, les Citoyens & Bourgeois réunis réclamerent décidément le droit d'établir les Impôts ou de les rejeter. Leurs Adversaires crierent à l'injustice : le Conseil des Deux-Cents, disoient-ils, possédoit ce droit depuis 150 ans & la prescription le lui assuroit. On répondit qu'elle n'avoit pas lieu contre les droits d'un Peuple qui, étant toujours mineur, peut toujours y rentrer. Le Petit Conseil voulut faire un Acte de vigueur. Il fit emprisonner 3 Citoyens, sous prétexte de discours séditieux; & il se disposait à les punir séverement. Ils voulurent plaider: aucun Avocat ne voulut les servir. Ils demanderent d'en faire venir du dehors, à leurs frais: on le leur refusa. Enfin, le jour qu'ils durent être jugés, un grand concours de Peuple, Hommes & Femmes, s'assembla devant la Maison de Ville. Les esprits étoient échauffés, on parloit librement, & sur-tout les Femmes. Deux Fils de Magistrats en ayant entendu deux ou trois, qui tenoient des discours que ces jeunes Ecervelés trouverent insolents, quoiqu'ils ne fussent que patriotiques, s'aviserent de les charger de coups de canne. Celles-ci & toutes les Femmes, à leur exemple, se répandirent par la Ville, en criant aux armes; &, dans un moment, tout fut armé. Il fallut restituer le droit d'Impôts au Conseil-Général. Il y fut statué que tous ceux qui avoient été établis, depuis 1714, seroient confirmés pour dix ans, pour achever les Fortifications: mais qu'après ce temps-là ils ne pourroient être continués ni, à l'avenir, aucun autre établi sans le consentement du Conseil Général.

„ La paix était faite; mais les Magistrats en étaient mécontents & ils chercherent à la rompre; ils semerent l'argent parmi les plus pauvres d'entre le Peuple, pour se les attacher. Quand ce Parti se crut assez fort, il dit hautement que *la Paix de 1735 avait été arrachée par force & qu'elle seroit bientôt rompue.* Enfin, au mois d'Août 1737, les petits canons des remparts furent transportés de nuit & les gros furent temponnés. Cela ne put pas se faire sans bruit. Ceux qui l'entendirent se leverent, à la pointe du jour, & virent emmener le reste des petites pieces. Ils forcerent ces manœuvres à les ramener sur les remparts. Ils virent que la lumiere des gros canons étoit bouchée; ils les crurent encloués. L'allarme fut bientôt dans toute la Ville. Les deux Partis s'armerent. Celui des Magistrats étoit aux environs de l'Hôtel de Ville. Les Bourgeois se diviserent en 3 colonnes, pour y parvenir

par

par 3 différentes rues. Dans deux, il fallut combattre & les Bourgeois triompherent; la 3me colonne trouva tout le Petit-Conseil seul & à découvert. On fit prisonniers 2 de ses Membres; &, dès le même jour, il fallut signer une Capitulation par laquelle tous les Postes & les Arsenaux furent remis à la Bourgeoisie. La Garnison, ainsi que le Parti contraire, fut désarmée. A sept Membres du Petit-Conseil qu'on déposa on en substitua 7 autres. Les Magistrats & leurs Partisants déserterent la Ville: ce qui jeta les Bourgeois dans l'embarras, ne sachant comment terminer leurs dissensions; car les Loix ordonnent qu'avant d'être portées en Conseil Général toutes les Affaires soient portées en Petit & en Grand-Conseil.

„ Ce fut dans ces circonstances que Mr. le Résident de France offrit à la Bourgeoisie la Médiation du Roi son Maître, conjointement avec celle des Cantons de Zurich & de Berne. Leurs Députés compilerent le Réglement de 1738, qui fut approuvé en Conseil-Général, sans avoir été préalablement imprimé, selon l'usage, parce que Mr. Comte de Lautrec, Ambassadeur de France, étoit pressé de partir & voulait voir le succès de son travail avant son départ; il fallut, par complaisance, se contenter d'en entendre chez lui la lecture.

„ Il n'y a point, dans Geneve, de Loix pénales, les Sentences y sont presque toutes à la discrétion des Magistrats. Les Bourgeois firent insérer, dans ce Réglement, un Article portant qu'il serait fait le plutôt possible un Code de Loix: mais, depuis 44 ans, il n'a pas été possible de l'obtenir. La demande de ce Code, jointe à quelques plaintes contre des emprisonnements illégals, quelques Jugements contraires aux Ordonnances Ecclésiastiques, occasionnerent les troubles qui ont pris naissance en 1763; & ces troubles mirent en évidence les contradictions que renferme le Réglement de 1738.

„ Un Article confirme aux Bourgeois le droit de faire telles Représentations qu'ils croiront conformes au bien de l'Etat; & un autre paroît rendre ce droit chimérique, en donnant au Petit-Conseil le droit de les désapprouver.

„ Un autre Article répete une ancienne Loi qui dit: *les Syndics seront élus par le Peuple, qui aura le droit de refuser le tout ou la partie de ceux qui seront mis en élection, & il sera pourvu à nouvelle élection, pour le nombre refusé, en sorte que nul ne soit élu qu'il ne soit agréable au Peuple.* Mais l'Article suivant dit que les Syndics de.

devront être pris dans le Conseil des Vingt-Cinq. C'était la marche qu'on avait toujours suivie. En 1766, les Représentants, voyant que leurs Représentations étaient inutiles, résolurent de s'en venger, en rejetant tous ceux qui leur furent présentés pour Syndics. Alors, le Petit-Conseil prétendit qu'on étoit obligé de prendre les Syndics dans son Corps, agréables ou non. Les Représentants opposerent l'Article précédent, & les Magistrats invoquerent les Puissances garantes du Réglement de 1738, comme si les Représentants l'eussent violé. Il revint à Geneve des Députés de la part des 3 Puissances Médiatrices; ils ne trouverent point de violation, & sentirent bien qu'ils n'étoient pas en droit d'expliquer les contradictions du Réglement de 1738. Ils compilerent un autre Projet qui fut rejeté en Conseil Général, le 15 Décembre 1766, à la pluralité de 1095 contre 505. Alors ces Députés partirent, en disant qu'ils alloient user de leurs droits de Garants pour prononcer définitivement sur les Articles en litige.

„ Quelque temps après, parut ce Prononcé dans lequel les contradictions furent toutes expliquées en faveur du Petit-Conseil. Les Représentants soutinrent que le Conseil Général était seul en droit d'expliquer les Loix; & le Petit-Conseil fut obligé de porter en Deux-Cents, puis en Conseil Général, l'Edit du 11 Mars 1768, par lequel, en échange du droit illimité de refuser d'élire, le Petit Conseil accorde au Conseil Général le pouvoir de déposer 4 de ses Membres par année. Cela se nomme réélection.

„ Un Article de cet Edit porte qu'il sera incessamment nommé une Commission pour travailler au Code: mais, en 1777, les Représentants, voyant qu'on n'y travailloit point, demanderent & obtinrent un Conseil Général, où il fut statué qu'une partie de ce Code devroit être faite pour le mois de Septembre 1779 & le tout avant 5 ans: mais, lorsque le temps, où la premiere partie du Code devoit être faite, fut arrivé, il n'y avoit encore rien de fait; &, quand les Représentants s'en plaignirent, le Conseil des Deux-Cents prit le parti de dissoudre, de sa propre autorité, la Commission qui avoit été nommée pour y travailler, & de déclarer par-là qu'il ne voulait point de Code.

„ Les Représentants avaient été noircis, dans l'Etranger, par leurs Adversaires. Déjà, en 1767, on les dépeignait comme étant composés, pour la plupart, de Mal-

heu-

heureux perdus de dettes, & qui ne demandaient qu'un prétexte de prendre les armes pour piller les Maisons des Négatifs, qu'on supposait tous riches: quoique ce Parti, qui n'a jamais surpassé le nombre de 180 Bourgeois, sans y comprendre le Petit & le Grand Conseil, soit composé de riches, d'aisés & de pauvres, comme celui des Représentants. La prise d'armes de l'année passée & de celle-ci a assez démenti ces calomnies qui, ayant cependant pris faveur a la Cour de France, en attirerent une Lettre menaçante, laquelle força les Représentants à temporiser: mais, voyant que leurs Adversaires cherchoient à s'attacher les Natifs, ce qui aurait été pour eux d'une dangereuse conséquence, ils prirent le parti dont j'ai parlé dans ma Lettre précedente.

„ Le Roi de France déclara, l'année derniere, qu'il renonçait a sa qualité de Médiateur & à l'Acte de Garantie du Réglement de 1738. Les Seigneurs de Berne & de Zurich en firent autant. Il est étonnant, après cela, que ces Puissances, conjointement avec la Sardaigne, envoient des Troupes pour rétablir dans le Petit Conseil de Geneve des Bourgeois que d'autres Bourgeois y remplacent au gré du Conseil-Général, c'est-à-dire du Peuple assemblé en Corps, de l'unique Souverain de l'Etat. On aurait cru qu'il eut été indifférent à l'Europe entiere par qui la petite République de Geneve feroit ou ne feroit pas gouvernée: mais ce Siecle, en nous prouvant le contraire, attache à notre existence politique un poids que les Siecles précédents ne lui croyoient pas."

Déclaration que les Citoyens & Bourgeois Représentants ont remise le 31 *du mois de Mai aux Supérieurs, Syndics & à Mr. le Procureur-Général.*

MAGNIFIQUES & TR'ES-HONORE'S SEIGNEURS.

„ Dans la Lettre que nous eûmes l'honneur d'adresser aux *Magnifiques, Puissans & très-Honorés Seigneurs, les Seigneurs Bourguemaîtres, Petit & Grand Conseils de la Ville & République de* Zurich, & aux *Magnifiques, Puissans & très-Honorés Seigneurs, les Seigneurs Advoyers, Petit & Grand-Conseils de la Ville & République de* Berne, que ces Anciens Alliés de notre République n'ont pas voulu recevoir, & dont nous remîmes

le

le même jour une Copie à *Vos Seigneuries*; nous exprimâmes les sentimens qu'a fait naître en nous la situation de la République; nous dîmes, que *les murs de notre Patrie seront pour nos Adversaires un asyle inviolable, aussi longtems que l'Etat n'aura rien à craindre*; que *nous attendons d'eux l'abandon de leurs desseins funestes*; que *nous ne demandons que la Paix, une Paix qui assure la Liberté, la Prospérité & l'Indépendance de la République*; & que *si cette Paix peut leur être honorable comme à nous, elle ne nous en paraîtra que plus heureuse.* Nous vous en prenons à Témoins, *Magnifiques Seigneurs*; il n'est aucune de nos démarches qui n'ait attesté que ce vœu a toujours été dans nos Cœurs; il n'en est aucune qui n'ait prouvé combien il eût été facile de prévenir les douleureuses circonstances qui affligent notre Patrie, si les Négatifs avaient senti comme nous, que les changemens qu'ils voulaient opérer dans la Constitution, ne pouvaient être vraiment utiles, vraiment honorables pour la République, vraiment solides, qu'autant qu'ils feraient l'effet d'un arrangement libre entre tous les Ordres du Gouvernement. C'est à regret, *Magnifiques Seigneurs*, que nous nous voyons forcés de revenir sur le passé, dans un moment où il importerait si fort de ne s'occuper que du présent; mais, en voyant s'accréditer l'opinion qu'il est impossible de ramener la Paix dans la République, par les voies de la persuasion, pouvons-nous taire que jamais ces sages voies ne furent tentées, & qu'elles n'entrerent jamais dans le Systême de nos Adversaires? Pouvons-nous taire que, dans les Dissensions qu'ils ont fait naître, ils n'eurent jamais pour vrai but les objets sur lesquels elles semblaient porter, mais le renversement de l'Edit de 1768; que ce but, longtems caché par des Protestations réitérées & solemnelles d'attachement à cet Edit, se manifesta enfin par une attaque ouverte contre sa Légalité? Pouvons-nous taire, que ne se flattant pas de nous le faire abandonner sans équivalent par la persuasion, nos Adversaires ont sans cesse dirigé leur Politique sur les moyens de nous y forcer tôt ou tard par la crainte? Pouvons-nous taire, que c'est dans cet unique but qu'ils ont acheminé ces fâcheux incidens qui sont aujourd'hui les seuls motifs sur lesquels on se fonde pour établir, par la contrainte, les changemens que les Négatifs méditaient depuis longtems dans la Constitution de la République."

La suite au N°. procbain.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LXXIII. LUNDI, ce 1 JUILLET, 1782.

Suite du CHAPITRE XL.

Sur la médiation de la Russie pour une paix particuliere entre l'Angleterre & les Pays-bas-Unis.

Le philosophe philantrope n'avait pas coutume de se jeter dans la déclamation; voyant que le ton emphatique qu'il avait pris contre les Anglais, m'étonnait beaucoup; ce ne sont point de vaines déclamations, dit il, c'est l'interêt de la patrie, l'interêt de l'humanité qui m'anime, & me guide. La multitude & la continuité des outrages Britanniques, doivent nous persuader qu'il faut y mettre des bornes solides. Qu'importe aux Anglais, si les marchandises du Nord ou du Midi, leur sont portées par des Vaisseaux Danois, Français, Espagnols, &c. ou par des Hollandais. Peut-être l'Acte de Navigation pouvait donner un essor prodigieux à la navigation Anglaise, dans un tems où plusieurs nations n'avaient aucune marine pour exporter leurs productions. Mais actuellement que toutes les nations se piquent de naviguer & de commercer, à quoi sert l'acte de navigation, sinon à nous faire

envisager sans cesse les Anglais comme nos Ennemis naturels?

Je l'interrompis alors pour lui montrer une lettre où l'on pressait encore en faveur d'une paix particuliere sur les raisons que je lui avais proposées. Nous ne devons pas, disait-on, laisser échapper l'occasion de faire une paix qui soit honorable & sûre.

Honorable! dit-il. Eh! quel honneur de faire la paix, sans avoir tiré la moindre vengeance des outrages cruels que nous avons essuyés, au moins sans avoir recouvré les richesses qu'on nous a ravis par le plus révoltant des brigandages?

Sûre! Quelle sureté nous donneraient les Anglais d'observer ce Traité mieux qu'ils n'ont observé les autres? D'ailleurs, ne serions nous pas à leur égard & à l'égard de la France dans la même position? Les mêmes circonstances subsisteront pour les rivalités des deux Puissances belligérantes, entre lesquelles nous nous trouvons pressés.

Mais, dit-on, une paix séparée avec l'Angleterre nous serait plus avantageuse; parce que les Anglais sont intéressés à nous avoir pour amis, tandis qu'ils ont les Français contre eux. Ainsi nous obtiendrions de meilleures conditions par une paix particuliere que par une paix générale. D'ailleurs, nos voisins sentent le besoin de notre commerce; & leurs divisions sont pour nous une source inépuisable de richesses.

Je crois, répondit le philosophe, qu'il importe à tous les Etats que la paix regne chez nous avec la liberté de commerce. Mais cette maxime n'a pas arrêté les Anglais. La derniere déclaration de la France montre aussi qu'elle ne verrait pas de bon œil, que nous fissions une paix particuliere avec l'Angleterre. Que deviendraient alors les conquêtes de nos établissemens qu'ils ont repris sur les Anglais? Comme la derniere déclaration des Etats de Hollande vient à l'appui de cette assertion, il n'est pas inutile de la rapporter ici.

Ex-

Extrait *des Regiſtres des Réſolutions de leurs Nobles & Grandes Puiſſances les Etats de* Hollande *& de* Weſtfriſe.

Mercredi 12 *Juin* 1782.

„ *Il a été trouvé bon & arrêté, que les Affaires ſeront dirigées à la Généralité de la part de cette Province, de maniere qu'il ſoit fait aux inſinuations & communications des Miniſtres de* Ruſſie *la Réponſe ſuivante.*"

Que depuis l'origine des liaiſons réſultantes de l'Aſſociation Maritime, L. H. P., n'ont ceſſé de donner à S. M. Imp. des preuves de la confiance qu'elles mettent en ſes bonnes intentions & de leur empreſſement à conclure ſous ſa Médiation une Paix heureuſe & ſolide avec l'Angleterre; que L. H. P. continuent d'attacher le plus grand prix aux diſpoſitions favorables de S. M. Imp., en eſpérant qu'Elle adhérera fermement aux principes établis par la Neutralité-Armée, ſans permettre qu'il y ſoit porté aucun changement ou atteinte par une pacification entre la République & S. M. Britannique; que dans cette perſuaſion, & animés de leur côté du déſir de voir terminer ſous la Médiation de S. M. Imp. par une Paix honorable & avantageuſe la Guerre dans laquelle la République a été enveloppée malgré elle par l'aggreſſion de la Cour de Londres, L. H. P. ont pris en conſidération la Lettre du Sr. Fox, Sécrétaire d'Etat de S. M. Britannique, datée du 29 Mars 1782, qui leur a été communiquée par le Mémoire des Miniſtres de S. M. Imp le Prince de Gallitzin & de Marcoff, de même que la Lettre explicative du ſuſdit Sécrétaire d'Etat en date du 4 Mai; qu'Elles ont vu avec ſatisfaction par la contenu de cette derniere, que S. M. Britanniqûe admet pour baſe d'une Paix particuliere avec cet Etat, la liberté de la Navigation établie par les principes de la Déclaration émanée ſous les auſpices de S. M. Imp. le 28 Février 1780, moyennant quoi, le point qui avait été exigé comme préliminaire par la Réſolution du 4 Mars, ſemble avoir été accordé; que L. H. P. reconnaiſſent avec les ſentimens de la plus vive gratitude, qu'une pareille diſpoſition de la part de la Cour de Londres doit être enviſagée comme une ſuite des efforts non interrompus, que S. M. Imp. a daigné employer en faveur de cet

Etat, & fur-tout, comme un effet des bons offices qu'Elle a fait valoir avec tant de zele, d'après le difpofitif de la Réfolution du 4 Mars. Que l'objet principal qui devroit fervir de fondement aux Négociations de Paix étant ainfi éclairci, L. H. P. fi elles ne confultaient que leur Intérêt particulier, n'héfiteraient point de concerter inceffamment les mefures néceffaires, qui pourraient amener l'ouverture formelle des Conférences fous la Médiation de S. M. Imp. Que, quelque difpofées qu'Elles foient à perfévérer dans leurs Réfolutions précédentes, L. H. P. ne fauraient diffimuler cependant à S. M. Imp.; que la conduite conftante de la Cour de Londres, fur-tout fous l'Adminiftration de l'ancien Miniftere, les a mifes dans l'obligation de veiller de plus en plus à leur propre fureté, & en fuivant les fages Confeils que S. M. Imp. Elle-même leur a données dans le courant de l'année paffé, de fonger à des moyens de défenfe efficaces. Que, pour cet effet, elles ont négocié avec la Cour de France un Plan d'opérations réciproque, contre l'Ennemi commun, lequel étant une fois adopté, elles fe voient hors d'état d'agréer pendant la Campagne actuelle, ni un Armiftice, ni la conclufion d'une Paix particuliere fans la concurrence de S. M. Très-Chrétienne. Que cette Alliance fi néceffaire, la confidération que leurs poffeffions conquifes par l'Ennemi aux Indes-Occidentales ont été reconquifes par les Armées de la France, & enfin les fortes apparences du prompt retour de la tranquillité générale paraiffent à L. H. P. autant de circonftances qui rendent une pacification générale tant en Europe qu'au dehors infiniment préférable à une Paix feparée, & pour leur Intérêt particulier & pour l'Intérêt général. Qu'Elles croient donc devoir repréfenter à S. M. Imp. fi, en adoptant un tel principe, la République ne pourrait avancer le rétabliffement de la Paix entre toutes les Puiffances Belligérantes, & concourir au Plan glorieux que S. M. Imp. s'eft propofée de concert avec l'Empereur: Que dans la fituation actuelle des Affaires, Elles ne doutent point que S. M. Imp. ne compte de fuivre ce grand but de préférence, en faifant parvenir pour cette fin des propofitions réitérées aux autres Puiffances actuellement en Guerre, & en défignant le lieu du Congrès, L. H. P. étant prêtes à nommer fans délai des Plénipotentiaires pour affifter de leur part aux Conférences. Que la préfente Réfolution avec le Mémoire des Miniftres de Ruffie & la Lettre du Sr. Fox, dont il

était

était accompagné, ainsi que la Lettre explicative de ce Sécrétaire d'Etat, seront Envoyées au Sr. de Wassenaar-Starrenbourg, avec ordre de faire en conséquence les Représentations nécessaires à la Cour de St. Pétersbourg; que les mêmes Copies seront adressées au Sr. de Berkenrode, en lui injoignant de faire Communication de la présente Résolution à la Cour où il réside, & d'assurer S. M. Très-Chrétienne, que Leurs Hautes Puissances ayant formellement déclaré qu'Elles sont fermement intentionnées de suivre avec tout le zele & la fidélité possible le Concert d'Opérations adopté contre l'Ennemi commun pendant la Campagne prochaine, Elles ne s'en laisseront détourner par aucune proposition quelconque; mais, d'un autre côté, Elles se persuadent aussi, qu'au retour de la Paix générale Sa Majesté Très-Chrétienne ne perdra point de vue l'Intérêt de la République, qu'Elle continuera de le prendre à cœur, comme Elle a daigné le faire pendant tout le cours de la Guerre, & qu'elle ne fera point de difficulté de donner à cet égard des assurances propres à les tranquilliser.

Qu'enfin Copie des pieces susdites sera remise à Mr. le Duc de la Vauguyon avec réquisition de seconder efficacement par ses bons Offices les instances & représentations que le Sr. de Berkenrode est chargé de faire parvenir à la Cour de Versailles.

Après avoir lu cette piece importante, au reste, dit le philosophe, si les armemens qui se préparent dans nos ports ne sont jamais en état de nous faire respecter de l'Angleterre, indépendamment des secours d'aucune autre Puissance, ce que les Chefs du Gouvernement doivent savoir, je ne vois pas qu'on puisse refuser une paix particuliere.

Mais il faut penser que nos Administrateurs n'auraient pas pris la résolution de rejeter l'offre d'une paix particuliere, s'ils ne savaient que la République pourra bientôt faire paraître des forces respectables. Dans ce cas, cependant, il paraît qu'un concert momentané d'opérations avec la France ne suffit pas à sa sureté; elle devrait, ce semble, entrer en des liaisons plus étroites avec la Cour de Versailles & demander qu'elle se rende garante de nos établisse-

mens, & n'accede à aucune paix, que nous ne recouvrions toutes les possessions que nous pourrions avoir perdues par la guerre.

La France ne saurait nous refuser une demande aussi légitime. C'est la moindre récompense qu'elle peut nous accorder pour le refus d'une paix particuliere qu'on nous offre à des conditions vraiment éblouissantes. Qui ne voit en effet que l'objet du Ministere Anglais est de se débarasser de tous ses autres Ennemis, pour avoir les mains libres contre la France? Qui connaît, qui étudie la nation Anglaise, ne doutera pas qu'elle conserve aux Français un ressentiment profond, implacable. L'ardeur avec laquelle elle épie ses flottes, expose même les siennes, pour enlever ses convois, les cherche, quand elle se sent des forces tant soit peu supérieures, l'acharnement des combattans de tous les rangs dans l'action, sont des preuves frappantes de l'esprit de vengeance qui anime cette nation. Les Anglais ont cherché à se réconcilier avec les Etats; ils font jouer mille ressorts pour faire également la paix avec les Américains; les négociations pour une pacification générale, qu'ils ont ouvertes à Paris, dans un tems où ils travaillent ailleurs pour se réconcilier en detail avec leurs autres Ennemis, montrent qu'ils n'ont en vue que d'endormir le Cabinet de France, s'il est en leur pouvoir; bien persuadés que, dans l'occasion, les prétextes de rupture ne manqueront pas, lorsqu'il s'agira de porter à la marine de la Maison de Bourbon des coups qui, la faisant rentrer pour toujours dans le néant, rendent à l'Angleterre son ancienne prépondérance sur les mers. Le Ministere Français est trop éclairé pour n'avoir pas vu ce projet effrayant; ce n'est pas sans raison qu'il aura porté ses vues sur les conquêtes faites sur nous par les Anglais, afin de nous tenir enchaînés. D'après ces réflexions, d'après la derniere déclaration rendue par la Cour de France, de quel front peut-on avancer qu'elle verrait de bon œil une paix particuliere entre l'Angleterre & les Etats? Et comment

ment pouvons-nous conſerver l'eſpoir d'une paix particuliere contre l'aveu de la France ?

Non, généreux deſcendans des vainqueurs de Philippe, cette paix particuliere n'eſt plus dans l'ordre de la politique, de la ſageſſe. Elle ne ſerait, ni ſûre, ni honorable, ni avantageuſe. Prenez une réſolution digne de vous; digne de vos ancêtres. Puiſque vous êtes engagés trop avant pour reculer, puiſque vos intérêts ſe trouvent abſolument compliqués avec ceux des autres ennemis de l'Angleterre; cherchez à vous tirer avec honneur de ce pas gliſſant. Déployez tous vos efforts; portez-les ſur cet élément qui a toujours été la ſource de votre gloire, de votre proſpérité, de votre exiſtence. Montrez de l'ardeur, de l'harmonie, de l'énergie. Souvenez-vous que de ce moment paraît dépendre votre ſort futur. Que craignez-vous? Les armemens préparés pour la guerre ne feront pas perdus en tems de paix. La marine guerriere que vous aurez reſſuſcitée & que vous ſaurez entretenir, fera reſpecter en tous tems votre marine marchande. Eſſentiellement amis & partiſans de la paix, vous ſerez, l'ayant acquiſe, plus en état que jamais, de vous garantir des guerres qui pourraient ſurvenir entre des voiſins turbulens, & même de profiter de leurs diviſions. En un mot, ce n'eſt pas par les négocations ſourdes d'une paix particuliere, mais par l'appareil impoſant d'armemens reſpectables, que vous pourrez vous procurer une paix ſolide & glorieuſe, appuyée ſur la baſe d'une pacification générale. Ainſi vous aſſurerez votre bonheur, avec celui de l'humanité, dont il eſt inſéparable. Il eſt vrai que les diviſions de nos voiſins procurent quelquefois des avantages à quelques négocians; mais cette guerre, ainſi que celle de l'année 1755 nous a trop inſtruits que nous payons ces avantages plus cher qu'ils ne valent; que l'honneur précieux de l'État eſt ordinairement compromis dans ces querelles, & ſon intérêt toujours ſacrifié à celui de quelques particuliers dont la multitude & l'amertume des plaintes ont prouvé, d'ailleurs, combien la guerre

de nos voiſins porte préjudice à leur commerce. Il faut avouer à cette occaſion que les Anglomanes font des raiſonnemens ſinguliers. Dans les tems où notre navigation maltraitée par les Anglais, réclamait la protection des convois pour les munitions navales, ils ſoutenaient que le profit de cette branche de commerce ne valait pas les frais d'une défenſe, ſurtout en nous expoſant aux risques d'une rupture avec l'Angleterre. Et maintenant qu'il s'agit d'une paix particuliere avec l'Angleterre, ils repréſentent cette même branche comme d'une importance aſſez grande pour nous engager à renouer avec l'Angleterre, aux risques de rompre avec la France. Auparavant, cette branche de commerce devait être abandonnée aux Puiſſances du Nord. Actuellement nous ne ſaurions prendre trop de précautions, pour qu'elles ne s'habituent pas à la fournir au Midi, ſans notre concurrence. Au moins, avant de raiſonner, ces Meſſieurs devraient s'accorder avec eux-mêmes. Mais comment ne pas ſe contredire, avec une auſſi mauvaiſe cauſe à défendre. Au moins, ne devraient-ils pas chercher par leurs réflexions inſidieuſes ou décourageantes à ralentir l'ardeur de la nation, dans un tems qu'elle a beſoin de tout ſon courage & d'une plus grande activité.

Citoyens de tous les partis, perſuadez-vous une bonne fois que, pour avoir une bonne paix, il n'y a pas de meilleurs Négociateurs à choiſir que les Héros du Doggers-Banc.

Auparavant, cependant, il convient d'examiner ſi la paix générale eſt ſi difficile qu'on ſe l'imagine. Préſentons d'abord les plans que des faiſeurs de projets ont donnés ſur cet objet.

Plan d'une pacification générale par le Doyen Tucker.

I. Que tous les pays & places qui ont été pris durant la guerre, ſeront réciproquement rendus, &, autant que faire ſe pourra, dans le même état où ils étaient

étaient avant le commencement de la guerre. Ce réglement doit être général pour toutes les parties du globe, à l'exception des places & pays dont il ferait autrement difpofé dans les articles fuivans.

II. Tous les pays, villes & provinces fitués entre les rivieres de Penobfcot & de Connecticut, où font fitués prefque en entier les Etats de New-Hampshire, de Maffachufet, de Rhode-Island & de Connecticut, feront cédés en toute Souveraineté aux Républicains de l'Amérique.

III. Les Américains loyaliftes feront maîtres du diftrict qui confine d'un côté à la riviere de Connecticut & de l'autre à celle de Hudfon, & on leur laiffera Long-Island, & Staten-Island.

IV. Tout le pays depuis la riviere de Hudfon, jufqu'à la frontiere feptentrionale de la Caroline du Nord, contenant partie de l'Etat de New-Yorck, tous les Jerfeis, toute la Penfilvanie, les trois Comtés fur la Delaware, tout le Maryland, & la Virginie entiere, feront auffi cédés en toute Souveraineté à la République confédérée de l'Amérique.

V. Les Loyaliftes garderont, ou feront mis en pleine & entiere poffeffion de la Caroline Septentrionale, de la Caroline Méridionale & de la Georgie.

VI. Comme les Provinces de New-Yorck, les deux Carolines & la Georgie, feraient pour lors des afiles ou places de fûreté pour les Loyaliftes réfugiés,..... que le Gouvernement royal & mixte ferait rétabli dans chacune tel qu'il y était autrefois, il fera ftipulé que ce Gouvernement ne durera que dix ans à dater du jour de la fignature du Traité; & qu'à l'expiration de ce terme, l'Affemblée de chaque Province aura pleine liberté de choifir telle forme de Gouvernement qu'elle jugera lui convenir.

VII. La Floride Orientale fera cédée avec la forteresse de Gibraltar à l'Efpagne, moyennant que fa Majefté Catholique donnera en échange l'Ifle de Porto-Rico, place auffi peu utile pour elle, que Gibraltar l'eft à l'Angleterre.

VIII. L'Isle de Minorque sera cédée en entier à la Maison Impériale de Lorraine, comme un dépôt intermédiaire entre le port de Trieste en Dalmatie, & celui d'Ostende en Flandre. Mais toute l'Isle, avec les ports & forteresses qui en dépendent, seront considérés comme francs, ou magasins communs, où l'on ne paîera aucun impôt ni pour l'importation, ni pour l'exportation; & où les vaisseaux de toutes les nations, tant de guerre, que marchands, seront en sureté, & libres d'entrer & de sortir, de charger & de décharger, de se caréner & de se radouber sans vexation quelconque, en payant seulement les frais nécessaires aux ouvriers &c &c. &c.

L'Empereur d'Allemagne invitera les Puissances belligérantes à envoyer des Deputés ou Ministres Plénipotentiaires à Bruxelles, ou dans quelque autre ville des Pays-Bas Autrichiens pour y traiter des moyens de parvenir à une pacification générale.

Si l'on peut conclure la paix aux conditions énoncées ci-dessus, ou à quelques autres plus agréables aux Puissances actuellement en guerre, — les Souverains de l'Allemagne, l'Impératrice de toutes les Russies, les Rois de Suede & de Dannemarc s'en rendront solemnellement garants.

Plan de pacification adressé aux Puissances Belligérantes, par un citoyen des Pays-bas Autrichiens.

Les Américains, en prétendant à l'indépendance, & en secouant le joug de l'Angleterre, ont arboré l'étendard de la guerre; & l'Angleterre, en refusant de leur accorder la liberté, ensanglante encore les mers & prolonge les maux de l'humanité. Il est un moyen de ramener le calme, & de satisfaire toutes les Puissances armées, de faire jouir l'Amérique de l'indépendance qu'elle ambitionne, de sauver l'honneur de la Grande-Bretagne, de préserver son commerce des plaies que pourrait lui causer cette émancipation, & de laisser jouir la France & l'Espagne des avantages qu'elles attendent de leurs liaisons avec les Etats-Unis.

Pour

Pour remplir tous ces objets, il ſuffit d'une opération bien ſimple, la voici: Que les Etats Américains détachés à jamais du Domaine Britannique, ſe forment en Monarchie, à laquelle le Roi d'Angleterre nommera un de ſes Freres ou un de ſes Fils. Par cet expédient les Américains ne ſeront plus ſous l'autorité d'une nation qu'ils déteſtent: au lieu d'obéir à une foule de Rois ſous le nom de Congrès, ils ne recevront des ordres que d'un ſeul homme, & loin des diviſions continuelles dont la fermentation agite ſans ceſſe nos Etats prétendus libres, ils jouiront de la douce tranquilité, partage ordinaire de la Monarchie. Quelle différence y a-t'il entre payer les impôts au Congrès, ou les verſer dans les coffres d'un Roi? La différence n'eſt que dans les mots. Les Généraux commandent les armées; ils ne les commanderont pas moins. Membres du Congrès, vous formez un Sénat; vous deviendrez le Conſeil du Prince, & ſerez ſes Miniſtres. L'intérêt perſonnel ſera donc le même à l'égard de chaque individu; & la nation, conſidérée en corps, ne perdra rien au change.

Le Roi de l'Amérique ne ſera point un Deſpote, il jurera en montant ſur le trône d'obſerver des loix fondamentales, qui enchaîneront le caprice de ſes volontés; & la liberté du commerce ſerait une de ces loix ſacrées. C'en ſerait aſſez pour aſſurer les nations alliées ſur la crainte qu'elles pourraient avoir, que le nouveau Monarque ne les exclût du commerce de ſon Royaume.

L'Angleterre fait le plus grand ſacrifice; elle le doit aux circonſtances: mais ſon honneur eſt à couvert par ce plan, c'eſt beaucoup. Elle ne ſera plus la Souveraine de l'Amérique, mais elle aura la gloire de lui avoir donné un Maître de ſon ſang; & le ſceptre ne ſortira pas de la Maiſon d'Hanovre. George III rappellera l'idée de ces Rois des ſiecles anciens qui partageaient leurs Etats entre leurs Enfans, en réſervant la portion la plus conſidérable à l'aîné de leur famille, & ce que la Nature elle-même avait comme détaché de la Métropole, deviendra l'héritage du plus jeune Prin-

ce

ce de la Maiſon Royale. L'orgueil des Anglais ſerait encor flatté par le plaiſir d'avoir eux-mêmes procuré l'indépendance aux Américains, puiſque c'eſt eux qui lui donneroient un Maître.

Les chaînes dont l'Angleterre embaraſſait le commerce de l'Amérique ſeront à jamais briſées: le Monopole qu'elle exerçait dans ces vaſtes contrées ſera anéanti, cela eſt encor vrai: mais les Anglais auront dans ces parages pleine & entiere liberté de commerce, & la reconnoiſſance & l'attachement que le nouveau Roi aurait ſans doute pour ſa patrie, la feront jouir de bien des avantages que d'autres nations n'obtiendront pas ſi facilement.

D'ailleurs, toute l'Amérique n'eſt pas perdue pour les Anglais: ils y conſervent encor la Jamaïque & pluſieurs des Antilles. Dans le Continent même ils ont encore quelques Cantons, comme Charles-Town, New-Yorck, Savannah dont ils peuvent tirer parti. Au fond, cette pacification ne leur ôte que des contrées qu'ils n'ont déjà plus.

Enfin, les Cours de France & d'Eſpagne ont complettement rempli leur but. Elles voulaient détacher l'Amérique de l'Angleterre. Elle en eſt indépendante. Ils ont conclu des Traités d'Alliance avec les Etats-Unis: eh bien, qu'ils ſoient les alliés de cette nouvelle Monarchie. Que tous ſes ports ſoient ouverts à leurs vaiſſeaux, & qu'ils y partagent des fruits qui ci-devant ne pouvaient être cueillis que par des mains Bretonnes.

Suite du CHAPITRE XLII.

Sur les Troubles de Geneve.

Tout prend autour de cette cité courageuſe un appareil militaire, propre à impoſer à des ames moins altieres & moins exaltées. La France, la Savoye &, qui le croirait? les Républiques même de Berne & de Zurich, font avancer plus de troupes & déployent plus de préparatifs qu'il n'en faudrait, pour abîmer ſous ſes ruines une place dix fois plus forte & plus peuplée. La conduite du Duc de Savoye ne doit pas étonner. Il a d'anciens droits ſur cette vil-

ville & même de vieilles injures à vanger. La noblesse de ses Etats n'a peut-être pas encore oublié la fameuse escalade de 1602. Mais la France qui s'est présentée avec tant de châleur pour soutenir la Démocratie Américaine, contre des prétentions bien plus éblouissantes encore que celle des Négatifs Genevois; mais la France qui renonçant à sa garantie à l'égard de cette République, semblait l'avoir abandonnée à elle même.... Hélas! Maudit intérêt, funeste convenance, vous êtes donc les seules regles de la conduite des Etats. Mais les Républicains de Zurich & de Berne, quel exemple offrent-ils à l'univers, en s'armant contre la liberté de leurs freres, de leurs amis! Que diraient leurs ancêtres, que diraient les vainqueurs de Morat, s'ils voyaient les étendards Helvétiques déployés pour détruire la courageuse Geneve, parce qu'elle ne veut pas se soumettre au Gouvernement que des Etrangers veulent lui imposer? notre siecle voit des crimes plus affreux encore.

Mânes illustres paraissez; que vos ombres sanglantes poursuivent ces enfans dénaturés de Geneve, qui non contents d'abandonner leur patrie dans un tems d'alarme & de danger, cherchent à la fletrir dans toute l'Europe, insultent à son courage, & invitent par leurs vœux & leurs discours publics, l'étranger à la reduire à l'esclavage ou à l'ensevelir sous ses ruines. Que cette conduite est affreuse aux yeux du philosophe ami de la liberté, de l'humanité. Qui ne voit dans les dispositions actuelles des Genevois, ce ressentiment, cette fierté, cet enthousiasme de liberté qui produisit les défenses héroïques, mais malheureuses, de Sagonte, de Haarlem, de Barcelone. Un cœur sensible n'a qu'à jeter les yeux sur les pieces suivantes, dont nous avons donné le commencement, pour concevoir les plus vives alarmes (*).

„ Quant

(*) Le Courier du Bas-Rhin croit déjà voir les Genevois aux pieds de leurs Médiateurs, armés de la foudre. Il fait à cette occasion plusieurs réflexions, très plaisantes, qui supposent un fonds inépuisable de gaîté, qu'il communique quelque-fois

„ Quant à nous, *Très-Honorés Seigneurs*, attachés à cette Constitution, convaincus, comme l'était le *Magnifique Petit Conseil* en 1776, que *l'instabilité des Loix, source funeste des Dissensions, ne pourrait qu'entraîner la perte de la République*, tout ce qu'on pouvait attendre de notre Patriotisme, était que nous ne refusassions pas d'examiner les changemens qui nous seraient proposés; & non seulement nous n'avons jamais fait de pareils refus, mais encore nous avons souvent pressé nos Adversaires de nous ouvrir leurs Cœurs, de nous indiquer les arrangemens qu'ils voudraient substituer aux Loix qui leur déplaisent, nous avons souvent invité, conjuré même le *Magnifique-Conseil* de s'en occuper (*). Que les Négatifs renoncent enfin à leur Politique! Les maux qu'elle nous a déjà causés, ne doivent-ils pas les convaincre qu'elle finirait par perdre l'Etat? Peuvent-ils douter que son Salut ne doive être l'effet d'une réunion sincere & libre entre tous les Ordres qui le composent? Peuvent-ils douter que ce serait-là le seul moyen de rendre à *Geneve* sa prospérité & son lustre? Et pourquoi, avant que d'avoir cherché de bonne foi, par des voies amiables, les arrangemens nécessaires à un but patriotique, s'obstineraient-ils à faire envisager cette tentative comme ne pouvant avoir aucun succès?

„ Qu'ils ne nous opposent point qu'ils ne sont pas libres, & que, dans cet état, ils ne sauraient concourir à aucune conciliation. Nous ne demandons point qu'il soit fait, ni préparé, aucune Loi, dans la position actuelle

fois à ses lecteurs. Mais aucune de ses réflexions ne m'a plus frappé que celle où il recommande aux Magistrats d'abdiquer leurs charges, quand ils ne peuvent les exercer au gré de leurs Concitoyens &c.... Il est singulier que cette excellente réflexion ait échappé au Gazetier, en parlant de l'affaire du Duc de Brunswich: ce Prince est toujours, suivant lui, un Seigneur respectable qui doit braver...... Mais les Genevois ne sont que des faiseurs de mauvaises montres, & les Etats de Frise de misérables pâtres qui devraient se borner à cailler leurs fromages.

(* Voyez Défense Apologétique du 10 Novembre 1779, pag 36, Adresse des Citoyens & Bourgeois Représentans du 20 Décembre 1779, pag. 4, Remontrance de Mr. le Procureur Général du 15 Novembre 1780, pap. 40, Représentation du 20 Septembre 1780, pag. 20 & suivantes.

le de la République ; nous déclarons même que nous ſommes prêts à rendre à tous nos Adverſaires une entiere Liberté, du moment que nous ſerons raſſurés contre toute contrainte extérieure. Tout ce que nous deſirons, c'eſt qu'ils ne cherchent pas à devenir eux-mêmes plus libres que nous, à nous laiſſer ſeuls expoſés aux orages qu'ils ont attirés ſur la Patrie; car, par quelle regle de Juſtice pourraient-ils exiger que la Liberté leur fût rendue, tandis que la nôtre reſterait en danger?

„ Réuniſſons-nous donc tous, Magiſtrats, Citoyens, Individus de tous les Ordres, de tous les Partis, pour mettre notre Patrie en état de terminer par des voies douces & amiables nos longues & malheureuſes Diſſenſions. Réuniſſons-nous pour repréſenter reſpectueuſement aux Auguſtes Puiſſances qui s'occupent de nous, combien tout appareil menaçant ſerait propre à éloigner cet heureux accord de vues & de volontés, ſi néceſſaire au retour de l'harmonie, & ſeul capable de détruire pour jamais tout germe de haine & de défiance.

„ Notre bonheur intérieur eſt le ſeul deſir que ces Puiſſances magnanimes puiſſent former à l'égard de la République, le ſeul qui ſoit digne d'Elles. Sa Proſpérité, fruit de la Liberté dont nous avons joui, fait fleurir toutes celles de leurs Poſſeſſions qui nous avoiſinent. Leurs Sujets n'ont avec nous que des relations d'utilité & de bienveillance réciproques. Elles ne veulent point changer cet heureux état de choſes ; pouvons-nous donc craindre qu'Elles n'agréent pas que nous prenions les moyens les plus ſûrs pour le conſerver, pour concilier parmi nous les eſprits, réunir les cœurs, & honorer ainſi également l'Etat & ſes Citoyens ? Les Negatifs perſiſteraient-ils à refuſer leur concours au ſeul moyen d'aſſurer le bonheur de leur Patrie, & de lui rendre une Paix véritable? Oui, *Magnifiques Seigneurs*, une Paix véritable! Car peut-on ſe diſſimuler que des arrangemens, dictés & maintenus par la force, ne nous donneraient pas une Paix digne de ce nom? Peut-on ſe diſſimuler que, s'ils produiſaient des jours de calme, ce calme ne ſerait jamais que le ſigne de la Servitude, d'une Servitude qui concentrerait la haine dans les cœurs, & qui, briſant tous les reſſorts de l'Induſtrie & des Talens, chaſſerait de nos Murs le Commerce & les Arts, & porterait enfin le coup mortel à notre Patrie?

„ Et dans la ſuppoſition que les Loix qu'on pourrait vouloir nous donner par la force, ne ſeraient pas contrai-

res aux principes de notre Conftitution, & deftructives de notre Liberté, peut-on préfumer qu'elles ne feraient pas agréées par des Citoyens éclairés & fages, fi elles leur étaient préfentées fans aucune contrainte? Que les Négatifs pefent enfin bien les confidérations que nous n'avons ceffé de leur préfenter, dans le cours de nos malheureufes querelles; & nous ne doutons pas qu'ils ne fe hâtent d'éloigner, par les démarches les plus preffantes auprès de nos Auguftes Voifins, les dangers qui menacent la République, & de lui rendre ainfi le calme & la fécurité.

„ Avec quelle fatisfaction ne nous empreflerons-nous pas alors de rendre la Liberté à ces perfonnes, qui nous ont trop allarmés fur notre fort, pour qu'elles puiffent fe plaindre que nous le leur faffions partager! Avec quel plaifir ne concourrons-nous pas à des arrangemens qui aillent véritablement au bien de la République! Telles font, *Magnifiques & très-Honorés Seigneurs*, les finceres difpofitions de nos Cœurs. Le bien de la Patrie voulait que nous en fiffions une profeffion authentique: mais il nous preffe auffi de déclarer unanimement à *Vos Seigneuries*, qu'après avoir rempli cet Office de Paix envers elle, fi les Négatifs perfiftent à ne compter pour rien la Nation, dont ils ne forment que la plus petite partie, il ne nous refte plus qu'à nous humilier devant l'*Être-Suprême*, qu'à implorer fon appui, & à faire tout ce qui eft en nous pour repouffer le fort dont nous fommes menacés. Il ne nous refte plus qu'à protefter, comme nous le faifons, à la face de l'*Europe*, que nous n'avons à nous reprocher aucune des calamités auxquelles notre Patrie pourra être expofée; que ce font nos Adverfaires qui, malgré le Syftême de prudence & de modération que nous avions conftamment fuivi, ont forcé, par leurs intrigues, ces deux prifes d'armes, dont ils fe fervent pour nous peindre comme des Oppreffeurs; que notre Etat n'ayant jamais ceffé d'être Libre, Indépendant & Souverain, le Droit des Nations doit nous mettre à l'abri de toute contrainte de la part de nos Auguftes Voifins; que plus ces Puiffances veulent le bien de la République, & plus Elles doivent confidérer fa foibleffe; que fi, trompées par d'infideles expofés, Elles paraiffent en ce moment ne penfer qu'à leur Force, nous ne nous en confions pas moins en leur Juftice; que nous ne cefferons de la réclamer qu'à notre dernier foupir; & que fi la Providence veut que nous périffions, ce fera en Hommes libres & en Citoyens vertueux."

La fuite au N°. prochain.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LXXIV. LUNDI, ce 8 JUILLET, 1782.

CHAPITRE XLV.

Sur une pacification générale pour servir de commentaire aux projets insérés dans le N°. dernier.

Mr. Josias Tucker, Doyen de Glocester, n'est pas un Ecrivain d'une Classe ordinaire. S'élevant au-dessus des fonctions obscures de l'Etat Ecclésiastique, il a voulu servir l'Etat par ses écrits. On dit même que, s'il se fût conformé davantage au systême de l'ancien Ministere, il aurait pu s'ouvrir la-route à l'Episcopat. Ses idées sur l'absurdité des jalousies nationales en fait de commerce & sur la nécessité d'abandonner les Américains à eux-mêmes, sont d'un esprit juste & pénétrant. Il fut le premier à dissuader le Ministere de retenir le Canada, lors des négociations pour la paix de Paris en 1762. Il avait très-mauvaise opinion du caractere des Américains. Il prévoyait dès lors, qu'affranchis de la crainte des Français dans le voisinage du Canada, ils ne tourneraient plus avec la même confiance & la même subordination, leurs regards vers la Mere-Patrie. Politique vraie, que les Anglais se repentent, actuellement, mais trop tard, de n'avoir pas suivie.

Ce n'eſt pas que le Doyen Tucker, emporté par un amour ardent pour la liberté, & pour l'humanité en général, regarde les Américains comme le modele d'un peuple courageux & l'eſpérance du genre humain. Il paraît au contraire s'être imbu de préjugés violens contre eux. Il les dépeint comme des eſprits ingrats, atrabilaires, turbulens, parjures, qui ſe déchireront eux-mêmes, après avoir déchiré les entrailles d'une mere dont ils ont toujours méconnu la tendreſſe. Auſſi conſeillait-il au Miniſtere de les abandonner, comme des enfans indociles & pervers, qui coûteraient, à retenir dans le devoir, une dépenſe qui excéderait beaucoup les ſervices qu'on pourrait en eſpérer. On croit même qu'il entrait dans cette idée un peu de reſſentiment perſonnel. Il avait, jadis, propoſé un plan ſingulier pour délivrer les Américains des incurſions des ſauvages. Il avait imaginé de tirer parti des vaſtes & épaiſſes forêts qui ceignent l'enceinte immenſe de l'intérieur de l'Amérique-Septentrionale. On aurait jeté par terre ces arbres, auſſi vieux que le monde. On les aurait amoncelés à une hauteur convenable, dans toute l'étendue des Colonies Anglaiſes. A de certaines diſtances on aurait poſé des ſentinelles, qui auraient donné l'alarme au premier danger d'une attaque. Le Doyen s'imaginant que ce plan n'offrait pas plus de difficulté dans l'exécution que ſur le papier, l'enviſageait avec une complaiſance ſinguliere. Malheureuſement le Docteur Benjamin Franklin qui connaiſſait un peu mieux le terrein que le Docteur Joſias Tucker qui n'eſt jamais ſorti de ſon Iſle, s'aviſa de troubler la ſatisfaction intérieure qu'éprouvent tous les créateurs de projets. Il ſe contenta de lui faire quelques queſtions; ſuppoſons entr'autres, diſait-il, qu'il y ait en Amérique, le jour & la nuit, comme en Europe: ſi les ſauvages s'aviſent de profiter des ténebres, pour eſcalader les barrieres d'arbres que vous voulez oppoſer à leurs irruptions; comment les ſentinelles feront-elles en état de donner l'alarme, ſans voir l'Ennemi? On dit que ces queſtions affligerent

ſi

ſi fort l'amour propre du Docteur, qu'il n'a, jamais, depuis ce tems-là, pardonné ſincerement aux Américains. Il les a regardés comme indignes de la protection & de la faveur de la Grande-Bretagne ; &, pour les punir, il n'a pas imaginé de châtiment plus grand que de les proſcrire en les abandonnant à eux-mêmes. Il en donne une preuve nouvelle dans l'ouvrage qu'il vient de faire paraître actuellement ſous ce titre : *Cui bono? ou Examen des avantages que les plus grandes victoires ou les ſuccès les plus brillans pourroient procurer aux Anglais, aux Américains, aux Français, aux Eſpagnols, ou aux Hollandais, dans la guerre actuelle, en forme de Lettres adreſſées à Mr. Necker.*

Après avoir ſuppoſé que l'Amérique ne tardera pas à gémir ſous l'oppreſſion & la tyrannie, il met dans la bouche d'un de ſes démagogues, un diſcours dont voici quelques traits :

Quand ce pays infortuné était ſous la protection de l'Angleterre, protection hélas que nous n'obtiendrons jamais plus, nos gouvernemens étaient auſſi libres que la nature de l'homme & notre ſituation particuliere pouvaient l'admettre. Nous ne payions ces faveurs que par des entraves, qui n'étaient qu'idéales ; puiſque nous ſavions toujours les éluder & cette mere indulgente fermait toujours les yeux ſur nos infractions.

Cette maniere d'enviſager les choſes, montre ſuffiſamment le ſyſtême de l'Auteur. O l'indulgente mere, qui, non contente de ces entraves du commerce excluſif, veut encore impoſer des tributs arbitraires! O l'indulgente mere qui porte la tendreſſe juſqu'à envoyer des troupes contre ſes enfans, bloquer leurs ports, les dévouer à la proſcription, brûler leurs villes & leurs habitations, enfin leur plonger le poignard dans le ſein, pour les forcer à payer ces tributs! Auſſi le dernier ouvrage du Dr. Tucker eſt bien au-deſſous de la réputation de l'Auteur par la ſingularité des idées, la fauſſeté des points de vue & l'abſurdité des raiſonnemens. Son plan ſurtout de pacification générale en porte des

 preu-

preuves frappantes. L'idée de ne céder qu'une partie de ſept à huit Colonies à la République Américaine, eſt unique. La diviſion qu'il fait du territoire prouve l'eſprit géométrique. Un arpenteur juré n'aurait pas mieux tiré ſes alignemens & ſes diviſions. Reſte à ſavoir ſi les Républicains de l'Amérique voudront céder aux Loyaliſtes, la Caroline-Septentrionale, la Caroline Méridionale & la Georgie. Le triſte ſuccès de la marche de Cornwallis paraît cependant montrer deux choſes, 1. qu'il ne ſerait pas facile d'arracher ces trois Etats aux Américains-Indépendans; 2. qu'on trouverait difficilement un aſſez grand nombre de Loyaliſtes pour peupler ces trois Pays. D'ailleurs l'Auteur ne demande ces pays pour les Loyaliſtes, que par un ſentiment de pitié. Il paraît craindre qu'à la déclaration de l'Indépendance, ils ne deviennent les victimes de la fureur des Républicains: mais pourquoi ces hommes, avides de ſang, altérés de vengeance, ſuivant le Docteur, n'aſſouviraient-ils pas actuellement leur fureur? pourquoi ne font-ils aucune moleſtation à ceux qui penſent en *Torys*, à moins qu'ils ne machinent contre le gouvernement établi? Eſt il à préſumer que des gens qui traitent avec tant de douceur leurs concitoyens mal-intentionnés, les Anglais même faits priſonniers, dans un tems où leur reſſentiment eſt provoqué par les outrages les plus ſanguinaires, ſe porteront contre eux à des attentats violens, quand ils n'auront aucun grief des uns, ni aucune crainte des autres? Mais, puiſque ce gouvernement Loyaliſte n'eſt établi que pour dix ans, pourquoi ne pas abandonner généreuſement toutes ces prétentions? Pourquoi inſpirer des ſoupçons & des jalouſies à un peuple dont il conviendrait de gagner la confiance & l'amitié? Ce n'eſt pas tout. Eſt-il à préſumer que les Américains ſe croient en ſureté contre les prétentions & l'ambition des Anglais, tant que ces derniers poſſéderont un pouce de terre dans leur voiſinage? Qui ne voit qu'il ſerait même de la plus mauvaiſe politique à

l'Angleterre, de conſerver le Canada. Elle deviendrait par là l'ennemie naturelle des Républicains de l'Amérique, les attacherait irrévocablement à l'Alliance de la France, vers laquelle ils tourneraient naturellement leurs regards. Il faut donc que toute l'Amérique Septentrionale ſoit admiſe dans la Confédération. C'eſt l'intérêt de l'Amérique, l'intérêt de l'Angleterre, l'intérêt de l'humanité.

Le ſyſtême de l'Auteur ſur l'Isle de Minorque n'eſt pas moins ſingulier. Quelques Anglais voulaient auparavant qu'on en fît préſent à l'Impératrice de Ruſſie. Mais l'Eſpagne verrait-elle de bon œil l'aliénation d'un pays ſi fort à ſa bienſéance, ſur lequel même les Anglais n'ont que des droits qu'elle peut lui conteſter? Elle a reconquis cette Iſle. Sa poſition la met en état de la conſerver. C'eſt un ancien appanage de la Monarchie Eſpagnole. Eſt-il à préſumer, qu'étant rentrée par une conquête légitime dans ſes anciens droits, il ſoit facile de l'engager à y renoncer? Ce n'eſt, cependant pas, qu'un politique ami de l'humanité, veuille jamais ſoutenir qu'il convienne que Minorque ſoit un fleuron inſéparable de la couronne d'Eſpagne, plutôt que d'offrir un port ouvert & libre à toutes les nations ſous la dépendance de l'Empereur, trop éloigné, pour abuſer de ſon heureuſe poſition. Mais que diraient les autres Puiſſances neutres à qui cette poſſeſſion conviendrait auſſi bien, & qui regardent déjà d'un œil jaloux les efforts de l'Empereur pour créer une puiſſance navale?

Le ſecond projet de donner à l'Amérique un Roi de la Maiſon de Hanovre, eſt bien plus abſurde encore que le plan du Docteur Tucker. Cette rêverie politique n'eſt pas une idée neuve; elle fut propoſée dès les commencemens de la guerre; on l'a vue depuis renouvelée & préſentée ſous diverſes faces dans les Gazettes de Cologne & du Bas-Rhin. La prévention ſinguliere de certains eſprits en faveur de la dignité Royale, a donné, relativement à l'Amérique, lieu aux ſcenes les plus plaiſantes. La

France, la Pruſſe, la Ruſſie, ſont des Etats puiſſans, redoutables; cette idée inſpire naturellement une haute opinion pour les Monarchies; on perd toujours de vue que les peuples ſont bien loin d'être heureux à proportion que l'Empire eſt vaſte & formidable. Les ſujets ſemblent ſe faire une jouiſſance de la grandeur de l'Etat auquel ils appartiennent; ils manquent de pain & ſont dans l'enthouſiaſme en s'écriant: *Notre Grand Monarque!*

„ Mr. Franklin reçut, il y a quelque tems, une „ lettre d'un Gentilhomme d'une Province de Fran„ ce. Le Gentilhomme cherchait d'abord à l'inté„ reſſer par un tableau triſte & pathétique de ſa ſi„ tuation. Le Miniſtere, oubliant ſes ſervices, ſes „ talens & ceux de ſes ancêtres, le laiſſait languir „ dans une indigne obſcurité avec une famille de „ douze enfans, la plupart garçons, tous en état „ de faire revivre, avec ſplendeur, le nom de „ leurs ayeux & de fixer dans ces momens cri„ tiques, le caprice de la fortune en faveur de la „ France. Tout en liſant les papiers publics, il „ n'avait pas vu ſans étonnement qu'il n'y avait dans „ la nouvelle Confédération Américaine ni Rois ni „ Nobleſſe. Il déplorait, avec l'interêt le plus tou„ chant, le malheur de cette poſition. Il ne croyait „ pas que l'Amérique pût ſubſiſter longtems dans „ cet état. Cette obſervation lui avait fait naître „ des idées. Il avait conçu le projet de ſacrifier „ les douceurs du ſol natal au deſir de rendre ſervi„ vice aux Américains. Pour parvenir à ce but, il „ s'offrait de leur ſervir de Roi, eſpérant que ce „ dévouement héroïque pour leurs interêts, ne man„ querait pas de les déterminer à rendre la dignité „ héréditaire dans ſa famille. Tous ſes enfans, nour„ ris à la Campagne, étaient jeunes & d'une ſanté „ robuſte. Ils ne manqueraient pas de laiſſer en peu „ de tems à l'Amérique, une pepiniere abondante, „ de la plus pure & de la plus antique Nobleſſe. „ L'idée la plus ſenſée de ce Chevalier errant, „ amoureux de la Royauté, était qu'il valait tout

„ au-

„ autre pour la remplir; mais le meilleur de ses argumens n'était gueres propre à séduire les Américains, puisqu'il n'était appuyé que sur l'ancienneté de son arbre généalogique, dont il offrait de montrer toutes les preuves & les documens. Le Gentilhomme finissait l'exposition de ces idées brillantes & le tableau des avantages, que sa présence procurerait à l'Amérique, en demandant à Mr. Franklin quelque argent pour faire le voyage de Paris, afin d'être plus à portée de lui développer les idées politiques qu'il avait enfantées relativement à la nation qu'il allait gouverner."

La folie de ce Gentilhomme a sans doute produit celle de tous les autres Faiseurs de projets, qui veulent donner un Roi aux Américains. Encore est-elle plus praticable que celle de proposer, pour cet objet, un Prince d'une race que les Américains ont tant de raison de haïr, de détester? Comment tout le sang qu'ils ont versé, toute la gloire qu'ils ont acquise si chérement, pour briser un joug odieux, n'aurait abouti qu'à leur faire changer de joug? Que dis-je? Un joug établi dans leur territoire ne serait-il pas mille fois plus pesant encore, que celui, qui n'existerait qu'à une distance de mille lieues? Ce peuple, simple jusqu'à la grossiereté, franc jusqu'à la brusquerie, ennemi de la pompe, & profondément animé contre toute supériorité personnelle, se soumettrait, actuellement qu'il est son propre Souverain, à ébranler la solidité des excellentes Constitutions qu'il vient d'établir, à prendre des leçons de flatterie, à payer les dépenses d'une Cour? & *les Rois ne vivent pas de peu*, dit Rabelais; quelle absurdité! Sans doute cette idée plairait beaucoup au Roi d'Angleterre; il concourrait avec plaisir à former un établissement pour quelqu'un de sa famille nombreuse, dont l'entretien épouvante déjà la nation Anglaise. Il le verrait avec joie devenir Souverain d'un pays dont l'étendue est beaucoup plus considérable que celle de ses trois Royaumes, & qui dans peu les surpassera en population; mais la maniere dont ce

Monarque a abuſé de ſon pouvoir envers les Américains, eſt-elle un titre bien propre à intéreſſer ce peuple fier, belliqueux, jaloux de ſes droits, en faveur d'un Prince de la Maiſon de Hanovre?

D'ailleurs, il s'en faut beaucoup que la France & l'Eſpagne voient d'un œil indifférent un Prince Anglais ſur le trône Américain. Ces deux Puiſſances ont pour principal objet, dans cette guerre, d'affaiblir le corps politique de l'Angleterre: ce but ne ſera jamais rempli, qu'il n'y ait une ſciſſion complette entre la Grande-Bretagne & l'Amérique. L'union de deux Princes du même ſang, jointe à la conformité du langage, des mœurs & du caractere des deux nations, offrirait toujours une alliance formidable, plus effrayante même, que ſi les deux pays reſtaient ſoumis au même Souverain.

D'ailleurs, il ne paraît pas que les Anglais, plus intéreſſés qu'aucun autre peuple dans les plans relatifs aux Américains, aient penſé à leur donner un Roi particulier du ſang de Hanovre. Ce projet, eſt une production de quelques imbécilles du Continent; les inſulaires de la Grande-Bretagne ont encore trop de bon ſens pour en avoir nourri l'eſpoir ou conçu l'idée. Ainſi paſſons à d'autres matieres, en attendant que les négociations entamées pour une paix générale prennent une conſiſtance plus ſolide pour attirer notre attention.

CHAPITRE XLVI.

Lettre au Politique Hollandais ſur le caractere ſingulier d'un Anglomane &c.

MONSIEUR,

J'ai dans mon voiſinage un homme dont le caractere & les opinions ne ſont pas indignes de figurer dans votre feuille. Il eſt courtier de profeſſion. A le voir vous croiriez qu'il eſt ſurchargé d'affaires. Jamais on n'a vu d'homme plus matinal; il eſt toujours levé & ſouvent hors de la maiſon, deux ou trois heures avant aucun de ſes voiſins. On croirait,

à

à la maniere dont il fronce les fourcils & à l'impatience qu'il fait paraître dans toutes fes démarches, que tout le fardeau du gouvernement repofe fur fes épaules. Il eft de la Religion dominante; il fe ferait brûler pour le Synode de Dort. Il nourriffait auparavant une haine profonde contre la Maifon d'Autriche, parce qu'elle s'eft toujours diftinguée par fon zéle pour le Catholicisme. Mais depuis que l'Empereur a ouvert fes Etats à la Religion Proteftante, il eft devenu le défenfeur ardent de ce Monarque; il ne doute pas qu'il ne foit Proteftant dans le cœur; car il ne croit pas qu'un bon Catholique puiffe être tolérant. Quoiqu'il tînt auparavant avec toute la fierté d'un Hollandais de Guillaume III, au fyftême des barrieres, & que le voifinage de l'enfer lui parût préférable à celui des Français; il n'ofe dire un mot contre le fils de Marie-Therefe. S'il fallait choifir entre l'alternative de devenir Turc ou Français; il ne balancerait pas à fe faire circoncire. Auffi eft-il devenu d'une férocité fombre, d'un abord farouche, d'une humeur intolérable, depuis que les circonftances actuelles nous ont éloignés de l'Angleterre & rapprochés de la France. Avant la rupture, il parlait des événemens politiques d'un ton fi myftérieux, qu'on eût dit que lui feul avait le fecret des Cabinets; il affurait furtout que le brigandage exercé fur nos navires marchands par les Anglais, leurs violations du pavillon & du territoire de l'Etat, avaient des caufes fecretes qui devaient produire le plus grand bien pour cette nation; il y voyait furtout l'humiliation de ces Citoyens audacieux qui favorifaient par leur commerce les intérêts de la France. Quand la rupture éclata, il ne crut pas qu'elle pût avoir des conféquences durables; auffi, depuis qu'il voit toutes fes idées renverfées, notre Stathouder lui-même, déclarer, malgré fes liaifons de fang avec la maifon de Hanovre, que l'Anglais nous fait la guerre la plus inique; il ne manque pas de dire que tout eft perdu, Etat & Religion; puisque nous avons perdu celui de nos al-

 liés

liés qui nous était le plus utile & le plus néceſſaire.

J'ai voulu m'informer quelles affaires importantes l'engageaient à abandonner de ſi bonne heure tous les matins, aux viſites de quelques jeunes voiſins, une femme aſſez jolie ; on me répondit qu'il ſortait pour attendre, à la premiere livraiſon, les Gazettes & autres papiers qui paraiſſent ſur les affaires du tems. Il lit, ou plutôt il devore tout; le pour & le contre. Mais il n'eſt pas de nom odieux qu'il ne donne aux Gazettes Hollandaiſes de *Water Grafsmeer*, de *Zuid-Holland*, au *Poſt van den Neder-Rhyn*, au *Politique Hollandais* & à tous ceux qui ſuivent les principes de ces Ecrivains ; quoiqu'ils ſoient plus ou moins modérés, & qu'ils ne ſoient pas toujours d'accord ſur tous les points. Rien ſurtout ne l'inquiéte plus que l'arrivée tardive des paquebots Anglais ; auſſi le voit on, ſans ceſſe, dans ces momens critiques, l'œil inquiet & hagard ; obſerver le vent, & dès qu'il paraît tant ſoit peu favorable, courir à l'extrémité de la ville pour voir arriver le poſtillon ; il s'embaraſſe fort peu, ſi ſa femme eſt courtiſée par des galans, & ſi ſes enfans ont du pain ; il eſt beaucoup plus inquiet ſur ce qui ſe paſſe en Amérique, que de ce qui ſe fait dans ſa propre famille ; les intérêts de George III le touchent bien autrement que ceux de ſes parens les plus proches. On connaît les revers des Anglais à la pâleur de ſon viſage ; il ne faut qu'un vent d'Eſt pour le coucher dans le lit. Il ne manque jamais de ſe trouver un des premiers à la Bourſe; mais il y va plutôt pour apprendre des nouvelles que pour y entamer des affaires ; auſſi cette manie ſinguliere a-t-elle fait une vide affreux dans ſa fortune: quoique ſes parens lui aient laiſſé un fond aſſez conſidérable, il a fait pluſieurs trous à la lune; on a cependant remarqué que ſes faillites ne ſont venues que de ſes ſpéculations extravagantes ſur les fonds Anglais.

Il y avait déjà quelque tems que j'avais perdu de vue cet homme & ſes affaires, lorſque me promenant l'autre jour dans le Plantage, j'entendis quelqu'un der-

derriere moi qui m'appelait; je me retourne; & je vois mon voisin l'Anglomane Courtier. Son accoûtrement n'annonçait pas l'opulence; quelques pieces recousues çà & là formaient un triste contraste avec l'équipage brillant où je l'avais vu au decès de son pere. J'allais lui faire des questions sur les circonstances malheureuses où la fortune l'avait réduit; il me prévint en me demandant avec mystere, si les dernieres lettres apportaient quelque circonstance ultérieure sur laquelle on pût faire foi par rapport à la victoire navale remportée le douze Avril par le Lord Rodney? Je lui dis que je n'en avais appris aucune, & lui demandai s'il avait trouvé quelque moyen pour satisfaire le boulanger qui venait tous les jours à sa porte solliciter le payement d'une vieille dette? Non, dit-il laconiquement. Mais quelle est, ajouta-t-il, dans le fond, votre opinion sur les suites de ce combat? Ne voyez-vous pas que les Anglais vont chasser les Français de toutes les Antilles, qu'après avoir ruiné leur puissance dans cette partie du monde, ils se verront en état de retomber avec de nouvelles forces sur les Rebelles de l'Amérique & de les faire rentrer dans le devoir? Ce Fox ne valait pas grand' chose, avant qu'il fût élevé au Ministere; mais, puisqu'il a su précipiter ses prédécesseurs du trône pour s'y placer lui-même; il saura bien jouer le tour à la France & à l'Espagne: ainsi nous ne pouvions mieux faire que d'accepter la paix particuliere qu'il nous offrait. Mais je ne l'approuve pas dans son entêtement à rappeler le Vainqueur du Comte de Grasse. Croyez-vous, dit-il, que la séparation du Zélé ait été la vraie cause du combat? Rodney est un marin qui avait si bien fait ses combinaisons, que la Flotte Française n'aurait jamais pu lui échapper.

J'allais interrompre cette conversation, pour recommander à cet homme de moins s'occuper des affaires des Antilles, & un peu plus des siennes propres; mais il ne m'en donna pas le tems. Que pensez-vous, dit-il, de la Neutralité armée? Il continua en faisant un éloge pompeux de la Sémiramis du

du Nord, de ses vertus, de ses talens politiques, de ses tendres soins pour ses peuples, de son zele pour notre pays. C'était là, disait-il, l'oracle auquel nous devions mettre toute notre confiance. Je suis seulement en peine, comment concilier certain morceau que j'ai lu dans un papier public: la Gazette de Cologne, dit-il, en me montrant le papier & l'endroit, dit, que *probablement l'Imperatrice de Russie n'agit pas seule dans l'offre de sa médiation pour une paix particuliere*; ceci n'est-il pas mysterieux? Mais la Gazette d'Utrecht nous laisse encore plus dans l'ignorance. *Il se fait*, dit elle, *sous main, de la part d'un certain Prince, des insinuations dont le tems ne tardera pas à faire éclore le secret.* Les Gazettes d'Amsterdam & de la Haye ne s'avancent pas autant sur cet article: mais ce Prince qu'elles se gardent si bien de nommer, qui croyez vous que ce pourrait être? Il approche alors sa bouche de mon oreille & me dit en grand secret, qu'il voulait perdre mille ducats si ce Prince n'était pas l'Empereur?

J'admirais l'audace de ce parieur de mille Ducats qui n'avait pas le sol; nous prolongions la promenade en portant nos pas vers l'Amirauté, lorsque nous rencontrâmes trois à quatre vieillards dont les manieres, les gestes & le ton étaient trop expressifs pour qu'on pût se méprendre sur leur caractere. C'étaient des Politiques. Par l'accueil qu'il firent à mon compagnon de promenade, je connus d'abord qu'ils étaient de son opinion. Le plus ancien d'entr'eux n'était pas le plus reservé en fait de paradoxes. Il nous dit, affectant le ton plaintif de la douleur, qu'il s'élevait à l'Occident une tempête affreuse qui devait abîmer le vaisseau de la République & l'ensevelir sous les flots. Quant à lui dit-il, il ne désirait pas de voir les Anglais chassés de l'Amérique: rien ne pouvait être plus préjudiciable à nos manufactures; il ajouta que l'Indépendance Américaine porterait le coup mor-

mortel à la branche économique. Je ne pouvais comprendre comment l'Amérique, affranchie du joug Anglais, ayant besoin des productions Européennes, pouvant les tirer de tel marché qui lui plaira; les recevant en plus grande quantité de nos vaisseaux qui naviguent plus & à plus bas frêt que ceux des autres nations, pouvait réduire nos manufactures à un état inférieur à celui où elles étaient avant cette époque; mais il me surprit bien plus en nous apprenant que cette grande révolution était due à une cause que personne n'avait encore soupçonnée. Il nous parla d'un marchand de fromages d'Amsterdam & d'une fille de joie de la Haye; & nous assura que l'Amérique n'aurait jamais pris les armes contre la Mere-Patrie, si le Stadhouder avait eu soin de livrer ces deux personnes pieds & poings liés à l'Angleterre.

Le discours tomba finalement sur un sujet qui échappe rarement à nos Réformés de la *Vieille-roche*. Ils se demanderent si la Religion dominante n'était pas en danger, vu que l'Angleterre était attaquée par deux Rois Papistes; que la licence des pamphlets publics allait jusqu'à assurer qu'on pouvait être Catholique-Romain & bon Hollandais; qu'un d'entr'eux avait osé insinuer que les Etats devraient les associer aux autres Citoyens dans la prescription des prieres publiques, & que le *Politique Hollandais* avait levé le masque en traitant de loix tyranniques les édits, où l'on se borne à défendre à ces maudits idolâtres de mêler leur sang impur avec celui des Elus de Dieu, où l'on gêne leurs détestables conventicules &c. Un d'eux, prenant la parole, dit qu'il fallait couper le mal par la racine, & proposa si, au lieu d'attaquer les Anglais nos freres en Religion, il ne vaudrait pas mieux employer nos escadres contre le Pape. Il ne doutait pas que la destruction de l'Antechrist ne nous mît en état de détruire tous ses partisans. Il allait débiter une mul-

multitude d'autres obſervations non moins ſublimes qu'il nous aſſura avoir puiſées dans *l'Ouderwetſe Nederlandſche Patriot*, ainſi que dans les ouvrages immortels des BAREUTH & des HOFSTEDE; mais mon ami le Courtier, impatient de montrer ſa ſagacité politique, ne lui laiſſa pas finir ſes croiſades contre le Papisme.

Il tomba ſur les négociations qui viennent de s'ouvrir ſur la paix. Il goûtait ſurtout le projet de placer un Prince Hanovrien ſur le trône de l'Amérique, au cas qu'on ne pût étouffer autrement l'hidre de la Rébellion. Il ne craignait rien tant que de voir la France & l'Eſpagne ſe partager en totalité les deux Amériques. Le ſeul moyen d'arrêter ces deux Puiſſances, était d'y maintenir de façon ou d'autre le ſceptre Britannique. Quand il eut achevé cet arrangement, dont toute la compagnie parut extrêmement contente, il revint en Europe, dépoſa pluſieurs Princes qui lui déplaiſaient, mit de nouvelles bornes à certains Royaumes dont l'étendue l'effrayait, & plaça l'Europe dans le véritable équilibre, propre à maintenir ſon repos, & ſurtout la ſureté du Proteſtantisme.

Je pris enfin congé de la Compagnie; je partis ſeul; mais je n'avais pas fait trente pas que mon Courtier ruiné courut après moi. Il s'avançait vers mon oreille pour me chuchotter quelque choſe; je crus qu'il m'allait annoncer quelque nouvelle ſecrete qu'il aurait appris dans le grouppe ſacré; mais il me demanda une piece de trente ſols. Quoique je différaſſe avec lui d'opinion, il m'avait cauſé plus de pitié que de colere; je gémiſſais de voir un homme que la ſublimité de ſon eſprit avait réduit à cet état; je lui propoſai cinq Ducats, à condition qu'il me rendrait cent Florins quand le fils du Roi d'Angleterre ſerait proclamé Roi de l'Amérique. Il n'eſt pas à douter, dis-je, que ce Prince, inſtruit de vos

vos talens politiques, ne vous donne une place honorable pour vous fixer auprès de lui, afin d'apprendre de vous le grand art de régner. Il accepta la proposition; mais il me fit sentir en même tems que, pour parvenir à ce but louable, les Etats-Généraux devraient bien changer de Systême; & qu'alors il ne doutait plus du succès. (*)

(*) Nous recommandons à l'Auteur de *l'Ouderwetsche Nederlandsche Patriot* qui s'est donné pour un homme si riche & si libéral pour la propagation de la bonne cause Anglicane, de ne pas laisser échapper cette occasion de donner l'essor à sa bienfaisance, à sa magnanimité. Lui qui loin de tirer aucun profit de ses intéressantes productions, fait lui seul les frais de sa fueille hebdomadaire, en débite gratis de quoi faire un volume entier par semaine au nombre de ses lecteurs qu'ils nous assure être prodigieux, un homme pareil, dis je, aura bien en réserve une somme légere pour soulager la détresse d'un de ses plus ardens admirateurs. Quand elle ne ferait que de deux à trois mille florins ils viendraient fort à propos au secours d'un disciple qui s'est ruiné en suivant ses opinions. S'il ignore l'adresse de ce Martyr de l'Anglomanie, il connaît fort bien celle du *Politique Hollandais*; il n'a qu'à les faire passer à celui-ci en droiture; il a, sans doute, raison de douter de la bonne-foi d'un homme qu'il a dépeint comme proscrit de son pays natal pour ses crimes; mais comme il n'a pas articulé les preuves, étant sommé de le faire, voici l'occasion unique de constater le caractere de ce monstre, en mettant sa fidélité à l'épreuve. Quelle occasion favorable pour dévouer cet homme dangereux à l'exécration de ses concitoyens! pour parvenir à ce but, il n'a qu'à annoncer son bienfait dans sa prochaine feuille; il y a bien consigné d'autres particularités relatives à la magnificence de sa maison; aussi ne doutons nous pas de recevoir à la premiere poste, cette somme légere pour un homme de ce rang & peut-être d'avantage; & nous aurons soin d'en avertir nos lecteurs. Le dénouement nous montrera si *l'Ouderwetsche Patriot* écrit, ainsi qu'il l'a dit à l'u-

l'univers, en homme riche, ou, ce qui revient à peu près au même, ſous l'influence de quelque perſonnage puiſſant. Cet appel ſervira encore à inſtruire les curieux ſi le *Patriote de la vielle roche* eſt mort tout de bon; vu qu'on ne l'a pas entendu aboyer depuis pluſieurs ſemaines.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemborst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

Nº. LXXV. LUNDI, ce 15 JUILLET, 1782.

CHAPITRE XLVII.

Sur les affaires intérieures de la Conféderation Américaine.

Depuis la priſe de Cornwallis on n'a preſque pas entendu parler des Américains. Ils ſemblent croire avoir tout fait & ne penſer qu'à ſe repoſer ſur leurs lauriers. Nous avons ſuffiſamment exalté leurs vertus, leurs qualités, leurs exploits. Voyons ce que diſent de leur état actuel, ceux qui ſont le plus à la portée d'en juger. La piece ſuivante adreſſée le 4 Avril de cette année, au peuple de l'Amérique, & imprimée à Philadelphie, ſous le titre de *Sens commun*, jette un jour étonnant ſur un peuple dont l'Indépendance reconnue dans ce pays, attire plus que jamais notre attention. L'Auteur eſt d'autant plus digne de confiance qu'il ne flatte gueres, & ſemble avoir quelque part au gouvernement. Il développe auſſi quelles ſont les cauſes de cette étonnante inaction qu'on a vu conſtamment ſuccéder chez les Américains aux ſcenes les plus actives, aux campagnes les plus brillantes.

„ Si l'Amérique," dit-il, „ eût pourſuivi ſes „ avantages, avec la moitié de la valeur qu'elle a mon- „ trée en ſe roidiſſant contre les revers; elle aurait

„ actuellement assuré sa tranquillité par la voie des „ conquêtes; mais s'abandonnant aux charmes d'une „ douce tranquillité, elle s'est reposée sur un avenir „ flatteur; & il faut que l'infortune la tire de son „ assoupissement, & la force d'agir.

„ Tel a été le caractere de l'Amérique dans tou„ tes les positions & les circonstances de la querelle „ présente. (*) Echauffés de l'amour de la liberté, „ & provoqués par des outrages, les Américains „ sont allés au devant des dangers, sans les craindre, „ & des revers, sans se décourager; mais à pei„ ne étaient-ils parvenus à leur but, qu'ils revo„ laient au sein du repos, & semblaient attendre de „ nouveaux désastres pour s'arracher de ses bras. Il „ y a dans ce caractere & cette conduite, une preu„ ve frappante, qu'ils agissent, sinon d'après la „ l'habile politique, du moins d'après les bons prin-

„ ci-

(*) Voilà le peuple que des Ecrivains, aussi partiaux qu'ignorans, après avoir représentés comme des hommes sans courage & sans énergie, ont, ensuite, pour effrayer ceux qui seraient tentés d'accourir à leur secours, peints comme devant former dans peu une nation redoutable par l'esprit de conquêtes, & contre les entreprises & l'activité de laquelle l'Europe ne pouvait trop se précautionner. Tel est le raisonnement qui forme la base de je ne sais quelle feuille qui a paru sous le titre de *Correspondance Politique*. Cette maniere de raisonner n'est pas neuve. C'est celle de tous les esprits qui, imbus d'un enthousiasme inconcevable pour l'Angleterre, ont voulu prévenir l'Europe contre les Américains. Il paraît cependant, d'après leur conduite uniforme dans cette guerre, qu'ils ont plus de courage pour la défense que d'ardeur pour l'attaque; que jaloux, ainsi que tous les peuples cultivateurs, du repos & de la liberté, ils s'endorment facilement à l'apparence du premier avantage & font tout de feu, quand le second est ménacé. C'est vouloir s'aveugler, pour abuser les autres, que de soutenir que l'Indépendance d'une pareille nation dans un pays, qui demande encore des siecles pour être peuplé, puisse causer des alarmes à un peuple industrieux, maritime, & navigateur, tels que les Belges.

„ cipes. L'infortune eſt la pierre de touche qui di„ viſe toujours ceux qui ſuivent une mauvaiſe cauſe „ & qui réunit ceux qui ont épouſé la bonne. Les pre„ miers ſont pleins de reſſources dans la proſpérité, „ les derniers, dans l'adverſité. Les uns agiſſent par in„ ſtinct, les autres par combinaiſon; & leur maniere „ d'agir, ainſi que leurs tems de repos ou d'action, „ forment exactement l'oppoſé.

„ Mais, comme nous avons pris des inſtructions „ dans l'infortune, tirons auſſi des leçons de nos fau„ tes; ayons, une fois pour toutes, la ſageſſe d'ajouter „ l'ardeur de l'adverſité à la force de la victoire. „ Combinons la gloire d'une réſiſtance intrépide „ avec les avantages qui réſultent de la victoire; „ ſignalons nous, cette année, par la ſupériorité du „ ſyſtême politique, comme nous avons brillé l'an„ née précédente par l'éclat des ſuccès militaires.

„ Les progrès & la révolution de nos affaires do„ meſtiques ſont auſſi extraordinaires que la Révolu„ tion elle-même. *Nous avons commencé avec du pa„ pier & nous finiſſons avec de l'or & de l'argent* La for„ ce, la convenance &, ſi l'on veut, l'habitude, „ ſont actuellement unies pour la défenſe du „ pays. Ainſi qu'un jeune homme parvenu en „ force & en ſanté, l'Amérique s'avance en vi„ gueur, fraîcheur, bien éloignée encore des „ glaces de l'hiver. En ſouffrant des calamités, el„ le a appris à les ſupporter & même à les préve„ nir; & l'expérience journaliere, déduite de la „ bonne ou de la mauvaiſe fortune, des meſures „ ſages ou des fautes, a beaucoup ajouté à notre „ cauſe, & plus encore à notre jugement.

„ De ce coup d'œil général, paſſons à des circon„ ſtances particulieres.

„ J'ai déja fixé les dépenſes annuelles de la guer„ re à huit millions de dollars (*); j'ai développé la

(*) Le Dollar fait environ deux florins & demi de Hollande ou cinq livres de France.

„ la nature de l'Union qui resserre les Etats respec-
„ tifs; la convenance des taxes pour la défense du
„ pays, indépendamment des dépenses du gouver-
„ nement; le droit appartenant au peuple de savoir
„ exactement les sommes levées & leur emploi; &
„ le devoir de chaque gouvernement de pourvoir à
„ son contingent. Le Gouvernement & le peuple
„ ne forment pas en Amérique des corps séparés. Ils
„ sont un, leur intérêt est le même. Les membres
„ du Congrès, les membres des Assemblées, des Con-
„ seils &c. ne sont qu'une portion choisie du peuple.
„ Ils sont les Réprésentans de la Majesté, & non la
„ Majesté elle-même. Cette dignité est inhérente à la
„ multitude; elle peut être mise en commission, mais
„ non aliénée. Leurs biens, leurs propriétés sont sujets
„ à être taxés comme ceux du peuple qu'ils représen-
„ tent; & ils ne peuvent rien faire dont ils n'éprou-
„ ventles suites, ainsi que les autres citoyens. S'ils
„ demandent des subsides, ils les demandent à eux-
„ mêmes aussi bien qu'aux autres. Leur position
„ les mettant à portée de connaître les circon-
„ stances les plus secretes des choses, ils savent
„ quels revenus sont nécessaires pour la sureté & la
„ défense de leurs Constituans & l'accomplissement
„ du grand objet pour lequel on les a choisis. Là
„ finit la distinction.

„ Le soin de se former des idées saines & de s'ha-
„ bituer à penser juste, contribue beaucoup à ren-
„ forcer l'esprit patriotique & à garantir du danger
„ des notions fausses & partiales. Ce n'est ni l'en-
„ thousiasme de la liberté, ni le courage de l'héroïs-
„ me qui peuvent assurer le succès de nos conquê-
„ tes. Il faut de l'ordre, un systême, une métho-
„ de, avec toutes les autres parties du patriotisme froid
„ & raisonné. La méthode est au pouvoir naturel,
„ ce que l'adresse est au corps humain; sans elle,
„ un géant perdrait le fruit de son travail; & un
„ pays consumerait inutilement ses forces.

„ Au commencement de la guerre, nous n'avions
„ pas besoin d'une politique sublime. L'enthousias-

„ me

„ me général ſuppléait à ce défaut, & les preſſes „ nous procuraient les reſſources. C'était pour nous „ un Perou, un Mexique que nous mettions à contribution dans le beſoin. Tout corps d'hommes „ aſſez réſolu pour avancer, pouvait alors faire la „ guerre, parce que nous ignorions alors les entraves des finances; l'argent venait tout préparé dans „ les mains. Mais les tems ſont changés; nous avons „ actuellement autant beſoin de ſageſſe & de jugement que de patriotiſme & de fermeté. Notre „ ſituation eſt combinée de façon, que plus on l'examine, plus on eſt obligé d'en avouer la bonté; „ & avec les moyens qui ſont en notre pouvoir, il ne „ nous manque que l'harmonie des diſpoſitions pour „ les employer.

„ Quand l'Amérique ſe décida pour l'Indépendance & prit la réſolution d'être libre, cette réſolution dut naturellement comprendre tous les moyens, d'hommes ou d'argent, néceſſaires pour la „ réaliſer. Elle s'expoſa naturellement à des dangers „ & à des maux bien au-deſſus de ceux qu'elle a éprouvés depuis, ſi l'on excepte la Caroline & la Georgie. „ L'idée de s'enrichir n'était pas même alors ſoupçonnée par les Américains. Toute leur attente ſe bornait à défendre leur vie, & leur eſpérance, à maintenir leur liberté. Ils avaient réſolu d'abandonner „ leurs habitations, de déſerter leurs villes & de ſe „ retirer dans les déſerts pour y former de nouveaux „ établiſſemens, plutôt que de ſe ſoumettre. Il n'y „ avait pas de condition qu'ils ne préféraſſent à l'oppreſſion qui les menaçait; & l'expérience de quelques années a montré la juſteſſe de leur opinion, „ & prouvé la fermeté de leur réſolution.

„ Cependant, lorſque la guerre ſe fit par la „ maſſe d'une oppoſition générale, les affaires du „ pays ſe dérangerent. L'agriculture, le trafic, le „ commerce furent négligés; il parut même quelque „ choſe d'approchant de la pauvreté. Leur réſolution n'éprouva cependant aucune altération; & „ leurs pertes ne ſervirent qu'à irriter leur courage.

„ Mais l'expérience a montré que le moyen d'enri-
„ chir un pays & de le rendre méthodiquement for-
„ midable . eſt de maintenir , tant qu'il eſt poſſible, la
„ tranquillité des Habitans, afin qu'ils puiſſent ſui-
„ vre ſans inquiétude , leurs diverſes occupations.
„ Un homme qui ſe trouve haraſſé, ſoit par l'inva-
„ ſion des ennemis, ſoit en marchant contre eux,
„ ne tarde pas à ſouffrir beaucoup plus par la perte
„ de ſon tems & la négligence de ſes affaires, qu'il ne
„ lui en coûterait en fourniſſant ſa quote-part des
„ taxes publiques. En conſéquence, c'eſt le bien
„ de la ſociété & l'intérêt des individus, que, cha-
„ cun ſuive ſes occupations, regardant le payement
„ des taxes comme une des premieres obligations qu'il
„ doit à ſa famille, à lui-même, à ſon pays. Tous
„ les amuſemens doivent être interrompus, les ob-
„ jets de luxe retranchés, & la plus grande écono-
„ mie miſe en pratique, dans le public & le parti-
„ culier, juſqu'à l'entier complément d'un revenu
„ ſuffiſant pour la défenſe & le bien être du pays,
„ & l'attente du public.

„ Je n'ai pas d'idée de cette eſpece de police qui
„ n'a pour terme que la dépenſe, le mauvais ſuccès,
„ & le déshonneur; telles ont, cependant, toujours
„ été, telles ſeront toujours les ſuites de revenus
„ inégaux & diſproportionnés aux beſoins. L'Amé-
„ rique a réſolu de ſe défendre elle-même, & de
„ tout riſquer pour maintenir ſon Indépendance. Ain-
„ ſi la portion de chaque homme pour cette charge
„ eſt devenue ſa dette d'honneur, ſon intérêt, ſon
„ propre bonheur; & voir un homme ſe donner toutes
„ ſes aiſes dans ſa maiſon, avant qu'il ait ſatisfait à
„ cette dette & payé le ſoldat qui le défend dans les
„ travaux des camps, c'eſt le comble de la honte,
„ du déshonneur.

„ Il eſt malheureux qu'on n'ait pas imaginé d'autre
„ terme que celui de taxe pour déſigner une choſe
„ auſſi noble, auſſi ſublime, que de ſe cottiſer pour dé-
„ fendre la liberté & donner l'Indépendance à un

„ Hé.

„ Hémisphere. Nous avons donné un nom odieux „ à l'objet le plus patriotique; nous avons fait tort „ à la cause par un assemblage d'idées disparates. „ Un homme serait honteux de signer une requê„ te pour demander de payer au-dessous de sa „ portion des dépenses publiques ou de prétendre „ que ceux, qui se sont confiés au public, ne reçoi„ vent pas leur argent ; voilà cependant le cas de „ ceux qui forment des requêtes contre la taxa„ tion ; la différence n'est que dans l'expression; „ tant on rougirait d'employer le mot propre. C'est „ servir la patrie, que de payer nos dettes, de ren„ dre justice, de défendre un pays maltraité & ou„ tragé, de protéger les vieillards & les enfans, & de „ procurer la liberté au pays où nous vivons; il est „ donc du devoir d'un patriote d'accepter la taxation, „ comme le seul moyen, pour parvenir à ces fins.

„ Examinons les choses encore plus en détail. Pour„ quoi les terres situées dans l'intérieur, ont-elles „ été ravagées par les incursions des Ennemis & des „ Indiens ; n'est-ce pas à cause du manque de mo„ yens pour les prévenir ? Les Habitans de ces pays „ ont cependant été des premiers à former des re„ quêtes contre la taxation. Ainsi, ils priaient, „ sans y penser, pour leur propre destruction; & „ leur priere n'a été que trop bien exaucée. Leur „ contingent n'aurait formé qu'une bagatelle, en „ comparaison de leurs pertes, & ce qui est encore „ pire, de leurs calamités domestiques. Hélas, quel„ le imprudence, quelle insensibilité, que de mettre „ en balance la sureté de sa famille avec une taxe!

„ L'honneur, l'intérêt, l'Indépendance de l'Amé„ rique dépendent si fort de la taxation, qu'il faut „ peu refléchir, pour en disconvenir. Dans les cir„ constances où nous sommes, voici la pierre de tou„ che du patriotisme, & des bonnes dispositions; & „ quiconque paye au moment où il est interpellé, „ fait plus pour son pays que le plus bruyant des dé„ clamateurs. Toutes nos acclamations en faveur

„ de la liberté, font de vains fons, à moins qu'ils „ ne foyent accompagnés de fecours réels pour la „ foutenir. Ces acclamations ne ferviront ni à rem- „ plir le ventre du foldat, ni à couvrir fes épaules, „ ni à payer les créanciers du public, ni à acheter „ les objets de nos befoins. Elles font à leur pla- „ ce; ce font, il eft vrai, des effufions de cœur; „ mais elles n'ont rien de fubftantiel

„ L'Affemblée de cet Etat, la Penfylvanie, a con- „ fenti unanimement au bill pour lever la fomme de „ 1, [illegible]0,000 dollars qui font fa quote-part de cette „ année; & ce qui eft un exemple admirable, digne „ de fervir de modele; c'eft que l'Etat de la Sud- „ Caroline qui a éprouvé tant de détreffe & de fouf- „ frances, a fait la même chofe. C'eft qu'ils connais- „ fent par une trifte expérience, le prix de la dé- „ fenfe; ils favent que l'inconvénient de fournir une „ taxe pour la protection du pays, n'eft rien en com- „ paraifon des pertes qu'ils ont effuyés & des maux „ qu'ils ont foufferts.

„ Toute onéreufe que puiffe être une taxe, nous „ favons qu'elle ne peut durer qu'un tems. Nos „ dépenfes cefferont avec la guerre ; & les taxes „ avec les dépenfes. Mais tant que la guerre continue „ & que la fureté de nos biens les plus précieux dépend „ d'un revenu folide, la taxe doit être confidérée „ comme un objet patriotique. Quand la guerre fe- „ ra finie, le cas fera tout-à-fait différent; auffi ne „ parlerai-je pas le même langage, s'il m'eft enco- „ re donné de parler à cette heureufe époque. L'A- „ mérique eft un phénomene particulier dans le „ monde politique. Elle s'eft produite, défendant „ une caufe jufte dans les décrets divins; elle a tout „ à coup afpiré au plus grand, au plus précieux des „ biens. Elle s'eft fait dans le monde une haute „ réputation par fon intégrité politique, par fa per- „ févérance, par fon courage & par toutes les „ qualités magnanimes ; avec un prélude auffi „ brillant, elle ferait inexcufable, fi elle fouf-

„ frait

„ frait la moindre tache à ſa réputation. Qu'il „ ne ſoit jamais dit qu'un pays, capable de faire ce „ que l'Amérique a fait, ait privé les veuves & les or- „ phelins de leurs propriétés & les Soldats de leur paye!

„ La taxe eſt ſans doute accompagnée de quel- „ ques inconvéniens; mais que ſont ces inconvé- „ ment comparés à la détreſſe, à la ruine, à la dé- „ vastation de l'Ennemi? Combien l'Amérique n'a- „ t-elle pas déjà éprouvé de choſes bien plus doulou- „ reuſes encore? elle a même fleuri au milieu des ca- „ lamités qu'elle croyait au-deſſus de ſes forces. Je re- „ garde une taxe aſſignée pour ſa défenſe & ſon „ avantage, comme une des peines les plus lége- „ res, comparée à celles qui l'accableraient ſans la „ taxe. Nous nous ſommes trouvés ſur le bord de „ la ruine, par l'inſuffiſance des revenus publics; „ & le cœur des Américains ſe ſerait fendu de dou- „ leur, s'ils avaient connu dans tous les tems l'état „ réel de leur ſituation. C'eſt actuellement le ſeul „ objet qui doit nous intéreſſer; rempliſſons le & „ le reſte ſuivra de lui-même; & la conſolation „ qu'éprouve chaque homme en penſant qu'il y a „ dans le tréſor public pour faire face à la défenſe du „ pays, compenſera amplement les embarras & les „ peines qu'il doit ſubir pour ſatisfaire à ſa quote-part. „ Nous n'avons dès lors plus la douleur d'entendre „ les juſtes plaintes du ſoldat ſouffrant; nos yeux „ & nos oreilles ne feront plus affligés du ſpectacle „ ou de l'hiſtoire de la foi chancelante ou du cré- „ dit équivoque. Nos affaires publiques, & conſé- „ quemment nos affaires particulieres, prendront un „ aſpect riant & flatteur. L'idée que ce pays eſt hors „ d'état de ſupporter ce fardeau, eſt un reproche à „ ſon honneur, à ſa fermeté. Il a ſouffert dix „ fois autant. Son courage & ſes principes ont „ été éprouvés dans mille occaſions où la fortune „ était bien, plus dure & ce ſerait un problême inex- „ plicable qu'un peuple inacceſſible à la violence, „ à l'infortune, & aux careſſes plus dangereuſes en-

„ core, parvenu au faſte du bonheur, préparât „ ſa ruine par une avarice auſſi ſordide que funeſte.

„ Montrons-nous donc, à tous égards, tels que „ nous devons être; faiſons voir à l'Ennemi qu'il „ n'eſt pas plus en ſon pouvoir de nous conquérir „ par ſyſtême que par les armes. La bourſe de l'A- „ mérique ménagée avec économie, eſt plus forte „ que celle de l'Angleterre, toujours en proie à la „ déprédation. Les Américains ne ſont pas une na- „ tion pauvre; pourquoi paſſeraient-ils pour tels? „ Nous attaquons notre crédit, notre honneur, no- „ tre réputation dans le monde, en nous donnant pour „ autres que nous ſommes; nous encourageons „ l'Ennemi à prolonger la guerre en lui faiſant croi- „ re que nous manquons d'argent pour la continuer. „ Il eſt aiſé de voir par les expreſſions des Gazettes „ de New-York, que les efforts courageux que nous „ venons de faire afin de pourvoir le tréſor public, ont „ ébranlé les dernieres eſpérances de l'Ennemi. C'eſt „ un coup auquel il ne s'attendait pas de la part de „ l'Amérique, & ſon déſeſpoir eſt égal à ſon éton- „ nement.

„ C'eſt une choſe remarquable que le peuple a „ toujours été plus loin que ſes Repréſentans. Le „ pays n'a jamais reculé dans les payemens, quand „ il a bien ſu & compris le rôle qu'il devait jouer. „ Ordinairement les affaires relatives aux finances „ publiques ſont ſujettes à des combinaiſons tellement „ obſcures & compliquées, qu'il n'eſt pas facile „ d'en débrouiller le fil. Celles de l'Amérique, à „ l'occaſion de l'état chancelant de ſon ancien pa- „ pier-monnaie, heureuſement ſupprimé, ont été „ enveloppées dans des difficultés nouvelles & „ originales; il faut beaucoup d'adreſſe pour les „ mettre en ordre, & de vigoureux efforts dans le „ pays pour les y maintenir.

„ L'état de nos affaires de finances, d'après le ta- „ bleau le plus concis, peut être expoſé de la ma- „ niere ſuivante.

„ On

„ On doit une somme considérable aux personnes
„ qui ont prêté leur argent au Bureau d'emprunt,
„ ainsi qu'à celles qui ont fait d'autres avances au
„ public. Les dettes doivent être assurées & prou-
„ vées; & l'argent qu'on doit retirer du cinq pour
„ cent de toutes les marchandises importeés, doit
„ servir de fonds pour le payement de l'intérêt &
„ du principal, jusqu'à l'entiere liquidation du tout.
„ C'est ainsi qu'on a pourvu à la dette que nous
„ avons contractée jusqu'à présent; & lorsque l'in-
„ térêt sera tiré régulierement, & qu'on aura pris les
„ arrangemens pour payer le principal, les billets
„ seront des effets aussi précieux que des obligations.
„ La somme de huit millions de dollars qu'on doit
„ lever dans les Etats-Unis, doit servir au maintien
„ & aux autres dépenses de l'armée, ainsi qu'à dé-
„ frayer les charges du Gouvernement dans l'éten-
„ due du Continent.
„ Si l'on compare cette somme avec les dépenses
„ immenses qui surchargent la Grande-Bretagne, le
„ coup d'œil offrira la différence la plus frappante.
„ La Grande-Bretagne est obligée de lever plus de
„ quatre vingt-dix millions de dollars chaque année,
„ soit en taxes soit, en emprunts; seulement, pour
„ faire ce qui ne nous coûte, avec des especes
„ & de l'économie, que huit millions.
„ Tant est grand le contraste entre un pays aban-
„ donné à la spoliation & à la corruption, & un pays
„ dont la conduite est fondée sur de bons principes
„ & des plans administrés avec sagesse.
„ Mais la différence est bien plus encore à notre
„ avantage. Quand la guerre cessera chez nous,
„ les taxes qu'elle a occasionées, cesseront en mê-
„ me tems. Nous savons ainsi qu'elles ne peuvent
„ durer longtems; mais les taxes de la Grande-Bre-
„ Bretagne (*) n'étant perçues que pour liquider des
„ in-

(*) Cette observation appuyée sur une vérité qui saute aux yeux, suffit pour montrer combien le crédit de l'Amérique serait préférable à celui de l'Angleterre.

„ intérêts, & non pour payer le capital de la dette, „ offre un avenir effrayant dont on ne peut asſigner „ le terme.

„ L'expoſition publique des ſommes reçues de cha„ que état, & dépenſées pour l'avantage général, „ doit produire d'excellens effets. Elle cauſera une „ grande ſatisfaction, ce qui eſt un point impor„ tant dans les affaires d'une nation. Elle excitera „ l'émulation ; elle dévoilera les manquemens. „ Plus les affaires publiques ſe font avec publicité, „ plus elles réuſſiſſent. Quand on n'a pas intention „ de tromper, on ne craint pas la lumiere du grand „ jour; il n'eſt pas ſeulement néceſſaire que des „ meſures ſoient juſtes, mais que tout le monde „ ſache qu'elles ſont telles".

„ Encore quelques jours, & nous verrons le ter„ me de ſept années de guerre. Notre ſituation eſt „ ſi ſinguliere, que ce fleau terrible, au lieu de nous „ avoir appauvris & épuiſés, a fait couler parmi „ nous les richeſſes & l'abondance. (*) Nous avons „ éprouvé un deſtin ſingulier dans tous nos beſoins; „ car toutes les fois que nous avons craint d'ê„ tre ruinés, parce que nous manquions de quel„ que objet néceſſaire, il eſt toujours ſurvenu des „ circonſtances qui nous ont ſauvés. Le dernier „ exemple remarquable eſt l'influence des eſpeces „ cou-

(*) Cela n'eſt pas étonnant; tout peuple qui ſe borne à la défenſive, s'enrichit néceſſairement aux dépens de celui qui lui porte la guerre; & l'on ſent combien les Anglais, à une diſtance ſi grande de leur patrie, ont beſoin dans leurs garniſons de tirer de choſes de l'Amérique ſur le tranſport deſquelles on a eu dès le commencement la ſage politique de fermer les yeux, pour attirer l'argent dont on avait beſoin dans le pays. La ſolde des troupes priſonnieres, celle des troupes Françaiſes à Rhode-Island, un commerce avantageux avec les établiſſemens Eſpagnols, joints à la quantité de priſes, les marches & invaſions même de Anglais dans le pays, y ont néceſſairement fait couler des ſommes immenſes.

„ courantes; à peu près à l'inſtant du discrédit &
„ de la décadence totale du papier-monnaie: cette
„ circonſtance a opéré un changement ſi heureux
„ dans les fortunes particulieres ainſi que dans les effets
„ publics, que les choſes ne peuvent plus aller que
„ de bien en mieux.

Ainſi parle un témoin oculaire, d'autant plus digne de confiance qu'il ne déguiſe rien. Il n'eſt pas inutile à cette occaſion d'ajouter quelques obſervations qui peuvent jeter un nouveau jour ſur le ſyſtême des finances en Amérique.

Au mois de Mai 1775, lorſque le Congrès ouvrit ſa premiere aſſemblée, après les batailles de Lexington & de Concord, il jugea néceſſaire de lever une armée, ou plutôt d'entretenir l'armée déjà levée à Cambridge, afin qu'elle fît face aux troupes Britanniques, & les tînt renfermées dans Boſton, comme dans une priſon. Mais il trouva que les Colonies venaient d'achever de payer leurs dettes contractées dans la derniere guerre avec la France. Dans le tréſor des diverſes Colonies, on ne trouva que peu d'argent. Pour ſurcroît de malheur, le blocus de tous leurs ports & l'interruption générale du commerce par la ſupériorité des Anglais ſur mer, leur offraient un avenir effrayant. Les embarras d'un nouveau gouvernement à former, ajoutaient encore à cette perplexité. Il avait des armées & des Flottes à créer; de nouvelles conſtitution à combiner. Il avait à négocier avec vingt tribus d'Indiens. Il avait à veiller ſur une multitude de Negres. Il avait à ſe procurer toutes ſortes d'armes, de munitions, d'artillerie, de linge, d'habillemens, enfin toutes les choſes néceſſaires à l'entretien d'une armée. Il avait des négociations à nouer en Europe, des traités d'alliance & de commerce à préparer.

Dans cette ſituation critique, au milieu de tant d'embarras & de beſoins, ſans argent ni revenus, le Congrès n'imagina pas d'autre reſſource qu'un expédient ſouvent pratiqué en Amérique. Il créa du papier-monnaie.

Le

Le papier-monnaie de l'Amérique consiste en billets de crédit par lesquels le public & la société promettent de payer dans un tems fixé, une certaine somme à celui qui se trouvera nanti de ce papier. Dans un pays qui manque d'especes ou qui n'en a pas beaucoup en circulation, on peut multiplier ces billets jusqu'à une certaine quantité. Mais dès que la quantité excéde le degré des affaires ordinaires, ces papiers tombent en discrédit ; ils continuent à perdre de leur valeur à mesure qu'on en fait paraître une plus grande quantité.

Cette dépréciation fut si rapide & si grande qu'au mois de Mars 1780, le Congrès crut devoir la fixer à 40 pour un, au-dessous de la valeur primitive. Depuis ce tems-là, on n'en a plus créé; au contraire, le million & un quart de Livres Sterlings à quoi se trouvait réduite la somme de ces billets ou la principale dette du Congrès, se trouvent presque entierement éteint actuellement, par les moyens adoptés par le gouvernement, pour détruire ce papier à mesure qu'il entrait dans les fonds publics. Le Congrès se trouve par cette opération, n'avoir gueres de créanciers qu'en France, en Espagne & en Hollande; mais, quoique ces dettes contractées en especes ne puissent être liquidées que par des valeurs réelles, elles ne sont pas assez considérables pour gêner les Américains; & leur conduite uniforme à l'égard de ces sortes d'emprunts, montrent que ces dettes sacrées & sont à l'abri de toute réduction arbitraire. Les Américains seront toujours en état d'y faire honneur; quand ils devraient recourir aux marchandises de leur crû, dont il se fait une importation continuelle en Europe.

L'Amérique n'a, à proprement parler, aucun revenu annuel, à l'exception du cinq pour cent dernierement imposé sur les importations. Le revenu de la confédération n'est formé que des concessions faites annuellement par les Etats respectifs. Ces subsides sont proportionnés aux biens réels & personels

nels des communautés; & l'argent en eſt porté dans le tréſor public.

C'eſt aux corps légiſlatifs des divers Etats à lever ces ſommes; & l'on conſulte toujours les facultés, ainſi que les beſoins, pour en régler les contingens. Il eſt même étonnant que la ſtagnation arrivée dans le commerce, les quatre premieres années de la guerre, n'ait pas occaſionné de plus grands embarras dans la perception de ces taxes. Elles ont augmenté toutes les années; preuve ſenſible & convaincante de l'amélioration arrivée dans les facultés du peuple. Ces facultés augmenteront bien plus encore, ſi l'on conſidere les progrès de la population, de la culture, du commerce même, au milieu de la guerre, & les avantages immenſes que la proximité de la paix doit procurer à l'Amérique.

Afin de juger du fardeau d'une dette, il ne faut pas perdre de vue ces avantages, & ſurtout ceux de la population. La Grande-Bretagne doit deux cens millions de livres Sterlings & n'a pas huit millions de ſujets. A plus forte raiſon, l'Amérique qui compte déjà plus de trois millions d'habitans, pourrait-elle porter une dette de dix millions de livres Sterlings, ſomme encore bien éloignée de ſes engagemens actuels. Encore faut-il conſidérer que ſi on lui donne vingt ans pour payer cette dette, elle aura alors plus que doublé ſa population. Tel eſt l'avantage des nations naiſſantes. Le nombre des Habitans dans les différentes contrées de l'Europe, reſte à peu près le même d'un ſiecle à l'autre. Là aucun pays ne produit plus d'habitans qu'il n'en peut maintenir; mais tout pays libre, où l'induſtrie n'eſt pas gênée, ne manque pas d'en produire autant qu'il en peut maintenir. De là, qu'on ſe forme une idée de la population future des Etats de l'Amérique. Des déſerts immenſes, dont à peine l'œil humain a pu meſurer l'étendue, ſont encore en friche; de vaſtes lacs, de grandes rivieres, dont les eaux ſont, depuis des ſiecles, venues dans

le

le ſilence & l'obſcurité, ſe décharger dans l'Océan, n'attendent que des bras pour devenir le ſéjour du commerce, pour être bordées de campagnes délicieuſes, & de grandes & ſuperbes cités.

La ſuite au N°. prochain.

Ces Feuilles périodiques paraiſſent régulierement, tous les Lundis *à Amſterdam*, chez *J. A. Crajenſchot*; *à Haarlem*, chez *Walree*; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray*; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman*; *à Gouda*, chez *Van der Klos*; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis*; *à Dordrecht*, chez *Bluſſé*; *à Deventer*, chez *Leemhorst*; *à Groningue*, chez *Huyzingh*; *à Nimegue*, chez *Van Goor*; *à Arnhem*, chez *Troost*; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

Nº. LXXVI. LUNDI, ce 22 JUILLET, 1782.

Réflexions générales sur l'Indépendance de l'Amérique pour servir de Suite au

CHAPITRE XLVII.

Quand des Citoyens éclairés commencerent à repréſenter les avantages d'une alliance avec l'Amerique Septentrionale, on s'efforça de les peindre des traits les plus odieux; on pouſſa la partialité pour l'Angleterre & la fureur contre ces Conſeillers patriotes, juſqu'à les accuſer de crime de leze-majeſté; on prétendit que c'était attenter au droit des Adminiſtrateurs que de prouver aux ſtupides adorateurs du Cabinet de St. James, que l'Amérique ne pouvant être ſubjuguée, il convenait de s'allier avec elle contre un Ennemi commun, & de s'y préparer des avantages de commerce, pour ſe procurer quelque dédommagement des pertes de cette guerre fatale. Lorsque la priſe de Cornwallis donna un nouveau poids à ces raiſonnemens, les Adverſaires de l'Alliance Américaine, les Anglomanes Hollandais, aſſurerent en propres termes, que la *courageuſe Angleterre* ne ſuccomberait pas ſous ce coup porté par les *perfides Français*; qu'on ne la forcerait jamais à reconnaître l'Indépendance de ſes ſujets *rebelles*, & qu'il fallait punir en Hollande tout

homme aſſez audacieux pour parler en faveur d'une alliance avec ces miſérables révoltés. Ces Ecrivains, aveuglés par leur partialité pour les Ennemis de la patrie, ne pouvaient s'appercevoir qu'il n'y avait pas de milieu pour les Anglais entre réduire complettement l'Amérique, ou reconnaître hautement ſon Indépendance. Il était cependant aiſé de prévoir que la réduction devenant impoſſible, il importait à l'Angleterre d'abandonner, par une déclaration publique, aux Américains un avantage qu'elle était hors d'état de leur ôter; pour recouvrer au moins par cette apparente généroſité, les avantages de commerce que l'identité du ſang, de la religion, du langage, des mœurs, &c. ſemblait lui promettre au-deſſus de toutes les autres Nations. Cette néceſſité devenait d'autant plus preſſante, que toutes les Puiſſances maritimes portent un œil avide ſur un commerce qui ne peut manquer d'augmenter les progrès de l'induſtrie & de la marine dans les pays qui le font? L'Eſpagne, il eſt vrai, combattit plus de ſoixante ans, avant de reconnaître formellement l'Indépendance des Pays-bas-Unis; elle aurait bien voulu imiter l'Autriche qui n'a reconnu l'Indépendance de la Confédération Helvétique qu'à la paix de Munſter, pluſieurs ſiecles après ſon établiſſement; mais l'Eſpagne ſe trouva, vers les époques de la trêve d'Anvers & de la paix de Munſter, à l'égard des Pays-bas-Unis, & l'Angleterre ſe trouve actuellement à l'égard de l'Amérique-Septentrionale, dans un état où les motifs de politique, d'intérêt, de neceſſité même ſe font entendre trop puiſſamment pour attendre un pareil délai. L'Eſpagne ſe vit dans le cas de trembler pour toutes ſes poſſeſſions dans les deux Indes, dont pluſieurs tomberent au pouvoir des Pays-bas-Unis. L'Angleterre ne voit pas non plus ſans alarmes l'Amérique, ſemblable à un jeune athlete, acquérir des forces dans cette lice guerriere; ſurtout, elle eſt dans le cas de concevoir des craintes légitimes, en prévoyant que les autres Nations pourraient être favoriſées à ſon préjudice dans ce commerce avantageux; qu'enfin les Américains ſe prévaudraient de leurs nouvelles for-

ces,

ces, & du bonheur de leur poſition, pour alarmer les poſſeſſions Anglaiſes des Indes-Occidentales qui ſont à leur bienſéance.

Voilà, ſans doute, les raiſons qui ont formé dans la Grande-Bretagne un parti qui demande vivement que l'Indépendance Américaine ſoit reconnue, ſans équivoque & ſans conditions. Quoi qu'il ſoit échappé au Comte Shelburne de dire que la reconnaiſſance de l'Indépendance Américaine éteindrait le ſoleil de la Grande-Bretagne, cette figure brillante n'a pas ébloui ceux du parti oppoſé. Ils ſe rapellent toujours que l'Angleterre peut exiſter & même conſerver une grande puiſſance ſans ſes Colonies. Henri VIII, qui n'en poſſédait aucune, ſe vantait d'avoir dans ſes mains l'équilibre de l'Europe. L'Angleterre n'aura pas perdu les Colonies pour les avoir cédées à l'Univers. Les avantages qu'on doit tirer de leur ſein, ſe partageront néceſſairement entre pluſieurs Etats; au moins aucun ne ſera aſſujetti à l'inconvénient de les maintenir. L'Angleterre a ſoutenu ſon rang avec ſplendeur, a même fait trembler la France, avant de les poſſéder; qui l'empêcherait de jouer le même rôle après les avoir perdues? La néceſſité, où le parti contraire, où le Roi même s'eſt vu de renoncer à la coutume auſſi ridicule qu'opiniâtre, de traiter les Américains de Rebelles, fait aſſez prévoir qu'elle ſera l'iſſue de cette querelle. O vous! Anglomanes Hollandais, qui avez commencé par décrier les Américains & leurs partiſans dans ce pays, qui, voyant enfin les Adminiſtrations ſuprêmes ſe rendre à la conviction des raiſonnemens & à l'évidence des faits; en reconnaiſſant leur Indépendance avec une éclatante ſolemnité, ne ceſſez encore de blâmer cette démarche, comme le fruit d'une faction turbulente & comme devant produire les plus funeſtes effets pour ce pays, allez conſulter les deux partis de l'Adminiſtration Britannique; apprenez que George III lui-même eſt converti & commence à ſe familiariſer avec l'idée de recon-

naître cette Indépendance. Une déclaration, qui ſuit de ſi près la démarche des Etats-Généraux, montre aſſez la juſteſſe des réflexions de ceux qui, dans ce pays, en ont preſſé la concluſion & la vaine impudence de ceux qui la condamnaient ſous prétexte, que c'était dicter leurs devoirs aux Souverains & qu'il était de la politique de ménager les Anglais. On ne voulait pas même que les intérêts du Commerce fuſſent conſultés dans cette affaire importante. Cet intérêt eſt cependant le moteur actuel des efforts de toutes les Puiſſances de l'Univers. Saiſir les occaſions d'en étendre les branches, paraît le plus grand & presque le ſeul objet de la politique moderne.

L'Eſprit de Commerce qui domine presque toutes les Puiſſances, eſt même devenu plus vif que l'eſprit de Conquêtes. Si l'on fait la guerre, c'eſt moins pour reculer les bornes de l'Empire, que pour s'enrichir. Les Anglais ne s'acharnent à garder Gibraltar, que par ce que cette place les met à même d'inonder l'Andalouſie de Tabac de contrebande. La Neutralité armée n'a eu lieu, que pour entrer en partage de ces immenſes profits que la fortune & l'habileté avaient concentrés dans l'Angleterre. Ce qui rend l'époque où nous vivons remarquable, c'eſt l'activité qui meut toutes les Nations. La Suède, loin de regretter les jours de gloire ou elle préſidait aux deſtinées de l'Europe pendant la guerre de trente ans, & l'éclat dangereux que lui imprima l'Alexandre du Nord, cherche dans la proſcription du luxe & dans une ſage économie, l'aiſance ſans laquelle les Etats, comme les particuliers, ne ſont jamais indépendans. Le Danemarc trouve dans ſes ports de la mer Baltique les reſſources que lui offre ſon heureuſe poſition dans la guerre & dans la paix; les ſoins ſoutenus donnés à l'agriculture y préparent les fondements d'une richeſſe, ſolide, à l'épreuve des révolutions dont les contre-coups ébranlent même les Etats qui n'en ſont pas le théâtre.

La Ruſſie diminue le nombre d'étrangers qui venaient

naient l'inſtruire, & remportaient dans leurs pays des richeſſes pour prix de leurs connaiſſances. Ses vaiſſeaux ſe voient fréquemment dans les ports de France & d'Eſpagne; & les Anglais ne ſont plus les médiateurs entre eux & les armateurs de Bourdeaux. Les Germains qui entretiennent plus de ſoldats que tout le reſte de l'Europe entiere, invitent auſſi les hommes à naviguer ſous le pavillon de la liberté. Les franchiſes ouvrent les ports. La force & les ſecours protegent les Compagnies. D'utiles réglemens encouragent quiconque eſt tenté de faire des eſſais. Tous les pays enfin, grands & médiocres, riches ou pauvres, prennent pour baſe de l'Adminiſtration, l'économie intérieure, élevent des digues contre le torrent du luxe. La Pologne, la Toscane, la Lombardie arrachent leurs habitans à l'Empire ruineux de la mode, & les délivrent de l'impôt que la France met ſur ſes voiſins empreſſés & crédules.

Ne pourrait-on pas eſpérer de cette confédération presque générale, un acheminement à une paix univerſelle? Ceux qui regardent cette idée comme chymérique ſe fondent ſur ce que la guerre a exiſté, depuis l'époque la plus éloignée où remonte l'eſprit humain jusqu'à nos jours. Cette funeſte vérité eſt inconteſtable. Mais auſſi quelle différence dans la maniere de la faire? On ne voit plus la terre couverte de cent mille cadavres, & les vainqueurs & les vaincus fuir également le champ de la victoire, où la peſte ſemblait vanger l'humanité des outrages de l'ambition. „ Au ſac de Strigonie, 300 Dames, toutes dans la fleur de l'âge, toutes parées de leurs plus riches atours, crurent que le pouvoir de leurs yeux, embellis par leurs larmes, toucheraient ces barbares: on les conduit vers le chef. Mais cet homme féroce, auſſi inſenſible aux traits de l'amour, que ſourd à la voix de l'humanité, leur fit trancher la tête en ſa préſence." Des traits d'une rage auſſi forcenée ſont inconnus. Cette diminution de cruauté n'eſt-elle pas le préſage

 d'une

d'une autre façon de penser? Pourquoi ne pas espérer que les querelles des Rois se termineront un jour avant de commençer la guerre, comme on les termine après l'épuisement des parties belligérantes? Pourquoi n'y aurait-il pas un Congrès perpétuel où se jugeraient les querelles des Nations, avant d'aller au voies de fait? On croit toujours que ce qui n'a point été, ne peut pas être.

D'autres s'imaginent avoir fait une réponse victorieuse en disant: tant que les hommes existeront, on verra aussi sur la terre, l'injustice, l'ambition, les faux calculs, & tant que les passions gouverneront, il faut s'attendre au mêmes effets. Que cette objection est futile! parce que les hommes sont méchans, incapables de céder à la raison, n'y-a-t-il d'autre moyen de les corriger, qu'en versant un sang, étranger à ses débats? Quand un Prince a laissé mal gérer ses Etats on lui donne une tutelle forcée. Pourquoi ne prendrait-on pas la même voie contre celui qui voudrait injustement troubler le repos général? Le Monarque le plus puissant ferait au reste de L'Europe, ce que le Prince, dont nous parlons, est au ban de l'Empire.

Cette partie du monde est aujourd'hui tellement partagée, que tous les peuples qui la composent ont mutuellement besoin des Américains: les plus riches pour avoir des consommateurs, & les autres pour supléer à la sterilité du sol, ou au défaut de l'industrie.

La guerre dérange cette dépendance nécessaire, & nuit dès lors aux deux parties. De quoi s'agit-il dans la guerre d'Amérique? d'affaiblir l'Angleterre dont le commerce s'étendait d'un Hemisphere à l'autre. On pouvait y parvenir là sans incendier des villes, & immoler des milliers de soldats sur une terre nouvelle. Il a fallu que l'Angleterre changeât d'administration, par une révolution particuliere à la forme de son Gouvernement, pour se faire à cette idée simple & vraie. Il a fallu que le malheur du brave Cornwallis éclairât la Nation Britannique sur les suites du sac de la Nouvelle Londres, pour lui montrer

trer la mauvaiſe politique qu'elle ſuivait dans cette funeſte guerre. Elle a connu, mais trop tard, qu'elle ne pouvait regagner l'Amérique, qu'en gagnant la confiance de ſes habitans; & que la dévaſtation & le carnage étaient de mauvais moyens pour parvenir à ce but. Elle a enfin connu qu'il ne faut pas ruiner un pays que l'on veut conquérir.

La République pourra tirer les plus grands avantages de l'Indépendance Américaine; dans le tems que les citoyens mal-intentionnés jettent du doute ſur ces avantages. Que j'aime à les voir réfutés, non par des argumens, mais par des faits! L'empreſſement des Américains à venir dans ce pays pour y nouer des correſpondances de commerce, juſtifient les conjectures faites à ce ſujet. Si dans un tems où tous les paſſages ſont preſque bloqués pour arriver de l'Atlantique dans le Texel, les Américains affrontent tous ces dangers, pour aborder dans les ports de la République, & ne s'en retournent qu'avec d'immenſes cargaiſons, que ſera-ce lorſque la navigation ſera pleinement ouverte & libre entre les deux pays?

On demande ſi une alliance avec les Américains procurera tous les avantages énoncés dans les requêtes des négocians?

L'alliance avec les Américains, dit-on, ſera-t-elle diſparaître la cherté des objets de nos manufactures, occaſionnée par la cherté de la main-d'œuvre? La France, l'Allemagne & les parties de la Grande-Bretagne éloignées du centre de l'empire, ne leur procureront-elles pas ces objets plus facilement, pouvant les procurer à meilleur marché?

Cette objection prouve, il eſt vrai, que nous ne ſerons pas les ſeuls à tirer des bénéfices du commerce de l'Amérique; mais elle ne prouve pas que ce pays, par l'avantage d'être un entrepôt général de commerce, ne puiſſe, à la faveur des autres ſpéculations mercantiles, faire paſſer en Amérique une grande quantité d'objets de nos manufactures; au

reste, la diminution de la main d'œuvre est un objet assez important, pour être pris en considération par le Gouvernement lui-même; il y a des moyens de la procurer; qu'on interroge le Patriarche de la branche Economique: il connaît toutes les ressources de ce pays; il en aurait bien trouvé d'autres que celles des loix prohibitives qui, quand elles ne seraient pas éludées, porteraient un coup sensible à la liberté du commerce, base de la prospérité de ce pays; cette matiere mérite une discussion particuliere; nous la réservons au tems où nous parlerons des efforts de quelques citoyens pour ménager une interdiction des manufactures étrangeres dans ce pays; mais avant de finir ce Chapitre, j'ajouterai quelques réflexions sur la solidité du crédit Américain.

Bien des politiques ont, dès les commencemens de la guerre, observé qu'il ne manquait à l'Amérique que de l'argent pour se défendre contre les Anglais. Quelques millions de plus les auraient mis en état de soutenir leur crédit chez eux, d'agir plus vigoureusement contre les Anglais, par mer & par terre, & d'étendre leur commerce avec les Nations étrangeres, surtout avec les Hollandais. Au lieu de s'épuiser par des emprunts comme les Etats qui dégénerent & sont plongés dans le luxe, elle aurait étendu ses entreprises, surtout celles des armemens particuliers qui sont une mine d'or pour elle. L'augmentation du numéraire la met encore en état de faire par le change, des remises aux marchands étrangers qui lui fournissent des denrées; elle ramene les cultivateurs dans les terres qu'ils ne quittent qu'à regret pour se livrer au travail des manufactures quand ils ne peuvent les tirer de l'Europe. Le véritable intérêt de l'Amérique consiste & consistera pendant longtems dans la culture & le produit de ses terres. Ce n'est pas seulement la principale source de ses richesses; il est même de sa politique de la regarder comme telle. Qu'on juge d'après ces observations puisées dans

des

des ſources fideles, quels avantages un peuple navigateur, commerçant, induſtrieux, habile dans les manufactures, & que ni la jalouſie étrangere ni la guerre ne sauraient empêcher d'être le voiturier univerſel des productions du Globe, ſera à portée de tirer de ce pays.

L'Amérique commence à ſe former une Puiſſance navale. Elle eſt occupée à conſtruire des vaiſſeaux de ligne; la multitude de ſes matelots, ſuite naturelle de la grande étendue de ſes côtes navigables, la mettra bientôt en état de pouvoir non-ſeulement ſe défendre par elle-même, mais encore d'attaquer ſes Ennemis, & de nettoyer entierement leur territoire de leurs odieuſes garniſons.

Suite de CHAPITRE XLI. *ſur les Troubles de Geneve.*

LETTRE *d'un Citoyen de Geneve à Thomas Guillaume Raynal, Auteur de l'Hiſtoire Philoſophique & Politique des Européens dans les deux Indes.*

„ Au premier moment du danger qui menaçait ſa patrie, loin d'imiter ces citoyens qui l'ont déſertée lâchement, ſans parler de ceux qui ont appelé l'étranger devant ſes murs, Jean-Jacques aurait volé, pour la ſecourir, ſinon de ſon bras faible & débile, du moins de ſon éloquence, qui fut énergique & mâle juſques dans ſes derniers jours. Hélas! il n'était plus. Dans cette criſe funeste, j'ai jeté les yeux autour de moi, ſur toute l'Europe; je n'ai vu que le ſublime Raynal capable de le ſuppléer. Je vous ai écrit, pour vous inviter à venir jouer le rôle, que ſes talens lui aſſuraient dans un petit Etat, devenu populaire Sans doute ma lettre ne ſera pas parvenue juſqu'à vous. Elle ſera tom-

bée dans les mains de ceux qui ont juré la ruine de notre liberté renaiſſante; de peur, diſaient-ils, qu'elle ne devînt une école de révolte pour les pays voiſins; car on ſait que les Français & les Bernois aiment beaucoup l'ordre & la ſubordination, *chez eux.*"

„ Vous qui, dans le ſein du deſpotiſme & des bienſéances plus tyranniques encore, avez ſu braver les préjugés & ſacrifier l'intérêt perſonel ſur l'autel de l'humanité, vous auriez trouvé auprès de nous la plus douce des récompenſes pour les ames grandes & ſenſibles. Ce théâtre était digne d'un tel Acteur. Vous auriez goûté la ſatisfaction de voir vos principes & vos idées réaliſés. Vous auriez trouvé une Tribune aux harangues. La langue Françaiſe y aurait déployé ſes reſſources fecondes avec les beautés de votre brillante élocution & la force de votre mâle éloquence. Le langage de Raynal eſt fait pour des Genevois; il ne rendra jamais qu'un vain ſon pour les autres peuples. Vos maximes ſont gravées dans le cœur de tous ceux qui liſent; ſans doute ces perfides citoyens, qui ont ſacrifié la patrie à leur intérêt particulier, n'avaient jamais lu Demoſthene, Junius, Rouſſeau, Raynal. C'étaient pour eux des êtres inconnus. Il y a environ deux ſiecles & demi que les ténebres de la ſuperſtition & de la barbarie, traînant après elles les chaînes de l'eſclavage, couvraient l'univers. Un rayon de clarté échappé du ſein de nos montagnes (*) frappa un de vos compatriotes. Jean Calvin, ainſi que vous, un des premiers écrivains de ſon ſiecle; comme vous, transfuge courageux des fonctions miniſtérielles du culte Romain, vint fixer ſon ſéjour parmi nous. De là, comme du ſein fécond d'un aſtre enflammé, il lança ces traits de lumiere qui ne tarderent pas à éclairer toute l'Europe. Il produiſit une heu-

(*) Le premier Réformateur fut *Zwingle*; il parut avant Luther.

heureuſe révolution dans les eſprits, il prépara les vrais principes de la morale & de la Religion. Il n'eût tenu qu'à vous d'occuper le même rang, d'aſpirer à la même gloire. Calvin ébaucha les traits de notre conſtitution politique, vous auriez donné les derniers coups de pinceau. L'Empire des dogmes religieux eſt fini; Geneve aurait pu régner par celui de la politique."

„Peu de perſonnes entendent les vrais principes des Gouvernemens. Le ſeul légitime eſt ſans doute le Démocratique; mais il n'en faut pas conclure que la Démocratie pure ſoit un Gouvernement déſirable. Il faut être ignorant ou de mauvaiſe foi, pour confondre notre conſtitution avec la Démocratie pure; dans ces eſpeces de Républiques, non-ſeulement l'aſſemblée du peuple avait l'autorité légiſlative; mais il était rare qu'elle laiſſât aux Magiſtrats la liberté d'exercer les fonctions dont ils étaient chargés. L'autorité du peuple à Athenes ne connaiſſait point de bornes. Les Magiſtrats n'y avaient qu'un vain nom. Les ordres du Sénat y étaient éludés, ſes décrets & ſes jugemens étaient caſſés, s'il n'avait pas l'art de ſe conformer au goût du public. Il faut avouer qu'un tel Gouvernement eſt une ſource perpétuelle d'orages & de guerres inteſtines; mais ce n'eſt pas cette forme politique que nous avons réclamée: nous voulions que le Gouvernement fût populaire & l'adminiſtration Ariſtocratique, c'eſt-à dire que les Magiſtrats ne fuſſent que les Officiers amovibles de la Souveraineté réſidant dans le Conſeil-Général ou l'aſſemblée de tous les Citoyens & Bourgeois. Le peuple ne vaut rien pour gouverner; mais il excelle à choiſir ſes Adminiſtrateurs. Auſſi tous nos troubles ne ſont-ils venus & ne ſe perpétueront que parce qu'à l'exception de quelques Officiers dont le peuple n'a pas même la nomination abſolue, nos Conſeils & nos Sénats ſe perpétuent eux-mêmes."

„Hommes ambitieux, qui peignez le peuple ſous les traits d'un monſtre aveugle, qui doit être tenu ſous le

le joug, & qui demande à être conduit par force dans la route d'un bonheur qu'il ignore, sachez que le Gouvernement arbitraire est un mal infiniment plus grand que l'anarchie; celle-ci donne quelquefois du ressort aux ames; & souvent l'on voit du sein de la plus horrible confusion sortir l'ordre le plus admirable & la législation la plus sublime. Mais le Gouvernement abitraire est, de toutes les maladies du corps politique, la seule qui soit incurable, quand elle a fait de certains progrès. Un engourdissement général saisit alors les cœurs des citoyens, & étouffe la moindre étincelle du patriotisme. Vainement briserait-on les chaînes honteuses sous lesquelles ils gémissent, ces hommes lâches ont perdu le goût de la liberté; ils baisseront encore la tête sous le joug & le recevront tranquillement de la main qui voudra le leur imposer."

„Que les ames froides ou esclaves fassent des plaisanteries sur ces grandes vérités; elles sont dans le cœurs de la plupart de mes compatriotes. Ils furent ébranlés en voyant que toute résistance serait inutile contre le nombre supérieur des assiégeans & leur adresse dans l'art de détruire les villes. Mais la fureur & le désespoir se peignaient sur leurs visages; plusieurs officiers ont brisé leurs épées dans les cercles; plus de trois cens braves citoyens ont jeté leurs armes dans la riviere; une morne consternation, à l'entrée des troupes médiatrices, a montré suffisamment les dispositions générales. On insulte, il est vrai, à cette fureur impuissante qui s'est perdue en préparatifs stériles; mais dès que la résistance est inutile; dès qu'elle ne peut produire que des scenes affreuses, sans offrir le moindre espoir d'acquérir l'objet désiré, elle n'est plus qu'un délire cruel. Mais que ceux qui ont attiré le joug étranger, pour affermir le leur, ne se flattent pas d'un triomphe complet; la plupart des bons patriotes fuient, à pas précipités, une domination odieuse; ils désertent en

fou-

foule: ceux qui croyaient avoir fait la paix, verront bientôt qu'ils n'ont fait qu'une triſte ſolitude. Hélas ce pays allait fleurir plus que jamais ſous les auſpices de la vraie liberté."

„ Le beau triomphe qu'ont remporté nos adverſaires! Suppoſé même qu'on leur abandonne tout l'extérieur du pouvoir ſuprême, ne le devant qu'à l'étranger, ils ſeront obligés de préférer toujours ſes intérêts à ceux de leur propre patrie. Peut-être ne ſera-t-elle pas esclave en apparence; mais le beſoin de ménager de tels protecteurs, la néceſſité de les flatter, pour conſerver le pouvoir qu'ils tiennent de leurs mains, rendront l'eſclavage de Geneve pire que celui des Monarchies abſolues ou des Ariſtocraties pures. Ombres qui gemiſſiez encore autour de nos murs ſur la triſte iſſue d'un complot perfide; malheureux Allobroges, vous êtes vangés. Vos neveux viennent de faire une entrée triomphante dans ces mêmes murs, avec tout l'éclat de la pompe militaire."

„ Vous citoyens fiers & généreux qui ne pouvez ſupporter un ſpectacle auſſi douloureux, où porterez-vous vos pas? Irez-vous chercher un azile chez votre ancien ennemi, le triſte gardien des montagnes qui regne ſur un pays où le mot *liberté* n'eſt pas même connu? Irez-vous chez ces puiſſans voiſins où l'éclat du trône l'a reduite à ne plus exiſter que dans le nom de la Nation? Irez-vous chez vos anciens amis & confédérés qui n'ont pas craint de trahir ſa cauſe en mêlant leurs cohortes avec celles de vos oppreſſeurs? Irez-vous chez vos autres Alliés qui, tacitement, par leur inaction, ont ſecondé vos Ennemis? Dans ce moment critique, Illuſtre Orateur des droits de la liberté, ſublime Raynal, vos leçons nous enſeignent encore une reſſource. Il eſt dans un autre hémiſphere un pays que votre plume enchantereſſe à peint ſous les traits les plus ſéduiſans. Il a toujours été l'azile des peuples fuyant devant l'oppreſſion. Le fer de la tyrannie vient de s'y briſer. La liberté y oc-

occupe le trône ; l'homme n'obéit qu'à la loi; elle n'a que des organes fideles, puis qu'ils dépendent absolument du peuple qui les surveille toujours. Nous porterons notre patrie en Amérique. Quel spectacle de voir les Genevois abandonner une cité que la France a réduite à l'esclavage pour aller peupler un pays qu'elle a rendu libre!"

L'Affaire de Geneve est enfin achevée, sans aucune effusion de sang. En attendant les arrangemens qui seront pris pour rétablir le calme dans cette République agitée, le Ministere Français vient de faire publier la Relation suivante.

„ Le 8 Avril dernier, la partie la plus nombreuse de la Bourgeoisie, secondée d'un certain nombre de Natifs & d'Habitans de cette Ville, prit les Armes, attaqua la Garde de la République, s'empara des Portes, des Arsenaux & Magasins, alla ensuite enlever jusques dans la Chambre du Conseil, un certain nombre de Magistrats qu'elle insulta de toute maniere, & qu'elle a retenus Prisonniers dans une Auberge depuis ce jour, en les menaçant de les faire périr. Le Roi, Protecteur de la République, ayant pris des mesures, de concert avec le Roi de Sardaigne & le Canton de Berne, pour mettre fin à ce désordre, & pacifier la République, les Troupes des trois Puissances se sont assemblées autour de Geneve, au nombre d'environ 12,000 Hommes, commandées par le Marquis de Jaucourt, le Comte de la Marmora & le Général Baron de Lentulus. La Bourgeoisie de Geneve avait réparé les Fortifications du côté de France, & pris toutes les mesures capables de prouver qu'elle voulait se défendre."

„ Le 29 du mois dernier, à cinq heures du matin, les trois Généraux firent sommer la Ville par une Déclaration uniforme, à laquelle était jointe une Lettre aux Syndics, contenant les Publications qu'ils devaient faire, pour que l'Entrée des Troupes Françaises, Sardes & Bernoises, ne causât aucun désordre. Ils ne donnaient que cinq heures pour répondre. La Ville en demanda 24; qu'on accorda, en annonçant qu'on n'interromprait point les préparatifs de l'Attaque. Dès le même jour, le Marquis de Jaucourt fit ouvrir la tranchée. Le Dimanche, 30, nouvelle demande de

de délai, que les Généraux accorderent. Pendant ce tems, les Français avaient dressé leurs Batteries, & les Troupes Bernoises étaient venues se placer à la gauche de celles de France. Le Comte de la Marmora avait formé l'enceinte avec les Troupes du Roi de Sardaigne, à la gauche du Lac & du Rhône. Après des délais encore accordés à la priere des Syndics, on allait commencer l'attaque, lorsque ce matin à deux heures, les Généraux ont reçu une Lettre des Syndics, qui leur annonçait que les Troupes seraient reçues dans la Ville. Le Pont qui traverse le Fossé du côté de France ayant été rompu, il a été convenu que les Troupes du Roi de Sardaigne occuperaient sur le champ la Porte-Neuve; un Détachement des Bernois qui avait passé le Lac, celle de Rive; & qu'aussitôt que le Pont du côté de France serait rétabli, le Corps de Troupes Françaises entrerait dans la Ville; ce qui a été exécuté. C'est ainsi que s'est terminée, sans coup férir, une entreprise qui aurait pu avoir les suites les plus funestes, parce que les Réprésentans avaient exposé la Ville à être bouleversée en cas d'attaque, en distribuant des Poudres dans les Maisons de leurs Adversaires. Il est vrai que dans le dessein de prévenir ce malheur, on avait pris des mesures pour se rendre Maître de la Ville sans employer ni Bombes ni Canons, & qu'il n'y aurait eu vraisemblablement d'autre mal que celui qui serait arrivé sur les Remparts."

„On ignore encore ce qui a déterminé les Réprésentans à se rendre, sans tirer parti des moyens de défense qu'ils avaient accumulés. Il y a apparence qu'enfin la voix des Personnes modérées de leur Parti a pu se faire entendre. Une trentaine de Réprésentans ayant essayé de se sauver par le Lac, dans un Bâteau, ont été poursuivis par une Barque armée à Versoy, & se sont jetés à la nage. On a seulement trouvé dans ce Bâteau un Porte-Feuille rempli de Papiers, appartenans à un des Chefs. Aussitôt que le calme sera rétabli dans la Ville, le Marquis de Jaucourt & le Comte de la Marmora revêtiront le Caractere de Ministres-Plénipotentiares, pour, de concert avec les Srs. Steiguer & de Watteville, nommés en la même qualité par le Canton de Berne, travailler à la Pacification de la République."

Il paraît, ainsi, que l'arrangement se fera sans qu'on ait recours à des exécutions sanglantes. Elles seraient d'autant

tant plus déplacées, que les deux Partis se croient également autorisés par la raison, & qu'il ne faut pas juger des événemens qui surviennent dans une République populaire, d'après des principes d'une Aristocratie pure ou d'une Monarchie absolue. Aussi le Général Lentulus n'a exigé, pour entrer dans la Ville, que les Conditions suivantes.

„ 1. Que les Citoyens & Bourgeois se tiendront chacun dans sa Maison ; sans en sortir que par la permission de l'Officier, qui commandera dans le Quartier. 2. Qu'on retirera la Garde donnée aux Négatifs détenus comme Otages, en les assurant qu'ils sont hors de tout péril pour leur vie. 3. Que les Conseils seront rétablis tels qu'ils étaient au 7 Avril dernier, avant la prise d'armes, en excluant cependant ceux des Réprésentans, qui en étaient Membres & qui ne le seront plus. 4. Que 21 des derniers Chefs de ce Parti (*) & désignés par leurs noms, sortiront incessamment de la Ville, munis de Passeports, s'en éloigneront de 20 lieues, & attendront dans la retraite, ce qu'il plaira à la République de statuer sur leur compte. 5. Enfin qu'aucun Citoyen ou Bourgeois ne pourra s'approcher de l'Hôtel-de-Ville, où personne n'entrera que les Syndics, le Lieutenant & les Auditeurs."

(*) *Ces Chefs sont Mrs.* Dentand ; Ringler ; Achard ; Lamotte ; Soret, *Auditeur* ; Claviere ; Grenut ; Richard, Vieusseux ; de Roveray ; Achard ; Guerre ; Chauvet ; Flournoy ; J. M. Chappui ; Vernes, *Pasteur* ; Bonnet, *Capitaine* ; Lechet ; Lazare ; Rigaud ; Bouvier ; Joannin.

Ces Feuilles périodiques paraissent régulierement, tous les Lundis *à Amsterdam*, chez *J. A. Crajenschot* ; *à Haarlem*, chez *Walree* ; *à Leide*, chez *Luzac & van Damme*, & *Les Freres Murray* ; *à la Haye*, chez *J. van Cleef*, *Detune*, *van Drecht & La Veuve Staatman* ; *à Gouda*, chez *Van der Klos* ; *à Rotterdam*, chez *Bennet & Hake*, & *D. Vis* ; *à Dordrecht*, chez *Blussé* ; *à Deventer*, chez *Leemhorst* ; *à Groningue*, chez *Huyzingh* ; *à Nimegue*, chez *Van Goor* ; *à Arnhem*, chez *Troost* ; *à Bois-le Duc*, chez *J. H. Pallier*, *à Hambourg*, chez *J. G. Virchaux* & chez les principaux Libraires des Pays-Bas.

LE POLITIQUE HOLLANDAIS.

N°. LXXVII. LUNDI, ce 29 JUILLET, 1782.

CHAPITRE XLVIII.

Sur les Brochures & les Feuilles en faveur du parti Anglomane.

Il nous eſt ſans doute permis d'avertir le public que nous avons attendu vainement les trois mille florins, que nous avions demandés à l'Auteur de l'*Ouderwetſche Nederlandſche Patriot* ; non pour nous, mais pour ſoulager un de ſes Admirateurs prêt à périr dans la derniere détreſſe ; cependant il ne faut pas en conclure que l'Auteur ſoit mort tout de bon, comme nous l'avions craint ; il paraît avoir connu notre appel ; car, pour montrer ſon exiſtence, il a fait annoncer une dixaine de ſes numeros à la fois, qui ſeront ſans doute auſſi ſublimes, auſſi patriotiques que les premiers. Il faut donc conclure que l'Auteur n'eſt pas auſſi riche qu'il le prétendait : ainſi tombe l'argument qu'il avait tiré de ſon opulence pour prouver qu'il avait plus d'eſprit que ceux contre lesquels il vomiſſait des injures. Le voilà forcé juſque dans ſon dernier retranchement. Il ne pourra donc plus dire : je ſuis le plus riche, donc mes argumens ſont les meilleurs.

Mais, dans ma pauvreté même, j'ai toujours eu le cœur noble & compatiſſant ; on ſait que je n'ai jamais invoqué d'autre vengeance contre mes Ennemis qu'en

demandant au gouvernement, qu'on leur laiſſât toute liberté de déraiſonner. Auſſi ne veux je pas profiter du diſcrédit où ils ſont tombés, pour inſulter à leur malheur ; je laiſſe la vengeance aux âmes étroites & partiales. Pour donner une preuve mémorable de ma magnanimité envers des Ennemis qui indiquaient la néceſſité de me faire pendre ou noyer, comme l'argument le plus propre à me réduire au ſilence, je vais leur enſeigner un moyen de ſe tirer de l'oubli ou du mépris outrageant qu'on fait d'eux dans toute la République. Voici l'eſquiſſe d'une Requête qu'ils pourraient préſenter ; ce n'eſt qu'une ébauche de ma main rude & groſſiere ; je laiſſe à leurs plumes élégantes & bien taillées de la porter à ſa derniere perfection.

A tous les Magiſtrats & Régens prépoſés pour l'adminiſtration civile & politique des Pays-bas-Unis.

Repréſentent très-humblement les ſouſſignés qu'ils ſont hors d'état de ſuivre leur carriere, d'écrire des brochures ou des feuilles hebdomadaires, dans tous les formats depuis l'*in*-24 juſqu'à l'*in-folio*, pour défendre les Anglais que nous devions autrefois asſiſter par crainte, actuellement par commiſération pour les ſervices auſſi importans qu'innombrables qu'ils nous ont rendus dans tous les tems, contre l'univers entier qui les abandonne ou leur fait la guerre ; attendu que depuis le manifeſte de Leurs Hautes Puiſſances qui les ont déclarés Ennemis de l'Etat, & ſurtout depuis la reconnaiſſance ſolemnelle qu'elles ont fait de l'Indépendance de l'Amérique ; notre commerce eſt tombé de la maniere la plus déplorable ; au point qu'un d'entre nous (l'*Ouderwetſche Patriot*) en eſt, de ſon propre aveu, pour ſes frais qui ſont conſidérables & qu'à notre grand détriment& à notre douleur extrême, on ne demande plus comme auparavant des brochures, & des feuilles fabriquées d'après notre ſyſtême ; quoique nous ayions porté la licence juſqu'à traiter les Souverains de Friſe de faiſeurs de

fro-

ſromage, juſqu'à nous faire abandonner par ceux que nous élevions juſqu'aux nues; & quoique même on nous déſigne publiquement comme des traîtres & des Ennemis de la patrie; la curioſité n'en eſt pas plus grande à rechercher & lire nos productions. Au moins ſi quelque Magiſtrature ou quelque Régence eût déféré nos ouvrages à l'animadverſion publique, nous aurions pu eſpérer que cet éclat nous aurait relevé. Mais vainement avons-nous accumulé les injures contre la ville d'Amſterdam, employé les perſonnalités les plus irritantes contre des perſonnes de tous les rangs, on n'a pas même fait attention à nous; les perſonnes que nous avons attaquées, nous ont, ainſi que les neutres, unanimement écraſé, ſous le fléau du mépris ou de la raillerie: la nation entiere ſemble avoir conſpiré pour ne lire que les écrits de nos adverſaires; elle mépriſe tout autre papier public. Comme l'Auteur du *Reynier Vryaarts Brieven*, s'en eſt plaint beaucoup avec raiſon; il aurait pu ajouter qu'aucun de nous n'ôſe ſe faire connaître publiquement, crainte d'être lapidé. Eſt-ce donc la liberté qu'on a dans un pays libre; nous qui penſions avoir le droit de faire pendre ou incarcérer quiconque ne penſait pas comme nous? L'animoſité du peuple des lecteurs contre nous va ſi loin, qu'un Gazetier étranger, établi ſur la frontiere, avec tout ſon esprit & ſes ſaillies, s'eſt vu dans le cas de ſe plaindre de la diminution de ſes ſouſcripteurs, uniquement pour avoir laiſſé entrevoir qu'il s'était rangé ſous nos étendards.

Repréſentons de plus pauvres malheureux que nous ſommes, que nous avons offert humblement à divers libraires d'écrire pour le ſyſtême actuellement dominant, à beaucoup meilleur marché que nous ne faiſions pour l'ancien; mais que nous n'avons trouvé perſonne qui voulût accepter notre offre; au point que nous ſerons bientôt obligés d'imprimer à nos propres frais, comme l'*Oudərwetſche Patriot*, ſans avoir comme lui l'eſpoir d'un puiſſant ſoutien.

Ainſi nous nous voyons à tout moment à la veille

 de

de mourir de faim avec nos femmes & nos enfans; n'ayant jamais ſu d'autre métier que de faire des citations infideles, des dénonciations perſonnelles, d'employer l'injure au défaut de raiſon, d'appeler nos adverſaires mépriſables & infâmes, parce qu'on leur faiſait plus d'accueil qu'à nous: nous n'avons pas même d'eſpoir du côté des Anglais; les pauvres diables peuvent à peine ſe ſoutenir eux-mêmes; comment nous fourniraient-ils des reſſources?

Ainſi nous prions toutes vos vénérables Seigneuries de faire enſorte ou de nous proſcrire pour nous donner de l'importance, ou de nous procurer des resſources certaines, ou d'enjoindre, ſous peine d'empriſonnement, à tous & un chacun; d'acheter & de lire nos écrits. Autrement la génération qui va paraître, courra grand riſque de perdre la race utile de ceux qui ſoutenaient les points ſuivans:

1. Que le premier Magiſtrat de la République eſt infaillible.

2. Que dans une République comme la nôtre; il convient d'avoir de nombreuſes armées & point de marine ou, ce qui revient au même, des navires enchaînés dans les ports.

3. Qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour avoir une paix perpetuelle avec les Anglais que de leur pardonner tous les affronts, de leur abandonner tout ce qu'ils nous demandent & de faire cauſe commune avec eux dans toutes les guerres qu'ils entreprendront.

&c. &c. &c.
&c. &c. &c.

(Signés) Les Auteurs du *Politiek Vertoog*, *Ouderwetſche Patriot*, *Post naar den Neder-Rhyn*, *Correſpondance Politiq. Het waare Daglicht*, *Zeven Dorpen in Brand*, *Request van 't Sleepers Gild*, *Phileuſtherus Batavus*, *Brieven over de tegenwoordige tydsomſtandigheden.*

CHA-

CHAPITRE XLIX.

Sur l'Etat actuel des affaires intérieures & extérieures de la République Belgique.

La Flotte de l'Etat eſt enfin ſortie ; depuis le 6 de ce mois elle eſt en poſſeſſion de l'empire de la mer du Nord ; ſes vaiſſeaux deſtinés pour les Indes-Orientales & Occidentales ont profité de cette occaſion pour porter à ces pays lointains des nouvelles de leur patrie & les rafraîchiſſemens qu'ils en attendaient depuis ſi longtems. Nous pouvons prendre notre revanche ſur nos Ennemis ; nous pouvons enfin interrompre leur commerce, alarmer leurs côtes dans la mer du Nord, pendant que les Français & les Espagnols les tiendront bloqués dans la Manche. Leurs flottes marchandes ne pourront plus entrer ni ſortir, ſans courir le danger d'être enlevées. L'indolence, l'immobilité, qu'on reprochait aux Ennemis de l'Angleterre, vont ſe changer en ſcenes de vigueur & d'activité. Attendons de grands effets de cette heureuſe combinaiſon entre la France, l'Eſpagne & les Pays bas-Unis. L'occaſion eſt unique. Des forces auſſi redoutables ne doivent pas abandonner la partie avant d'avoir tiré vengeance des outrages de la Grande-Bretagne, en lui portant des coups ſenſibles.

Mais, pour que la navigation de ce pays obtienne ce triomphe, que ſes forces, les promeſſes de l'adminiſtration ſuprême & les diverſions des Ennemis auraient dû lui aſſurer depuis longtems, que de clameurs, de plaintes, n'a-t-on pas entendu pouſſer ? L'inſtant du dénouement paraît enfin venu. On verra bientôt ſi la République n'aurait pas pu déployer auparavant de la force & de l'énergie. Pluſieurs membres de l'Adminiſtration fédérative demandent hautement à voir tous les documens relatifs à l'adminiſtration des choſes maritimes. Sans doute le rapport fait dernierement par les Amirautés ne leur ſemble pas ſuffiſant. La Zeelande même, qui paraiſſait mon-

trer tant de répugnance à concourir aux opérations générales de la guerre, eſt une des premieres à demander pourquoi on ne les a pas pouſſées avec plus de vigueur. Goes, Middelbourg, Fleſſingue, Zirikzee ont parlé ſur cet article avec une vigueur qui a étonné les autres confédérés. Goes, d'après une Réſolution du 29 Juin, propoſait d'abord de ſuſpendre les prieres publiques ordonnées tous les mois, jugeant que l'Etre Suprême n'était pas obligé de faire des miracles en notre faveur, qu'on ne pouvait lui demander des victoires, pendant que nos flottes ſeraient enchaînées dans nos ports, d'après cette maxime, énergique quoique populaire : *aides-toi; le bon Dieu t'aidera.* On s'eſt rappelé à ce ſujet l'hiſtoire de cette bonne vieille qui ne manquait jamais d'aſſiſter au tirage des billets de la Grande-lotterie; elle paraiſſait fort attentive aux numeros qui ſortaient de la roue de fortune; quelqu'un qui avait ſouvent obſervé ſon attention à ce moment, ſon aſſiduité à ſe trouver régulierement à ces aſſemblées, prit occaſion de lui demander? ſi elle mettait beaucoup à la lotterie *Jamais, rien. Eh! mais pourquoi prenez-vous tant d'interêt aux tirages? Vous ne pouvez eſpérer de gagner. Pourquoi non*, répondit-elle? *on ne ſait pas ce qui peut arriver.* Puiſque la fortune de la guerre ne dépend pas toujours du hazard ou des accidens imprévus, que la prudence & la ſupériorité peuvent fixer le plus ſouvent ſes caprices; eſpérons que mettant en oeuvre, quoiqu'un peu tard, ces deux mobiles puiſſans, nous pourrons tirer quelque bon lot d'une Lotterie où notre faibleſſe nous à cauſé de ſi groſſes pertes.

Middelbourg, Fleſſingue & Zirikzee ont ſurtout pouſſé les hauts cris, de ce que la République, pouvant oppoſer des forces ſupérieures à l'Ennemi, on lui laiſſait l'empire de la mer, au point qu'avec des forces très-inférieures, il avait ſu tenir bloquées celles de la République pendant longtems, empêcher leur jonction; & que la plupart des corſaires qui avaient hazardé de ſortir, étaient tombés entre ſes mains.

Mais

Mais nul n'a parlé d'un ton plus ferme que les Etats de Frise. La piece est trop propre à développer les dispositions actuelles de la nation Frisonne, à montrer le tour que prennent les affaires, pour souffrir une mutilation. La voici dans toute sa teneur & son intégrité.

AVIS *du Quartier d'*OOSTERGO

„ Le Quartier est d'Avis, que rien n'est plus nécessaire ni plus décent, que de se tourner, dans la présente conjoncture des affaires si pleine de sollicitude, vers notre Dieu & celui de nos Peres, avec des impressions profondes de sa Toute-Science, de sa Justice, de sa Sainteté, de sa Grace & de sa Clémence, afin d'exposer de la maniere la plus humble, sans déguisement & en vérité nos besoins & les circonstances devant sa très-sublime & glorieuse Majesté, dont l'œil pénétre tout; de lui faire avec contrition l'aveu de nos péchés & de nos injustices; de le supplier avec ardeur de nous les pardonner pour l'amour de *Jesus*; & de le prier avec dévotion de nous accorder son gracieux secours & notre délivrance. Il propose en conséquence aux autres Quartiers le projet d'une Lettre-Circulaire, pour la tenue d'Heures de Prieres publiques, ainsi qu'elle suit.

NOBLES, FE'AUX, CHERS & AME'S.

PUISQUE Dieu ordonne: *Invoques-moi au jour de ta détresse*; qu'il y ajoute l'assurance gracieuse, *Je t'en tirerai*; & qu'afin qu'il ne manque rien à ce bonheur, il dit encore, *& tu me Gloriefieras*; nous avons toute raison d'approcher à la présente Epoque très-allarmante, & dans les tems sombres & pleins d'inquiétude où nous nous trouvons, avec confiance, mais en humilité devant ce Dieu, en qui nos Peres ont toujours trouvé un réfuge sûr dans des jours nébuleux & d'angoisse, & de le supplier de la maniere la plus humble d'avoir pitié de nous; d'accorder gracieusement aux Régens de ce Pays, & aux autres Membres du Gouvernement de cette République, dans leurs Conseils, toute la sagesse & la prudence requises, réunies à l'ancienne franchise mâle & Batave; de couronner leurs Résolutions de ses Bénédictions Divines; de donner aussi gracieusement à S. A. S., l'Amiral-Général, auquel la direction des

Flottes a été confiée par une fuite des horreurs & de la confusion des années 1747 & 1748, la sagesse, le courage, la perspicacité & la prudence mâle, qui lui sont si hautement nécessaires, afin que, rempli d'un amour ardent & brûlant de zele pour notre Patrie, il réponde à toute l'importance du Poste dont il s'est chargé, qu'il employe les moyens rassemblés à des frais immenses; & qu'ensuite il plaise au Dieu des Armées de bénir gracieusement nos Entreprises, nos Marins & nos Armes, afin que dans la suite nos Finances ne soient plus épuisées à pure perte, & le Pays chargé inutilement de Dettes insolvables; mais que le superbe Anglais puisse enfin apprendre, d'une maniere sensible pour lui, à ne plus se montrer devant nos Côtes, croiser dans nos Eaux & insulter nos braves marins par des défis audacieux; qu'ils le combattent avec courage en se reposant sur la puissance Divine, qui a bien voulu se manifester avec tant de bonté & de gloire sur le Doggersbank; & qu'ils obtiennent sur lui de nouvelles Victoires, afin de procurer ainsi une Paix générale, honorable, avantageuse & permanente. Et attendu que, depuis longtems l'on s'est plaint avec la plus grande raison de la lenteur, qui regne à l'égard de notre Marine, mais que les Auteurs de cette lenteur sont resté inconnus jusqu'à présent, nous devons prier de la maniere la plus humble un Dieu à qui rien n'est caché, de vouloir les découvrir immédiatement, afin qu'ils soient livrés à la Justice & punis publiquement, sans considération de Personne, ni de Rang, sans connivence, ni pardon, & que ce bon Pays soit purgé des pestes dénaturées, qui déchirent cruellement le sein de leur tendre Mere: Et, s'il se trouvait aussi des Gens, qui, pour remplir des vues perverses, fissent impudemment des tentatives continuelles, pour entraîner même des Membres du haut Gouvernement par des promesses ou des menaces, dans leurs intérêts, que de telles Gens soient convertis, ou que leurs Conseils d'Achitophel s'évanouissent en fumée, & qu'ils reçoivent la punition due à leurs Crimes.

Cependant, comme nos Pechés & nos Iniquités nous rendent indignes de ces Graces, nous voulons qu'il en soit fait une sincere Confession à ce Dieu, qui en même tems qu'il est juste & saint, sans tache, n'en est pas moins Miséricordieux & disposé à des Pardons itératifs, en le priant avec la plus profonde humilité de pardonner nos Transgressions multipliées, de nous accorder la grace puissante du St. Esprit,

pour

pour l'Amendement de nos vies, de nous exaucer, & de nous délivrer de notre très-grande détresse, le tout uniquement par les mérites infinis & très-parfaits de *Jésus Christ*, le Fils de son Amour & de sa Grace.

Et afin qu'il soit satisfait successivement à ces bonnes intentions, nous avons jugé à propos d'établir à cet effet la célébration d'heures de Prieres publiques pour chaque mois, afin de les tenir à celle du mois, que les Quartiers respectifs jugeront à propos de fixer ultérieurement; voulant que tout ce qui pourrait aucunement troubler cet Acte Religieux & Solemnel, soit rigoureusement défendu; vous ordonnant d'en informer, le plus promptement possible, les Pasteurs & Ministres du St. Evangile dans vos Districts, de leur enjoindre de se régler dans leurs Prieres exactement sur la teneur de la Présente, jusqu'à ce qu'il survienne du changement & que nous expédions une autre Formule; voulant que cet Acte Religieux soit d'une heure de durée. Et, comme c'est notre sérieuse intention, que tous les Citoyens consacrent ce tems, nous voulons que toutes les Sociétés Religieuses tolérées se réunissent dans leurs Assemblées, pour invoquer Dieu avec ardeur; qu'en conséquence, la Présente soit publiée partout où il est d'usage, afin que nos intentions soient universellement connues, & que chacun s'y conforme: Sur quoi, nous reposant, &c.

Tout semble présager des révolutions importantes dans l'intérieur de cette République. Les sentimens qu'on trouve exprimés dans cette piece intéressante ne sont pas particuliers à la Frise. Ils sont répandus dans toute l'étendue de la République. Ils ont une multitude de partisans; & leur nombre, au lieu de diminuer, semble augmenter chaque jour. Ce que nous avons prédit en commençant la composition de ces feuilles paraît se réaliser.

Tous les bons citoyens paraissent sentir que, s'il n'y a pas des coupables parmi les Officiers chargés d'exécuter les ordres dans la Marine, il y a dans l'administration en général des défauts essentiels qu'il importe de faire disparaître. Il est, sans doute, d'un bon citoyen de maintenir le gouvernement présent; mais si cette regle était prise à la rigueur, nous n'aurions jamais sé-

ſécoué le joug de Philippe ; jamais on n'aurait rétabli le Stathouderat ; il ne ſerait pas même permis de faire connaître les abus qui s'introduiſent imperceptiblement dans tous les ouvrages des hommes, quelque parfaits qu'on les ſuppoſe. Il eſt effectivement certain que ſi les Adminiſtrateurs patriotes ne profitent pas de ce moment de fermentation pour réparer l'édifice chancelant de la confédération Belgique, ce beau monument de la liberté moderne, courra le plus grand risque de crouler ſur lui-même, s'il n'eſt pas démoli par des mains étrangeres. Les documens qui émanent chaque jour des corps d'Etat, indiquent aſſez qu'il regne une défiance générale & les ſoupçons les plus odieux. Partout le peuple ſemble demander le recouvrement de ſes anciens droits dans l'adminiſtration publique. Un grand nombre d'Adminiſtrateurs eux-mêmes deſireraient ne dépendre que des anciennes corporations populaires, pour avoir plus de liberté à expoſer leurs ſentimens patriotiques ?

Dans ce mouvement général, Amſterdam qui a donné la premiere impulſion aux eſprits, reſte dans le ſilence. La plus grande partie des villes de Hollande, celles-même qui paſſaient autrefois pour le plus faciles à ſubjuguer, prennent les réſolutions les plus importantes, les plus courageuſes. On dirait qu'Amſterdam, depuis qu'elle a paru mollir dans ſa démarche contre le Duc de Brunswich, a changé de ſyſtême & d'eſprit. Une feuille hebdomadaire, publiée dans l'idiome national, lue avec une avidité qui en fait regarder les Auteurs comme les Oracles de la nation, auxquels on ne peut refuſer la gloire d'avoir le plus contribué à établir les opinions qui commencent à prévaloir, en un mot le *Post van den Neder-Rhyn* s'exprime à cette occaſion avec la plus grande force dans un de ſes derniers numeros. „ Amſterdam, „ dit-il, a toujours été la plus ardente à ſe préſen- „ ter pour ſoutenir la liberté nationale, quand elle „ a été menacée, ſoit au dehors, ſoit au de- „ dans. Elle s'eſt ſurtout ſignalée pour prévenir

„ cette

„ cette guerre malheureuse où des Traîtres nous ont
„ entraînés."

Cette réflexion est juste. Que l'on jette en effet les yeux sur les Résolutions prises dans le Sénat d'Amsterdam en 1778, 1779, jusqu'à la fameuse démarche du 8 juin de l'année derniere. On la voit la premiere & souvent la seule à s'opposer à tout ce qui pouvait porter quelque atteinte aux droits essentiels des habitans, aux avantages d'un commerce & d'une navigation libres. A peine a-elle entrevu les dispositions de l'Angleterre à faire des cessions aux Américains pour en tirer des conditions défavorables à notre commerce, qu'elle prit sur soi les intérêts de la République entiere & prépare un plan de traité de Commerce, pour prévenir les coups que la jalousie & l'avidité des Anglais pouvaient nous porter dans ce pays-là.

Cette conduite éclairée, courageuse & patriotique acquit à la ville d'Amsterdam une estime, une confiance, un ascendant si grands dans toute la République, qu'elle pouvait espérer de l'appui dans les démarches les plus hardies. Les acclamations générales en sa faveur, l'ardeur avec laquelle on la célébrait comme la protectrice de la liberté belgique, étouffaient les clameurs des Traîtres qui cherchaient à la faire passer pour la seule cause de tous nos malheurs & l'Ennemie naturelle des autres membres de la Confédération.

„ Mais hélas," dit la feuille déjà citée, „ que
„ disons-nous de cette Reine de la Hollande, qui
„ paraît actuellement enchaînée par les Ennemis de
„ la liberté? On désespere de sa fermeté; on va jus-
„ qu'à croire qu'elle a perdu toute ardeur pour s'oppo-
„ ser aux usurpateurs des droits des citoyens, qui
„ triompheraient déjà, si d'autres villes de Hollande,
„ & de braves Citoyens dans les autres Provinces,
„ n'avaient, avec un courage héroïque, pris en
„ main les intérêts de la patrie."

Je ne saurais dire sous quel rapport cette accusation serait fondée; ce que disent certains patriotes, c'est que dans

dans les tems où l'on se portait avec tant d'ardeur à la reconnaissance de l'Indépendance Américaine, Amsterdam montra la plus grande répugnance pour cette démarche; c'est qu'elle a fait paraître la plus grande disposition pour accepter les offres d'une paix particuliere par la médiation de la Russie; c'est que le Pensionaire van Berckel, dont tous les partis avouent les vertus & les talens, éprouve des obstacles constans à rentrer dans les fonctions où il a si bien servi sa patrie; c'est que cette ville qui se plaignait avec tant d'énergie de la lenteur & de l'inaction de nos opérations navales, a gardé le plus profond silence dans ces derniers tems où les clameurs étaient si vives & si générales.

L'histoire cherchera dans quelque tems les causes secretes de ce changement de conduite. Il sera d'autant plus difficile de les découvrir que nous avons à la tête de la Régence des ames dont les sentimens n'ont jamais varié, dont le patriotisme est au-dessus du soupçon, & dont la postérité ne pourra prononcer les noms qu'avec l'enthousiasme & l'attendrissement de l'admiration.

Suite du CHAPITRE XLVII.

Sur l'Indépendance de l'Amérique, & particulierement sur les dispositions des Anglais à cet égard.

D'après la déclaration du fameux Charles Fox en plein Parlement, d'après les démarches-même des Anglais à l'égard des Américains, on est étonné de les voir hésiter à reconnaître l'Indépendance Américaine. Nous avons rapporté les principales raisons de ceux qui sont en faveur de cette déclaration. On sait qu'ils vont jusqu'à soutenir que cette reconnaissance prompte est le seul moyen de tirer l'Angleterre de l'état critique où elle se trouve. Il faut que le parti contraire veuille auparavant s'assurer si cette reconnaissance lui procurera les avantages qu'on en promet. Ils veulent auparavant savoir si les Américains

cains, reconnus indépendans, ſe contenteront de cette déclaration, qui, dans le fond, ne leur accorde que ce qu'ils poſſedent déjà. Les Américains ont déjà déclaré qu'ils ne regardent pas cette ceſſion comme un bienfait; ils ſemblent donc attendre davantage; ils ne verront ſans doute pas les Anglais avoir des garniſons dans leur voiſinage; peut-être même exigeraient-ils la ceſſion du Canada qu'ils inviterent autrefois à accéder à leur confédération. Le Cabinet de St James, voudrait ſans doute, ſavoir à quoi s'en tenir ſur ces articles avant d'aquieſcer à l'Indépendance des Américains; d'ailleurs, cette déclaration d'indépendance, avant d'être aſſuré de la paix avec ces peuples, ſerait très-funeſte aux Anglais; car dès lors toutes les nations neutres s'en autoriſeraient pour porter leur commerce dans ce pays; ils y formeraient des liaiſons de commerce; & les Anglais en faiſant la paix, trouveraient toutes les places priſes. Il paraît que ces idées formaient la baſe du ſyſtême de l'adminiſtration éphémere qui vient de paraître & diſparaître dans la Grande-Bretagne.

Comme il importe eſſentiellement d'approfondir ces ſentimens, pour prévoir l'iſſue de cette importante querelle qui approche du dénouement, il convient de donner une idée claire des diſpoſitions du Miniſtere Britannique à ce ſujet.

Les deux partis qui ont occaſionné une nouvelle révolution dans le Miniſtere Britannique, paraiſſaient s'accorder à reconnaître l'Indépendance Américaine Mr. Fox demandait qu'elle fut reconnue à l'inſtant, ſans équivoque ni condition. Les Miniſtres de l'opinion contraire ne voulaient l'accorder que comme la condition néceſſaire d'une paix avec la France, l'Eſpagne & la Hollande.

Mr. Fox regardait cette reconnaiſſance préliminaire, comme le ſeul moyen de faire tomber les armes des mains de l'Amérique, de l'intéreſſer au ſort de la Grande-Bretagne, ou du moins comme le ſeul moyen de mettre les forces Britanniques en état de réſiſter à la ligue de ſes autres Ennemis. Cédons, dit-il, aux

Amé-

Américains l'Indépendance dont ils ſont déjà en poſſeſſion; diſons leur franchement: „ Nous n'attendons ni ne demandons rien en échange. Jouiſſez librement de ce que nous n'avons aucun droit de „ vous diſputer plus longtems: nous ne vous preſcrivons aucune condition en retour." Eſt-il à concevoir, pourſuivait Mr. Fox, que cette conduite mâle & généreuſe ne feroit aucune impreſſion ſur les Américains. Avons-nous d'autre moyen pour regagner cette amitié que nous avons perdue, pour éteindre cette animoſité que nous avons enflamée?

La ſuite au No. prochain.

LETTRE *au Politique Hollandais ſur le crédit de la République Américaine, pour ſervir de ſuite au*

CHAPITRE XLVII.

Il parut, il y a déjà bien du tems, deux lettres ſur le crédit de l'Amérique Septentrionale. Ce pays était alors trop peu connu; l'eſprit Anglomane régnait encore trop ici, pour qu'elles fiſſent ſenſation. On les attribue au Docteur Franklin; auſſi les papiers Anglais qui en ont fait mention ſous le nom de ce fameux Auteur, n'ont pas manqué d'en dire beaucoup de mal; l'événement montre enfin ce qu'on doit penſer du jugement & de l'impartialité de ces critiques où l'intérêt national eſt compromis. Comme l'apparition de ces deux lettres était prématurée pour la nation Hollandaiſe, vous m'obligeriez beaucoup de leur donner une exiſtence utile, en les publiant dans votre feuille, par extraits, ſuivant que la diſcuſſion d'autres matieres plus importantes pourra vous le permettre.

PREMIERE LETTRE *d'un Négociant de.... à son Correspondant à.....* sur le Crédit *de la* Grande-Brétagne, *d'un côté, & de l'*Amérique Septentrionale. Unie, *de l'autre.*

Vous demandez, MONSIEUR, de savoir les raisons qui me déterminerent, il y a deux ans, à réaliser si subitement mes fonds d'Angleterre; & celles qui m'ont engagé depuis à confier mes marchandises & mon argent aux Américains. Je serai fort court sur la premiere de ces questions. Je ne voulois plus d'un débiteur que je voyois s'engager dans une entreprise toujours très-mauvaise, quel qu'en fût le succès; & l'événement a justifié ma prévoyance. Pour avair vendu à 88 des Fonds qui sont aujourd'hui à 78, j'ai 30,000 florins de plus que je n'aurois si j'avois tardé.

Quant à l'autre Question, le sujet avoit été agité à table entre un Philosophe, un Politique, & moi. Le premier s'étoit étendu sur la satisfaction que doivent goûter les ames généreuses, lorsqu'elles réfléchissent qu'en aidant de leur crédit & de leur argent des peuples qui résistent à la tyrannie, elles appuient la cause de la liberté, qui est celle de tous les hommes. Le second m'avoit rappelé la derniere Guerre entre l'Angleterre d'un côté, la France & l'Espagne de l'autre; les conquêtes & les triomphes dont les fiers Bretons furent redevables principalement à leurs trop fideles Freres les Américains; les violences, les injustices, les brigandages qu'ils s'étoient permis contre nous, leurs bons amis & alliés; l'empire des mers qu'ils s'arrogeaient avec une insolence de plus en plus alarmante pour toutes les nations intéressées à la liberté de la Navigation, &c. Il en avait ininféré, que ce qui pouvait arriver de plus heureux pour l'Europe en général, & pour cette République en particulier, c'étoit une séparation totale entre la Grande-Bretagne & ses Colonies; l'Indépendance absolue de celles-ci; l'abolition du Monopole des Anglais dans une partie si considérable de notre Globe; le Commerce de tant d'Etats affranchis ouvert à tous les Peuples; l'Amérique-Méridionale délivrée du danger de devenir à la premiere Guerre la proie des forces unies de la Grande-Brétagne & de l'Amérique Septentrionale, &c. Et du tout il avait conclu que c'étoit être bon citoyen, que d'aider celle-ci à secouer le joug de celle-là.

Après nous être séparés, mon intérêt personnel & présent me

me fit faire les réflexions ſuivantes, fondées ſur la connaiſſance que j'ai acquiſe des affaires en général, & de celles en particulier de l'Angleterre & de l'Amérique; contrées où j'ai voyagé, ſéjourné, & fait beaucoup d'affaires. J'avoue, que ce ne ſont que ces réflexions qui m'ont déterminé à négocier avec les Américains, & à leur faire des avances. Cela n'empêche pas, qu'à côté de la ſatisfaction de voir mes Traites honorées, & mes intérêts bien payés, je ne goûte auſſi celle de pouvoir penſer que mes opérations ſont utiles à l'Humanité, à l'Europe, & à ma Patrie.

En fait d'Emprunts pécuniaires, le crédit d'un homme dépend plus ou moins des conſidérations ſuivantes.

I. *Sa conduite connue par rapport à des Emprunts précédents, & l'exactitude avec la quelle il les a acquittés.*

II. *Son induſtrie dans la geſtion de ſes affaires.*

III. *Sa frugalité dans ſes dépenſes.*

IV. *La ſolidité de ſes Fonds, lorſqu'il a des biens d'un bon rapport, & exempts de dettes antérieures; d'où s'enſuivent les moyens aſſurés de payer.*

V. *Sa perſpective, bien fondée, de plus grandes richeſſes à l'avenir, ſoit par l'amélioration de ſon bien, ſoit par des ſecours d'ailleurs:*

VI. *Sa prudence connue dans le maniement de ſes affaires ordinaires; & l'avantage que lui procurera vraiſemblablement le bon uſage de l'Emprunt qu'il ſe propoſe de faire.*

VII. *Sa vertu reconnue, & l'honnêteté de ſon caractere manifeſtée par le paiement volontaire de dettes qu'aucune loi n'aurait pu l'obliger à payer.*

Les mêmes circonſtances, qui donnent du crédit à un Particulier, doivent inſpirer, & inſpirent aux prêteurs d'argent une certaine confiance en des Communautés, ou en des Nations.

Or, ſi nous voulons conſidérer & comparer la Grande-Bretagne & l'Amérique ſous ces différents points de vue, pour ſavoir en laquelle des deux il y a le plus de ſureté à prêter ſon l'argent, nous le verrons.

La ſuite au No. prochain.

Aux Adreſſes ordinaires.

LE
POLITIQUE
HOLLANDAIS.

N°. LXXVIII. LUNDI, ce 5 AOUT, 1782.

Suite de la LETTRE *au Politique Hollandais sur le crédit de la République Américaine*, pour servir de suite au

CHAPITRE XLVII.

I. *A l'égard des Emprunts antérieurs*, que l'Amérique, qui emprunta dix Millions Sterlings durant la derniere Guerre pour l'entretien de son Armée de 25 mille Hommes, & pour ses autres charges, a fidelement payé & acquitté cette dette, & toutes ses autres dettes, sans exception, en 1772 (*), tandis que la Grande-Bretagne, pendant ces dix années de paix & d'un Commerce lucratif, n'a fait que très-peu, ou point de réduction de sa dette; & qu'au contraire elle a diminué de temps en temps les espérances de ses Créanciers, par une dissipation frivole, & par un mauvais emploi du Fonds d'amortissement que l'on avait destiné à sa libération.

II. *A l'égard de l'industrie dans les affaires*, tous les hommes en Amérique sont occupés, les uns à cultiver leurs terres, & c'est le plus grand nombre; les autres à la navigation, aux arts & au commerce. Un homme oisif y est une rareté. L'oisiveté & l'inutilité y forment un caractere de discré-

(*) Cette assertion, fondée sur la vérité, sur le témoignage de tous les Anglais instruits, n'en déplaise au Doyen Tucker, suffit pour démontrer les ressources de l'Amérique, la solidité de son crédit, & la bonne foi des Habitans.

discrédit. Il n'en est pas de-même en Angleterre; la quantité de gens de cette espece y est exorbitante; la mode les y a répandus par tout. Delà l'embarras des fortunes particulieres, & les banqueroutes journalieres, provenant de la manie du faste & des plaisirs dispendieux. De là dérive encore, du moins à certains égards, la mauvaise administration des affaires publiques: car l'habitude des affaires & la capacité ne s'acquierent que par la pratique; &, lorsque la dissipation universelle & la recherche perpétuelle des amusemens sont en vogue, la Jeunesse, élevée dans ce goût, peut rarement acquérir cette attention patiente, & cette application constante aux affaires qui est indispensablement nécessaire à un homme d'Etat. De là les fréquentes erreurs des Anglais en Politique; delà leur ennui au Conseil d'Etat, leur paresse à s'y rendre, leur répugnance continuelle à s'engager dans aucune démarche qui demande de la réflexion & des soins. De là encore leur propension à renvoyer d'un jour à l'autre toute proposition nouvelle; renvoi qui devient ainsi une partie des affaires dans laquelle ils acquierent de l'expérience, parce que cette expérience est le produit naturel d'une pratique, qui leur est si familiere. C'est tout le contraire en Amérique, où les hommes, élevés dans une occupation sans relâche à leurs affaires particulieres, s'appliquent avec une facilité habituelle aux affaires publiques, lorsqu'ils s'y trouvent appelés; au moyen de quoi la négligence ne fait manquer aucune affaire.

III. Quant à *la frugalité dans les dépenses*, la maniere de vivre en Amérique est généralement plus simple, & moins dispendieuse qu'en Angleterre. Des tables frugales, des habillemens unis, des ameublemens simples, peu de voitures pour le plaisir. En Amérique un air de dépense nuit au crédit; & c'est une raison pour l'éviter. En Angleterre on se monte souvent sur ce ton, dans la vue d'acquérir du crédit; & l'on y persiste jusqu'à se ruiner. Dans les affaires publiques la différence est encore plus grande. En Angleterre les salaires des Officiers, & les émolumens des places, sont énormes. Le Roi a un Million Sterling de revenu, & encore ne peut-il soutenir sa Famille sans contracter des dettes. Les Secrétaires d'Etat, les Lords de la Trésorerie, de l'Amirauté. &c. ont de forts appointemens. Un Auditeur de l'Echiquier a, dit-on, six Deniers par Livre, ou un Quarantieme de tout l'argent public que la Nation dépense; de sorte que, si une Guerre coûte quarante Millions, il a un Million

lion pour lui. Un Inſpecteur de la Monnaie a reçu, pour ſes droits dans la derniere refonte des Monnaies, ſoixante-cinq mille Livres-Sterling par an; rétributions auxquelles tous les ſervices que ces Meſſieurs peuvent rendre au public ne ſauraient jamais être équivalents. (*) Tout cela eſt payé par le peuple, qui, écraſé par des taxes établies à la légere, s'en trouve d'autant moins en état de contribuer au paiement des dettes néceſſaires de la Nation. En Amérique les ſalaires, lorſqu'ils ſont indiſpenſables, ſont extrêmement petits; mais la plupart des affaires publiques ſont gérées gratuitement: l'honneur de ſervir la patrie dignement & fidelement eſt réputé ſuffiſant. L'eſprit patriotique exiſte véritablement dans ce pays-là, & y produit les plus grands effets. En Angleterre il eſt univerſellement regardé comme un Etre de raiſon; &, ſi quelqu'un y prétend, on ſe moque de lui comme d'un ſot, ou l'on s'en défie comme d'un fripon. Les Committés du Congrès qui forment le bureau de la Guerre, le bureau de la Tréſorerie, le bureau de la Marine, le bureau pour la reddition des comptes, le bureau pour les affaires étrangeres, ceux pour procurer des armes, des munitions, des habillemens, &c. tous ces Committés gerent les affaires de leurs Miniſteres reſpectifs ſans aucuns ſalaires ou émolumens quelconques, quoiqu'ils y emploient beaucoup plus de leur temps qu'aucun Lord de la Tréſorerie ou de l'Amirauté en Angleterre n'en pourroit prendre ſur ſes amuſemens. Un ci-devant Miniſtre Anglais comptoit, que toute la dépenſe des Américains, pour le Gouvernement de trois Millions d'hommes, ne montoit qu'à ſoixante & dix mille Livres-Sterling par an, & tiroit la concluſion, qu'ils devaient être taxés juſqu'à ce que leur dépenſe fût proportionnée à ce qu'il en coûte à la Grande-Bretagne pour en gouverner huit Millions. Il ne lui vint pas dans l'eſprit, que l'on pouvoit rétorquer ſon raiſonnement, & en tirer une conſéquence toute oppoſée, ſavoir, que ſi trois Millions d'habitans peuvent être bien gouvernés pour ſoixante & dix mille Livres, on peut également bien gouverner huit Millions de citoyens pour le triple de cette ſomme; &, par conſéquent, qu'il ſerait poſſible, honnête

(*) On prévoit bien que la réforme commencée dans ce département par M. Burke, ſouffrira des obſtacles par l'abdication de ce ſage Adminiſtrateur & par l'influence des perſonnes intéreſſées à l'empêcher

nête & falutaire, de diminuer la dépenfe de fon Gouvernement. Dans une Nation corrompue, telle qu'eft aujourd'hui la Nation Britannique, perfonne n'eft honteux de prendre intérêt dans les affaires lucratives de l'adminiftration, où l'argent du Public eft fingulierement mal employé & prodigué, le tréfor pillé, & les taxes impofées toujours plus nombreufes & plus pefantes; ce qui aggrave l'oppreffion du peuple. Et, attendu que la Guerre offre la perfpective d'un plus grand nombre de femblables affaires, c'eft un motif, pour beaucoup de gens, de crier à la Guerre en toute occafion, & de s'oppofer à toutes propofitions de Paix telles qu'elles puiffent être. De là s'enfuit l'accroiffement fucceffif de la Dette nationale, & l'impoffibilité de fe flatter de la voir jamais acquitter.

IV. Pour ce qui eft de *la folidité des Fonds*, les *Treize-Etats-Unis* de l'Amérique font engagés folidairement au paiement de toutes les dettes contractées par le Congrès, & la dette à contracter pour la préfente Guerre eft la feule dette qu'ils aient à payer, toutes les dettes précédentes, ou à-peu près, des Colonies particulieres, étant déjà acquittées; au lieu que l'Angleterre aura à payer, non-feulement l'énorme dette que cette Guerre lui occafionnera néceffairement, mais encore toute fon immenfe dette précédente, ou du moins l'intérêt de cette dette. Et, tandis que l'Amérique, par les prifes qu'elle fait fur le commerce Britannique, s'enrichit plus qu'elle n'a jamais fait, par fon propre commerce direct fous les entraves du Monopole Britannique, la Grande-Bretagne s'appauvrit par la perte de ce Monopole & par la diminution de fes revenus; & conféquemment elle devient d'autant moins capable d'acquitter l'augmentation indifcrette de fes dépenfes actuelles.

V. Quant à *la perfpective d'une plus grande opulence future*, la Grande-Bretagne n'en a aucune. Ses Iles font circonfcrites par l'Océan, &, à l'exception d'un petit nombre de Parcs & de Forêts, elle n'a aucune terre nouvelle à mettre en valeur, & ne faurait conféquemment étendre fa culture. Il en eft de même de fa population: au lieu de s'accroître par l'accroiffement des fubfiftances, il va continuellement en diminuant, par la progreffion du luxe, & par la difficulté plus grande de maintenir une famille; ce qui décourage naturellement de fe marier de bonne heure. Ainfi elle aura moins d'hommes pour contribuer à payer fes dettes; & ces hommes, en plus petit nombre, feront

en

en même temps plus pauvres. L'Amérique, au contraire, a, outre ses terres déjà défrichées, des territoires immenses à défricher encore: ses terres cultivées augmentent journellement de valeur avec l'augmentation du peuple; & le peuple, qui double de nombre en vingt cinq ans par la propagation naturelle, doublera plus promptement par l'admission des étrangers, tant qu'il y aura des terres à concéder à de nouvelles familles; de maniere qu'il y aura tous les vingt ans une double quantité d'habitans obligés au paiement de la dette publique; & ces habitans, étant plus riches, paieront leur contingent avec plus de facilité.

VI. A l'égard de *la prudence dans leurs affaires ordinaires, & des avantages qu'ils ont lieu d'attendre de l'Emprunt proposé*, les Américains sont des agriculteurs; ceux d'entre eux qui s'appliquent à la pêche & au commerce étant en petit nombre, en comparaison de la masse du peuple. Ils ont toujours administré avec sagesse leurs gouvernemens respectifs, évitant les Guerres & les projets vains & dispendieux, se complaisant dans leurs occupations pacifiques, qui, vu l'étendue de leur territoire encore inculte, leur fourniront de l'emploi pour des siecles. Il en est tout autrement de l'Angleterre; toujours inquiete, ambitieuse, avaricieuse, imprudente & querelleuse; elle est la moitié du temps engagée dans quelque Guerre deçà ou delà, & toujours avec une dépense infiniment plus grande que les avantages qu'elle s'en promet, quand même elle pourrait les obtenir. Ainsi elle fit la Guerre contre l'Espagne en 1739, pour la revendication d'une dette d'environ 95 mille L. St., revenant à peine à une piece de quatre Sols par tête pour la nation. Cette Guerre lui coûta quarante Millions Sterling, & cinquante mille Hommes; & elle fit la Paix sans obtenir la satisfaction prétendue. A peine y a-t-il une Nation en Europe, à qui elle n'ait intenté la Guerre sous tel ou tel prétexte frivole; & par ce moyen elle a imprudemment accumulé une dette, qui l'a réduite à deux doigts de la banqueroute. Mais la plus indiscrette de toutes ses Guerres, c'est celle qu'elle a entreprise contre l'Amérique, avec qui elle pouvait conserver, pendant des siecles, ses liaisons avantageuses, uniquement par une conduite juste & équitable. Elle en use aujourd'hui comme un marchand insensé, qui voudrait battre tous ceux qui passent devant sa porte, pour les forcer à entrer dans sa boutique, & à acheter sa marchandise. L'Amérique ne saurait se soumettre à un tel traitement, si elle n'est

 préa-

préalablement ruinée; &, si elle est ruinée, sa pratique ne vaudra plus rien. Cependant l'Angleterre, pour remplir cet objet, ajoute à sa dette nationale & se ruine effectivement elle même. D'un autre côté, l'Amérique n'aspire qu'à établir sa liberté & à donner à son Commerce cette liberté qui sera avantageuse à toute l'Europe; en même temps que l'abolition du Monopole, auquel elle a été assujettie jusqu'à present, lui procurera un avantage suffisant, pour rembourser facilement la dette qu'elle pourra contracter dans cette vue.

VI Quant au *caractere*, enfin, & à *l'honnêteté dans l'acquitement des dettes*, on a fait voir, dans le premier article, l'exactitude de l'Amérique à acquitter sa dette publique. Le caractere général des Américains, à cet égard, paraît evidemment dans leur fidélité à payer leurs dettes particulieres chez les Anglais depuis le commencement de la Guerre Il est vrai qu'il s'est trouvé certains petits politiques, qui ont proposé d'arrêter ce paiement jusqu'au rétablissement de la paix. Ils alléguaient, que dans le cours ordinaire du commerce, & du crédit que l'on y accorde, il y a toujours une dette existante, égale au commerce de 18 mois; que le commerce des Colonies étant de cinq Millions Sterling par an, cette dette doit être évaluée à sept Millions & demi; que, cette somme étant payée aux Marchands Anglais, son effet serait de prévenir la détresse où l'on s'était proposé de réduire la Grande-Bretagne par la suppression du Commerce avec elle; car, disaient-ils, les Marchands recevant leur argent, sans recevoir des ordres pour des fournitures ultérieures, il en arriverait, ou qu'ils le placeraient dans les Fonds publics, ou qu'ils emploieraient les Fabriquants à accumuler des marchandises ouvrées pour les vendre tôt ou tard à l'Amérique, dénuée de tout, à la réconciliation attendue; au moyen de quoi l'on soutiendrait les Fonds publics, & l'on préviendrait les murmures des Fabriquants Anglais contre le Gouvernement. Mais on répondit à cela, qu'il ne falait pas se venger des injures des Ministres sur des Marchands amis des Américains; que le crédit procédait d'engagemens particuliers contractés sous l'assurance de la bonne foi, qu'ils devaient être tenus pour sacrés, & fidelement exécutés; que quelque utilité publique qu'on pût espérer de retirer du manque de foi particuliere, elle était injuste, & se trouverait finalement insensée, la droiture étant au fond la meilleure Politique.

Sur

Sur ce principe la propofition fut univerfellement rejetée; &, quoique les Anglais aient pouffé la Guerre contre les Américains jufqu'à une barbarie aujourd'hui fans exemple, brûlant leurs Villes fans défenfes au milieu de l'hiver, & armant les Sauvages contre eux, la dette a été ponctuellement payée; & les Marchands de Londres ont attefté au Parlement, & attefteront à tout l'Univers, que, d'après l'expérience qu'ils avaient déjà de la maniere d'agir des Américains, ils n'avaient eu, avant la Guerre, aucune appréhenfion d'infidélité de leur part, & que depuis la Guerre ils avaient été convaincus que la bonne opinion qu'ils en avaient était bien fondée. L'Angleterre, au contraire, Nation dès longtemps corrompue, extravagante & ruinée, fe voit enfoncée dans une dette qu'elle n'eft point du tout en état d'acquitter, & ne laiffe pas, auffi follement que malhonnêtement, de s'y enfoncer de plus en plus, fans efpoir de jamais fatisfaire fes Créanciers, & ne voit d'autre moyen de fe débarraffer de fes dettes que celui d'une banqueroute publique.

Tout bien pefé, il paraît, qu'attendu l'induftrie générale, la frugalité, la richeffe, la prudence & la vertu de l'Amérique, elle eft une débitrice beaucoup plus affurée que la Grande-Bretagne.

J'ai l'honneur d'être &c.

Suite du même CHAPITRE XLVII.

Sur les difpofitions des Anglais relativement à la guerre Américaine.

Il eft bien difficile, pour ne pas dire impoffible, d'affigner le fentiment réel, les projets futurs de l'adminiftration actuelle en Angleterre fur la guerre Américaine. Des affertions étonnantes, attaquées par les démentis les plus fcandaleux, laiffent tous les efprits en fufpens. A en croire le Général Conway, le Roi commençait à fe familiarifer avec l'idée de déclarer l'Indépendance des Etats-Unis. Tout le Miniftere fentait la néceffité d'avaler cette pilule amere. D'autres prétendent que le Miniftere Britannique reffemble, fur cet objet, à un moucheron qui réduit, pour fe fauver, à traverfer d'un vol rapide un feu perfide,

 tour-

tourne à l'entour, s'y consume peu à peu, jusqu'à ce qu'épuisé, il tombe sans force au milieu du bucher qui acheve de le consumer. Il est cependant des Citoyens éclairés qui, depuis longtems, ont prévu cette funeste catastrophe ; un d'entr'eux vient d'adresser au Lord Shelburne une Lettre conçue en ces termes.

,, L'idée générale étant que la guerre Américaine ,, sera continuée sous votre administration, vos amis ,, même n'osant contredire cette opinion, vous êtes ,, sans doute préparé à entendre la vérité sur cet im- ,, portant sujet. Je pense avoir d'autant plus de droit ,, à votre attention, que jusqu'à présent l'événement ,, à vérifié toutes les conjectures que j'avais faites, ,, sur l'issue de cette funeste guerre. Je ne récapitu- ,, lerai point la multitude des erreurs qui ont con- ,, duit cette nation à cette crise alarmante. Il suffi- ,, ra de dire que chaque session du Parlement a pro- ,, duit un nouveau Symbole de foi, relativement à ,, la maniere de conquérir l'Amérique. Nos dernie- ,, res espérances, que dis-je, les plans de notre fu- ,, ture domination posaient sur la révolte de la ligue ,, de Pensylvanie & sur l'extinction du papier-mon- ,, naie. Mais en cela, nous avons été trompés, com- ,, me dans tous les autres cas, où nous avons atten- ,, du succès & soumission. La poignée de ces bra- ,, ves qui jeterent leurs armes dans le New-Jersey, ,, les employerent peu de mois après avec acharne- ,, ment & gloire contre toutes les forces du Lord ,, Cornwallis dans la Virginie. La suppression du ,, papier-monnaie est regardée par tous les Améri- ,, cains comme un des événemens les plus heureux ,, qui leur soit arrivé depuis le commencement de la ,, guerre. Ce grand coup d'Etat a brisé les entraves ,, du commerce, fait disparaître les loix destructi- ,, ves de sa liberté, ouvert de nouvelles sources d'or ,, & d'argent & leur a procuré le véritable nerf de la ,, guerre. Quelles racines profondes ne doit pas avoir ,, poussé ce Gouvernement dans l'esprit du peuple, ,, pour avoir non-seulement soutenu dans son enfan-

,, ce

„ ce le choc d'une faillite ſi générale, mais pour y „ avoir trouvé une reſſource?

„ Combien d'autres perſpectives avantageuſes n'offre „ pas ce nouvel État! Qu'on jette les yeux ſur la ſageſſe „ des ſyſtêmes de gouvernement & de légiſlation que „ les Américains viennent d'adopter. Encore faibles des „ entraves qu'ils venaient de ſecouer, ils ne s'avance- „ rent d'abord qu'en tâtonnant; ils firent quelques „ écarts, mais enfin, ſuivant leurs ſentimens plus que „ leurs réflexions, ils s'abandonnerent d'abord à des „ hommes dont l'enthouſiaſme tenait lieu de talens; „ mais enfin, éclairés par l'expérience du tems & de „ l'infortune, ils ont mis plus de diſcernement dans le „ choix de leurs adminiſtrateurs, plus de juſteſſe „ dans leurs plans d'adminiſtration & plus d'écono- „ mie dans les départemens chargés des dépenſes „ publiques.

„ Les Etats-Unis ont eu la ſageſſe de répartir „ le pouvoir éxecutif de la confédération en différens „ bureaux, à la tête deſquels ils ont placé des „ hommes du premier mérite par leurs talens, leur „ expérience, & leur intégrité.

„ La perſonne qu'ils ont miſe à la tête de leur „ tréſor public eſt connue du noble Lord qui avait „ ci-devant l'inſpection ſuprême des finances de ce „ pays. Le Lord North connaît toute l'étendue du „ crédit de cet Américain chez toutes les nations „ commerçantes de l'Europe. Il ne tiendrait qu'au „ noble Lord de nous raconter comment, ayant ſu- „ borné quelques marchands de Londres, pour faire „ protester contre les billets de l'Américain, & „ l'empêcher de procurer des munitions navales „ au Congrès, il eut la douleur d'être trompé dans „ ſon attente; l'Américain échapa non-ſeulement „ à ce coup; il ſut même établir ſi bien le crédit „ & la conſidération du Congrès qu'il lui procura tout „ ce dont il avait beſoin dans les premieres années „ de la guerre.

„ Il n'eſt pas inutile d'ajouter que les différens Gou- „ vernemens de l'Amérique vont chaque jour acqué-

„ rant des forces & s'adaptent aux mœurs des ha-
„ bitans. Dans la plupart de ces Etats les Committés
„ & les Conſeils inveſtis de pouvoirs arbitraires, s'abo-
„ liſſent peu a peu; les adminiſtrateurs ſont aſſujet-
„ tis à des Conſtitutions établies &, le peuple à des
„ loix fixes. L'aurore de la tolérance politique com-
„ mence auſſi à percer. Les exclusions religieu-
„ ſes, miſérable invention des Tyrans Européens,
„ diſparaiſſent; on donne aux opinions ſur le dog.
„ me la même liberté qu'aux ſyſtêmes de gouverne-
„ ment. La liberté de la preſſe, quoiqu'en diſent
„ l'ignorant Tucker & ſes ſectateurs non moins ig-
„ norans, y eſt même érigée en loi. Les réſolu-
„ tions du Congrès, la conduite du premier Magi-
„ ſtrat, ſont, auſſi bien que les actions du dernier
„ des citoyens, ſujettes à l'examen & à la cenſure
„ publiques.

„ Surtout, il ne faut pas perdre de vue que les
„ Américains ſont unis plus que jamais contre l'An-
„ gleterre & forment chaque jour de nouvelles
„ liaiſons de commerce & de politique avec ſes En-
„ nemis.

„ Où ſont donc ces miſérables fugitifs qui s'atta-
„ chent depuis tant d'années à nous perſuader qu'en
„ Amérique, de dix perſonnes, il y en a neuf qui
„ déſirent de rentrer ſous l'ancienne domination.
„ Qu'on liſe leurs feuilles périodiques Qu'on liſe ſur-
„ tout ce qu'ils écrivent dans toutes les parties de
„ ce vaſte Continent depuis la réduction du Lord
„ Cornwallis; nous verrons qu'il n'y a preſque
„ pas une habitation qui n'ait célébré cet événe-
„ ment par des illuminations; pas une colline
„ qui n'ait retenti des décharges tirées à la nouvel-
„ le de cette grande victoire. Nous avancera-t on
„ que ces réjouiſſances univerſelles ſont le fruit des in
„ trigues d'une poignée de Démagogues ſiégeant dans
„ l'Aréopage de Philadelphie? Non, non; l'effuſion vo-
„ lontaire des cœurs n'a pas de marques moins équi-
„ voques. Non, on ne peut rien alléguer qui
„ prouve ſi fortement l'unanimité des Américains.

„ Il

„ Il y a plus : on fait que dans toutes les fociétés
„ civiles il eft des caracteres timides, qui n'ofent
„ époufer aucun parti & qui forment fouvent le plus
„ grand nombre. Eh bien ces hommes pufillanimes
„ ont abandonné leurs intérêts & leur fureté à la
„ protecton du Congrès Ils font tellement famili-
„ arifés au fyftême de l'Indépendance, qu'ils em-
„ ploient à la maintenir tout ce qu'ils ont de talens,
„ de fortune & d'influence.

„ En un mot, l'Amérique entiere, à l'exception des
„ petits points ifolés où fe blotiffent nos miférables gar-
„ nifons, jouiffent, au milieu de la guerre, de tous les
„ avantages de la paix. Les ravages des armées ne
„ fe reconnaiffent plus.

„ L'agriculture, le Commerce, les manufactures
„ même, des chofes de premiere néceffité, font des
„ progrés dont la rapidité n'offre aucun autre exem-
„ ple dans les annales du monde. Puifque le Ciel n'a
„ pas deftiné ce peuple grand & heureux à nous fer-
„ vir d'efclaves, tâchons d'en faire nos amis Il n'eft
„ pas d'autre moyen que de rapeler immédiatement
„ toutes nos armées de l'Amérique & de reconnaître
„ hautement & formellement, pour fervir d'ouvertu-
„ re à un pacification générale, l'Indépendance &
„ la Souveraineté de Etats - Unis.

La fuite au N°. prochain.

Suite du CHAPITRE XLIX,

Sur l'Etat actuel des affaires intérieures & extérieures de la République Belgique.

Oui, nous avons dans la Régence d'Amfterdam des patriotes dont l'ame eft inaceffible aux vils motifs de l'intérêt, de l'ambition ou de la crainte. Leurs noms font connus, leur image eft gravée dans les coeurs de tous les citoyens. Il eft vrai qu'on peut les diftinguer de la foule; mais leur petit nombre ajoute à leur gloire. Ce ne font pas ceux là fans doute qui

ſe ſont oppoſés au rappel du Penſionaire van Berckel. Ils n'étaient pas parmi ceux qui opinaient à accepter la paix particuliere ſous la médiation de la Ruſſie; ce n'eſt pas, d'après leur avis, que les Députés d'Amſterdam aux Etats de Hollande ſe ſont trouvés ſans inſtructions, quand il a fallu prendre une délibération finale ſur le Traité de Commerce avec l'Amérique. Que cette conduite, & ſurtout ce dernier trait offre de reflexions aux perſonnes impartiales & ſincerement attachées à la patrie! Comment! c'eſt Amſterdam qui la premiere jeta les fondemens de ce traité; c'eſt à ſon activité patriotique ſur ce ſujet, que ſes ennemis attribuent la guerre actuelle & ſes ſuites; &, lorſque les circonſtances l'autoriſent hautement à mettre la derniere main à cet ouvrage; lorſque les voeux de la plupart des citoyens en réclament la concluſion, cette ville ſi puiſſante, héſite, chancelle, recule! Amſterdam diſait l'année derniere, (*voyez ſon Mémoire contre le Duc de Brunswich*) que dans notre conſtitution, qu'elle appelait populaire, les Régens ne ſauraient prendre trop de précautions pour conſerver leur autorité, qui n'avait, ſelon eux, d'autre baſe que la confiance de la Commune & de la Bourgeoiſie. La conduite qu'on leur prête actuellement eſt-elle donc un moyen de maintenir cette confiance eſſentielle à leur autorité? Les citoyens l'accorderont-ils à ceux qui trahiſſent ainſi leur attente? Tel eſt le langage général; il faut avouer que cette conduite ne peut ſervir qu'a augmenter la confuſion, en enhardiſſant d'un côté les calomniateurs de la liberté, & en irritant d'un autre les bons citoyens.

Quelles ſont, quelles ſeront à la fin les ſuites de cette conduite? On attribuait, l'année derniere, à la vigueur de la ville d'Amſterdam, la ſortie de la Flotte, l'engagement du Doggersbanck, qui, quoiqu'il ait procuré plus de gloire que d'utilité, n'a pas laiſſé de rétablir la conſidération de l'Etat au dehors & de relever les courages au dedans. Tout promet-

mettait cette année une campagne auſſi avantageuſe que brillante. La ſupériorité de nos forces ne nous procurerait-elle d'autre avantage que d'avoir convoyé des vaiſſeaux qui n'avaient auçun beſoin de convoi? S'il faut en croire les papiers Anglomanes, on n'aurait mis la Flotte en mer que pour céder aux murmures ſéditieux du peuple. Là-deſſus ils ont détaillé tous les périls auxquels une Flotte eſt expoſée en mettant à la voile. L'admirable poiltique! Elle n'a qu'un ſeul inconvénient; c'eſt qu'elle n'eſt pas adoptée par les autres nations belligérantes: ſi l'Angleterre n'avait donné quelque choſe au hazard, aurait elle envoyé bloquer nos ports par la faible eſcadre de Sir Lockart Roſs, afin d'interrompre notre commerce & d'enlever nos armateurs à leur premiere ſortie? Aurait-elle oſé prendre St Euſtache, Demerary &c. & la France oſé les reprendre?

Il eſt vrai qu'une Flotte qui ſort d'un port eſt ſujette à bien des dangers; mais la prudence fait choiſir les momens où ils ſont les moindres, & la ſageſſe, les momens qui ſont favorables. Serions-nous, cependant, réduits à croire que la Flotte n'eſt ſortie que pour appaiſer les murmures de la nation entiere? Tout le monde eſpérait qu'elle irait attendre le convoi de la Jamaïque à l'entrée du Canal de Briſtol, au cas qu'il eût pris cette route pour échapper aux Français & aux Eſpagnols. On la dit revenue ſur nos côtes. On dit plus encore: les Anglais ſe vantent d'avoir enlevé deux tranſports appartenans à notre Flotte; le Lieutenant de la Frégate la Winchelſea a même annoncé cette priſe à l'Amirauté d'Angleterre. S'il en faut croire, d'un autre côté, des lettres inſérées dans les Gazettes Hollandaiſes de *Diemer-meer* & de *Zuid-Hollande*; la Flotte Hollandaiſe s'eſt trouvée à peu de diſtance d'un convoi Anglais de 56 voiles, faiblement eſcorté, ſans qu'elle ait fait le moindre ſignal de chaſſe; un Anglais arrivé à Elſeneur, interrogé ſur le péril qu'il avait cou-

ru,

ru, n'avait pas craint d'assurer que les Hollandais n'auraient jamais ôsé les attaquer. La lettre insérée dans la *Gazette de Zuid-Hollande* qui a fait tant de bruit, n'est rien en comparaison de cette nouvelle. Elle annonce des plans si extraordinaires dans ceux qui dirigent les opérations navales, qu'elle prête si l'affaire n'est pas éclaircie à des soupçons encore plus odieux, que la lettre écrite à bord du Jason, à la rade de Flessingue. Car, quoique le Capitaine Story, commandant le Jason, & le Contre-Amiral van Kruyne aient nié formellement que des Frégates Anglaises soient venues insulter & provoquer l'Escadre de Flessingue jusques dans le port, une autre lettre de Flessingue, insérée dans le *Post van den Neder-Rbyn*, assure, qu'on a vu des vaisseaux Anglais, de différentes parties de l'Isle de *Zuid-Beveland*.

Quel parti prendre dans ces déclarations contradictoires? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on paraît généralement indigné qu'on n'ait pas détaché des Frégates pour assurer le passage à nos armateurs; c'est que ces particularités, jointes aux opérations générales, répandent dans la nation des soupçons, dont les suites pourraient devenir très-dangereuses.

On ne peut empêcher que dans une République, gouvernée par différentes têtes, il n'y ait des sentimens différens; les partis sont une suite nécessaire des constitutions libres; ils y sont même utiles, ainsi que les vents sur l'Océan, dont ils épurent l'air; mais il ne faut pas qu'ils dégénerent en tempêtes, en factions; on ne saurait trop appréhender les horreurs de la guerre civile.

Nous sommes bien éloignés d'adopter l'idée de ceux qui attribuent au Stathouder & au Stathouderat tous les maux de la patrie. Nous avons répété en cent occasions que non-seulement le Stathouderat, mais encore qu'un seul Stathouder est très-utile dans la République fédérative des Pays-bas Aussi, dans les

les changemens que nous pourrions propoſer pour perfectionner cette Conſtitution, il s'en faut beaucoup que nous ayoions en vue de faire diſparaître le Stathouderat. Tous les hommes ſages qui ont tracé des plans de Gouvernement, ont également condamné la Monarchie abſolue, la pure Ariſtocratie & le Gouvernement tout populaire. Jamais les loix ne leur paraiſſaient ſuffiſamment en ſureté ſous ces Adminiſtrations, qui laiſſent une carriere trop libre aux paſſions. Ils ont toujours redouté le pouvoir d'un Prince qui, ſeul légiſlateur, juge ſeul de la juſtice de ſes loix. Ils voyaient avec effroi dans l'Ariſtocratie, l'orgueil & l'avarice des grands qui, croyant que tout leur eſt dû, ſacrifieront ſans ſcrupule les intérêts de la ſociété, à leurs avantages particuliers. Ils redoutaient dans la pure Démocratie, les caprices d'une multitude toujours aveugle, toujours extrême dans ſes déſirs, & qui condamnera demain avec emportement, ce qu'elle approuve aujourd'hui avec enthouſiaſme. Tous les hommes d'État Philoſophes, ont toujours penché pour un mélange habile de ces trois gouvernemens, où la puiſſance publique fût partagée en différentes parties, propres à s'impoſer, ſe balancer, & ſe tempérer réciproquement. Ils n'imaginaient pas de meilleur moyen pour affermir l'empire des loix ſur les Magiſtrats & l'empire des Magiſtrats ſur les Citoyens, que de réunir les avantages des trois gouvernemens ordinaires, ſans aucun de leurs vices. D'après cette idée. qui eſt la baſe de notre ſyſtême politique, ſerait-il difficile de fondre ſi bien le Stathouderat même héréditaire, dans la conſtitution Belgique, qu'il en devînt une portion utile, eſſentielle ? ſerait-il impoſſible de prévenir l'inaction, cauſée par l'oppoſition des partis, d'abréger la lenteur des opérations en ſubſtituant la pluralité à l'unanimité, & de faire adopter l'opinion du peuple dans les délibérations, en lui donnant partout, ainſi que dans quelques villes & diſtricts de la République, quelque influence dans la nomination des adminiſtrateurs ; & d'affermir l'autorité du Stad-

Stathouder en lui conférant les principales prérogatives de l'autorité exécutive, dans les divers départemens, de terre & de mer? On ſent combien cette dignité ſerait eſſentielle pour donner plus de vigueur & de rapidité aux opérations, pour entretenir l'harmonie dans les diverſes parties de la confédération, pour empêcher le choc des partis & pour maintenir toute la machine dans un juſte équilibre. Puiſque tout le monde ſait que notre Conſtitution s'eſt formée de differentes pieces raſſemblées par des hazards heureux, qu'il s'y trouve une multitude de choſes qui n'étaient bonnes que pour les hommes du tems où elle ſe forma; pourquoi n'examinerait-on pas s'il ſerait poſible de la réduire à un ſyſtême combiné avec ſageſſe?

La ſuite au N°. prochain.

P. S. La place nous manque pour inſérer ici une *Très-Reſpectueuſe Supplique* au Courier du Bas-Rhin, afin d'implorer ſa Clémence pour un pauvre *Sebuſien*, contre la vie duquel il arme impitoyablement trois grandes Puiſſances, parce ce qu'il a plu à un Répreſentant de Geneve d'écrire une lettre, que tout le monde trouve très-analogue au caractere & à la poſition des Républicains fougueux de ce parti. Nous l'avertiſſons préalablement de ne plus ſe fâcher, quand on parle d'*Auteurs ignorans* & de *mauvaiſe-foi*, d'*ames froides* & *eſclaves*; (il y en a tant d'autres dans le monde!) mais de prendre pour lui tous les éloges que l'on donne aux Ecrivains, *éclairés*, *profonds*, *honnêtes*, *déſintéreſſés*, *inébranlables dans leurs principes*, *droits & ardens pour la cauſe de l'humanité*, &c. &c. &c. &c.

Fin du Tome Troiſieme.

Aux Adreſſes ordinaires.

